00050930

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

MÉMOIRES

CONCERNANT

HISTOIRE, LES SCIENCES, LES ARTS,

LES MŒURS, LES USAGES, &c.

DES CHINOIS,

PAR LES MISSIONNAIRES DE PÉ-KIN.

TOME TROISIEME.

50930 a

NX-6-3

A PARIS,

Chez NYON l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le College.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

00050930

AVANT-PROPOS.

CE troisieme volume des Mémoires concernant les Chinois, contient cinquante-deux Portraits de Personnages célebres chez les Chinois. Ces Portraits seront suivis de plusieurs autres, qui seront placés dans les volumes suivans, pour varier les matieres. Dans le manuscrit venu de Pé-kin, ils sont tous accompagnés de la figure dessinée & colorée d'après les originaux; mais comme il y en a un grand nombre qui ne présentent aucune différence sensible, on s'est contenté d'en faire graver seulement quelques-uns des plus intéressans. Comme ces Portraits sont dans le costume Chinois, quoiqu'ils n'aient rien de gracieux, ni de recherché, quant à la maniere dont ils sont peints, les Chinois cependant leur donnent la préférence sur tout ce qu'ils peuvent avoir d'ailleurs de recommandable. Cet aliment dont leur amour-propre se nourrit, ne sauroit être dans d'autres climats qu'un mets assez insipide, si on ne tâche par quelque assaisonnement d'en relever le goût, ou d'en corriger la fadeur. C'est ce que l'Auteur a tâché de faire. Il a cherché dans l'histoire générale, fouillé dans les histoires particulieres; il a eu recours aux anecdotes, pour trouver de quoi faire connoître

ſuffiſamment des etrangers qui ont rempli du bruit de leurs noms la partie de la terre qu'ils ont habitée. On verra par cette eſquiſſe que les hommes, quant au moral, ſe reſſemblent dans tous les pays, & qu'ils ont eté à-peu-près les mêmes dans tous les temps; beaucoup de vices, peu de vertus; quelques brillantes qualités, des défauts ſans nombre: voilà ce qui s'eſt toujours vu, & ce qui probablement ſe verra toujours ſur le globe que nous habitons.

On trouvera à la ſuite de ces Portraits la Relation de la conquête des *Miao-tſée*, achevée en 1775; avec des détails qui feront connoître à quel point en eſt, encore aujourd'hui, la nation Chinoiſe, par rapport au caractere, aux mœurs, aux principes, &c. On y verra auſſi une idée de ſa puiſſance, de ſon cérémonial dans les grandes occaſions, de la maniere dont ce vaſte Empire ſe gouverne, &c.

Le volume eſt terminé par des Notices ſur les Serres Chinoiſes, ſur quelques Plantes & Arbriſſeaux, ſur des pratiques particulieres en fait de culture, dont les curieux en ce genre peuvent tirer quelque parti. On y a ajouté l'annonce de la cérémonie du Labourage par l'Empereur.

Le quatrieme Volume s'imprime, & a pour objet la *Piété Filiale* des Chinois.

MÉMOIRES
CONCERNANT
LES CHINOIS.

PORTRAITS
DES CHINOIS CÉLEBRES.

AVERTISSEMENT.

L'AUTEUR Chinois, qui s'est donné la peine de copier les Portraits de quelques-uns des Personnages célebres de sa Nation, a mis à la tête de ses peintures les paroles suivantes : « Au commencement de la onzieme lune de la vingt-qua- » trieme année de *Kang-hi* (c'est-à-dire sur la fin de l'an 1685), » moi *Po-kié*, surnommé *Tchang-sieou*, ayant achevé de » copier les Portraits de plus de cent Personnages célebres » dont on conserve les originaux, *dans le temple où on apprécie* » *sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu* » (*Hing-tê-sée*, *Tao-ki-houng-koung*) : j'ai cru devoir dire

» quelque choſe de chacun, pour qu'on pût au moins s'en
» former une légere idée ou s'en rappeller le ſouvenir.

» Grand Être qui êtes le principe des trois principes actifs
» *San-tſai* (c'eſt-à-dire le Ciel, la Terre & l'Homme), ayez
» pour agréable un ouvrage que je n'ai entrepris que pour la
» ſatisfaction & l'inſtruction de la poſtérité ».

L'Auteur ne donne exactement que ce qu'il a promis. Deux où trois mots ſont ſouvent tout ce qu'il dit d'eſſentiel ſur les Perſonnages qu'il repréſente. Cela peut ſuffire pour des Chinois qui peuvent ſe procurer des connoiſſances plus exactes, en conſultant leur hiſtoire & les autres livres qui entrent dans le détail de tout ce qui concerne leurs hommes célebres.

Mais ce que peuvent faire des Chinois qui ſont dans leur patrie, pour ſe mettre au fait de ce qui concerne d'autres Chinois, ne ſauroit être pratiqué par des Européens qui ſont leur ſéjour dans la Cour de Pé-kin, où tous les ſecours leur manquent. C'eſt ce qui m'a engagé à ajouter quelques traits aux crayons un peu trop ſuccincts de *Po-kié-tchang-ſieou.*

En raſſemblant quelques-uns des principaux traits qui caractériſent ceux des Chinois qui, depuis l'etabliſſement de leur monarchie, ſe ſont rendus célebres dans le gouvernement, les lettres & les armes, je tracerai inſenſiblement le caractere de la nation elle-même dans ſes différens âges. Les Portraits des Perſonnages particuliers deviendront des Portraits généraux. Les traditions populaires, les contes puériles qu'on y rencontrera quelquefois, y figureront & tourneront en preuve comme le reſte. Ce morceau manquoit, je penſe, à la littérature françoiſe, & je ſuis bien aiſe de l'en enrichir. Du reſte, je ne prétends donner ici qu'une légere eſquiſſe; d'autres, après moi, pourront achever ce tableau. Parmi les grands hommes qu'on verra paroître ſucceſſivement ſur la ſcene, il en eſt dont le mérite ne peut être apprécié que par ceux du pays; parce que

ce n'est que dans le pays qu'on en connoît le genre, & qu'on y fait cas de ceux qui l'ont possédé dans un certain dégré. Le lecteur doit donc se transporter en esprit à la Chine pour y voir ce qui se pratique, & le voir, s'il se peut, en véritable Chinois. Ce ne sera que de cette maniere qu'il pourra porter un jugement equitable, & sans préjugé national.

Il s'en trouve aussi que les Abrégés de l'histoire Chinoise, imprimés en Europe, ont déja, ce semble, suffisamment fait connoître. J'ai cru néanmoins pouvoir y revenir, & les présenter à ma façon, parce que les coups de pinceau que j'ajouterai à leurs Portraits, leur donneront la ressemblance, & les feront rentrer dans le costume dont on les avoit fait sortir.

Il en est quelques-uns, enfin, dont je ne dirai guere ici que les noms; parce que la postérité leur ayant déféré une place dans la salle de Confucius, je me réserve de les faire connoître, à leur tour, à la suite de l'histoire de ce Philosophe, lorsque je parlerai des Sages qui, en différens temps, ont illustré son ecole.

Pour ce qui est de l'arrangement que j'ai donné à ces Portraits, je m'en suis tenu à l'ordre chronologique, comme etant le plus naturel. On pourra, si l'on veut, leur en substituer un autre, & placer les Empereurs avec les Empereurs, les Ministres d'Etat & les Magistrats avec ceux qui ont couru la même carriere, les Lettrés avec les Lettrés, & les Guerriers avec les Guerriers. J'avoue que j'ai cherché ma commodité en m'attachant à l'ordre que j'ai choisi; on peut chercher la sienne, en le dérangeant pour en suivre un autre (1).

(1) On a suivi dans l'impression l'ordre & les envois de l'Auteur.

I.

TAI-HAO-FOU-HI-CHÉ, Fond. de la Mon. (1).

TAI-HAO, dont le nom propre etoit *Fou-hi*, & le furnom *Soung*, tenoit fa Cour à *Ouan-kieou:* c'eft aujourd'hui *Tchen-tcheou* dans le *Ho-nan.* Il régna 115 ans. Le *bois* fut fon emblême. On ne parle point de fon pere; on dit feulement que fa mere s'appelloit *Hoa-fiu.* Quelques-uns le font fucceffeur de ce *Soui-jen*, auquel on attribue l'invention du feu. Ils difent qu'il avoit la tête d'un homme & le corps d'un ferpent: ce qui cependant ne doit pas fe prendre à la lettre, puifqu'en même temps qu'ils lui donnent un corps de ferpent dans leurs ecrits, ils le peignent avec un corps d'homme.

Fou-hi fut inventeur des filets pour la pêche; il apprit aux hommes l'art de cuire les viandes & la maniere de les apprêter. C'eft pour cela qu'on lui a donné le nom de *Pao-hi-ché.* Sa vertu etoit femblable à celle du ciel & de la terre; & c'eft pour la conftater aux yeux des hommes, que le ciel fit paroître fous fon regne un phénix (*foung-hoang*) & un dragon (*loung*). Il parut auffi un cheval ailé, qui etoit marqué fur fon corps de certaines figures dont l'arrangement fournit à *Fou-hi* l'occafion de tracer les huit *Koa. La vertu de ces* Koa *eft fpirituelle & toute célefte; il n'eft rien qu'elle ne renferme*, dit l'Hiftorien. *Voyez le Tome II, pag. 11 & fuiv.*

(1) Il y a des Lettrés en Chine qui ne remontent pas au-delà de Yao, & qui renvoient dans les temps fabuleux ou incertains, tout ce qui regarde Fou-hi, Chen-noung, Hoang-ti, &c. *Voyez le Tome I, pag. 111* & *149* jufqu'à *244.*

Quelques

TAI-HAO-FOU-HI-CHÉ, Fondat.r de la Monarchie.

Quelques nœuds formés sur une corde etoient la seule maniere d'ecrire avant *Fou-hi.* Sous ce Prince, on inventa des caracteres, auxquels on donna des noms particuliers, afin que tout le monde pût les apprendre, les retenir, & s'en servir dans l'occasion. Il n'oublia rien pour en fortifier l'usage, & tout l'art de l'ecriture fut renfermé dans six préceptes.

Avant lui, il n'y avoit point de mariage déterminé; il etablit une maniere de contracter cette union, & des cérémonies pour en constater la réalité. Il assigna à chacun des epoux, des devoirs particuliers à remplir; & par ce moyen il etablit des regles de bienséance, & des mœurs. Il inventa aussi la Musique, & le premier usage qu'il en fit, fut de chanter le triomphe qu'il avoit remporté sur l'ignorance & la barbarie. L'invention de la Musique fut suivie de celle de deux instrumens à cordes, dont l'un s'appelle *Kin* & l'autre *Ché.*

Les hommes etant rassemblés, & faisant un corps de nation, il leur falloit des chefs pour les astreindre au bon ordre, & le leur faire observer. *Fou-hi* etablit des Magistrats, auxquels il donna le nom de *dragons.*

Enfin, après avoir travaillé pendant l'espace de 115 ans, à adoucir les mœurs de ces hommes barbares qui s'etoient soumis à sa domination, après avoir tâché de les mettre en etat de se procurer les commodités de la vie, il mourut.

On ne sauroit assigner le tems précis auquel il a vécu. Ce qu'on sait certainement, c'est qu'il a eté à la Chine, qu'il y a donné des loix, & qu'il y est mort. On montre encore son tombeau, pour lequel les Chinois ont une espece de vénération.

II.

YEN-TI, CHEN NOUNG-CHÉ, Empereur.

Ce Prince eſt appellé indifféremment du nom de *Chen-noung*, de *Yen-ti*, & de *Kiang ;* il tenoit ſa Cour à *Ku-fou-hien*, dans le *Chan-tong*. Sa mere s'appelloit *Jen-ſée*, ou *Ngan-teng*. On lui donne *le feu* pour ſymbole, parce qu'il etoit expéditif & exact à traiter les affaires.

Il inventa les inſtrumens du labourage, & apprit aux hommes les différentes manieres de cultiver la terre. Il connut les plantes venimeuſes & celles qui ſont ſalutaires; il inventa la médecine. Les médecins & les laboureurs le reconnoiſſent pour leur premier maître, & tous les hommes pour leur bienfaiteur.

Il etablit des marchés pour l'echange des denrées, & fit des réglemens pour y etablir de juſtes proportions & obvier aux fourberies.

On lui attribue quelques livres ſur l'agriculture, & on le fait auteur d'un ouvrage ſur la médecine, qui eſt encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde. Il renferme en ſubſtance tout ce qu'on peut dire de mieux ſur l'art de connoître les maladies & d'appliquer des remedes pour les guérir. Si cet ouvrage n'eſt pas de lui, il eſt certainement de quelque auteur qui vivoit dans les premiers ſiecles de la monarchie.

Le ſentiment le plus commun des hiſtoriens Chinois, eſt que *Chen noung* fut le ſucceſſeur de *Fou hi*, & qu'il régna pendant 145 ans. On ne peut fixer le tems auquel il a vécu. Il n'y a ſur cela que des conjectures, dont ce n'eſt pas ici le lieu de faire uſage.

En reconnoiſſance des bienfaits dont les hommes ſont redevables à *Chen noung*, la poſtérité lui a elevé des temples, dans leſquels elle fait chaque année des ſacrifices en ſon honneur.

III.

HOANG-TI, YEOU-HIOUNG-CHÉ, Emp. Lég.

Outre les noms de *Hoang-ti*, & de *Yeou-hioung-ché*, ce Prince porte encore ceux de *Koung-ſun*, & de *Hiuen-yuen*; ſa mere s'appelloit *Fou pao.*

Dès qu'il fut en poſſeſſion de l'Empire, après la mort de *Tché-yeou*, qu'il défit dans les plaines de *Tcho-lou*, il mit tous ſes ſoins à le bien gouverner. La guerre ne l'occupoit plus; il etoit tems qu'il mît la main à la grande légiſlation qu'il avoit méditée. Il fit choix de ſix perſonnes habiles, dont il crut que les lumieres pouvoient l'eclairer pour l'exécution de ſa grande entrepriſe; les noms de ces perſonnes ſont *Foung-heou*, *Li-mou*, *Tay-chang*, *Ki tchang*, *Sien ta*, & *Ta houng*. Outre ces ſix miniſtres, il créa des mandarins, auxquels il donna le nom de nuages, & prit *la terre* pour ſymbole de ſon regne.

Il ordonna à *Ta-nao* de compoſer le cycle de 60, qui réſulte de l'union des dix *Kan* ou troncs, avec les douze *Tché* ou branches. Par ſes ordres *Young-tcheng* travailla ſur l'aſtronomie, & fit une ſphere univerſelle. *Ling-lun* travailla ſur la muſique, en régla les cinq tons & fit pluſieurs inſtrumens, auxquels peu-à-peu on en ajouta quelques autres. Il régla enſuite les principales cérémonies, & détermina la forme du bonnet & des habits. Il conſtruiſit un palais & donna des regles d'architecture. Avec le ſecours de *Ki-pé*, il compoſa un livre qui traite de tout ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſavoir. Ce livre ſubſiſte encore, à ce qu'on prétend; il porte le titre de *Hoang-ty-ſou-ouen.*

L'impératrice *Si-ling-ché*, ſon epouſe, eleva des vers à ſoie, & enſeigna la maniere de cultiver les mûriers. Enfin les ſciences

& les arts furent presque tous trouvés sous le regne de *Hoang-ti.* Le *Foung-hoang* & le *Ki-lin* parurent.

Hoang-ti sentant que sa fin approchoit, se transporta à *King chan*, fit fondre au pied de la montagne trois de ces vases que l'on appelle *ting*. Il mourut le quinzieme jour de la huitieme lune, dans la centieme année de son regne, & dans la cent vingt-unieme de son âge, la deux mille cinq cens quatre-vingt-dix-huitieme avant J. C. Son corps fut déposé à *Kiao chan.*

I V.

TSANG-KIÉ, Ministre.

On croit communément que *Tsang-kié* vivoit du tems de *Chen noung*, dont il fut, dit-on, un des ministres. D'autres le font vivre du tems de *Hoang-ti.* Tout le monde s'accorde à dire qu'il est le premier inventeur des caracteres. *Ayant vu*, dit l'Historien, *les vestiges des pieds des oiseaux imprimés sur la terre ou le sable, il imagina que des figures semblables à celles qu'il voyoit pourroient former une espece d'ecriture, & en inventa les caracteres.* Hoai-nan-tsée *dit que lorsque* Tsang-kié *composoit ses caracteres, le ciel fit tomber une pluie abondante de grains, & que les Esprits verserent des larmes. Depuis l'invention des caracteres, ajoute-t-il, la simplicité a disparu de ce monde; les fourberies & la duplicité ont pris sa place; on a abandonné les devoirs essentiels, & l'on ne s'est attaché le plus souvent qu'à des travaux dangereux ou futiles; on a négligé de cultiver la terre, & l'on a mis tous ses soins à se perfectionner dans l'art de bien former des lettres, de les sculpter ou de les graver. Le ciel, prévoyant la faim à venir, fit tomber sur la terre une abondante pluie de grains : les Esprits, prévoyant tout ce que des hommes peu

crédules, mais eloquens, ecriroient contre eux & contre leur culte, dans la ſuite des ſiecles, en pleurerent de douleur.

V.

CHAO-HAO, KIN-TIEN-CHÉ, Empereur.

Il etoit fils de *Hoang-ti*, & fut ſon ſucceſſeur à l'Empire. Son premier nom etoit *Tché*, & ſon ſurnom *Ki*. Il tint ſa cour à *Ku-fou-hien*, & régna quatre-vingt-quatre ans, depuis l'an avant J. C. 2597, juſqu'à l'an 2514 incluſivement.

Il marcha d'abord ſur les traces du grand *Tai-hao* ſon pere. Il prit *les métaux* pour le ſymbole de ſon regne. Il ajouta aux premieres inventions de ſon pere; & tout ce qui eſt néceſſaire pour l'uſage ordinaire de la vie, fut ou trouvé ou perfectionné de ſon tems. Il compoſa la muſique ſurnommée *ta-yuen-yo*. La fin de ſon regne ne répondit pas à de ſi beaux commencemens. *Chao-hao* ſe pervertit par les flatteries & les perfides leçons d'un nommé *Kieou-ly*, homme adonné à la magie. Les peuples, à l'exemple du Souverain, furent bientôt corrompus. Ils ne craignirent plus d'offenſer le ciel; ils redouterent ſeulement la colere des mauvais eſprits, auxquels ſeuls ils offroient des ſacrifices. Il n'étoit preſque aucune famille, qui n'eût ſes pratiques particulieres pour ſe mettre ſous la protection de quelqu'un de ces êtres inviſibles, qu'ils croyoient pouvoir les favoriſer ou leur nuire.

De ſi grands changemens dans les mœurs & dans la religion en attirerent dans la nature. Les maladies inonderent le monde; la vie de l'homme fut conſidérablement abrégée, & la paix diſparut. Tous ces malheurs arriverent par la faute d'un ſeul homme, parce que cet homme etoit à la tête de tous les autres.

V I.

TCHOAN-HIU, KAO-YANG-CHÉ, Empereur.

Il etoit petit-fils de *Hoang-ti*, par *Tchang-y*. Sa mere s'appelloit *Tcho-chan-ché*, & autrement *Tchang-pou*.

Dès l'âgé de dix ans, *Tchoan-hiu* entra dans le miniſtere, ſous *Chao-hao*, dont dix ans après il fut le ſucceſſeur; car il monta ſur le trône n'étant âgé que de vingt ans; ce fut l'an avant J. C. 2513, onze ans après la naiſſance d'Abraham; il tint ſa Cour à *Ti-kieou*, qui eſt aujourd'hui *Pou yang*, dans le *Chan-tong*, & régna ſoixante-dix-huit ans; il prit *l'eau* pour le ſymbole de ſon regne.

Il etoit ſavant & vertueux. Parmi les perſonnages illuſtres qui ſe diſtinguerent de ſon tems, on fait mention d'un *Tchen-tchoung* qui eut le département des provinces du midi, & le ſoin de ce qui concernoit l'aſtronomie. L'hiſtoire fait mention encore d'un nommé *Tchong-li*, à qui le département des provinces du nord fut donné avec la charge d'Inſpecteur général de toutes les affaires de l'Empire.

Tout alloit à bien ſous un auſſi grand Prince & ſous de tels miniſtres. L'Empereur fit mettre à mort l'infame *Kieou-ly*, auteur de tout le mal qui s'etoit fait ſous le regne précédent. Il abolit le culte ſuperſtitieux des Eſprits, & ramena les hommes à leurs devoirs. Il ordonna que le tribunal d'Aſtronomie qu'il avoit lui-même erigé, feroit déſormais, chaque année, un calendrier. Il détermina quelle ſeroit la lune qu'on compteroit la premiere de l'année, le jour que commenceroit la premiere lune; c'eſt-à-dire, qu'il réforma l'ancien calendrier. Il fit calculer auſſi le moment des conjonctions pour les cinq Planetes, pour ſervir aux Aſtronomes comme d'époque fixe pour les calculs à venir; ce qui lui a fait donner le nom de

Pere de l'Astronomie. Il composa la Musique *Tcheng-yun*, pour être employée dans les sacrifices qu'il offroit au ciel. Enfin, après avoir fait tous ses efforts pour rendre les hommes bons & vertueux, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septieme année de son âge. C'etoit la quatorzieme de la vocation d'Abraham, l'an avant J. Ch. 2436.

VII.

TI-KOU, KAO-SIN-CHÉ, Empereur.

Le nom propre de ce Prince etoit *Tsun*, & son surnom *Ki*. Il etoit fils de *Kiao-ki*, & petit-fils de *Chao-hao*. A l'âge de quinze ans il fut employé dans le Gouvernement par *Tchoan-hiu*, qui lui donna en appanage le pays de *Sin*, d'où il prit le nom de *Yeou-sin-ché*. Devenu Empereur, il tint sa Cour à *Po*, ou *Po-tcheou*, qu'on appelle aujourd'hui *Yen-che-hien* dans le *Ho-nan*, & prit *le bois* pour le symbole de son regne. Il avoit l'esprit vif & pénétrant. Attentif sur lui-même, il ne laissoit echapper ni parole ni geste qui ne fussent dans toute la décence de son etat. Libéral, bienfaisant, il ne cherchoit en tout que l'avantage de son peuple, dont il etoit autant le pere que le Souverain.

Il eut quatre femmes, qui toutes sont recommandables. La premiere s'appelloit *Kiang-yuen*; après quelque temps de stérilité, elle pria l'Empereur son epoux de vouloir bien offrir avec elle un sacrifice au ciel, pour obtenir un fils. Le sacrifice eut lieu. *Kiang-yuen* conçut & mit ensuite au monde un fils qui fut nommé *Ki*; c'est de lui que sortirent les *Tcheou*, ou les Empereurs de la troisieme dynastie.

La seconde s'appelloit *Kin-tou*. Elle etoit fille de *Tchen-foung-ché*, & fut mere du sage *Yao*, sous qui arriva le déluge.

La troisieme avoit pour nom *Kien-ti.* Elle étoit fille de *Yeou-ngo-ché*, & fut mere de *Sié*, dont les Empereurs de la seconde dynastie tirent leur origine. Ce *Sié* est connu aussi sous le nom de *Ki.*

La quatrieme fut mere de *Tché* ou *Tsi.* Elle s'appelloit *Tchang-y*, & etoit fille de *Tseou-tsi-ché.*

Ti-kou fit composer la Musique *Kieou-chao.* Enfin, après soixante-neuf ans de regne, il mourut âgé de cent cinq ans ; l'an avant J. C. 2367, trois ans avant la naissance d'Esaü & de Jacob. Son corps fut déposé dans le pays de *Hio.* Il eut pour successeur immédiat son fils *Tché ;* mais ce Prince n'ayant aucun talent pour le gouvernement, les Grands & le Peuple le détrônerent, pour lui substituer le grand *Yao*, son frere.

VIII.

TI-YAO, TAO-TANG-CHÉ, Empereur.

Yao (4) etoit fils de *Ti-kou* & de *Kin-tou*, qui n'etoit que la deuxieme des epouses de ce Prince. Il n'avoit que treize ans quand *Tché*, son frere, monta sur le trône. Il eut d'abord pour appanage le pays de *Tao* & ensuite celui de *Tang.* C'est pour cette raison qu'à son nom de *Yao*, on a ajouté le titre de *Tao-tang-ché.* Il portoit dans sa jeunesse le nom de *Y-ki.* Son frere Tché ayant eté jugé incapable de gouverner, il fut mis à sa place par les Grands & le Peuple. En montant sur le trône, il choisit *Ping-yang* pour être le lieu de sa Cour, & prit *le feu* pour symbole de son regne. Il ordonna aux Astronomes, *Hi* & *Ho*, de faire un Calendrier qui indiquât au peuple les différens temps de l'année, qui marquât les lunes

(4) C'est le premier Empereur dont il soit parlé dans le Chou-king.

qu'il falloit intercaler, & qui déterminât exactement le commencement de chacune des quatre saisons de l'année, afin que tout fût dans l'ordre.

Yao, dit l'histoire, aimoit les hommes autant que le Ciel lui-même peut les aimer; eclairé comme les Esprits, il avoit une vertu semblable à celle du soleil, qui eclaire & echauffe en même temps; & les peuples avoient autant de confiance en ses bienfaits qu'en ceux qu'ils recevoient des nues. Il ne se piquoit pas d'avoir de beaux palais, des meubles précieux pour ses appartemens, des mets exquis pour sa table, ni des equipages brillans & lestes pour se transporter d'un lieu à un autre. Rien de plus simple que sa demeure, rien de plus frugal que sa table, rien de moins recherché que son habillement. Ayant à gouverner les hommes, il ne s'occupa que des moyens de pouvoir les rendre heureux. Il leur donna l'exemple d'une vie laborieuse & simple; il ne se nourrissoit lui-même que de mets les plus communs & les plus grossiers, qu'on ne lui servoit que dans une vaisselle de terre; il ne s'habilloit que de toile, & ne changeoit de chaussure ou d'habits que lorsque les premiers etoient hors d'etat de servir; il n'employoit, au lieu de fourrure, pour se garantir du froid pendant l'hiver, qu'une peau de cerf, & ne se déchargeoit sur personne de ce qu'il pouvoit faire lui-même; enfin, il portoit seul tout le fardeau de l'Empire, tant qu'il fut en etat de se passer de secours. Ce fut sous le regne d'un Prince si sage & si humain, que les hommes eprouverent un des plus grands fléaux dont ils aient conservé la mémoire; je parle de ce déluge dont les eaux couvrirent presque toute la Chine, & y firent des ravages qui furent si difficiles à réparer. *Voyez le tome I. pag.* 157.

Yao avoit epousé la fille de *San-y-ché*. Il en eut un fils, qui est connu sous le nom *Tan-tchou*. Mais comme il ne le jugea pas digne de lui succéder, il demanda que parmi ses

ſujets, on lui trouvât quelqu'un qui pût gouverner l'Empire après lui. On lui nomma *Chun*, qu'il fit d'abord ſon collegue, & auquel il donna ſes deux filles en mariage. L'année de l'aſſociation de *Chun* eſt la ſoixante-treizieme du regne de *Yao*, & la 2285^{me} avant l'ere chrétienne. Enfin, après avoir régné encore vingt-huit ans, *Yao* mourut à la cent-ſeizieme année de ſon âge, l'an avant J. C. 2258. Il avoit composé la Muſique *Ta-tchang*, pour être employée pendant les ſacrifices, & pour chanter les mérites des grands hommes. Il avoit fait encore quantité d'etabliſſemens utiles, dont on peut voir le détail dans le *Chou-king* & dans l'hiſtoire. C'eſt un des hommes de la Chine qu'on propoſe pour modele, & dont le nom ne périra probablement jamais dans un pays où il eſt en ſi grande vénération.

IX.

TI-CHUN, YEOU-YU-CHÉ, Empereur.

Ce Prince avoit pour nom propre *Yao* (par un caractere différent de celui qui déſigne l'Empereur *Yao*). Il etoit deſcendant de *Hoang-ti*, à la huitieme génération. On vient de voir que Yao etant parvenu à la ſoixante-treizieme année de ſon regne, prit *Chun* pour ſon collegue & l'*aſſocia* à l'Empire. *Yao* etant mort, les Grands & le Peuple, d'une commune voix, elurent *Chun* pour leur légitime Empereur, & lui donnerent *le bois* pour le ſymbole de ſon regne.

Chun etablit ſa Cour à *Pou-pan*. Il chargea *Joui-ki* & *Yu-hen* du ſoin de tout ce qui concernoit l'Aſtronomie. Il nomma *Yu*, *Heou-ki*, *Ki*, *Kao-tao*, *Tſoui*, *Y*, *Pai-y*, *Koui* & *Loung*, pour être les neuf principaux Officiers qui devoient l'aider dans l'adminiſtration de la juſtice pour toutes les affaires de l'Empire. Mais *Heou-ki* fut celui de tous

qu'il affectionna le plus. Dès ses premieres années *Chun* s'etoit adonné à l'agriculture. Toute sa vie il respecta cette profession, & composa un livre sur les différentes manieres de cultiver la terre. Il travailla aussi à perfectionner les Sciences & les Arts ; mais il s'appliqua sur-tout à faire fleurir la vertu.

Pour faciliter à ses sujets un accès libre auprès de sa personne ; & afin qu'ils pussent l'avertir immédiatement des fautes qu'ils avoient remarquées dans sa conduite, il fit placer à la porte de son palais un tambour & un *King*. On frappoit sur l'un de ces instrumens, & l'on etoit admis sur le champ. Outre cela, il avoit fait mettre sur son char, d'autres disent sur une des portes de son palais, une planchette sur laquelle il etoit libre à chacun d'aller ecrire les défauts dont on vouloit qu'il se corrigeât.

Il se portoit de lui-même, & sans attendre les représentations de ses Mandarins, à tout ce qu'il croyoit être à l'avantage de ses sujets. Il respecta les sages & les vieillards. Il assigna, pour ceux d'entre eux qui n'avoient pas de quoi se procurer les commodités de la vie, une demeure particuliere où ils etoient décemment entretenus.

On prétend qu'il faisoit enterrer l'or, pour témoigner le mépris qu'il avoit pour ce métal, & que son aversion pour le luxe lui fit condamner l'usage des perles & des pierres précieuses. La flatterie n'eut jamais d'accès auprès de lui ; mais il ecoutoit volontiers les sages & suivoit leurs conseils.

Il est inventeur du *Kin* à cinq cordes, & auteur de la chanson qui commence ainsi : *Le vent du midi amene la chaleur & dissipe la tristesse ; qu'il en soit de même de* Chun ; *qu'il fasse la joie & la consolation de son peuple*, &c. Il composa la Musique *Kieou-chao-yo*, qui est une Musique douce & faite pour inspirer la concorde & la paix. Il aimoit son peuple, dit l'Historien, comme un tendre pere aime ses enfans ; & ce fut par

un effet de cette tendresse qu'il choisit *Yu*, préférablement à *Chang-kiun*, son propre fils, pour lui succéder dans le gouvernement de l'Empire. Enfin, allant visiter les montagnes du midi, sur lesquelles il devoit offrir des sacrifices au ciel, comme il avoit coutume de le faire à certains temps déterminés, il tomba malade, & mourut dans un lieu nommé *Tsang-ou*, à l'âge de cent dix ans, dans la soixante-unieme année de son regne. Ce fut l'an avant J. C. 2208, huit ans après la mort de Jacob.

X.

KAO-TAO, Ministre.

Tchoan-hiu, *Kao-yang-ché*, troisieme Empereur après *Hoang-ti*, avoit, sous son regne, huit personnages illustres qu'on appelloit communément les *Pa-kai*, c'est-à-dire, les huit *Kai*. *Kao-tao*, autrement dit *Ting-kien*, est le sixieme de ces illustres. L'Empereur *Chun*, sous le regne duquel il vivoit encore, après avoir servi sous *Tchoan-hiu* & *Yao*, avec beaucoup de distinction, le mit à la tête de la justice. Il etablit cinq sortes de supplices pour punir les coupables, suivant la griéveté de leurs crimes; mais il n'eut guere occasion d'en faire usage. Le peuple, auquel il avoit appris les cinq devoirs capitaux de l'homme, les pratiquoit si bien, que les châtimens devinrent hors d'usage. Tout le monde se portoit de lui-même au bien, & gardoit en toute chose le juste milieu.

X I.

HEOU-TSI, Ministre.

Il avoit pour nom-propre *Ki*, & pour surnom *Ki* ou *Tsi*, il etoit fils de *Kiang-yuen*, la principale des epouses de *Ti-kou*.

Dès qu'il fut né, sa mere le fit porter dans un lieu désert; mais les bêtes féroces, ni les oiseaux de proie, ne lui ayant fait aucun mal, *Kiang-yuen* comprit que ce fils, dont elle ne vouloit pas, etoit un enfant que le ciel protégeoit, elle le reprit & l'éleva avec soin. Elle lui donna alors le nom de *Ki*, qui signifie *enfant abandonné*. Devenu grand, *Ki* s'occupa des travaux de la terre. Il engagea la plupart de ses amis & de ceux de sa connoissance à suivre son exemple. Il leur apprit les meilleures manieres de la faire valoir; & la fertilité qu'ils lui donnerent en lui confiant les cinq sortes de grains, les rendit célebres dans tout l'Empire. *Yao* donna à *Ki* le titre de *Sée-noung*, ou d'Inspecteur général de tous les travaux qui ont rapport à la culture de la terre.

Le Fondateur de la troisieme dynastie, dite la dynastie des *Tcheou*, fait remonter son origine jusqu'à lui, & lui donna, en montant sur le trône impérial, le titre de *Heou*; c'est pourquoi il est connu sous le nom de *Heou-tsi*.

XII.

TA-YU, Empereur.

Son nom propre etoit Sée. Il etoit descendant de *Hoang-Ti*, & fils de *Pe-kouen*. Avant qu'il prît les rênes du gouvernement, il eut la douleur de voir mettre à mort celui dont il tenoit la vie, pour s'être négligé dans l'importante commission qu'il eut sous le regne de *Yao* de réparer les dommages causés par le débordement des eaux. Il fut chargé de la même commission, & s'en acquitta plus heureusement que son pere. Pendant treize années entieres, il n'épargna ni soins, ni travaux, ni fatigues, pour venir à bout de son entreprise; & pendant qu'il etoit ainsi occupé, il n'entra pas une seule

fois dans sa maison, quoiqu'il eût passé jusqu'à trois fois devant sa porte.

Il avoit des barques pour les voyages qu'il faisoit par eau, & des chariots pour ceux qu'il faisoit par terre, placés les unes & les autres de distance en distance pour servir au besoin. Il avoit fait faire aussi des especes de traîneaux, dont le fond etoit plat & uni, & que des hommes poussoient par derriere, tandis que d'autres tiroient par devant. Il s'en servoit dans les lieux humides & marécageux. Lorsqu'il etoit obligé de traverser les montagnes, il y grimpoit, au moyen d'une chaussure armée de pointes de fer.

Il fit aussi des canaux pour communiquer d'un endroit à un autre dans les neuf pays qui furent habitables après le déluge; & ces canaux formerent ensuite des rivieres. Il fit aussi des chemins pour communiquer aux neuf principales montagnes.

Après qu'il fut monté sur le trône, il se donna tout entier aux pénibles soins du gouvernement : voulant savoir tout ce qui se passoit dans l'Empire, il fit faire quatre sortes d'instrumens pour être placées à la porte de son palais. Dès que le son de quelqu'un de ces instrumens venoit frapper son oreille, il faisoit entrer celui qui vouloit avoir audience, ou se rendoit lui-même à la porte pour l'entendre.

Il tenoit sa cour à *Ngan-y*, & convoqua une assemblée générale à *Touchan*, où il reçut les hommages & les présens de tous les tributaires de l'Empire. Il fondit neuf vases appellés *Ting*, sur lesquels furent gravées les neuf Provinces qui partageoient alors l'Empire. Il défendit l'usage du vin, parce que, *disoit-il*, cette liqueur etoit capable de porter aux plus grands excès ceux qui en abusoient.

Il ecoutoit avec beaucoup d'attention, & même avec une sorte de respect, ceux qui lui donnoient des avis. Il composa

la musique *Ta-hia*. Enfin après un regne de vingt-sept ans, il mourut dans la centieme année de son âge regretté de tous ses sujets. Un de ses fils, nommé *Ki*, lui succéda l'an avant Jesus-Christ 2197. Quand Ninias, fils de Ninus & de Sémiramis, monta sur le trône d'Assyrie, l'Empire Chinois, qui jusqu'alors avoit été électif, devint héréditaire. *Yu* fut le Fondateur de cette premiere dynastie, dite des *Hia*.

XIII.

TCHENG-TANG, Empereur.

Tcheng-tang, Fondateur de la seconde dynastie, dite la dynastie des *Chang*, ou des *Yn*, étoit descendant à la treizieme génération d'un des Ministres de *Chun*, appellé *Sié*. Pour récompenser le mérite & les services de *Sié*, l'Empereur *Chun* erigea en Principauté le pays de *Chang* dans le *Ho-nan*, & lui en donna l'investiture. Les descendans de *Sié* gouvernerent successivement ce petit Etat jusqu'à *Tcheng-tang*, que la voix unanime, tant des grands que du peuple, plaça à la tête de tout l'Empire.

Outre le nom de *Tcheng-tang*, ce Prince porte encore ceux de *Tien-y*, de *Ly* & de *Tang-ouang*. Il s'appelloit *See* avant que d'être Empereur. A peine fut-il monté sur le trône, qu'un de ses premiers soins fut de faire revivre les anciennes loix, & de rappeller les hommes à la vertu. On rapporte de lui qu'étant un jour à se promener, il apperçut un oiseleur. Il va droit à lui, examine le filet qui etoit grand & à quatre faces. Il coupe trois de ces faces, en laissant seulement la quatrieme, & se tournant du côté de la campagne, comme s'il eût dû être entendu par les oiseaux, il leur adressa ces paroles : *Vous pouvez maintenant voler dans les airs, courir à droite & à gauche, suivant votre bon plaisir ; mais si vous*

vous ecartez, & que vous deveniez nuisibles, il reste encore assez de filet pour vous prendre.

Ces paroles de *Tcheng-tang* adressées en apparence aux oiseaux, mais que ses nouveaux sujets pouvoient s'appliquer & s'appliquerent en effet, furent bientôt répandues de tous côtés. Un Prince des environs, à qui on les rapporta, s'ecria: *Il n'en faut pas douter*, Tang *est un vrai sage, il mérite de gouverner l'Empire & l'Univers.* Ce Prince ne fut pas, parmi les etrangers, le seul qui admira les vertus de *Tcheng-tang*, les quarante Royaumes qu'on connoissoit alors, avoient pour lui la plus profonde vénération.

Sous le regne de *Tcheng-tang*, c'est-à-dire entre l'an avant Jesus-Christ 1766 & 1754, l'Empire fut affligé d'une sécheresse qui dura sept années de suite. Le Tribunal des Rits déclara qu'il falloit faire des prieres, & offrir des sacrifices pour appaiser le Ciel. *Je prierai, j'offrirai des sacrifices*, dit *Theng-tang, pour appaiser le Ciel en faveur de mon peuple, je serai en même temps sacrificateur & victime. Je suis le seul coupable, je dois être le seul immolé.* Il coupa ses cheveux & ses ongles, il couvrit son corps de plumes blanches, & de poils de quadrupedes; montant ensuite sur son char qui étoit simple & sans peintures, & auquel il avoit fait atteler des chevaux blancs, il se fit conduire dans un lieu nommé *Sang-lin*. Arrivé au pied de la montagne, il descend de son char, se prosterne la face contre terre, & se relevant ensuite, il s'accuse devant le Ciel, & en présence des hommes,

1°. D'avoir eu de la négligence à instruire ses sujets.

2°. De ne les avoir pas fait rentrer dans le devoir lorsqu'ils s'en etoient ecartés.

3°. D'avoir fait des palais trop superbes, & d'autres dépenses superflues en bâtimens.

4°. D'avoir eu trop de femmes, & d'avoir eu trop de tendresse pour elles.

5°. D'avoir pouſſé trop loin la délicateſſe pour les mets de ſa table.

6°. Enfin d'avoir trop ecouté les flatteries de ſes favoris & de quelques grands de ſa cour.

A peine eut-il fini l'humble confeſſion de ſes fautes, que le ciel, de ſerein qu'il etoit auparavant, ſe couvrit tout-à-coup, & fit tomber ſur la terre une pluie des plus abondantes; dont elle fut ſuffiſamment abreuvée pour reprendre ſa premiere fertilité.

Tcheng-tang fit exploiter une mine de cuivre au pied de la montagne *Tchouang-chan.* De ce cuivre il fit faire des pieces de monnoie, qui furent diſtribuées au peuple.

Il compoſa la muſique *Ta-hou*, & mourut regretté de tous ſes ſujets. Son petit-fils *Tay-kia* lui ſuccéda l'an avant Jéſus-Chriſt 1753. Trois ans après que le Peuple de Dieu eut eté réduit en ſervitude pour la ſeconde fois.

X I V.

Y-YN, Miniſtre.

Son nom-propre etoit *Tſi.* Il deſcendoit de *Li-mou*, qui fut miniſtre ſous *Hoang-ti*, & naquit à *Koung-ſan-tcheng.* Quand il fut grand, il ſe tranſporta près des bords de la riviere *Y-choui*, dont il voulut porter lui-même le nom en ſe faiſant appeller *Y.* On lui donna pour ſurnom *Tcheng*, qui ſignifie *qui a de la droiture, qui eſt vrai & ſincere*, &c. Il labouroit la terre dans les campagnes de *Yeou-hing*, lorſque *Tcheng-tang* lui envoya des préſens & une eſpece d'ambaſſade en forme, pour le prier de venir l'aider à gouverner ſon peuple, & à mettre le bon ordre dans ſes Etats. *Y-yn* ſe rendit aux ſollicitations de *Tcheng-tang*, & eut la meilleure part au

gouvernement. *Tcheng-tang*, alors Prince de Chang, déploroit en secret le triste sort des sujets de l'Empire sous le regne d'un Prince tel que le barbare *Kié-koui*. Il exhorta *Y-yn* à travailler de toutes ses forces, pour faire rentrer l'Empereur dans le chemin que ses ancêtres lui avoient tracé. Il lui donna pour cela la qualité de son Envoyé, & le fit partir pour la Cour impériale ; mais *Kié-koui* étoit trop endurci dans le crime, pour respecter encore la vertu & pour faire cas de ceux qui la pratiquoient. Il renvoya *Y-yn* qui, de retour chez *Tcheng-tang*, y continua son premier emploi.

Dans ce tems-là le Prince de *Tchou*, nommé *Ko-pé*, négligeoit entiérement ses devoirs, & en particulier les sacrifices. *Tcheng-tang* & *Y-yn* se mirent à la tête de quelques troupes, combattirent le Prince de *Tchou*, & remporterent sur lui une pleine victoire.

Peu de tems après cette premiere expédition, les sujets de l'Empire ne pouvant plus supporter le joug que le cruel *Kié-koui* ne cessoit d'aggraver sur eux, le secouerent enfin, & appellerent le sage *Tcheng-tang* pour les gouverner. Il fallut combattre encore, & *Kié-koui* fut entiérement défait. Devenu Empereur, *Tcheng-tang* voulut que *Y-yn* fût son premier Ministre.

X V.

FOU-YUÉ, Ministre.

Ou-ting, second Empereur de la seconde dynastie, eut un songe dans lequel il vit un Sage, que le Ciel lui destinoit pour être son Ministre, afin que, par son moyen, il pût faire revivre le bon gouvernement de *Yao*, de *Chun* & de

Tcheng-tang. A ſon réveil, l'Empereur fit peindre le Sage qu'il avoit vu, en donnant les principaux traits qui pouvoient ſervir à le faire reconnoître. On chercha dans tout l'Empire un homme qui reſſemblât à ce portrait. On le trouva travaillant actuellement à la corvée pour les réparations de la digue de *Fou-yen.* On le conduiſit à la Cour ; & l'Empereur s'écria en le voyant : *C'eſt lui que j'ai vu en ſonge ; c'eſt lui-même.* Le Sage ne fut pas déconcerté par l'appareil du trône, il parut être à ſa place ; & par ſes réponſes à toutes les demandes qu'on lui fit ſur les objets les plus importans de la politique, il donna des preuves d'une ſageſſe conſommée, qui firent conclure à *Ou-ting* que c'étoit véritablement là le Sage que le Ciel lui deſtinoit. Il le nomma dès-lors ſon premier Miniſtre ; & en le priant de ne pas refuſer cet emploi, il lui promit que de ſon côté il feroit toujours docile à ſes avis, & n'entreprendroit jamais rien ſans l'avoir conſulté.

Fou-yué ſe chargea du peſant fardeau du miniſtere, mit tous ſes ſoins à procurer la gloire de l'Empire, & à faire le bonheur des peuples, de ſorte qu'en très-peu de temps on crut être gouverné par les Sages de la haute antiquité.

Il s'appelloit d'abord du ſimple nom de *Yué* ; il prit, étant Miniſtre, le ſurnom de *Fou*, qui ſignifie, *Aſſiſtant du Prince, celui qui fait les fonctions de maître envers les enfans du Souverain.*

X V I.

TCHEOU, OUEN-OUANG, Roi de Si-pé.

Le nom propre de *Ouen-ouang* etoit *Tchang-pé*, & ſon ſurnom *Ki.* Il deſcendoit de *Hoang-ti* par *Heou-ki.* Son pere *Ki-li* & ſa mere *Tay-jin* employerent tous leurs ſoins pour

l'élever dans la vertu ; ils y réussirent au-delà même de leur espérance ; *Ouen-ouang* a eté sans contredit un des plus sages Princes qu'ait eu la Chine.

Il gouverna le petit Etat, qui etoit héréditaire dans sa famille, avec une entiere satisfaction non-seulement de ses propres sujets, mais encore de ceux des Etats voisins. Quarante Royaumes se soumirent à lui, & les Princes qui les gouvernoient reçurent avec plaisir les loix qu'il voulut bien leur donner. Les sujets même de l'Empire indignés contre *Tcheou*, le dernier des Empereurs de la seconde dynastie, se réfugioient chez lui, dans l'intention d'en faire leur Empereur, après avoir détrôné celui qui remplissoit alors si mal le trône. *Allons*, disoient-ils, *chercher la sagesse, la justice & les vertus chez* Ouen-ouang.

Ouen-ouang fut accusé auprès de l'Empereur d'avoir osé faire les cérémonies funebres sur le tombeau d'un sage Ministre que ce Prince barbare avoit fait mettre à mort. On le saisit de sa personne, & on l'enferma dans une etroite prison à *Keou-ly*. Ce fut pendant sa détention qu'il fit des commentaires sur les *Koa-fou-hi*. Ces commentaires ont eté conservés, & ont mérité l'estime de Confucius & l'admiration de la postérité.

Délivré de sa prison, il appaisa les différends qui s'etoient elevés entre les Rois de *Yu* & de *Na*. Le tyran *Tcheou* avoit fait construire une colonne de cuivre creuse en-dedans ; il la faisoit remplir de charbons ardens, & se faisoit un plaisir barbare de la faire embrasser de force à ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. *Ouen-ouang* offrit à l'Empereur sa terre de *Si-to*, pour obtenir qu'il ne fît plus usage de la colonne, & qu'il la détruisît. Ce qui lui fut accordé. *Tcheou* le gratifia outre cela d'un arc & d'une hache ; ce qui, dans ces tems-là, signifioit qu'il lui accordoit le droit de faire la

paix ou la guerre, indépendamment de l'autorité de l'Empereur.

Ouen-ouang se retira dans son Royaume, où il passa le reste de ses jours dans la pratique de toutes les vertus. Enfin après un regne de cinquante ans, il mourut dans la quatre-vingt-dix-septieme année de son âge. C'est le pere du fameux *Ou-ouang*, Fondateur de la troisieme dynastie des Empereurs Chinois, dite la dynastie des *Tcheou*.

Ouen-ouang etoit contemporain de Samuel, Prophete, Juge & Gouverneur du Peuple de Dieu.

XVII.

TAY-KOUNG, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Kiang*, & son nom propre *Chang*. On l'appelloit aussi *Tsi-ya*.

Un jour qu'il s'amusoit à pêcher, près de la source du *Tsi*, il trouva un fragment de pierre de *Yu*, sur lequel etoient gravés ces mots : Tcheou *recevra l'ordre du Ciel, &* Lu *sera son Ministre. Recevoir l'ordre du Ciel*, en style Chinois, c'est devenir Empereur. *Lu* est un des noms de *Tay-koung*. Quelque temps après, *Ouen-ouang* voulut faire une partie de chasse, il consulta les sorts en supputant par les *Koua*. Les sorts lui firent entendre *qu'il ne rencontreroit ni dragon, ni léopard, ni tigre, ni ours ; mais qu'il trouveroit un Sage capable d'être le Ministre d'un grand Prince.* Sur cette indication, *Ouen-ouang* se met en chemin. Non loin de la riviere *Koui-choui*, il apperçut un homme dont l'air vénérable le frappa. *C'est-là peut-être*, dit-il en lui-même, *le Sage que le Ciel me destine.* Il s'arrête, salue l'inconnu, & apprend qu'il se nomme *Tsi-ya* : *Maître*, lui dit le Prince, *quand on s'amuse*

à pêcher, qu'est-ce qui fait le plus de plaisir ? Seigneur, lui répondit *Tsi-ya*, *le Sage est content de tout, parce qu'il a toujours ce qu'il souhaite ; mais l'homme ordinaire n'est guere satisfait que lorsqu'il obtient ce pourquoi il travaille. Ouen-ouang* fit encore plusieurs questions auxquelles *Tsi-ya* répondit avec la même sagesse. *C'est vous que je cherchois*, dit-il au Sage en finissant, *oui c'est vous ; il ne faut pas que je vous laisse echapper : montez dans mon char & venez, venez dans ma Cour occuper la premiere place après moi. Moi-même je vous attendois*, répondit *Tsi-ya*, *pourquoi refuserois-je de vous suivre?* Il monte à l'instant dans le char, & suit le Prince dans son palais. *Ouen-ouang* le reconnut publiquement pour son Maître, le déclara son premier Ministre, & lui donna en propre la terre de *Lu*. C'est de-là qu'est venu le nom de *Lu-chang* qu'on lui donne quelquefois. Il l'eleva encore à la dignité de *Koung*, & voulut qu'on l'appellât *Tay-koung*, comme qui diroit, *le premier Comte, le grand Comte, le Comte par excellence*, &c. C'est par les secours de ce grand homme que les *Tcheou* firent fleurir leur Royaume ; c'est parce qu'ils furent eclairés de ses lumieres qu'ils etablirent de si belles loix, & qu'ils parvinrent enfin à gouverner l'Empire.

Tay-koung est Auteur d'un Ouvrage sur l'Art Militaire, intitulé *Lou-tao*, c'est-à-dire les six points de réunion de la science de la guerre, pour le bon gouvernement d'un Etat. C'est-là le sens qu'on donne au caractere *Tao*.

Si ce livre n'est pas véritablement de *Tay-koung*, il est probablement de quelque Lettré du tems des *Tcheou*, qui a ramassé les préceptes de ce grand homme tels qu'on les débitoit alors. On ne peut douter que le *Lou-tao* ne soit un amas de fragmens très-anciens. Il est encore aujourd'hui entre les mains de tout le monde, & jouit de l'estime universelle. *Tay-koung* vivoit du temps de Samuel.

XVIII.

TCHEOU, OU-OUANG, Empereur.

Ou-ouang, Fondateur de la dynaſtie des *Tcheou*, qui eſt la troiſieme de celles qui a occupé le trône Chinois, deſcendoit à la ſeizieme génération du fameux *Heou-ki* ou *Heou-tſi* (car il ſe dit des deux façons). Sa mere *Kiang-yuen*, la principale des épouſes de *Ty-kou*, le fit expoſer d'abord après ſa naiſſance. Il etoit le ſecond des fils de *Ouen-ouang*, ſon nom propre etoit *Ki-fa*. Il ſuccéda à ſon pere, & fut pendant treize ans Roi ou Prince de *Si-pé*. Les Grands de l'Empire qui venoient ſe réfugier chez lui, pour y trouver un aſyle contre les fureurs de *Tcheou-ſin*, lui perſuaderent de prendre les armes pour détruire un monſtre qui déshonoroit l'humanité. *Ou-ouang* aſſigna *Men-tſing* pour le rendez-vous général des troupes qu'il devoit commander. Il s'y trouva juſqu'à huit cens Princes. L'Empereur *Tcheou-ſin* ayant appris ce qui ſe tramoit contre lui, leva une armée de ſept cens mille hommes qu'il envoya contre *Ou-ouang*; mais cette formidable armée, au lieu de combattre, rendit les armes. Le tyran ſe voyant abandonné, ſe réfugia dans la capitale, s'enferma dans ſon palais, & y fit mettre le feu. Les Grands proclamerent *Ou-ouang* Empereur, & le reconnurent pour leur légitime Souverain avec les cérémonies accoutumées.

Après la mort de *Tcheou-ſin*, le nouvel Empereur alla d'abord à *Po-tcheou* dans le pays de *Tang*. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*. A peine y fut-il arrivé que de ſon char même dont il n'etoit pas encore deſcendu, il aſſigna à un des deſcendans de *Hoang-ty* le pays de *Kié*, dans le *Ho-nan*, à titre de ſouveraineté; il donna à un des deſcendans de *Yao* le pays de *Tchou*, dans le *Hou-koang*; & à

un des descendans de *Chun* le pays de *Tchen*, qui faisoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*. Il descendit ensuite de son char, & assigna la Principauté de *Ki* pour servir d'appanage aux descendans du grand *Yu*, & la Principauté de *Soung* pour les descendans du sage *Tcheng-tang*. Il se transporta ensuite dans le lieu où etoit le tombeau de l'illustre *Pi-kan*, à qui le barbare *Tcheou-sin* avoit fait arracher le cœur pour le punir des avis salutaires qu'en sage Ministre il n'avoit pas craint de lui donner. Là il fit les cérémonies funebres en présence de toute sa Cour. Il délivra *Ki-tsée*, autre sage Ministre de *Tcheou-sin*, de la prison où il etoit renfermé. Il lui donna une des premieres dignités de l'Empire en l'exhortant à en remplir les devoirs, comme avoient fait autrefois ses ancêtres sous *Tchen-tang*, & les autres grands Empereurs de sa dynastie.

Ou-ouang s'adressant ensuite au peuple, lui parla à-peu-près en ces termes : *Vous êtes aujourd'hui mes sujets ; je ne prétends pas que vous vous conduisiez comme vous l'avez fait du temps de* Tcheou-sin, *dont vous suiviez le mauvais exemple. C'est moi que vous devez désormais prendre pour modele, puisque c'est de moi que vous devez recevoir des loix ; & vous, Mandarins & Officiers de tous les Ordres, remplissez à la rigueur toutes les obligations attachées à vos différens emplois. Dès-à-présent je vous assigne pour vos gages & appointemens le double de ce que vous perceviez ci-devant.* Après avoir reglé les affaires & donné ses ordres à *Po-tcheou*, il passa le *Hoang-ho*, & se transporta du côté de l'Occident. Il renvoya tous les chevaux qui lui etoient désormais inutiles, & les fit conduire sur la montagne *Hoa-chan*, qui est au Nord du fleuve. Les bœufs & les autres bêtes de somme qu'on employoit durant la guerre à traîner les chariots, ou à porter les bagages, furent envoyés à *Tao-lin*, pour se refaire des

fatigues

fatigues passées. Les cuirasses & les chars armés en guerre furent enfermés dans des magasins. Les lances & les boucliers furent enveloppés dans des peaux de tigre. Tout cela se fit pour persuader au peuple qu'il etoit sans défiance, & qu'il ne pensoit qu'à jouir désormais des avantages précieux de la paix.

Ceux d'entre les Officiers qui s'etoient le plus distingués par leur valeur & leur fidélité à son service, furent faits Souverains, sous le titre de *Kien-kao*, titre qui revient à celui de *brave par excellence*. Il erigea des Principautés particulieres en faveur de ses freres, & de tous ceux qui, sans combattre, s'etoient distingués par leur sage administration au dedans. Il licencia ses troupes, à la charge seulement de s'exercer, de temps en temps, à lancer un trait contre un but particulier dont il donna la forme. Il voulut qu'on déposât l'epée, qu'on quittât les habits de cérémonie, & l'espece de masse que les Magistrats portoient en main pour se faire respecter. Il etablit de nouvelles cérémonies, & de nouvelles marques de décoration. L'exactitude avec laquelle il faisoit les cérémonies en l'honneur de ses ancêtres, inspirerent au peuple l'amour & le respect des parens.

Il appella tous les Princes ses tributaires, tant ceux de la nouvelle création, que ceux qui jouissoient déja de l'honneur de la souveraineté, avant qu'il ne fût lui-même Empereur, & les instruisit de leurs obligations envers tous ceux qui leur etoient soumis. Il voulut en leur présence faire la cérémonie du labourage de la terre ; & en leur donnant lui-même l'exemple des vertus qu'il recommandoit aux autres, il se fit aimer & respecter dans tout l'Empire.

Il assigna un lieu particulier pour y entretenir les trois sortes de vieillards, c'est-à-dire, les vieillards vertueux, les vieillards savans, & les vieillards auxquels on n'avoit rien

à reprocher. Il aſſiſtoit une fois l'année au feſtin de cérémonie qu'on leur donnoit ; il retrouſſoit ſes manches & aidoit à les ſervir : il commençoit à dépecer les viandes ; il donnoit à chacun des vieillards quelques aſſaiſſonnemens, comme s'il eût voulu par-là aiguiſer leur appétit, & leur portoit lui-même à boire ; enfin, il ne craignoit pas d'avilir la dignité impériale en commençant lui-même une danſe, pendant laquelle il tenoit en main le *Kan*. Tout cela ſe faiſoit en préſence des Rois tributaires & des Grands de l'Empire, pour leur donner l'exemple de ce qu'ils devoient faire à l'égard de ceux qui leur etoient ſoumis.

La doctrine de *Ou-ouang* ſe répandit dans les quatre parties du monde, c'eſt-à-dire dans toute la Chine. Il fut l'imitateur fidele des vertus de ſon pere, honora *Lu-chang* comme ſon maître, & traita *Tcheou-koung* ſon frere, comme ſon egal ſur le trône. Les Cérémonies qu'il etablit, releverent la majeſté de l'Empire. Il compoſa une nouvelle Muſique ; il changea l'ordre du Calendrier ; de façon que la lune qu'on comptoit alors la onzieme, fut priſe pour être la premiere de l'année. Enfin, après un regne de ſept ans, il mourut à la quatre-vingt-douzieme année de ſon âge, l'an avant J. C. 1116, cinq ans après que Saül eut commencé de régner, conjointement avec Samuel, ſur le peuple de Dieu. Son corps fut dépoſé dans le pays de *Py*.

XIX.

TCHEOU-KOUNG, Miniſtre.

Tcheou-koung avoit pour nom propre *Ki-tan*. Il etoit fils de *Ouen-ouang*, & frere cadet de *Ou-ouang*, fondateur de la Dynaſtie des *Tcheou*. Il montra dès ſon enfance une vertu

peu commune, & les leçons de *Tay-koung*, dont il fut profiter, en firent un des plus ſages Princes & des plus habiles dans l'art du gouvernement.

Ou-ouang ſon frere, en montant ſur le trône de l'Empire, le choiſit pour ſon premier Miniſtre, & le traita toujours comme s'il eût eté ſon egal ſur le trône. Mais *Tcheou-koung* ne ſe ſervit de ſon crédit & de ſes lumieres que pour faire fleurir l'Etat. Il rétablit & perfectionna les Cérémonies & la Muſique, qui avoient beaucoup déchu ſous les derniers Empereurs de la dynaſtie précédente: il fit un nouveau Code, établit de nouveaux Rits, adoucit de plus en plus les mœurs du peuple, & n'oublia rien pour lui procurer l'abondance & la félicité. Ce fut à ſes ſoins que la Dynaſtie des *Tcheou* fut redevable de tout ſon luſtre, parce que ce fut lui qui fonda leur maniere de gouverner ſur la vertu, dirigée par l'amour qu'un Souverain doit avoir pour ſes ſujets.

Tcheou-koung avoit un nommé *Pé-kin*, à-peu-près de même âge que celui des fils de *Ou-ouang*, & qui fut enſuite Empereur ſous le nom de *Tcheng-ouang*. Quand celui-ci faiſoit quelque faute, *Tcheou-koung* corrigeoit ſon propre fils en préſence du coupable, en diſant que c'etoit à cauſe de ſes mauvais exemples qu'un Prince deſtiné à gouverner les hommes s'etoit ainſi echappé. La correction n'en faiſoit que mieux ſon effet ſur les deux jeunes Princes. *Ou-ouang* nomma, en mourant, ſon fils *Tcheng-ouang* pour être ſon ſucceſſeur, & *Tcheou-koung* ſon frére pour être le tuteur du jeune Prince, & Régent de l'Empire pendant la minorité.

Tcheou-koung continua comme il avoit commencé; il mit tous ſes ſoins à bien inſtruire ſon neveu; & dès qu'il le crut en etat de gouverner par lui-même, il lui remit toute l'autorité, ne ſe réſervant pour toute prérogative que la liberté

de pouvoir lui faire des repréſentations, quand la gloire de l'Empire & le bien des peuples l'exigeroient. Ce fut pendant la Régence de *Tchéou-koung* que s'introduiſit la coutume de donner audience aux Princes tributaires, avec tout l'appareil de la majeſté impériale.

La ſageſſe, la fidélité, le déſintéreſſement, l'amour du bien public, & les autres belles qualités de *Tcheou-koung* ſont encore aujourd'hui le modele qu'on propoſe à imiter aux Souverains, & à leurs Miniſtres. On ne ceſſe de rappeller, avec les plus brillans eloges, l'action mémorable par laquelle il offrit ſa propre vie en ſacrifice pour racheter celle de *Ou-ouang* ſon frere, qui étoit dangereuſement malade. On ne rappelle pas avec moins de complaiſance les inſtructions qu'il donna à *Pé-kin* ſon fils, lorſqu'il l'envoya ſe mettre en poſſeſſion de la principauté de *Lou*, dont l'Empereur venoit de lui donner l'inveſtiture: *Allez, mon fils*, lui dit-il, *allez fixer votre ſéjour chez les peuples que le Fils du ciel veut bien confier à vos ſoins; ſoyez leur ami plutôt que leur Prince; ſoyez leur pere plutôt que leur Souverain. Inſtruiſez-les, aimez-les, ſoulagez-les dans leurs peines, conſolez-les dans leurs afflictions. Que leurs intérêts ſoient les vôtres; que votre ſatisfaction ſoit la leur. Soyez-leur acceſſible en tout temps: nul prétexte, nulle affaire qui vous ſoit propre ne doit jamais vous empêcher de les écouter. Votre plus grande affaire, votre affaire unique doit être de leur rendre juſtice quand ils s'adreſſeront à vous pour l'obtenir; & la voie qui pourra les conduire juſqu'à vous doit leur être ouverte en tout temps. Je puis me citer à vous pour exemple: je ſuis votre pere, & vous êtes mon fils bien aimé. Combien de fois ne m'avez-vous pas vu interrompre mes occupations les plus graves, pour donner audience à ceux qui avoient beſoin de moi? Combien de fois ne me ſuis-je pas levé avant l'heure, couché plus tard que je n'aurois ſouhaité, & pris mes*

repas à la hâte, pour ne pas différer à un autre temps ce que je pouvois faire alors en m'incommodant un peu? Faites-en de même, mon fils; vos peuples seront heureux, & leur bonheur rejaillira sur vous, &c. C'est aux sages réglemens que fit ce Prince, pendant son ministere sous *Ou-ouang* son frere, pendant sa régence sous *Tcheng-ouang* son neveu, que les Historiens attribuent les 867 années du regne qu'a eu la Dynastie des *Tcheou*. *Tcheou-koung* vécut jusqu'à l'âge de cent ans. Après sa mort, *Tcheng-ouang* son neveu lui fit elever un tombeau à côté de celui de *Ou-ouang*: il lui fit rendre tous les honneurs funebres qu'on rend aux Empereurs. On porta le deuil dans tout l'Empire; par-tout on pleura sur lui comme on pleure sur un pere; & il n'y eut pas jusqu'aux etrangers qui donnerent des marques publiques de leur douleur.

Il faut avouer que ce Prince a été un des plus grands hommes que la Chine ait jamais produits. Il réunissoit dans sa personne les qualités de grand général, de politique habile, de sujet fidele, de législateur eclairé; il fut même grand Géometre, & grand Astronome, par rapport au temps & au pays où il vivoit. Son mérite si universellement reconnu, si généralement applaudi, ne le mit pas toujours à couvert des traits empoisonnés de l'envie; il eut ses disgraces & ses revers. *Tcheng-ouang*, son neveu, se laissa persuader que ses vues s'etendoient jusqu'au trône, dont on lui dit qu'il vouloit le faire descendre pour s'y placer lui-même; & en conséquence, il le dépouilla de ses emplois & l'eloigna de la Cour.

La grandeur d'ame de *Tcheou-koung* ne se démentit pas dans ces circonstances critiques. S'il eût eté capable de ce dont on le soupçonnoit, rien n'etoit plus aisé pour lui que de l'exécuter. Les gens de guerre etoient à sa disposition; il avoit l'affection du peuple & de tous les Ordres de l'Etat; il etoit

frere du grand *Ou-ouang*, & le compagnon fidele de ses glorieux exploits; il n'avoit qu'à vouloir. Mais satisfait du témoignage qu'il se rendoit à lui-même d'avoir toujours agi sans intérêt propre comme sans ambition; & de n'avoir jamais eu d'autres vues que la gloire de son maître & le bien de l'etat; sa magnanimité lui fit etouffer jusqu'au moindre sentiment de vengeance ou d'indignation. Il ne chercha point à se justifier; il ne donna pas même des marques de mécontentement. Il se disposoit à couler le reste de ses jours dans le sein de la philosophie, lorsque *Tcheng-ouang*, honteux d'avoir soupçonné d'infidélité & de peu d'attachement à sa personne, le plus fidele & le plus affectionné de ses sujets, le rappella avec honneur, lui rendit ses dignités & lui confia de nouveau tout le détail du Gouvernement. Il avoit reçu sa disgrace sans en être emu : il reçut egalement sans s'emouvoir les nouvelles faveurs dont on le combloit. A la premiere nouvelle qu'il en eut, & sans attendre des ordres réitérés, il se rendit à la Cour, & se remit à la tête des affaires, comme s'il fût revenu de sa maison de plaisance ou de quelque voyage de plaisir. Il n'appartient qu'aux grandes ames d'apprécier ce que vaut une action de cette nature. Je ne suis pas surpris que les Chinois parlent encore aujourd'hui du grand *Tcheou-koung* avec une admiration qui tient de l'enthousiasme.

X X.

LAO-TSÉE, Philosophe.

Quoique ce Philosophe ne soit regardé par les Lettrés Chinois que comme un Sectaire, qui a corrompu la véritable doctrine du *King*, il est cependant mis au rang des grands hommes, parce qu'on a pour maxime ici qu'il faut être véri-

tablement un grand homme, pour venir à bout de se soumettre d'autres hommes & de leur donner des loix. Il naquit dans le royaume de *Tchou*, qui occupoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la province du *Hòu Koang*, le quatorzieme jour de la neuvieme lune de la troisieme année du regne de *Ting-ouang*, vingt-unieme Empereur de la dynastie des *Tcheou*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 604, lorsque Nabuchodonosor, surnommé *le grand*, monta sur le trône de Babylone, à la place de son pere Nabopalassar, auquel il succédoit. Le nom de sa famille etoit *Ly*; il avoit pour nom propre *Eulh*, & pour surnom *Pê-yang*. *Tsee*, *Tan*, *Jan-kiun*, &c. sont différens noms qu'on lui donna après sa mort.

On n'est pas trop au fait de ce qui le regarde, parce que la vie qu'il mena fut cachée & presque toujours solitaire. Ce qu'en disent ses disciples & ses sectateurs, paroît avoir eté inventé après coup, pour célébrer un homme dont la mémoire leur etoit chere, & dont ils vouloient etablir la réputation à l'egal de celle de Confucius qui, d'un consentement unanime, a eté reconnu pour le Philosophe de la nation. Je ne dirai ici que ce qu'en rapporte l'Histoire, & ce qu'elle en rapporte se réduit à ce peu de mots. Lao-tsée *etoit grand observateur des usages qui furent etablis par la dynastie des* Tcheou.

Il etoit plus âgé de cinquante-quatre ans que Confucius; ainsi sa réputation etoit toute faite, & il en jouissoit lorsque Confucius vint au monde : cependant les Historiens de Confucius & ceux de *Lao-tsée* disent que ces deux Philosophes se sont vus & se sont entretenus une fois ensemble. Voici comment ils racontent la chose.

Confucius ayant oui, dans bien des occasions, faire l'eloge de *Lao-tsée*, voulut connoître par lui-même quel etoit cet homme extraordinaire. Il se transporta dans le lieu où il

faiſoit ſon ſéjour, & l'interrogea ſur le fond de ſa doctrine. Au lieu de lui répondre, *Lao-tſée* reprocha à Confucius qu'il etoit trop répandu au dehors; que la conduite qu'il tenoit ſentoit le faſte & dénotoit la vanité, & que le grand nombre de ſes diſciples etoit plus propre à entretenir l'orgueil dans ſon cœur, qu'à y faire naître ou à y nourrir l'amour de la ſageſſe. *Le ſage*, lui dit-il, *aime l'obſcurité : loin d'ambitionner les emplois, ils les fuit. Perſuadé qu'en terminant ſa vie, l'homme ne laiſſe après ſoi que les bonnes maximes qu'il aura débitées, à ceux qui etoient en etat de les retenir & de les pratiquer, il ne ſe livre pas à tout venant; il etudie les temps & les circonſtances. Si les temps ſont bons, il parle; s'ils ſont mauvais, il ſe tait. Celui qui eſt poſſeſſeur d'un tréſor le cache avec ſoin, de peur qu'on ne le lui enleve: il ſe garde bien de publier par-tout qu'il l'a en ſa diſpoſition. Celui qui eſt véritablement vertueux ne fait pas parade de ſa vertu; il n'annonce pas à tout le monde qu'il eſt vertueux. Voilà tout ce que j'ai à vous dire; faites-en votre profit.*

Lao tſée eut raiſon de n'en pas dire davantage; car c'eſt là tout le fond de ſa doctrine. Il ſeroit à ſouhaiter que Confucius eût dit ſon ſentiment un peu plus clairement qu'il ne fit, après cette entrevue, ſur des maximes dont le vrai & le faux confondus enſemble ne peuvent qu'inſpirer une fauſſe ſageſſe à ceux qui réduiroient indifféremment l'un & l'autre en pratique. Mais toute la réponſe qu'il fit à ſes Diſciples, lorſqu'ils l'interrogerent ſur le compte d'un homme qu'il avoit eté ſi curieux de connoître par lui-même, eſt celle-ci. *J'ai vu* Lao-tſée, *il reſſemble au dragon.* Ce peu de mots a eté différemment interprété, en bien & en mal, ſuivant qu'on etoit diſpoſé pour ou contre le ſujet. *Lao-tſée* voyant que l'Empire alloit en décadence, & que la Dynaſtie des *Tcheou* commençoit à chanceler ſur le trône, prit le parti de vivre encore plus

retiré

KOUNG-TSÉE, ou CONFUCIUS, Philosophe.

retiré qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Il alla à *Han-kouan* pour s'y cacher. Le Mandarin du lieu l'y reçut bien, & lui dit: *vous voulez vivre en solitaire, je ne m'y oppose point; mais dans votre solitude, occupez-vous à quelque chose d'utile. Composez quelque Ouvrage dans lequel les principes de votre doctrine soient clairement expliqués.* Le Philosophe lui en fit la promesse & s'en acquitta; il composa le *Tao-té-king*, c'est-à-dire, *le livre de la doctrine & de la vertu.* Cet Ouvrage n'est pas tel aujourd'hui qu'il etoit au sortir des mains de son auteur. On prétend que ses disciples & ses sectateurs y ont inséré, en divers temps, bien des maximes pernicieuses qui n'etoient pas dans l'original. Quoi qu'il en soit, après qu'il eut fini son Ouvrage, *Lao-tsée* sortit de *Han-kouan*, & s'eclipsa tout-à-coup, sans qu'on ait jamais pu savoir où il se retira, ni ce qu'il devint.

Les Sectateurs de *Lao-tsée* sont encore aujourd'hui très-nombreux à la Chine. On les connoît sous le nom de *Tao-sée.* Leur doctrine n'est pas tout-à-fait telle que le dit le Pere du Halde. Il est probable que ce Pere a tiré lui-même les conséquences & les a ensuite erigées en principes de la doctrine.

XXI.

KOUNG-TSÉE, Philosophe.

Koung-tsée, qu'il a plû à nos Européans d'appeller Confucius, avoit pour nom propre *Kieou*, & pour surnom *Tchoung-ni.* Ses ancêtres etoient originaires de la principauté de *Soung*, qui comprenoit depuis les confins de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Ho-nan*, jusqu'au *Kiang-nan.* Son pere s'appelloit *Chou-leang-hé*, & sa mere *Yen-ché.* Il naquit à la onzieme lune de la vingt-deuxieme année du regne de *Siang-koung*, Roi

de *Lou*, c'eſt-à-dire, au mois de Décembre de l'an 551 avant J. C. Il travailla avec ardeur à faire fleurir la vertu, la ſaine doctrine & les bonnes mœurs. Il parcourut la plupart des petits Royaumes qui partageoient alors l'Empire, & fit un grand nombre de diſciples; on en compte juſqu'à trois mille, mais il n'y en eut que ſoixante-douze qui ſurent expliquer & qui entendirent parfaitement quelqu'un des ſix Arts, & douze ſeulement qui furent conſtamment attachés à ſa perſonne, & qui ont mérité le ſurnom de ſages.

Après avoir paſſé par différens emplois, *Koung-tſée*, âgé de ſoixante-huit ans, ſe retira dans ſa patrie, où il employa le peu d'années qui lui reſtoient encore à vivre, à faire des gloſes ſur le *Li-ki*, à purger le *Ché-king* de bien des pieces apocryphes ou indécentes qu'on y avoit inſérées, & à donner une explication des *Koua* de *Fou-hi*. Enfin, ſe voyant prêt à terminer ſa carriere, & perſuadé qu'il n'avoit oublié aucun des moyens qui dépendoient de lui, pour faire connoître & pratiquer la vertu, il attendit ſans inquiétude le moment de ſa mort, qui arriva à la quatrieme lune de la ſeizieme année du regne de *Ngai-koung*, Roi de *Lou*, c'eſt-à-dire l'an avant J. Ch. 478. Il etoit alors dans la ſoixante-treizieme année de ſon âge.

Confucius n'eut qu'un fils auquel il ſurvécut; il s'appelloit *Koung-ly*, & autrement *Pé-yu*; mais de *Pé-yu* ſortit le fameux *Tſée-ſée*, qui, ſur les maximes de ſon aïeul, compoſa le livre du *juſte milieu*; en Chinois, *Tchoung-young* (1).

Sur les mêmes maximes, *Tſeng-tſée* publia le *Ta-hio* ou *la grande doctrine* (2); & ſes autres diſciples ayant fait un choix des ſentences & diſcours familiers de leur maître, en

(1) La Traduction de cet Ouvrage eſt imprimée dans le *Tome I* de ces Mémoires.

(2) La Traduction de cet Ouvrage eſt auſſi imprimée dans le même volume.

composerent ce qu'on appelle le *Lun-yu.* Confucius avoit rédigé lui-même le *Chou-king*, & composé les annales du Royaume de *Lou*, intitulées *Tchun-tsieou* (3). Je donnerai la vie de ce Sage, dans laquelle on verra plus particuliérement ce qui le regarde. En attendant, on peut se contenter du peu que j'en dis ici.

X X I I.

KIU-PING, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Kiu*, & son nom propre *Ping.* Il prit pour surnom *Yuen*; delà vient qu'on l'appelle indifféremment *Kiu-ping* & *Kiu-yuen.* Il etoit de même sang que le Roi de *Tchou* (*Hoai-ouang*), sous le regne duquel il fut mis à la tête des affaires.

Il s'etoit adonné de bonne heure à l'etude, & y avoit si bien réussi, qu'il fut regardé comme un des plus savans hommes de son siecle. Il avoit, outre cela, une eloquence naturelle qui le faisoit admirer de tout le monde. Il ecrivoit bien, & avec beaucoup de facilité. C'etoit lui qui répondoit à toutes les lettres des Gouverneurs de Province, & autres Officiers qui etoient hors de la Capitale, & qui leur intimoit les ordres du Souverain, avec un discernement & une sagesse qui lui acquirent l'estime universelle, & toutes sortes d'honneurs & de bienfaits de la part de son Prince.

Il ne lui falloit pas tant de mérite pour avoir des envieux. Les Grands de la Cour lui supposerent des crimes, & l'accuserent auprès du Roi, qui eut la foiblesse de sacrifier son principal Ministre, & son homme de confiance, sur de simples soupçons; il l'eloigna de la Cour.

(3) Voyez ce qui est dit du Chou-king, dans le *Tome I, p.* 43 jusqu'à 64.

Kiu-yuen ſentit vivement ſa diſgrace : il quitta non-ſeulement la Cour, mais encore le Royaume de *Tchou*, ne voulant plus vivre ſous la domination d'un Prince dont il avoit ſi bien mérité, & qui le traitoit ſi indignement. Il ſe retira dans les terres propres de l'Empire. Là, débarraſſé de tout ſoin, & rendu à lui-même, il exerça ſon génie, & déchargea ſon cœur. Il compoſa la fameuſe Elégie nommée *Li-ſao*, dans laquelle il exhale ſa douleur avec une eloquence & un pathétique qui arrachent des larmes. Il croyoit être déſormais à l'abri des fureurs de la calomnie ; il ſe trompoit : l'envie le pourſuivit dans ſa retraite, & ſuſcita d'abord contre lui le Mandarin du lieu, & enſuite quelques Grands de la Cour de l'Empereur qui le deſſervirent, & le firent regarder comme un perſonnage dangereux. L'Empereur, trop crédule, le relégua dans un lieu marécageux nommé *Pin*, non loin des bords du *Kiang*.

Dans cet exil, *Kiu-yuen* compoſa neuf autres Elégies. Après quoi, dégoûté des hommes auxquels il avoit fait tout le bien qu'il avoit pu, & de la part deſquels il n'avoit eprouvé que des injuſtices, il tomba dans une profonde mélancolie qu'il ne put vaincre, tout philoſophe qu'il etoit. La vie lui devint à charge, & il prit le parti d'en terminer lui-même le cours ; il s'attacha une groſſe pierre, & ſe précipita dans le fleuve.

Le peuple, touché des malheurs d'un homme qui fut tout-à-la-fois grand ſans faſte, bel eſprit ſans orgueil, Miniſtre habile, Magiſtrat equitable, citoyen vertueux, lui donna des larmes. Il vint en foule ſur les bords du fleuve, pour tâcher de découvrir le corps de celui qu'il regrettoit. Pendant une eſpace de temps aſſez conſidérable, on fit chaque jour les mêmes recherches ; ce qui a donné lieu à une eſpece de fête qui ſe célebre chaque année en ſon honneur, le cinquieme jour de

la cinquieme lune. Les bateliers ornent leurs barques, courent les rivieres, comme s'ils cherchoient encore le corps du vertueux Magiſtrat, pour lui procurer les honneurs de la ſépulture dont il fut privé.

XXIII.

MONG-TSÉE, Philoſophe.

Mong-tſée, le plus célebre des Philoſophes Chinois, après Confucius, avoit pour nom propre *Ko*, & pour ſurnom *Tſée-yu;* il etoit de famille Mandarine, originaire du Royaume de *Tchou*, & deſcendoit de ce *Mong-ſun*, qui, du temps de Confucius, exerçoit une des principales charges de la Magiſtrature, avec un faſte qui mérita l'animadverſion de ce Philoſophe. Son pere *Ki-koung-y* etoit etabli dans le pays de *Tſeou*, qui appartenoit alors au Roi de *Tchen*, & qui eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *Tſeou-hien*, du diſtrict de *Yen-tcheou-fou*, de la Province de *Chan-tong:* il mourut peu de temps après la naiſſance de ſon fils. *Tchang-ché*, mere de *Mong-tſée*, fut chargée ſeule de ſon education, & y donna tous les ſoins qui dépendoient d'elle. On la cite aux peres & aux meres comme un modele. Le détail de tout ce qu'elle fit pour inſpirer de bonne heure l'horreur du vice & l'amour de la vertu à celui qu'elle devoit former, n'eſt pas ici mon objet. Je ne puis cependant m'empêcher d'en rapporter un trait, par lequel on pourra juger du reſte.

La maiſon où elle demeuroit etoit voiſine de celle d'un boucher: elle s'apperçut qu'au moindre cri des animaux que ſon voiſin alloit egorger, le petit *Mong-ko* couroit pour voir ce qui ſe paſſoit; qu'il jouiſſoit avec plaiſir de ce ſpectacle, & qu'à ſon retour il tâchoit d'imiter ce qu'il avoit vu. *Un pareil voiſinage*,

dit-elle à ses parens, *ne convient pas à mon fils. Cherchons quelqu'autre demeure où il ne soit pas à portée de voir des objets qui puissent endurcir le cœur & accoutumer les yeux au sang.* On lui trouva hors des murailles de la ville une maison isolée, aux environs de laquelle il n'y avoit que les sépulcres de quelques citoyens. Elle fut à peine dans son nouveau domicile, que de nouvelles inquiétudes la saisirent. Les parens de ceux qui reposoient dans les tombeaux voisins, venoient de temps en temps pleurer sur leurs cendres, & faire en leur honneur les libations & d'autres cérémonies funebres d'usage. Aux premiers sanglots qui se faisoient entendre, le petit *Mong-ko* alloit avec empressement voir tout ce qui se passoit. A son retour il sanglotoit, il pleuroit, il se prosternoit, il répétoit tout ce qu'il avoit vu faire, en y ajoutant tous les petits ridicules dont à son âge il pouvoit être capable. *Tchang-ché* ne s'amusa pas à lui expliquer ce qu'elle voyoit bien qu'il etoit encore hors d'etat de comprendre; encore moins voulut-elle le réprimander sur un défaut qu'elle ne pouvoit pas aisément corriger. Convaincue que la meilleure maniere d'etouffer les passions etoit de les empêcher de naître, elle se détermina à changer encore une fois de demeure. *Nous ne sommes pas bien ici*, dit-elle à ses parens, *mon fils y apprendroit à se faire un jeu de ce qu'il y a de plus sérieux dans le monde, & à ne faire les cérémonies qui demandent le plus d'attention & de respect, qu'en badinant, ou par maniere d'acquit : cherchons ailleurs à nous loger plus convenablement.*

On chercha dans la ville, & l'on trouva vis-à-vis d'un Gymnase, un appartement assez commode. Après un mois ou deux de séjour, *Tchang-ché* s'apperçut que son fils mettoit plus de décence dans ses actions; qu'il alloit & venoit avec une petite gravité qui se faisoit remarquer; qu'il s'arrêtoit à propos, qu'il saluoit avec grace, qu'il cédoit le pas à tout le

monde : *c'eſt ici*, dit alors la mere, *oui*, *c'eſt ici que je puis travailler avec ſuccès à l'education de mon fils.*

Mong-ko ſe forma bientôt. Il etudia les ſix Arts, les cinq *King* & les cérémonies, & s'acquit enſuite par ſes ecrits une réputation qui va preſque de pair avec celle de Confucius. C'eſt un de ceux qui ont rétabli ou ſoutenu l'ancienne doctrine que *Yao* & *Chun* avoient reçue des Sages qui les avoient précédés, & qu'ils tranſmirent à leurs deſcendans. On croit communément qu'il fut diſciple de *Tſée-ſée*, & qu'il floriſſoit du temps de *Siuen-ouang*, Roi de *Tſi*. La preuve qu'on en rapporte, eſt tirée des ecrits mêmes de *Mong-tſée*, qui ſont remplis des maximes du petit-fils de Confucius, & de quantité d'anecdotes qui ont rapport au Royaume de *Tſi*, & à la perſonne de *Siuen-ouang*. Il eſt certain qu'il vivoit en même temps que Platon, Ariſtote & Démoſthene.

Mong-tſée n'ayant d'autre doctrine que celle des anciens, ne differe de Confucius que dans la maniere de l'annoncer & de l'expliquer. Son Ouvrage, que nous devons aux ſoins de *Koung-ſun-tcheou* & de *Ouan-tchang* qui l'ont publié, eſt diviſé en ſept parties, dont le précis peut ſe réduire à ce peu de mots : *L'homme eſt eſſentiellement bon de ſa nature ; il eſt par conſéquent capable de toutes les vertus : naturellement bon, il ne doit pas ſe dépraver ; pouvant être vertueux, il ne doit rien négliger pour le devenir. La connoiſſance & la pratique de ſes devoirs, comme homme, & comme homme vivant en ſociété, le conduiront droit à ſon but : il connoîtra tous ſes devoirs, s'il ſe connoît lui-même, & s'il connoît les autres ; il en remplira toute l'etendue, s'il ſait être humain & juſte.*

Voilà, en derniere analyſe, toute la doctrine expliquée dans l'Ouvrage de *Mong-tſée*. La maniere dont on y procede pour l'expliquer, les raiſonnemens dont on l'appuie, les

exemples qu'on y apporte en preuves, les allégories fines qu'on y emploie quelquefois, & un peu plus fouvent qu'il ne faudroit, des inveĉtives un peu fortes contre des perfonnes en place, en rendent la leĉture délicieufe à ceux d'entre les Lettrés, dont le zele impétueux pour ce qu'ils appellent la Saine doĉtrine, eft incapable de diffimulation ou de ménagement. Les Chinois conviennent en général, qu'il eft digne de la réputation dont il jouit. *Sans lui*, difent-ils, *c'en etoit fait peut-être de la faine philofophie. On commençoit à oublier Confucius & ce qu'il avoit enfeigné; & les Seĉtaires* Yang & Mo, *qui aux abfurdités débitées par* Lao-tfée *avoient ajouté leurs propres rêveries, avoient déja pris le deffus. Il fallut combattre les nouvelles erreurs; il fallut oppofer une forte digue à la rapidité du torrent qui alloit tout entraîner. C'eft ce que fit* Mong-tfée, *avec un courage qui méritoit plus de fuccès qu'il n'en eut. L'erreur, quoiqu'affoiblie, fubfifta & fit encore du ravage. Les temps etoient mauvais; tout alors alloit en décadence dans l'Empire. Le Roi de* Tfin *avoit pour Miniftre un* Chang-yang: *les Rois de* Tchou, *de* Ouei *& de* Tfi *etoient gouvernés par un* Ou-ki, *un* Sun-pin, *& un* Tien-ki, *tous gens inquiets & turbulens, qui ne refpiroient que la guerre, & qui ne fe plaifoient que dans le tumulte des armes. Comment un Sage qui ne parloit que des vertus pacifiques de* Yao, *de* Chun, *de* Tcheng-tang, *& de* Ouen-ouang, *pouvoit-il fe faire ecouter? comment pouvoit-il être employé dans les lieux où l'on ne vouloit que des guerriers?*

Mong-tfée, ajoutent-ils, *avoit un air févere, une contenance grave, & il imprimoit le refpeĉt & la crainte; or il eft rare qu'un homme de cette forte puiffe fe faire aimer de la multitude. Le grand nombre veut de ces Sages qui s'accommodent au temps, & qui fe conduifent fuivant les circonftances.*

Quelqu'un demanda un jour à *Tcheng-tfée*, fi *Mong-tfée* etoit

etoit un parfait Sage. *Je n'oserois l'assurer*, répondit *Tcheng-tsée : ce que je sais, c'est que l'Ouvrage qui porte son nom, ne respire que la plus haute sagesse & la vertu la plus pure. Je crois qu'on peut le placer après Confucius, & le regarder comme un Sage du premier ordre.*

Dans une autre occasion, le même *Tcheng-tsée* faisant entrer *Mong-tsée* en parallele avec Confucius, s'exprime ainsi. *Confucius, par prudence ou par modestie, dissimule souvent; il ne dit pas toujours ce qu'il pourroit dire :* Mong-tsée *ne fait pas de même : incapable de se contraindre, il dit tout ce qu'il pense, & le dit hardiment; il va droit au but. Il est semblable à cette belle glace faite de l'eau la plus pure, au travers de laquelle on voit tout : elle brille, elle est unie; elle laisse appercevoir tous les défauts comme toutes les beautés. Confucius, au contraire, est comme une pierre précieuse qui n'a pas tout l'eclat de la glace, mais qui a plus de consistance & de solidité*, &c.

Par ce que je viens de rapporter, on peut se former une idée suffisante du caractere de *Mong-tsée*. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans jamais avoir possédé aucune de ces charges auxquelles sa naissance & son mérite personnel sembloient le destiner. Mais si pendant sa vie il ne fut pas honoré comme il le méritoit, il l'a été après sa mort autant qu'il pouvoit l'être; & la postérité, en le comblant d'honneurs & de titres magnifiques, l'a vengé en quelque sorte de l'indifférence de ses contemporains. On a pour sa mémoire le même respect que pour celle du grand *Yu*, de *Tcheou-koung* & de Confucius; on lui a erigé des monumens publics; on a placé son portrait à côté de celui de *Yen-hoei*, dans la salle dite *Ouen-miao;* on l'a elevé à la dignité de Prince, & on a accordé à ses descendans toutes les prérogatives dont jouissent ceux qui appartiennent à la famille des Rois. Enfin, on l'a

honoré jusqu'à donner volontairement sa vie pour soutenir la gloire de son nom. Ce trait d'histoire terminera ce que j'ai à dire de ce Philosophe.

Le fondateur de la Dynastie des *Ming*, le grand *Kao-tsou*, connu autrement sous le nom de *Houng-ou*, qu'il donna aux années de son regne, lisant un jour *Mong-tsée*, tomba sur le passage où le Philosophe s'exprime ainsi : *le Prince regarde ses sujets comme la terre qu'il foule aux pieds, ou comme des grains de senevé dont il ne fait aucun cas : les sujets, à leur tour, regardent leur Prince comme un brigand, ou comme leur ennemi.* Ces expressions le choquerent. *Ce n'est point ainsi*, dit-il, *qu'on doit parler des Souverains. Celui qui tient un pareil langage, n'est pas digne de partager les honneurs qu'on rend au sage Confucius. Qu'on dégrade* Mong-tsée, *& qu'on ôte son portrait de la salle du Philosophe de la Nation. Quiconque sera assez hardi, pour me faire sur cela des représentations, sera traité comme criminel de leze-majesté. Qu'on ne me présente aucun placet sur cette affaire, qu'on n'ait percé d'une fleche celui qui voudra l'offrir.*

Un pareil ordre fut bientôt public. Tous les gens de lettres en furent consternés. Un d'entr'eux, nommé *Tsien-tang*, natif de la ville de *Hiang-chan-hien*, & qui etoit alors Président d'un des grands Tribunaux de l'Empire, plus courageux que tous les autres, voulut se sacrifier le premier pour l'honneur de *Mong-tsée*. Il composa sa requête, dans laquelle après avoir exposé le passage en entier, & expliqué le vrai sens qu'il renferme, il fait le portrait des différens petits Souverains qui régnoient alors dans les principales Provinces de l'Empire, sous le titre de Roi. *C'est de ces sortes de Souverains, & nullement du légitime fils du Ciel, que* Mong-tsée *a voulu parler*, dit-il en finissant ; *pourquoi donc, après tant de siecles révolus, voudroit-on lui faire un crime de ce que jusqu'à ce jour, on ne*

s'etoit pas encore avisé de regarder comme tel? Je mourrai, puisque tel est l'ordre; mais je mourrai content, en mourant pour l'honneur de Mong-tsée, *& ma mort sera certainement glorieuse aux yeux de la postérité.* Sa requête ainsi préparée, *Tsien-tang* prépare aussi son cercueil, & s'en va droit au Palais. Arrivé à la premiere enceinte; *c'est pour faire des représentations en faveur de* Mong-tsée *que je viens*, dit-il aux gardes, *voilà ma requête;* & découvrant tout de suite sa poitrine, il continua ainsi : *je sais quels sont vos ordres, frappez*. A l'instant un des gardes lui décoche un trait, prend la requête, & la fait parvenir jusqu'à l'Empereur, à qui on raconta ce qui venoit d'arriver. L'Empereur lut attentivement l'ecrit, l'approuva, ou fit semblant de l'approuver, & donna ses ordres pour faire traiter *Tsien-tang* de sa blessure, & pour qu'on laissât la mémoire de *Mong-tsée* en possession de tous les honneurs dont elle jouissoit.

XXIV.

HAN-KAO-TSOU, Empereur.

Après les sages Princes de la haute antiquité, le fondateur de la cinquieme Dynastie, dite des *Han*, tient un des premiers rangs dans l'histoire. Le nom de sa famille etoit *Lieou* : il eut pour nom propre *Pang*, & pour surnom *Ki*. Il naquit dans le pays de *Pei*. Il ne dut son elévation qu'à son mérite. Né dans une famille obscure, elevé comme un particulier sans nom, il vint à bout d'assembler des gens de guerre & de s'en faire obéir. Il se mit à leur tête, les mena contre ceux des Royaumes de *Tsin* & de *Tchou* qui se disputoient l'Empire, les battit alternativement, les détruisit l'un après l'autre, & resta seul maître de l'Empire.

Parvenu à la dignité ſublime de Fils du Ciel, c'eſt-à-dire, devenu Empereur, il prit *le feu* pour ſymbole, & fixa ſa Cour à *Tchang-ngan*. Il n'etoit point lettré, parce que l'incendie de *Tſin-ché-hoang* avoit conſumé tous les livres : c'eſt cependant de lui que deſcendent les reſtaurateurs des Lettres, & tant de grands hommes qui ont illuſtré la Chine. N'ayant pu lire les *King*, il ne lui a pas eté poſſible de ſe conduire exactement ſuivant la doctrine qu'ils renferment ; & c'eſt par cette raiſon que ſon gouvernement ne ſauroit être comparé à celui des anciens : mais, à cela près, on peut dire en général qu'il a très-bien gouverné ; & ſon mérite eſt d'autant plus grand, qu'il s'eſt frayé lui-même la route qu'il a ſuivie.

Il avoit la conception aiſée, & le jugement ſûr. Dans quelque affaire que ce fût, il voyoit du premier coup d'œil, comment on pouvoit l'entreprendre & la terminer. Il ecoutoit volontiers ceux qui lui donnoient des avis. A un diſcernement exquis pour connoître & apprécier les talens, il joignoit l'art de les employer à propos.

La bonté dont il uſoit envers ſes troupes, ſa clémence envers ceux qu'il avoit vaincus, ſa modeſtie dans les temps de ſes plus glorieux ſuccès, ſon courage & ſa fermeté dans ſes malheurs, ou dans ſes défaites ; ſon reſpect pour la mémoire des Princes & des Généraux qui avoient péri ſous l'effort de ſes propres armes, & ſon attention à rendre à leurs dépouilles les devoirs funebres, d'une maniere conforme au rang qu'ils occupoient, lui frayerent le chemin au trône, autant & plus que ſa valeur & ſes autres qualités guerrieres. Il régna douze ans, & mourut dans la cinquante-troiſieme année de ſon âge, l'an avant J. C. 195. On lui donna après ſa mort le titre de *Kao-tſou*, qui ſignifie *le premier de ſa Race*.

XXV.

SIANG-OUANG, Empereur.

Le nom de sa maison etoit *Siang*, ou *Hiang*, en prononçant l'h d'une maniere un peu forte, & il avoit pour nom propre *Yu*. Il etoit petit-fils du fameux *Hiang-leang*, Général des troupes de *Tchou*, & naquit à *Pang-tcheng*. On voulut lui faire apprendre les lettres; mais indocile aux leçons de ses maîtres, & incapable de toute contrainte, il renonça à l'etude. On lui fit prendre le parti des armes; son indocilité & son amour pour l'indépendance lui firent encore négliger ses devoirs dans ce nouveau genre de vie. Il ne fit pas plus de progrès dans cette partie, qu'il en avoit fait dans l'etude des lettres.

Le Général *Hiang-leang*, son grand-pere, lui témoigna plusieurs fois son mécontentement. Un jour qu'il lui faisoit d'assez vifs reproches, il en eut la réponse suivante. *Si j'avois appris les lettres, elles ne m'auroient servi qu'à marquer les noms des gens de guerre que j'aurois eus sous moi : si j'apprenois actuellement les différens exercices des armes, ce ne seroit que pour m'en servir à combattre avec avantage dans les occasions. Qu'ai-je besoin de tout cela; si seul, & sans le secours de personne, je puis combattre avec avantage contre dix mille hommes ?*

Cette rodomontade fut assez bien reçue dans cette maison de guerriers. On n'inquiéta plus le jeune homme, & on le laissa suivre tranquillement son inclination, sans le contraindre en rien.

La seconde année de *Eulh-ché-hoang-ti*, de la Dynastie des *Tsin*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 208. *Hiang-yu* voyant

que la guerre etoit allumée dans toutes les parties de l'Empire, voulut auſſi faire la guerre. Il ramaſſa des jeunes gens ſans aveu, & il en compoſa une armée de huit mille hommes : quelques vieux ſoldats que lui donna ſon grand-pere ſervirent à les former. A la tête de cette troupe de déterminés, il paſſa le grand *Kiang*, & alla du côté de l'occident attaquer les troupes Impériales. Il les battit à pluſieurs repriſes, & commença à ſe faire un nom. Son armée, qui groſſiſſoit chaque jour, le mit en etat de faire des exploits ſi brillans, que le Roi de *Tchou*, ſon Souverain, lui donna le titre de Général de ſes armées, & lui envoya des troupes réglées à commander. Avec ces nouvelles forces, *Hiang-yu* détruiſit peu-à-peu les troupes de *Tſin*, qui etoient du côté de l'occident; tandis que *Lieou-pang*, qui combattoit contre les mêmes *Tſin*, les détruiſoit du côté de l'orient. En moins de trois années, les armées Impériales furent entiérement défaites par ces deux Conquérans, ſi l'on peut donner ce titre à des aventuriers, qui au fond n'etoient que des rébelles.

Lieou-pang entra dans la Capitale qui lui ouvrit ſes portes, la livra au pillage; mais défendit à ſes ſoldats, ſous les plus grieves peines, de faire aucun mal aux habitans. Il traita l'Empereur, ſon priſonnier, avec tous les egards & tous les reſpects qui lui etoient dus. *Hiang-yu* n'en fit pas de même. Fâché d'avoir eté prévenu par ſon compétiteur à l'Empire, il prit, à ſon arrivée, tout le contrepied de ce qu'avoit fait *Lieou-pang*; & autant que celui-ci avoit montré de clémence & de modération à l'egard des vaincus, autant *Hiang-yu* montra-t-il de barbarie & de férocité. Il tua de ſa propre main l'infortuné Prince qui venoit d'être dépouillé, fit faire main-baſſe ſur toute ſa famille; & allégua pour raiſon qu'il falloit prévenir les révoltes, & donner enfin la paix à l'Empire, ce qui ne pouvoit ſe faire tant que les *Tſin* ſubſiſteroient; enfin, après

avoir livré de nouveau la ville au pillage, il y fit mettre le feu, & prit ſa route du côté de *Tchou.*

Le Roi de *Tchou* voulant faire honneur à ſon Général, ſortit de la ville pour aller à ſa rencontre. A peine parut-il, qu'il fut cruellement maſſacré par les ordres de ce barbare. *Lieou-pang* voulut tenir une conduite toute oppoſée à celle de *Hiang-yu.* Il témoigna la plus vive douleur de la mort du Roi de *Tchou.* A la premiere nouvelle qu'il en eut, il prit le deuil; & le fit prendre à ſon armée; il ordonna des cérémonies funebres, qui ſe firent avec le plus grand appareil, & qui ne ſervirent pas peu à lui gagner les cœurs.

Ces deux hommes, qui viſoient egalement à l'Empire, ne pouvoient être long-temps d'accord. Après avoir détruit les *Tſin*, qui etoient leurs ennemis communs, ils ſongerent à ſe détruire mutuellement. *Hiang-yu* prit le titre de *Pa-ouang*, qui ſignifie le premier des Rois, & ſe fit appeller *Tchou-pa-ouang*, c'eſt-à-dire, le premier des Rois aſſis actuellement ſur le trône de *Tchou. Lieou-pang* ſe contenta du ſimple titre de Roi de *Han.*

La rupture eclata bientôt entre ces nouveaux Rois. Ils ſe battirent pendant l'eſpace de cinq ans; il y eut entr'eux juſqu'à dix-ſept batailles rangées, où ils furent alternativement tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. La derniere qu'ils ſe livrerent, aux environs de *Ou-kiang*, fut gagnée par *Lieou-pang*; & *Hiang-yu* ſe voyant perdu ſans reſſources, ſe coupa la gorge, pour ne pas tomber entre les mains de ſon ennemi. Ce fut à la douzieme lune de l'an 202 avant J. C. Le Roi de *Han* ſe trouvant alors maître de tout, prit le titre d'Empereur; & ce titre lui fut confirmé par tous les Ordres de l'Etat, qui furent charmés d'obéir à un conquérant, dont ils admiroient depuis long-temps les qualités brillantes qui font le grand Souverain.

Après sa victoire, *Lieou-pang* fit chercher le corps de *Pa-ouang*, & lui rendit tous les honneurs funebres qui etoient dus à sa dignité. Il n'envisagea dans son ennemi mort que le Roi & le grand Capitaine. *Hiang-yu* etoit l'un & l'autre. Il eût pu être quelque chose de plus encore, s'il avoit su mettre des bornes à son ambition, & un frein à la férocité de son naturelle. Le portrait qu'on fait de sa personne est assez singulier, pour l'enclaver ici.

Hiang-yu, disent les Historiens, avoit naturellement du talent pour la guerre, & fut dans l'occasion de le cultiver. Il etoit courageux jusqu'à l'intrépidité, se montrant toujours le premier au plus fort du péril. Il triomphoit presque toujours de ses ennemis, quand c'etoit à armes egales qu'ils combattoient; incapable d'employer la ruse, il lui arriva quelquefois d'être la dupe de ceux qui l'employoient. *Il avoit une taille gigantesque, & une force de corps prodigieuse; ses bras etoient inflexibles; & l'on eût plutôt ebranlé une montagne, que de les lui faire plier malgré lui: il avoit huit pieds de haut (c'est-à-dire environ six de nos pieds modernes); & il pouvoit lever, sans s'incommoder, jusqu'à mille livres pesant. Il avoit le son de voix terrible; par sa force & par sa valeur, il eût pu résister seul à une armée entiere.*

XXVI.

TCHANG-LEANG, Ministre.

Le nom de sa famille etoit *Tchang*, & son nom propre *Leang*; il fut nommé ensuite *Tsée-sang*. Depuis le pere de son trisaïeul, tous ceux dont il descendoit avoient occupé les premieres places dans le ministere sous les Rois de *Han*. Lorsque le Royaume de *Han* fut détruit par les *Tsin*, *Tchang-leang*

leang, etoit encore fort jeune, hors d'etat par conséquent de rien entreprendre pour la défense de sa patrie ; mais dès-lors il forma la résolution de la venger.

Il se retira avec trois cens domestiques, ou personnes attachées au service de sa famille. Peu après il perdit son frere, & ne voulut faire aucune dépense pour les frais de ses obseques. Il amassoit alors tout l'argent qu'il pouvoit, pour l'employer à ses desseins contre les *Tsin.*

Bientôt il fut en etat d'offrir une somme considérable à quiconque enleveroit, ou mettroit à mort le destructeur du Royaume de *Han*, que cinq de ses ancêtres avoient gouverné sous le nom de Ministres. Un homme qui se disoit d'un courage & d'une force extraordinaire, vint se présenter à lui. *Tchang-leang* lui fit faire une massue dont le poids etoit de cent vingt livres ; c'etoit la seule arme qu'il avoit demandée.

Ainsi armé, le brave se rend dans l'endroit où le Roi de *Tsin* faisoit son séjour, pour y epier l'occasion. Il crut l'avoir trouvée, un jour qu'il vit le char du Roi, avec une suite assez peu nombreuse. Il s'avance avec intrépidité, & frappe sur le char d'une maniere si terrible, qu'il eût infailliblement ecrasé le Roi ; mais c'etoit un char qui retournoit à vuide.

Tchang-leang voyant que son projet etoit manqué, & que les soupçons commençoient à s'elever contre lui, prit la fuite, & alla se cacher à *Hia-pi*, où il vécut confondu avec la plus vile populace. Un jour qu'il etoit à se promener le long des bords de la riviere, un vieillard, qui etoit sur le pont, laissa tomber dans l'eau un de ses souliers. *Tchang-leang* voyant son embarras, court après le soulier que le courant emportoit, & le rend au vieillard. Charmé de cet acte de générosité, le vieillard le remercie, & lui dit de revenir au même lieu dans cinq jours ; qu'alors peut-être,

il lui donneroit quelque chose qui pourroit lui servir dans l'exécution de ses projets.

Tchang-leang craignit d'abord d'avoir eté reconnu ; mais s'etant rassuré, & ayant pris toutes les précautions que la prudence exigeoit en pareil cas, il se rendit vers le milieu du cinquieme jour, dans l'endroit indiqué. Il y trouve le vieillard qui l'attendoit avec impatience, & qui lui dit en le voyant : *Vous m'avez fait trop attendre, pour que je vous donne si-tôt ce que je vous ai promis ; revenez dans cinq jours.* Ce délai ne fit que piquer davantage la curiosité de *Tchang-leang.* A peine le cinquieme jour commença à poindre, qu'il se mit en chemin pour aller chercher son vieillard. Il le trouva au rendez-vous, & n'obtint rien encore : *Pour exécuter les grands desseins que vous méditez*, lui dit le vieillard, *il faut plus de diligence que vous n'en montrez. Allez, je ne saurois vous donner encore ce que je vous ai promis : vous n'auriez pas dû me faire attendre ; revenez dans cinq jours. Qu'est-ce que tout cela*, disoit en lui-même *Tchang-leang? Cet homme sait-il que je veux me venger des* Tsin, *& que je roule continuellement dans ma tête le projet de les exterminer ? S'il le sait, d'où le sait-il, & comment peut-il l'avoir appris ? Il faut voir.* Dès minuit, il part, & se met en devoir de prévenir l'arrivée de son homme dans le lieu & au jour indiqué. Les premiers rayons du soleil commençoient à peine à se répandre, qu'il apperçut le vénérable vieillard venir à lui avec un air de satisfaction : *Votre docilité*, lui dit-il en l'abordant, *votre constance, & la diligence que vous montrez aujourd'hui, me prouvent ce que vous êtes capable de faire. Tenez, mon fils, voilà un livre dont je vous fais présent : lisez-le avec attention ; pesez-en toutes les paroles ; faites-en le sujet ordinaire de vos réflexions ; il vous apprendra le grand art d'aider les Souverains à bien gouverner leurs etats, & à dompter leurs ennemis.*

Tchang-leang prit le livre, l'etudia, & se mit en etat de devenir le principal artisan de la fortune de *Han-kao-tsou*. C'est à ses conseils, c'est à sa valeur que *Lieou-pang* est en partie redevable de tout ce qu'il a fait de grand, en fondant une des plus glorieuses Dynasties qui aient occupé le trône Chinois. *Tchang-leang*, dans son cabinet, lui traçoit toute sa conduite ; à la tête des armées, il battoit ses ennemis. Ministre habile, grand Général, il montra dans l'un & l'autre genre la plus grande capacité ; & cette capacité, il la puisa, dit l'Historien, dans le fameux livre que lui donna *Hoang-ché-koung* (c'etoit le nom du vieillard).

Tchang-leang, après s'être bien rempli de toutes les maximes de *Hoang-ché-koung*, se crut en etat de faire de nouvelles entreprises. Il ramassa tous les mécontens, ceux du moins qui, déplorant comme lui les malheurs arrivés à sa patrie, n'attendoient que l'occasion de la venger. Il se mit à leur tête, & se rendit à l'armée de *Lieou-pang*, pour lui offrir ses services & les leurs. Il devint bientôt le conseil & l'homme de confiance de son Général ; & si *Lieou-pang* parvint enfin à l'Empire, ce fut lui qui l'y conduisit, pour ainsi dire, par la main. Le trait que je vais rapporter en servira de preuve, & fera connoître en même temps de quoi *Tchang-leang* pouvoit être capable.

Intimidé par tant de batailles qu'il avoit perdues en combattant contre *Hiang-yu*, & craignant de tout perdre pour vouloir tout gagner, *Lieou-pang* avoit résolu d'eviter la rencontre de son ennemi, de lui céder la place, & de se retirer dans le *Sée-tchouen*, où il comptoit vivre en simple Roi de *Han*, après avoir augmenté ses Etats de tous les pays qui lui etoient actuellement soumis. Ce n'etoit pas là l'idée de *Tchang-leang*. Au chemin que prenoit *Hiang-yu* pour venir les attaquer, & par la disposition des deux armées, il comprit que tout etoit

favorable à *Lieou-pang*. Il vit d'un coup d'œil qu'en laissant avancer *Hiang-yu* jusqu'où il vouloit l'amener, ce Prince etoit perdu sans ressource : il exposa ses vues à *Lieou-pang*, & fit tous les efforts imaginables pour l'engager à tenir bon encore quelque temps ; mais ce fut en vain : *Lieou-pang* qui avoit pris son parti, s'obstinoit à vouloir décamper : *Du moins*, lui dit *Tchang-leang*, *envoyons en avant pour nous assurer des chemins ; de celui sur-tout qui est sur le côté de la montagne, le long du* Kiang ; *nous partirons après, si vous le voulez.* Lieou-pang *consentit à ce délai ; &* Tchang-leang, *au lieu d'envoyer quelques corps de troupes, pour s'assurer des chemins, comme il le disoit, en envoya pour les rompre, & pour brûler les pieux & branches d'arbres, dont etoit construit le chemin sur la montagne, le long du* Kiang, *dans l'espace de quatre cens lys, ou de quarante de nos lieues.* Deux ou trois jours après, quand il vit que ses ordres devoient avoir eté exécutés, il dit à son Général : *Allez à présent dans le* Sée-tchouen, *si vous le pouvez ; mais comme la chose vous est impossible, parce que le chemin de la montagne n'est plus, l'Empire est à vous.*

En effet, *Hiang-yu* fit la fausse démarche que *Tchang-leang* avoit prévue, fut battu, mis en déroute, & se coupa la gorge de désespoir ; ce qui laissa *Lieou-pang* seul maître de tout.

Devenu Empereur, *Lieou-pang* continua à honorer de sa confiance & de sa familiarité ceux qui l'avoient aidé à monter sur le trône ; mais il distingua toujours *Tchang-leang*. Convaincu de son attachement à sa personne, de son zele pour le bien de l'Empire, de son désintéressement, de son amour pour le peuple, & de son talent pour le gouverner ; il n'entreprit rien d'un peu considérable que par ses conseils. Il y eut cependant une occasion où il voulut agir malgré ses représentations ; mais la fermeté de *Tchang-leang*, & l'ascendant que la justice,

la vérité & la vertu ont toujours sur les grands cœurs, fit plier le Souverain sous la volonté du Ministre fidele & vertueux. Il s'agissoit du Prince héritier présomptif de la Couronne, à qui l'Empereur vouloit substituer un autre de ses fils, qu'il avoit eu d'une Concubine. *Tchang-leang*, après avoir employé inutilement tout le crédit qu'il pouvoit avoir sur l'esprit de son maître, s'avisa d'un expédient qui lui réussit. Il appella secrétement quatre personnages illustres, qui avoient refusé auparavant de se rendre à la Cour, pour y occuper les premières charges, & les pria, puisqu'ils etoient réputés dans tout l'Empire pour être des Sages du premier ordre, de vouloir bien lui donner des preuves de leur sagesse, en entrant dans ses vues pour l'intérêt des peuples & la gloire de son Souverain: *L'Empereur*, leur dit-il, *veut exclure du trône le Prince héritier; c'est l'amour qu'il a pour une de ses femmes du second ordre, & les vives instances de cette femme, qui lui ont fait prendre cette résolution. Il faut que vous acceptiez l'emploi que je vous donne dès-à-présent, de Gouverneurs du Prince héritier. Allez chaque jour lui donner dans son appartement des leçons sur l'art de régner: affectez de vous montrer, afin que l'Empereur en soit bientôt instruit: je me charge du reste.* Les Sages comprirent l'intention du Ministre & s'y conformerent exactement.

Ils n'eurent pas été trois fois chez le Prince héritier, qu'on dit à l'Empereur que les quatre fameux Vieillards qui avoient fait tant de difficulté, quand il les avoit invités à venir auprès de sa personne, pour l'aider de leurs lumieres & de leurs conseils, etoient venus d'eux-mêmes, quand on ne pensoit plus à eux, & ne dédaignoient pas de passer chaque jour un temps très-considérable auprès de son fils.

L'Empereur fut curieux de voir des hommes qui passoient déja pour Sages du temps des *Tcheou*; il voulut les interroger

lui-même, & se transporta dans l'appartement de son fils. Il les trouva qui etoient en conférence : *Vous n'avez pas voulu venir à moi*, leur dit ce bon Prince, en entrant, *je viens à vous.*

Seigneur, lui répondit un d'entr'eux, *si nous ne nous sommes pas rendus à vos invitations, c'est parce que nous voyons bien que nous eussions eté des hommes inutiles auprès de vous. Nourri dans le tumulte des armes, vous ne devez naturellement vous plaire qu'avec des guerriers, & nous ne sommes point tels : d'ailleurs, votre plan de gouvernement & de conduite etoit déja pris, & vous ne l'eussiez pas réformé pour nous faire plaisir. Qu'eussions-nous fait autre chose que vous inquiéter, & vous être à charge par des représentations réitérées, auxquelles vous n'auriez point eu d'egard ? Il n'en est pas ainsi de votre fils : il est dans l'âge où on peut le former ; & si tout ce que votre Ministre, qui le connoît mieux que nous ne pouvons le faire encore, nous a dit de lui est vrai, comme nous n'en doutons point, il est tout propre à faire revivre les heureux temps de* Yao, *de* Chun, *de* Yu, *de* Tcheng-tang, *& de* Ouen-ouang. *Pourquoi n'emploierions-nous pas le peu qui nous reste encore de vie, pour concourir de notre mieux à cet important objet ?*

Mon fils est heureux, répondit l'Empereur, *puisque des Sages tels que vous veulent bien concourir à le former. Continuez lui vos soins, & n'oubliez rien pour le rendre digne de la place qu'il doit occuper ; je m'en décharge sur vous.* Après ces mots, il sort, va chez sa Concubine bien aimée, & lui dit en l'abordant : *Je viens, Madame, vous annoncer une nouvelle qui ne vous fera pas plaisir : renoncez à vouloir être la mere d'un Empereur ; le Prince héritier a déja des aîles ; les Sages se rendent auprès de lui, ils l'instruisent ; & il les ecoute avec plaisir : il est inutile de penser à lui ôter son titre ; cela ne se peut ; n'y pensez plus vous-même, & sur-tout ne m'en parlez jamais.*

Tchang-leang continua à jouir de tout son crédit, & n'en abusa jamais. Il s'en servit au contraire pour avancer les Sages, & pour placer tous ceux qui avoient quelque mérite, suivant la mesure de leurs talens. C'est à sa persuasion que le nouvel Empereur rétablit les anciennes Etudes, que les *Tsin* avoient abolies; que l'illustre *Han-sin*, qui, de simple soldat étoit parvenu, par ses belles actions, aux premieres charges de la Milice, & à commander les armées en qualité de Généralissime, fut elevé à la dignité de Prince, sous le titre de *Ouang*; & que *Young-tché* fut honoré du titre de *Heou*. C'est encore par ses conseils & à sa persuasion que les six Royaumes qui partageoient l'Empire, & qui l'avoient si souvent déchiré par leurs guerres cruelles, furent entiérement abolis & réduits au rang de simples Provinces. C'est enfin par ses conseils que le peuple fut délivré de tous les impôts extraordinaires dont les *Tsin* l'avoient surchargé, & qu'il commença à jouir tranquillement du fruit de ses travaux.

En récompense de tout ce qu'il avoit fait pour le bien de l'Etat, l'Empereur lui avoit déja donné la Principauté de *Lieou*. A ce premier bienfait, il voulut en ajouter un second, en lui donnant sur trente mille familles tous les droits de Souverain; mais le désintéressement de *Tchang-leang* ne lui permit pas de profiter de la bonne volonté de son maître : *Je suis déja trop récompensé*, lui dit-il, *du rang de Prince auquel vous avez bien voulu m'elever; je n'en méritois pas tant : je vous ai servi du mieux qu'il m'a eté possible; &, en vous servant, j'ai servi l'Etat, & fait mon devoir. Je puis ajouter que j'ai suivi mon inclination, en m'attachant à votre personne. La confiance dont vous n'avez cessé de m'honorer jusqu'ici, est la seule récompense à laquelle j'osois prétendre; toutes les autres sont egalement au-dessus & au-dessous de moi. Gratifiez-en ceux de vos anciens Officiers qui ont exposé si souvent leur vie pour*

vous, & laissez-moi jouir tranquillement auprès de votre personne des douceurs de l'amitié; ce sont les seules que j'ambitionne.

Il paroît que *Tchang-leang* parloit sincérement, en s'exprimant ainsi; car après la mort de son maître, il quitta la Cour, s'exila volontairement, & ne voulut plus s'occuper des affaires du gouvernement. Dans ce nouveau genre de vie, il lui falloit quelque occupation qui fût digne de lui. Il crut l'avoir trouvée, en s'attachant à un homme qui passoit pour avoir une sagesse consommée, & qui s'appelloit *Tché-soung-tsée*. Ce Philosophe avoit, dit-on, le secret admirable de vivre sans manger, ce qui s'appelle en Chinois, *Pi-kou-tao-yn*. Ce secret consiste à se nourrir d'air, en respirant d'une certaine maniere. *Tchang-leang* se fit son disciple, & eut la foiblesse de s'exercer sérieusement à se faire un aliment de sa propre respiration.

Il en etoit aux premiers essais, quand l'Impératrice *Lu-heou*, qui régnoit à la place de son fils, en fut instruite. La considération qu'elle avoit pour un homme qui avoit eté le compagnon, le Ministre & l'ami du grand *Kao-tsou*, l'engagea à lui défendre d'exécuter son projet insensé: *Notre vie*, lui dit-elle, *passe comme une ombre; pourquoi se la rendre amere, en s'imposant des loix contraires à celles de la nature? Quand vous avez renoncé à la Cour, je ne m'y suis point opposée; je vous ai laissé le maître de suivre votre inclination; mais à présent que vous voulez renoncer à vivre, j'use de toute mon autorité pour m'y opposer. Vivez, je vous l'ordonne; & puisque pour vivre il faut manger, faites comme les autres hommes, mangez.*

Tchang-leang obéit, & vécut encore huit ans. Il ordonna, en mourant, qu'on mettroit dans son cercueil le fameux livre qui lui avoit eté donné par le vénérable vieillard *Hoang-ché-koung*. Ce livre, qu'il n'avoit communiqué à personne, de son vivant, fut trouvé, plus de cinq cens ans après sa mort, par un voleur qui, en fouillant dans les tombeaux, découvrit

ce trésor, plus précieux mille fois que l'or & l'argent qu'il cherchoit.

A la tête du livre etoient les paroles suivantes : *Si vous n'êtes pas un Sage du premier ordre, ou homme de la nature, pour ainsi dire, des Esprits, gardez-vous bien de lire ce qui suit, dans le dessein d'en faire usage, ou de le publier : si vous êtes un Sage, lisez hardiment ; mais que ce ne soit pas sans fruit. Si vous négligez ce conseil, vous vous préparerez à coup sûr les plus cuisans chagrins.* Sans être tel qu'on l'exige, & sans me croire du nombre des Sages, j'ai osé me procurer ce livre, & j'ai eu la hardiesse de le lire, parce qu'il est fort court ; il ne contient que mille trois cent six caracteres, qui composent en tout six Chapitres, dont voici les titres.

Chapitre premier. Il faut fouiller jusques dans l'origine & le vrai principe de tout.

Chap. II. Il faut avoir une doctrine fondée sur le vrai, reconnu pour tel.

Chap. III. Il faut connoître le cœur de l'homme & s'assurer de ses intentions.

Chap. IV. Il faut tenir à la vertu par la racine, & au savoir par le sommet.

Chap. V. Il faut que la justice soit la regle universelle des actions.

Chap. VI. Il faut faire consister la tranquillité publique dans l'accomplissement des devoirs réciproques de la société.

Sous ces différens titres, on a mis le précis de la doctrine Chinoise sur le grand art de régner sur soi & sur les autres. On ne sauroit dire plus de choses en moins de mots, puisque, tant le texte que le commentaire, vont à peine, l'un joint à l'autre, à soixante-dix pages d'impression. Je crois que ce petit Ouvrage est plus fait pour être médité que pour être lu ; & il me paroît que certaines maximes de politique qui y sont répandues, ne sont

pas faites pour le grand nombre, qui en abuſeroit peut-être; parce qu'il ne les prendroit pas dans leur vrai ſens. Ainſi, l'avis qui eſt à la tête n'eſt pas inutile; & s'il eſt de *Tchang-léang*, comme on l'aſſure, il ſuffiroit ſeul pour faire ſon eloge. Ce Philoſophe, alternativement ſolitaire, homme d'etat & guerrier, mourut la huitieme année de l'uſurpation de *Lu-heou*, c'eſt-à-dire, l'an cent quatre-vingt avant J. C. Après ſa mort, on lui donna le titre de *Ouen-tcheng-heoü*, ce qui veut dire, *Prince qui poſſédoit la perfection de l'eloquence*.

Les Hiſtoriens lui reprochent comme une foibleſſe, de s'être fait de la Secte des *Tao*; comme un crime d'avoir eté des premiers à ſecouer le joug des *Tſin*, & comme une lâcheté de n'avoir pas péri, plutôt que de laiſſer, comme il fit, l'Impératrice *Lu-heou* uſurper l'Empire ſur ſon fils.

Les Sectaires, qui l'ont mis au rang de leurs Immortels, le juſtifient ſans peine ſur ces trois articles. On comprend aiſément ce qu'ils peuvent dire ſur le premier. Pour ce qui eſt du ſecond, ils conviennent que les *Tſin* etoient encore maîtres de l'Empire, quand *Tchang-leang* prit les armes; mais ils ajoutent que, quoique maîtres de l'Empire, les *Tſin* ne pouvoient pas détruire, ſans raiſon, comme ils le firent, le Royaume de *Han*; & que le Souverain de ce Royaume etant Seigneur immédiat de *Tchang-leang*, celui-ci s'etoit conduit en ſujet fidele, en prenant les armes, pour ſoutenir les intérêts de ſon maître contre des uſurpateurs injuſtes, &c. Ils diſent ſur le troiſieme article, que la crainte d'occaſionner une guerre civile, fit que *Tchang-leang* abandonna la Cour, plutôt que d'être obligé d'y vivre, ou comme Chef de parti contre *Lu-heou*, ou comme Miniſtre ſous cette ambitieuſe femme. Ils ajoutent que la conduite de *Tchang-leang*, dans ces circonſtances critiques, mérite les plus grands eloges, &c.

Pour moi, je crois que ſi *Tchang-leang* n'avoit pas eu la

foibleſſe d'embraſſer le genre de vie de ceux de la Secte des *Tao*, les Lettrés ne l'euſſent pas jugé ſi rigoureuſement ſur le reſte.

XXVII.

HAN-OUEN-TI, Empereur.

Il etoit fils du grand *Kao-tſou*, & d'une de ſes femmes du ſecond ordre, nommée *Po-ki*. Dès qu'il fut en âge, l'Empereur, ſon pere, le fit Prince de *Tay*, & l'envoya gouverner par lui-même ſon petit Etat. Le jeune Prince ſe montra digne du poſte qui lui avoit eté confié : il ecoutoit les Sages, & ne faiſoit rien que par leurs conſeils.

Hoei-ti, ſon frere, étant mort ſans enfans, il devoit, ſelon les loix, être ſon ſucceſſeur ; mais l'Impératrice *Lu-heou* s'empara de l'autorité, & gouverna en Souveraine. Après la mort de cette Princeſſe, les Grands elurent, d'une commune voix, le Prince de *Tay*.

En montant ſur le trône Impérial, *Ouen-ti* choiſit pour ſes Miniſtres, *Tcheou-po*, *Koan-yn* & *Tcheng-ping* ; & les autres emplois, charges & dignités, il ne les donna qu'à des perſonnages qui en etoient dignes par leurs vertus ou leur capacité.

Il etoit naturellement ennemi du luxe, qu'il regardoit comme la ſource de la plupart des malheurs de l'Empire : il fit des loix pour le réprimer. Il etoit né compatiſſant. Il abrogea certaines loix pénales, où il ne voyoit d'autre uſage que celui de tourmenter inutilement les criminels. Il recevoit toutes les remontrances qu'on lui faiſoit, ſur-tout lorſqu'elles avoient pour objet le ſoulagement ou l'utilité du peuple. Vertueux par principe, attentif ſur lui-même, humble dans ſes manieres, modeſte dans ſes habits, il etoit ſur-tout réſervé dans ſes paroles.

Quoiqu'il se fût donné d'excellens Ministres, il ne se crut pas pour cela dispensé de gouverner par lui-même. Il vouloit être instruit de tout. Il avoit chaque jour des heures réglées, pour conférer sur les affaires importantes avec ceux qui etoient en place, & il ne trouvoit jamais mauvais qu'on fût d'un avis opposé au sien. Il laissoit à chacun la liberté de dire ses raisons & de les faire valoir.

Dans les temps de sécheresse, ou d'inondation, & dans toutes les calamités publiques, il vouloit qu'on l'avertît de ses fautes, auxquelles seules, disoit-il, il falloit attribuer les malheurs de l'Etat. Quoiqu'il ne fût ni Guerrier ni Lettré, on vit les Lettres commencer à fleurir sous son regne, & les armes de l'Empire triompher de tous ceux qui les avoient provoquées. Plus d'une fois les Tartares furent repoussés bien avant dans leurs terres; & les pertes qu'on leur fit essuyer, mirent un frein à leur inquiétude & à leur témérité. C'est sous ce sage Empereur que l'auguste cérémonie du labourage de la terre fut rétablie; & qu'après une interruption de bien des siecles, on vit reparoître le Fils du Ciel, à la queue d'une charrue, tracer lui-même un sillon, & y semer les grains qui sont destinés à la nourriture de l'homme. C'est encore sous lui qu'on trouva l'art de faire du papier; que la monnoie de cuivre, qui ne se fabriquoit auparavant que dans l'enceinte du Palais, sous la direction des Officiers particuliers nommés par l'Etat, se fabriqua indifféremment par-tout, & devint par-là plus commune. C'est sous lui enfin que s'introduisit l'usage de donner un nom particulier aux années du regne; usage qui a persévéré sans interruption jusqu'à nos jours. Cette dénomination se fit la seizieme année de son regne, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 164; & l'on compta, non, comme on auroit dû le faire, la seizieme année de l'Empire de *Ouen-ti*, mais la premiere année de *Heou*, qui est le nom qu'il adopta.

On reproche à ce Prince de s'être laissé séduire par les prestiges d'un nommé *Sin-ouen-ping*, *& d'avoir, à la persuasion de cet imposteur, elevé un temple en l'honneur des cinq Empereurs suprêmes, pour leur rendre un culte semblable à celui qu'on doit rendre au seul* Chang-ty. Mais cette faute fut en quelque sorte réparée par sa déférence aux représentations des sages. Il permit que la Justice se saisît de *Sin-ouen-ping*, qu'elle l'examinât, le jugeât, & le condamnât, s'il etoit coupable, comme on le disoit, d'avoir voulu renverser la doctrine de l'Empire; ce qui fut exécuté avec une pleine & entiere liberté de la part des Juges. *Sin-ouen-ping*, convaincu d'avoir abusé de la faveur du Prince, pour lui inspirer des sentimens indignes de la majesté *du Fils du Ciel*, fut puni du dernier supplice; & le Fils du Ciel, dans cette occasion, comme dans toutes les autres, n'employa son autorité que pour faire observer les loix.

Ce vertueux Prince, disent les Historiens, eût été comparable à *Ouen-ouang*, si, comme celui-ci, il eût cultivé lui-même les Lettres, dont il ne fut que le protecteur. Son regne fut de vingt-trois ans, & sa vie de quarante-six. Après sa mort, qui arriva l'an avant J. C. 157, son corps fut déposé à *Pa-ling*.

XXVIII.

HAN-KING-TI, Empereur.

King-ti, quatrieme Empereur de la Dynastie des *Han*, monta sur le trône l'an avant J. C. 156. Il etoit fils de *Ouen-ti*, & se fit un point capital de marcher sur les traces de son pere. Comme lui, il adoucit les châtimens dont on punissoit les coupables; il abrogea la coutume de donner la bastonnade sur le dos, disant qu'elle pouvoit avoir des suites funestes pour celui qui la recevoit ainsi. Comme lui, ennemi du luxe, il le

profcrivit avec une rigueur exceffive, jufqu'à défendre tout ouvrage en fculpture, difant, pour raifon, qu'un tel art portoit dommage à la culture de la terre; & de même la broderie, parce qu'elle nuifoit aux foins domeftiques qui font du reffort des femmes : comme fon pere, enfin, il voulut qu'il fût libre aux perfonnes en place de l'avertir de fes fautes perfonnelles, dont il n'avoit rien tant à cœur, difoit-il, que de fe corriger. Il aimoit à s'entretenir de tout ce qui avoit rapport au gouvernement ; &, fur cet important objet, il entroit quelquefois dans des détails qui n'embarraffoient pas peu ceux qui l'approchoient, ou qui devoient lui répondre.

Dès le commencement de fon regne il avoit rétabli les droits fur les grains, que fon pere avoit en partie abrogés. On en avoit murmuré; mais les murmures cefferent bientôt, & les eloges en prirent la place, dès qu'on fut convaincu qu'il y avoit été forcé par la néceffité. Ce bon Prince mourut dans la quarante-huitieme année de fon âge, qui etoit la feizieme de fon regne, & la cent quarante-unieme avant J. C. Son corps fut dépofé à *Yang-ling*.

XXIX.

TOUNG-FANG-CHOUO, Miniftre.

Le nom de fa famille etoit *Toung-fang*; il avoit pour nom propre *Chouo*, & pour furnom *Man-tfien*.

Han-ou-ti, en montant fur le trône, l'an 140 avant J. C. n'eut rien de plus à cœur que de faire revivre les Lettres. Il publia un Edit, par lequel il invitoit tous les Savans à fe rendre dans la Capitale, & à fe préfenter aux Officiers qu'il nommoit pour les recevoir. Ces Officiers devoient les introduire auprès de l'Empereur, qui vouloit juger par lui-même de leur capacité.

Toung-fang-chouo fut du nombre des huit premiers qui furent choisis. Le Discours qu'il avoit composé, & qui le fit admettre, rouloit sur les qualités que doit avoir celui qui veut exercer l'emploi de grand Mandarin. Il disoit, entr'autres choses, que l'extérieur d'un Mandarin devoit être brillant & réglé, doux & majestueux ; & qu'il devoit être courageux comme *Mong-pen*, avoir l'esprit pénétrant comme *Tsing-ki*, être désintéressé comme *Pao-chou*, & fidele comme *Ouei-cheng*.

C'est proprement à ce peu de paroles que *Toung-fang-chouo* fut redevable de sa premiere fortune. L'Empereur le combla de caresses, & le retint auprès de sa personne. Il lui donna successivement plusieurs emplois, tels que ceux de *Tay-tchao*, & de *Ta-tchoung*, *Ta-fou*, qui etoient alors ce que peuvent être aujourd'hui ceux des Grands de la premiere Classe.

Dans l'exercice de ses charges, *Toung-fang-chouo* avoit occasion de voir l'Empereur très-souvent, & dans des circonstances, où se dépouillant, pour ainsi dire, de la majesté du trône, il permettoit à ceux qui l'environnoient, de se dépouiller à leur tour de la respectueuse contrainte qu'ils portoient en sa présence dans les autres momens. Par ses bons mots, ses saillies, & cette aimable liberté, qui plaît toujours quand elle est décente & jamais déplacée, il gagna le cœur de son maître, & le gagna au point, qu'il devint le favori de prédilection, l'homme nécessaire, & le bel-esprit, oracle de la Cour.

Un seul de ces titres suffisoit de reste pour lui susciter une foule d'ennemis ou de jaloux ; & cependant il n'eut que des panégyristes & des amis, parce qu'il n'offensa jamais par ses plaisanteries, & qu'il rendit souvent service par son crédit. Les traits que je vais rapporter, d'après les anecdotes historiques du temps, feront connoître cet homme, qu'on pourroit peut-être appeller unique en son genre.

La Cour de l'Empereur n'etoit pas alors des mieux réglées ; le

désordre s'etoit introduit dans l'intérieur même de ſon Palais. Sa propre fille entretenoit un commerce criminel avec un jeune homme de baſſe extraction; mais qui joignoit à la figure pluſieurs des qualités brillantes qui tiennent ſouvent lieu de mérite. L'Empereur fut averti plus d'une fois, ſans vouloir jamais le croire, du déſordre de ſa fille. Cependant les délateurs prirent ſi bien leurs meſures, qu'ils furent inſtruits de l'entrée du jeune homme dans l'appartement de la Princeſſe, & ſur le champ ils en donnerent avis à l'Empereur. Sa Majeſté ordonna qu'on fermât toutes les portes par où le coupable auroit pu s'echapper, & courut pour tâcher de le ſurprendre. *Toung-fang-chouo*, & quelques Officiers de ſervice etoient ſeuls à ſa ſuite. On cherche par-tout & l'on ne trouve rien. *Dis-moi donc où eſt ton amant*, dit l'Empereur à ſa fille, d'un ton de douceur propre à la raſſurer, *je veux le voir; je te promets que je n'abuſerai pas de la confidence. Si c'eſt peu que de vous pardonner à l'un & à l'autre, j'y joindrai un autre bienfait. Tu es veuve, il te faut un mari; je te donnerai celui-là, puiſqu'il eſt à ton goût; mais je veux être obéi ſur le champ.*

La Princeſſe ſe proſterna aux pieds de ſon pere, avoua ſa faute, verſa des larmes, frappa pluſieurs fois la terre de ſon front, & alla chercher auſſi-tôt celui qu'elle avoit caché. L'Empereur fut charmé de ſa bonne mine, & ſe mit en devoir de tenir la parole qu'il venoit de donner. Pour le faire avec quelque décence, il dit au jeune homme qu'il l'elevoit à la dignité de Grand du premier Ordre, & qu'il lui donnoit ſa fille. A ces mots, *Toung-fang-chouo* s'approche de l'Empereur & lui dit: *Vous venez de prononcer l'arrêt de mort de celui à qui vous avez promis la vie, & vous vous déshonorez doublement. Ne voyez-vous pas que ce que vous voulez faire vous attirera une foule de repréſentations de la part de vos graves Magiſtrats? & ne vous connoiſſez-vous pas aſſez vous-même, pour comprendre*

dès-

dès-à-présent que, las de tant de remontrances, vous leur accorderez enfin ce qu'ils vous demanderont? En s'insinuant furtivement dans l'intérieur du Palais; en entrant dans l'appartement des femmes, sans ordre exprès de votre Majesté, & en pénétrant jusques dans celui de votre fille pour la déshonorer, ce jeune homme a commis trois crimes, dont le moindre est plus que suffisant pour le faire condamner à mort. Vous lui pardonnez; cela est très-bien; mais que ce ne soit pas pour y revenir. Laissez-le s'evader, & qu'il s'en aille loin d'ici. Ce n'est qu'à ce prix qu'il peut conserver sa vie; & tout Souverain que vous êtes, vous n'avez pas d'autres moyens vous-même pour la lui conserver long-temps... L'Empereur baissa la tête, & ne répondit rien.

On raconte encore que la nourrice de l'Empereur s'etant rendue coupable d'un crime qui méritoit la mort, ou tout au moins l'exil, eut recours au crédit de *Toung-fang-chouo* pour obtenir sa grace, supposé qu'elle eût été accusée: *Si vous n'êtes pas encore accusée*, lui répondit *Toung-fang-chouo*, *vous ne tarderez pas à l'être. Vos liaisons avec l'Impératrice & le Prince héritier vous ont rendue suspecte. L'Empereur est déja comme persuadé de la réalité du complot qu'on lui a dit s'être formé contre lui, par son fils, l'Impératrice, & tous ceux qui sont dévoués à l'un ou à l'autre. J'ai oui dire que sa Majesté doit elle-même juger quelques Dames du Palais; mais je ne sais pas encore leurs noms: si vous êtes du nombre, je tâcherai de dire deux mots pour vous. Ayez attention seulement à ne pas vouloir trop vous justifier. Parlez peu; mais sanglotez & versez des larmes; & lorsque sa Majesté vous chassera de sa présence, pour vous envoyer au supplice ou en exil, retirez-vous à pas lents, arrêtez-vous de temps en temps, & tournez la tête vers l'Empereur; je me charge du reste..*

La nourrice avoit véritablement eté impliquée dans l'accusation, & l'on avoit fourni des preuves qui etoient plus que

ſuffiſantes pour la convaincre. Elle comparut devant l'Empereur, qui la jugea & la condamna. Elle ſe conduiſit ſuivant les inſtructions de *Toung-ſang-chouo* : elle parla peu ; mais elle ſanglota & pleura beaucoup. Elle n'oublia pas ſur-tout de tourner ſouvent la tête en ſe retirant, & d'eſſuyer ſes larmes, pour pouvoir fixer ſur elle quelques regards de ſa Majeſté : *Que ſignifie tout ce manege*, lui dit alors *Toung-ſang-chouo*, *voudriez-vous donner encore à tetter à l'Empereur ? Il y a long-temps qu'il eſt ſevré : vous lui avez donné du lait pendant trois ans ; c'eſt bien aſſez : il n'a plus beſoin de vous. Il vous condamne à l'exil, n'eſt-il pas le maître ? Retirez-vous ſans tant de façon ; obéiſſez promptement.*

Cette ſaillie fit impreſſion ſur l'eſprit de l'Empereur ; elle réveilla dans ſon cœur les ſentimens de reconnoiſſance, & procura à la coupable le pardon entier de ſa faute.

Quand on trouvoit dans les différentes Provinces de l'Empire quelque choſe d'extraordinaire, de curieux, de rare, ou de précieux, les Mandarins en faiſoient l'acquiſition, & l'offroient à l'Empereur. On lui offrit un Nain, dont la taille n'excédoit pas la hauteur d'un pied. Ce Nain parloit fort bien, & etoit ſur-tout très-inſtruit de ce qui regarde la doctrine des *Tao*. L'Empereur voulut que *Toung-ſang-chouo*, qui etoit de cette Secte, interrogeât ce petit nouveau venu ; il le fit en ces termes. *Dites-moi, mon petit ami, la mere de* Ku-ling *eſt-elle de retour ou faut-il l'attendre encore ?* Le Nain, ſoit qu'il fût choqué, ou pour quelqu'autre raiſon, ne daigna pas répondre ; mais ſe tournant du côté où etoit l'Empereur : *Cet homme*, lui dit-il, en montrant du doigt *Toung-ſang-chouo*, *a déja tenté trois fois de voler les pêches de cet arbre merveilleux planté par* Ouang-mou, *qui a eté trois mille avant que de donner ſes fleurs, & trois autres mille ans avant que ſes fruits fuſſent en etat de maturité.* Ces paroles du Nain furent regardées comme un eloge par quel-

ques-uns, & comme une incartade par quelques autres : tous en rirent, à l'exception de *Toung-fang-chouo*, qui, contre son ordinaire, parut tout déconcerté & ne répliqua rien. C'est cependant à cette petite scene qu'il dut une partie de sa célébrité. Son nom, qui jusqu'alors avoit eté concentré dans l'enceinte de la Capitale, franchit tout d'un coup les bornes au-delà desquelles il ne fût peut-être jamais parvenu. Il vola de bouche en bouche, & l'on dit par-tout, comme l'on dit encore aujourd'hui, Toung-fang-chouo *a volé les pêches*. Les pêches, dans la Secte des *Tao*, sont un des symboles de l'immortalité.

X X X.

TOUNG-TCHOUNG-CHOU, Savant & Minist.

Le nom de sa famille etoit *Toung*, & son nom propre *Tchoung-chou*. Il naquit à *Kouang-tchouan*. Le *Tchun-tsieou* de Confucius fût le livre qu'il etudia de préférence pendant sa jeunesse. Son application à l'etude etoit si grande, qu'il fut trois années de suite sans sortir de sa chambre, sans même jetter les yeux sur la cour de sa maison. Il eût voulu pouvoir se passer de nourriture & de sommeil, afin d'employer plus de temps à s'instruire.

Après qu'il eut passé par l'epreuve des examens, il se présenta pour être admis dans les postes qui pouvoient être de son ressort. Il obtint, pour premier grade, un Mandarinat subalterne du titre de *Po-ché*. Il l'exerca avec tant de sagesse, & une supériorité si marquée, que ses Supérieurs dans le même Tribunal, crurent devoir le proposer à l'Empereur *Han-ou-ti*, comme une des lumieres de l'Empire, & comme un Sage très-propre à remplir avec distinction les premieres charges de l'Etat. L'Empereur voulut le voir & s'assurer par lui-

même de ce qu'on lui disoit. Il lui fit plusieurs questions relatives au gouvernement, & fut si satisfait de ses réponses, qu'il lui ordonna de les mettre par ecrit, afin, disoit-il, de s'en rappeller souvent le souvenir, pour sa propre instruction & l'avantage de ses sujets.

Toung-tchoung-chou profita de cette occasion pour mettre dans tout son jour la doctrine des premiers Empereurs & des anciens Sages. Il avoit à sa disposition la plupart de ces monumens antiques que l'industrie des amateurs avoit soustraits à la proscription du barbare *Tsin-ché-hoang;* il en avoit calqué pour son usage propre, tout ce qui lui avoit paru mériter d'être conservé; il avoit fouillé dans toutes les Bibliotheques, dans tous les Cabinets où l'on déposoit les anciens Ecrits, à mesure qu'on en faisoit la découverte, & il en avoit fait des extraits détaillés qui pouvoient suppléer aux Ouvrages mêmes. Instruit à fond de tout ce qui s'etoit pratiqué de mieux sous les regnes précédens, il mit sa science à profit, & composa sur l'art de régner, trois Discours qui furent regardés comme autant de chefs-d'œuvre. Les Lettrés en firent d'autant plus de cas, qu'ils les trouverent exempts des taches qui souilloient la plupart des Ecrits qui paroissoient alors. La Secte des *Tao* etoit la dominante; l'Empereur la favorisoit ouvertement, & les Savans qui vouloient faire leur cour pour être placés, en adoptoient les principes, & en répandoient les maximes dans leurs ouvrages.

Les trois discours de *Toung-tchoung-chou* ne contenoient que la plus pure doctrine des anciens; & il la faisoit valoir avec tant d'eloquence, que l'Empereur le regarda dès-lors comme un homme auquel il pouvoit confier le gouvernement de l'Etat. Sa Majesté ne voulut pas le placer d'abord auprès de sa personne; mais pour lui faire acquérir par l'expérience ce qui pouvoit lui manquer, il le donna au Prince de *Kiang-tou.* Dans cette place importante, il sut gagner l'amitié & la con-

fiance de fon maître, fe fit aimer & eftimer de tout le monde, & régla ce petit Etat avec tant de fageffe, que fon gouvernement fut bientôt propofé pour modele dans tout l'Empire.

Après avoir réglé le Royaume de *Kiang-tou*, il paffa à celui de *Kiao-fi*, qu'il régla de même; & quand il crut qu'on pouvoit fe paffer de fon fecours dans ce qui regardoit le miniftere, il fe démit de fon emploi, pour ne s'appliquer qu'à la culture des Lettres. Il compofa quantité d'excellens ouvrages, qu'on réduifit en un corps, fous le titre de *Fan-lou*, qui revient à ce que nous appellons en françois *mélanges de Littérature*. Ses Commentaires fur le *Tchun-tfieou*, furent donnés à part, & fervirent infiniment dans le renouvellement des Lettres, pour faciliter l'intelligence de cet excellent ouvrage de Confucius.

En général, on regarde *Toung-tchoung-chou* comme le Savant à qui la Littérature a le plus d'obligation, parmi ceux qui illuftrent la Dynaftie des *Han*. On ne fait fûrement ni l'année de fa naiffance, ni celle de fa mort; mais comme il fleuriffoit fous le regne de *Han-ou-ti*, on peut fixer le cours de fa vie littéraire entre l'an avant J. C. 140, & l'an 87.

XXXI.

SÉE-MA-TSIEN, Pere de l'Hift. chez les Chinois.

Sée-ma etoit le nom de fa famille; il avoit pour nom propre *Tfien*, & pour furnom *Tfée-tchang*. Il naquit à *Loung-men*, & eut l'avantage d'être elevé fous les yeux d'un pere favant, plus riche en collections littéraires qu'en or & en argent. Dès l'âge de dix ans, il connut affez de caracteres pour pouvoir lire couramment le *Kou-ouen*, ce livre utile, dans lequel, en fe formant à l'eloquence & à la noble fimplicité du ftyle, on

peut prendre une connoiſſance exacte des mœurs, des coutumes & du gouvernement des anciens. Il montra dès-lors un goût décidé pour le genre d'occupation auquel ſa naiſſance ſembloit le deſtiner. Déja il ſavoit interroger à propos, analyſer ſes lectures, & en rapprocher les différens morceaux, qui avoient rapport à un même objet. Il ne fut jamais néceſſaire d'uſer d'artifice, d'employer les menaces ou les careſſes pour l'engager à etudier; il faiſoit de lui-même bien au-delà de ce qu'on auroit pu lui preſcrire.

Il continua ſes etudes juſqu'à l'âge de vingt ans. L'ardeur avec laquelle il s'y etoit livré, ſon aſſiduité & ſon application conſtante à fouiller dans les archives recueillies par ſon pere, en avoient déja fait un ſavant & un critique. Bien des choſes, dont il avoit lu le détail, lui paroiſſant difficiles à croire, il prit la réſolution de vérifier celles dont il pouvoit s'aſſurer par ſes propres yeux. Il ſe propoſa de viſiter ce qui pouvoit reſter encore des travaux du grand *Yu*; d'aller ſur les neuf principales montagnes, qui etoient les termes des viſites des anciens Empereurs, & ſur leſquelles ils offroient des ſacrifices en l'honneur du *Chang-ti*; de s'informer ſur-tout des traditions qui pouvoient s'être conſervées parmi ces peuples indociles, qui, dès les commencemens de la Monarchie, s'etoient retirés dans les montagnes, pour y faire des nations à part; & enfin de faire les perquiſitions les plus exactes des monumens que le temps n'avoit point encore détruits.

Il prit ſa route vers le midi, & ſe rendit à *Hoüi-ki*; il parcourut tout le pays de *Hoai-chang*, examina tous ces lieux qui ſervoient comme de réſervoirs, lors de l'ecoulement des eaux du temps du grand *Yu*; & après avoir ſatisfait ſa curioſité dans cette portion de l'Empire, qui porte aujourd'hui le nom de Province de *Kiang-nan*, il s'embarqua, & ſuivit, dans tous

leurs tours & détours, les rivieres de *Yuen* & de *Hiang*, faisant par-tout des remarques utiles, confirmant ou redressant ses idées sur ce qu'il avoit lu.

Des Provinces méridionales, il remonta à celles du nord. Il s'arrêta quelque temps dans le *Chan-tong*, pays fertile en grands hommes, lorsqu'il portoit le nom du Royaume de *Lou*, & qui a produit en particulier le célebre Confucius, & la plupart des plus illustres Disciples de ce Philosophe. Il y révéra les traces de ces Sages; il y recueillit des inscriptions & des dates; il y fouilla jusques dans les masures & dans les tombeaux, & quand il eut acquis ainsi les connoissances dont il croyoit avoir besoin pour le grand objet qu'il méditoit, il revint, en côtoyant les rivieres de *Ouen* & de *Sée*.

Dans ces circonstances, il apprit que son pere etoit dangereusement malade. La piété filiale, plus forte encore dans son cœur que la passion qu'il avoit de s'instruire, lui fit hâter son retour. Il eut le bonheur d'arriver à temps pour recevoir les dernieres instructions de son pere & ses derniers soupirs. Il lui rendit un compte succinct de ses voyages, article vraiment intéressant pour lui, & qui par-là même ne pouvoit manquer de lui être agréable. A ce récit, ce bon pere, ranimant tout ce qu'il avoit de forces, prit une des mains de son fils, qu'il tint serrée entre les siennes, & il lui dit: *Je meurs content, ô mon fils, puisque je vous vois tel que je souhaitois que vous fussiez. Vos ancêtres, depuis le temps de la Dynastie des* Tcheou *jusqu'à moi inclusivement, ont eté attachés au Tribunal de l'Histoire. Ils se sont acquités des obligations que leur imposoit l'emploi dont ils etoient revêtus, en hommes sinceres, fideles, désintéressés. Si l'Empereur daigne vous confier la même charge, comme il est probable qu'il le fera, tâchez d'imiter leurs vertus; faites mieux que nous dans le reste. Qu'une basse flatterie, ou une crainte servile vous fasse jamais trahir votre devoir. Aimez votre*

Souverain, servez-le de toutes vos forces; mais dites toujours le vrai.

J'ai trouvé dans la maison paternelle, quantité d'excellens matériaux que j'ai mis en ordre; je leur en ai joint que vous arrangerez à votre tour. Je vous laisse le tout, en vous recommandant expressément de ne rien retrancher. Vous n'avez point à ôter; il ne vous reste qu'à ajouter. Soutenez, mon fils, la réputation de vos ancêtres. L'estime publique est un héritage qu'ils se sont transmis: je l'ai reçu moi-même de mon pere; je vous le laisse aujourd'hui; qu'il ne se dissipe pas entre vos mains.

L'histoire des Tcheou, *jusqu'à* Yeou-ouang (c'est-à-dire depuis l'an 1122, jusqu'à l'an 781 avant J. C.), *vous fournira d'excellens modeles de toutes les vertus. Faites-les valoir de votre mieux. Depuis* Yeou-ouang, *jusqu'à l'Empire des* Han, (c'est-à-dire jusqu'à l'an 206 avant J. C.), *vous verrez la saine doctrine s'affoiblir insensiblement; la musique, les cérémonies, & les mœurs changer presqu'entiérement sous des Princes foibles, lâches, vicieux ou cruels. Vous verrez l'Empire, rempli de troubles, devenir la proie de quantité de petits tyrans. Vous verrez la vertu proscrite, le crime couronné. Quels tableaux affreux! Peignez-les au naturel: n'en adoucissez aucun trait: en un mot, dites le bien & le mal; & en disant l'un ou l'autre, ayez toujours la vérité pour guide. Cherchez moins à briller qu'à instruire. Le* Tchun-tsieou *de Confucius vous sera d'un grand secours pour les faits historiques & les principales epoques, pendant l'espace de deux cent quarante-deux ans; vous y trouverez aussi un excellent modele, pour vous former à l'ordre, à la précision & au style.*

Depuis l'apparition du Ki-lin, *qui est le temps où finit le* Tchun-tsieou, *& où Confucius cessa d'ecrire, jusqu'à l'année présente, il s'est ecoulé plus de 400 ans. Tout cet espace est très-*

très-difficile à remplir. La manie de la guerre s'etoit emparée de tous les esprits ; on négligea les lettres, on se battit de tous côtés, on dévasta les villes, on ravagea les campagnes ; c'etoit une espece de brigandage universel. Il est inutile de vous dire quels sont les dommages que la Littérature & l'Histoire souffrirent alors. Par surcroît de malheur, ce qui avoit echappé à la fureur du soldat qui avoit abusé des droits de sa victoire, devint la proie des flammes sous le regne de Tsin-ché-hoang. *Je vous laisse, sur tout cela, des Mémoires qui pourroient absolument vous suffire ; mais tâchez d'en augmenter le nombre, & ne les mettez en œuvre qu'après que vous aurez acquis de nouvelles connoissances.*

Sous la Dynastie régnante, tout est rentré dans l'ordre. Il y a eu des Empereurs eclairés, des Ecrivains habiles, de bons Ministres, d'excellens Guerriers. Il ne vous sera pas difficile de rédiger tout ce qui s'est fait dans ces différens genres. Pour ce qui est des evénemens qui se passeront sous vos yeux, marquez-les avec exactitude, & avec une fidélité à toute epreuve. Ne donnez rien à la flatterie, & ne vous laissez pas séduire par la passion. Soyez toujours en défiance, pour ne pas suivre le penchant de votre cœur ; & n'ecrivez les choses présentes, que comme vous ecririez celles des siecles les plus reculés. Voilà, mon fils, ce que j'avois à vous dire ; mettez-le à profit : c'est la seule marque de piété filiale que j'exige de vous.

A ces mots, *Sée-ma-tsien* se prosterna, frappa la terre du front, &, d'une voix entrecoupée de sanglots, il dit : *Les moindres signes de votre volonté, ô mon pere, ont toujours eté des ordres pour moi ; comment oserois-je ne pas exécuter à la lettre ce que vous venez de me recommander si expressément ? Vos dernieres paroles ont pénétré mon cœur, elles sont déja gravées dans ma mémoire, de maniere à ne jamais s'effacer. Jouissez de la douce satisfaction d'avoir un fils respectueux & obéissant ; car,*

jusqu'au dernier soupir de ma vie, je me conformerai avec la derniere exactitude à ce que vous m'avez prescrit.

Ce petit détail a eté ecrit par *Sée-ma-tsien* lui-même. J'ai cru devoir le rapporter en entier, parce qu'il suffit seul pour donner une idée de l'etat où etoit alors l'Histoire Chinoise, & qu'il nous instruit de ce qu'il faut que nous sachions pour apprécier au juste le mérite de celui qui l'a mise en ordre.

Après la mort de son pere, *Sée-ma-tsien* fut trois années de suite dans la douleur & dans les cérémonies du deuil. Pendant cet espace de temps, il s'abstint de toute fonction publique, de toute visite, tant active que passive, & de toutes sortes de divertissemens. Il profita de son loisir pour rédiger ce qu'il avoit ramassé durant le cours de ses voyages, sur l'Histoire & les *King*, dans les pays de *Tsin* & de *Lou*; sur la Morale, la Musique & les Cérémonies, dans les pays de *Tcheou* & de *Y*, ainsi que dans les Royaumes de *Leang*, de *Han* & de *Tchou*.

Vers le milieu des années dénommées, *Tay-tchou*, c'est-à-dire, vers l'an 103 avant J. C., l'Empereur *Han-ou-ti* l'appella à la cour, & lui donna la charge de *Tay-ché-ling*, ou de principal Historien de l'Empire. Ce fut alors qu'il se mit en devoir de travailler efficacement à contenter les vœux de la Nation, qui, depuis plus d'un siecle, soupiroit après le recouvrement de ses fastes. Tout concouroit à hâter l'exécution de ce grand ouvrage; l'ardeur des Gens de lettres qui apportoient de tous côtés des matériaux utiles; la faveur du Prince qui munissoit du sceau de son autorité, tout ce qu'on lui disoit en avoir besoin pour la vérification des titres & des monumens dans les différens Tribunaux qui en etoient dépositaires; en un mot, des secours dans tous les genres, dont le nouvel Historien pouvoit profiter à son gré, & dont il profita pendant dix années de suite sans aucune interruption.

Il n'eût probablement pas tardé à satisfaire, du moins en partie, le juste empressement du public, si une funeste aventure, qui faillit à le faire périr, n'y eût mis encore pour quelque temps, un obstacle auquel il ne s'attendoit pas.

On etoit alors en guerre avec les Tartares *Hioung-nou*. Un des Généraux de l'Empire, nommé *Li-ling*, après avoir eté battu, passa du côté de l'ennemi avec ce qui lui restoit de troupes. L'Empereur ayant appris cette nouvelle en fut consterné, & vouloit se porter aux dernieres extrémités, en eteignant toute la famille du Général traître à sa patrie. L'etude & les voyages n'avoient pas fait un courtisan de *Sée-ma-tsien*. Il fut le seul de tous les Grands qui ne craignit pas de faire des représentations à son maître; il osa même justifier la conduite du Général, & demander grace pour une faute qui pouvoit s'excuser. Par-là, il se rendit coupable lui-même, & s'attira toute l'indignation du Prince, par les termes peu mesurés qu'il employa dans sa supplique :

Li-ling, y dit-il, *a joui jusqu'à présent de la réputation la moins equivoque, tant du côté des vertus civiles, que de celui des qualités guerrieres. Il s'est montré bon fils dans le sein de sa famille, bon citoyen dans l'enceinte des villes, bon Mandarin dans les différens emplois qu'on lui a confiés, bon soldat, grand Capitaine, excellent Général dans les armées & au milieu des camps. Daignez, Seigneur, interroger vous-même ceux qui peuvent vous rendre témoignage sur ces différens objets. Ils vous diront, si la crainte d'encourir votre disgrace ne leur fait trahir la vérité, que loin d'avoir jamais désobéi à son pere ou à ses amis, il a toujours eté au devant de ce qu'il croyoit devoir leur être agréable : ils vous diront que par la douceur de ses mœurs & de son commerce, il a fait les délices de ses amis & de tous ceux qui le fréquentoient : ils vous diront qu'il a toujours eté fidele observateur des loix & des usages etablis ; qu'il a eté attentif, exact, equitable, bienfaisant ; ils vous*

diront, enfin, que les blessures dont son corps est couvert, & le plus haut degré des honneurs militaires, auquel vous avez cru devoir l'elever, sont une preuve, sans replique, qu'il ne s'est pas epargné lorsqu'il a fallu combattre les ennemis de l'Etat, & qu'il les a combattus avec succès.

Maintenant il s'est rangé, dit-on, du côté des Tartares, & il a engagé ce qui restoit de troupes sous ses ordres à suivre son exemple. Examinez, Seigneur, dans quelles circonstances il s'est déterminé à une action de cette nature, & vous verrez qu'il ne lui a guere eté possible de faire autrement. Il avoit combattu vos ennemis, il les avoit mis en déroute, il les avoit poursuivis jusque bien avant dans leur pays, & quand il n'eut plus ni vivres, ni fleches, ce fut alors seulement qu'il leur laissa le champ libre. Il revenoit pour vous rendre compte de ses succès, lorsqu'un déserteur perfide avertit les Hioung-nou *du triste etat où ses gens se trouvoient réduits. A cette nouvelle, les* Hioung-nou *reprennent courage, ramassent leurs forces, & détachent leur Cavalerie pour couper* Li-ling, *& empêcher son retour. L'epée à la main,* Li-ling *& les siens se défendent encore; mais enfin, accablés par le nombre, & se voyant sans espoir d'être secourus, ils se rendent. Est-ce là un trait de lâcheté, de trahison, de perfidie? ou plutôt n'est-ce pas un trait de prudence, qui conserve à l'Empire un grand Capitaine, & quantité de braves soldats?* Li-ling *& ses compagnons sont prisonniers de guerre: envoyez, Seigneur, chez les Tartares, pour traiter de leur echange ou de leur rançon. Ce sera, de votre part, un trait de clémence, qui vous méritera les justes eloges de la postérité. Vouloir au contraire que la famille de* Li-ling *soit responsable d'un prétendu crime, auquel elle n'a pû avoir aucune part, c'est une injustice criante, qu'on ne doit jamais vous reprocher.*

Ce Discours, qui ne renferme rien en apparence que de conforme à l'équité naturelle & à la raison, parut aux yeux de l'Empereur & de ses courtisans, contenir des maximes contraires

au bon ordre, & tendantes à autoriser les trahisons, les révoltes & la lâcheté. On en regarda l'auteur comme coupable lui-même, ou tout au moins comme complice du crime qu'il s'efforçoit de justifier ; & en conséquence on le condamna à mort.

Cet Arrêt rigoureux eût eté exécuté, si tout ce qu'il y avoit alors de personnes en place, ne se fût intéressé pour l'infortuné qui en etoit l'objet. Les Grands de l'Empire, les Chefs des Tribunaux représenterent au Souverain que *Sée-ma-tsien* etoit un homme essentiel, & que s'il venoit à manquer, il etoit à craindre que l'Histoire ne demeurât encore long-temps ensevelie dans les ténebres, d'où il etoit sur le point de la tirer. Ils firent des instances si vives pour obtenir son pardon, que l'Empereur se laissa fléchir. Il lui laissa la vie; mais il le condamna au supplice qui ôte la faculté de pouvoir la transmettre à d'autres. Il voulut, outre cela, qu'il fût relégué, après sa guérison, dans un lieu solitaire, où il ne fût pas permis à tout le monde de l'aller voir, & d'où il n'eût pas lui-même la liberté de sortir à son gré. Du reste, on devoit lui fournir tous les secours qu'il demanderoit relativement à ses etudes.

L'imprudence, ou si l'on veut, la témérité d'un homme de lettres, ne méritoit pas, ce semble, une pareille punition. Il eût eté sans doute bien plus digne d'un Monarque, qui se dit le Fils du Ciel, si, réprimant le mouvement de sa colere, il avoit accordé la grace en entier : mais malheureusement pour *Sée-ma-tsien*, & peut-être heureusement pour les Lettres, l'Empereur voulut être obéi. Il le fut exactement; & l'on mit hors du rang des hommes, un des plus grands hommes, sans contredit, qui fussent alors à la Chine.

Après sa guérison, *Sée-ma-tsien*, dans la solitude où il etoit confiné, trouva de quoi se consoler dans sa philosophie, & de quoi remplir agréablement tous ses momens, en variant ses

occupations littéraires. Suivons-le dans l'enumération qu'il fait lui-même des fruits de son loisir. Voici comment il s'exprime :

L'outrage qu'on a fait à mon corps n'a point enervé mon esprit, ni affoibli les sentimens de mon cœur. J'aimois les Lettres, & je m'en occupois : je les aime encore, & je m'en occupe plus que je n'ai jamais fait. Déja j'ai fixé les temps depuis l'année où Confucius cessa d'ecrire, jusqu'à celui où Tao-tang *commença son regne* (c'est-à-dire, depuis l'an avant J. C. 480, jusqu'à la 2357 en remontant). *J'ai réduit dans les bornes de l'à-peu-près les années qui se sont ecoulées entre* Tao-tang *&* Hoang-ti, *& j'ai extrait du cahos immense dans lequel les commencemens de notre Monarchie sont ensevelis, de quoi donner une idée de nos anciennes traditions. J'ai repris l'histoire où Confucius l'avoit laissée, & je l'ai continuée jusqu'au cinquieme Empereur des* Han. *J'ai profité des livres de* Ming-tang, *du* Ché-ché-kin-kouei, *du* Yu-pan, *du* Tou-ki ; *j'ai dépouillé le* Lu-ling *de* Siao-ho, *pour ce qui regarde les loix ; le* Kun-fa *de* Han-sin, *pour ce qui regarde le militaire ; le* Tchang-tcheng *de* Tchang-tsang, *pour ce qui a rapport aux sciences & à la littérature en général ; & le* Li-y *de* Chou-sun-toung, *pour tout ce qui concerne les grands usages & les cérémonies diverses. Je me suis servi des ouvrages de* Tsao-tsan *& de* Kai-koung, *dans ce que j'ai dit à l'occasion de* Lao-tsée, *ou de sa doctrine ; & pour tout le reste, j'ai puisé abondamment dans les ecrits de* Kia-y, *de* Coui-tso, *de* Koung-sun-houng, *& dans le* Koué-yu, *& le* Kou-ouen.

Sée-ma-tsien ne parle dans cette occasion que relativement au *Ché-ki*, qui est le titre de son Histoire, le seul de ses ouvrages qui ait eu une certaine publicité de son vivant. Ceux auxquels il n'eut pas le temps de mettre la derniere main, furent recueillis avec soin, plus de cinquante ans après, par *Yang-hoei*, & offerts à l'Empereur *Hiuen-ti*, qui les fit

imprimer. Ce *Yang-hoei*, fils d'une fille qu'avoit eu *Sée-ma-tsien* avant sa disgrace, etoit décoré du titre de *Ping-toung-heou*, & un des plus habiles Lettrés de son temps. Il revit tous les Ecrits de son aïeul, les rangea sous les différens titres qui leur convenoient, & en forma presque une bibliotheque, qui contient en détail tout ce qui peut intéresser dans les différentes parties qui constituent le genre historique. On en jugera par la simple liste que je vais en donner ici, & on conclura que celui qui a toutes les connoissances que supposent de pareils ouvrages, n'entreprend pas au-dessus de sa portée quand il écrit l'histoire.

Outre le *Ché-ki*, qui est l'histoire générale de la Monarchie Chinoise, *Sée-ma-tsien* a composé encore, 1°. l'histoire particuliere de douze regnes, depuis le temps où finit le *Tchun-tsieou*, jusqu'à celui des *Han*; & cet ouvrage est intitulé *Ché-eulh-pen-ki*; 2°. le *Ché-piao*, c'est-à-dire, les dix modeles d'un bon gouvernement; 3°. le *Lu-li-kai-y*, c'est-à-dire, livre sur la Musique & les Cérémonies; 4°. le *Toung-pien-pa-chou*, c'est-à-dire, les huit livres qui renferment en général ce qu'il y a de plus essentiel à savoir dans ce que les Anciens avoient ecrit sur le civil & le militaire, sur les montagnes & les rivieres, sur les Esprits supérieurs & inférieurs, sur le Ciel & l'Homme; 5°. *Eulh-ché-pa-sieou-hoan-pé-tchen*, ouvrage dans lequel il traite des vingt-huit constellations, & de l'ordre qu'elles gardent entr'elles & par rapport à la polaire; c'est une espece de Roman astronomique, fait pour célébrer ces Généraux illustres, qui, en remplissant la terre du bruit de leurs hauts faits pendant leur vie, ont mérité de briller encore après leur mort, en donnant leurs noms aux globes qui rouleront jusqu'à la fin des siecles dans la voûte des cieux; 6°. *San-ché-ché-kia*, c'est l'histoire des trente familles qui se sont distinguées par leur attachement à leur Souverain, & par des services rendus à

la patrie ; 7°. *Tsi-ché-lié-tchouan*, c'est-à-dire, explication en soixante-dix articles, de ce qu'il a trouvé de mieux dans les différens Mémoires rejettés, qui concernoient les *King*, l'Histoire, les Généalogies, la Littérature, &c. qu'on avoit pour servir à la restitution, ou réparation des livres brûlés sous *Tsin-ché-hoang*.

Telles sont les productions littéraires du fameux *Sée-ma-tsien*. Elles furent ebauchées, pour la plupart, pendant le temps de sa disgrace, pour charmer l'ennui de la solitude forcée, dans laquelle il comptoit devoir finir ses jours ; mais son mérite, en faveur duquel on lui avoit fait grace de la vie, après qu'il eut eté condamné à la perdre, lui fit rendre de même la liberté, malgré l'arrêt févere qui l'en privoit à jamais. L'Empereur fut si content, en particulier, des commencemens de l'histoire de sa Dynastie, qu'il en aima l'auteur, & voulut, en le comblant de bienfaits, réparer en quelque sorte, l'excessive rigueur dont il avoit usé à son egard. Il le rappella à la Cour, lui donna le titre de *Tchoung-chou-ling*, & lui confia cette partie du ministere qui a inspection sur la Littérature, & sur tous les Lettrés de l'Empire. Cette dignité, très-honorable par elle-même, est à la Chine la plus importante de toutes. C'est de celui qui en est revêtu que dépend en quelque sorte le bonheur des peuples, parce que c'est lui qui préside au choix de tous ceux qui doivent les gouverner en détail. Pendant tout le temps qu'il vécut encore, *Sée-ma-tsien* continua à jouir de la faveur de son Prince & des honneurs du siecle ; mais il ne se servit de l'une, & n'employa le crédit que lui donnoient les autres, que pour le service de la patrie & la gloire des Lettres. On ne sait pas l'année précise de sa mort. A en juger par le nombre & la qualité de ses ouvrages, on peut croire qu'il a poussé sa carriere aussi loin qu'elle pouvoit aller. « Quoique ce grand homme ait si bien mérité de la

» nation,

» nation, qui lui est en quelque sorte redevable de ses fastes ;
» de la Littérature, dont il est comme le restaurateur, & du
» corps entier des Lettres, dont il contribua à fixer l'etat &
» assurer la fortune par la multitude des dignités, des charges,
» des emplois & des secours de tous genres qu'il lui procura ;
» on ne lui a cependant pas fait l'honneur de placer son portrait
» dans la salle de Confucius. La seule raison qu'on apporte,
» pour justifier cette espece de mépris, est que *Sée-ma-tsien*
» *n'etoit pas complétement homme*. *Lieou-hiang* & *Yang-hioung*,
» deux ecrivains célebres, dont l'autorité est d'un très-grand
» poids, lui donnent le titre d'excellent historien. Ils auroient
» pu, ce semble, lui donner celui de *pere de l'Histoire* ».

XXXII.

HAN-KOANG-OU-TI, Empereur.

Il etoit descendant de *King-ti*, quatrieme Empereur de la Dynastie des *Han*. Son nom etoit *Lieou-sieou*, & son surnom *Ouen-chou*. Il naquit à *Nan-yang* ; mais son pere, quoique de la famille impériale, & très-proche parent de l'Empereur qui etoit alors sur le trône, fut contraint, à cause de sa pauvreté, de se retirer à la campagne, près d'un village nommé *Pé-choui*. C'est là que *Lieou-sieou* fut elevé, & qu'il apprit à connoître les différens besoins des hommes, beaucoup mieux sans doute qu'il n'eût pu faire à la Cour, ou dans la Capitale ; il les vit de près, & les eprouva lui-même.

Dès sa jeunesse, il se montra digne du sang dont il sortoit, & mérita, par ses belles qualités, plus encore que par sa naissance, d'être placé sur le trône de ses ancêtres, préférablement à plusieurs autres qui sembloient en être plus près que lui. Dans ce temps-là un Ministre perfide, nommé *Ouang-*

mang, fit périr par le poiſon l'Empereur *Ping-ti* ſon maître, & lui ſubſtitua *Jou-tſée-yng*, Prince de la famille impériale, âgé ſeulement de deux ans. Peu content de régner ſous le nom de ſon pupille, *Ouang-mang* leva le maſque, dépoſa *Jou-tſée-yng*, & ſe fit déclarer lui-même Empereur.

Tous ceux qui appartenoient aux *Han* ou leur etoient alliés, leverent l'etendard contre l'uſurpateur, & ſe mirent en devoir de diſputer un trône auquel la naiſſance leur donnoient droit. *Lieou-ſieou* fut celui de tous qui y travailla le plus efficacement. Il ramaſſa d'abord quelques troupes compoſées de ſes anciens amis du village de *Pé-choui* & des environs. Il ſe mit à leur tête, & alla combattre quelques partis ſéparés des armées de *Ouang-mang*. Il ſe conduiſit avec tant de bravoure & de prudence, qu'il ne livra jamais de combat qu'il n'en ſortît victorieux, ou qu'il n'en retirât quelque avantage réel. Ses premiers ſuccès lui gagnerent la confiance de ſes ſoldats, & lui attirerent un grand nombre de braves, qui vinrent des différentes Provinces de l'Empire ſe ranger ſous ſes etendards. Avec ce nouveau renfort, il ſe trouva en etat de faire la guerre dans les formes. Il battit dans pluſieurs occaſions les Généraux de l'uſurpateur; & après la mort de ce tyran, il détruiſit l'un après l'autre tous les chefs des rébelles, & fut enfin proclamé Empereur la vingt-cinquieme année de l'ere Chrétienne. Il tranſporta la Cour, du *Chen-ſi* où elle etoit auparavant, dans la Province du *Ho-nan*, & choiſit la Ville de *Lo-yang*.

Il s'etoit montré grand Capitaine dans les armées; il ſe montra grand Prince pendant la paix. Il fit revivre les loix, encouragea les Savans, donna du luſtre à la vertu, & n'oublia rien de tout ce qu'il crut devoir contribuer à la gloire de l'Empire & au bonheur de ſes ſujets. Il etoit doux & compatiſſant, affable, juſqu'à ſe mettre, pour ainſi dire, de pair avec ſes anciens amis; reconnoiſſant envers ceux qui l'avoient ſervi; équitable envers tout le monde; ſans faſte, n'employant que les etoffes les

plus ſimples pour ſes habits, & uſant d'economie dans tout ce qui n'etoit qu'à ſon uſage; mais généreux envers les Officiers, les Magiſtrats & les Savans, auxquels il prodiguoit les récompenſes & les dons, pour peu qu'ils ſe diſtinguaſſent du commun. Il multiplia les Ecoles publiques. Il proſcrivit, comme contraires aux bonnes mœurs, la Muſique des Royaumes de *Tchen* & de *Ouei*. Enfin, c'eſt un des plus grands Princes qu'ait eu la Dynaſtie des *Han*, dont il eſt regardé comme le ſecond fondateur. C'eſt par lui que commencent les *Han* orientaux. Il mourut après un regne de trente-trois ans, dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge: c'eſt l'an cinquante-ſept de l'ere Chrétienne. Son corps repoſe à *Yuen-ling*.

XXXIII.

YEN-TSÉE-LING, Philoſophe.

Le nom de ſa famille etoit *Yen*; ſon nom propre *Koang*, & ſon ſurnom *Tſée-ling*. Il s'acquit de la réputation dès l'âge le plus tendre, & pendant ſa jeuneſſe, il paſſoit déja pour un ſage. Il fut condiſciple de *Lieou-ſieou*, qui fut enſuite Empereur ſous le nom de *Han-koang-ou-ti*, & lia avec ce Prince une amitié très-etroite. Au ſortir de l'enfance, les deux amis eurent des occupations bien différentes. Celles de *Lieou-ſieou* le conduiſirent juſqu'au faîte des grandeurs humaines. Placé ſur le trône, il ne dédaigna pas de penſer à ſon camarade d'ecole, à ſon ancien ami *Yen-koang*. Il fit des perquiſitions pour ſavoir ce qu'il etoit devenu. Il apprend que ſa demeure eſt encore à *Pé-choui*, ou aux environs; que la pêche fait ſon occupation la plus ordinaire; qu'une peau de chevre eſt ſon habillement pendant l'hiver; que ſa vie eſt des plus frugales, & qu'il continue à cultiver la ſageſſe.

Il n'en fallut pas davantage pour achever de déterminer l'Empereur à l'appeller auprès de sa personne. Le titre de Sage, dont *Yen-tsée-ling* jouissoit, etoit plus que suffisant pour autoriser un grand Prince à lui accorder sa confiance : il en prit occasion de faire voir à ses sujets, combien il faisoit cas de la vertu, en la relevant, à leurs yeux, par l'eclat d'une invitation solemnelle, dont il voulut honorer un homme d'une naissance obscure, mais qui etoit vertueux. Il lui députa les plus illustres de ses courtisans, & lui envoya un char tendu en noir, tel qu'en avoient alors les Grands de l'Empire.

Lorsque les Députés furent sur le point de partir : *Allez*, leur dit l'Empereur, *exécuter une commission que je voudrois pouvoir faire moi-même. Saluez* Yen-tsée-ling, *de la part de son ancien ami* Lieou-sieou. *Dites-lui que je l'invite à venir partager ma fortune & ma demeure. Nous cultiverons ensemble la sagesse, & il m'aidera à faire le bonheur de mes sujets, en la leur faisant cultiver aussi.*

Les Députés n'oublierent rien pour exécuter, au gré de leur maître, ce dont ils etoient chargés ; mais leur bonne volonté, & tous les soins qu'ils se donnerent furent inutiles. Ils eurent beau presser, prier, solliciter, *Yen-tsée-ling* fut inflexible. *Je suis infiniment flatté*, leur dit-il *du bon souvenir de* Lieou-sieou, *& je lui en suis très-obligé ; mais je ne saurois accepter ce qu'il m'offre comme Empereur. La grace que je lui demande, & que j'attends de son amitié, c'est de me laisser couler paisiblement mes jours, dans l'obscurité où j'ai vécu jusqu'à présent. Je respecte mon maître dans la personne de mon ancien ami. Il faut que tout soit dans l'ordre ; ma naissance & mon education m'eloignent egalement des dignités & des honneurs de la cour. Retournez vers celui qui vous a envoyés, & dites-lui de ma part, que si je n'ecoutois que les sentimens de mon cœur, j'aurois du regret de le voir ce*

qu'il est. Emmenez ce char, & tout ce cortege dont je n'ai que faire ici.

L'Empereur s'etoit attendu à ce premier refus ; mais comme il demeura persuadé qu'il n'entroit dans le procédé de *Yen-tsée-ling*, ni vaine ostentation, ni âpreté de caractere, ni fierté dédaigneuse, ni mauvaise humeur, il insista, & renouvella jusqu'à trois fois les mêmes prieres & les mêmes invitations. *Yen-tsée-ling* ne put y résister. Il se rend chez son ami, & sans s'astreindre à aucun cérémonial, il ose embrasser l'Empereur, de la même maniere qu'il eût embrassé son cher *Lieou-sieou*, si, après quelques années d'absence, il fût revenu dans son village de *Pé-choui.*

L'Empereur, de son côté, ne craignit pas de manquer aux bienséances, en se livrant aux doux transports de l'amitié. *Voilà*, dit-il, *deux cœurs qui aiment la vertu ; deux cœurs faits l'un pour l'autre, qui se trouvent enfin réunis. Jouissons, mon cher* Yen, *du bonheur de vivre ensemble ; mais il faut pour la décence, que vous ayez quelque titre qui vous attache à ma personne & au service de l'Empire. Je vous nomme* Kien-y-ta-fou. La charge de *Kien-y-ta-fou*, etoit une des plus considérables qu'il y eût alors. *Yen-tsée-ling* la refusa, avec menace de s'en retourner, si on le pressoit davantage. L'Empereur, qui ne vouloit pas le contraindre, le laissa libre sur le choix de ses occupations. Il lui assigna un appartement dans le palais, où il pût l'aller voir lui-même, & s'entretenir avec lui toutes les fois qu'il le jugeroit à propos, seul à seul, & sans être assujetti aux bienséances du rang.

Ce sage Prince jouit pendant quelque temps de cette sorte de plaisir, qui n'approche guere du trône, je veux dire, de la satisfaction d'avoir un ami sincere, auquel il pût se confier, comme à un autre lui-même. Chaque soir, lorsque toutes les affaires qui regardoient le gouvernement de l'Empire etoient

expédiées, il appelloit *Yen-tſée-ling*, ou il ſe rendoit ſans eſcorte & ſans ſuite dans ſon appartement. C'etoit *Lieou-ſieou*, & non pas l'Empereur, qui alloit le voir. Ils s'entretenoient avec la même cordialité, & de la même maniere que quand ils etoient enſemble au village. Souvent ils pouſſoient la converſation juſque bien avant dans la nuit, & prenoient enſuite quelques heures de repos ſur un même lit.

Les Courtiſans, & tous ceux qui environnoient le trône, ne voyoient pas d'un œil indifférent les marques d'amitié que leur maître commun donnoit à ce favori d'une nouvelle eſpece. Aucun d'eux cependant n'oſoit prendre ſur ſoi de parler mal d'un homme qui ne donnoit priſe d'aucun côté. Toutes les voies de la calomnie leur etant fermées, ils eurent recours à celles de la ſuperſtition ; ils firent parler les aſtres.

Le Préſident d'Aſtronomie expoſa dans une ſupplique, qu'en contemplant le Ciel, il avoit vu l'etoile ſous laquelle *Yen-tſée-ling* etoit né, opprimer l'etoile de ſa Majeſté, obſcurcir ſon eclat, & abſorber ſes influences les plus bénignes : il ajouta que, ſuivant les regles de ſon art, & le réſultat de tous ſes calculs, il etoit fort à craindre que ſa Majeſté n'eſſuyât quelques grands déſaſtres, à l'occaſion de *Yen-tſée-ling*.

Après avoir loué ſon zele ; *Soyez tranquille*, lui répondit l'Empereur, *votre ſcience n'eſt point vaine ; car le malheur dont vous dites que les aſtres me menacent eſt déja arrivé. Ce n'eſt au fond qu'une bagatelle ; il faut que je vous en faſſe part. Une des nuits paſſées, mon ami* Yen-tſée-ling *m'a véritablement opprimé. Nous etions ſur un même lit, il dormoit profondément, & en dormant, il a mis un de ſes pieds ſur mon ventre, de maniere qu'il ſembloit vouloir me fouler. J'avoue que je faillis à perdre patience : car outre qu'il m'empêchoit de dormir, il m'ôtoit preſque la reſpiration : cependant je n'en ai point eté incommodé. C'eſt une affaire faite, & je ſuis bien aiſe

d'en avoir eté quitte à si bon marché. Voilà ce que vouloient dire les astres ; n'y pensons plus.

Par cette réponse, tout le monde comprit qu'il seroit dangereux de tenter de nouvelles voies pour perdre *Yen-tsée-ling*, & qu'on ne viendroit pas à bout de tromper sur son compte un Prince, qui le connoissoit si bien, & qui lui etoit si fort attaché. Ce ne fut point ainsi qu'en jugea *Yen-tsée-ling* lui-même. Il vit bien qu'il succomberoit tôt ou tard, s'il ne prenoit pas son parti de bonne grace. Comme ce n'avoit eté qu'à son corps défendant qu'il etoit venu à la Cour, il ne lui coûtoit pas beaucoup pour se déterminer à la quitter ; mais il lui coûtoit infiniment de se séparer de son ami. Il en prit néanmoins la résolution, & exécuta son dessein avec tant de secret, que l'Empereur n'en eut pas même le soupçon. Il alla se cacher dans les montagnes de *Fou-tchoung*, où il passa le reste de sa vie à cultiver la terre, & à faire le métier de pêcheur. Il se fit tellement estimer de ceux qui faisoient leur séjour aux environs de sa retraite, qu'ils en firent leur maître, leur conseiller, leur consolateur, leur oracle ; & qu'après sa mort voulant conserver la mémoire d'un homme qui leur avoit eté si cher pendant sa vie, ils donnerent à ce canton le nom de *Yen-ling-lai*.

XXXIV.

HEOU-HAN-TCHO, TCHAO-LIÉ-HOANG-TI, Empereur.

Ce Prince etoit du sang des *Han*. Il avoit pour nom propre *Pei*, & pour surnom *Hiuen-té*. Il naquit à *Tcho-kiun*, dans le palais de *King-ouang*, Prince de *Tchoung-chan*. Il fut elevé d'une maniere conforme à sa naissance, & cultiva ensuite de lui-même les excellentes qualités

dont la nature l'avoit abondamment pourvu. Il avoit le cœur bon, l'esprit juste, & une figure agréable. Sous l'Empire de *Hiuen-ti* il fut fait Gouverneur de *Y-tcheou*, poste important, qu'il remplit avec fidélité, & qui fut le premier degré qui le porta sur le trône.

Durant les premiers troubles qu'excita *Tsao-tsao*, sous prétexte de venger la mort de l'Empereur, que *Toung-tcho*, l'un de ses Ministres, avoit fait périr par le poison, *Lieou-pei* se tint tranquille, en apparence, & ne servit que contre les brigands nommés *les bonnets jaunes*, qui désoloient alors les différentes Provinces de l'Empire; mais quand il vit qu'il n'y avoit plus d'autorité légitime; que l'Empereur etoit comme prisonnier dans son palais; qu'il se formoit de tous côtés des partis, dont les chefs respectifs n'aspiroient à rien moins qu'à la souveraineté, il se mit lui-même sur les rangs, ou pour mieux dire, ses amis, & tous ceux qui avoient encore quelque attachement ou quelque considération pour la famille des *Han*, l'engagerent à défendre sa famille, qu'on opprimoit & qu'on etoit sur le point de détruire.

Les troupes de son Gouvernement suffisoient seules pour lui former une petite armée. Il l'augmenta de toutes celles qui se donnerent à lui, & fit la guerre en son nom, se joignant tantôt à l'un, tantôt à l'autre des différens partis, suivant qu'il y etoit forcé par les circonstances. Sa vie ne fut plus désormais qu'une chaîne continuelle d'actions militaires. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu; mais toujours courageux, soldat intrépide, & grand capitaine; toujours affable, bienfaisant & généreux; il ne s'enfloit point dans la prospérité, ni ne se laissoit point abattre dans la mauvaise fortune.

Il etoit difficile qu'un homme de ce mérite, qui avoit, outre cela, l'avantage de la naissance, ne vînt à bout d'exterminer tous les prétendans à la puissance suprême; mais il ne vécut

pas

pas assez pour exécuter ce grand dessein. Apprenant que *Tsao-pi*, ayant enfin levé le masque, s'etoit fait déclarer Empereur, il se fit proclamer lui-même, & etablit sa cour à *Tcho*, dans le *Sée-tchouen*. Le troisieme des concurrens, nommé *Sun-tsiuen*, prit aussi le nom & tous les distinctifs de la dignité impériale; & la Chine eut alors trois Souverains, qui firent chacun un Royaume à part. Les Etats de *Lieou-pei* sont appellés dans l'histoire le *Royaume de* Chou; ceux de *Tsao-pi*, le *Royaume de* Ouei; & ceux de *Sun-tsiuen*, le *Royaume de* Ou.

De ces trois Souverains, le seul *Lieou-pei* est regardé comme légitime, & c'est à lui seul que l'histoire donne le nom d'Empereur. Un de ses premiers soins, après être monté sur le trône, fut de donner une nouvelle vigueur au gouvernement civil de l'Etat, & de faire revivre toutes les loix, que la foiblesse des derniers Empereurs & la licence des armes avoient, pour ainsi dire, abrogées. Aidé de *Tchou-ko-leang*, qu'il choisit pour son premier Ministre, il vint bientôt à bout, sinon de rendre ses sujets heureux, du moins d'adoucir leurs maux, & de leur faire concevoir l'espérance d'un avenir plus doux. Le long usage lui avoit fait connoître les hommes: il savoit les employer à propos, chacun suivant ses talens. Il donnoit des récompenses particulieres à ceux qu'un mérite particulier distinguoit des autres, & personne n'en etoit jaloux, parce qu'il traitoit tout le monde avec bonté. Lorsqu'il n'etoit encore que simple citoyen, il s'etoit lié d'amitié avec *Tchou-ko-leang*; lorsqu'il fut sur le trône, il vécut encore avec lui comme avec son ami. Sans hauteur, sans caprice, sans défiance, sans soupçons, ils traitoient ensemble les plus grandes affaires, comme ils avoient coutume de traiter auparavant celles de l'armée, lorsqu'ils la commandoient ensemble comme egaux. Un si aimable Souverain n'a régné qu'un peu

plus de deux ans. Il mourut à la soixante-deuxieme année de son âge, l'an de l'ere Chrétienne 222. Son corps fut déposé à *Hoei-ling*. On lui donna, après sa mort, le titre de *Heou-han-tcho-tchao-lié-hoang-ti*, c'est-à-dire, *Tchao-lié*, Empereur des *Han* postérieurs, tenant sa cour à *Tcho*.

Suivant le *Sée-fa*, livre où l'on rapporte tous les titres d'honneur qui ont eté donnés aux Empereurs & aux grands hommes; on doit expliquer les deux caracteres *Tchao* & *Lié*, qui font le titre de cet Empereur, de la maniere suivante. *Tout homme qui pratique avec eclat les vertus pénibles, peut être appellé* Tchao; *& l'on peut donner le nom de* Lié *à celui qui exerce les vertus civiles à l'avantage du peuple. Or, comme cet Empereur a excellé dans les unes & les autres, on l'a appellé* Tchao-lié-hoang-ty.

XXXV.

TCHOU-KO, OU-HEOU, Ministre.

Son nom propre etoit *Leang*, & son surnom *Koung-ming*. Il est très-célebre dans l'histoire, sous le nom de *Tchou-ko-leang*. Il naquit à *Leang-yé*, & fut elevé à *Loung-tchoung*, près de *Nan-yang*. C'est là qu'on l'alla chercher pendant les troubles qui agiterent l'Empire, vers la fin de la Dynastie des *Han*, peu de temps avant l'etablissement des trois Royaumes. Koung-ming *est un dragon couché*, dit *Soui-chou* à *Lieou-pei*, un des prétendans à l'Empire, & qui fut en effet Empereur dans la suite; *il faut le faire lever, l'avoir à votre service & vous l'attacher, quoi qu'il puisse vous en coûter*. *Lieou-pei* profita de l'avis, & n'oublia rien pour gagner *Koung-ming*. Caresses, promesses, présens, tout fut employé. Il se transporta même plusieurs fois dans le logis de ce simple particulier,

comme s'il n'eût eté qu'un simple particulier lui-même.

Koung-ming, qui avoit pris le parti de demeurer neutre, & de ne s'occuper que des lettres, tant que dureroit la guerre civile, ne put résister à tant d'avances de la part d'un Prince, qui, après tout, avoit plus de droit à l'Empire, qu'aucun de ceux qui vouloient le lui disputer. Il se rendit à ses pressantes sollicitations, se donna à lui, le suivit, & fut dès-lors son compagnon inséparable. C'est dans l'histoire qu'il faut lire cet enchaînement de belles actions & de bonne conduite, constamment soutenue, qui le firent briller dans le cabinet, dans les négociations & dans les armées, jusqu'à l'etablissement de son maître dans une portion de l'héritage de ses peres. Si *Lieou-pei* monta sur le trône, c'est aux bons conseils & à la valeur de *Tchou-ko-leang* qu'il en est particuliérement redevable.

Ce Prince s'etoit trop bien trouvé d'avoir donné toute sa confiance à *Koung-ming*, lorsqu'il n'etoit encore que *Lieou-pei*; pour ne pas la lui continuer etant Empereur. Un de ses premiers soins, dès qu'il fut sur le trône, fut de le déclarer son premier Ministre, avec plein pouvoir de tout régler dans l'Empire, tant pour le militaire que pour le civil, de la maniere qu'il le jugeroit à propos. Il est probable qu'un gouvernement aussi sage que celui d'un Souverain & d'un Ministre, qui, s'estimant réciproquement, se communiquoient leurs lumieres, & agissoient toujours de concert, pour procurer, de tout leur pouvoir, la gloire de l'Etat & l'avantage des peuples, eut bientôt rendu à la Dynastie des *Han*, tout le lustre qu'elle avoit perdu sous les derniers Empereurs. Mais, après un peu plus de deux ans de regne, l'Empereur tomba malade, & sentit approcher sa fin. Etant sur le point de mourir, il voulut que tous ceux qui composoient son conseil, vinssent auprès de lui, avec son fils, pour entendre ses dernieres

volontés. Quand il les vit tous assemblés, il recueillit tout ce qui lui restoit de forces, & dit : *Je laisse l'Empire à mon fils, à condition que* Tchou-ko-leang *gouvernera, sous son nom, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge d'homme, & qu'il ait acquis les lumieres & l'expérience nécessaires pour pouvoir gouverner par lui-même : alors, si* Tchou-ko-leang *vit encore, j'ordonne à mon fils de ne rien faire que par ses conseils. S'il lui arrivoit de manquer de déférence pour ce grand homme, auquel je dois d'être ce que je suis, c'est à* Tchou-ko-leang *que je donne l'Empire, & le nomme dès-à-présent mon successeur. Vous, Grands, n'oubliez jamais quelles ont eté les volontés de votre maître mourant, & faites-les exécuter, lorsqu'il en sera besoin.* Après la mort de l'Empereur, tout se fit ainsi qu'il l'avoit ordonné. Son fils monta sur le trône, & *Tchou-ko-leang*, comme Régent & Lieutenant-Général de l'Empire, pendant la minorité, gouverna avec une autorité absolue. Le jeune Prince avoit pour lui le même respect qu'un disciple a pour son maître, & les affaires continuerent à être traitées comme elles l'etoient du vivant de *Tchao-lié-ti.*

Tchou-ko-leang ne perdit pas de vue le grand dessein qu'il avoit formé de réunir toute la Chine sous l'obéissance des *Han*, en détruisant les deux Royaumes qui concouroient avec celui de son pupille. Il n'oublia rien pour le faire réussir. Le plus redoutable etoit sans contredit le royaume de *Ouei*, tant à cause de sa situation, que parce qu'il avoit à la tête de ses troupes le fameux *Sée-ma-y*, si connu par sa valeur & par son habileté dans toutes les parties de l'art militaire. C'est par où *Tchou-ko-leang* voulut commencer.

Il assembla, à petit bruit, une armée nombreuse, composée de tous ces fameux guerriers qui avoient combattu, si souvent & avec tant de succès, sous ses etendards. Il se mit à leur tête, & dirigea sa marche, de maniere à donner le change. Son

intention etoit de se rendre sur les frontieres de *Ouei*, d'en réduire les places fortes, & de pénétrer ensuite dans le cœur du Royaume, avant que *Sée-ma-y* se fût mis en etat de le repousser. Mais il avoit affaire à un rival trop expérimenté pour se laisser ainsi surprendre. A peine *Tchou-ko-leang* eut mis le pied dans les États de *Ouei* & se fut emparé de quelques postes, que *Sée-ma-y* vint à la tête d'une armée pour l'arrêter. Déja même il avoit mis des garnisons dans toutes les villes qui etoient les plus exposées; & ne voulant pas risquer le sort d'une bataille, quelque artifice que pût employer son ennemi pour l'y engager, il s'enferma dans un camp, qu'il etendit le plus qu'il fut possible. En attendant l'occasion, *Tchou-ko-leang* se vit contraint de camper aussi; mais comme il etoit dans un pays où il ne lui etoit pas aisé d'avoir des vivres, il prit le parti de faire travailler ses soldats. Il fit publier, dans toutes les campagnes & les villages des environs, qu'on eût à s'y tenir tranquille, & à vaquer aux travaux ordinaires, comme en temps de paix; que son intention ne fut jamais de nuire à qui que ce soit; que, loin de vouloir se procurer par la force des armes, ce qui lui etoit nécessaire pour l'entretien de son armée, il alloit distribuer ses gens dans les différens quartiers, pour y travailler sous les ordres des propriétaires, aux ouvrages auxquels on les jugeroit propres; que le surplus de leur salaire seroit distribué à ceux de leurs camarades qui resteroient pour la garde du camp. Mais comme ce surplus ne pouvoit être suffisant pour l'entretien de tant d'hommes, il se proposoit d'acheter tout le reste des provisions, au prix qu'il se seroit vendu dans les temps les plus favorables pour les vendeurs. Cet expédient lui réussit, parce qu'il fut fidele à toutes ses promesses, & qu'il fit observer la discipline la plus exacte.

Cependant *Sée-ma-y* ne sortoit point de son camp, quoi que

50930

pût faire *Tchou-ko-leang* pour l'y engager. Il attendoit que l'ennemi se consumât de lui-même dans le sien. Il espéroit que la disette des vivres, les désertions & les maladies l'ayant epuisé, il prendroit enfin le parti de se retirer. Ses soldats, accoutumés à combattre & à vaincre, se regardoient comme déshonorés, de ce que leur Général sembloit craindre *Tchou-ko-leang*, ils en murmuroient hautement; mais *Sée-ma-y* fut inébranlable. Ce qu'il avoit prévu arriva en partie.

Après s'être long-temps fatigué dans des sieges de villes & dans des escarmouches, qui ne décidoient rien, *Tchou-ko-leang* tomba malade, & sentit qu'il n'en reviendroit pas. Il ordonna à celui qui devoit commander l'armée après lui, de se préparer à la retraite, aussi-tôt qu'il auroit fermé les yeux. *Je vais mourir*, lui dit-il, *vous ne sauriez tenir contre l'expérience de* Sée-ma-y. *Cachez ma mort, & décampez à petit bruit, le plus promptement qu'il vous sera possible.* *Tchou-ko-leang* mourut. Celui qui prit le commandement de l'armée, faisant défiler les troupes, mit à l'arriere-garde les etendards particuliers de *Tchou-ko-leang*, pour faire croire que ce Général etoit vivant. Cependant le bruit de sa mort se répandit, & *Sée-ma-y* ne fut pas des derniers à en être instruit. Alors il sortit de son camp pour harceler les ennemis, changer leur retraite en fuite, ou leur livrer bataille, s'ils vouloient l'accepter. Mais dès qu'il apperçut les etendards de *Tchou-ko-leang*, il crut avoir eté la dupe d'un bruit que *Tchou-ko-leang* auroit fait courir lui-même pour l'engager à en venir aux mains. Dans cette persuasion, il retourna sur ses pas, & l'armée ennemie fit tranquillement sa retraite. Ce ne fut que le lendemain qu'il fut instruit de la vérité, mais il n'etoit plus temps de penser à la poursuite.

Délivré d'un ennemi si redoutable, il eut la curiosité d'aller visiter son camp. Il le trouva si bien disposé, qu'il ne put

s'empêcher de l'admirer & de rendre justice à son rival: mais ce qui fait encore plus à la gloire de *Tchou-ko-leang*, c'est une petite piece de poésie qui fut faite contre *Sée-ma-y*, & chantée par les soldats de *Sée-ma-y* lui-même. En voici à-peu-près le sens, que j'ose mettre en vers, qui n'auront, à la vérité, ni le sel ni l'agrément des vers Chinois, mais qui pourront en donner quelque idée.

Sée-ma-y, notre Général,
Comptant n'avoir plus de rival,
Camarades, dit-il, le chemin de la gloire
Enfin nous est ouvert; courons à la victoire:
Aux armes: nous partons; mais un revers fatal
L'oblige tout-à-coup à changer de grimoire,
Et du retour il donne le signal.
Une ombre lui fit peur. O vous! qui dans l'histoire,
Des grands evénemens consacrez la mémoire,
De celui-ci ne parlez point en mal.
Sée-ma-y fut toujours, vous pouvez nous en croire,
Un très-illustre Général;
En prudence sur-tout, il n'eut pas son egal.
Du grand *Tchou-ko-leang*, il crut voir l'ombre errante
Le menacer: or l'ombre menaçante
D'un héros qu'il craignit si fort,
Avant qu'il ne fût mort,
A dû le glacer d'epouvante.
Gardez-vous bien de dire qu'il eut tort
D'avoir voulu se tapir dans sa tente,
Plutôt que de tenter le sort;
Sa conduite fut très-prudente.

Si, par cet echantillon, on ne juge pas tout-à-fait du mérite de *Tchou-ko-leang*, on voit du moins combien il etoit estimé d'un des plus grands hommes de guerre qui fût alors.

Dès que l'Empereur *Heou-tchou* eut appris la mort de ce

grand homme, il donna des marques publiques de sa douleur, & ordonna un deuil général pour tout l'Empire. Il ne se contenta pas de ces marques passageres d'une reconnoissance qu'il vouloit faire passer jusqu'à la postérité la plus reculée, il décora l'illustre mort du titre de *Tchoung-ou-heou*, & lui fit élever un *Miao* dans le pays de *Tchou*, qui est ce qu'on appelle aujourd'hui le *Sée-tchoung*. (La mort de *Tchou-ko-leang* arriva l'an de J. C. 234).

XXXVI.

OUEI, OU-TI, Ministre.

Il est fameux dans l'histoire sous le nom de *Tsao-tsao*. Ce fut lui qui contribua plus que personne à l'etablissement des trois Royaumes, & à la destruction de la Dynastie des *Han*. Il etoit fils de *Tsao-soung*, qu'un Eunuque, nommé *Tsao-teng*, avoit adopté; mais le véritable nom de sa famille etoit *Hia-heou*. Il ajouta au nom de *Tsao*, que portoit son pere, celui de *Tsao*; & s'appella *Tsao-tsao*. Il donna, dès sa plus tendre enfance, des marques d'un discernement exquis. Il etoit né heureusement, & perfectionna ses qualités naturelles par l'etude. Il devint politique habile, grand guerrier, homme à ressources, sachant prendre son parti, & se tirer avec honneur dans les circonstances, où tout autre auroit perdu sa gloire. Il etoit affable pour le soldat, courtisan avec le Prince, complaisant envers les grands, se déclarant pour les malheureux, & protégeant ouvertement ceux qu'il voyoit opprimés. Il commença sa grande fortune par les plus petits emplois, qu'il remplit successivement, de maniere à en mériter de plus distingués.

Il ne vint à la Cour qu'après avoir eté fait Gouverneur de *Yen-tcheou*. Il s'y fit d'abord connoître par le service le plus

signalé

ſignalé qu'un ſujet puiſſe rendre à ſon maître ; il lui rendit la liberté, en le délivrant d'un traître, nommé *Toung-tcho*, qui l'opprimoit ſous ſa tyrannie. Ce fut après cette action d'eclat, que *Tſao-tſao* employa tous les reſſorts de ſon génie, & toute ſa ſoupleſſe, pour obtenir d'être placé dans le miniſtere ; il en vint à bout. Dans ce poſte elevé, qui le rendoit le diſtributeur des graces & des emplois, il ne travailla qu'à ſe faire des créatures, en plaçant ceux qui lui paroiſſoient dévoués à ſes intérêts, & en deſtituant quiconque n'adhéroit pas aveuglément à toutes ſes volontés. Son ambition ſembla eteindre en lui toutes ſes belles qualités. Il avoit délivré ſon maître d'un tyran qui le perſécutoit ; mais ce fut pour le faire gémir ſous une autre tyrannie, moins cruelle ſans doute, mais qui n'en etoit pas moins réelle. Il ne lui laiſſa que le vain titre d'Empereur, & il gouverna lui-même avec toute l'autorité du monarque le plus abſolu. Il devint fourbe, vindicatif, cruel, perfide, & ne garda pas même l'extérieur de ce qu'on appelloit ſes anciennes vertus. S'il ne fut pas aſſez hardi pour ſe faire proclamer Fils du Ciel, il en prit au moins tous les diſtinctifs, avec le titre de Roi de *Ouei*. Son fils *Tſao-pi*, plus hardi que lui, fit ce qu'il n'avoit oſé faire, & n'eut pas honte de s'aſſeoir ſur un trône, que *Han-hien-li*, qui l'occupoit légitimement, eut la lâcheté de lui céder, par la ſeule crainte qu'on ne l'en fît deſcendre malgré lui.

Tſao-tſao mourut l'an de J. C. 220, emportant avec lui la haine d'une nation, dont il auroit pu être l'idole, s'il s'etoit contenté d'être le premier des ſujets de ſon légitime Souverain. Peu de temps auparavant, il avoit aſſocié ſon fils dans le miniſtere, & l'avoit nommé ſon ſucceſſeur dans la Principauté de *Ouei*. Les Grands, qui etoient preſque tous ou créatures, ou amis du pere, s'attacherent à la fortune du fils, & le reconnurent pour leur Empereur, du conſentement

de *Hien-ti*, qui abdiqua en faveur de *Tſao-pi*. Celui-ci donna à *Tſao-tſao*, ſon pere, le titre de *Hoang-ti*, comme s'il eût eté Empereur, & voulut qu'on l'appellât *Ouei-où-hoang-ti*. Les mots *Hoang* & *ti* etant ſynonymes, on l'appelle ſimplement *Ouei-ou-ti*.

XXXVII.

SÉE-MA, HIUEN-OUANG, Général d'Armée.

Le nom de ſa famille etoit *Sée-ma* : il avoit pour nom propre *Y*, & pour ſurnom *Tchoung-tà* ; il naquit à *Ho-nei*, & ſe diſtingua de bonne heure dans le métier des armes. Sur ſa réputation, *Tſao-tſao* voulut l'attirer à ſon ſervice ; il lui offrit de l'emploi dans ſes armées. *Sée-ma-y* s'en excuſa d'abord, alléguant des infirmités. *Tſao-tſao* ne ſe rebuta point. *Je vous attends quand vous ſerez guéri*, lui répondit-il : *je vous réſerve un emploi qui ne peut être bien rempli que par un homme tel que vous ; venez au plutôt. L'air que vous reſpirerez dans un camp entouré de braves guerriers, dont vous avez l'eſtime, vous vaudra mieux que toutes les médecines du monde.*

Sée-ma-y fit ſes réflexions ; il comprit qu'il n'etoit pas sûr pour lui de ſe faire ennemi de celui devant qui tout plioit dans l'Empire. Il craignit les artifices, plus encore que l'autorité de *Tſao-tſao* ; & pour ne pas lui donner à ſoupçonner qu'il eût des vues contraires aux ſiennes, peu de temps après avoir reçu cette lettre, il fit ſemblant d'être guéri, & ſe rendit auprès du Prince.

L'acquiſition de ce grand Capitaine valut à *Tſao-tſao* les plus brillans ſuccès, & à *Tſao-pi*, ſon fils, de conſerver & d'augmenter même le degré de puiſſance où il etoit parvenu ; car *Sée-ma-y* etoit l'homme de ſon ſiecle qui entendoit le mieux à faire la guerre, à ſuivre un ſyſtême dans le cours de ſes opé-

rations, & à tirer parti de tous les evénemens, quels qu'ils fussent. Il etoit actif, vigilant, sobre, dur à lui-même & aux autres; exigeant des Officiers, tant généraux que subalternes, la même exactitude qu'il exigeoit du simple soldat, & n'epargnant pas plus les uns que les autres lorsqu'ils s'ecartoient de leur devoir. Dans une bataille, il jugeoit, au premier choc, s'il seroit vainqueur ou vaincu, & se conduisoit si bien, que sa défaite n'etoit jamais entiere, & que sa victoire etoit toujours complette. Dans un siege, il avoit un terme fixe, au-delà duquel, si la place n'etoit point prise, il ne s'obstinoit pas à faire périr inutilement ses soldats; mais, sous quelque prétexte plausible, il alloit tout-à-coup ou assiéger quelque autre place, ou faire du dégât, ou brûler des magasins, ou faire reposer ses troupes, pour donner le change à l'ennemi.

Les grands Généraux, contre lesquels il avoit eu à combattre, lui avoient appris à être sur ses gardes & à eviter les pieges. Il poussoit quelquefois si loin la défiance à cet egard, qu'on l'eût prise pour pusillanimité dans tout autre que lui; & quand il avoit entrepris quelque chose, s'il etoit sûr de réussir en suivant un certain plan, il n'en formoit point d'autre, quoi qu'on pût faire pour l'y engager. C'est ainsi qu'ayant résolu de laisser l'armée que commandoit *Tchou-ko-leang*, se consumer d'elle-même dans un pays qu'elle devoit bientôt epuiser, il evita toujours d'en venir aux mains, malgré l'ardeur dont les siens etoient animés pour combattre; malgré les reproches & les chansons satyriques qu'on faisoit courir contre lui dans son propre camp; malgré toutes les ruses de *Tchou-ko-leang*, qui le provoqua, qui l'insulta, jusqu'à lui envoyer des habits de femmes en grand deuil, parce qu'en ce temps elles ne se montrent jamais. Tout cela fut inutile; il ne voulut pas, pour un point d'honneur mal entendu, sacrifier les intérêts de son Prince, ni perdre de vue la véritable gloire attachée au succès.

Sée-ma-y s'emportoit quelquefois, & alors il devenoit cruel; mais il favoit mettre un frein à fa colere, lorfqu'il n'etoit pas de fon intérêt de fe venger, ou de punir. Il fut très-piqué des infultes de *Tchou-ko-leang;* il fut très-fenfible aux farcafmes de fes foldats; mais il fut diffimuler. Il répondit au premier, en lui faifant rendre les habits de femmes qu'il lui avoit envoyés, qu'il étoit bien fâché de le laiffer mourir de faim, lui & toute fon armée; mais qu'il avoit ordre de fon Souverain de garder le pays, & non pas de livrer bataille; & lorfqu'on lui fit voir les vers dans lefquels on difoit que l'ombre de *Tchou-ko-leang* lui avoit fait peur, il fe contenta de fourire & de répondre ce peu de mots: *Ils ont tort: fi j'ai eu peur, ce n'eft pas de* Tchou-ko-leang *mort; c'eft* Tchou-ko-leang *que je croyois encore en vie.* Je n'en dirai pas davantage fur un Général qui fit la gloire de fon parti pendant la divifion de l'Empire en trois Royaumes. Si, au lieu de s'attacher à *Tfao-tfao*, comme il fit, il eût fuivi les étendards de *Lieou-pei*, l'Hiftoire en eût fait un demi-Dieu; mais il eft regardé comme un rebelle, & cette tache fuffit, aux yeux des Chinois, pour ternir toutes les belles qualités qu'il pouvoit avoir d'ailleurs. Il fut toujours fidele à *Tfao-tfao*, & enfuite à *Tfao-pi*, fon fils, quoiqu'il sût que l'un & l'autre fe défioient de lui, & le faifoient obferver de mille manieres. *La Maifon de* Sée-ma-y, dit un jour *Tfao-tfao* à fon fils *Tfao-pi*, *m'a tout l'air de s'elever fur les ruines de celle de* Tfao: *foyez fur vos gardes, quand je ne ferai plus.* Son pronoftic fe vérifia, mais pas fi-tôt qu'il le craignoit. Ce ne fut que *Sée-ma-yen*, petit-fils de *Sée-ma-y*, qui ufurpa l'Empire, & qui l'enleva aux defcendans de *Tfao-tfao*, qui, au fond, n'etoient eux-mêmes que des ufurpateurs. *Sée-ma-yen* commença par fubjuguer les *Ouei*, & détruifit leur Royaume; forma une nouvelle Dy-

nastie, qui prit le nom de *Tsin*, & se fit proclamer Empereur. Dès qu'il fut sur le trône, il donna à *Sée-ma-y*, son grand-pere, le titre de *Sée-ma-hiuen-ouang*, titre honorable que la postérité lui a conservé, parce que les *Tsin* ont eté reconnus pour légitimes Empereurs, depuis l'epoque où ils n'eurent plus de concurrens. Ce grand Capitaine mourut l'an de l'Ere Chrétienne 251. Ses descendans, depuis *Sée-ma-yen*, son petit-fils, connus dans l'Histoire sous le nom de *Tsin-ou-ti*, jusqu'à *Koung-ti*, ont gouverné successivement l'Empire pendant l'espace de cent cinquante-quatre ans, d'abord sous le nom de *Tsin occidentaux*, & ensuite sous celui de *Tsin orientaux*. Ils furent eteints par les *Soung*, l'an de Jesus-Christ 419, après avoir donné quinze Empereurs de leur race.

XXXVIII.

TOUNG-TSIN, YUEN-TI, Empereur.

Ce Prince, petit-fils de *Sée-ma-y*, avoit pour nom propre *Joui*, & pour surnom *King*. Sa mere, *Hia-heou-ché*, une des epouses de *Sée-ma-king*, Prince de *Lang-yé*, ayant eu commerce avec un des fils de son mari nommé *Nieou-king*, en eut ce fils, dont elle n'eut garde de nommer le véritable pere. Elle l'attribua à son mari, le fit elever comme s'il eût eté légitime, & travailla à sa fortune avec la plus vive ardeur.

Joui-king seconda en tout les vues de sa mere: son mérite personnel fit le reste. Il se distingua sur-tout par sa valeur & sa bonne conduite. Etant grand Général des troupes de *Ngan-toung*, il sut si bien gagner l'estime & l'affection de tous ceux qui etoient sous ses ordres, que rien ne leur

paroiſſoit impoſſible quand il s'agiſſoit de lui obéir; mais il étoit lent dans ſes délibérations, & paroiſſoit indécis dans des circonſtances où il auroit fallu de promptes réſolutions.

Cette lenteur ou prudence exceſſive lui fit manquer plus d'une fois l'occaſion de ſervir efficacement & l'Etat & ſon Prince. Il eût pu même, vu les diſpoſitions favorables où etoient alors les Peuples pour la famille des *Tſin*, réunir tout l'Empire ſous la domination des ſiens, ou faire pour lui-même ce que les Fondateurs des plus illuſtres Dynaſties ont fait avec tant de ſuccès & de gloire dans des circonſtances ſemblables à celles où il s'eſt trouvé plus d'une fois.

L'Empereur *Ming-ti* etant aſſiégé dans ſa Capitale par le Roi de *Han*, ecrivit à *Joui-king* de venir promptement à ſon ſecours. Avant que d'obéir, *Joui-king* voulut s'aſſurer de la fidélité des Peuples de la Province qu'il commandoit, afin de ménager à ſon maître une retraite sûre, en cas de malheur. Ce délai perdit tout: la ville fut priſe, & l'Empereur fut emmené priſonnier dans les Etats de *Han*. Ce Prince infortuné, qui ſavoit que *Joui-king* ne s'etoit conduit ainſi que par un excès de prévoyance & avec une intention droite, & qui etoit perſuadé d'ailleurs qu'il n'y avoit que lui qui pût rétablir ſes affaires, le nomma Régent de l'Empire pour tout le tems qu'il ſeroit en captivité. *Joui-king* n'accepta cet emploi qu'après que les Grands eurent tenté juſqu'à trois fois de lui donner le titre même d'Empereur. Pour empêcher les cabales, il prit alors le timon du Gouvernement, & ne voulut être appellé que Prince de *Tſin*, laiſſant à ſon légitime Souverain tout l'honneur d'un nom qu'il ſe fût rendu à jamais indigne de porter lui-même, s'il l'avoit accepté.

L'année d'après, le Roi de *Han* ayant fait mourir le Prince infortuné, qui etoit ſon priſonnier, les Grands de l'Empire forcerent *Joui-king* à monter ſur le trône. Tous ceux qui etoient affectionnés à la Dynaſtie régnante crurent ſon rétabliſſement prochain, quand ils apprirent que celui vers lequel tous les cœurs etoient tournés, etoit enfin revêtu de la ſublime dignité de *Fils du Ciel*. Ils euſſent voulu que le nouvel Empereur ſe mît inceſſamment à la tête de ſes troupes, & allât attaquer le Roi de *Han*, lui enlever tout ce qu'il avoit uſurpé ſur les *Tſin*, & le traiter comme il avoit traité les Empereurs *Hoai-ti* & *Ming-ti*, prédéceſſeurs de *Joui-king*. Les Gens de guerre venoient de tous côtés offrir leurs ſervices; les villes ſecouoient le joug etranger, pour rentrer ſous celui auquel on les avoit arrachées; le Roi de *Han* avoit des diſſentions domeſtiques à terminer, & etoit actuellement en guerre contre quelques Tartares ſes voiſins; tout paroiſſoit favorable, tout annonçoit un retour de fortune tel qu'on pouvoit le deſirer. Mais l'Empereur ne voulut rien précipiter; il attendit, il perdit l'occaſion, & cette occaſion ne revint plus. L'ardeur des ſiens ſe ralentit; il y eut des traîtres qui ſe révolterent, des lâches qui ſe laiſſerent ſéduire, ou qui ſe rendirent ſans coup férir, & des perfides qui, manquant tout-à-la-fois au Prince, à la patrie, à la fidélité, à la reconnoiſſance & à tous leurs devoirs, s'eleverent inſolemment contre celui qui les avoit comblés d'honneurs & de bienfaits de tous les genres. Du nombre de ces derniers, fut un nommé *Ouang-tun*, que l'Empereur aimoit, eſtimoit, & avoit elevé aux premieres dignités de l'Empire. Ce *Ouang-tun* ajouta l'inſulte à la trahiſon : il eut l'audace d'ecrire à ſon maître qu'il eût à faire mourir quelques Grands qu'il lui déſignoit, & à changer de conduite. Il lui rappella, à cette occaſion, que *Y-yn*, ce ſage Miniſtre

de *Tay-kia*, second Empereur de la Dynastie des *Chang*, pour engager son maître à se réformer, l'avoit relégué dans le lieu de la sépulture de ses peres, afin qu'il s'y occupât à méditer sur leurs vertus. Il ajouta, qu'il prenoit les armes pour tâcher de rendre à l'Empire sa premiere splendeur, en détruisant ceux qui l'obscurcissoient par leurs mauvais exemples & encore plus par leur mauvaise conduite.

L'Empereur, qui etoit un Prince modéré, sage, réglé dans ses dépenses, cherchant en tout les intérêts du peuple, préférablement aux siens propres; qui n'avoit rien oublié de tout ce qui dépendoit de lui pour rendre ses sujets heureux; qui avoit entretenu l'abondance, rétabli la plupart des villes ruinées; qui avoit sacrifié à la tranquillité publique la gloire qu'il pouvoit acquérir par les armes, fut pénétré de la plus vive douleur en s'entendant faire des reproches qu'il avoit si peu mérités: il en tomba malade, & mourut quelques mois après, dans la quarante-sixieme année de son âge, l'an de l'Ere Chrétienne 322: il ne régna que six ans.

Il est appellé, dans l'Histoire, *Toung-tsin-yuen-ti*, c'est-à-dire *Yuen-ti*, des *Tsin* orientaux, parce qu'on divise les *Tsin* en orientaux & occidentaux, à cause du lieu où ils tenoient leur Cour. Les quatre premiers Empereurs, du nom de *Sée-ma*, sont appellés les *Tsin* occidentaux, parce que la Cour etoit à *Tchang-ngan*, qui est à l'occident du *Kiang*; & les onze derniers sont appellés orientaux, parce que la Cour etoit à *Kien-kang*, ville située à l'orient du même fleuve *Kiang*.

XXXIX.

SOUNG-OU-TI, Empereur.

Son nom propre etoit *Lieou-yu*, & son surnom *Te-hing*. Il descendoit d'un des freres de *Han-kao-tsou*, que ce Fon-

dateur

dateur de la grande Dynaſtie des *Han* avoit elevé à la dignité de Prince de *Tchou-yuen*.

Lieou-yu naquit à *Pong-tcheng*. Il etoit d'une taille majeſtueuſe, robuſte, courageux, aimant les grandes entrepriſes, & ne ſe rebutant jamais des difficultés qu'il pouvoit y rencontrer. La réputation qu'il s'etoit acquiſe d'avoir le reſpect de ſes parens gravé dans le cœur, le fit eſtimer comme particulier; ſon attention & ſon exactitude à remplir juſqu'aux moindres de ſes devoirs, lui gagnerent tout-à-la-fois l'affection de ſes ſupérieurs & celle du public; & ſes vertus guerrieres le firent regarder comme le héros de ſon ſiecle. Il fut long-tems à la tête des troupes ſous le titre de grand Général; & c'eſt en cette qualité qu'il détruiſit peu-à-peu tous ceux qui vouloient enlever l'Empire à la Dynaſtie des *Tſin*.

En récompenſe de ſes grands ſervices, l'Empereur le nomma Prince de *Soung*. Il continua à ſervir comme auparavant, & remporta encore pluſieurs victoires ſur les ennemis de l'Etat. Il ſe diſpoſoit à aller contre le Prince de *Hia*, qui menaçoit *Tchang-ngan* & tout le pays de *Koan-tchoung*; mais ce projet, qui eût mis le comble à ſa gloire, echoua par la mauvaiſe conduite de ceux qui etoient alors en place, & par la foibleſſe de l'Empereur.

Lieou-yu en fut ſi indigné, qu'il conçut le deſſein de ſe défaire de l'Empereur, & de lui ſubſtituer *See-ma-tê-ouen*, ſon frere. Les Eunuques furent les inſtrumens du crime, & etranglerent l'infortuné Prince avec ſa propre ceinture. Dès que *Lieou-yu* en eut appris la nouvelle, il ſuppoſa un ecrit de l'Empereur mort, dans lequel ce Prince déſignoit pour ſon ſucceſſeur *See-ma-tê-ouen*, ſon frere, qui fut auſſi-tôt reconnu, proclamé & *inſtallé*.

Ce nouvel Empereur, qui eſt appellé dans l'Hiſtoire *Koung-ti*, ne jouit pas long-temps d'une dignité à laquelle

il avoit eté elevé à son insçu, & peut-être même contre son gré. La crainte d'un sort semblable à celui de son prédécesseur le rendit inquiet, sombre, défiant, & empoisonnoit tous les instans de sa vie. Il crut que le seul moyen de se tranquilliser etoit de descendre volontairement d'un trône pour lequel il sentoit qu'il n'etoit pas fait. Il proposa à *Lieou-yu* d'y monter à sa place, & fit, en sa faveur, son abdication solemnelle.

Lieou-yu prit aussi-tôt les rênes du Gouvernement, appella la Dynastie dont il devenoit le Fondateur, du nom de la Principauté de *Soung*, qu'il avoit déja pour appanage, & mit toute son application à faire fleurir les loix, les mœurs & la discipline, & à faire revivre ceux des anciens usages que les troubles précédens & la foiblesse des derniers Empereurs avoit laissé mettre en oubli. Il donna à *Koung-ti*, qui venoit de lui céder l'Empire, le titre de Prince du premier ordre, & lui assigna pour demeure un palais assez vaste, situé aux environs de la Capitale, où il lui permit tout, excepté de se mêler des affaires, sous quelque prétexte que ce pût être. Ceux qu'il mit à son service etoient tous gens affidés, qui devoient répondre de sa personne & de sa conduite.

Quelque précaution que prît *Lieou-yu*, les soupçons s'emparerent de son ame; & dès qu'il soupçonna, il ne fut plus tranquille. Il crut que tant que celui dépossédé vivroit, il y avoit tout à craindre pour celui qui etoit sur le trône, & une cruelle politique lui persuada de se défaire de celui qui, même sans le vouloir, pouvoit donner occasion ou servir de prétexte à des cabales ou à des révoltes. L'infortuné Prince, qui ne pensoit qu'à végéter dans la solitude, fut empoisonné.

Si ce Fondateur des premiers *Soung* ne s'etoit pas souillé de ces deux taches ineffaçables, en faisant périr l'un après

l'autre deux Empereurs dont il etoit & avoit eté le ſujet, ſa réputation eût pu aller de pair avec celle des plus illuſtres Souverains. Il poſſédoit dans un degré eminent toutes les qualités qui rendent un homme digne de commander aux autres. A la tête des troupes, il ſe montroit tout-à-la-fois bon ſoldat & habile Général : dans le cabinet, il etoit politique eclairé, profond, & fertile en moyens pour faire réuſſir les plus vaſtes projets : dans ſa vie privée, il avoit la modeſtie, la réſerve & toutes les vertus d'un particulier qui feroit ſon etude de la ſageſſe. Sans faſte, ſans oſtentation, ſans orgueil, il occupa le trône avec cette nobleſſe, cette majeſté, cette grandeur d'ame qui diſtinguent le grand Monarque, en même temps que, par ſa généroſité, ſa douceur, ſa bienfaiſance & ſon attention à faire le bonheur de ſes ſujets, il tâchoit de ſe rendre digne de l'auguſte titre de Pere du peuple. Peut-être même eût-il fait oublier le double crime qui le conduiſit à la dignité ſuprême, ſi le cours de ſa vie n'avoit pas eté ſi-tôt terminé : mais, après environ deux ans de regne, il mourut à *Kien-kang*, où il tenoit ſa Cour, dans la ſoixante-ſeptieme année de ſon âge. Son corps fut dépoſé à *Tſou-ning-ling*.

Ce Prince eſt le Fondateur de la premiere des cinq petites Dynaſties antérieures, nommées par les Chinois *Tſien-ou-tay* : il fut reconnu & proclamé Empereur l'an de l'Ere Chrétienne 420, & mourut en 422. Avant que de mourir, il ecrivit lui-même le nom de ſon ſucceſſeur, qui etoit encore fort jeune, & ceux des quatre Miniſtres qui devoient gouverner conjointement pendant la minorité, à l'excluſion de l'Impératrice, mere du jeune Prince. Il eut cette précaution néceſſaire, pour empêcher les troubles qui, à la Chine, plus que par-tout ailleurs, naiſſent comme néceſſairement ſous la régence d'une femme. Cette femme Régente a des parens

qui l'obſedent & des Eunuques qui ont ſa confiance. Les uns & les autres veulent être elevés, & partagent, pour l'ordinaire, le Gouvernement. Les Grands & tous ceux qui ſont en place ne manquent pas de s'elever contre les abus qui s'introduiſent : ils font leurs repréſentations, & l'on n'en fait aucun cas ; ils reviennent à la charge, & on les punit : ce qui occaſionne des diſſentions inteſtines, des cabales, des intrigues, des accuſations mutuelles, & une foule de maux qui déchirent l'Empire & le mettent à deux doigts de ſa perte. On en trouve plus d'un exemple dans l'Hiſtoire.

X L.

TAO-YUEN-MING, Poëte.

Tao eſt le nom de ſa famille : il avoit pour nom propre *Tſien*, & pour ſurnom *Yuen-leang*. On l'appella, par diſtinction, *Yuen-ming*, pour ſignifier qu'il etoit *brillant & uni comme des eaux qui ne coulent point*, dit l'Auteur que j'ai ſous les yeux. Il etoit petit-fils de *Tao-kan*, fameux Général qui ſervit ſous le regne de *Min-ti*, quatrieme & dernier Empereur des *Tſin* occidentaux, qui régna depuis l'an de J. C. 314 juſqu'à l'an 318.

Tao-yuen-ming naquit à *Hiun-yang*. Ses parens l'eleverent avec ſoin, & voulurent le pouſſer aux honneurs. Il entra en effet dans la carriere, mais il n'y reſta que quatre-vingts jours. Il etoit Mandarin de *Pong-tſé*, lorſque le Viſiteur-général de la Province arriva dans la ville dont dépendoit *Pong-tſé*. *Tao-yuen-ming* ne ſe preſſoit pas de lui aller rendre ſes devoirs ; il ſembloit même qu'il l'avoit oublié. Ses amis l'en avertirent, ou l'en firent reſſouvenir, & lui perſuaderent, quoiqu'avec peine, qu'il ne devoit ni ne pouvoit s'en diſ-

penſer. Il etoit ſur le point de ſe rendre à leurs ſollicitations & de ſe mettre en chemin, lorſque quelqu'un s'aviſa de lui demander s'il portoit avec lui ſes habits de cérémonie: *Quoi*, répondit *Tao-yuen-ming, il faut encore que je prenne ſur moi cet embarras & que je me charge de tout ce fatras d'habits? Non, il n'en ſera rien; il n'en ſera rien*, vous dis-je. *Il eſt honteux pour un honnête homme, pour un homme ſur-tout qui travaille à acquérir la ſageſſe, d'être ainſi l'eſclave des bienſéances.* Il s'en tint à ſon idée & ne partit pas: il prit le prétexte de la mort d'une de ſes ſœurs pour ſe diſpenſer de la viſite & pour abdiquer le Mandarinat.

Rendu à lui-même, ſon premier ſoin fut de chanter, en beaux vers, les avantages de la liberté, mis en parallele avec les ſollicitudes qu'entraînent après elles les grandeurs humaines. Il fixa ſon ſéjour à *Tchai-ſang*, & paſſa ſa vie à etudier, compoſer & boire.

Il avoit planté cinq ſaules qui ombrageoient le devant de ſa maiſon: c'etoit là ſon lycée; il s'y promenoit & y donnoit ſes leçons. On l'appella, pour cette raiſon, *le Maître* ou *le Docteur des cinq ſaules*, Ou-lieou-ſien-cheng.

Il avoit pour tout bien cent arpens de terre: il ne voulut leur faire produire que cette eſpece de grain qui eſt plus particuliérement employé à être mis en ferment pour la production du vin: il avoit ſoin, en vendant ſa denrée, de ſpécifier l'uſage qu'il vouloit qu'on en fît.

Il aimoit les fleurs; mais il lui en eût trop coûté de peines pour les cultiver, & c'eſt ce qu'il vouloit eviter. Il ſe contenta d'avoir des matricaires, fleurs qui font aſſez de plaiſir à voir, & qui ne demandent ni culture ni ſoins. C'etoit véritablement un homme ſans ſouci. Il compoſa de très-belles pieces de Poéſie, & s'acquit une grande réputation. La ſingularité de la vie qu'il menoit, à l'ombre de ſes cinq ſaules,

ne fervit pas moins que fes Ouvrages à la célébrité de fon nom. On lui donna, après fa mort, le nom de *Tfing-kié-fien-cheng*, nom qui défigne en général qu'il etoit exempt de ce qui inquiete pour l'ordinaire les autres hommes. Il floriffoit fur la fin de la Dynaftie des *Tfin*.

X L I.

SOUNG-FEI-TI, Empereur.

C'eft ici un de ces monftres que la nature *femble* avoir produit, dans fon indignation, pour la honte de l'efpece humaine. Ce monftre, fils d'un pere qui avoit fouillé le trône par toutes fortes de débauches, furpaffa de beaucoup fon modele, & fe diftingua par des excès qui l'ont rendu tout-à-la-fois le Néron & le Caligula de la Chine.

Il n'avoit que quinze ans, quand il fuccéda à fon pere *Hiao-ou-ty*, quatrieme Empereur de la petite Dynaftie des *Soung*; & dans le peu de mois qu'il refta fur le trône, il remplit toute la Cour & même tout l'Empire de carnage & d'horreur. La crainte de l'Impératrice fa mere & un refte de refpect pour *Tay-fa-hing*, fon Précepteur, furent, pendant quelque temps, une efpece de digue qui arrêtoit les premiers efforts de fa cruauté; mais cette digue fut bientôt rompue elle-même par la mort de l'Impératrice, qui arriva prématurément, environ quatre-vingts jours après l'inftallation de fon fils.

Ce Prince barbare, délivré de fa mere, voulut fe délivrer auffi de fon Précepteur, qui feul pouvoit encore le gêner. Il le fit maffacrer en fa préfence, fous le prétexte qu'ayant quelque crédit dans l'Empire, il pouvoit lui venir en penfée de travailler à lui donner un autre Empereur. Il

ne s'en tint pas là : ceux qui etoient à la tête des affaires, ou qui avoient quelque autorité, pouvoient aussi vouloir le trahir ; il prit la résolution de s'en défaire, & il l'exécuta de la maniere la plus horrible. Il se transporta chez l'un des Ministres, sans faire part de son dessein à qui que ce fût, & le fit egorger en sa présence, lui & toute sa famille. En même temps, il envoya ordre à *Lieou-yuen-king*, qui etoit aussi Ministre, de se rendre incessamment au Palais avec ses enfans & ses freres. Ces infortunés s'etant mis en devoir d'obéir avec toute la célérité qui dépendoit d'eux, arriverent au palais aussi-tôt que l'Empereur lui-même, & furent à l'instant massacrés. Un troisieme Ministre fut aussi mis à mort le même jour, avec six enfans qu'il avoit.

Ce n'etoit là que le prélude d'une piece qui devoit finir par la mort des oncles, des freres, des cousins, & de tous ceux qui etoient parens ou alliés de l'Empereur, non pas parce que ces Princes s'etoient mis à la tête de quelques factieux, ou avoient tramé quelque révolte ; ils n'etoient accusés d'aucun de ces crimes ; ils n'avoient pas même donné lieu, par leur conduite, au plus léger soupçon qu'ils voulussent envahir l'autorité, ou s'y soustraire : mais il etoit possible que la pensée leur en vînt ; il pouvoit se faire que les Grands voulussent avoir pour leur Empereur quelqu'un d'entr'eux. Cette raison parut suffisante au tyran pour se croire en droit de leur arracher la vie. Il en donna l'ordre cruel, & voulut commencer par *Lieou-tsê-hiun*, le troisieme de ses freres, auquel il crut faire une grande faveur, en ne lui envoyant qu'un breuvage empoisonné pour l'enlever de ce monde. Un Lettré, nommé *Teng-ouan*, à qui l'Empereur défunt avoit confié l'education de *Lieou-tsê-hiun*, sauva la vie à ce jeune Prince. Il l'empêcha d'obéir, fit doubler sa garde de crainte de surprise, assembla des troupes, & com-

posa une espece de manifeste qu'il eut soin d'envoyer dans toutes les Provinces de l'Empire. Ce manifeste n'etoit autre chose qu'un exposé des cruautés de l'Empereur : il exhortoit les Grands & le Peuple à secouer le joug d'un monstre ennemi du genre humain. Il est à remarquer que, suivant l'usage de ces temps-là, chaque Prince avoit un appanage d'une, ou de plusieurs villes, ou même d'une province entiere, qui portoit quelquefois le nom de Royaume ; & ceux qui en avoient l'investiture y faisoient pour l'ordinaire leur séjour ; ce qui, souvent, donnoit occasion à des révoltes qu'il n'etoit pas aisé d'eteindre.

Lieou-tsê-hiun etoit dans sa Principauté, & il la gouvernoit sous la direction de ses tuteurs ; car il etoit à peine à la onzieme année de son âge. L'ecrit publié par son Maître eut tout l'effet qu'il s'etoit proposé : tout l'Empire fut en rumeur. Ceux qui gémissoient sous la tyrannie, sans oser se plaindre, prirent courage, s'animerent mutuellement, & volerent au secours de tous ceux dont les jours etoient menacés. L'Empereur, instruit de ces troubles, se mit aussi-tôt en devoir de les dissiper. Il n'eût pas tardé d'en venir à bout, si la haine qu'on avoit contre lui n'eût pas eté si universelle. Ses propres domestiques, ceux mêmes en qui il paroissoit avoir le plus de confiance & auxquels il se livroit sans réserve, comploterent entre eux pour l'assassiner.

Rien n'etoit plus révoltant, je ne dis pas pour la pudeur naturelle à tout être raisonnable, mais pour la débauche même la plus dissolue, que ce qui se passoit au palais, lorsque le jeune Empereur prenoit, ainsi qu'il les appelloit, ses heures de divertissement. Il se rendoit dans ses jardins ou ses parcs, suivi d'un nombreux cortege de jeunes garçons & de jeunes filles. Malheur à toute jeune personne qui se refusoit à ses horreurs ; on la mettoit à mort sur-le-champ.

Tant

Tant de crimes crierent vengeance : l'infâme Prince commença par devenir lui-même ſon propre bourreau. *Il ne pouvoit être un moment ſeul*, dit un Auteur Chinois, *qu'il ne crût voir à ſes côtés les Eſprits vengeurs, envoyés par le* Chang-ti, *réunis aux ombres des victimes qu'il avoit immolées : c'etoit ſur-tout pendant la nuit que ces penſées effrayantes le tourmentoient : il ſe levoit, faiſoit lever tout le monde, & ordonnoit que, par des cérémonies & des conjurations, on donnât la chaſſe à ces* Kouei *téméraires, qui oſoient troubler ſon repos & infecter les lieux qu'il habitoit. Ce qui ſe faiſoit dans ces circonſtances tranquilliſoit pour quelques momens ſon imagination ; mais le lendemain, c'etoit à recommencer. Enfin, ayant ouï dire que certains Bonzes,* Tao-ſée, *avoient un talent pour ſe faire obéir des Eſprits, de quelque ordre qu'ils fuſſent, il les fit venir au palais, pour y exercer leur prétendu empire.*

La maniere dont ces Bonzes opéroient dans leurs preſtiges parut aſſez ſinguliere pour mériter la curioſité du tyran. Il ſe tranſporta dans l'appartement où ſe faiſoient ces opérations magiques, ſuivi ſeulement de quelques-unes de ſes femmes, qui eurent la même curioſité que lui, & de quelques Eunuques, parmi leſquels etoit un nommé *Cheou-tſi-tché*. Ce *Cheou-tſi-tché* avoit eté gagné par les conjurés. L'occaſion etoit favorable, il en profita. Dans le moment où l'Empereur, tourné du côté des Bonzes, n'etoit occupé que de ce qu'il voyoit, il tira ſon ſabre & lui fendit le crâne.

Ainſi périt, à l'âge de quinze ans, un Prince qui ſembloit devoir être un des fléaux du genre humain, s'il eût aſſez vécu pour donner une libre carriere à toute la férocité de ſon naturel. Le nombre des crimes qu'il a commis, pendant l'eſpace de moins d'un an qu'il a eté ſur le trône, ſurpaſſe tout ce qu'on a dit de ces fameux ſcélérats qui ont

joui de la plus longue vie. Sa mémoire eſt ſi fort en exécration, que la plupart des Hiſtoriens ne daignent pas le mettre au nombre des Empereurs. L'année de ſon regne eſt ajoutée à celle de ſon prédéceſſeur. La noirceur de ſon ame etoit peinte ſur ſa phyſionomie : il avoit plutôt la figure d'un ſatyre que celle d'un homme. Dès l'âge de dix ans, il eut l'inveſtiture de la Principauté de *Tſang-ou* ; à l'âge de quinze ans, il monta ſur le trône impérial, & ſur la fin de la même année, il fut maſſacré, ſans que perſonne ſe mît en devoir de venger ſa mort. Au lieu du deuil public qui ſe pratique à la mort des Empereurs, on ne vit de tous côtés que feſtins & réjouiſſances. La mort de *Fei-ti* arriva l'an de J. C. 464.

X L I I.

SIÉ-LING-YUN, Homme de Lettres.

Sié etoit le nom de ſa famille, & *Ling-yun* ſon nom propre. Son pere, Comte de *Kan-lo*, donna tous ſes ſoins à l'education de ſon fils, dont les diſpoſitions naturelles n'attendoient qu'un peu de culture pour ſe développer. *Sié-ling-yun*, né avec beaucoup d'eſprit, aimoit l'etude & s'y appliqua tellement, qu'il réuſſit egalement dans l'Eloquence & dans la Poéſie. Il compoſa, dans l'un & dans l'autre genre, des Ouvrages qui lui acquirent une très-grande réputation, & qui ne ſont point inférieurs à ceux du fameux *Yen-yen-tché*.

Par ſa naiſſance, il etoit deſtiné aux plus grands emplois; mais, comme il etoit ſans ambition, il regarda toujours comme indigne de lui d'en briguer aucun. L'Empereur *Ouen-ti*, des premiers *Soung*, lui donna néanmoins le gouvernement d'une ville aſſez conſidérable. Non loin de la ville,

etoient des montagnes & des collines d'où couloient des eaux vives, qui, se réunissant dans la plaine, y formoient des rivieres & des ruisseaux, & rendoient tout le pays d'alentour toujours couvert d'une agréable verdure.

Sié-ling-yun fut enchanté d'un séjour si propre à favoriser son goût particulier pour la solitude. Il alloit dans ces beaux lieux jouir de lui-même & du spectacle de la nature, au moins une fois chaque jour. La vue de la campagne & de tout ce qui l'embellissoit lui montoient l'imagination : alors, s'arrêtant ou au pied d'une colline, ou sur le bord d'un ruisseau, il composoit ces vers agréables, ces chansons pleines de sel, ces discours touchans qui attirent les cœurs vers les objets qu'il se proposoit de faire aimer.

D'autres fois, emporté par une espece de fureur poétique dont il n'etoit pas le maître, il grimpoit par des sentiers escarpés, à travers les buissons & les epines, jusqu'aux lieux les plus inaccessibles ; il descendoit ensuite dans les vallons, jusqu'à ce que, fatigué de sa course, il s'arrêtât au pied de quelque rocher, ou à l'ombre de quelque arbre touffu : alors il jettoit sur le papier ses idées & les traits principaux de ce qu'il avoit imaginé, qu'il digéroit ensuite & employoit dans son cabinet.

Un genre de vie si singulier pour un homme en place, lui attira plus d'une fois des représentations de la part de ses amis. Cette espece de gens que le prétendu zele du bon ordre dévore, lorsqu'ils voient faire quelque chose qui n'est pas de leur goût, se mit aussi de la partie pour blâmer sa conduite. *Sié-ling-yun* les laissa dire, & ne changea pas de conduite. On s'accoutuma peu-à-peu à sa maniere, & on en vint jusqu'à la respecter. On vint lui annoncer la mort de son pere ; alors il quitta son Gouvernement pour lui aller rendre les derniers devoirs, recueillir sa succession, & le rem-

placer dans le Comté de *Kan-lo*, dont l'Empereur lui donna l'investiture. Il florissoit sous *Ouen-ti*, qui régna l'an de J. C. 424 jusqu'en 453 inclusivement. On ne dit rien des Ouvrages qu'il fit après qu'il eut quitté son agréable séjour de *Yun-kia*.

XLIII.

TSI-KAO-TI, Empereur.

Le nom de sa famille etoit *Siao* ou *Hiao*, & son nom propre *Tchao-tcheng*. Il prit pour surnom *Tchao-po*. Il etoit descendant à la vingt-quatrieme génération du fameux *Siao-ho*. *Il avoit un esprit sublime*, disent ses Panégyristes, *& une force de corps extraordinaire. L'eclat du dragon brilloit sur son visage, sa voix imitoit le son de la cloche : il avoit sur son corps des marques qu'on eût pris pour des écailles ; elles en avoient l'arrangement. Deux taches rouges de différentes grandeurs, qu'il avoit sur les epaules, etoient comme la représentation du soleil & de la lune. Tout en lui annonçoit un homme extraordinaire, & il l'etoit en effet.*

Siao-tao-tcheng etoit déja à la tête des troupes dans le temps que *Fei-ti* monta sur le trône. Ce Prince barbare, dans la crainte qu'un personnage de ce mérite ne favorisât le parti de quelqu'un des Princes ses freres, à son préjudice, avoit résolu de le faire mourir ; mais, comme cela ne lui etoit pas aisé sans quelques raisons apparentes ou quelques prétextes plausibles, il voulut employer la ruse & manqua son coup. La même chose arriva à *Ming-ti*, son successeur. Des Courtisans jaloux firent entendre à ce Prince, à qui tout faisoit ombrage, que *Siao-tao-tcheng*, ayant l'estime & la confiance de tous les gens de guerre, pourroit aisément abuser de son crédit & exciter des troubles dans l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour que le soupçonneux *Ming-ti*

rappellât le Général. Pour sauver les apparences de disgrace, il le nomma premier Capitaine de ses Gardes & Gouverneur du jeune Prince qu'il destinoit à être son successeur. *Siao-tao-tcheng* n'en fut pas la dupe; il pénétra les véritables intentions de l'Empereur, & comprit qu'il etoit perdu sans ressource, s'il faisoit tant que de se rendre auprès de lui. Il ecrivit à Sa Majesté, pour le remercier du bienfait dont il venoit de le gratifier; bienfait, disoit-il, auquel il n'auroit jamais osé prétendre. Il ajouta qu'après avoir mis ordre à ses affaires dans le pays où il etoit (ce qu'il tâcheroit de faire avec toute la diligence qui dépendroit de lui), il se mettroit en chemin pour aller admirer un Prince dont la seule présence etoit capable de faire son bonheur. Mais en même temps qu'il donnoit à l'extérieur toutes les marques d'une obéissance prompte & d'une très-grande satisfaction, en disposant tout pour son prétendu voyage, il travailla sous main à se maintenir dans son poste, en se rendant nécessaire contre les excursions des Tartares du Royaume de *Ouei*, dont il gardoit actuellement les frontieres. Ces Tartares etoient en paix depuis quelque temps avec l'Empire. *Siao-tao-tcheng* chercha à les irriter: il donna ordre à quelques Officiers de Cavalerie, en qui il avoit une entiere confiance, d'entrer sur les terres de *Ouei*, sous prétexte de mener leurs chevaux à l'engrais, & d'y faire le plus de dégât qu'il leur seroit possible. Il leur fit entendre en même temps qu'il n'avoit pas d'autre moyen de se tirer d'affaire contre les artifices de la Cour. Ces Officiers, qui aimoient leur Général & qui auroient dédaigné de servir sous tout autre, exécuterent l'ordre avec tout le succès possible, & sans qu'il y parût du dessein de leur part.

Il y eut des terres endommagées, des bestiaux enlevés, des mauvais traitemens faits aux gens de la campagne, qui,

à leur tour, massacrerent quelques soldats, que leurs camarades vengerent par le fer & par le feu. Les Tartares crurent alors que les Chinois vouloient la guerre, puisqu'ils commençoient à faire des actes d'hostilités, & ils envoyerent, à leur tour, quelques corps de troupes ravager les terres chinoises. Bientôt tout fut en mouvement sur les frontieres, sans qu'on sût presque ce qui y avoit donné occasion. Chacun croyoit avoir la raison & la justice de son côté, & ne manquoit pas de donner le tort à son voisin. L'Empereur, informé de ces troubles, prit l'alarme : il imagina le mal beaucoup plus grand qu'il n'etoit, & n'y vit d'autre remede que celui d'opposer aux Tartares le brave *Siao-tao-tcheng*. Il lui envoya ordre de continuer à commander les troupes contre les ennemis de l'Etat.

Siao-tao-tcheng obéit, & se distingua, à son ordinaire, contre les Tartares, en les contenant dans leur devoir; ce qui augmenta encore sa réputation, & lui acquit un nouveau degré d'estime dans l'esprit de son maître.

Cependant l'Empereur *Ming-ti* continuoit à faire mourir, sous diverses prétextes, les Princes & les Grands qui lui faisoient ombrage, ou qu'il croyoit ne devoir pas être favorables à celui qu'il avoit adopté pour son fils, & qu'il avoit nommé son successeur. Déja tous ceux de sa famille, qui pouvoient aspirer au trône, avoient péri par le lacet ou par le poison, à l'exception d'un seul, à qui son imbécillité sauva la vie. Déja tous ceux qui etoient recommandables par leur vertu, leur mérite, ou leurs belles qualités, avoient eprouvé un pareil sort. Il ne restoit plus que *Siao-tao-tcheng*, & deux ou trois autres, qui, en vertu de leur crédit sur l'esprit des soldats ou du peuple, eussent pu entreprendre quelque chose. Le cruel Empereur eût bien voulu les faire périr aussi; mais il se voyoit infirme, & menacé d'une fin prochaine. D'un autre côté, celui à qui il

laissoit l'Empire etoit hors d'etat de le gouverner; jeune encore, & foible, il paroissoit incapable de toute application. Il lui falloit quelqu'un pour porter, en son nom, le pesant fardeau dont il alloit être chargé. *Sia-tao-tcheng* fut celui sur qui l'Empereur jetta les yeux, comme etant le plus propre à instruire le jeune Prince dans l'art de régner, & à le défendre contre tous ses ennemis du dedans où du dehors. Il eut ordre de se rendre à la Cour. Ses amis voulurent lui persuader de chercher quelque prétexte pour se dispenser de faire ce voyage : *Les grands emplois dont on vous décore, toutes les belles promesses dont on vous amuse, ne sont que des artifices pour vous attirer; quand une fois vous serez à la Cour, vous n'en sortirez probablement que pour être conduit au tombeau. Croyez-en notre amitié, ne partez pas. Je partirai*, leur répondit *Siao-tao-tcheng*, *& cela le plutôt qu'il me sera possible. Il n'en est pas aujourd'hui, comme l'année derniere; les choses ont bien changé de face; fiez-vous-en à mon expérience & à ma bonne fortune. Je compte que vous ne me manquerez pas dans l'occasion.*

Il partit en effet, & l'Empereur lui confia à son arrivée la place la plus importante du palais, celle qui le mettoit à la tête de sa maison, & l'approchoit le plus près de sa personne. Peu de mois après, le mal de ce Prince empira, & les Médecins lui ayant fait entendre qu'il ne lui restoit plus que quelques jours à vivre, il fit ses dernieres dispositions pour le gouvernement de l'Empire, pendant la minorité de son successeur, le jeune *Lieou-yo*, qu'il désigna de nouveau. C'etoit le premier de ses fils adoptifs (car il n'avoit jamais eu d'enfant), & il le recommanda en particulier aux soins de *Sia-tao-tcheng*, qu'il revêtit de la dignité de grand Général de tous ses Etats, & de celle de Ministre principal pour la partie de la guerre. Ces deux dignités réunies le rendirent puissant, & lui frayerent le chemin vers le trône. Après la mort de l'Empereur, tout

s'exécuta de la part des Grands, suivant les intentions de ce Prince. Tout le monde parut content, à l'exception de *Lieou-sieou-fan*, qui, en qualité de frere unique de l'Empereur mort, prétendit avoir droit à la régence, exclusivement à tout autre. Celui qui etoit à la tête du Conseil etoit dans ses intérêts, & l'encouragea, sous main, dans ses prétentions. Il lui persuada même qu'il pouvoit viser à quelque chose de plus haut. Quelques autres se joignirent à lui, & il se forma un complot secret pour détrôner *Lieou-yo*, qui n'etoit pas du sang impérial, & mettre à sa place *Lieou-sieou-fan*, qui etoit fils & frere d'Empereur, & le seul qui pût perpétuer la race. Le Prince, trop crédule, s'appliqua à se faire des créatures; il leva des troupes, & se prépara à la guerre; tout cela avec tant de secret & si promptement, que la Capitale alloit être investie & peut-être prise, avant qu'on se fût mis en etat de défense.

Siao-tao-tcheng, à la tête d'environ trois mille hommes, qui etoient les seules troupes qu'il eût pour lors à sa portée, vint s'opposer à une armée composée de vingt mille. Mais les rébelles ne lui donnerent pas le temps de se fortifier dans un poste, d'où il prétendoit rompre toutes leurs mesures. Ils marcherent droit à la Capitale; & malgré la mort de leur Chef, que des traîtres venoient de massacrer dans son propre camp, ils etoient déja maîtres de l'une des portes & assiégeoient le Palais. *Siao-tao-tcheng* arrive au moment où ils etoient près de le forcer, fait main-basse sur tout ce qu'il rencontre, &, par des prodiges de valeur, délivre le palais & la ville, & remet par-tout l'ordre & la tranquillité. Après une action de cet eclat tout plia devant lui, & il devint l'arbitre de l'Empire. Pour avoir une autorité plus absolue encore & moins traversée, il fit déclarer majeur le jeune *Lieou-yo*, âgé seulement de douze ans. Mais ce Prince donna occasion à de nouveaux troubles, par la bassesse de ses inclinations, & par une conduite qui

fit

fit penser les Grands à se choisir un autre maître. On proposa *Lieou-king-sou*, le seul Prince qui restât de la famille impériale; l'affaire echoua, parce que ceux qui avoient le plus de crédit à la Cour, craignirent de perdre leur autorité s'ils venoient à changer de maître; &, pour s'ôter toute inquiétude de ce côté-là, ils firent dégrader *Lieou-king-sou* de sa qualité de Prince, & le reduisirent au rang du peuple.

Lieou-king-sou, outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, ne pensa qu'aux moyens de s'en venger. Son malheur lui attira de nouveaux amis, parmi lesquels se trouverent quantité de gens de guerre. Il se fit un parti, s'empara d'une ville assez considérable, dont il prétendoit faire sa place d'armes, dans l'espérance où il etoit que le nombre de ses partisans grossiroit de jour en jour. L'activité de *Siao-tao-tcheng* fit echouer ces projets. Il envoya deux habiles Généraux à la tête des troupes qu'on put ramasser aux environs de sa Capitale, avec ordre de brusquer l'attaque, quoi qu'il en dût arriver, prenant sur lui l'evénement. Cette diligence eut tout le succès qu'il s'en etoit promis. *Lieou-king-sou* qui s'etoit renfermé dans le lieu de sa conquête, y fut assiégé; & au bout de quelques jours la ville ayant eté emportée, il fut pris, & mis à mort sur le champ. Cette seconde révolte ainsi eteinte, *Siao-tao-tcheng* n'en eut que plus d'autorité; car pour *Lieou-yo*, qui avoit le titre d'Empereur, tout lui etoit egal: il disoit lui-même qu'il n'etoit pas fait pour régner. Il sortoit chaque jour de son palais, sans vouloir être accompagné; il alloit dans les cabarets boire & manger avec tous ceux qui s'y rencontroient; il s'enivroit, se querelloit, se couchoit sur un banc, ou à plate-terre dans le milieu des rues, jusqu'à ce qu'il eût cuvé son vin, & s'en revenoit ensuite au palais, content, disoit-il, de sa journée.

De pareilles infamies indignoient la nation; mais personne n'osoit y mettre ordre, ni même faire aucune représentation,

depuis, sur-tout, que ce Prince avoit menacé l'Impératrice de la faire mourir, si elle s'avisoit de trouver à redire à sa conduite. Ceux des Grands qui etoient à la tête des affaires, craignoient de se perdre en lui faisant des remontrances, dont ils prévoyoient d'ailleurs l'inutilité; les Tribunaux, qui avoient déja fait les leurs, n'en reçurent que des insultes & des traitemens indignes. Le seul *Siao-tao-tcheng* etoit en etat de se faire ecouter; mais il eût fallu employer la force, ce qu'il ne vouloit pas, de peur de paroître rébelle. Toutefois il y fut déterminé par une circonstance imprévue. Un jour d'eté, etant dans une des allées du jardin du palais, il s'y endormit, ayant l'estomac & le ventre découverts. L'Empereur se rendit par hazard dans la même allée, accompagné de quelques Eunuques de sa présence. *Siao-tao-tcheng* se réveilla en sursaut. L'Empereur le voyant déconcerté, se prit à rire, & lui dit que son ventre ressembloit au but où on vise en s'exerçant à tirer de la fleche; qu'il vouloit essayer s'il pourroit l'atteindre, & lui ordonna de rester dans le même etat où il etoit: alors il demanda son arc & une fleche; & après avoir reculé quelques pas, il tire, & auroit infailliblement percé son Ministre, si celui-ci n'eût paré le coup avec quelque chose, qu'il trouva heureusement sous sa main.

Cet evénement fit penser *Siao-tao-tcheng* à ôter l'Empire à un homme qui méritoit si peu de le posséder. Jusqu'alors, il s'etoit opposé aux délibérations des Grands, qui vouloient déclarer l'Empire vacant; mais le danger auquel il venoit d'être exposé, joint aux différens crimes dont *Lieou-yo* se souilloit chaque jour, l'indisposerent tellement, qu'il donna les mains à tout ce qu'on voulut, & promit de défendre quiconque délivreroit l'Empire. Cette promesse fut un arrêt de mort contre l'Empereur.

Ce jeune Prince s'etant enivré hors du palais, à son ordi-

naire, les Eunuques, entre les mains de qui il fût remis, lui couperent la tête, & sur le champ en donnerent avis à *Siao-tao-tcheng*. *Siao-tao-tcheng* donna ordre aux troupes de se rendre le lendemain, à la pointe du jour, devant son hôtel, & invita en même temps les Grands à se rendre au palais, à la même heure, pour délibérer sur un point des plus importans au bien de l'Etat. Quand l'assemblée fut formée, *Sia-tao-tcheng* leur dit : *l'Empereur est mort, voilà sa tête, que les Eunuques, qui la lui ont coupée, viennent de m'apporter. Il s'agit de nous donner un maître; tâchons de bien choisir.*

A ces mots, tous s'ecrierent, comme de concert : *nous ne voulons pas d'autre maître que* Siao-tao-tcheng; *c'est lui qui doit être notre Empereur.*

Siao-tao-tcheng etoit trop bon politique pour accepter un trône ainsi offert. Il refusa d'abord avec modestie, en disant qu'il n'en etoit pas digne. On insista; il refusa encore. On lui dit des raisons; il les combattit. Enfin, voyant qu'on s'obstinoit à vouloir l'elire, sous prétexte qu'il n'y avoit que lui qui, dans l'etat où etoient actuellement les choses, pût rendre à l'Empire tout son lustre, il se leva brusquement, fit appeller le troisieme des fils adoptifs de *Ming-hoang-ty*, jeune Prince qui n'etoit encore que dans la dixieme année de son âge, le produisit devant l'assemblée & le fit proclamer.

Cette générosité, qui n'etoit dans le fond qu'un simple délai qu'il mettoit à l'accomplissement de ses desirs, lui fit un honneur infini, & le rend● encore plus digne d'un Empire qu'il paroissoit refuser de bonne foi, quand tout concouroit à le lui assurer. Il continua à gouverner sous le nouvel Empereur, comme il l'avoit fait sous le précédent; mais avec une autorité bien plus grande encore, puisqu'il ne la partageoit qu'avec ceux qu'il se choisissoit lui-même pour adjoints. Il donna tous les postes, tant militaires que civils, à des personnes qu'il

crut être dans ses intérêts ; & quand il n'eut plus rien à craindre de ses ennemis, ou de ses envieux, il se fit nommer Prince de *Tsi.*

Cependant un double orage grondoit sur sa tête, sans qu'il s'en apperçût. Un nommé *Chen-yu-tché* avoit levé une armée, pour venger, disoit-il, la mort de *Lieou-yo;* & cette armée etoit déja composée de plus de cent mille hommes. D'un autre côté, on prenoit à la Cour des mesures pour le faire périr ; & plusieurs de ceux sur lesquels il comptoit, etoient du nombre des conjurés. Aux cabales de la Cour, il opposa une intrépidité qui fit trembler les plus hardis, & une prudence qui rompit toutes leurs mesures, avant qu'ils sussent qu'ils avoient eté découverts. Il fit mourir les uns, en punition de quelques crimes vrais ou supposés ; & il donna aux plus irréprochables, des emplois au dehors, sous prétexte de leur faire honneur & de les récompenser.

A l'armée de *Chen-yu-tché*, il opposa une autre armée, à la tête de laquelle il mit des Généraux expérimentés, qui eurent bientôt dissipé tous les rébelles. Un de ces Généraux, nommé *Hoang-hoei*, que *Siao-tao-tcheng* honoroit de sa confiance la plus intime, etoit entré dans la conjuration qui s'etoit faite à la Cour, contre son ami & son bienfaiteur. La maniere dont celui-ci continua de se conduire à son egard, lui donna lieu de croire qu'il n'avoit pas eté découvert. Dans cette persuasion, après avoir vaincu & dissipé les rébelles, il ecrivit à son cher ami, pour obtenir une récompense proportionnée au dernier service qu'il venoit de rendre à l'Etat.

Siao-tao-tcheng, qui savoit mieux que tout autre, combien, dans un temps de troubles, un homme qui est à la tête d'une armée peut être redoutable, avoit toujours dissimulé la trahison de *Hoang-hoei*, & avoit continué à le traiter comme son ami. Il fut charmé de la sécurité avec laquelle il se livroit

lui-même, & lui répondit ce peu de mots: *Vos prétentions, mon cher, sont très-justes, & personne n'est plus porté que moi à y avoir egard. Venez : nous délibérerons ensemble sur ce qu'il faudra faire. Ne perdez point de temps ; car le nombre des demandeurs m'accable. Je sens bien qu'il me sera impossible de contenter tout le monde ; mais je sais ce que je dois à mes amis. Je vous attends.* Flatté d'une réponse si obligeante, *Hoang-Hoei* se rendit à la Cour avec empressement; mais le jour de son arrivée, il fut arrêté, interrogé sur ses liaisons, atteint & convaincu d'avoir trempé dans la conjuration, condamné & exécuté à mort.

Siao-tao-tcheng ne voyant plus personne qui pût lui résister, pensa tout de bon à se faire Empereur. Ses amis, sous prétexte du bien public, l'en sollicitèrent plus vivement que jamais, & composerent une formule d'abdication, par laquelle le jeune Prince qui etoit actuellement sur le trône, déclaroit que n'etant pas en etat d'être à la tête de l'Empire, il le cédoit à *Siao-tao-tcheng*, celui de tous ses sujets qui etoit le plus capable de le bien gouverner: ils la porterent au jeune Empereur, qui la signa de bonne grace, de crainte qu'on ne l'y forçât.

L'infortuné Prince se laissa conduire dans le palais qu'on lui avoit préparé à quelque distance de la ville, où, sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna un grand nombre de gens de guerre pour le garder, & veiller sur sa conduite. *Siao-tao-tcheng* fut reconnu & proclamé seul & légitime Empereur du Royaume du milieu. Il donna à son prédécesseur le titre de Prince du premier ordre, & appella la Dynastie dont il devenoit le fondateur, du nom de sa Principauté de *Tsi*.

Il y avoit à peine un mois que *Siao-tao-tcheng* etoit sur le trône, quand une troupe de scélérats pénétra jusque dans l'intérieur du palais de l'Empereur dépossédé, sans que la

garde parût en avoir été instruite, & massacra ce malheureux Prince, ainsi que tous ceux de sa famille, hommes, femmes & enfans. Il est difficile de croire qu'on eût pu commettre un pareil crime, s'il n'y avoit pas eu de la connivence entre les assassins & les Officiers de la garde; & que ceux-ci auroient osé y donner les mains, s'il n'y avoit pas eu des ordres supérieurs.

C'est dommage qu'on ait à reprocher la mort de deux Empereurs à un homme qui eût régné avec tant de gloire, si la naissance l'avoit appellé au trône. *Siao-tao-tcheng* avoit toutes les qualités qui font le parfait Souverain. Il etoit doux, modeste, affable, compatissant; il n'alla jamais par les voies de rigueur, que quand toutes les autres lui etoient fermées. Il etoit naturellement grave, ennemi du luxe. Jamais il ne se trouva dans ce qu'on appelle parties de débauches ou de plaisirs. Toujours appliqué à ses devoirs dans les différens postes qu'il occupa, avant d'être parvenu à la dignité suprême, il les remplit avec une supériorité qui le faisoit admirer même de ses rivaux. En un mot, il avoit une grandeur d'ame qui le mettoit au-dessus des passions ordinaires. S'il n'eût jamais eté Empereur, on pourroit lui donner un place distinguée parmi les grands Généraux, les Ministres habiles, & les Savans du premier ordre; car il fut tout cela. Etant Empereur, il travailla sans relâche à rendre ses sujets heureux. Il ne régna qu'un peu plus de trois ans, & mourut à la cinquante-quatrieme année de son âge, l'an de J. C. 482. Son corps fut déposé à *Tay-ngan-ling*. Il est le fondateur de la seconde des cinq petites Dynasties antérieures, dite la *Dynastie des Tsi*. On lui donna le titre de *Tsi-kao-hoang-ti*. Celui de ses fils, qu'il avoit nommé Prince héritier, dès la premiere année qu'il fut sur le trône, lui succéda.

XLIV.

LEANG-OU-TI, Empereur.

La nom de sa famille etoit *Siao ;* il descendoit, ainsi que le fondateur de la Dynastie des *Tsi*, du fameux *Siao-ho*, qui fut le compagnon fidele du fondateur de la grande Dynastie des *Han*, & un de ceux qui contribuerent le plus à lui assurer l'Empire. Il avoit pour nom propre *Yen*, & pour surnom *Chou-ta*. Il naquit à *Lan-ling*. On dit qu'au moment de sa naissance, une lumiere extraordinaire brilla tout-à-coup ; ce qui fut regardé dès-lors comme un présage de sa future grandeur. On ajoute qu'il avoit l'eclat du soleil dans ses yeux, & la majesté du dragon sur son visage : que sur sa langue etoit empreinte la lettre *Pa*, qui signifie huit, & que sur sa main droite on voyoit distinctement les deux caracteres *Ou-ty*. On continue le merveilleux de son portrait, en disant qu'il avoit le cou luisant & uni comme une glace ; que dans son enfance il pouvoit marcher sans appuyer les pieds contre terre ; que son corps ne faisoit aucune ombre, quand il etoit exposé au soleil ; & que personne ne pouvoit l'envisager, sans être pénetré d'une crainte respectueuse.

Devenu grand, il donna dans toutes les occasions des marques d'un esprit supérieur. Il savoit les lettres, beaucoup mieux que le commun de ceux qui s'y appliquent, & s'etoit rendu habile dans les sciences, comme s'il eût voulu leur être redevable de son elévation.

Sous le regne de *Tchou-pao-kiuen*, autrement dit, *Toung-houen-heou*, c'est-à-dire, *Prince des troubles de l'Orient*, quatrieme Empereur de la Dynastie des *Tsi*, *Siao-yen* fut fait Général de *Hiang-yang*. A la tête des gens de guerre, il

s'appliqua à les mettre ſur le meilleur pied. Il faiſoit faire de fréquens exercices, qu'il commandoit lui-même, récompenſoit ceux qui s'y diſtinguoient, encourageoit les autres, & ſe rendoit affable envers tous. Outre les troupes ordinaires qui etoient ſous ſa dépendance, il forma un nouveau corps de dix mille hommes, tous Chinois, pour s'en ſervir, diſoit-il, contre les ennemis dont l'Etat etoit menacé. Ces ennemis n'etoient autres que les ſix Miniſtres que l'Empereur avoit mis à la tête des affaires, ſans mettre entre eux aucune différence pour l'autorité, ni pour le genre d'affaires qu'ils devoient traiter. Une pareille politique, ajoutoit *Siao-yen*, jointe à la cruauté de l'Empereur qui le fait haïr, à ſon peu de talent & à ſes débauches qui le font mépriſer, ne ſauroient manquer de mettre bientôt tout l'Empire en feu. Il ne ſe trompoit pas; les Miniſtres ſe brouillerent, & chacun d'eux leva ſucceſſivement l'etendard de la révolte. Les Princes & les Grands ne ſe contentoient pas d'être ſimples ſpectateurs, ils entroient dans les cabales, ſe mettoient à la tête des troupes, que celui des Miniſtres dont ils avoient embraſſé le parti leur confioit, ou qu'ils levoient eux-mêmes, & ils faiſoient la guerre. Mais comme la plupart etoient ſans expérience, ils etoient bientôt vaincus par les armées impériales, & périſſoient les armes à la main, ou par le ſupplice des criminels.

Siao-yen ne ſe déclaroit ouvertement pour aucuns des partis. Il ſe contentoit d'employer ſes armes contre les ennemis etrangers, & ſe diſpoſoit inſenſiblement à donner bientôt la loi à tous les partis, qu'il vouloit auparavant laiſſer s'affoiblir les uns par les autres, pour les détruire avec plus de facilité, quand le temps en ſeroit venu.

L'Empereur devenant de jour en jour plus cruel, ſe portoit à des excès inouis. Il ne lui falloit qu'un ſimple ſoupçon, pour le déterminer à faire mourir ſes proches. Pluſieurs d'entre

eux périrent, sans avoir jamais donné par leur conduite, ou par leurs discours, le moindre sujet de les soupçonner d'avoir voulu s'ecarter de leurs devoirs. *Siao-y*, frere de *Siao-yen*, fut de ce nombre. Sa valeur, dont il avoit donné si souvent des preuves contre les ennemis de l'Etat, & son mérite personnel, le rendirent suspect; la maniere eclatante dont il délivra l'Empereur lui-même, de tous les rébelles qui alloient l'assiéger dans sa capitale, en remportant sur eux la victoire la plus complette, le fit redouter par ce Prince barbare. Il lui envoya du poison pour toute récompense.

Siao-yen n'avoit pas encore séché ses larmes sur la mort de son frere, qu'il apprit par les amis qu'il avoit à la Cour, qu'on lui préparoit un sort pareil, ainsi qu'au Prince de *Nan-kang*, qui etoit propre frere de l'Empereur. On entra avec lui dans des détails qui ne lui laisserent aucun doute. On lui nomma l'Officier qui avoit ordre de l'aller examiner, & celui qui devoit aller à *King-nang*, pour ôter le commandement des troupes au Prince de *Nan-kang*. Il prit ses mesures pour n'être pas surpris : il avertit le Prince de tout ce qui se tramoit contre lui, & lui proposa de joindre ses troupes aux siennes. En attendant, il s'assura de la fidélité de ses Officiers, qui tous jurerent de suivre sa fortune, bonne ou mauvaise, jusqu'à l'effusion de tout leur sang.

Non content de cela, *Siao-yen* fit un manifeste, dans lequel il invita tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui, pour l'aider à exterminer le tyran, qui ne cessoit d'ensanglanter le trône par ses cruautés, & de le déshonorer par ses débauches. Il protestoit, en finissant, que la nécessité seule lui mettoit les armes à la main; convaincu, comme tout le monde devoit l'être, qu'il n'avoit pas d'autre moyen, pour mettre sa vie en sûreté, & pour conserver l'Empire dans la famille des *Tsi*, dont il etoit lui-même.

Ce manifeste eut tout l'effet qu'il s'en etoit promis. Plusieurs Princes, & quantité de personnes distinguées par leur rang ou par les emplois qu'elles occupoient, vinrent se joindre à lui, à la tête de différens corps de troupes, & grossirent tellement sa petite armée, qu'elle se trouva en etat de tout entreprendre. Le Prince de *Nan-kang* lui-même, qui avoit d'abord manqué de résolution, prit tout-à-coup son parti, quand il sut, à n'en pouvoir douter, que celui qui venoit prendre sa place, etoit en chemin pour exécuter les ordres de l'Empereur. Il le fit assassiner à quelques journées de la ville, & se mit en devoir d'aller renforcer le parti de *Siao-yen*.

Quand tous ces Chefs furent réunis, ils procéderent par voie de fait à la déposition de l'Empereur, & ayant nommé un de ses freres à sa place, ils lui assignerent des Ministres & des Officiers pour sa Cour, & donnerent à *Siao-yen* le commandement de toutes les troupes. Ces dispositions faites, ils se mirent en marche, prirent des villes, battirent, en diverses rencontres, les troupes de l'Empereur dépossédé, l'allerent assiéger jusque dans sa capitale, qui leur fut livrée par des traîtres, avec la tête de l'Empereur qu'ils venoient d'assassiner, pour mettre fin à tout. Le nouvel Empereur fut reconnu du plus grand nombre. *Siao-yen* ne bornoit pas là ses vues; il vouloit monter sur le trône, & se croyoit d'autant mieux fondé dans ses prétentions, que tous les freres de l'Empereur lui-même, n'etoient point du sang de *Tsi-kao-hoang-ti*. Ils n'etoient que fils adoptifs de *Ming-hoang-ti*, & par conséquent intrus dans la famille des *Siao*.

Avant que de faire eclater ouvertement ses desseins, *Siao-yen* voulut se défaire de tous ces Princes; il en vint à bout. Le nouvel Empereur sentit où l'on en vouloit venir; & dans l'espérance de conserver au moins ses jours, il sacrifia la suprême dignité. Il envoya les sceaux de l'Empire à *Siao-yen*,

qui les reçut comme une chose qui lui etoit due. Pour adoucir à l'Empereur détrôné l'amertume de son abdication, il le nomma Prince de *Pa-ling*; mais pour se délivrer de toute inquiétude, il le fit etrangler quelque temps après.

Ainsi commença la troisieme des cinq petites Dynasties antérieures, dite la Dynastie des *Leang*, à cause de la Principauté de *Leang*, dont *Siao-yen* etoit en possession lorsqu'il monta sur le trône impérial. Ce Prince, en prenant en main les rênes du gouvernement, entreprit de rendre à l'Empire son premier lustre. Il rétablit l'usage d'offrir un sacrifice solemnel en l'honneur du *Chang-ti* : il fit placer un tambour à l'une des portes du palais, pour être averti par ceux qui avoient des affaires essentielles à lui communiquer; il mit en honneur les Lettres, & ceux qui les cultivoient, en ne donnant les charges de la Magistrature & les autres emplois civils, que comme une récompense due aux différens degrés de mérite en ce genre. Convaincu que Confucius, en eclaircissant dans ses Ecrits tout ce qui concernoit les loix, les mœurs, & les usages des anciens, avoit rendu à la nation le service le plus important, il voulut que la nation lui en témoignât solemnellement sa reconnoissance. Pour cela, il fit construire une salle, dans laquelle on plaça le portrait de ce grand homme; & il détermina que chaque année, en des temps marqués, ceux qui etoient à la tête du Gouvernement & de la Littérature viendroient lui rendre hommage, comme au maître par excellence, dont la doctrine etoit comme un flambeau capable d'eclairer l'univers (c'est-à-dire la Chine). Il etablit, outre cela, des Colleges publics dans toutes les Villes, & en particulier dans la Capitale, où il rassembla tout ce qu'il put trouver de plus habile, pour y donner chaque jour des leçons sur l'Histoire & sur les *King*. Il ordonna aux Princes & aux Grands qui avoient des enfans

en etat d'etudier, de les envoyer faire leur cours d'etude sous ces maîtres choisis; & il ne dédaigna pas d'envoyer lui-même celui de ses fils qu'il avoit déja désigné pour être l'héritier du trône.

Les lettres avoient fait autrefois ses plus cheres délices; & il n'auroit jamais cessé de les cultiver, si les circonstances n'eussent exigé de lui qu'il se livrât tout-entier à d'autres affaires. Rendu, en quelque sorte, à lui-même, depuis que son ambition etoit parvenue au plus haut point où il pouvoit aspirer, il rappella dans son esprit le souvenir de ses premieres occupations, & il suivit le penchant de son cœur qui l'y entraînoit malgré le pesant fardeau dont il etoit chargé. On le voyoit passer alternativement du cabinet des affaires au Musée; &, après avoir réglé avec les Ministres, les Magistrats & les Généraux d'armée, tout ce qu'il y avoit d'essentiel dans le gouvernement, tant pour le militaire que pour le civil, s'entretenir familierement avec les gens de lettres, souffrir avec bonté qu'ils l'eclairassent de leurs lumieres, & leur communiquer les siennnes, avec la même réserve, & la même modestie qu'auroit pu le faire le moindre d'entre eux. Ce n'etoit point le Souverain qui intimoit des ordres, ou mendioit des adulations; c'etoit le savant qui instruisoit, ou qui proposoit ses doutes, pour être instruit à son tour. De temps à autre, dans l'espace d'une même année, il se transportoit, par maniere de délassement, dans les lieux où l'on instruisoit *les Fils de l'Empire*; il honoroit de sa présence leurs exercices littéraires, les interrogeoit, jugeoit de leurs progrès, donnoit des récompenses aux plus distingués, faisoit inscrire leurs noms dans le catalogue de ceux qu'il devoit elever dans la suite aux dignités ou aux charges, encourageoit les maîtres par des eloges ou des bienfaits; & ne se retiroit jamais qu'il n'eût jetté dans le cœur des uns & des autres, des nouvelles

ſemences d'emulation, qui y produiſoient ſans contrainte l'amour de l'etude & du devoir.

Ce qu'il faiſoit pour l'honneur des lettres, il le pratiquoit, avec le même zele & les mêmes ſoins, pour toutes les parties du gouvernement. Auſſi l'Empire, de dégradé qu'il etoit, devint tout-à-coup floriſſant; tout lui annonçoit le renouvellement de ſon ancienne ſplendeur: il s'y formoit des Savans du premier ordre, des Magiſtrats integres, des Guerriers intrépides; les loix reprenoient leur vigueur, les Cérémonies & la Muſique toute leur majeſté; & le peuple, déchargé d'une foule d'impôts, ſous le poids deſquels il gémiſſoit depuis tant d'années, oublioit, dans le ſein de l'abondance, tous ſes maux, & ne regardoit ſon Prince que comme ſon libérateur & ſon pere.

Tant de belles qualités que *Leang-ou-ti* avoit portées ſur le trône, auroient dû, ce ſemble, faire oublier la maniere dont il y etoit monté; mais quelques Princes & pluſieurs Grands n'en jugerent pas de même; ils cabalerent, ſuſciterent des troubles. L'Empereur, attentif à tout, appaiſa les troubles, eteignit les révoltes; & par ſa grandeur d'ame, & la ſageſſe de ſa conduite, il convainquit ſes ennemis, ſes envieux mêmes, qu'il etoit véritablement digne de la place qu'il occupoit. Heureux, ſi ſatisfait d'avoir acquis tant de gloire dans les différens genres, il ne s'etoit pas livré, lorſqu'il commença à être ſur le retour de l'âge, dans une carriere qui ne peut être courue, ſans danger, que par des hommes iſolés. Il médita comme les Bonzes, il jeûna comme eux, & avec beaucoup plus d'auſtérité que la plupart d'entre eux. Au lieu de ces conférences utiles qu'il avoit autrefois avec les hommes d'Etat & les gens de lettres, il n'admit plus dans ſon intimité qu'une troupe de Sectaires, qui lui faiſoient avaler à longs traits tout le venin de leur doctrine, & qui, par

leurs insinuations & leurs prestiges, vinrent enfin à bout de lui faire transporter à leur *Fo*, le culte que les sages Empereurs de l'antiquité n'avoient rendu qu'au *Chang-ti*. Le nombre des temples elevés en l'honneur de cette idole etrangere, tout exorbitant qu'il etoit déja, lui parut encore trop petit; il en fit construire de nouveaux, avec une magnificence qui n'avoit point eu d'exemple. Ces sommes d'argent, qu'il employoit ci-devant, avec tant d'utilité, pour faire fleurir toutes les branches du gouvernement, pour le soulagement du peuple, pour l'entretien des Guerriers & des Magistrats qui s'etoient distingués, pour récompenser les sages & les savans, & pour assurer d'honnêtes asyles aux orphelins & aux vieillards, changerent peu-à-peu de destination : elle servirent à engraisser & à entretenir, dans des edifices superbement bâtis, une foule d'hommes inutiles, sans talens, comme sans vertu, qui ne savent s'occuper que du soin de brûler des parfums.

La plus saine partie de la nation gémissoit en secret d'un changement si préjudiciable à l'Etat; mais elle eclata en murmures, quand elle vit qu'il méprisoit toutes les remontrances qu'on ne cessoit de lui faire à ce sujet.

Un evenement, qui eût pu réunir sous sa domination tout ce qu'avoient possédé les anciens Empereurs, & dont il ne voulut pas profiter, précipita sa perte. Il etoit en guerre avec ceux du Royaume de *Ouei*, qui etoient maîtres des Provinces septentrionales de l'Empire; ses Généraux les avoient battus dans plusieurs rencontres; leur Souverain etoit mort, & la division s'etoit mise parmi ceux qui devoient lui succéder. Un des prétendans s'offrit à se faire son vassal, & à lui remettre, par avance, toutes les places, dont il etoit déja en possession, s'il vouloit lui donner du secours pour conquérir les autres. L'Empereur, mal conseillé, ne voulut point entendre à ces propositions; il fit la paix, dans le temps même que son armée

etoit sur le point de se couvrir de gloire. Celui qui la commandoit, fut très-sensible à ce coup imprévu : il fit des représentations, & ne fut point ecouté ; il eut ordre de se rendre à la Cour, où l'on suspectoit déja sa fidélité. Au lieu d'obéir, il fit un manifeste, dans lequel, après avoir invectivé contre la conduite de l'Empereur, & en particulier contre son attachement à la secte des Bonzes, il invite tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui, pour l'aider à faire rentrer dans leur devoir ceux qui s'en etoient ecartés. En attendant, il commença par se saisir de quelques places, dans lesquelles il mit garnison.

L'Empereur, qui reçut une copie de cet insolent manifeste, ne fit d'abord qu'en rire, & regarda *Hao-king* comme un insensé (*Hao-king* est le nom de ce Général rebelle). Il donna ses ordres pour eteindre promptement une rébellion, dont il n'appréhendoit encore les suites, que comme un mal possible & très-eloigné. Celui qu'il nomma pour être à la tête de ses troupes, etoit un traître qui favorisoit *Hao-king*. Celui-ci, devenu, par ses succès, de jour en jour plus insolent, força plusieurs villes, entra, sans coup férir, dans quelques autres, qui lui furent livrées par trahison ou par lâcheté ; & quand il se vit maître d'une certaine etendue de pays, il alla droit à *Kien-kang*, pour y assiéger l'Empereur lui-même.

A ces tristes nouvelles, *Leang-ou-ti*, poussant un profond soupir, dit à ceux qui les lui annonçoient : *C'est moi qui ai elevé ma famille ; c'est moi qui la précipite. Ainsi l'a voulu le* Tien ; *soumettons-nous à ses ordres. Heou-king* ne fut pas long-temps devant la ville, on lui en ouvrit les portes ; & il y entra, non pas toutefois en conquérant, mais comme un maître qui, après une longue absence, se rendroit dans son domaine pour en régler les affaires. Suivi de ses amis les plus affidés, & d'une nombreuse garde, il osa se présenter

devant l'Empereur, comme il l'auroit pu faire dans les temps qu'il lui etoit le plus fidele. Ce fut alors que, pour la derniere fois de sa vie, *Leang-ou-ti* se montra avec une magnanimité digne de ses plus beaux jours. *Vous voilà donc*, Heou-king, dit-il, sans paroître le moins du monde emu, *je ne vous attendois pas si-tôt. Retirez-vous ; je vous ferai tantôt savoir mes ordres. Je vous avoue que je suis bien las de la guerre.*

En entendant ce peu de paroles, le rébelle *Heou-king* fut glacé d'effroi, & il ne lui fut pas possible de répondre un seul mot. Une sueur froide découla de toutes les parties de son corps; & la seule pensée qui lui vînt alors, fut de se jetter au pied de son maître, & de le saluer respectueusement, en frappant la terre du front. Les soldats, dont il s'etoit fait accompagner, se retirerent, & il ne resta auprès de lui que deux de ses amis. Il n'est pas douteux que si, dans ce moment, l'Empereur avoit eu la présence d'esprit d'ordonner qu'on l'arrêtât, il n'eût eté obéi; car rien dans le palais n'avoit encore eté changé.

Revenu de cette terreur subite, *Heou-king* reprit son audace, changea la garde de l'Empereur, changea toute sa maison; & sans se porter lui-même pour Souverain, il commença à en faire toutes les fonctions, sans que personne osât y apporter le moindre obstacle.

Leang-ou-ti, âgé de plus de 80 ans, soutint sa disgrace avec une fermeté véritablement héroïque; mais la violence continuelle qu'il etoit obligé de se faire, pour ne laisser echapper aucune marque de foiblesse, hâta la fin de ses jours. Il tomba malade, se vit abandonné de tout le monde, & mourut après quelques jours de langueur, dans la quarante-huitieme année de son regne, l'an de J. C. 549. Son corps fut déposé à *Sieou-ling*.

Trois sortes d'Ecrivains ont tracé le portrait de ce Prince; les

les Bonzes, qui en font un homme extraordinaire, & un de leurs ſaints; les Politiques, qui font valoir ſur-tout l'eclat de ſes actions guerrieres, & la ſageſſe de ſon gouvernement; & les Savants de profeſſion, qui le regardent comme le protecteur déclaré des Lettres, & un bienfaiteur eclairé, qui en etabliſſant, pour la premiere fois, des cérémonies en l'honneur de Confucius, & voulant que ces cérémonies fuſſent pratiquées dans des ſalles particulieres, uniquement deſtinées à cet uſage, mérite une reconnoiſſance éternelle de la part du corps de la Magiſtrature & de celui des Lettrés. Les Bonzes ne lui trouvent aucuns défauts; les Lettrés & les Politiques lui trouvent des vertus & des vices. J'ai ramaſſé, en ſubſtance, ce qu'en diſent les uns & les autres. On le connoîtra ſuffiſamment pour apprécier ſon mérite.

X L V.

TCHAO-MING, TAY-TSÉE.

Il etoit fils de *Leang-ou-ti*, fondateur de la troiſieme des cinq petites Dynaſties antérieures: il eſt regardé comme le premier des génies prématurés, & comme le chef des enfans *illuſtres*. A l'âge de cinq ans, il ſavoit déja tous les *King* par cœur: c'eſt à-peu-près comme ſi l'on diſoit chez nous, qu'un enfant de cinq ans a retenu toute la Bible, & eſt en etat de la réciter. Juſques-là, ſa ſcience ne différoit guere de celle d'un perroquet; mais cinq ans après, il ſut rendre raiſon de tout, & expliquer même les endroits difficiles de l'*Y-king*, du *Ché-king*, & du *Chou-king*. Il s'appliqua enſuite à l'Hiſtoire, & s'y rendit très-habile. Nul fait un peu important, nulle circonſtance, nulle loi, etablie ou abrogée, rien ne lui echappa. Il ſavoit en quel temps, tel grand homme avoit

vécu, en quoi il s'etoit particuliérement diſtingué ; en un mot, on pouvoit l'interroger ſur tout, il répondoit pertinemment à tout.

Dès qu'il eut atteint la quinzieme année de ſon âge, l'Empereur *Leang-ou-ti*, ſon pere, le déclara ſon ſucceſſeur, & lui fit une Maiſon, ſuivant l'uſage du temps. Nommé *Prince héritier*, il lui fallut quitter la Cour, & aller demeurer dans un Palais particulier nommé *Toung-koung*, ou *Palais du Soleil levant*. Au lieu de ſe livrer aux divertiſſemens & aux plaiſirs, comme ne font que trop ſouvent ceux qui commencent à jouir de leur liberté, ſur-tout quand ils ont l'honneur d'être Princes, il ne profita de celle qu'on lui donnoit que pour ſe donner tout entier à l'etude. Il compoſa pluſieurs Ouvrages ; mais ſa grande application & ſon aſſiduité au travail le conſumerent peu-à-peu. Il n'avoit pas vingt-cinq ans accomplis, quand il mourut.

On lui donna, après ſa mort, le titre honorable de *Tchao-ming*, qu'on pourroit rendre par ces trois mots : *qui a brillé*. Le titre de *Tay-tſée* eſt celui que portent tous les héritiers préſomptifs de la couronne : c'eſt comme en France celui de Dauphin. *Tchao-ming*, *Tay-tſée*, floriſſoit entre l'an de J. C. 520 & l'an 540.

X L V I.

T C H E N-O U-T I, Empereur.

Son nom propre etoit *Pa-ſien*, ſon ſurnom *Tchen*, & ſon titre *Hing-koué*. Il deſcendoit de *Tchen-ché*, Mandarin du titre de *Tay-kieou-tchang*, ſous les *Han*, & naquit à *Ou-hing*.

Dans ſa jeuneſſe, il ſe diſtingua par ſa gravité & ſes

manieres *nobles* ; mais il ne s'appliqua sérieusement à l'etude que lorsqu'il fut dans un âge où les autres veulent cesser d'etudier. Son goût décidé etoit la guerre : il ne laissa pas de s'exercer aux Lettres, mais en dirigeant ses travaux vers son objet principal. On le mit à la tête des troupes qui gardoient les frontieres du côté de la Cochinchine & du *Tong-king*. Il survint quelques troubles parmi les *Tong-kinois* ; *Tchen-pa-sien* mit les rebelles à la raison. Sa conduite lui valut le commandement général de la province de Canton, où il continua de se distinguer par sa prudence & par sa valeur.

Quand la mort de *Leang-ou-ti* arriva, il ne se trouvoit pas des forces suffisantes pour s'opposer à *Heou-king* : il attendit que quelqu'un se fût déclaré en faveur de la famille Impériale : bientôt il ne fut plus embarrassé que du choix. Les Princes du Sang se diviserent entre eux, au lieu de se réunir contre leur ennemi commun.

Tchen-pa-sien se déclara pour *Siao-y*, l'aîné des enfans de *Leang-ou-ti*, celui, par conséquent, à qui l'Empire appartenoit de droit. Il s'agissoit d'aller le joindre, & les chemins etoient longs, difficiles & bien gardés : *Tchen-pa-sien* vainquit tous les obstacles. A la tête de ce qu'il avoit de vieux soldats, il s'avance du côté de la fameuse montagne *Ta-yu-ling*, en force les passages, poursuit l'ennemi jusqu'à la ville de *Nan-kang*, & s'en rend maître au nom de *Siao-y*. Ce Prince, encouragé par des commencemens si heureux, & plus encore par l'acquisition d'un Capitaine tel que *Tchen-pa-sien*, pensa tout de bon à se faire Empereur. Il en prit le titre, fit un manifeste contre *Heou-king*, & invita tous les bons sujets de l'Empire à venir se joindre à lui.

Tchen-pa-sien continua à gagner des batailles & à prendre des villes ; il se couvrit d'une gloire immortelle par la grande

victoire qu'il remporta sur *Heou-king*, & par la prise de la ville de *Ché-teou*, qui en fut le fruit.

De toute cette formidable armée de *Heou-king*, il ne resta plus que quelques amis de cet usurpateur, qui chercherent leur salut dans la fuite; tout le reste fut tué, ou fait prisonnier, ou se rangea du côté de *Tchen-pa-sien*. Peu de jours après, *Heou-king* lui-même fut atteint dans une barque où il s'etoit jetté, & coupé en pieces.

Après la mort du rebelle, *Siao-y* prit les marques de la dignité impériale, & se fit reconnoître solemnellement: mais il n'avoit pas les qualités requises pour conserver l'Empire dans des temps si orageux. Il prit d'abord un air de hauteur & affecta une sécurité qui furent la cause de sa perte. Un de ses freres, nommé *Siao-ki*, s'etoit refugié chez les Tartares, & faisoit son séjour dans le pays de *Chou*. Ayant appris la mort de *Heou-king*, il crut qu'il n'avoit qu'à se présenter en force, pour se faire déclarer Empereur: il obtint du secours des Tartares. *Siao-y*, quoique déja reconnu pour légitime Empereur, ne dédaigna pas d'entrer en négociation avec lui, & lui offrit un appanage considérable, s'il vouloit rester tranquille dans les Etats de *Chou*. *Siao-ki* y consentit d'abord; mais de mauvais conseils le firent manquer à sa promesse. Il fut vaincu par les troupes impériales & massacré par le Général *Fan-mong*, qui l'avoit fait prisonnier.

Après ce succès, l'Empereur crut qu'il n'avoit plus rien à craindre. Il envoya *Tchen-pa-sien*, avec ses troupes d'elite, à *King-keou*, qui etoit regardé comme un poste très-important, & *Ouang-cheng-pien*, autre grand Capitaine, alla fortifier la garnison de *Kien-kang*. Cependant les Tartares qui avoient donné du secours à *Siao-ki*, apprirent avec douleur qu'il avoit péri. Le Roi de *Ouei* avoit, outre cela,

une insulte personnelle à venger : l'Empereur, en parlant de lui, s'etoit servi d'expressions de mépris; & n'avoit pas eu pour ses Ambassadeurs toute la considération qui leur etoit due : il n'en fallut pas davantage pour l'engager à faire la guerre, il s'y prépara sans bruit. On ne fut instruit de son véritable objet, que lorsqu'il fit défiler son armée vers *Kiang-ling*. L'Empereur, qui etoit dans cette place, en sortit à la tête d'une petite armée, qu'il voulut opposer à celle de l'ennemi; mais il fut obligé de fuir & de rentrer dans la ville, où il espéroit se défendre jusqu'à l'arrivée de *Ouang-cheng-pien*, auquel il avoit envoyé l'ordre de venir au plutôt le délivrer. Ce Général etant trop eloigné, la ville fut prise, saccagée, & l'Empereur mis à mort avant même qu'on eût fait les préparatifs nécessaires pour la défense.

Le Roi de *Ouei*, satisfait de sa vengeance, nomma pour Empereur *Piao-tcha*, Prince de la famille des *Leang*; il lui donna les pays dont il s'etoit emparé en venant à *Kiang-ling*, avec de bonnes troupes, pour l'aider, disoit-il, à conquérir le reste de son Empire : ensuite il se retira, avec le reste de son armée, dans ses propres Etats. Ce fantôme d'Empereur ne servit pas même d'epouventail au-delà de la province de *King-tcheou*, dont les *Ouei* l'avoient mis en possession. Les Grands, assemblés à *Kien-kang*, placerent sur le trône celui à qui il appartenoit de droit, quoiqu'il n'eût encore que treize ans. Il s'appelloit *Siao-fang-tché*, & etoit le seul des fils de *Siao-yuen-ti* qui eût echappé à la fureur des *Ouei*, lors de la prise de *Kiang-ling*.

Ouang-cheng-pien trouva que ce Prince etoit trop jeune pour être à la tête de l'Empire : il osa entreprendre de le détrôner, pour mettre à sa place *Siao-yuen-ming*, fils de *Ouen-ti* & oncle du jeune Empereur. Comme il avoit sous

ſes ordres la plus grande partie des gens de guerre ; il ne lui fut pas difficile d'exécuter ſon projet.

Tchen-pa-ſien, quoiqu'intime ami de *Ouang-cheng-pien*, déſapprouva hautement ſa conduite. La fidélité qu'il devoit à ſon légitime Souverain exigeoit de lui, dans le poſte où il etoit, qu'il fît tous ſes efforts pour le maintenir ſur le trône. Il ecrivit à ſon ami, pour lui repréſenter ſon devoir ; il lui rappella les marques de confiance que l'Empereur dernier mort lui avoit données, en lui recommandant ſa famille & en particulier ſes enfans ; il pria ; il ſollicita en faveur du jeune Prince qui etoit déja reconnu, & mit tout en œuvre. Mais *Ouang-cheng-pien* inflexible, perſiſta à vouloir que *Siao-yuen-ming* fût Empereur, il crut faire beaucoup en donnant au Prince qu'il dépoſſédoit le titre de Prince héritier ; ce qui irrita tellement *Tchen-pa-ſien*, qu'il ne vit plus dans la perſonne de celui qu'il regardoit auparavant comme ſon ami, qu'un traître & un rebelle qui méritoit les plus rigoureux châtimens. Il avoit à ſes ordres de bonnes troupes ; il ſe mit à leur tête, & marcha droit à *Ché-teou*, pour y aſſiéger *Ouang-cheng-pien*. Celui-ci, qui etoit brave & de plus grand homme de guerre, ne crut pas devoir l'attendre : il marcha avec ce qu'il avoit de mieux dans la garniſon, alla au-devant de *Tchen-pa-ſien* pour le combattre ; mais il fut vaincu, pris, & mis à mort ; alors le vainqueur, après avoir dépoſé *Siao-yuen-ming*, remit ſur le trône le jeune Empereur qu'on en avoit fait injuſtement deſcendre.

Juſques-là, *Tchen-pa-ſien* ne s'etoit montré qu'en grand homme dans tous les genres. Fidele envers ſes maîtres, il les avoit défendus avec ſuccès contre les ennemis du dehors & les traîtres du dedans : bon citoyen, il avoit toujours obſervé avec une exactitude ſcrupuleuſe toutes les loix & les coutumes de ſon pays ; aimant les Lettres, & protégeant ceux qui les

cultivoient ; grave dans son maintien, modeste dans ses manieres, simple dans ses ameublemens ; frugal dans ses repas ; on ne l'avoit jamais vu différent de lui-même ; terrible les armes à la main, il etoit le plus doux des hommes dans sa vie privée, & ne se déclaroit jamais que pour les voies de douceur, quand il jugeoit qu'elles pouvoient suffire pour conduire au but.

Tant de belles qualités réunies lui avoient attiré l'estime universelle & une espece de vénération dans tout l'Empire. On parloit de lui comme il est très-rare qu'on parle des autres hommes ; on n'en disoit que du bien. Mais, après le dernier service qu'il venoit de rendre à son maître, l'ambition entra dans son cœur ; il voulut dominer. Il se mit à la tête des troupes, sous le titre de Généralissime, & du Gouvernement, sous le titre de premier Ministre. Il donna les principaux emplois civils & militaires à ceux de sa famille, à ses amis, & à ceux qui l'avoient servi ou qui le servoient actuellement. Pour le jeune Empereur, content de vivre dans son palais, au milieu des plaisirs de son âge, il se reposoit sur lui, & le laissoit maître de disposer de tout à son gré.

L'envie ne s'etoit pas encore elevée contre *Tchen-pa-sien* ; elle sembloit comme assoupie à son egard ; mais elle s'eveilla & lui suscita tout-à-coup deux puissans ennemis, sous lesquels tout autre qu'un aussi grand homme auroit infailliblement succombé. Le premier, qui s'appelloit *Siao-pou*, commandoit en chef toutes les troupes de la province de *Koang-tcheou* ; & le second etoit un fameux Général nommé *Ouang-lin*, actuellement à la tête d'une armée du côté de *Tchang-cha*.

Siao-pou, de la famille Impériale, crut être en droit de blâmer hautement ce qui s'etoit fait à la Cour. Il trouva mauvais qu'on eût fait descendre du trône *Siao-ming*, qui etoit en etat, disoit-il, de le remplir avec dignité, pour y placer un

enfant qui etoit hors d'etat de rien faire par lui-même. Sans vouloir faire attention que celui qu'il appelloit un enfant avoit d'abord eté reconnu pour légitime Empereur, & qu'il l'etoit en effet par les droits de sa naissance, il se mit en tête de le déposséder, pour rétablir *Siao-yuen-ming*. Il assembla des troupes, & se mit en campagne. Il se rendit maître d'un grand nombre de villes, alla mettre le siege devant *Ché-teou*, qu'il emporta avec assez de facilité, quoi que ce fût une place très-forte; il prenoit déja le chemin de la Capitale, lorsque *Tchen-pa-sien* crut qu'il etoit temps de sortir.

Il avoit mandé tous ses vieux corps de troupes accoutumés à vaincre sous lui, & qui etoient en garnison dans différentes places. Quoique leur nombre fût fort inférieur à celui des troupes dont l'armée de *Siao-pou* etoit composée, *Tchen-pa-sien* n'hésita point à les mener au combat, & remporta une pleine victoire.

Le vainqueur usa de la victoire en grand homme : il pardonna aux vaincus, leur laissa la liberté, leur donna même des emplois & des charges. Une telle conduite lui gagna tous les cœurs, & eût suffi pour rendre sa gloire immortelle, s'il s'etoit contenté, pour toute récompense, d'avoir assuré l'Empire à son maître une seconde fois; mais l'ambition ne dit jamais c'est assez. Il etoit Généralissime, premier Ministre; rien ne se faisoit que par son canal; il avoit une autorité sans bornes; tout cela ne lui suffit pas. Il voulut avoir le titre de Prince de *Tchen*, & il l'obtint. Le jeune Empereur lui donna l'investiture de cette dignité avec les cérémonies accoutumées & en présence de toute sa Cour.

Il restoit au nouveau Prince de *Tchen* un ennemi redoutable dans la personne de *Ouang-lin*, dont j'ai parlé. Mais comme ce Général etoit fort eloigné, *Tchen-pa-sien* ne jugea pas à propos d'aller lui-même le mettre à la raison. Il se

déchargea de ce soin sur deux Généraux expérimentés dont la bravoure & la fidélité lui etoient connues. Quand ils furent partis, il ne pensa plus qu'à l'exécution de son grand projet.

La Principauté qu'il avoit demandée n'etoit qu'un acheminement au trône impérial. Il n'osoit en faire descendre de force celui qui y etoit assis, & qu'il y avoit placé lui-même; il lui persuada de le lui céder volontairement: ce à quoi le jeune Empereur parut consentir sans aucune répugnance, dans la crainte peut-être qu'on ne lui préparât un sort plus rigoureux encore, s'il faisoit mine de vouloir résister. Ainsi l'amour de la vie, dont, par cette lâcheté, il ne fit que prolonger le cours de quelques mois, l'engagea à faire publiquement son acte de renonciation en faveur de *Tchen-pa-sien*, qui fut aussi-tôt reconnu avec les formalités qui sont d'usage dans ces sortes d'occasions.

Ainsi finit la Dynastie des *Leang*, pour faire place à celle des *Tchen*, dont *Tchen-pa-sien* devenoit le Fondateur. A la Cour, tout se passa avec beaucoup de tranquillité. L'ancien Empereur alla, avec une suite nombreuse, dans le nouveau palais qu'on lui avoit préparé. Sous prétexte de lui faire honneur, on lui donna une petite armée pour le garder; & celui qui venoit d'être proclamé, se rendit avec pompe dans le lieu destiné pour être la demeure du Fils du Ciel.

Dans les Provinces, les choses ne se passerent pas si paisiblement. Plusieurs des Grands, qui y exerçoient des emplois considérables, refuserent d'obéir & se déclarerent ouvertement contre *Tchen-pa-sien*, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Ils leverent des troupes, dans le dessein, disoient-ils, de rétablir le légitime Empereur, qu'on avoit forcé d'abdiquer, & se mirent en campagne. *Tchen-pa-sien* ne s'endormit point: il envoya ses vieux soldats, & mit à leur tête des Officiers connus & expérimentés. Ces petites

révoltes n'eurent pas de suite ; elles furent eteintes dès leur naissance, & n'eurent d'autre effet que celui de hâter la mort de l'Empereur *King-ti*, que *Tchen-pa-sien* jugea nécessaire à la tranquillité de l'Etat. Ce fut là le dernier crime que son ambition lui fit commettre. Après l'extinction de la famille des *Leang*, il crut n'avoir plus rien à craindre, & ne s'occupa plus désormais que du soin de faire revivre ses vertus & de bien gouverner. Il fit la paix avec tous ceux qui voulurent l'accepter, pardonna aux rebelles & à tous ceux qu'il avoit vaincus, fit fleurir les Lettres, employa les Sages, récompensa le mérite, & se conduisit en tout avec tant de discernement, de prudence, de douceur & d'equité, qu'il regagna l'estime universelle, & que ses envieux même n'eurent plus de fautes à lui reprocher. Au bout de deux ans de regne, il tomba dangereusement malade, & vit bien qu'il n'en reviendroit pas. Il prit ses mesures pour se donner un successeur qui fût en etat de soutenir la gloire de son nom & de perpétuer l'Empire dans sa famille. Il n'avoit point d'enfant ; il choisit un de ses neveux, fils de son frere aîné, qui etoit âgé d'environ quarante ans, & le nomma Prince héritier en présence de tous ses Grands. Peu de jours après il mourut, dans la cinquante-neuvieme année de son âge, la troisieme de son regne, l'an de J. C. 559. Son corps fut déposé à *Ouan-ngan-ling*.

LXVII.

SOUI, OUEN-TI, Empereur.

Le nom de sa famille etoit *Yang*, son nom propre *Kien*, & son surnom, pendant tout le temps de sa jeunesse, *Na-yen-lo*. Il descendoit de *Yang-tchen*, qui avoit occupé les premieres

dignités de l'Empire sous la Dynastie des *Han*, & qui s'etoit acquis une très-grande réputation par ses talens & par ses vertus. Son pere fut fait Comte de *Soui* & garda ce titre jusqu'à sa mort. *Yang-kien* lui succéda ; & le Prince de *Tcheou*, dont il etoit sujet, lui confirma ce titre, & continua à l'honorer des mêmes bontés dont il avoit déja honoré tous ceux de sa famille. Ce Prince de *Tcheou* etoit maître de la partie septentrionale de la Chine, & se donnoit le titre d'Empereur : ainsi tous les Comtes de ses Etats (qui s'etendoient depuis le *Kiang* jusqu'à la grande muraille) etoient réputés Comtes de l'Empire : ils en faisoient les fonctions & en avoient toutes les prérogatives.

En vertu de son titre, le Comte de *Soui* etoit souvent employé pour le cérémonial de la Cour. Sa gravité, son exactitude à remplir ses devoirs, son attention à mesurer tous ses discours & à ne parler que rarement ; tout cela, joint à quelque chose de sombre qu'il portoit dans sa physionomie, ne prévenoit point en sa faveur des courtisans amis de la frivolité, beaux parleurs pour la plupart, & dont l'humeur enjouée echouoit sans cesse contre le sérieux d'un homme dont le caractere ne se laissoit point pénétrer. Ils en conçurent de l'ombrage, & le déservirent auprès de leur maître. Ils dirent au Prince que le Comte de *Soui* etoit un homme dangereux, qui sembloit rouler dans sa tête les plus vastes projets : ils ajouterent que la prudence exigeoit qu'on ne confiât point des emplois importans à un homme de cette espece, & que l'expérience n'avoit convaincu que trop souvent qu'on ne sauroit prendre trop de précautions avec de pareils sujets.

Le Comte fut instruit de tout ; il sut, en détail, ce qu'on avoit dit de lui ; mais il dissimula. Au lieu de se plaindre, ou de chercher à se venger, il mit tous ses soins à cacher

ſes profonds deſſeins, & à ôter tout ſujet d'ombrage. Il avoit une fille, dont la beauté & la vertu furent admirées, dès la premiere fois qu'on la produiſit au ſervice des Dames du Palais. Le Prince de *Tcheou*, ou, ſi l'on veut, l'Empereur du Nord en entendit faire l'eloge, & voulut la mettre au nombre de ſes epouſes. Il la demanda au Comte; & le Comte la lui accorda.

Devenu beau-pere de l'Empereur, *Yang-kien* commença à jetter des fondemens ſolides de la grandeur qu'il méditoit. Il commença par faire eriger ſon Comté de *Soui* en Principauté. Sa fille ayant eu le bonheur de plaire à ſon epoux, & d'en avoir eu un fils, elle fut déclarée Impératrice, & le fils qu'elle avoit eu devint Prince héritier. Depuis cette epoque, le crédit de *Yang-kien* augmenta de jour en jour. Il eut différens emplois, dont il s'acquitta avec tant de prudence & de capacité, qu'on le choiſit enfin pour le placer à la tête du gouvernement, en qualité de premier Miniſtre.

Dans ce nouveau poſte, le Prince de *Soui* s'attira l'eſtime univerſelle, par la ſageſſe avec laquelle il régloit toutes les affaires. Il avoit un génie vaſte, une politique profonde, un diſcernement exquis. Habile à pénétrer le ſecret des autres, il ne laiſſa jamais tranſpirer le ſien. Il alloit à ſon but avec lenteur, mais avec ſûreté; ſourdement, mais efficacement. Il etoit, outre cela, equitable, déſintéreſſé, amateur du bien public, ſobre, modeſte, ennemi du luxe & des plaiſirs bruyans. Comme il avoit négligé l'etude pendant ſa jeuneſſe, il n'avoit point, dans le caractere, cette aménité que la littérature inſpire, pour l'ordinaire, à ceux qui la cultivent. Il ſe laiſſoit facilement emporter aux mouvemens d'une indignation, qu'il portoit quelquefois juſqu'à la colere; mais, quand ſes eſprits etoient un peu calmés, il ne rougiſſoit pas d'avouer ſon tort; & il le faiſoit de maniere que ceux-mêmes contre leſquels il

s'etoit emporté, etoient pleinement satisfaits, soit qu'il leur accordât, ou qu'il leur refusât ce qu'ils sollicitoient auprès de lui. C'est ainsi que tout, jusqu'à ses défauts, tournoit insensiblement à son avantage. D'un autre côté, l'Empereur déshonoroit le trône par son orgueil, ses débauches, & sur-tout par ses cruautés. Ses vices, mis en contraste avec les vertus, vraies ou apparentes, de *Yang-kien*, qui se déclaroit toujours pour l'innocent opprimé, ou pour le coupable malheureux, rendoit au Ministre tous les cœurs qu'il enlevoit au Souverain.

Cependant l'envie, qui avoit toujours l'œil ouvert, n'envisageoit, qu'avec dépit, l'autorité, presque sans bornes, d'un homme qu'elle avoit vu croître malgré elle, & s'elever au-dessus des autres, à-peu-près comme un grand chêne, qui, après quelques années, surpasse tous les buissons parmi lesquels il est né. Elle répandit son venin dans le cœur des Grands & de quelques Princes de la famille régnante, & leur inspira les plus noirs projets. Après bien des intrigues & des cabales, la mort de *Yang-kien* fut résolue; l'Empereur lui-même y donna les mains. Il ne s'agissoit plus que d'en venir à l'exécution, & la chose n'etoit pas aisée. *Yang-kien* jouissoit de l'estime générale, & sa conduite ne donnoit aucune prise. Tous les Tribunaux lui etoient dévoués, & tous les gens de guerre etoient à ses ordres. L'attaquer dans les formes judiciaires, ou à force ouverte, c'etoit s'exposer evidemment à manquer son but. On choisit la voie de la trahison, comme etant la plus courte & la plus sûre pour réussir.

Ces arrangemens pris, l'Empereur indiqua une assemblée générale de tous ses Grands, pour traiter avec eux d'une affaire de la derniere importance. C'etoit dans cette assemblée que *Yang-kien* devoit être jugé, condamné & exécuté, sans qu'il pût, en aucune maniere, travailler à sa défense, ou pourvoir à sa sûreté. Mais, par un de ces accidens dont la vraie cause est

toujours impénétrable, il arriva tout l'opposé de ce qu'on avoit projetté. En se rendant au lieu de l'assemblée, l'Empereur se sentit tout-à-coup défaillir; on l'emporte, & il meurt. Le fils qu'il avoit eu de *Yang-ché*, fille de *Yang-kien*, est reconnu Empereur, sous le nom de *Tcheou-tsin-ti;* & comme ce nouvel Empereur n'etoit encore qu'un enfant, on donna à sa mere la régence de l'Empire, & à *Yang-kien*, son grand-pere maternel, outre tous les titres dont il etoit déja décoré, celui d'instituteur du Prince, avec une inspection générale sur toutes les branches du gouvernement.

Avant que de publier la mort de l'Empereur, & tout ce qui s'etoit fait en conséquence, *Yang-kien* dépêcha des couriers à tous les Princes du sang qui avoient des emplois considérables hors de la Capitale, & leur enjoignit de se rendre incessamment à la Cour, pour des affaires qu'on ne pouvoit leur communiquer qu'en présence. Ces Princes n'ayant aucun lieu de se défier, obéirent exactement; mais quand, après leur arrivée, ils eurent appris le sujet pour lequel ils avoient eté appellés, & qu'ils se virent dépouiller de leurs charges du dehors, pour ne recevoir à la place que de vains titres, auprès de la personne du jeune Empereur, ils comprirent que la Régente & *Yang-kien* vouloient dominer avec une entiere sécurité, & ne laisser aucun pouvoir à ceux de la famille, qui seuls pouvoient leur faire ombrage, ou traverser leurs projets. Comme il n'y avoit plus moyen de reculer, ils prirent le seul parti qu'ils avoient à prendre, celui de la dissimulation. Par la maniere dont ils se conduisirent d'abord, on eût cru qu'ils etoient pénétrés de la plus vive reconnoissance, & qu'ils regardoient comme une faveur insigne leur rappel à la Cour. Cependant ils consulterent entre eux sur les moyens de se venger. La Régence entre les mains d'une femme, qui ne se conduisoit que par les conseils du premier Ministre, dont

elle etoit fille, leur parut blesser ouvertement les droits de leur naissance. Demander qu'on changeât quelque chose aux arrangemens qui avoient eté pris sans eux, c'etoit une démarche dont les suites pouvoient leur être funestes. Ils savoient trop bien que *Yang-kien* n'etoit pas homme à reculer : ils résolurent sa mort. L'un d'entre eux, nommé *Yu-ouen-tchao*, se chargea de le faire assassiner.

Après avoir pris toutes les mesures qu'il crut nécessaires, pour ne pas manquer son coup, *Yu-ouen-tchao* invita *Yang-kien* à venir chez lui, prendre, disoit-il, un repas d'ami. *Yang-kien* s'y rendit, accompagné seulement d'un de ses Officiers, homme d'une bravoure & d'une fidélité à toute epreuve.

Cet Officier, plus défiant que son maître, avoit pris la précaution de se bien armer. Il s'apperçut, en entrant, de quelques signes qu'on faisoit à des gens qui se retirerent dans les appartemens reculés. Il ne lui en fallut pas davantage pour confirmer ses soupçons, & l'engager à se tenir sur ses gardes. Comme il faisoit attention à tout, il remarqua un empressement extraordinaire à faire boire coup sur coup dès les commencemens du repas, il vit que *Yu-ouen-tchao* portoit de temps en temps sa main sur son estomac & sur sa poitrine, avec un air de distraction qui ne lui parut pas naturel. Il observa de plus près, & il crut appercevoir une sorte d'arme, qui ne pouvoit avoir eté placée là qu'avec mauvaise intention. Sans attendre d'autres preuves, il prend *Yang-kien* par le bras, & lui dit brusquement : *Sortez d'ici, Seigneur, on vous attend au palais* ; & tout de suite mettant le sabre à la main : *c'est moi*, continua-t-il, *qui dois vuider cette affaire.*

Yang-kien comprit sur le champ toute la grandeur du péril où il etoit exposé : il se leve, & sort, sans que personne se mît

en devoir de l'arrêter. L'action de l'Officier avoit suspendu toutes les réflexions, & attiré tous les regards sur sa personne. D'ailleurs, ceux des conjurés qui devoient massacrer *Yang-kien*, n'avoient ordre de venir faire leur coup que vers la fin du repas, lorsque les fumées du vin l'auroient mis hors d'etat de pouvoir se sauver ou se défendre.

Au sortir de-là, *Yang-kien* se rendit en droiture au palais, où il avoit son logement; & après avoir instruit la Régente, il envoya des satellites pour se saisir de la personne de *Yu-ouen-tchao*, & de tous ceux qui se trouveroient dans son hôtel. En même temps, la Régente donna ses ordres aux Tribunaux, pour les autoriser à connoître de cette affaire & la juger définitivement. Le procès fut bientôt instruit, les coupables avouerent leur crime; ils furent condamnés à mort, & exécutés sans délai.

Outre les Princes qui faisoient leur séjour dans la Capitale & au centre de la Cour, *Yang-kien* avoit dans les Provinces un ennemi plus redoutable que tous les autres, parce qu'il etoit à la tête d'une armée de plus de quatre cens mille hommes, avec lesquels il prenoit des villes & soumettoit les peuples. Il s'agissoit de gagner cet adversaire, ou de le subjuguer; le premier parti n'etoit pas possible dans les circonstances: *Yang-kien* tenta le second, & il y réussit, au-delà de ses espérances. Il envoya des troupes choisies, commandées par de bons Généraux, avec ordre de livrer bataille, sans s'amuser à former des sieges, pour lesquels, disoit-il, il ne négligeroit rien, quand il en seroit temps.

L'armée de *Yang-kien* rencontra celle de *Yu-tché-kioung*; on livra bataille; l'armée de *Yu-tché-kioung* fut battue, taillée en pieces; & sans avoir le temps d'en ramasser quelques débris, *Yu-tché-kioung* alla se renfermer presque seul dans une ville, où, se voyant hors d'etat de défense, & sans espoir

de

de ſecours, il ſe coupa la gorge, pour ne pas tomber vivant entre les mains de ſes ennemis.

Les Princes du ſang qui reſtoient encore, & le nombre n'en etoit pas petit, loin d'être découragés de tant de malheurs qui arrivoient à leur famille, n'en devinrent que plus téméraires; leur haine contre *Yang-kien* les avoit tellement aveuglés, qu'ils ne ſe cachoient preſque plus pour cabaler. Las de tant de complots, & voulant pourvoir à la ſûreté de ſes jours, *Yang-kien* ſe réſolut enfin à faire le dernier pas pour arriver à la ſouveraineté. Il engagea la Régente & le jeune Empereur à ſe décharger entiérement ſur lui du fardeau du gouvernement, qu'ils etoient hors d'etat de porter, & à faire, en ſa faveur, une abdication dans les formes: ce qui fut exécuté, du conſentement unanime de tous les Grands. *Yang-kien* fut reconnu ſolemnellement comme ſeul & légitime Empereur des Etats de *Tcheou*, qui comprenoient, comme je l'ai déja dit, toute la partie ſeptentrionale de la Chine, juſqu'au fleuve *Kiang*.

Placé ſur le trône, le nouvel Empereur voulut prendre des meſures efficaces pour s'y maintenir, en ôtant, autant qu'il ſeroit en lui, toutes les occaſions de révoltes. Il aſſembla ſes Grands, & leur demanda comment il devoit ſe conduire envers les Princes de la famille à laquelle il venoit de ſuccéder. Tout le monde fut d'avis qu'il falloit les exterminer, & eteindre toute leur race, parce qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de pouvoir jouir des douceurs de la paix.

Quelque violent que fût ce parti, *Yang-kien* s'y détermina, & l'exécution ne tarda pas à ſuivre. Ainſi, après vingt-ſix ans de regne, la famille des Princes de *Tcheou* fut entiérement détruite, ayant donné juſqu'à cinq Empereurs pendant ce court eſpace de temps. Celle des Princes de *Soui* prit ſa place, & l'occupa d'abord avec une majeſté dont on n'avoit

point vu d'exemple depuis l'etabliſſement de l'Empire Septentrional. *Yang-kien* n'ayant plus rien à craindre, mit tous ſes ſoins à bien gouverner, en rendant ſes ſujets heureux. Il commença par abroger toutes les loix tyranniques qui avoient eté etablies par quelques-uns de ſes prédéceſſeurs; il en fit de nouvelles, qui furent toutes en faveur du peuple; & ménagea ſi bien les intérêts des différens corps de l'Etat, qu'il ſe les attacha tous d'une maniere indiſſoluble. Ce qui lui gagna en particulier les cœurs des vrais Chinois, ce fut ſon attention à faire revivre les anciens rits, & à travailler au recouvrement des livres egarés ou perdus. Deux exemples, que je vais citer, ſuffiront pour faire connoître de quoi il etoit capable en ce genre.

Siuen-ti, Empereur des *Tchen*, venoit de mourir. Son ſucceſſeur *Heou-tchou* dépêcha un courier à *Yang-kien*, Empereur de *Soui*, pour lui faire part de cette nouvelle, lui annoncer ſon avénement au trône, & lui demander ſon amitié. *Yang-kien*, qui avoit déja formé ſon plan pour la réunion des deux Empires, avoit une armée qu'il deſtinoit à cette grande entrepriſe. Les circonſtances lui parurent favorables. Cependant, comme il vouloit avoir le mérite de ne rien faire que de l'avis de ſon Conſeil, il mit l'affaire en délibération, bien perſuadé que tous les avis feroient conformes au ſien. Il ſe trompa. A peine eut-il propoſé ce qu'il avoit envie de faire, qu'un des Grands ſe leva, & prit la liberté de lui repréſenter que, puiſqu'il etoit dans la réſolution de rendre à l'Empire ſa premiere ſplendeur, il falloit commencer par ſuivre l'exemple des grands Princes qui l'avoient illuſtré : que ces ſages perſonnages ayant pour maxime de reſpecter les affligés, ils ne faiſoient jamais la guerre à un Prince actuellement en deuil : que *Heou-tchou*, Empereur des *Tchen*, par le malheur qu'il avoit eu de perdre ſon pere, etoit devenu un objet reſpectable

pour quiconque fait profession de suivre les anciens rits, & qu'ainsi il falloit lui accorder la paix.

Je suis grand partisan des anciens rits, repartit sur le champ *Yang-kien*, *& je n'oublierai rien pour m'y conformer exactement. Qu'on fasse revenir l'armée : j'accorde volontiers la paix & mon amitié à un Prince affligé. Son courier peut partir quand il voudra, pour porter ces bonnes paroles à son maître. Puissent-elles adoucir sa juste douleur, & lui servir en quelque sorte de consolation.*

On ne sauroit se figurer combien ce peu de mots, & la conduite qu'il tint en conséquence, le rendirent agréable aux yeux de ses Grands. Ils se féliciterent mutuellement, comme si chacun d'eux en particulier avoit obtenu quelque faveur insigne de la part de son maître. Ils ne répandoient que des discours avantageux au Prince; ils le louoient jusques dans les moindres de ses actions, pour lesquelles ils lui prêtoient toujours des vues supérieures; & le peuple, qui s'etoit déja ressenti, dans plusieurs occasions, de la douceur de son gouvernement, se repaissoit de la flatteuse espérance de voir bientôt renaître les beaux jours de *Yao*, de *Chun*, de *Tchen-tang*, & de *Ouen-ouang*.

Charmé des dispositions favorables où tous ses sujets etoient à son egard, *Yang-kien* voulut profiter du loisir que lui laissoit la paix, pour se bâtir une ville, dont la situation fût plus saine & plus avantageuse que celle de *Tchang-ngan*, où il faisoit sa résidence, à l'exemple de ses prédécesseurs. A dix lys environ de distance, en tirant vers le nord, etoit une colline, du nom de *Loung-cheou-chan*. L'air y etoit très-sain, les eaux excellentes, & l'aspect en fut trouvé de très-bon augure par les Astrologues qni y furent envoyés pour en tirer l'horoscope. Ce fut là qu'on jetta les fondemens de la nouvelle Capitale de l'Empire du Nord, pour l'être bientôt après

de toute la Chine. Malgré la répugnance que les Chinois ont toujours eue pour le changement, tout le monde se porta avec tant d'empressement & d'ardeur à satisfaire le Prince, que dans l'espace de moins d'un an la ville fut achevée ; la Cour s'y transporta, les familles s'y rendirent en foule, & la transmigration fut complette.

Tous les Corps de l'Etat féliciterent séparément l'Empereur ; l'eloge de ce grand Prince retentissoit de toutes parts. Les flatteurs ne s'oublierent pas dans cette occasion. Les expressions les plus brillantes, les comparaisons les plus relevées, tous les ornemens que peut fournir l'eloquence furent employés. Mais, en croyant faire leur cour par des placets ainsi travaillés, ils déplurent, & occasionnerent une défense, dont l'effet fut le renouvellement du bon goût. *Yang-kien* n'etoit pas lettré ; mais il avoit l'esprit bon, droit & juste, & il aimoit le vrai. Il voyoit dans une affaire ce qu'il falloit y voir ; il savoit apprécier les belles actions, même les siennes, ce qu'elles valoient ; & si quelqu'un s'avisoit de le louer, dans ce qui ne le méritoit pas, ou de le louer trop dans ce qui le méritoit, loin d'en être flatté, il en témoignoit quelquefois son ressentiment. Il etoit alors d'usage, comme il l'est encore aujourd'hui, de ne s'adresser au Prince que par ecrit, à moins qu'on ne fût d'un rang à pouvoir s'entretenir familiérement avec lui. L'abus des titres pompeux, des termes flatteurs, un style verbeux & plein d'affectation, s'etoit introduit & avoit prévalu. Les Lettrés du premier ordre n'avoient d'autre emulation que celle d'exceller en ce genre : il paroissoit impossible de ramener ce bon goût, cet amour du simple & du vrai, qui avoient distingué les grands hommes du temps des *Tcheou* & des *Han*. *Yang-kien* l'entreprit, & en vint à bout. Il défendit qu'on lui présentât jamais des placets ou autres ecrits, s'ils n'etoient conçus d'une

maniere claire, nette & précise, dépouillés de tous les faux ornemens, & de tous les hors-d'œuvre qui absorbent l'objet principal; & cela, sous peine, pour ceux qui avoient des dignités, ou des charges, d'en être privés; & pour les aspirans, d'être rayés de la liste de ceux qui en devoient être pourvus. Il n'en fallut pas davantage pour guérir un mal qui paroissoit incurable.

Ce grand Prince ayant promis une somme considérable pour chaque volume des ouvrages, qu'on savoit avoir existé sous les *Tcheou* & sous les *Han*, & dont cependant on n'entendoit plus parler de son temps; on lui en apportoit de tous côtés, parmi lesquels il s'en trouva de très-précieux. Les Princes de *Tcheou*, ses prédécesseurs, en avoient ramassé jusqu'à dix mille; il y ajouta les cinq mille qui se trouverent dans le Royaume de *Tsi*, lorsqu'on en fit la conquête. Ce nombre grossit chaque jour, aux dépens des bibliotheques particulieres ou des cabinets des curieux, que les possesseurs dépouilloient avec plaisir, pour enrichir le trésor public.

Les trois années de deuil, à l'occasion de la mort de *Siuen-ti*, Empereur de *Tchen*, s'etoient insensiblement ecoulées, sans que *Yang-kien*, Empereur des *Soui*, eût donné le moindre signe de vouloir rompre la paix qu'il avoit accordée. Il n'avoit point, pour cela, perdu de vue son grand projet. Il y travailloit efficacement, en gagnant les cœurs de ses propres sujets, & en s'attirant l'estime des etrangers. L'observation exacte des loix, de la justice, des rits, & des cérémonies anciennes, la protection qu'il accordoit aux Lettres, & à ceux qui les cultivoient, le rendoient l'idole des Chinois; tandis que sa droiture, son désintéressement, & son impartialité envers les différens Princes Tartares ses voisins, qui etoient divisés entre eux, le rendoient leur arbitre commun. C'etoit

à qui pourroit se ranger plutôt sous son obéissance, en se reconnoissant son sujet ou son vassal.

L'Empereur des *Tchen* etoit précisément le contraire de celui des *Soui*. Autant celui-ci faisoit briller sur le trône de ces qualités eminentes, qui font qu'un homme mérite d'être placé au-dessus des autres hommes, & de leur commander; autant celui-là montroit de vices, & de ces vices odieux, qui rendent indigne de toute prééminence, & qui dégradent en quelque sorte l'humanité. Il etoit débauché, cruel, voluptueux, ennemi du bon ordre, ne gardant aucune décence, & se déchargeant des soins du gouvernement, sur de vils Eunuques qui abusoient de son autorité, qui en faisoient un trafic indigne pour perdre les Sages, & quiconque auroit les yeux sur leurs malversations & leurs brigandages.

Tout le monde gémissoit d'un pareil désordre: le Prince & ses flatteurs traitoient en criminels d'Etat, ceux qui avoient assez de courage pour faire des représentations. Il ne manquoit à *Yang-kien* qu'une raison plausible de rompre la paix, pour faire la conquête d'un pays, dont les habitans lui tendoient les bras, comme à celui qui devoit être leur libérateur. Au lieu d'une raison plausible qu'il cherchoit, il en eut bientôt une réelle qu'il ne cherchoit pas, & à laquelle il n'avoit pas lieu de s'attendre.

Les descendans de la Dynastie des *Leang*, après avoir perdu l'Empire, jouissoient de la Principauté de leur nom, sous la protection des Empereurs du Nord. Comme leur petit Etat etoit situé de façon, qu'ils pouvoient se soumettre egalement aux Empereurs du Sud, *Yang-kien*, pour leur en ôter l'envie, jugea à propos de s'assurer de la personne du Prince de *Leang*, & de *Kiang-ling*, ville forte, où il faisoit sa résidence. Il invita ce Prince à venir à la Cour, & envoya en même temps de

bonnes troupes pour garder ses Etats. Le Prince ne fit aucune difficulté de se rendre où on l'appelloit, ne sachant point encore quel etoit le dessein de *Yang-kien*. Mais à peine fut-il arrivé qu'on l'instruisit de tout, en lui protestant qu'on n'avoit nulle envie de le dépouiller, & que tout ce qu'on faisoit, n'etoit que pure précaution. Il fut satisfait, ou parut l'être.

Il n'en fut pas de même de *Siao-yen* son oncle, & de *Siao-ouen* son frere, qu'il avoit laissés à *Kiang-ling* pour gouverner pendant son absence. Dès qu'ils apprirent que l'Empereur de *Soui* envoyoit chez eux des troupes, la peur les prit, & ils s'imaginerent que l'intention de *Yang-kien* etoit d'exterminer entiérement leur race, après s'être emparé de leur Principauté. Cette terreur panique leur fit faire une fausse démarche, qui autorisa en quelque sorte, celui dont ils se défioient, à tout entreprendre contre eux. Ils ecrivirent au Gouverneur de la plus prochaine ville de la domination de l'Empereur des *Tchen*, pour lui dire qu'ils se soumettoient à son maître, & qu'ils le prioient d'envoyer à *Kiang-ling*, qu'ils lui cédoient dès-à-présent le plus de troupes qu'il pourroit, afin d'empêcher que celles de *Yang-ling*, qui etoient déja en chemin pour s'y rendre, ne pussent s'en emparer.

Le Gouverneur, qui savoit de quelle importance etoit le poste qu'on lui offroit, usa de diligence, se rendit maître de la place, & y mit une forte garnison, avant que la petite armée de *Yang-kien* pût y arriver. Les Princes de *Leang*, avec toute leur famille, y vécurent en simples courtisans de *Heou-tchou*.

Lorsque *Yang-kien* apprit ce qui s'etoit passé, il en fut outré de colere, & résolut de ne plus différer l'exécution de son grand dessein. Il fit un manifeste, dans lequel, après avoir exposé le sujet qui l'engageoit à recommencer la guerre, il

détaille, fort au long, les débauches, les vexations, les cruautés, & tous les autres crimes dont *Heou-tchou* se rendoit chaque jour plus coupable, au mépris du Ciel, dont il ne suivoit aucune loi : il ajoute, en finissant, que le *Chang-ti* l'avoit choisi pour être, & l'instrument de ses vengeances, & le libérateur d'un peuple opprimé, qu'il vouloit faire rentrer dans ses anciens droits.

Ce manifeste répandu dans les deux Empires, y fit tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Les esprits, qui n'etoient déja que trop indisposés contre les *Tchen*, se tournerent vers les *Soui*. Pour ne pas y revenir à deux fois, *Yang-kien* assembla le plus de troupes qu'il lui fut possible, les divisa en cinq corps, dont chacun en particulier, formant une armée très-forte, auroit pu suffire pour la conquête qu'il méditoit ; il choisit des Généraux parmi ses freres, ses fils, & les Grands qui lui etoient le plus attachés, & les fit partir par cinq chemins différens, pour attaquer par cinq côtés à la fois. Jamais torrent n'eut un effet plus prompt. Tout plia, tout se rendit, tout fut enlevé dans une seule campagne. L'Empereur *Heou-tchou*, pris avec toute sa famille, fut emmené à *Tchang-ngan*, où *Yang-kien* le reçut, non comme son prisonnier, mais comme un Prince malheureux, à qui sa foiblesse, ses vices, & les flatteries de ses courtisans avoient creusé l'abyme dans lequel il etoit tombé. Il le traita bien ; &, à l'exception des hommages qu'on ne rend qu'au propre Souverain, il lui fit rendre, dans sa Cour, tous les honneurs qui pouvoient en quelque sorte adoucir son infortune, & le dédommager de ceux qu'il avoit perdus.

Ce n'est pas faire un petit eloge du fondateur de la Dynastie des *Soui*, que de dire que sa politique ne fut point cruelle. L'exemple de ses prédécesseurs, dans la même carriere, ne fut point contagieux pour lui, & il ne crut pas que la mort de

de ſon *priſonnier* fût une choſe néceſſaire à la tranquillité de l'Etat. Il le laiſſa jouir en paix de la vie, ſans jamais lui occaſionner volontairement le moindre affront, ou la mortification la plus légere, dans le temps même qu'il avoit des prétextes aſſez plauſibles, pour ſe porter envers lui juſqu'aux dernieres extrémités.

Après avoir eté diviſé pendant l'eſpace d'environ trois cens ans, l'Empire ſe trouvant ainſi réuni ſous ſa domination, *Yang-kien* mit tous ſes ſoins à lui rendre ſon ancienne forme de gouvernement, dont il ne reſtoit plus, ſur-tout dans les Provinces méridionales, qu'une image fort défigurée. Il commença par ſe faire reconnoître ſolemnellement, avec toutes les cérémonies qui avoient eté pratiquées par les anciens, & prit *le feu* pour ſymbole. Il fit un nouveau Code, qui n'etoit nouveau, qu'en ce qu'il rétabliſſoit les loix qui avoient eté en vigueur ſous les grandes Dynaſties, & que les quatre petites Dynaſties, qui avoient précédé la ſienne, avoient inſenſiblement abrogées. Il réforma l'Aſtronomie, la Muſique & les Cérémonies; & ayant remis l'ordre dans les Tribunaux, il n'y plaça que des Magiſtrats integres & eclairés, & porta un Edit, qui condamnoit à mort quiconque d'entre eux ſeroit convaincu d'avoir reçu des préſens, ſous quelque prétexte que ce pût être.

Inſtruit que les deſcendans des *Tſi*, des *Leang*, & des *Tchen* négligeoient de faire, chaque année, les cérémonies en l'honneur de leurs ancêtres, dans des lieux uniquement deſtinés à cet uſage, il leur bâtit, à ſes frais, des ſalles particulieres, où il voulut que les Princes de ces trois familles ſe rendiſſent, dans les temps accoutumés, pour y donner, du moins extérieurement, toutes les preuves de *piété filiale* déterminées par le *Li-ki*. Croyant voir un abus, ou tout au moins une indécence, en ce que toutes les conditions

paroiſſoient confondues, par la liberté qu'avoit chacun de travailler à ſe procurer des dignités, ou des charges, tant dans le militaire que dans le civil; il ſtatua que le fils ſuivroit, déſormais, la condition du pere, c'eſt-à-dire, que le fils d'un marchand feroit le négoce, celui d'un laboureur travailleroit à la terre, celui d'un artiſan apprendroit un métier, & celui d'un Magiſtrat, ou d'un Officier, ſeroit indifféremment Mandarin d'armes, ou de lettres, ſuivant ſes diſpoſitions naturelles, ou ſon goût particulier.

Les etudes, & les lieux où elles devoient ſe faire, attirerent une attention particuliere de ſa part. Il fut ſurpris du grand nombre de Colleges entretenus aux dépens du public, & de la quantité prodigieuſe de ces petits Lettrés ſubalternes dont l'Empire fourmilloit. A l'exception du College de la Capitale, qu'il conſerva, il ſupprima ceux des autres villes, dont il deſtina les bâtimens à ſervir de greniers publics; & il détermina que les revenus dont ils jouiſſoient, ſeroient employés déſormais à acheter des grains, pour être diſtribués, gratis, dans les temps de diſette. Il fixa, à ſoixante-dix, le nombre de ceux qui ſeroient admis à faire leurs etudes dans ſon college, & ordonna qu'ils ſeroient choiſis parmi les fils des Mandarins & des Grands qui etoient de ſervice à la Cour.

Un tel réglement jetta l'alarme parmi tous les Lettrés de l'Empire, & chacun d'eux l'enviſagea comme une offenſe perſonnelle, qu'il crut être de ſon devoir de prévenir ou de repouſſer. Ils eurent recours à leurs armes ordinaires, je veux dire, aux remontrances, aux placets, aux ſuppliques, & aux pieces d'eloquence. A les entendre, ils etoient l'ame de l'Etat, & on ne pouvoit les affoiblir, ſans que l'Etat tombât dans une langueur, d'où s'enſuivroit bientôt ſon entier dépériſſement. Tous leurs efforts furent inutiles : l'Empereur fut inexorable. Il daigna, cependant, leur faire une eſpece

de réponse générale, laquelle, sans les satisfaire, leur ferma la bouche, & arrêta leur pinceau.

Dans ce que j'ai fait, leur dit-il, *je n'ai envisagé que le bien de l'État & la gloire des Lettres. En supprimant les Colleges, je lui rends des laboureurs, des ouvriers & des commerçans que la facilité de faire des etudes gratis lui enlevoit chaque année; & au lieu de ces demi-lettrés, qui n'etoient pour la plupart que des fainéans orgueilleux, & des frondeurs perpétuels, devenus dangereux par leur grand nombre, je lui substitue des hommes, qui le serviront dorénavant par des travaux utiles. Je laisse un College dans la Capitale; & j'ai donné mes ordres pour qu'il n'y ait jamais que des maîtres habiles, & en etat de remplir avec honneur les places qui leur seront confiées. J'ai fixé à soixante-dix, le nombre des ecoliers qui seront reçus chaque année; voilà sept cens Lettrés que je donne à l'Empire dans l'espace de dix ans. J'ai voulu que ces ecoliers fussent choisis parmi les enfans des Mandarins & des Grands, actuellement de service à la Cour, & qu'on eût soin de préférer ceux que l'on jugeroit plus capables de réussir: c'est, ce me semble, préparer des hommes eclairés, pour le service le plus essentiel de l'Etat; c'est préparer des soutiens à la Littérature; c'est l'ennoblir, c'est l'illustrer, par l'alliance nécessaire qu'elle aura désormais avec tout ce qu'il y aura de plus distingué dans l'Empire; c'est faire ensorte qu'il n'y ait plus que le génie & les vrais talens qui puissent entrer dans la carriere, & la fournir avec succès. D'ailleurs, cette multiplicité de Colleges entretenus aux dépens du public, ne remonte son origine qu'au temps des* Han. *Les grands Princes qui les ont successivement fondés, avoient alors leurs raisons; j'ai aujourd'hui les miennes pour détruire ce qu'ils ont fait. Il s'agissoit, sous les* Han, *de retirer les Lettres du milieu des cendres qui les couvroient depuis l'incendie de*

Tsin-ché-hoang. *Pour hâter l'ouvrage, on crut devoir multiplier les ouvriers. Aujourd'hui, que l'ouvrage est fini, je vois que des ouvriers en si grand nombre ne peuvent que se nuire les uns aux autres, & c'est cet abus que j'ai voulu corriger. Au surplus, je n'empêche personne de se livrer à l'etude, suivant que son génie, son goût & ses facultés pourront le lui permettre. Chacun peut se faire le disciple de tel maître qu'il voudra se choisir. C'est sous ces maîtres de choix libre, que se sont formés les grands hommes qui ont paru sous les trois premieres Dynasties*, Hia, Chang & Tcheou. *J'espere qu'il en sera de même dans la suite. Qu'on ne revienne plus sur ce sujet. Les représentations réitérées ne me feroient pas changer de sentiment, & pourroient avoir des suites pour ceux qui en seroient les auteurs.*

Dans le temps qu'il faisoit peu-à-peu prendre une nouvelle forme à l'Empire, les Provinces méridionales n'etoient pas tranquilles. Quelques articles d'un Edit nouvellement promulgué, firent croire aux anciens sujets des *Tchen*, qu'on vouloit changer toutes leurs coutumes, pour leur substituer celles qui avoient lieu dans les Provinces du nord; le bruit se répandit même parmi la populace, qu'on alloit la transplanter au-delà du *Kiang*. Ce bruit, qui tendoit à fomenter le mécontentement général, fut reçu comme une vérité. Les esprits s'irriterent, on courut aux armes, on massacra les Officiers & les Mandarins, & la révolte fut presque générale. On ne vouloit point, disoit-on, de ces Empereurs du nord, on vouloit un Prince de la maison des *Tchen*; & comme *Heou-tchou* vivoit encore, on demandoit qu'il fût remis sur le trône de ses ancêtres.

Si jamais *Yang-kien* s'est montré digne de l'auguste titre de Fils du Ciel, c'est dans cette occasion. Il ne se servit point de cette révolte, comme d'un prétexte spécieux, pour se croire en droit d'exterminer les tristes restes d'une famille infortunée. Il continua à traiter l'Empereur détrôné, avec les

mêmes egards qu'il avoit eus pour lui jusqu'alors. Il combattit les rébelles, & les dompta; mais il epargna leur sang & leur donna la paix. Il fit plus; il sacrifia ses intérêts & son amour-propre à leur vaine terreur, ou plutôt à leur fantaisie. Il supprima de son Edit tous les articles qui leur avoient fait prendre l'alarme, & les combla de graces & de bienfaits, comme s'ils avoient toujours eté fideles à leurs devoirs.

Rien ne s'opposa plus désormais à la grandeur de ses vues. Maître absolu de tout ce qui est entre les quatre mers, pour me servir de l'expression chinoise, il etoit encore l'arbitre & le pacificateur des petits Royaumes voisins. Les Tartares, cette nation inquiete, qui, n'ayant rien à perdre, cherche toujours à gagner, ne venoient plus faire des excursions sur les frontieres de l'Empire: c'etoit parmi eux à qui se soumettroit au grand maître de la Chine, pour jouir du précieux avantage de sa puissante protection. Mais tel est le destin de l'homme; il ne sauroit jouir sur la terre d'aucune espece de bonheur, qui ne soit contrebalancé par quelque disgrace.

Tandis que ce grand Prince s'attiroit l'admiration des etrangers, l'amour de ses propres sujets, & l'estime des uns & des autres; tandis que tout plioit sous ses loix, & qu'il se proposoit de profiter dans le sein de la douce paix du fruit de ses travaux, des intrigues domestiques versoient à grands flots l'amertume dans son cœur. Le second de ses fils, nommé *Yang-koang*, Prince ambitieux, impudique & cruel, outré de voir, entre le trône & lui, une barriere insurmontable dans la personne de son frere aîné, qui jouissoit du titre de Prince héritier, & de toutes les prérogatives qui y sont attachées, résolut de la renverser, ou tout au moins de la franchir. Il s'y prit d'abord comme font tous les fourbes, à

qui les faux rapports & la calomnie ne coûtent rien. Il accusa son frere, premiérement auprès de l'Impératrice leur mere commune, & ensuite auprès de l'Empereur; & dans ses accusations, il sut si bien garder les vraisemblances, en prenant l'un & l'autre par leur foible, qu'il réussit au-delà de ses espérances.

L'Impératrice avoit donné pour epouse au Prince héritier, une jeune personne qu'elle aimoit tendrement, & dont elle vouloit assurer la fortune. Cette jeune Princesse mourut peu de temps après son mariage. Il n'en fallut pas davantage à *Yang-koang* pour commencer à ourdir la trame qu'il méditoit. Il insinua, par mille discours adroitement ménagés, que cette mort n'etoit pas naturelle, & vint à bout de le persuader. Il ajouta que le Prince héritier n'avoit donné que trop de preuves qu'il n'aimoit point cette femme, & qu'il s'en etoit expliqué assez clairement, en disant que s'il l'avoit prise pour epouse, ce n'avoit eté que par complaisance pour sa mere, & qu'il trouveroit bien le moyen de s'en défaire quand il voudroit. On le crut encore sur tout cela. L'Impératrice, indisposée contre son fils aîné, donna toute sa confiance à *Yang-koang* & à *Yang-sou*, ses deux autres fils, & concerta avec eux, comment on pourroit s'y prendre pour engager l'Empereur à dégrader son Prince héritier. La chose n'etoit pas aisée; mais que ne peuvent pas la vengeance d'une femme irritée, & l'ambition d'un homme qui a le trône pour objet!

On supposa le plus grand des crimes à celui qu'on vouloit perdre. On le peignit aux yeux de son pere comme un ambitieux, qui s'ennuyoit d'être si long-temps sujet; on lui fit tenir des discours qu'il n'avoit pas tenus; on interpréta en mal toutes ses paroles, toutes ses actions, toute sa conduite; enfin, on l'accusa de vouloir régner à quelque prix que ce fût.

L'Empereur, naturellement soupçonneux, ecouta ces dis-

cours, qu'on lui répétoit sans cesse & à tout propos. Il se défia de son fils, le fit epier, & mit à son service, des Officiers qui devoient lui rendre compte de toutes ses démarches. Malheureusement pour le Prince héritier, ces Officiers etoient des ames basses qui se laisserent corrompre. Par leurs rapports indiscrets & calomnieux, ils aigrirent si fort l'esprit de l'Empereur, que ce Prince prit enfin le parti d'en venir aux dernieres extrémités. Contre l'avis de son conseil, & malgré les représentations de la plupart des Grands & des Chefs des Tribunaux, il déclara l'aîné de ses enfans déchu de tous ses droits, & indigne de lui succéder; nomma *Yang-koang* à sa place, en lui accordant dès-lors toutes les prérogatives dont il dépouilloit son frere; & fit publier dans tout l'Empire, que, pour des raisons très-graves, il avoit jugé à propos de faire un changement, au moyen duquel il fixoit la gloire de l'Empire & la félicité de ses sujets.

Il ne fut pas long-temps sans se repentir d'une démarche que tous les Ordres de l'Etat désapprouvoient. *Yang-koang*, devenu l'héritier présomptif du trône, se fit des créatures & s'empara peu-à-peu de l'autorité. C'etoit par son canal que couloient toutes les graces: malheur à quiconque auroit pris une autre voie pour en obtenir. L'Empereur, tout clairvoyant qu'il etoit, ne s'apperçut du mal que lorsqu'il etoit presque sans remede. A l'exception du Prince qu'il avoit dégradé, tous ses autres enfans etoient d'accord entre eux & avec l'Impératrice leur mere. Le chagrin le mina insensiblement, & il tomba malade. Dans ces circonstances, une de ses femmes, du second ordre, que sa jeunesse, sa beauté, son esprit & son bon naturel lui rendoient infiniment chere, se trouvant par hasard seule dans un appartement près de l'endroit où reposoit l'Empereur, fut vue par *Yang-koang*, qui alla droit à elle, & qui porta l'insolence jusqu'à vouloir

attenter à son honneur. La Dame, pleine d'indignation, s'echappa promptement, entra chez l'Empereur, & lui fit part du péril qu'elle venoit d'eviter. A ce récit, l'Empereur ne put retenir sa colere; & ce dernier trait le détermina enfin à exécuter ce que, depuis quelque temps, il avoit résolu de faire, je veux dire, de se nommer un autre successeur. Il manda deux de ses Ministres les plus affidés, leur ordonna d'ecrire à *Yang-young*, son fils aîné, ancien Prince héritier, qu'il eût à se rendre auprès de sa personne le plutôt possible. Si la chose avoit pu se faire secretement, *Yang-koang* etoit perdu; mais il fut averti assez à temps pour pouvoir, dans un même jour, parer à tout & monter sur un trône vers lequel il ne s'etoit frayé le chemin que par des noirceurs & des crimes. Il se saisit de la lettre qu'on ecrivoit au nom de l'Empereur, s'assura de la personne des deux Ministres qui l'avoient ecrite, fit garder à vue *Yang-young*, son aîné, & le soir même l'Empereur mourut. On le soupçonne d'avoir eté parricide, & ces soupçons paroissent assez bien fondés. Quoique personne ne lui ait vu commettre ce crime, disent les Historiens, tout le monde savoit qu'à l'exception de quelques satellites entiérement dévoués à ses intérêts, il ecarta tous ceux qui servoient son pere, lorsqu'il l'alla voir pour la derniere fois; que la maladie de l'Empereur n'etoit pas mortelle, & que, quand même elle l'eût eté, elle n'etoit pas de nature à terminer si-tôt ses jours. D'ailleurs, ajoutent-ils, la maniere cruelle dont *Yang-koang* en usa envers son frere ne prouve que trop qu'il etoit capable du plus grand des crimes: car, non content de lui avoir enlevé l'Empire, auquel la naissance & la volonté de leur pere commun l'avoit d'abord destiné, il l'obligea encore à se donner la mort, en produisant, par une fourberie insigne, un ordre supposé qu'il prétendoit

prétendoit avoir reçu de l'Empereur lui-même, un peu avant qu'il n'expirât.

De quelque maniere que la chose soit arrivée, le Fondateur de la derniere des cinq petites Dynasties antérieures, auquel l'Histoire donne le nom de *Soui-ouen-ti*, après avoir régné vingt-quatre ans, les neuf premieres années, comme Empereur des Provinces du nord depuis le *Kiang* jusqu'à la grande muraille, & les quinze dernieres, comme Empereur unique de toute la Chine, dont il conquit les Provinces méridionales sur les *Tchen*, qui y dominoient, périt misérablement dans la soixante-quatrieme année de son âge, ou suffoqué par un accès de colere, ou etranglé par son propre fils, l'an 604 de notre ere vulgaire. Son corps fût porté à *Tay-ning-ling*. Treize ans après sa mort, sa famille fut entiérement eteinte, & celle des *Li* prit sa place, pour fonder la grande Dynastie des *Tang*.

XLVIII.

OUEN-TCHOUNG-TSÉE, Philosophe.

Le nom de sa famille etoit *Ouang*, son nom propre *Toung*, & son surnom *Tchoung-yen*. Il naquit à *Loung-men*, de parens qui n'etoient pas trop accommodés des biens de la fortune. Mais, au défaut des richesses, il trouva dans la maison paternelle tous les secours nécessaires pour se former aux sciences & à la vertu. Doué tout-à-la-fois d'un esprit juste & subtil, & d'un naturel des plus heureux, il cultiva le premier par une etude constante, & fit des progrès immenses dans la carriere des Lettres; il profita du second pour acquérir la sagesse, en ne s'ecartant jamais de ce qu'il croyoit être de son devoir. La maniere dont il s'est montré dans l'un & l'autre

genre l'ont fait mettre au nombre des Philosophes les plus distingués. Il est un des cinq principaux qu'on a décorés du titre de *Tsée*.

Un des premiers fruits de ses etudes fut un Ouvrage sur le Gouvernement, dans lequel, sous douze Chapitres, il renfermoit tout l'art de faire fleurir l'Empire, de le maintenir toujours en paix & de rendre les peuples heureux. Prévenu en faveur de cette production de son génie, ainsi que le font pour l'ordinaire les jeunes Auteurs, il crut que les moyens qu'il proposoit etoient infaillibles, & qu'il n'avoit qu'à se produire à la Cour avec son livre, pour y être employé dans les premieres charges de l'Etat. Il chercha des protecteurs, & il en trouva. On présenta son livre à *Soui-ouen-ti*, qui etoit alors sur le trône, en lui faisant un grand eloge de ce qu'il renfermoit. Mais l'Empereur, sans daigner le recevoir, répondit froidement que la science qui apprend à gouverner les hommes n'etoit pas le fait d'un Lettré, & qu'en ce genre il en savoit plus lui seul que tous les Lettrés de l'Empire ensemble.

L'Homme de Lettres, qui ne s'etoit attendu à rien moins qu'à un pareil accueil, fut très-sensible à cet affront; mais sa philosophie l'en consola bientôt. Il mit son humiliation à profit pour acquérir de nouvelles connoissances. Il renonça à la Cour & à toutes les graces qu'il pouvoit en espérer, & se retira à *Ho-foung*, lieu agréable, situé entre les rivieres de *Hoang-ho* & de *Fen-choui*. Là il n'eut plus d'autres occupations que celles de l'etude & de l'enseignement.

Sa maniere d'instruire, les explications lumineuses qu'il donnoit sur les endroits les plus difficiles des *King*, & la régularité de ses mœurs, lui firent bientôt un nom. Les Mandarins & tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Province envoyoient leurs enfans prendre de ses leçons. Les

Savans mêmes ne dédaignoient pas d'aller ecouter un homme qui, de leur propre aveu, les surpassoit tous. Sa réputation perça enfin jusqu'à la Cour, où plusieurs de ceux qui la composoient, & en particulier *Yang-sou*, troisieme fils de l'Empereur, voulurent l'attirer. *Yang-sou* etoit alors à la tête des affaires. Il aimoit les Lettres & etoit plein d'estime pour ceux qui en faisoient leur principale occupation. Il crut qu'un Philosophe-Lettré, dont tout le monde s'accordoit à dire du bien, l'eclaireroit de ses lumieres & l'aideroit de ses conseils. Il en parla à l'Empereur, & sollicita la permission de le faire venir, pour lui donner d'abord une place de subalterne dans le ministere, en attendant que ses talens fussent mieux connus.

L'Empereur, qui n'etoit pas prévenu si favorablement en faveur des Gens de Lettres, montra d'abord quelque répugnance à accorder ce qu'on lui demandoit; mais enfin, pour ne pas désobliger son fils, il lui permit de faire venir celui pour qui il s'intéressoit, en l'assurant qu'il ne seroit pas long-temps à se convaincre par sa propre expérience que les maximes des Spéculatifs, toujours avantageuses par la maniere dont ils les proposent & les font valoir, sont toujours pleines des plus grands inconvéniens, qui les rendent inadmissibles dans la pratique.

Yang-sou, profitant de la permission qu'il venoit de recevoir, fit ecrire au Philosophe de se rendre auprès de sa personne, avec promesse de l'employer dans les affaires du Gouvernement & de l'elever aux charges de l'administration publique. Il en reçut cette réponse:

« Je suis né dans une famille obscure; je n'ai point l'am» bition de vouloir m'elever au dessus de mon etat : nourri » par la pauvreté, dans une maison ouverte aux quatre vents, » j'ai appris à me contenter de peu, à me passer même quel-

» quefois du nécessaire, & à souffrir les injures de l'air. Je » n'ai point le desir d'acquérir des richesses qui me seroient » inutiles & qui pourroient me devenir très-préjudiciables. » Je suis très-satisfait du genre de vie que je mene ici; » pourquoi le changerois-je contre un autre pour lequel » je ne me sens aucun attrait? C'est pour servir l'Etat, me » direz-vous, ou en aidant de mes conseils ceux qui le gou- » vernent, ou en remplissant moi-même quelque poste impor- » tant. Je sais que tout particulier se doit à l'Etat; aussi je n'ou- » blie rien pour le servir suivant mes foibles talens. Je lui » prépare, dans les Disciples que je forme, des hommes » savans, vertueux & attachés à leurs devoirs. En cela, je lui » suis infiniment plus utile que je ne pourrois l'être dans toute » autre position. Ainsi, Prince, ne pensez plus à moi; c'est » une faveur que j'ose espérer de la bonté dont vous voulez » bien m'honorer ».

Yang-sou ne fut point rebuté de cette réponse; il revint plusieurs fois à la charge, mais ce fut toujours inutilement. Le Philosophe persista toujours dans son refus; ce qui fit dire à l'Empereur, en présence de toute sa Cour: *Que tous ces prétendus Philosophes etoient des orgueilleux, qui, pleins d'eux-mêmes, n'avoient que du mépris pour le reste du genre humain; & quand je dis pour le reste du genre humain*, ajouta-t-il, en adressant la parole à son fils, *je ne prétends pas vous excepter*. Tous ceux qui etoient presens applaudirent; mais *Yang-sou* n'en resta que plus ferme dans sa premiere résolution. Il fit une derniere tentative auprès du Philosophe, & lui ecrivit de sa propre main à-peu-près en ces termes.

« On dit que le mépris que vous avez pour moi est une » des principales raisons qui vous empêche de venir à la Cour. » Je serai persuadé qu'on dit vrai, si vous persistez à me refu- » ser ce que je vous demande. Venez, c'est le seul moyen » que vous ayez de réparer mon honneur ».

Cette lettre n'eut pas plus d'effet que celles qui l'avoient précédée. Le Philosophe, content de son sort, attaché à ses etudes, à ses Disciples & au genre de vie qu'il menoit, ne fut pas la dupe des artifices qu'on employoit pour l'en arracher. Il se contenta de faire la réponse suivante.

« On vous en a imposé, Prince, quand on vous a dit que » j'avois du mépris pour vous; je ne méprise personne: mais, » dans la supposition qu'on vous eût dit vrai, je ne vois pas » comment votre honneur en pourroit être blessé. Si je mé» prisois dans vous quelque chose qui fût véritablement digne » de mépris, en cela, je donnerois des preuves de ma droi» ture & de mon discernement : si, au contraire, je mépri» sois ce qui n'est point digne de mépris, je me rendrois » moi-même méprisable par mon peu de discernement, ou » par mon aveugle prévention. De quelque maniere que ce » fût, vous n'en seriez pas moins ce que vous êtes : la gloire » ou la honte de mon mépris ne rejailliroit que sur moi. Qu'im» porte, après tout, à un grand Prince, qu'un simple particu» lier pense bien ou mal de lui? Ayez, Seigneur, un cœur droit » & sincere, ne cherchez que le bien dans tout ce que vous » ferez, & soyez sûr qu'avec mon estime, vous aurez celle » de tout l'univers.

» Pour ce qui est de me rendre auprès de vous, je ne » saurois m'y résoudre, & vous êtes trop raisonnable pour » vouloir m'y forcer. J'ose espérer de votre bonté que vous » me laisserez désormais tranquille, & que vous ne penserez » plus à un homme qui ne pourroit vous être d'aucune utilité là » où vous êtes, & qui peut former de bons sujets à l'Etat, en » faisant ce qu'il fait ».

Yang-sou ne s'offensa point de cette lettre; il n'en conçut que plus d'estime pour le Philosophe & le laissa maître de ses occupations & de son sort, ainsi qu'il le souhaitoit.

Ouang-toung (car c'eſt ainſi qu'on l'appelloit, en joignant ſon nom propre à celui de ſa famille) continua à cultiver les Lettres & la Philoſophie, & à inſtruire quiconque ſe préſenteroit pour recevoir ſes leçons. Il eut plus de mille Diſciples, parmi leſquels on compte les plus fameux Mandarins de ſon ſiecle, tels que *Toung-tchang*, *Tcheng-yuen*, *Fang-hiuen-ling*, *Tou-jou-mei*, *Ouang-kouei* & *Ouei-tcheng*. C'eſt en faveur de tous ces grands hommes qu'il compoſa les excellens Ouvrages *Yuen-king* & *Tchoung-choue*. C'eſt encore pour eux qu'il commenta les *King* & qu'il accompagna ſes Commentaires de ces notes ſavantes & lumineuſes qui en facilitent l'intelligence.

TSIN-CHÉ-HOANG-TY. Incendiaire des Livres.

XLIX.

Histoire de TSIN-CHÉ-HOANG-TI, Empereur, Incendiaire des Livres (*).

On a remarqué en Chine, comme ailleurs, que parmi les hommes extraordinaires, ceux qui doivent leur naissance à un crime, ou qui ne sont pas le fruit d'un légitime mariage, se distinguoient presque toujours par l'héroïsme de leurs vertus, ou par l'excès de leurs vices. Si cette remarque a besoin d'être confirmée par quelque exemple frappant, on peut choisir, parmi cent autres, celui du trop célebre *Tsin-ché-hoang-ti*, le plus terrible de tous les fléaux que la Littérature ait jamais eprouvés.

Ce Prince, réputé fils de *Tchoang-siang-ouang*, Roi de *Tsin*, etoit réellement fils d'un nommé *Liu-pou-ouei*, riche marchand du Royaume de *Tchao*, & d'une fille que ce même marchand avoit achetée, non pour en faire sa légitime epouse, mais pour être sa concubine.

Cette généalogie mérite, par sa singularité, d'être rapportée. Mais, auparavant, je dois donner, en peu de mots, l'idée de l'etat où la Chine se trouvoit réduite, dans le temps que vint au monde celui qui devoit achever de la désoler en la subjuguant. J'abrégerai l'ennui, en ne disant que ce que je croirai nécessaire.

Sur la fin des *Tcheou*, lorsque les Princes de cette Race s'etoient laissés amollir par le luxe, ou abrutir par la débauche,

(*) Les quatre morceaux qui suivent, envoyés en 1772, semblent avoir été faits sur un autre plan que les précédens; ce sont des Vies plutôt que des Portraits: raison de plus pour les placer selon l'ordre des envois. On a même laissé à celui qui regarde *Tsin-ché-hoang-ti* le titre d'Histoire que l'Auteur lui a donné.

l'Empire n'etoit plus qu'un corps informe, dont les membres vouloient faire, chacun à part, la fonction du chef. Sept Royaumes, indépendans l'un de l'autre, s'etoient formés dans son sein, qu'ils déchiroient, en se déchirant entre eux par des guerres cruelles. Les deux Souverainetés, des *Tcheou* à l'Orient, & des *Tcheou* à l'Occident, etoient proprement & exclusivement ce qu'on appelloit alors l'Empire. Mais cet Empire, ainsi divisé, ainsi démembré, loin de donner des loix à ceux qu'on nommoit encore ses vassaux, en recevoit lui-même de ces vassaux trop puissans; trop heureux qu'on ne le dépouillât pas du titre stérile, dans lequel seul consistoit sa prétendue prééminence sur les autres Etats.

De ces neuf Souverains, le plus puissant etoit, sans contredit, le Roi de *Tsin.* Ses possessions consistoient en ce qui constitue aujourd'hui la Province de *Chen-si*, en y ajoutant quelque chose de celles du *Chan-si*, du *Hou-koang* & du *Sec-tchouen. Le Royaume de* Tsin, *dit un* Historien, *occupoit, en etendue, la cinquieme partie de la Chine, & le nombre de ses habitans etoit, à-peu-près, un dixieme du total des hommes qu'elle renfermoit.*

Après le Roi de *Tsin* venoit celui de *Tchou*, dont les Etats etoient dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Province du *Hou-koang.* Les Rois de *Yen*, de *Ouei*, de *Tchao*, de *Han* & de *Tsi*, occupoient le *Tché-li*, le *Chan-tong*, le *Chan-si*, & les autres Provinces qui n'etoient pas immédiatement sous la domination des restes languissans de la Dynastie des *Tcheou*, lesquels, pour arriver plutôt au terme de leur destruction totale, avoient eu, ainsi que je l'ai dit plus haut, la fausse politique de se diviser entre eux.

Dans les guerres que, sous le plus léger prétexte, les Souverains de ces différens Royaumes se faisoient souvent les uns aux autres, le plus fort opprimoit le plus foible; & celui-ci,

celui-ci, pour n'être pas entiérement dépouillé, se dépouilloit lui-même en partie, & achetoit la paix, en cédant à son vainqueur, ou quelques-unes de ses villes, ou quelques terres qui etoient le plus à sa bienséance.

Le dernier traité qui s'etoit conclu entre les Rois de *Tsin*, & de *Tchao*, etoit à-peu-près dans ce genre; mais, pour se prémunir contre l'infraction, ces deux Princes, en preuve de leur bonne foi, s'étoient donné mutuellement des otages. Le Roi de *Tsin* avoit envoyé, à la Cour de *Tchao*, un de ses petits-fils, nommé *Y-jin*, jeune Prince, dont l'esprit & le caractere faisoient augurer qu'il s'eleveroit un jour à quelque chose de grand, pour peu que la fortune concourût à son elévation. Par son affabilité, par ses manieres douces & insinuantes, *Y-jin*, dans cette Cour etrangere, trouva le secret de se faire aimer.

Le marchand *Liu-pou-ouei*, qui eut occasion de le voir, en lui vendant quelques meubles, ou quelques bijoux (car il y a apparence que c'etoit là l'objet de son commerce) fonda sur lui les plus magnifiques espérances. Il crut qu'en lui frayant quelque sentier vers le trône, ou par ses conseils, ou avec son argent, il en retireroit pour lui-même, un profit d'une toute autre nature que celui qu'il pouvoit espérer de son industrie, dans l'exercice ordinaire de sa profession. Plein de cette magnifique idée, il s'insinua auprès du jeune Prince, en portant souvent chez lui des choses rares, & propres à exciter sa curiosité; & quand il en fut assez connu pour pouvoir lui parler librement & sans témoin, il lui dit: « Seigneur, le Roi » de *Tsin*, votre aïeul, est déja parvenu à un âge fort avancé; » le Prince héritier (1), son fils, & votre pere, a une vingtaine » d'enfans de ses différentes femmes. Vous êtes du nombre;

(1) *Prince héritier* est le nom qu'on donne à celui des fils de l'Empereur qui est désigné pour lui succéder.

» mais l'ordre de la naiſſance ne vous place qu'environ au
» milieu d'eux tous : pouvez-vous eſpérer raiſonnablement que
» vous aurez la préférence ſur tous vos freres pour la ſucceſſion
» au trône ? Vous ne devez pas vous en flatter. Vous avez,
» perſonne n'en doute, & j'en ſuis même plus convaincu que
» qui que ce ſoit, vous avez toutes les qualités qu'il faut pour
» faire un grand Roi ; mais quand le temps en ſera venu, votre
» pere en jugera-t-il ainſi, pour faire tomber ſur vous un choix
» qu'il peut faire tomber ſur tant d'autres, ſans vous faire
» tort ?

» J'ai imaginé un expédient qui m'a paru tout propre à
» vous aſſurer ce que votre naiſſance, poſtérieure à celle de
» près de dix de vos freres, ſemble vous avoir refuſé. Juſqu'à
» préſent, votre pere n'a eu de fils que de ſes concubines :
» devenez le fils de la légitime epouſe, & vous régnerez. Vous
» n'ignorez pas que cette Princeſſe, quoique tendrement chérie
» de votre pere, ſon epoux, ne lui a point encore donné d'en-
» fant, pour continuer la légitime ſucceſſion. Son cœur eſt
» noyé dans l'amertume & pénétré de la plus vive douleur, à
» la vue de tant de rivales qu'elle croit être en droit d'inſulter
» à ſa ſtérilité. Elle ne ſoupire qu'après l'heureux moment qui
» la rendroit mere d'un fils ; mais on croit être fondé à dire
» que ce moment n'arrivera jamais. Mon deſſein ſeroit de faire
» enſorte qu'elle vous adoptât. Je connois particuliérement
» pluſieurs perſonnes attachées au ſervice de ſa ſœur : en les
» employant à propos, je puis me flatter d'un heureux ſuccès.
» Voici comment je compte m'y prendre. J'ai conſacré mille
» onces d'argent, dont la moitié ſera employée à acheter des
» bijoux rares, pour être offerts, en votre nom, à la Princeſſe,
» & l'autre moitié ſera diſtribuée aux perſonnes de ſa ſuite, ou
» à celles qui ont le plus de part à ſa confiance. J'irai moi-
» même à la Cour ; je me préſenterai à la ſœur de la Princeſſe,

» comme un marchand du Royaume de *Tchao* que vous lui
» adressez, pour qu'elle ait la bonté d'offrir en votre nom,
» à sa sœur, les bijoux que je lui remettrai de votre part, en
» lui témoignant ma surprise de ce que n'ayant pas l'honneur
» d'être son fils, vous l'aimez & la respectez comme si elle
» etoit votre propre mere. J'ajouterai que sans cesse vous
» faites l'eloge de ses vertus & de ses belles qualités, &
» qu'en conséquence elle est un objet d'estime & de vénération
» pour tout le pays de *Tchao*, dont vous savez qu'elle est
» originaire. Je distribuerai de l'argent pour que plusieurs
» bouches lui répetent souvent les mêmes paroles. Je serai
» bien peu fortuné, ou bien mal-adroit, si je ne lui fais naître
» l'envie de vous adopter pour son fils ».

Y-jin approuva le projet du marchand, & le laissa libre pour l'exécution, l'assurant qu'il ratifieroit tout, & qu'il ne seroit point ingrat du service important qu'il lui rendroit, ou qu'il prétendoit lui rendre.

Ayant le consentement du Prince, *Liu-pou-ouei* partit pour le pays de *Tsin*. Il s'y conduisit avec tant de prudence & de dextérité, que non-seulement il remplit son objet principal, avec tout le succès possible, mais qu'il s'acquit l'estime de tous ceux avec qui il eut à traiter. Le vieux Roi, *Tchao-siang-ouang*, grand-pere d'*Y-jin*, voulut le voir & l'entretenir; il lui fit mille questions sur le jeune Prince son petit-fils, sur le Royaume de *Tchao*, sur la maniere dont on y vivoit, & sur quantité d'autres choses qu'il savoit déja, mais qu'il fut bien aise d'entendre encore de la bouche de cet etranger. Le Prince héritier, & *Hoa-yang*, sa légitime epouse, ne furent pas les moins empressés à faire parler *Liu-pou-ouei*. Celui-ci parla avec tant d'agrément, & sut si bien faire valoir tout ce qu'il disoit, qu'on le regarda dès-lors, comme un homme sur lequel on pouvoit, en toute sûreté, se décharger du soin de

veiller ſur la conduite du jeune Prince, tant qu'il reſteroit en otage à la Cour de *Tchao*. On lui donna, pour cela, un titre, qui, en l'elevant au-deſſus de ſa condition, lui donnoit en même temps ſur *Y-jin* une autorité ſuffiſante pour s'en faire reſpecter; & la Princeſſe *Hoa-yang*, qui, du conſentement de ſon epoux, venoit d'adopter *Y-jin* pour ſon fils, voulut que dans l'ecrit qu'elle lui envoya, pour conſtater l'authenticité de ſon adoption (2), on ajoutât ces propres paroles: *En vous adoptant pour mon fils, je vous donne* Liu-pou-ouei *pour maître.*

Muni du certificat de ſon zele, *Liu-pou-ouei* ſe hâta de retourner à *Han-tan* (3) pour annoncer ſon ſuccès. Il remit au jeune Prince l'ecrit dont il etoit chargé pour lui, de la part de la Princeſſe *Hoa-yang*, & lui rendit un compte exact de tout ce qui s'etoit fait à ſon occaſion. *Y-jin* lui donna dès-lors toute ſa confiance, & n'entreprit déſormais plus rien qu'il ne l'eût auparavant conſulté. Il voulut qu'il logeât, lui & toute ſa famille, dans quelque endroit peu eloigné de ſon palais, afin qu'ils fuſſent libres l'un & l'autre de ſe viſiter mutuellement, ſans que cela parût trop au dehors; car dans cette Cour etrangere, *Y-jin* avoit de grands ménagemens à garder, pour ne pas donner lieu à la défiance & aux ſoupçons.

C'etoit déja beaucoup pour l'ambition de *Liu-pou-ouei*; mais il porta ſes vues plus haut, & forma le hardi projet de donner au Royaume de *Tſin* un Roi qui fût de ſon ſang, du moins il en voulut faire la tentative. Il ne s'aviſa pas pour cela de lever des troupes, de tramer des cabales & des révoltes,

(2) Les adoptions ont eu lieu en Chine de temps immémorial; les fils adoptifs entrent dans tous les droits des fils légitimes, quand l'adoption s'eſt faite avec la ſolemnité requiſe.

(3) *Han-tan* etoit la capitale du Royaume de *Tchao*, où le Prince *Y-jin* etoit en otage: elle etoit dans le diſtrict de la Province de *Pé-tché-li*.

ni de se mettre à la tête de quelque parti ; il s'y prit plus simplement, à n'en juger que par les apparences, plus sourdement, mais plus sûrement.

Il se transporta chez le plus accrédité Andrapodocapele qu'il y eût alors à *Han-tan*, & lui demanda une fille, qui eût tout-à-la-fois de la jeunesse, de la beauté, de l'esprit & des talens, ajoutant qu'il lui en donneroit tout le prix qu'il exigeroit, pourvu qu'il fût sûr de n'être pas trompé. L'Andrapodocapele lui en fit voir une, qu'il lui assura être exactement telle qu'il la souhaitoit. *Liu-pou-ouei* en fut satisfait, l'emmena dans sa maison, & la mit au nombre de ses femmes. Il en fit pendant quelque temps sa femme de prédilection, la traita avec tous les egards possibles, & quand il fut sûr qu'elle etoit enceinte, il lui dit qu'une personne de son mérite & de sa beauté, n'etoit pas faite pour être la simple concubine d'un marchand parvenu, tel qu'il etoit lui-même ; que son dessein etoit de faire ensorte qu'elle fût un jour Reine, ou tout au moins la mere d'un Roi, si l'enfant qu'elle portoit dans son sein etoit un garçon ; mais qu'il falloit pour cela qu'elle entrât dans ses vues, & n'oubliât rien pour se faire aimer de *Y-jin*, lorsque ce jeune Prince la verroit pour la premiere fois : *Y-jin*, ajouta-t-il, *est reconnu pour légitime successeur du trône de* Tsin : *si vous devenez son epouse, vous serez un jour Reine, & l'enfant que vous portez dans le sein, si c'est un garçon, passant pour être le fils de* Y-jin, *succédera à son prétendu pere & sera Roi. Vous comprenez que ce qui se passe aujourd'hui entre nous, ne doit jamais être su de qui que ce soit au monde. Votre honneur, votre intérêt, & peut-être votre vie & la mienne, dépendent de votre secret.*

La jeune personne, qui avoit beaucoup d'esprit, ne demanda pas de plus longues explications ; elle comprit parfaitement toute l'etendue & l'importance du rôle qu'elle devoit jouer,

& assura *Liu-pou-ouei* que, dans quelque etat qu'elle pût se trouver dans la suite, elle n'oublieroit jamais ce qu'elle lui avoit eté & ce qu'elle lui devoit; qu'il n'avoit qu'à faire tout ce qu'il jugeroit à propos, qu'elle le seconderoit de son mieux, dès qu'elle sauroit ses intentions.

Quelques jours après, *Y-jin* etant allé, selon sa coutume, dans la maison de *Liu-pou-ouei*, y vit, comme par un effet du hazard, celle qu'on desiroit qu'il vît. Il en fut frappé, & demanda qui elle etoit. C'est, lui répondit froidement *Liu-pou-ouei*, une jeune esclave qui partagera bientôt mon lit. Je l'ai achetée fort cher, parce qu'elle a une foule de talens qui la rendent une très-aimable personne. *Y-jin* le pria de la lui céder. *Liu-pou-ouei* refusa, & fit semblant de se fâcher; rien ne fut conclu pour cette fois; mais le Prince revint si souvent à la charge, que *Liu-pou-ouei*, comme s'il avoit eté vaincu par ses importunités, lui dit enfin: *Je vois bien, Seigneur, qu'il faut absolument vous satisfaire. Vous voulez la jeune esclave, je vous la donne; c'est le présent le plus précieux que je puisse vous faire. Puisse-t-elle faire long-temps votre bonheur. Par ce dernier trait sur-tout, vous devez connoître jusqu'à quel point* Liu-pou-ouei *vous est attaché.*

Y-jin, transporté de joie, remercia son prétendu bienfaiteur, fit conduire dans son hôtel la jeune esclave, & vécut avec elle dans l'union la plus intime. Après une grossesse de douze mois révolus, elle accoucha d'un garçon, qui etoit fils de *Liu-pou-ouei*, & que le Prince crut, ou fit semblant de croire être le sien.

Cet enfant, d'une origine tout au moins douteuse, naquit le premier jour de la premiere lune de la quarante-huitieme année du regne des *Tchao-siang-ouang*, Roi de *Tsin*, c'est-à-dire, l'an 259 avant J. C. *Han-tan*, du district de la Province de *Pe-tché-li* d'aujourd'hui, & qui etoit alors la capitale du

Royaume de *Tchao*, fut le lieu où il vint au monde, parce que c'eſt là que le Prince *Y-jin*, ſon prétendu pere, faiſoit ſon ſéjour, etant encore dans le terme de ſon otage. On lui donna le nom de *Tcheng*, & le ſurnom de *Yng*, qui etoit celui de la famille des Rois des *Tſin*. Son véritable nom, dit l'Hiſtorien Chinois, eſt *Liu*. Il prit lui-même celui de *Ché-Hoang-ti*, quand il fut maître de toute la Chine.

Y-jin, quoique déja marié depuis pluſieurs années, n'avoit point encore eu d'enfant. Il fut ſi charmé de la naiſſance de celui-ci, qu'il prit dès-lors la réſolution d'en faire ſon héritier, & d'elever au rang de ſa principale & légitime epouſe, celle qui le lui avoit donné: mais cette femme qui n'avoit point oublié les leçons de *Liu-pou-ouei*, pria le Prince de ne rien précipiter dans une affaire de cette importance. Elle lui repréſenta tous les inconvéniens qui s'enſuivroient, ſi, ſans la participation de la Cour de *Tſin*, il oſoit elever une femme comme elle, à un rang dont elle ſavoit très-bien elle-même qu'elle n'etoit pas digne.

Cette feinte modeſtie, que le Prince affecta de publier avec de grands eloges, lui attira l'eſtime de tout le monde, ſans en excepter ſes rivales. Elle ne changea rien dans ſes occupations domeſtiques; elle voulut nourrir ſon fils de ſon propre lait; & l'honneur qu'elle avoit d'être mere, honneur dont ſes compagnes etoient privées, loin de lui inſpirer du mépris pour elles, ne la rendit que plus douce & plus circonſpecte à leur egard; elle ſembloit partager leurs regrets. C'eſt ainſi que, par une route ſûre, elle alloit directement à ſon but.

Deux ans après (257 avant J. C.) le vieux Roi de *Tſin*, *Tchao-ſiang-ouang*, voulant, malgré l'otage qu'il avoit donné, faire la guerre au Roi de *Tchao*, fit avertir ſecretement ſon petit-fils *Y-jin*, d'avoir à ſe mettre en ſûreté, le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible. *Y-jin* comprit de quoi il s'agiſſoit, & ſe

ſauva du Royaume de *Tchao*, laiſſant à *Liu-pou-ouei* le ſoin de conſerver ſon fils & celle qui le lui avoit donné. Il arriva bientôt ſur les terres de *Tſin*, où il trouva déja pluſieurs corps de troupes, qui n'attendoient que leurs derniers ordres pour marcher contre les Rois de *Tchao* & de *Han*. Ces ordres ne tarderent pas d'arriver, & les troupes s'avancerent juſqu'aux environs de *Han-tan*.

Tandis que le Prince *Y-jin* etoit en chemin pour ſe rendre à la Cour de ſon grand-pere, *Liu-pou-ouei*, à qui il avoit confié ce qu'il avoit de plus précieux, faillit à être exterminé, lui & toute ſa race. Ses liaiſons avec *Y-jin* ne pouvant être ſi ſecretes, que bien des gens n'en fuſſent inſtruits, elles le rendirent ſuſpect. On mit des gardes à ſa porte, en attendant qu'on fût mieux informé de ſa conduite; & il auroit infailliblement péri, ſi ſon adreſſe & ſon argent ne l'euſſent tiré d'affaire.

Il corrompit ſes gardes, ſortit de la ville avec le dépôt dont il etoit chargé; & après avoir marché une partie de la nuit, il arriva au lieu où les troupes de *Tſin* avoient formé leur camp. Arrivé à la Cour, il fut reçu avec toutes les diſtinctions que méritoit le ſervice qu'il venoit de rendre. Le Prince héritier, & *Hoa-yang*, ſon epouſe, qui avoit adopté *Y-jin* pour ſon fils, demanderent au Roi des emplois honorables pour *Liu-pou-ouei*, & les obtinrent.

Cependant les armées de *Tchao-ſiang-ouang* combattirent avec ſuccès. Elles prirent ſur les *Han*, le pays de *Yang-tcheng* & de *Fou-chou*, & y firent couper 40 mille têtes. Elles s'emparerent de plus de vingt villes du troiſieme ordre, ayant le titre de *Hien*, de la dépendanc du Roi de *Tchao*, & y firent couper 90 mille têtes; tant de têtes abattues ſouleverent tout l'Empire contre les *Tſin*. L'Empereur des *Tcheou* ordonna à tous ſes prétendus vaſſaux de leur courir ſus; mais bientôt, craignant de

de devenir lui-même la victime de cette imprudence, il prit le parti d'aller se mettre à la discrétion du Roi de *Tsin*. Ce lâche Empereur, à la tête de trente mille hommes, va trouver son vassal, lui demande humblement d'oublier le passé, lui remet les trente-six villes, en quoi consistoient alors toutes ses possessions, & attend que la clémence ou la colere de *Tchao-siang-ouang* décide de son sort.

Content de voir l'Empereur à ses pieds lui céder volontairement la dignité suprême, *Tchao-siang-ouang* le reçut avec honneur, lui pardonna sa faute, le renvoya dans sa Capitale, avec promesse de l'y laisser vivre tranquillement, pourvu que, par sa conduite, il ne se rendît pas indigne de la bonté dont il vouloit bien user à son egard.

Le lâche Empereur ne jouit pas long-temps de cette tranquillité, achetée aux dépens de ses Etats & de sa gloire. Il mourut en chemin, sans laisser de postérité qui pût hériter de ses prétentions & disputer un jour l'Empire; car pour ce *Tcheou-kian*, qu'on veut bien mettre encore au nombre des Empereurs, parce qu'il avoit l'honneur d'être du sang des *Tcheou*, il n'avoit pas même un village en propre. Ainsi, c'est à la cinquante-neuvieme année du regne de *Nan-ouang*, c'est-à-dire, l'an avant J. C. 256, que la Dynastie des *Tcheou* fut entiérement eteinte. Le Roi de *Tsin*, *Tchao-siang-ouang*, n'en prit pas pour cela le titre d'Empereur. Ce vain nom, qui n'eût rien ajouté à sa puissance, lui eût suscité une foule d'ennemis, auxquels il n'auroit peut-être pas pu résister seul. Il vouloit attendre des occasions plus favorables, &, en attendant, il poussa la guerre contre les Rois de *Han* & de *Tchao*. Il les affoiblit tellement, qu'il ne laissa presque plus rien à faire à ses successeurs. Il mourut la cinquante-sixieme année de son regne, l'an avant J. C. 251. Son Prince héritier lui succéda. C'est lui que l'histoire appelle du nom de *Hiao-ouen-ouang*.

Peu de jours après qu'il eut pris possession du trône, il tomba malade & fut hors d'etat de gouverner. Il fit reconnoître son fils *Y-jin* pour son légitime successeur, & expira.

Y-jin, qui, à son retour de la Cour de *Tchao* où il etoit en otage, avoit changé son nom en celui de *Tchou*, monta enfin sur un trône, dont l'adresse de *Liu-pou-ouei* avoit su de longue main lui applanir toutes les voies. Il prit le titre d'Empereur, & donna celui d'Impératrice mere à *Hia-ki* dont il tenoit la vie, & à *Hoa-yang* dont il n'etoit fils que par adoption. Il n'oublia pas *Liu-pou-ouei* son bienfaiteur : il l'eleva au rang de Prince, & lui confia les emplois les plus importans du Gouvernement.

La guerre que son grand-pere *Tchao-siang-ouang* avoit entreprise contre les Rois de *Han* & de *Tchao* etoit trop avancée, pour qu'il ne la continuât pas. Il la poussa avec vigueur, & eut d'abord les plus heureux succès : il gagna plusieurs batailles sur ceux du Royaume de *Han*, & leur enleva les villes de *Joung-yang* & de *Tcheng-kao* : il battit les troupes du Royaume de *Tchao*, les défit entiérement, prit trente-sept villes, & força le Roi de *Tchou*, un des alliés de ses ennemis, à sortir de sa Capitale où il alloit être assiégé.

Après avoir remporté tant d'avantages sur trois de ses principaux ennemis, il voulut en aller attaquer un quatrieme. Il tourna ses armes contre ceux du Royaume de *Ouei*. Mais ce fut là que ses prospérités trouverent un terme. Ses succès avoient jetté l'effroi parmi tous les Princes qui partageoient l'Empire. Cinq d'entre eux se liguerent, & toutes leurs troupes réunies sous l'autorité d'un habile Général, nommé *Koung-tsée-ou-ki*, lui livrerent bataille, la gagnerent, mirent son armée en déroute, & la poursuivirent jusqu'au défilé de *Han-kou*.

Ce Prince conçut un si violent chagrin d'un revers de fortune si peu attendu, qu'il en tomba malade, & mourut à la cin-

quieme lune de la troisieme année de son regne, l'an avant J. C. 247. L'histoire lui donne le nom de *Tchoang-siang-ouang*, & le met sans difficulté à la tête de la Dynastie des *Tsin*, parce que, de son temps, il ne restoit plus personne de la Race des *Tcheou*. Le titre de *Tchoang-siang*, qu'on donne à ce premier Empereur des *Tsin*, est expliqué par les Glossateurs d'une maniere qui lui est très-honorable. *Tchoang*, disent-ils, *désigne un homme qui a la force, & la puissance de se faire obéir; &* Siang *désigne celui qui, par son mérite & ses qualités personnelles, est en etat d'etendre ses possessions bien au-delà de leurs anciennes limites.* Tel etoit en effet le Prince *Y-jin*, ce pere prétendu du fameux *Tsin-ché-hoang-ti*, auquel, en mourant, il laissa le Royaume de *Tsin* dans un etat très-florissant (malgré la bataille qu'il venoit de perdre) & l'Empire plus qu'à demi conquis.

Tsin-ché-hoang, âgé de treize ans, monta sur le trône; mais, par le conseil de *Liu-pou-ouei*, il ne prit point le titre d'Empereur. Ne voulant pas s'exposer si-tôt à l'envie des autres Souverains, il se contenta du titre de Roi de *Tsin*, & se fit appeller tout simplement du nom qu'il avoit porté jusqu'alors, qui est celui de *Ouang-tcheng* (4). Il déclara *Liu-pou-ouei* son premier Ministre, & lui conféra la dignité de *Siang-koué-koung*, la plus honorable qu'il y eût alors (5), parce qu'elle rendoit celui qui en etoit revêtu le supérieur né de tous les

(4) Le nom de *Tsin-ché-hoang*, avant qu'il n'eût pris le titre d'Empereur, etoit *Ouang-tcheng*, & non pas *Tchen-ouang*, comme l'ont ecrit quelques Européens. Je fais cette remarque, parce qu'il y a eu un Empereur du nom de *Tcheng-ouang*, avec lequel on pourroit le confondre. *Tcheng-ouang* etoit fils du célebre *Ou-ouang*, fondateur de la dynastie des *Tcheou*; & *Ouang-tcheng* etoit cru fils de *Tchoang-siang-ouang*, premier Empereur de la dynastie des *Tsin*.

(5) *Siange-kou-kouang* signifie, disent les Glosateurs, *Comte soutien de l'Empire*, parce que c'etoit sur celui qui etoit revêtu de cette dignité, que rouloient toutes les affaires du Royaume.

Ordres de l'Etat. Ainsi *Liu-pou-ouei* se trouva tout-à-la-fois le tuteur, l'instituteur, le maître & le premier sujet de son propre fils : rien ne se faisoit que de son consentement, ou par ses ordres. Il sut si bien manier les esprits, & traiter les affaires, qu'il se fit craindre au dehors, & aimer au dedans ; il donna la loi à tous les autres Souverains, après les avoir battus l'un après l'autre dans plusieurs occasions ; il maintint toujours la paix, la tranquillité & le bon ordre dans les Etats de *Tsin* ; & il mit les choses en si bon train, en faisant naître adroitement des sujets de division entre ceux qui gouvernoient les autres Etats, qu'on peut dire qu'il assura sans retour la grandeur suprême sur la tête de son cher fils. Heureux, si la mere du jeune Roi avoit eté plus sage, ou qu'il eût oublié lui-même ce qu'elle lui avoit eté !

La facilité qu'ils avoient de se voir & de s'entretenir souvent ensemble, pour consulter sur les affaires d'Etat, réveilla leur passion, & ils ne furent pas long-temps sans se donner des preuves de leur affection mutuelle.

Leur commerce criminel ne put si bien se cacher, qu'il ne vînt à la connoissance de plusieurs personnes de la Cour. On en murmuroit ; mais personne n'osoit en avertir celui-là seul qui eût pu y mettre ordre. *Liu-pou-ouei*, de son côté, n'etoit pas sans inquiétude : il prévoyoit bien que le mystere d'iniquité, quelque soin qu'il prît pour le tenir secret, seroit tôt ou tard révélé ; mais comme il etoit fertile en expédiens, il en trouva un, au moyen duquel il crut se mettre à couvert. Il imagina d'introduire auprès de la Reine douairiere, un jeune homme d'une figure agréable, qui devoit la servir en qualité d'eunuque, comme si réellement il eût eté tel. Cette Princesse, qui n'etoit alors âgée que d'environ trente ans, & qui n'avoit ni la vertu, ni la décence qui doivent être l'appanage des personnes de son rang & de son sexe, après

ſur-tout qu'elles ont eu le malheur de perdre leurs epoux, fut charmée de l'expédient. Elle prit à ſon ſervice l'eunuque prétendu, dont elle ne tarda pas à faire ſon favori. Elle en eut deux enfans, qu'elle fit elever avec beaucoup de ſoin & dans le plus grand ſecret.

C'eût eté une eſpece de prodige, qu'au milieu de tant de véritables eunuques, le faux eunuque n'eût pas eté découvert. Il le fut enfin par ceux à qui ſa faveur faiſoit ombrage. D'abord ils en parlerent entr'eux comme d'une choſe douteuſe, en ſe communiquant mutuellement leurs ſoupçons : ils ſe hazarderent enſuite à en avertir ceux des Grands qui avoient inſpection ſur les affaires de l'intérieur du Palais, afin qu'en vertu de leurs emplois, ils euſſent à s'informer de tout ce qui concernoit cet être ambigu, dont il ne leur etoit pas aiſé de conſtater l'etat : ils dirent que ce n'etoit pas ſans ſujet, qu'on leur avoit laiſſé ignorer avec tant d'affectation, la généalogie, & tout le reſte des détails qui auroient pu le leur faire connoître; qu'il etoit viſible qu'il y avoit du deſſein dans cette conduite, & qu'après tout, on ne riſquoit rien à vouloir eclaircir ce qui avoit beſoin d'eclairciſſement; pourvu, toutefois, qu'on ſe conduisît dans cette affaire, avec toute la diſcrétion qu'elle exigeoit. Les Grands ne firent pas grand cas de cet avis, & aucun d'eux n'oſa prendre ſur ſoi d'examiner ce qui touchoit de ſi près la perſonne du Souverain. Les eunuques ne ſe rebuterent point. Ils s'adreſſerent à un Mandarin de lettres, homme integre, & tout plein des maximes de la vertueuſe antiquité, auquel ils firent les mêmes repréſentations qu'ils avoient faites aux Grands, avec ſi peu de fruit. Celui-ci, plus verſé dans la connoiſſance des ouvrages d'eſprit, que dans celle de la politique, & plus philoſophe que courtiſan, crut qu'il etoit de ſon devoir d'avertir le Prince. Il le fit avec cette franchiſe & cette noble liberté qu'inſpire la vertu,

à ceux qui ne se conduisent que par ses principes. Il obtint qu'on feroit au moins des perquisitions pour s'assurer de la vérité.

Le Roi, qui avoit alors vingt-deux ans, en savoit peut-être plus, sur la conduite de sa mere, qu'on n'osoit lui en dire. Il profita de cette occasion pour mettre fin aux désordres qui régnoient dans l'intérieur de son palais, en nommant des Mandarins pour connoître de cette affaire, l'examiner à fond, & la terminer, suivant qu'ils le jugeroient à propos. A la premiere nouvelle qui se répandit de cette commission, le faux eunuque prit la fuite, emportant avec lui le sceau du Prince, dont il se servit pour lever des troupes dans tous les lieux par où il passa. Il répandit le bruit que le jeune Roi n'avoit pas trouvé de meilleur expédient pour se délivrer de la tyrannie de ses Ministres, que celui de confier son sceau à un homme de sa maison, sur la fidélité duquel il comptoit, afin que ses fideles sujets pussent prendre les armes & venir à son secours.

Cette fable lui fit bientôt un nombreux parti. Il forma une armée assez considérable pour tenir long-temps la campagne, pour peu qu'il eût eu d'expérience ou de talent. Mais, de quoi pouvoit être capable un jeune homme elevé parmi des femmes & des eunuques, dans une honteuse oisiveté, & dans une mollesse plus honteuse encore? Aussi fut-il bientôt vaincu: & le premier Capitaine qui marcha contre lui, par ordre de la Cour, défit aisément une armée qui n'etoit composée que de gens ramassés sans choix: il la dissipa entiérement, & fit prisonnier celui qui la conduisoit. Tout le crédit de la Reine mere, joint à l'industrie de *Liu-pou-ouei*, ne purent le garantir du dernier supplice. Il fut condamné à être coupé en pieces, pour avoir déshonoré la famille royale, & levé l'etendard de la révolte. Les deux enfans qu'il avoit eus de la mere du Roi, furent découverts par les Mandarins Commissaires, & subirent

le même sort : on les mit impitoyablement en pieces, en punition du crime de leur pere, dont, par d'autres supplices, on ereignit aussi toute la famille.

Cette cruelle exécution ne suffit pas pour appaiser la colere du Roi. Les Juges n'avoient osé, par respect, prononcer la condamnation de sa mere, non plus que celle de *Liu-pou-ouei*, qu'ils croyoient n'avoir commis d'autre faute que celle d'avoir introduit, sans examen, pour le service du dedans, un homme qui se disoit eunuque, quoiqu'il ne le fût pas. Ils supplierent le Roi de déterminer lui-même ce qu'il convenoit de faire à l'egard de ces deux personnes. Le Roi condamna sa mere à l'exil dans le pays de *Young*, où on devoit la garder à vue, & ne lui fournir que ce qu'il lui falloit précisément pour vivre.

Pour ce qui est de *Liu-pou-ouei*, comme sa faute ne passoit encore que pour une pure négligence & un défaut d'attention, quoiqu'en matiere de la derniere importance, on voulut bien avoir egard à ses services passés. On lui laissa la vie; mais on le bannit des Etats de *Tsin*, après lui avoir ôté tous les emplois, dignités & titres dont il etoit pourvu. Rentré dans son premier etat, *Liu-pou-ouei* ne se laissa point abattre. Il se retira dans une ville du pays de *Chou*, où il vécut assez tranquillement pendant environ deux ans. Il ne noua aucune intrigue pour obtenir son rétablissement; & à juger de son caractere par la conduite qu'il tenoit alors, on l'eût pris pour un homme des plus ordinaires, sans ambition comme sans talens. Il est néanmoins très-vraisemblable qu'il répandit des bruits sourds, pour persuader au public que l'histoire du faux eunuque n'etoit qu'une fable imaginée par ses envieux, dans le dessein de le perdre, lui & la Reine mere, dont le crédit leur faisoit ombrage.

Quoi qu'il en soit, la seconde année après sa disgrace, le

Roi parut avoir oublié sa faute, pour ne se souvenir que des services qu'il avoit rendus à l'État, pendant qu'il l'avoit gouverné en qualité de premier Ministre, qu'il lui avoit rendus à lui-même depuis sa plus tendre enfance, & à *Tchoang-siang-ouang*, son prétendu pere, quand il n'etoit encore que le Prince *Y-jin*; peut-être même savoit-il quelque chose du grand secret de sa filiation, & que la nature fit renaître, ou réveilla dans son cœur des sentimens qu'il lui etoit difficile d'etouffer. Il lui ecrivit une lettre pleine des sentimens les plus affectueux, pour l'inviter à revenir à sa Cour, l'assurant d'un pardon entier & absolu, du retour de ses bonnes graces, & de la continuation de ses bienfaits.

En voyant cet ecrit, *Liu-pou-ouei* crut que tous ses crimes etoient découverts; car, à en croire *Hou-ché*, il avoit accéléré la mort du vieux Roi *Tchao-siang*, & plus que contribué à celle de *Tchoang-ouang*, par la crainte où il etoit de mourir lui-même, sans avoir la consolation de voir son fils sur le trône. Dans cette persuasion, il ne vit qu'artifice où il n'y avoit peut-être que sincérité, & ne regarda les promesses flatteuses dont on l'accabloit, que comme un appât pour l'attirer plus sûrement. Pour ne pas s'exposer à recevoir la mort de la main de celui à qui il avoit donné la vie, il prit une forte dose de poison, & ferma les yeux pour toujours.

Si, sur un fait dont toute une nation atteste l'existence & assure l'authenticité, il etoit permis de s'elever contre le sentiment unanime, je dirois que la généalogie de *Tsin-ché-hoang*, telle qu'on vient de la donner d'après les Historiens, a plus l'air d'un conte fait à plaisir, que d'un récit fidele fondé sur la vérité; & les raisons que j'en apporterois, seroient:

1°. Qu'il est très-probable que les Lettrés, ennemis, par etat, d'un Prince qui extermina tous ceux de leur profession, & qui fit tout son possible pour anéantir les lettres, ont voulu, en

en lui donnant cette origine, le rendre méprisable à la postérité, du côté même de la naissance.

2°. Qu'il n'est pas vraisemblable que ce Prince ait été une année entiere dans le sein de sa mere ; ce qu'on est obligé de dire, en le faisant fils de *Liu-pou-ouei*. Pourquoi recourir au prodige, quand une chose peut s'expliquer tout simplement, suivant les regles ordinaires de la nature ? *Tsin-ché-hoang* vint au monde dix mois après que sa mere eut passé chez le Prince *Y-jin* : donc il est véritablement fils de ce Prince. Voilà la conséquence la plus naturelle qu'on puisse tirer.

3°. Comment ; & de qui a-t-on sû que *Liu-pou-ouei* ne donna sa jeune esclave au Prince de *Tsin*, qu'après qu'il se fut assuré qu'elle etoit enceinte de son fait ? Ce ne peut être que par *Liu-pou-ouei* lui-même ou par sa complice. Est-il croyable, est-il même vraisemblable qu'un tel aveu soit sorti ainsi indiscretement de la bouche de l'un ou de l'autre ? N'est-il pas à présumer au contraire que, par vengeance, ou tel autre motif semblable, on aura fait courir ce bruit injurieux à *Tsin-ché-hoang*, dans quelqu'un des Royaumes détruits par ce Prince, & que ce bruit ayant été adopté & recueilli par des gens intéressés à le faire valoir, aura eté transmis, comme une vérité constante, dans des archives publiques ? Je suis d'autant plus porté à croire que c'est ainsi que la chose s'est passée, qu'on ne peut pas soupçonner *Sée-ma-tsien* & les autres Historiens, qui, les premiers, ont ecrit après l'incendie, d'avoir voulu en imposer à la postérité sur la naissance de *Tsin-ché-hoang*, tandis qu'ils lui rendent justice sur tant d'autres choses, qu'ils auroient pu altérer ou entiérement supprimer, si la haine ou la vengeance avoient conduit leurs pinceaux (6).

(6) Je me sers toujours du mot de *pinceau*, au lieu de celui de *plume* que nous employons, parce que les Chinois ne se servent que d'un pinceau pour ecrire.

Dans les mémoires que ces Historiens ont eus entre les mains, & qu'ils ont rédigés, ils ont trouvé que *Tsin-ché-hoang-ti* etoit fils de *Liu-pou-ouei*, & ils l'ont ainsi dit dans leur histoire. Tsin-ché-hoang, *dit* Sée-ma-tsien, *s'appelloit* Tcheng; *mais son véritable nom auroit dû être* Liu, *qui est celui de sa famille.*

Quoi qu'il en soit, je ne donne ce que je dis ici, que comme des conjectures & des probabilités. Ce point est assez peu intéressant pour l'Europe; & j'aurois peut-être bien fait de n'en pas faire mention. Je reviens à *Tsin-ché-hoang-ti*, qui ne prenoit encore que le titre de Roi de *Tsin*, sous le nom de *Ouang-tcheng*.

Ouang-tcheng etoit déja parvenu à l'onzieme année de son regne, & avoit atteint la vingt-quatrieme de son âge, lorsque celui qu'on lui donne pour pere mourut de la maniere que l'ai dit (7). Jusques-là il ne s'etoit guere conduit que par le conseil de ses Ministres, excepté lorsqu'il avoit fallu régler l'intérieur de son palais, dont un Mandarin lettré lui dévoila les désordres.

J'ai dit, à cette occasion, qu'il fit faire les recherches les plus exactes, & qu'ayant trouvé sa mere coupable, & coupable peut-être de beaucoup plus de crimes qu'il n'en auroit pu soupçonner, il s'etoit porté contre elle aux dernieres extrémités, en la reléguant dans un lieu où elle manquoit du nécessaire. Cette conduite envers celle qui lui avoit donné le jour, parut outrée à la plupart des gens de lettres, qui en

(7) Le titre de *Liu-pou-ouei*, cru pere de *Tsin-ché-ouang*, etoit *Ouen-sin-heou*, c'est-à-dire, *Prince de* Ouen-sin. *En montant sur le trône*, Tcheng (c'est le même que *Tsin-ché-hoang*) *donna à* Liu-pou-ouei, *qui avoit déja le titre de Comte soutien de l'Empire* (Siang-koué-koung), *le titre de Prince de* Ouen-sin (*Ouen-sin-heou*). Je fais cette remarque assez inutile par elle-même, parce que j'ai lu dans l'histoire manuscrite du P. de Mailla, que *Ouen-sin* etoit un *Prince de la maison de* Tsin. Ce Pere, dans cette occasion, s'est trompé; en général, il a fort altéré l'histoire de *Liu-pou-ouei*.

ignoroient probablement les véritables causes, ou qui n'en etoient qu'à demi instruits; car il n'est pas naturel que le Prince eût rendu publique l'ignominie de sa maison, en dévoilant des crimes qu'il etoit de son honneur d'envelopper des plus epaisses ténebres. Ce fut cependant sur cette dureté apparente envers sa mere, que les Lettrés firent & réitérerent leurs représentations. Ils citoient dans toutes leurs suppliques les exemples des vertueux Princes de l'antiquité; ils disoient sans cesse que *la piété filiale* est la premiere des vertus; que c'est par elle que l'homme se distingue de la brute, & que c'est se dégrader que de ne pas la pratiquer. Ils pousserent si loin leur opiniâtreté, à vouloir que le Roi réparât ce qu'ils appelloient une faute enorme; ils employerent des termes si peu mesurés, que le Roi, ennuyé tout-à-la-fois & transporté de colere, défendit, par un Edit, sous peine de mort, de lui faire aucune remontrance sur ce qui regardoit sa mere; & pour inspirer plus de terreur à ceux qui l'approchoient, il ne s'assit plus sur son trône sans avoir l'epée nue à la main.

Vingt-sept Lettrés eurent le courage de s'exposer à une mort certaine, en allant contre une défense qu'ils regardoient comme injuste. Ils présenterent leurs suppliques, & furent impitoyablement massacrés. Le Roi, non content de les avoir fait mettre à mort, leur fit couper à tous, les mains & les pieds, pour être exposés à la vue du peuple, dans le lieu le plus fréquenté des environs du Palais. Cette barbarie, loin de ralentir l'ardeur de ceux qui, par leur etat ou leur naissance, pouvoient courir le risque d'en être les victimes, ne fit que les animer davantage à ne pas trahir ce qu'ils appelloient leur devoir.

L'un d'entre eux, nommé *Mao-tsiao*, natif du Royaume de *Tsi*, se distingua par une hardiesse qui triompha de la férocité du Prince. Il se présenta pour avoir audience, sans

cacher le sujet sur lequel il vouloit faire ses représentations. Il fut admis. Il entra dans la salle avec une contenance assurée, mais modeste, & s'avança gravement jusqu'au pied du trône. Sans faire attention au fer qu'on faisoit briller à ses yeux, il se prosterna à plusieurs reprises, suivant l'usage de ceux qui, pour la premiere fois, avoient l'honneur d'être admis en présence de leur Souverain, & fit, avec la même gravité, toutes les cérémonies usitées en pareille occasion, après s'être relevé & s'être rangé un peu sur le côté, il dit :

« Un homme qui vit, comme s'il ignoroit qu'il peut mourir » bientôt ; un Prince qui gouverne ses Etats, comme s'il ne » pouvoit jamais les perdre, ne jouiront pas long-temps, le » premier, d'une vie dont il ignore le prix, & le second, d'un » Royaume qu'il n'aura pas su conserver. Vivre, ou mourir ; » conserver ou perdre son Royaume, sont deux points essentiels » qui méritent toute l'attention d'un Souverain. Pouvez-vous » bien prendre sur vous, Seigneur, de m'ecouter un moment, » sur ce que j'ai à vous dire de particulier là-dessus? »

Le Roi, dont la colere avoit eté suspendue par le sang-froid, le courage & la gravité du Philosophe, & frappé sans doute, par un préambule où il etoit question de perdre ou de conserver le Royaume & la vie, voulut savoir à quoi se termineroit un discours qui sembloit ne lui annoncer que des vérités dures : *Je veux bien vous entendre jusqu'au bout*, dit-il au harangueur ; *continuez*. *Mao-tsiao* reprit ainsi :

« Votre conduite, Seigneur, est celle d'un Prince qui » ignore les plus sacrés de ses devoirs, & d'un homme qui » s'oublie soi-même. Par vos ordres cruels, on a mis en » pieces celui que vous feigniez de croire être le pere de » deux enfans qui n'etoient pas de son sang ; & ces deux » enfans, qui, après tout, eussent eté vos freres, s'il etoit » vrai que votre mere les eût mis au monde, vous les avez

» fait barbarement massacrer : vous avez relégué celle à qui
» vous devez la vie, dans un lieu qu'il suffit de nommer pour
» en connoître toute l'indécence, je veux dire, dans le pays
» de *Young*. Fût-elle en effet coupable des crimes qu'on lui
» impute, c'est ce que je n'examine point ici, est-ce à son fils,
» est-ce à celui qu'elle a porté dans son sein, à lui faire subir
» la rigueur des loix ? Vous avez porté la cruauté jusqu'à
» faire périr, par d'affreux supplices, des Sages, dont vous
» auriez dû récompenser le zele pour le bien de l'Etat, &
» l'attachement sincere à vos intérêts & à votre personne ;
» attachement dont ils vous donnoient des preuves non équi-
» voques, en tâchant de vous faire rentrer en vous-même.
» Tels sont, Seigneur, les excès où vous vous êtes livré. Les
» infames Empereurs qui ont perdu les Dynasties, *Hia* &
» *Chang* ; le barbare & voluptueux *Kié*, le féroce *Tcheou*,
» ont-ils commis des horreurs auxquelles on ne puisse comparer
» celles dont vous vous êtes rendu coupable ? Quand j'y pense,
» je tremble pour votre Empire ; je tremble pour vos jours,
» si vous ne vous hâtez de vous corriger. Voilà, Seigneur,
» tout ce que j'avois à vous dire : faites-e votre profit, &
» je mourrai content ».

En finissant ces mots, il ôte ses habits, & se met en posture d'un criminel qu'on va punir du dernier supplice. Le Roi, frappé d'un discours prononcé avec tant de fermeté, & d'un spectacle auquel il ne s'etoit nullement attendu, tendit les mains à *Mao-tsiao*, & lui dit : *Vous êtes véritablement un Sage. Ce sont des hommes tels que vous, qu'il faut à la Cour des Souverains. Je vous pardonne d'avoir transgressé mes ordres. Je vous pardonne aussi la dureté avec laquelle vous venez de m'instruire, & je vous assigne une place dans mon Conseil. Mes sujets auront tout lieu désormais d'être satisfaits de moi ; je changerai de conduite. Je ne puis pas rappeller à la vie ceux*

que j'ai fait périr ; mais je puis réparer l'insulte faite à ma mere. Je la fais rentrer dans tous ses droits. Je veux l'aller chercher moi-même, & la ramener à la Cour : vous viendrez avec moi ; je vous présenterai à elle, afin qu'elle sache à qui elle doit sa liberté, & à qui je suis redevable moi-même du retour de la piété filiale dans mon cœur.

Tout cela fut exécuté. Le Roi alla au-devant de sa mere, monté sur un char ; dans lequel il plaça *Mao-tsiao* à côté de lui, la ramena dans son ancien palais, & lui rendit tous les devoirs d'un fils respectueux. Il y a grande apparence que la crainte de perdre ses Etats, & peut-être la vie même, ou tout au moins de manquer le but auquel il visoit, de réunir sous sa domination tous les Royaumes qui partageoient alors l'Empire, s'il se rendoit odieux à ses propres sujets, lui inspira une modération qui en imposa pour quelque temps à tout le monde, & qui lui eût infailliblement gagné tous les cœurs, si elle avoit été de plus longue durée : mais, comme elle n'etoit rien moins que sincere, la premiere occasion la fit evanouir.

Si, au dehors, il montra tant de déférence pour le Sage qui l'avoit fait rentrer en lui-même, il n'en fut que plus irrité, dans le fond de son cœur, contre cette sorte d'hommes qu'il regardoit comme des censeurs odieux, dont l'intrépidité le faisoit trembler lui-même jusques sur le trône : il entreprit, sinon de leur imposer silence, chose qu'il savoit bien qu'il lui etoit impossible d'obtenir, du-moins de les ecarter sous différens prétextes. C'etoit assez l'usage, dans ce temps-là, que ceux qui avoient quelque mérite parcourussent les différens Royaumes, pour tâcher de faire quelque fortune, lorsqu'ils se croyoient méprisés ou négligés dans leur propre patrie. Sous le regne du grand-pere de *Tsin-chè-hoang*, il en etoit venu un assez grand nombre, qui avoient reçu de ce Prince l'accueil

le plus favorable. Plusieurs avoient obtenu des dignités & des emplois honorables, & il en restoit encore qui occupoient actuellement des places distinguées, soit dans la Magistrature, soit dans le Gouvernement. Comme ils etoient irréprochables dans leur conduite & qu'ils remplissoient très-bien leurs obligations, il etoit difficile de leur imposer des crimes, sans se déclarer trop ouvertement calomniateur. On se contenta de les attaquer comme etrangers.

Les Princes du Sang, les Grands & les principaux Mandarins représenterent au Roi, dans un ecrit qu'on eut soin de rendre public, que les Etats de *Tsin* etoient remplis d'etrangers; que, dans les circonstances présentes, ces etrangers ne pouvoient être qu'à charge; qu'il y en avoit parmi eux qui etoient pourvus d'emplois honorables ou lucratifs, au détriment des sujets naturels de Sa Majesté, & qu'il etoit à craindre qu'ils ne fussent les espions de leurs Rois respectifs, plutôt que les serviteurs fideles du Prince qui les employoit avec tant de sécurité. Ils finissoient en demandant qu'on les renvoyât dans leur patrie.

Le Roi appointa une requête qu'on ne lui présentoit que par ses propres ordres. En conséquence, on fit les informations les plus exactes, & tous ceux qui furent reconnus être nés sujets d'un Prince etranger eurent ordre de vuider le Royaume de *Tsin*. Parmi plusieurs etrangers d'un mérite distingué, il se trouva un Lettré du premier ordre, nommé *Li-sée*, lequel etoit actuellement en place & avoit le titre de *Grand*. Ce *Li-sée*, que je dois faire connoître par ses bons comme par ses mauvais côtés, parce que c'est lui qui contribua le plus à la destruction de la Littérature & à l'incendie des livres; ce *Li-sée*, dis-je, ne voulut pas partir sans faire ses adieux au Roi. Il lui présenta un ecrit dont voici à-peu-près le contenu.

« Je pars, Seigneur, & c'eſt par les ordres qu'on m'a, » intimés de votre part, que je dois retourner dans le Royaume » de *Tchou*, ma patrie. Ce qui m'afflige, en quittant les » Etats de *Tſin*, n'eſt pas, comme on pourroit peut-être » le croire, d'être obligé à renoncer aux emplois honorables » qu'on avoit jugé à propos d'accorder à mes ſervices. Je » puis eſpérer d'en obtenir ailleurs qui ne feroient pas au-deſſous » de ceux dont je vais être dépouillé. Ce n'eſt pas non plus » la triſte néceſſité de rompre cette foule de liens qui, for- » més inſenſiblement par l'habitude d'un grand nombre d'an- » nées, ſembloient devoir m'attacher pour toujours à un pays » que je préférois déja à celui où j'ai pris naiſſance. Quel- » ques réflexions ſur l'inſtabilité des choſes humaines ſuffi- » roient pour me conſoler d'une diſgrace qui pouvoit m'ar- » river à chaque inſtant. Ce qui m'afflige, oui, Seigneur, ce » qui m'afflige uniquement, c'eſt de voir que, ſans avoir » egard à votre propre gloire & au plus cher de vos inté- » rêts, vous ſacrifiez à l'ambition particuliere de quelques » courtiſans mal intentionnés & de quelques Princes de votre » ſang aſſez peu inſtruits, les perſonnes qui vous ont ſervi » avec le plus de zele & avec des ſuccès preſque toujours » heureux. La crainte où je ſuis que votre Majeſté, ſe » trouvant privée déſormais du ſecours de tant d'hommes » qui l'eclairoient de leurs lumieres, ne manque le grand » objet qu'elle ſe propoſe, de réunir tout l'Empire ſous ſa » domination, m'accable de triſteſſe, & me fait trembler pour » le ſort à venir d'un Royaume aujourd'hui ſi floriſſant.

» Il eſt à préſumer, Seigneur, que vous n'avez pas prévu » les conſéquences funeſtes que peut avoir pour vous l'eloigne- » ment de tous ces etrangers, dont les ſervices, pour ne » rien dire de plus, n'etoient point inférieurs à ceux que » peuvent vous rendre les plus zélés de vos ſujets naturels.

Permettez-

» Permettez-moi de vous rappeller, à cette occasion, quelques » traits d'histoire qui peuvent servir à vous faire connoître » toute l'importance de la démarche que vous avez faite.

» Le grand *Mou-koung* n'oublia rien, autrefois, pour attirer les etrangers dans ses Etats : il fit venir *Yeou-yu*, du » pays de *Si-joung ;* il appella *Pê-li-hi*, qui etoit dans le » pays de *Ouan ;* il invita *Kien-chou* à quitter le Royaume » de *Soung ;* il engagea *Pi-pao* & *Koung-sun-tchê*, qui » etoient du Royaume de *Tchen*, à venir auprès de lui, » pour y remplir les premiers emplois. C'est au moyen de » tous ces etrangers qu'il vint à bout de réunir vingt petits » Royaumes, & d'en former le grand Etat de *Si-joung*, » qu'il gouverna avec tant d'eclat. Le sage *Hiao-koung*, » profitant des conseils de *Chang-yang*, qui etoit etranger » à sa Cour, fit rentrer dans le devoir les Gouverneurs de » Province & les Grands qui s'en etoient ecartés ; il rétablit » le bon ordre & remit par-tout la tranquillité, qui durent » encore de nos jours.

» L'illustre *Hoei-ouang* ne vint à bout de diviser les six » Royaumes qui s'etoient ligués contre lui qu'en ecoutant » les conseils & en employant les services de *Tchang-y*, qui » n'etoit pas son sujet. C'est cet etranger qui le rendit redoutable à tout l'Empire, & lui attira les hommages des six » Princes qui avoient entrepris de le détruire.

» Ce ne fut qu'après que *Fan-kiu* se fut retiré chez *Tchao-ouang*, que ce Prince rendit son Royaume florissant, & » lui donna un etat de consistance qu'il n'avoit point eu jusqu'alors. Pour vous, Seigneur, qui êtes, sans contredit, » le plus grand comme le plus puissant des Princes qui partagent aujourd'hui l'Empire, vous croyez devoir agir différemment des illustres Souverains que je viens de nommer. » Non-seulement vous n'invitez pas les etrangers à venir s'eta-

» blir chez vous ; mais vous chassez ceux qui y avoient leurs
» établissemens tout formés ; ceux mêmes que vous ou vos
» prédécesseurs y avoient autrefois appellés.

» Il ne m'appartient pas d'approuver ou d'improuver en
» cela votre conduite : sans doute que vous avez vos raisons
» pour faire ce que vous faites & pour vouloir ce que vous
» voulez. Sans chercher à les eclaircir ou à les deviner, c'est
» à nous à nous conformer à vos volontés ; notre devoir est
» d'obéir sans murmure. Je dirai cependant en général, qu'un
» Prince qui chasse de ses Etats des etrangers dont il n'a reçu
» aucun sujet de mécontentement, & contre lesquels on n'a
» aucune plainte légitime à former, agit autant contre ses
» intérêts, que si, durant la guerre, il approvisionnoit lui-
» même le camp de ceux contre lesquels il a à combattre ;
» que si, pendant la paix, il fournissoit des armes à des mal-
» faicteurs disposés à lui nuire.

» J'ai toujours ouï dire que la montagne de *Tay-chan* n'etoit
» une des plus grandes & des plus belles de l'univers que
» parce qu'elle n'a jamais rejetté ni laissé perdre aucun des
» monceaux de terre *qui, peu-à-peu*, se sont accumulés dans
» son sein ; & que le fleuve *Kiang* n'avoit un cours si rapide
» & un lit si profond que parce qu'il recevoit indifféremment
» toutes les eaux etrangeres, soit qu'elles lui fussent trans-
» mises par les *rivieres*, ou par les plus petits d'entre les
» ruisseaux. Un Roi qui ne rejette & ne dédaigne personne,
» acquiert nécessairement tout ce qu'il lui faut de lumieres
» pour connoître & discerner les talens, pour les apprécier
» & les employer à propos. C'est en cela principalement que
» *Fou-hi*, *Chen-noung*, *Hoang-ti*, *Yao* & *Chun* ont fait
» consister la premiere des qualités que doit avoir un Sou-
» verain, & c'est parce qu'ils l'ont possédée, cette qualité, &
» qu'ils l'ont constamment mise en pratique, que la postérité

» les appelle, par distinction, *les cinq Ti*, ou Empereurs » suprêmes, comme s'ils etoient les seuls qui eussent été » véritablement Empereurs. *Yu*, *Tcheng-tang* & *Ou-ouang*, » Fondateurs des trois premieres Dynasties, ont marché sur » les traces des cinq *Ti*; & la postérité les appelle de même, » par distinction, les trois *Ouang*, c'est-à-dire *les trois Rois*, » comme s'ils etoient les seuls Princes qui eussent gouverné » les hommes après les cinq *Ti*. Voilà, Seigneur, ce qu'a- » vant mon départ j'ai cru devoir vous dire. Je prie Votre » Majesté de vouloir bien en conserver le souvenir, & en » faire quelquefois le sujet de ses réflexions les plus sérieuses. » *Je vais partir* ».

Le Roi, loin de s'offenser de la liberté de *Li-sée*, lui sut gré des avis qu'il lui donnoit, & en profita. Il cassa l'Edit par lequel il etoit ordonné que tous les etrangers eussent à vuider le Royaume, laissa leurs emplois à ceux d'entr'eux qui en etoient pourvus, retint *Li-sée* auprès de sa personne, l'honora de sa confiance la plus intime, &, après l'avoir fait passer par toutes les charges subalternes du Gouvernement, il le fit son premier Ministre.

Il semble que ces deux hommes etoient faits l'un pour l'autre : leur maniere d'envisager une affaire, de la traiter, de la conduire à sa fin, etoit exactement la même ; & lorsque l'un proposoit quelque chose, l'autre croyoit avoir eté pénétré, ou avoir déja parlé de ce dont il etoit question. Aussi ils etoient toujours d'accord ; & la réunion de tout l'Empire sous l'autorité d'un seul & unique Souverain n'est pas moins l'ouvrage du Ministre que de celui qui l'employoit. Cette révolution, la plus terrible qu'ait eprouvée la Chine, à cause des circonstances qui l'accompagnerent & des conséquences funestes qu'elle a eues, doit être attribuée à *Li-sée* tout aussi bien qu'à *Tsin-ché-hoang* : ils la préparerent ensemble ; ils

prirent ensemble des mesures efficaces pour la faire réussir. C'est ce que l'on va voir, à mesure que les evénemens se développeront.

Le premier de leurs soins fut de faire un grand amas d'argent, afin de s'en servir, partie à soudoyer des troupes, & le reste à acheter des traîtres. Ils mirent de nombreuses armées sur pied, & les distribuerent de maniere qu'ils se trouverent toujours en etat d'attaquer ou de se défendre, suivant que le besoin & les circonstances pouvoient l'exiger.

Au moyen des sommes considérables qu'ils firent passer chez tous ceux qui, en vertu de leur crédit ou de leurs emplois, pouvoient influer dans les affaires des six Royaumes qui existoient alors, indépendamment de celui de *Tsin*, ils devinrent bientôt les arbitres de toutes les Cours, l'ame de leurs conseils & le mobile universel de toutes leurs opérations. Au moyen de leurs nombreuses troupes, ils combattirent avec avantage, tantôt pour eux-mêmes, directement & sans autre prétexte; tantôt indirectement, comme alliés, ou comme auxiliaires.

Les Rois de *Tchao* & de *Yen*, comme plus puissans que les autres, furent les premieres victimes qu'ils immolerent à leur ambition. Ils les animerent adroitement l'un contre l'autre, en promettant des secours d'hommes & d'argent à chacun en particulier; mais, quand une fois le feu de la guerre fut allumé, ils ne prirent parti pour aucun, attendant l'evénement pour se déclarer.

Les troupes de *Tchao* battirent celles de *Yen*, & s'emparerent de tout le pays dépendant de *Li-yang*, après en avoir détruit la principale forteresse. Le Roi de *Tsin* crut alors qu'il etoit temps de prendre parti : il se déclara pour les *Yen*, contre les *Tchao*, & prit sur ceux-ci neuf villes, qu'il réunit à son domaine.

Le Roi de *Tchao*, qui etoit alors un vieillard presque décrépit, ayant appris ce qui se passoit, en mourut de chagrin, & laissa ses Etats en proie aux factions, parce qu'il avoit substitué au *Prince héritier* un autre de ses fils, qui, suivant les loix, ne pouvoit pas être son successeur. Sa mere avoit eté Comédienne : il déplaisoit à la Nation, & n'avoit pas d'ailleurs les qualités nécessaires pour bien gouverner ; mais, ayant de bons Généraux & des Ministres habiles, il crut n'avoir rien à craindre. Il voulut néanmoins qu'on s'abstînt au dehors de toute opération militaire pendant toute l'année du grand deuil. Le Roi de *Tsin* fit semblant de n'avoir en vue que de respecter sa douleur, en le laissant tranquille ; mais, au fond, il ne vouloit que se donner le temps de voir le tour que prendroient les affaires. Il comptoit autant sur ses intrigues que sur ses armes, & il espéroit que dans un pays où tout etoit en fermentation, les guerres intestines ne tarderoient pas d'avoir lieu. En attendant, il se porta d'un autre côté.

Les Rois de *Ouei* & de *Tchou* etoient en guerre au sujet des limites de leurs Etats respectifs. Le premier, plus aguerri que l'autre, ayant sous ses ordres de meilleures troupes, & maître d'un pays où les hommes naissent, pour l'ordinaire, plus robustes que dans le reste de l'Empire, eût infailliblement mis tout l'avantage de son côté ; mais le Roi de *Tsin* s'etant mis de la partie, fit pencher tout autrement la balance, & la victoire se déclara pour les alliés. Les *Ouei*, battus par-tout, furent contraints de recevoir la loi.

Après cette expédition, le Roi de *Tsin* jugea qu'il etoit temps de revenir sur les *Tchao*. Il les battit, prit leur Général *Hou-tché*, & eut la cruauté de lui faire couper la tête. Cette action barbare lui coûta cher ; plusieurs de ceux qui, dans le conseil de la Cour de *Tchao*, lui etoient entiérement

dévoués, ne voulurent plus avoir de correfpondance avec un Prince qui ne refpectoit ni l'âge, ni les dignités, ni la valeur, ni les vertus. Les fentimens de la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain fe réveillerent dans les cœurs : on redoubla d'effort pour réprimer l'infolence des *Tfin ;* on leur oppofa le Général *Li-mou*, dont la valeur & l'expérience etoient connues ; on recueillit les débris de l'armée battue, on leva de nouvelles troupes, & *Li-mou* fut elevé à la dignité de grand Général, avec plein pouvoir de difpofer de tous les emplois militaires & de toutes les opérations, fans avoir befoin de recevoir de nouveaux ordres. *Li-mou* marche au-devant de l'armée des *Tfin*, leur livre bataille près de *Y-ngan*, dans la province du *Pé-tché-ti* d'aujourd'hui, & remporte une victoire des plus complettes.

Le Roi de *Tfin*, humilié, eut recours à l'artifice, expédient qui lui réuffiffoit toujours le mieux. Il entreprit de rendre fufpecte la fidélité du Général *Li-mou*. Il répandit fur fon compte de faux bruits, qu'il eut foin de faire parvenir jufqu'à la Cour de *Tchao*. Il envoya, outre cela, une fomme d'argent confidérable à un certain *Kou-kai*, qui étoit un de ces courtifans vils dont le crédit & la perfonne font toujours au plus offrant, & l'engagea à perdre *Li-mou* dans l'efprit de fon maître. Après avoir dreffé cette batterie, il affembla fecretement fes troupes, les envoya dans le même lieu où il avoit eté battu l'année d'auparavant, prit *Y-ngan*, *Ping-yang* & *Ou-tcheng*, trois villes fortes dont la poffeffion lui affura tout le pays de *Lang-meng* & de *Pou-ou*, deux des principales Provinces du Royaume de *Tchao*. Le Général *Li-mou*, qui ne s'etoit point attendu que les *Tfin* fe fuffent mis fi-tôt en etat de tenir la campagne, & qui foupçonnoit encore moins qu'ils euffent formé le deffein de venir l'attaquer, s'etoit retiré avec le gros de fon armée, & n'arriva

au secours des places assiégées qu'après leur reddition. Il rencontra l'armée des *Tsin* & lui présenta la bataille, qu'elle refusa, suivant l'ordre exprès qu'elle en avoit reçu du Roi.

La prise de ces trois villes jetta l'alarme dans tout le Royaume de *Tchao*, & fournit à *Kou-kai* l'occasion d'exécuter son projet & de perdre *Li-mou*. Ce traître accusa le Général d'être d'intelligence avec les ennemis, & fit tellement valoir les apparences, qu'il persuada le Roi. Ce Prince mal avisé se porta aux dernieres extrémités contre le seul homme de son Royaume qui pouvoit le soutenir sur le penchant de sa ruine. Il le rappella, & envoya, pour commander ses troupes, *Tchao-tsoung* & *Yen-kiu*, deux hommes sans expérience, plus propres à gâter les affaires qu'à les rétablir. Il les chargea de faire mourir *Li-mou*, si, sous quelque prétexte, il faisoit difficulté de céder sur-le-champ le commandement : ce qui ne manqua pas d'arriver ; car le Général, d'un côté, ne se sentant coupable d'aucun crime, pour croire sa disgrace, & de l'autre, se voyant sur le point de forcer les ennemis à accepter une bataille, seul moyen qu'il y eût de sauver le Royaume, refusa d'obéir, disant qu'il vouloit auparavant instruire le Roi de l'etat des choses, sauf à se conduire ensuite conformément aux ordres qu'il en recevroit. *Pour nous*, lui repliquerent *Tchao-tsoung* & *Yen-kiu*, *nous n'avons pas besoin de nouveaux ordres : nous avons reçu, en partant, celui de vous mettre à mort, puisque, par votre désobéissance, vous confirmez le crime de rebellion dont vous êtes accusé* ; & à l'instant ils le firent assommer par ceux de leur suite.

Tandis que, par les intrigues du Roi de *Tsin*, tout cela se tramoit & préparoit une révolution prochaine dans le Royaume de *Tchao*, les *Han* n'etoient point plus tranquilles

chez eux : ils trembloient au seul nom de *Tsin.* Leur Roi, *Ngan-ouang*, Prince foible & plongé dans la mollesse, voulut, en cédant quelques villes, acheter un repos dont il prévoyoit bien qu'on ne le laisseroit pas jouir long-temps. Il envoya des Ambassadeurs à la Cour de *Tsin*, d'abord pour rendre hommage au Roi, dont il se déclaroit volontairement vassal & tributaire, & ensuite pour lui offrir en pur don la ville de *Nan-yang*, avec ses dépendances.

Le Roi de *Tsin*, peu content de ces offres, renvoya les Ambassadeurs sans réponse ; & peu après, il fit entrer ses troupes dans les terres de *Han*, sans y trouver nulle part la moindre résistance. Par-tout on se soumettoit, les villes ouvroient leurs portes ; enfin le Général parvint, presque sans coup férir, jusques dans la Capitale, où il prit le Roi *Ngan-ouang*, qu'il emmena avec lui & qu'il présenta au Roi de *Tsin*, en lui rendant compte de son expédition.

Le Roi de *Tsin* mit le Royaume de *Han* au nombre de ses Provinces, & l'appella *Yng-tchoan-kiun.* Il dédaigna de faire mourir son prisonnier, qu'il regarda comme un Prince lâche dont il n'avoit rien à craindre. Ce fut à-peu-près vers ce temps-là qu'il apprit le succès de ses intrigues contre le Général *Li-mou.* Il se regarda dès-lors comme maître du Royaume de *Tchao.* Cet infortuné Royaume ne pouvoit se trouver dans des circonstances plus fâcheuses ; sans Généraux, sans provisions, parce qu'une disette générale l'affligeoit depuis près d'un an ; agité par les dissentions domestiques, qui rendoient une partie de la Nation ennemie de l'autre ; abandonné de ses anciens alliés, parce qu'il avoit eu la mal-adresse d'offenser les uns & de négliger les autres, il devoit s'attendre à être accablé. Il le fut en effet. L'armée de *Tsin* s'avance à grands pas vers ces deux courtisans que la faveur, ou plutôt que l'imprudence & la mauvaise for-

tune

tune du Roi de *Tchao* avoient mis à la tête de ses troupes, les attaque, les bat, les met en fuite, &, sans se mettre en peine de poursuivre les fuyards, ni perdre son temps à prendre des villes, elle va droit mettre le siege devant la Capitale, qui etoit *Han-tan*, comme on l'a dit plus haut.

Ce siege ne fut pas long. Les intelligences secretes que le Roi de *Tsin* entretenoit dans cette ville ne contribuerent pas moins à lui en assurer la conquête que la force & l'activité de ses guerriers, qui la serrerent de si près & lui donnerent coup-sur-coup des assauts si violens, qu'ils l'emporterent au bout de quelques jours. Le Roi, toute la famille royale, les principaux d'entre les Grands & ceux qui occupoient les premiers emplois dans le Gouvernement, furent pris & envoyés au Roi de *Tsin*. Ce Prince barbare fit massacrer son prisonnier & toute sa race, afin, disoit-il, qu'il ne restât plus d'etincelle qui pût rallumer quelque grand feu. Au milieu de cette cruelle exécution, peu s'en fallut qu'il ne rougît la scene de son propre sang, par la vengeance d'un Prince etranger qui avoit entrepris de le faire assassiner. Ce Prince s'appelloit *Tan* & etoit fils du Roi de *Yen*, actuellement régnant. Il avoit eté autrefois en otage à la Cour de *Tchao* en même temps que le Roi de *Tsin* y etoit aussi en la même qualité, n'etant encore que le prétendu fils du Prince *Y-jin*.

Ces deux jeunes Princes s'etoient liés d'une amitié très-etroite & avoient vécu ensemble comme s'ils avoient eté freres. Les affaires ayant changé de face, les otages s'etoient retirés dans leurs Cours respectives. Le Prince de *Tsin* ne fut pas long-temps sans être placé sur le trône; mais le Prince de *Yen* restoit toujours avec le seul titre de *Prince héritier*.

Après bien des années, il arriva que, pour la garantie d'un traité de paix entre les deux Royaumes (de *Tsin* & de *Yen*), il fallut se donner mutuellement des otages. Le Prince *Tan*, qui s'ennuyoit à la Cour de son pere, desira d'être envoyé chez le Roi de *Tsin*, son ancien ami, & l'obtint. Il s'attendoit à l'accueil le plus favorable de la part d'un Prince dont il avoit eté l'egal & le compagnon; mais il se trompa. *Tcheng*, sur le trône, n'avoit plus d'amis. L'orgueil, l'ambition, l'intérêt, occupoient toute l'etendue de son cœur. L'air d'indifférence & même de mépris avec lequel il en fut reçu fut un coup de foudre pour le Prince de *Tan*. Les mortifications qu'il essuyoit chaque jour de la part de celui dont il n'avoit attendu que des caresses & des bienfaits, allumerent dans son cœur une haine implacable. Il prit la fuite, & se rendit à la Cour de son pere.

Il y etoit à peine arrivé, qu'un des Généraux de *Tsin*, du nom de *Fan-yu-ki*, vint s'y refugier, pour eviter la colere de son maître. Le Prince *Tan* le reçut avec les démonstrations de la bienveillance la plus sincere. Il lui fit assigner un logement & des revenus conformes à sa condition & à son etat. Mais ce n'etoit qu'une victime qu'il engraissoit pour l'immoler & en faire un moyen de vengeance. Il fit venir, des Etats de *Ouei*, un certain *King-kou*, qui passoit pour être un homme de résolution, & qui avoit, outre cela, des raisons particulieres pour détester le Roi de *Tsin*. Il n'eut pas de peine à le faire entrer dans ses vues. Il ne s'agissoit que de lui fournir un moyen de s'insinuer à la Cour de *Tsin* & de pouvoir approcher de la personne du Roi.

Celui qu'il regardoit comme le plus sûr & peut-être le plus infaillible, etoit de lui donner à porter la tête du Général *Fan-yu-ki*, pour laquelle le Roi de *Tsin* promettoit mille livres d'or & la Seigneurie d'une ville de dix mille habitans.

Mais le Roi de *Yen* ne vouloit point permettre qu'on violât l'hospitalité envers un etranger qui s'etoit refugié dans ses Etats, comme dans un lieu d'asyle où il se croyoit en sûreté.

King-kou se chargea d'engager le Général à se donner la mort lui-même. Il se rendit chez lui, lui représenta, avec toute l'energie dont il etoit capable, la cruauté dont en avoit usé celui qu'il appelloit le tyran *Tcheng*; envers toute sa famille, qu'il avoit fait inhumainement massacrer; lui fit entendre que tôt ou tard il seroit livré au tyran, ou qu'il seroit misérablement assassiné par quelqu'un qui voudroit avoir les mille livres d'or & la Seigneurie promises, & que, puisqu'il etoit moralement impossible qu'il pût echapper, il lui conseilloit de s'exécuter lui-même: *Si vous vous donnez la mort*, lui dit-il, *je porterai votre tête au tyran, & , en la lui remettant, je lui enfoncerai le poignard dans le sein. Par là, votre mort, celle de ceux à qui vous devez la vie & de tout le reste de votre famille sera vengée; & tout l'Empire, qui est sur le point d'être réduit à un honteux esclavage, vous sera redevable de la liberté.*

Fan-yu-ki poussant un grand soupir: *Je vois bien*, dit-il, *que je ne saurois vivre. Exécutez votre projet: je meurs content, dans l'espérance qu'il réussira.* A ces mots, il tire son sabre, se coupe la gorge, & tombe mort aux pieds de *King-kou*. Celui-ci lui coupe la tête, la met dans une boîte & la porte à *Hien-yang*, où le Roi de *Tsin* tenoit sa Cour. Il s'annonce pour ce qu'il est, & dit qu'il ne veut remettre qu'au Roi lui-même le dépôt dont il est chargé. Le Roi ne fait aucune difficulté de l'admettre, & veut le recevoir dans la salle d'audience, avec les cérémonies qui sont d'usage lorsqu'on reçoit les Ambassadeurs.

King-kou, après s'être prosterné, se releve, ouvre la boîte,

en tire la tête de *Fan-yu-ki*, & s'avance pour la montrer au Roi. Tandis que le Roi est attentif à examiner si on ne le trompoit point, il tire son poignard pour le lui plonger dans le sein. Le Roi s'en apperçoit & n'a que le temps de sauter à bas de son trône, pour se sauver. *King-kou* le suit, & l'eût infailliblement atteint, si le Roi, s'etant mis en défense, ne lui eût coupé une jambe, d'un coup de sabre qu'il lui porta au hasard. Au désespoir d'avoir manqué son coup, l'assassin lui lance son poignard, qui n'effleure que ses habits.

Le Roi, revenu de sa frayeur, fit saisir le coupable, & voulut savoir quels etoient les motifs qui l'avoient engagé à vouloir lui ôter la vie. Il apprit que le Prince *Tan* l'y avoit sollicité, & lui avoit fait les plus magnifiques promesses en cas de réussite. Il ne lui en fallut pas davantage pour lui faire prendre la résolution de tourner une partie de ses forces contre le Royaume de *Yen*, qu'il vouloit réduire en Province, comme il venoit de faire tout récemment du Royaume de *Tchao*.

Tandis que son armée s'avançoit à grands pas, pour aller combattre les *Yen*, il lui prit envie d'aller lui-même à *Han-tan*. Il s'y rendit avec un nombreux cortege, & revit avec plaisir des lieux où *Y-jin*, son prétendu pere, avoit passé une partie de sa jeunesse, où sa mere avoit eté elevée, & où il avoit pris lui-même naissance. Mais ces lieux, qui devoient lui être chers à tant de titres, il les ensanglanta de la maniere la plus cruelle, en faisant mourir sans distinction tous ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire pendant le séjour qu'il y avoit fait, & ceux encore qui lui furent désignés comme ennemis de la famille de sa mere.

Cependant *Ouang-pen*, Général qu'il avoit envoyé contre les *Yen*, rencontra les ennemis près de la riviere *Y-choui*. Les deux armées ne furent pas long-temps en présence, sans

en venir aux mains. On se battit avec un acharnement qui tenoit de la fureur; mais enfin les *Yen* plierent, & les *Tsin*, après en avoir fait un carnage horrible & dispersé ceux qui avoient echappé au fer, allerent mettre le siege devant la célebre ville de *Ki*, où le Roi de *Yen* etoit enfermé.

Ce Prince, ne voulant pas s'exposer à subir un sort pareil à celui des Rois de *Han* & de *Tchao*, dont l'exemple etoit encore trop récent, sortit de sa Capitale & se refugia, avec toute sa famille, dans le *Leao-toung*, d'où il ecrivit au Roi de *Tsin*, pour le prier d'oublier le passé; d'être persuadé qu'il n'avoit eu aucune part à ce que le Prince *Tan*, son fils, avoit tramé contre ses jours; qu'il avoit désapprouvé & abhorré sa conduite aussi-tôt qu'il en avoit eté instruit; que, pour preuve de la sincérité avec laquelle il lui parloit & du desir qu'il avoit de le satisfaire en tout ce qui dépendroit de lui, il avoit coupé la tête au malheureux qui avoit formé le dessein de le faire périr, & qu'il lui envoyoit la tête de ce perfide, qu'il a honte de nommer son fils. Il le supplioit, en finissant, d'avoir la bonté de retirer ses troupes des Etats de *Yen*, & de lui accorder la paix.

Le Roi de *Tsin*, qui avoit d'autres ennemis à combattre, fit semblant d'être satisfait: il retira ses troupes; mais ce ne fut qu'après la prise de la ville de *Ki*, qui fut livrée au pillage & renversée de fond en comble. Il ordonna au Général *Ouang-pen*, qui les commandoit, d'aller à leur tête faire le siege de la Capitale du Royaume de *Ouei*, de la prendre, quoi-qu'il dût en coûter, & d'empêcher que le Roi ne se sauvât par la fuite, comme avoit fait celui de *Yen*.

Avec des ordres si précis, *Ouang-pen* entre dans les Etats de *Ouei*, va droit à la Capitale, & l'assiege. Cette ville, une des plus fortes places qu'il y eût alors, se fût défendue

long-temps & n'eût peut-être pas eté prise, sans le stratagême qu'employerent les assiégeans. Ils détournerent le cours du *Hoang-ho*, & en firent entrer les eaux dans la ville en si grande abondance & avec tant de rapidité, qu'elle fut bientôt inondée. Le Roi, dans la crainte de périr avec tous les habitans, se rendit à discrétion. Le Général fit rentrer le *Hoang-ho* dans son lit, livra la ville au pillage, & fit conduire à *Hien-yang* le Roi, la famille royale, & tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Cour de cet infortuné Prince.

Des succès si prompts & si heureux enflerent tellement le cœur du Roi de *Tsin*, qu'il ne douta plus de la haute destinée qu'il s'etoit promise. Il ordonna à son Général d'achever promptement la conquête du Royaume de *Ouei*, qu'il réunissoit dès-lors à son domaine, & d'entrer tout de suite dans les Etats de *Tchou*. En attendant, pour se mettre, disoit-il, l'esprit en repos du côté des pays déja conquis, il fit mourir le Roi de *Ouei*, toute sa famille, & ceux d'entre les autres prisonniers qui pouvoient lui faire quelque ombrage.

Ouang-pen ayant fini son expédition, se mettoit en devoir d'exécuter la seconde partie des ordres qu'il avoit reçus : il alloit entrer dans le *Tchou*; mais les tristes nouvelles qui vinrent de ce pays-là, lui firent suspendre sa marche & rebrousser chemin. Les Généraux *Li-sin* & *Mong-tien*, que le Roi de *Tsin* y avoit envoyés avec une nombreuse armée, avoient été battus, & laissé sur la place sept de leurs Officiers généraux, la plupart des Officiers subalternes, & plus de quarante mille soldats, sans compter ceux qui avoient péri dans une fuite qui dura trois jours.

Consterné d'un echec auquel il ne s'attendoit pas, le Roi de *Tsin* ne perdit pas courage : il se détermina, par le conseil de *Li-sée*, à donner le commandement de ses troupes à un de

ses anciens Généraux, nommé *Ouang-tsien*, qu'il avoit disgracié depuis quelques années. C'etoit un vieillard plus que sexagénaire. Le Roi s'etant transporté chez lui : *C'est vous*, lui dit-il, *que j'ai choisi pour remettre nos armes en honneur. Allez combattre, & revenez victorieux, comme vous l'avez fait si souvent. Oubliez les sujets de mécontentement que je puis vous avoir donnés. La démarche que je fais aujourd'hui, doit vous convaincre de mon estime, & de la confiance que j'ai en vous.*

Je ne demande pas mieux, lui répondit *Ouang-tsien*, *que d'employer ce qui me reste de vie pour le service de votre Majesté. J'irai me mettre à la tête de ses troupes ; mais si vous voulez, Seigneur, que je réussisse de maniere à ne vous laisser rien à desirer pour la suite, il me faut une armée de six cens mille hommes. Le seul Roi de* Tchou *peut mettre obstacle à votre bonne fortune ; il faut l'ecraser. Il n'y a point à balancer ; dussiez-vous vous epuiser, il me faut six cens mille hommes. C'est ici l'occasion où il faut risquer le tout pour le tout ; si vous la laissez echapper, vos grands desseins s'en iront en fumée ; tout ce que vous avez fait jusqu'ici sera perdu pour vous ; & peut-être serez-vous vous-même bientôt perdu sans ressources.*

Le Roi, qui voyoit de quelle importance il etoit d'arrêter promptement le cours des prospérités du plus redoutable de tous ses ennemis, promit à *Ouang-tsien* tout ce qu'il voulut, & lui tint parole. Il assembla promptement les six cens mille hommes, & partit lui-même, & accompagna son Général pendant plusieurs jours, jusqu'à un lieu qu'on appelloit alors *Pa-chang*, près de *Si-ngan-fou* d'aujourd'hui. Chemin faisant, le Général lui parut pensif; il lui en demanda la raison. *Je vous la dirai tout naturellement*, lui répondit *Ouang-tsien ; je pense aux moyens d'avoir toujours des vivres, pour substanter tant d'hommes, dont la vie & la mort vont désormais dépendre de moi, & la chose ne me paroît pas aisée. Que cela ne vous*

inquiete point, lui dit le Roi, *j'ai pourvu à tout ; & je vous promets que les vivres manqueront plutôt dans mon propre palais que dans votre camp. Sur votre parole*, repliqua le Général, *je n'ai plus de souci : soyez en repos de votre côté ; je vous rendrai bon compte de tout le reste.* Satisfaits l'un de l'autre, & comptant sur leur mutuelle vigilance, le Roi & le Général se séparerent. Le Roi reprit le chemin de sa Capitale ; & *Ouang-tsien*, à la tête de sa formidable armée, entra dans les terres ennemies, & etablit son camp à *Ping-yu*, près de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Jou-ning-fou*, dans le *Ho-nan*.

Le Roi de *Tchou*, qui avoit prévu que les *Tsin* reviendroient à la charge, & voudroient réparer leur honneur, ne s'etoit point endormi sur ses victoires passées. Il avoit eté instruit des grands préparatifs qui se faisoient chez l'ennemi ; & dans la persuasion qu'il ne tarderoit pas à être attaqué, il avoit pris toutes les mesures nécessaires, non-seulement pour n'être pas pris au dépourvu, mais encore pour s'assurer des succès pareils à ceux qu'il avoit eus ci-devant. Il avoit mis sur pied une armée aussi forte, pour le moins, que celle de son ennemi, & l'avoit donnée à commander à *Hiang-yen*, un des plus habiles Généraux qu'il y eût alors dans l'Empire. *Hiang-yen* s'avança en bon ordre dans le dessein de livrer bataille ; mais *Ouang-tsien* resta dans son camp. Comme ses provisions etoient abondantes, & qu'il ne craignoit pas de manquer de vivres, il voulut laisser morfondre les ennemis, & leur donner le temps d'affamer le pays, qui n'etoit pas en etat de fournir des vivres à une si nombreuse armée. Il espéroit le reste, du temps & des circonstances. *Hiang-yen* etoit obligé d'envoyer de gros détachemens pour escorter les convois qui lui venoient de fort loin. *Ouang-tsien*, qui etoit instruit de tout par ses espions, lui en enlevoit la plus grande partie, & le battoit en détail. Un jour qu'un convoi plus considérable qu'à l'ordinaire alloit

ravitailler le camp des ennemis, il fit sortir un corps de troupes assez fort pour enlever ce convoi. *Hiang-yen* crut que c'etoit l'armée entiere qui sortoit du camp pour lui livrer bataille. Comme il ne s'attendoit pas à combattre, il donna de si mauvais ordres, que *Ouang-tsien* voyant sa faute, pensa à effectuer ce qui n'etoit encore que dans l'idée de son ennemi il va à lui brusquement, mais en bon ordre ; il l'enfonce, & le met en déroute, sans répandre presque de sang. *Hiang yen*, revenu de sa surprise, rallia ses troupes, & les conduisi aux environs de *Ki-nan*, où l'armée de *Tsin* le suivit. C fut là qu'il y eut bataille dans les formes, & une bataille de plus sanglantes. Le Général de *Tchou* déploya, dans cett occasion, toute son habileté, & fit usage de toutes les ressource de l'art. Il etoit sur le point de fixer la victoire de son côté lorsqu'il eut le malheur d'être pris. Les siens, qui n'etoient plu excités par son exemple & dirigés par ses ordres, perdirer courage, se débanderent, & s'enfuirent comme si tout avoi eté perdu sans ressources.

Ouang-tsien défendit de poursuivre les fuyards ; & aprè avoir laissé reposer ses troupes, il vint mettre le siege devar *Ki-nan*.

Cette ville, où régnoit une consternation générale, se rend à discrétion. Elle eprouva la clémence du vainqueur, qui l sauva du pillage, & laissa tous leurs privileges à ses habitan Mais ce même vainqueur souilla sa générosité, sa victoire, & toutes les belles actions de sa vie, en faisant mourir *Hiang yen*, son rival de gloire & de bravoure (8).

Après avoir assuré la conquête de *Ki-nan*, *Ouang-sie*

(8) Je dois dire ici pour l'honneur du Général *Ouang-tsien*, que quelques Auteurs qui croient être bien fondés, assurent que *Hiang-yen* fut tué dans la mêlée, en combattant en héros dans le lieu oi etoit le plus fort du danger.

fit défiler ses troupes du côté de *Cheou-tcheou*, où le Roi de *Tchou* tenoit alors sa Cour. La terreur l'avoit devancé. On fit peu de résistance à un ennemi, dont la valeur & la bonne fortune n'etoient pas encore à l'abri du revers. On se soumettoit à l'envi, on ouvroit les portes des villes; on recevoit la loi du vainqueur, avant même qu'il se fût présenté, & on lui applanissoit ainsi toutes les voies, pour la conquête d'un Royaume qui eût pu lui-même conquérir celui des *Tsin*. En moins d'un mois, après la bataille de *Ki-nan*, *Ouang-tsien* se vit maître de *Cheou-tcheou*.

Le Roi de *Tchou* n'avoit pas eu le temps de mettre ses jours en sûreté. Il s'etoit flatté que les villes que les ennemis avoient à forcer, avant que d'en venir à sa Capitale, auroient fait du moins quelque résistance, & lui auroient laissé le loisir de rassembler une armée. Mais la chose ayant tourné tout autrement, il se vit abandonné des siens, & contraint de se livrer lui-même, avec le reste de ses Etats, qui ne consistoient plus que dans quelques places mal pourvues.

Ouang-tsien envoya tous les prisonniers de marque à la Cour de *Hien-yang*, d'où il reçut ordre de réduire ce qui restoit du *Kiang-nan*, & tout le pays qu'on appelloit alors *Pé-yué*. Pendant qu'il travailloit à cette expédition, le Général *Ouang-pen* recommença la guerre contre les *Yen*, s'empara de leur Royaume, & alla jusques dans le *Leao-toung* y chercher leur Roi, qui s'y étoit réfugié avec toute sa famille, & le peu de forces qu'il avoit pu rassembler pendant sa fuite. N'etant pas en etat de résister seul à un ennemi si puissant; & ceux du *Leao-toung*, qui avoient voulu embrasser sa défense, ayant eté vaincus dans plusieurs occasions, cet infortuné Prince fut bientôt forcé dans le lieu de sa retraite. Il fut pris avec toute sa famille, & envoyé au Roi de *Tsin*, qui le fit périr, & eteignit sa race, pour se venger, disoit-il, de l'attentat du perfide *Tan*.

Déja les Royaumes de *Han*, de *Tchao*, de *Ouei*, de *Tchou*, de *Yen*, & tout ce qui dans le *Kiang-nan* etoit ci-devant le foible appanage de la maison impériale des *Tchou*, avoient eté réunis aux domaines du Roi de *Tſin*, & formoient des Provinces dans ſes Etats. Les choſes etoient trop avancées & en trop bon train, pour ne pas les pouſſer jusqu'au terme. Les Royaumes de *Tay* & de *Tſi* n'etoient pas encore ſubjugués. Ils pouvoient ſe liguer, raſſembler chez eux tous les mécontens, qui, diſperſés chez les différens peuples vaincus, n'attendoient qu'une occaſion favorable pour aboutir à un centre commun de réunion, & diſputer, au moins pour quelque temps, l'empire du monde. Il etoit eſſentiel de les prévenir, & de ne pas leur laiſſer le temps dont ils avoient beſoin pour travailler à leur ſûreté commune. C'eſt ce que fit le Roi de *Tſin*.

Il fit marcher le Général *Ouang-pen*, avec toute la célérité poſſible, à la conquête de ces deux Royaumes, qui, vivant tranquilles ſur la foi des traités, & n'ayant d'ailleurs rien fait qui pût mécontenter la Cour de *Tſin*, ne s'attendoient à rien moins qu'à être attaqués. Des Etats de *Yen*, où il etoit avec ſon armée victorieuſe, *Ouang-pen* fondit tout-à-coup dans ceux de *Tay*, & s'en empara, ſans preſque tirer l'epée. Delà il paſſa, avec la même rapidité, dans le Royaume de *Tſi*, dont les principales places lui ayant eté livrées par la trahiſon de ceux qui y commandoient, le Souverain lui livra le reſte avec ſa propre perſonne.

Le malheur de ce Prince vint de ſa trop grande ſécurité. Il n'avoit jamais rien entrepris contre les intérêts du Roi de *Tſin*, malgré les ſollicitations preſſantes qu'on lui en avoit faites de tous côtés. Il avoit même réſiſté aux plus zélés de ſon Conſeil, qui vouloient qu'il ſe mît du moins en etat de défenſe; &, ſous prétexte de ne pas donner de l'ombrage à

celui qu'on lui disoit être l'ennemi commun, il n'avoit pas voulu mettre ses frontieres à couvert, comme on a coutume de le faire dans les temps les plus tranquilles. Il comprit enfin, mais trop tard, que le trop de sécurité dans un Souverain, n'est pas moins contraire aux maximes d'un bon gouvernement, qu'une défiance qui s'alarme de tout. Il crut qu'il n'avoit rien à craindre d'un Roi qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'ecraser, s'il eût voulu joindre ses propres forces à celles de ses voisins opprimés, qui firent tout ce qu'ils purent pour l'y engager, & qui lui pronostiquerent le plus grand des malheurs en cas de refus. Il ne fut convaincu de cette vérité, que lorsqu'il se vit traiter de la maniere la plus indigne.

Il livra son Royaume au Général *Ouang-pen*, de la maniere la plus solemnelle. Revêtu de ses habits de cérémonie, à la tête de ses Grands & des principaux Magistrats de sa Capitale, il alla au-devant de lui, déposa à ses pieds toutes les marques de la Royauté, & se déclara librement & volontairement le vassal & le fidele sujet du grand Roi de *Tsin*.

Ouang-pen le reçut avec toutes les distinctions dues à son rang; mais il lui dit qu'il auroit l'honneur de le conduire à la Cour de son maître, où on ne manqueroit pas de le traiter en Roi, & d'où, probablement, on le renverroit bientôt gouverner ces mêmes Etats dont il faisoit hommage. N'y ayant plus de moyens de reculer, il fallut en passer par tout ce que voulut le Général, & obéir de bonne grace.

Après avoir mis garnison dans la Capitale, & avoir pourvu à la sûreté des autres places, *Ouang-pen* conduisit à *Hien-yang* le nouveau vassal de son maître, dans la persuasion qu'on l'y traiteroit d'une maniere conforme à ce qu'il avoit fait lui-même jusqu'alors. Mais le Roi de *Tsin*, qui avoit de tout autres vues, ne pensa pas comme son Général. Il reçut le Roi de *Tsi*, non comme un vassal qui venoit lui rendre

hommage, mais comme un prisonnier de guerre qui venoit attendre la décision de son sort. Il lui fit assigner un logement des plus communs, & ne lui donna pour le service ordinaire de sa personne, qu'un petit nombre d'esclaves, sous la dépendance de quelques Officiers principaux, qui etoient préposés à sa garde, & devoient répondre de sa conduite.

Un traitement si dur, si indigne, & si peu attendu, pénétra jusqu'au vif l'infortuné Roi de *Tsi* : mais la crainte qu'on ne le fît périr par le poison, ou par quelque supplice infamant, le porta à dissimuler son chagrin. Il ne se plaignit point ; il fit semblant au contraire d'être persuadé qu'on ne le traitoit ainsi que par epreuve, & qu'on changeroit bientôt de conduite à son egard. Il trompa si bien ses gardes, qu'il sortit sans en être apperçu, & prit la fuite, déguisé en esclave. N'ayant pris aucunes mesures, n'ayant personne avec lui, & ne sachant de quel côté tourner ses pas, il marchoit au hazard par les chemins les plus détournés. Il ne vécut pendant plusieurs jours que de ce qu'il pouvoit trouver dans les champs, jusqu'à ce qu'enfin, accablé de lassitude, epuisé de forces, & surmonté par le chagrin, il s'assit au pied d'un cyprès & y expira de douleur.

C'est ainsi que périt misérablement le dernier des sept Souverains qui partageoient l'Empire Chinois. Le fils naturel d'un simple marchand les détruisit l'un après l'autre ; &, après avoir tout rempli de sang & de carnage, il s'assit tranquillement sur le trône impérial, la vingt-sixieme année depuis qu'il etoit Roi de *Tsin*, la trente-neuvieme de son âge, & la deux cent vingt-unieme avant l'ere Chrétienne. *Si les* Tsin, disent les Auteurs Chinois, *resterent seuls maîtres de tout, ce n'est pas qu'il y eût chez eux plus de vertu, plus de valeur, & une meilleure maniere de gouverner que chez les autres : de plus grands crimes, beaucoup plus de trahisons, de brigandages & de meurtres conduits plus adroitement, & soutenus par un peu*

plus de politique, les distinguerent uniquement. Trois mille livres d'or, distribuées aux Ministres & aux principaux Officiers des Princes qu'ils vouloient soumettre, leur assurerent un plein succès; mais ils ne furent pas long-temps sans tomber eux-mêmes dans le précipice.

Le Roi de *Tsin*, qui s'etoit contenté jusqu'alors du titre de *Ouang*, tel que le portoient les autres Rois, & que l'avoient porté les Empereurs des *Tcheou* eux-mêmes, voulut en prendre un nouveau qui le mît au-dessus de tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus illustres Souverains; &, pour le faire avec toute la solemnité possible, il tint une assemblée générale de ses Grands, auxquels il manifesta sa volonté en ces termes:

« Ma vertu & ma puissance egalent, sans contredit, celles » des trois *Hoang*: ma valeur & le mérite que j'ai acquis par » mes belles actions, & par mes succès, surpassent de beau» coup tout ce qu'ont jamais fait les cinq *Ti*. Les titres de » *Hoang* & de *Ti* (qui signifient, l'un Souverain des Souverains, » & l'autre Roi par excellence, ou Empereur suprême) m'etant » dus plus légitimement qu'aux Princes auxquels, par une » distinction flatteuse, on ne les a donnés, que parce qu'on a » cru qu'ils etoient les plus illustres qu'ait eus la nation, je dois, » par egard pour moi-même, les porter l'un & l'autre, & en » être décoré, comme d'un distinctif dont je me suis rendu » digne le premier: mais afin que la postérité sache que c'est à » moi qu'a commencé une distinction si glorieuse & si bien » méritée, au double titre de *Hoang* & de *Ti*, j'ajoute celui « de *Ché* (qui signifie origine, principe), & l'on m'appellera » *Ché-hoang-ti*, c'est-à-dire, *premier Souverain des Souverains*, » *ou premier Chef des Empereurs suprêmes*.

» Pour ce qui est de l'usage où l'on est de donner aux Empereurs » morts des noms, qui désignent, comme on l'a prétendu, les » vertus, ou les qualités qui les ont particuliérement distingués

» de leur vivant, je l'abroge pour toujours; & je prétends qu'on » n'y ait pas plus d'egard dans la suite, que s'il n'avoit jamais » existé. Ainsi, dans l'histoire & autres ecrits publics, qui » doivent passer à la postérité, l'on dira, en parlant de moi: » *Le premier Chef des Empereurs suprêmes*; & dans la suite, » lorsqu'il sera question de mes successeurs, on dira de » même, le second Chef des Empereurs suprêmes, le » troisieme, le quatrieme, le cinquieme, & ainsi des autres » jusqu'à la fin des siecles. La coutume de donner des noms » aux Empereurs morts, n'etoit qu'un abus introduit par la » flatterie, ou la reconnoissance. C'etoit des fils respectueux » qui vouloient honorer la mémoire de leurs peres, & la » rendre précieuse dans l'esprit des descendans: c'etoient des » Grands & des Magistrats qu'une prévention aveugle dispósoit » nécessairement en faveur de celui à qui ils devoient leur » elévation, & peut-être même tous les autres biens dont » ils jouissoient alors. Il seroit absurde, & souverainement » ridicule, de vouloir se persuader que l'impartialité pût » guider les uns & les autres dans le choix d'un nom qui » devoit désigner les vertus & les vices de ceux à qui ils » etoient redevables, ceux-là de la vie, & ceux-ci de tout » ce qu'ils etoient dans l'ordre civil. Par l'usage que je viens » d'introduire, & que je veux fixer sans retour, cet incon-» vénient n'aura plus lieu ».

Tel fut l'Edit que porta *Ché-hoang-ti*, pour s'exalter lui-même aux yeux de ses sujets, & pour se mettre, sans pudeur, au-dessus de tous les Souverains qui avoient gouverné l'Empire avant lui. *Aveuglé par son orgueil*, dit un Glossateur, *il ne vit pas qu'en se préférant ainsi aux grands Princes qui, les premiers, ont donné des loix à notre Monarchie, au lieu du tribut d'eloges, & de l'estime sans bornes qu'il croyoit mériter de la part de ses contemporains & de la postérité, il ne se rendit, par*

une prétention ſi folle, qu'un objet de mépris & d'exécration.

La raiſon pour laquelle les fondateurs des trois premieres Dynaſties, & avant eux, Fou-hi, Chen-noung, Hoang-ti, Yao & Chun *ont joui de l'eſtime univerſelle, c'eſt, ſur-tout, ainſi que s'exprime* Mong-tſée, *parce que l'humanité fut le principe de toutes leurs actions, & le fondement ſolide ſur lequel ils appuyerent le grand edifice des loix & du gouvernement.*

Qu'ont donc fait Ché-hoang-ti, *& toute la race des* Tſin, *qui puiſſe être comparé à ces grands hommes de l'antiquité, qu'ils prétendent avoir ſurpaſſés ? Eſt-ce en ravageant les Provinces, en détruiſant les Royaumes, en renverſant les villes, en profanant les tombeaux, & en eteignant les familles, qu'ils ont donné des preuves de leur humanité ? A compter depuis la bataille de* Ché-men, *juſqu'à l'extinction des* Tcheou (9), *le nombre des têtes qu'ils firent abattre de ſang-froid, eſt au-deſſus d'un million quatre cent mille, ſans compter ceux qui périrent en attaquant ou en ſe défendant dans des combats en regle.*

Ce que j'avance ici, je l'ai exactement ſupputé d'après les mémoires hiſtoriques les plus dignes de foi. Quant aux années qui ſe ſont ecoulées depuis Nan-ouang, *juſqu'au temps où* Ché-hoang-ti *réunit tout l'Empire ſous ſa puiſſance, quelque ſoin que je me ſois donné, quelque diligence que j'aie pu faire pour ſavoir combien d'hommes ont péri par les mains ſeules des barbares miniſtres des cruautés des* Tſin, *il ne m'a pas eté poſſible de me ſatisfaire là-deſſus. Je n'ai trouvé que des lambeaux informes*

(9) La bataille de *Ché-men* ſe donna la cinquieme année du regne de *Hien-ouang*, pénultieme Empereur de la dynaſtie des *Tcheou*; & cette année répond à l'an avant J. C. 364.

L'extinction des *Tcheou* arriva à la cinquante-neuvieme année du regne de *Nan-ouang*, laquelle répond à la deux cent cinquante-ſixieme avant J. C. Après la bataille de *Ché-men*, les *Tſin* firent couper ſoixante mille têtes, dit l'Hiſtorien.

informes sur tout ce qui n'etoit pas à la louange des tyrans. Mais est-il bien difficile de se figurer à-peu-près combien horrible a dû être la plaie qu'ils ont faite au genre humain, par tant de guerres injustes qu'ils ont suscitées, par le renversement de tant de villes qu'ils ont détruites, & dont ceux des habitans qui avoient echappé au fer & au feu périrent ensuite, pour la plupart, de faim, de misere ou de désespoir, & enfin par les fréquentes dévastations des villages & des campagnes, qu'ils transformerent en de stériles déserts?

Est-ce par de telles voies que les trois Hoang *& les cinq* Ti *parvinrent au faîte des honneurs? Est-ce par des actions pareilles qu'ils se rendirent dignes d'être placés au-dessus des autres hommes, & de les gouverner? Qu'on lise ce qui nous reste de leur histoire; l'on y verra qu'ils etoient maîtres de tous les cœurs; que d'une voix unanime, les grands comme les petits, les choisirent pour être leurs Souverains, & leur tenir lieu de pere commun; & qu'enfin toute leur conduite ne fut qu'un tissu d'actions vertueuses & pleines de bienfaisance & d'humanité. Que* Ché-hoang-ti *(puisqu'il faut l'appeller ainsi) ait osé se comparer à ces grands personnages, c'est de sa part un excès d'orgueil qui mérite toute notre indignation: qu'il ait prétendu les avoir surpassés, ce n'est plus qu'une folie digne d'un souverain mépris. Son orgueil & sa folie lui avoient persuadé que, jusqu'à la fin des siecles, ses descendans porteroient les fastueux titres de* Hoang *& de* Ti, *dont il avoit eu l'audace de se décorer le premier: mais, dès la seconde génération, tous les* Tsin *disparurent de la scene du monde, avec beaucoup plus de rapidité qu'ils n'y etoient entrés; & après avoir eté dégradés aussi ignominieusement qu'ils avoient dégradé les autres, ils furent exterminés de dessus la surface de la terre, ne laissant après eux que le souvenir le plus odieux de leur tyrannique domination, & des traces profondes de leur cruauté.*

Telle eſt à-peu-près la maniere de s'exprimer de tous ceux qui ont occaſion de parler de *Ché-hoang-ti*, en rappellant l'epoque de ſon elévation. Nous verrons bientôt comment ils le traitent à l'occaſion des changemens qu'il fit dans tout l'Empire, dont il prétendit être le nouveau fondateur. Il ne comptoit pour rien tout ce qui avoit eté fait avant lui ; &, au moyen de quelques additions & abrogations d'articles peu eſſentiels, il s'imagina faire oublier cette légiſlation fameuſe, dont il n'etoit que le copiſte infidele.

Après avoir décoré ſa propre perſonne du titre de *Ché-hoang-ti*, il voulut egalement déſigner ſon regne par quelque choſe qui lui fût propre.

Les Tcheou, dit-il dans l'Edit qu'il publia à ce ſujet, *avoient pris* le feu *pour emblême ; parce que, de même que le feu conſume tout ce à quoi il s'attache, ainſi l'effort de leurs armes avoit renverſé & entiérement détruit tout ce que les* Chang, *leurs prédéceſſeurs, avoient etabli pendant leur domination. Je veux, à mon tour, choiſir un emblême qui exprime ce que j'ai fait pour parvenir à l'Empire. L'eau eteint le feu ; elle délaye & diſſout peu-à-peu ce qui n'a pas une certaine conſiſtance. J'ai eteint les* Tcheou ; *j'ai diſſous les différens Royaumes qui s'etoient etablis de leur temps. L'eau eſt donc ce qui me convient : je la prends pour le ſymbole de mon Empire.*

Parmi les nombres naturels, le nombre ſix eſt un de ceux que les Aſtrologues aſſignent à Mercure, qui eſt la planete de l'eau, & que les Arithmomanciens fixent pour celui des *Koa*, de *Fou-hi*, qui ſignifie l'eau, lorſqu'ils pronoſtiquent les evénemens par le calcul. *Ché-hoang-ti* en fit examiner toutes les propriétés, & voulut qu'il ſervît déſormais de baſe à tout ce qui, dans l'uſage ordinaire, pouvoit être ſoumis aux regles qui combinent, aſſignent, & déduiſent les différens rapports.

On compoſa, par ſes ordres, une eſpece d'arithmétique

sextile, si je puis m'exprimer ainsi, qui fut employée dans l'Astronomie, pour les révolutions périodiques des astres & des saisons; dans la Géographie, pour les mesures itinéraires, la position & la distance réciproque des lieux; dans la Géométrie, pour l'arpentage; dans l'Arithmomancie, pour le fondement sur lequel devoit s'appuyer l'art de la divination; dans la Musique des grandes cérémonies, pour les tons primitifs qui devoient en régler les modes; dans le Commerce & les Arts, pour les différentes mesures de dimension & de poids. Il détermina que six pouces seroient la mesure du pied, & six pieds celle du pas géométrique. Il voulut que son propre char fût long de six pieds; qu'il fût traîné par six chevaux, & que tout le reste de l'equipage fût réglé de même par six. Il voulut encore que le bonnet qu'il portoit, lorsqu'il etoit assis sur son trône, eût six pouces de haut, & que ses habits extérieurs fussent en proportion de son bonnet. Enfin, le produit de six, multiplié par lui-même, fut le nombre diviseur de l'Empire, qu'il partagea dès-lors en trente-six Provinces, qu'il se proposa de visiter en personne, dans des temps dont on fixeroit l'époque par six.

Les Empereurs avoient toujours adopté pour la livrée de leur maison, & pour tout ce qui devoit être employé dans les cérémonies publiques, une couleur particuliere, à l'exclusion de toute autre, pour désigner le trône & tout ce qui l'environnoit. *Ché-hoang-ti* ne dédaigna pas de les imiter en cela.

(10) Dans les livres que j'ai à ma disposition, je ne trouve pas d'explication plus détaillée sur ce qui concerne le nombre six, que celle que j'en donne ici. Il me faudroit faire des recherches longues & ennuyeuses qui n'aboutiroient peut-être à rien; comme la chose n'en vaut pas la peine, je me dispense d'un travail qui me feroit perdre un temps que je puis mieux employer ailleurs. Les exemples que je cite suffisent de reste pour donner une idée de ce que prétendit *Ché-Hoang-ti* dans le choix qu'il fit du nombre six.

Il choisit le noir. L'habillement de ses courtisans & de ses Officiers, les distinctifs des Magistrats & des autres Mandarins, les drapeaux & les etendards, les instrumens & les ustensiles qu'on employoit dans les sacrifices, ce qui lui appartenoit en propre, ce qui l'approchoit, tout prit une teinture noire; & nul homme en place ne pouvoit être admis en sa présence, s'il n'etoit vêtu de noir.

Il jugea que l'Astronomie etoit un article sur lequel il devoit encore se distinguer. Il réforma le calendrier, & fit commencer l'année deux lunes plutôt qu'elle ne commençoit sous les *Tcheou*. Ainsi la dixieme lune de cette année fut comptée pour la premiere de l'année suivante; &, au premier jour de cette même lune, on fit toutes les cérémonies du nouvel an. Le soleil & la lune se trouvoient alors en conjonction dans le sagittaire.

Au terme de *Yu*, que les Souverains employoient par modestie, lorsqu'ils parloient d'eux-mêmes, il substitua celui de *Tchen*, & voulut qu'il n'y eût déformais que l'Empereur seul qui pût s'en servir. Depuis la fondation de la Monarchie jusqu'à *Ché-hoang-ti*, les plus grands Princes disoient : *Yu-jin*, c'est-à-dire, *moi homme d'un entendement borné*: depuis *Ché-hoang-ti* jusqu'au temps où nous vivons, les Empereurs n'ont plus dit que *Tchen*, c'est-à-dire, *moi qui suis hors de rang* (11).

Les ordres qui emanoient de l'autorité suprême, n'avoient point auparavant de termes exclusifs qui les désignassent; & quand on intimoit ou promulguoit ces mêmes ordres, on

(11) Il ne faut pas confondre ce *Tchen*, dont se servent les Empereurs en parlant d'eux-mêmes, avec le *Tchen* qu'emploient les Grands & autres en parlant à l'Empereur. Le premier signifie ce qu'il y a de plus elevé, ce qui n'a pas son semblable, ce qui est hors de rang. Le second qui s'ecrit autrement, signifie vassal, sujet, &c.

n'employoit que les termes ordinaires d'*intimer* & de *promulguer*. *Ché-hoang-ti* consacra les mots de *Tché* & de *Tchao*; le premier, pour désigner les ordres; & le second, pour en exprimer la promulgation & l'intimation: les deux, joints ensemble, devoient signifier, selon lui, *instruction sur ce qui a eté fait; par la raison*, disoit-il, *que la volonté & les paroles d'un Souverain doivent être confondues avec l'action même qu'elles ont pour objet: mais, comme un Souverain ne doit vouloir qu'enseigner & instruire; la promulgation de toutes ses paroles doit porter le nom d'instruction.*

Tous ces nouveaux réglemens ayant eté fixés, il les fit publier dans toute l'etendue de ses Etats; &, pour donner à ses sujets des preuves non equivoques de la confiance qu'il avoit en leur fidélité, il leur fit savoir que son dessein etoit de mettre en pieces les armes & tous les instrumens dont on se servoit pendant la guerre; armes & instrumens qui devenoient désormais inutiles, puisqu'il n'avoit plus d'ennemis à combattre. Il ordonna que tout ce qu'on trouveroit en ce genre, seroit envoyé dans la Capitale, où il fixa la demeure de la plupart des militaires qui s'etoient acquis quelque réputation: par-là il remplit *Hien-yang* d'armes & de guerriers. On compte que, par la transmigration de ceux-ci, *Hien-yang*, qui etoit une ville déja très-peuplée, vit augmenter de cent mille familles le nombre de ses habitans. Cent mille familles, suivant le calcul chinois, font à-peu-près sept cent vingt mille bouches; car on compte ici six personnes au moins pour chaque famille, quand il s'agit sur-tout des gens au-dessus du commun.

Une ville, ainsi peuplée, méritoit des distinctions qui la rendissent célebre dans tout l'Empire & dans tous les siecles à venir. *Ché-hoang-ti* se mit en tête de la décorer de la maniere la plus brillante & la plus propre à flatter son orgueil. Il crut

voir en ſonge, diſent quelques-uns, douze perſonnages de figure coloſſale, qui s'etant approchés de lui, lui firent entendre ces paroles: *Si tu fais bien, ton Empire durera; ſi tu fais mal, des etrangers qui portent des habits, tels que ceux dont tu nous vois revêtus, viendront bientôt te l'enlever. N'oublie jamais l'avis que nous te donnons.* Ces perſonnages, qui paroiſſoient avoir cinquante pieds de haut, ajoutent les mêmes Auteurs, etoient habillés comme l'etoient alors les Tartares *Y-ti*.

Ce ſonge, vrai ou feint, donna occaſion à *Ché-hoang-ti* de faire apporter à *Hien-yang*, toutes les cloches, & autres inſtrumens de muſique, faits de métal, qui ſe trouverent dans les Palais & les *Miao* des Royaumes qu'il avoit conquis. Après avoir prélevé ce qui etoit d'un travail plus recherché, il ordonna qu'on mît le reſte en fonte, & que l'on en fît douze ſtatues, qui devoient repréſenter les douze perſonnages qu'il diſoit avoir vus. Le poids de chacune des ſtatues etoit de douze mille livres. Elles furent placées, ſix d'un côté, & ſix de l'autre, dans la ſalle d'audience du Palais Impérial.

Non loin de *Hien-yang* couloit la riviere *Ouei-choui*. Au midi de cette riviere, etoient quantité de *Miao*, & pluſieurs maiſons de plaiſance, qui en embelliſſoient les bords & préſentoient un ſpectacle des plus gracieux. C'eſt-là que le Souverain, ſuivi de toute ſa Cour, ſe rendoit en des temps déterminés, ou pour des cérémonies religieuſes, ou pour ſon divertiſſement.

Au nord de la même riviere, quelques jardins, & une colline aſſez nue, n'offroient pas, à beaucoup près, des objets auſſi agréables à voir. *Ché-hoang-ti*, qui eût voulu renouveller toute la ſurface de la terre, s'il eût eté en ſon pouvoir de le faire, réſolut de changer cette campagne en un lieu de délices & comme d'enchantement. Il avoit eu ſoin, ci-devant, de faire lever le plan de toutes les maiſons Royales des Princes qu'il

avoit subjugués ; il avoit mis à part tout ce qui s'etoit trouvé de plus précieux dans leurs différens Palais, ainsi que dans les Hôtels des principaux Seigneurs de leurs Cours, & avoit fait transporter le tout à *Hien-yang*, en même temps qu'il y faisoit conduire cette multitude brillante de femmes à talens qui servoient à leurs plaisirs.

Plein de l'idée de sa grandeur, il voulut avoir sans cesse sous les yeux, de quoi lui rappeller le souvenir agréable d'une elévation qu'il ne croyoit devoir qu'à son mérite. Pour cela, il fit construire, sur le modele des plans qu'il en avoit, tous les palais & maisons de plaisance des Rois dont il avoit envahi les Etats. Il ordonna que les meubles précieux qui les décoroient autrefois, en feroient de nouveau l'ornement, & que les personnes (femmes & eunuques) qui y faisoient leur séjour pour le service & les plaisirs de leurs Souverains respectifs, les habiteroient désormais, sous le bon plaisir & l'autorité du *Chef souverain des Souverains*.

Ces bâtimens, d'un goût si varié, occupoient d'orient en occident, le long des bords septentrionaux de la riviere *Ouei-choui*, un espace de terrein immense. On communiquoit de l'un à l'autre, au moyen d'un magnifique périptere qui s'etendoit sur tous, les embrassoit tous, & formoit, tant en dessus qu'en dessous, une vaste & superbe galerie, où l'on etoit à couvert en tout temps, & qui etoit elle-même un objet des plus agréables à voir.

Tandis qu'on travailloit à embellir ainsi les environs de sa Capitale, il se disposa à la visite solemnelle du reste de l'Empire : mais avant que de se mettre en route pour la commencer, il assembla son Conseil, & invita tous ceux qui le composoient, à ne pas craindre de lui dire sans détours, ce qu'ils croyoient qu'il feroit le plus à propos de faire, pour maintenir le bon ordre, augmenter de plus en plus la splendeur de l'Etat, & assurer la félicité de ses sujets.

Ouang-koang, l'un de ses Ministres, prit le premier la parole, & dit:

« Il me paroît, Seigneur, que le plus sûr moyen de contenir » les peuples dans le devoir, de faire observer exactement » toutes les loix que vous avez etablies avec tant de sagesse, » de rendre l'Empire de jour en jour plus florissant, & de fixer » le bonheur de vos sujets, seroit, si cela etoit possible, que » vous fussiez vous-même par-tout; mais, en particulier, dans » celles de vos Provinces qui formoient ci-devant les Royaumes » de *Yen*, de *Tsi* & de *Tchou*. Leur situation, leur eloignement, le génie des peuples qui les habitent, tout cela » réuni, semble exiger la présence d'un Souverain qui en fasse » l'objet immédiat de tous ses soins. Sans aller fixer votre » séjour dans aucun de ces lieux, vous pouvez, Seigneur, « vous y rendre, en quelque sorte, sans cesse présent. Donnez-les en appanage aux Princes qui ont l'honneur d'être du » même sang que vous. Animés d'un même esprit, agissant par » les mêmes principes, soumis à tous vos ordres, ils feront » tout ce que vous feriez vous-même, ou plutôt, c'est vous-même qui ferez tout; ils ne seront que les instrumens dont » vous vous servirez pour agir: ils seront vos yeux, pour voir » tout ce qui se passe; vos oreilles, pour tout entendre; votre » bouche, pour commander; votre puissance & votre justice, » pour faire obéir, ou pour châtier; enfin, l'ombre de votre » Majesté, ou sa vive image, pour vous représenter en tout » & pour tout. Voilà, Seigneur, ce qui me paroît devoir » le plus contribuer à vous affermir sur un trône, qui ne doit » plus être occupé que par l'auguste race des *Tsin*. Je m'imagine que tous ceux qui sont ici présens, animés d'un zele » pareil au mien, sont en cela du même sentiment que moi ».

« N'en déplaise à *Ouang-koan*, reprit alors *Li-sée*, ce n'est » point ainsi que je pense, & que doivent penser les fideles

» sujets

» sujets de votre Majesté ; ceux du moins qu'elle a mis à la
» tête du gouvernement pour l'aider à en porter le pesant
» fardeau. Je crois, au contraire, & je suis très-convaincu
» que ce qu'on vient de proposer pour affermir l'Empire des
» *Tsin*, est précisément ce qui l'affoibliroit d'abord, le mineroit
» ensuite insensiblement, & le détruiroit enfin sans ressource.

» Sans aller sonder les profondeurs de l'antiquité, nous
» avons sous les yeux l'exemple tout récent des *Tchéou*: Le
» grand *Ou-ouang*, leur illustre fondateur, conquit sur les *Chang*
» un Empire qu'ils n'etoient plus en état de gouverner ; &,
» après l'avoir conquis, croyant sans doute bien faire, il le
» partagea en plusieurs Royaumes, dont il donna l'investiture
» à ses parens, & à ceux de ses Capitaines & de ses amis,
» dont il vouloit récompenser le mérite ou la fidélité à son
» service. Tant qu'il vécut, tous ces petits Souverains, soumis,
» il est vrai, à tous ses ordres, & jusqu'aux moindres de ses
» volontés, ne s'ecarterent jamais du plus essentiel de leurs
» devoirs. Ils sembloient, j'en conviens, ne composer entre
» eux qu'une même famille, dont *Ou-ouang* etoit regardé
» comme le pere : mais peu-à-peu l'intérêt propre les divisa.
» Les haines implacables, les basses jalousies prirent la
» place de la confiance & de la sincere amitié. Ils se firent
» des guerres cruelles, ils n'ecouterent plus la voix du chef
» commun, ils ne voulurent plus de maître, & chercherent,
» chacun en son particulier, à s'elever au-dessus des autres, &
» à les exterminer. La force ouverte, les fourberies, les tra-
» hisons, les moyens les plus iniques furent employés pour en
» venir à bout. Les uns & les autres se trouvant epuisés, se
» trouverent hors d'etat de résister au premier venu, qui voulût
» lever contre eux l'etendard de la révolte. Ils virent de
» nouveaux Etats se former chaque jour sur les débris des leurs ;
» & leur famille, la plus puissante, dans ses commencemens,

» qui ait jamais existé, après avoir traîné, pour ainsi dire, » pendant plusieurs siecles, une domination des plus lan- » guissantes, vient enfin d'être renversée, pour ne se relever » jamais.

» Héritier de leur antique splendeur, comme vous l'êtes » de leur Empire, vous êtes seul maître de tous les vastes » Etats qu'ils eurent la fausse politique de partager entre eux. » C'est sous les auspices les plus heureux que vous possédez » une domination si etendue, à laquelle vous venez de » redonner toute sa vigueur; que dis-je? à laquelle, par la » sagesse de vos nouveaux réglemens, vous venez de donner » une vigueur & un etat de consistance qu'elle n'eut jamais. » Iriez-vous abâttre d'une main, ce que vous avez elevé de » l'autre? Vous avez détruit des Rois; iriez-vous en créer de » nouveaux, qui seroient bientôt plus redoutables pour vous, » que ne le furent jamais ceux que vous avez anéantis?

» Il faut, vous dit-on, des honneurs & des richesses à ceux » de votre sang; il faut des récompenses à ceux qui vous ont » bien servi. Rien de plus juste, rien de plus conforme à » la raison, rien de plus digne d'un grand Prince : mais » ne sauroit-on donner des dignités aux premiers; ne sauroit-on » les combler d'honneurs & de richesses, sans eriger des » Royaumes ou des Principautés en leur faveur? Ne sauroit- » on récompenser dignement les seconds, sans les elever à un » rang où la naissance ne les a point appellés, & auquel aucune » espece de mérite, quelque grand qu'il puisse être, ne doit » jamais les faire monter?

» Vous venez, Seigneur, de partager l'Empire en *trente-six* » Provinces; nommez trente-six Gouverneurs pour les tenir » en respect & y faire observer les loix: que ces trente-six » Gouverneurs aient sous eux un certain nombre d'Officiers, » pour les aider dans l'administration des affaires, en même tems

» qu'ils feront leurs surveillans pour eclairer leur conduite, » & vous donner avis de tout. Voilà pour vos parens, vos » amis, & ceux de vos Capitaines qui ont eu le plus de » part à vos conquêtes, ou qui se sont distingués du commun.

» Pour placer ceux d'un mérite inférieur, & auxquels cependant vous devez de la reconnoissance, combien d'emplois » egalement lucratifs & honorables ne pouvez-vous pas leur » distribuer? l'intendance sur les ouvrages publics, la perception du tribut annuel, les douanes, toutes les charges » militaires & civiles, & cent autres encore dont vous gratifiez » chaque jour qui il vous plaît. Ces emplois, ces charges, ces » commissions pourront servir, pour le passé, le présent & » l'avenir, à vous acquiter envers ceux qui, par leurs belles » actions & leur bonne conduite, se sont déja rendus, ou se » rendront dans la suite dignes de vos bienfaits.

» Voilà, Seigneur, ce qu'il me semble que vous pouvez » faire de plus avantageux pour tout l'Empire en général, & » pour toute votre auguste famille en particulier. Vos possessions » n'ont plus aujourd'hui que la mer pour bornes : ceux qui les » habitent ne reconnoissent que vous pour maître. N'allez pas, » en voulant les soumettre à des Rois particuliers, ou à des » Seigneurs immédiats, qui auroient toute autorité sur eux, » les accoutumer peu-à-peu à un joug, qui ne seroit bientôt » plus celui que vous leur auriez imposé.

» Je ne dis qu'un mot, & je me tais. Les *Tcheou* créérent » des Rois; ils créérent des Princes sous différens titres, » plus ou moins relevés, mais toujours avec les prérogatives » de la souveraineté. Ces Rois & ces Princes, oubliant ensuite » ce qu'ils devoient au sang, à l'amitié & à la reconnoissance, se » diviserent d'intérêts; de cette division, ils passerent bientôt à la » haine; de la haine résulterent les plus sanglantes guerres; ne » se soutenant plus mutuellement, ils ne tarderent pas à être

» renversés: leurs propres sujets se révolterent, les firent descendre
» des trônes qu'ils occupoient si mal, s'y placerent eux-mêmes,
» & s'y soutiendroient peut-être encore, si votre Majesté, par
» la force de ses armes & la sagesse avec laquelle elle s'est
» conduite, ne les avoit tous fait rentrer dans le néant d'où ils
» etoient sortis »

Ché-hoang-ti, avec qui *Li-sée* avoit probablement concerté ce qu'il venoit de dire, se rangea de son avis, & fit savoir ses intentions en ces termes:

« Tout bon gouvernement exclut la multiplicité des maîtres.
» Si j'erigeois des Principautés & des Royaumes, pour les
» donner en appanage à ceux de mes parens, amis, ou sujets
» fideles qui méritent des récompenses, ou des distinctions,
» je travaillerois à coup sûr à la ruine de ma maison, & à
» la perte de ceux que j'eleverois ainsi. Toutes les guerres
» qui ont désolé l'Empire, pendant un si long espace de
» temps, n'ont-elles pas eté suscitées, fomentées, & poussées
» jusqu'où elles pouvoient aller, par les Princes feudataires,
» qui en partageoient entre eux l'etendue, & qui en possé-
» doient quelque portion à titre de souveraineté?

» Maintenant que, par le bienfait du Ciel, & la bonne
» fortune de mes ancêtres, j'ai réuni tous ces petits Etats sous
» la domination d'un seul & unique maître, & qu'il n'y a plus,
» dans cette vaste etendue de pays que je possede, qu'une
» même forme de gouvernement, puis-je vouloir détruire
» mon propre ouvrage, & rendre inutiles tous les travaux
» que j'ai essuyés pour le conduire à une heureuse fin? Après
» avoir brisé les armes, m'exposerois-je à la dure nécessité
» d'en faire forger de nouvelles, pour réprimer l'insolence,
» ou contenir dans le devoir?

» J'ai licentié mes guerriers; puissent-ils, dans le sein de
» leurs familles, continuer à jouir des fruits de la douce paix

» que je leur ai procurée, & couler tranquillement des jours
» heureux ! Je n'aurai garde de troubler leur repos, en
» les rappellant à un genre de vie que je veux qu'ils oublient.
» Dans l'intention où je suis de travailler sans relâche au
» bonheur de tous mes fideles sujets, je ne dois rien oublier
» pour ecarter loin d'eux ce qui les mettroit dans l'occasion de
» se nuire à eux-mêmes.

» C'est moi seul qu'ils ont tous pour Souverain ; c'est de
» moi seul, par conséquent, qu'ils doivent recevoir des loix ;
» & c'est moi seul dont l'autorité immédiate doit suffire
» pour les bien gouverner. Cependant, comme, à raison de
» l'eloignement plus ou moins considérable où ils sont placés
» par rapport à moi, ils ne sauroient recevoir mes ordres,
» d'une maniere aussi prompte & aussi directe les uns que les
» autres, je nommerai, pour chaque Province, des Officiers
» de différens titres qui les gouverneront, & qui traiteront,
» sous mon autorité, toutes les affaires de leurs ressorts
» respectifs. Qu'on soit tranquille sur tout le reste ; j'aurai
» soin de faire un bon choix ».

En finissant ces derniers mots, il se leva, & renvoya l'assemblée.

C'est par ce dernier réglement que *Ché-hoang-ti* termina la premiere année de son regne comme Empereur. C'etoit la vingt-sixieme année depuis qu'il etoit monté sur le trône de *Tsin.*

L'année suivante, il commença la visite de l'Empire par la Province de *Chen-si.* La montagne *Ki-teou-chan*, ou tête de coq, ainsi appellée à cause de sa figure qui a quelque ressemblance avec la tête d'un coq, fut choisie pour premier terme. Il s'y rendit par le pays de *Loung-si* & de *Pé-ti.* Ce détour lui donna occasion de connoître par lui-même des lieux, dont la situation avantageuse pour leur propre défense

les rend très-difficiles à conquérir, quand ceux qui les habitent ont une fois secoué le joug. Il les examina, non en simple curieux, qui n'a d'autre objet dans ses recherches que celui d'acquérir une science stérile, mais en Prince eclairé, qui veut faire servir ses connoissances à l'avantage de ceux qu'il gouverne; il examina la nature du terrein qu'il parcouroit, le genre de productions qui lui etoit propre, la situation, la quantité de ses eaux, le nombre de ses montagnes & de ses rivieres, la température de l'air qu'on y respiroit; il s'informa, en détail, des mœurs & des différentes coutumes de ceux qui, y ayant pris naissance, avoient pu conserver encore la maniere de vivre de leurs ancêtres, ou pouvoient avoir su d'eux, par tradition, ce qui se pratiquoit, avant le tumulte & la licence des guerres. En un mot, il fit toutes les perquisitions nécessaires, pour se mettre au fait de tout ce qu'il lui importoit de savoir, relativement à la réforme qu'il méditoit pour la garde des frontieres & la culture des terres.

De la montagne, il descendit au pays de *Houi-tchoung*, qui faisoit alors une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la Province du *Sée-tchouen;* il alla à *Kan-tsiuen*, où il s'arrêta quelque temps, pour se donner le loisir de vérifier par lui-même, si ce qu'on racontoit de la bonté de ses eaux etoit fondé sur la vérité, ou si ce n'etoit point un tissu d'exagérations outrées. Il but à longs traits, pendant plusieurs jours, de ces eaux fameuses, dans le lieu même où elles prennent leur source; & ayant trouvé, par sa propre expérience, que la renommée ne l'avoit point trompé, il les laissa jouir de toute leur réputation. Il se proposa d'y revenir de temps en temps, & d'y attirer le plus qu'il pourroit d'etrangers & de voyageurs. Pour cela, il s'y fit bâtir un magnifique palais, auquel il donna le nom de *Sin-koung*, qui veut dire, *Palais de la bonne-foi*, & etablit, pour le public, une vaste auberge,

qu'il appella tout ſimplement, *auberge de la ſource douce* (*Kan-tſiuen-tien*). Tous les Mandarins des lieux par où il paſſoit, faiſoient leur poſſible pour le recevoir avec cette pompe brillante qui ne pût convenir qu'au *premier Chef des Empereurs ſuprêmes*. Un de leurs ſoins, ou, pour mieux dire, le premier de leurs ſoins fut de lui rendre la route auſſi agréable qu'elle pouvoit l'être, en l'embelliſſant de toutes les curioſités naturelles, propres au pays; de telle ſorte que, ſans être obligé de ſe détourner, l'illuſtre voyageur pouvoit voir de ſes propres yeux, tout ce qui méritoit d'être vu dans le canton qu'il parcouroit.

Des chemins ſpacieux & commodes, ſur un ſol qu'on avoit eu ſoin d'applanir, & aux deux côtés deſquels on avoit tranſplanté des arbres, qui avoient déja toute leur crue, & qui etoient dans toute leur beauté, frapperent ſur-tout ſes yeux. Ses idées de grandeur & de puiſſance ſe réveillerent, & il forma le deſſein d'un monument utile, qui pût ſans ceſſe atteſter l'une & l'autre, juſqu'à la poſtérité la plus reculée. *Ces chemins*, dit-il, *ont eté faits pour moi ; j'en ſuis très-ſatisfait : ils ont tous les avantages qu'on peut deſirer. Il n'eſt pas juſte que je profite ſeul d'une commodité dont mes ſujets ont plus beſoin que moi, & que je puis leur procurer. Que dans toute l'etendue de mes Etats, on faſſe des grands chemins, pour communiquer d'une ville à l'autre, & que ces chemins ſoient exactement ſemblables à ceux que j'ai parcourus.* Dès l'année même, cet ordre commença à s'exécuter.

L'année ſuivante, vingt-huitieme de ſon regne, & la deux cent dix-neuvieme avant J. C. après avoir fait dans ſa Capitale les cérémonies du nouvel an, *Ché-hoang-ti* reprit le cours de ſes voyages, & dirigea ſa route vers l'orient. Il ſe rendit à *Kiun-hien*, ville du Royaume de *Lou*, fameuſe par le grand nombre de Lettrés qui y ont pris naiſſance, ou qui y ont

acquis la ſcience qui les a diſtingués. Il y vit, avec grand plaiſir, en apparence, tous les monumens littéraires qu'on y conſervoit. Il y fit compoſer un magnifique eloge de ſes vertus, de ſes talens, de ſes exploits militaires, & de tout ce qu'il croyoit avoir fait de propre à immortaliſer ſon nom. Les gens de lettres, auxquels, par politique, il crut devoir faire honneur, abuſerent de la liberté qu'il leur donna de lui faire des repréſentations ſur ce qui pouvoit contribuer à la gloire de l'Empire, ou au bonheur des peuples. Ils ne lui parlerent que des anciens temps, que des anciens uſages, que des anciens Empereurs; & c'eſt ſur-tout ce que n'auroit pas voulu *Ché-hoang-ti.* Il prit d'abord le parti de diſſimuler, & de leur répondre, en général, que ce qu'ils propoſoient n'etoit pas propre au temps préſent, ni conforme aux circonſtances; mais les Lettrés ne ſe rebuterent point: ils revenoient ſouvent à la charge, & lui propoſoient, chaque fois, quelque ancienne loi, ou quelque ancienne cérémonie à faire revivre. Ils pouſſerent, enfin, ſa patience juſqu'où elle pouvoit aller, par les repréſentations qu'ils lui firent, lorſqu'il ſe diſpoſoit à ſon voyage de la montagne: *Seigneur*, lui dirent-ils, *l'action que vous allez faire eſt des plus importantes; elle mérite les plus grandes attentions de votre part. Lorſque les ſages Empereurs de la vertueuſe antiquité alloient offrir des ſacrifices ſur quelqu'une des fameuſes montagnes de leurs Provinces, ils s'y préparoient de longue main, & avec tout le ſoin dont ils etoient capables. Pénétrés du plus profond reſpect pour des lieux qui devoient être les témoins de leur culte, ils euſſent regardé comme un crime de ne pas donner, à l'extérieur, des marques de leur vénération. Modeſtes, attentifs, recueillis en eux-mêmes, tout ce qui les environnoit ſembloit être animé des mêmes ſentimens.*

Le char, ſur lequel ils etoient montés, etoit ſans ornement:

on en enveloppoit les roues avec des joncs, ou d'autres herbes aquatiques, afin de ne fouler qu'avec décence une terre, des pierres, & des plantes qui etoient des objets comme sacrés à leurs yeux.

Arrivés à l'endroit désigné, ils en secouoient la poussiere, en balayoient proprement la terre, & sans qu'il fût besoin de rien couper, de rien arracher, ils disposoient tout le reste de la maniere la plus convenable à ce qu'ils se proposoient.

Ils dressoient ensuite un autel avec quelques pierres, ou simplement avec de la terre, dont ils faisoient un monceau, & placés eux-mêmes sur un coussin couvert de plantes, d'herbes, & de feuilles d'arbres, ils offroient respectueusement leur sacrifice. Nous ne voyons pas, Seigneur, que vous vous disposiez à rien faire de pareil. Nous voyons au contraire ....

Ché-hoang-ti ne leur permit pas de pousser plus loin un discours qui auroit provoqué sa colere : il les ménageoit encore, & le temps d'eclater n'etoit pas encore arrivé. *Ce que vous proposez là*, leur répondit-il, *seroit aujourd'hui de trop difficile exécution. J'agis plus simplement encore que ces anciens, dont vous vantez tant la simplicité. Je dois aller à la montagne de* Tseou-y-chan. *J'ai donné mes ordres pour qu'on fît un chemin d'ici jusqu'au sommet de cette même montagne, & que ce chemin fût aussi commode que le lieu peut le comporter, afin que je puisse le parcourir aisément avec tous ceux de ma suite. Pour le rendre tel, on coupera des arbres, on brûlera des broussailles, on arrachera des plantes, on abattra, s'il le faut, des quartiers de rocher. L'autel, les offrandes, la victime, tout sera prêt quand j'arriverai, & je n'aurai plus qu'à faire moi-même ce qui sera l'objet de mon voyage. Cette maniere de procéder, n'est-elle pas plus naturelle & plus simple que tout ce que vous m'avez dit de celle dont y procédoient les anciens ? Du reste, comme vous n'avez plus rien à faire auprès de moi, vous pouvez vous retirer,*

pour aller vaquer à l'etude, ou à vos emplois, si vous en avez. Quand j'aurai besoin de vous, je vous ferai savoir mes ordres.

Les Lettrés, qui s'etoient promis des merveilles, furent fort humiliés d'être ainsi congédiés; & *Ché-hoang-ti* regarda comme une grande victoire qu'il avoit remportée sur lui-même, de n'avoir pas donné à ces importuns donneurs d'avis, de plus grandes marques de son indignation. Peut-être qu'il eut egard au zele qu'ils avoient montré, pour lui composer un magnifique eloge, & qu'il ne voulut pas s'exposer à la triste nécessité de se venger d'une palinodie. Quelles que fussent ses intentions, il n'en etoit pas moins indisposé dans le fond du cœur, contre une profession qui lui faisoit autant de censeurs de sa conduite, qu'il y avoit d'hommes qui l'exerçoient.

Tous les préparatifs etant finis, & les derniers ordres donnés, *Ché-hoang-ti* s'avança vers la montagne avec son nombreux cortege. Il monta jusqu'à la cime par le côté qui regarde le midi, y offrit son sacrifice, & y eleva le monument qu'il avoit fait graver, sous ses yeux, dans la ville même qu'il venoit de quitter. C'etoit une pierre, haute & large, en quarré long: son contour, sculpté en relief, formoit comme un cadre, sur lequel se voyoient les différentes figures que l'on prenoit alors pour symboles, quand on vouloit représenter la force, le courage, la valeur, la sagesse, la puissance, la majesté, & tous les attributs d'une autorité sans bornes: l'eloge du Prince, composé par tout ce qu'il y avoit de plus habile en fait de littérature, occupoit le reste de la surface: pour le mettre à l'abri des injures du grand air, & pour donner aux curieux l'avantage de pouvoir l'examiner à loisir, sans être incommodés par le soleil, la pluie, ou les vents, on construisit à l'entour une espece de pavillon, qui fut embelli, tant en dedans qu'en dehors, par différens ouvrages faits au burin & au ciseau.

Ché-hoang-ti, ainsi que je viens de le dire, etoit monté sur

le ſommet de cette montagne, par le côté qui regarde le midi, il en deſcendit par le côté du nord, continua ſon voyage dans la Province du *Chan-tong*, y viſita les principales villes, & ſe rendit ſucceſſivement ſur les montagnes *Tai-chan*, *Leang-fou*, & *Long-yé*, qui paſſoient alors pour les plus célebres de l'Empire. Il y offrit des ſacrifices, & y eleva des monumens en pierre, qui n'etoient que la répétition de celui de *Tſeou-y-chan*. *Les ſacrifices qu'il avoit offerts juſqu'alors*, dit un Gloſateur, *n'avoient eté que pour honorer les huit ſortes d'eſprits qui préſident, en particulier, aux montagnes & aux rivieres. Il ne voulut pas fruſtrer les eſprits qui préſident aux grandes eaux, d'un honneur qui leur etoit egalement dû. C'eſt pour cela qu'il ne craignit pas de pouſſer ſa route juſqu'aux bords de la mer oriéntale, pour s'acquitter d'un devoir qu'il regardoit comme indiſpenſable.*

Quand il fut arrivé aux confins de ſes Etats, du côté où le ſoleil ſe leve, ceux qui etoient au fait de ce qui pouvoit lui être agréable, & qui avoient quelque intérêt à entretenir ſa bonne humeur, lui préſenterent un nommé *Sin-ché*, & quelques autres perſonnes qu'on aſſuroit avoir des communications très-intimes avec les eſprits. Il les vit avec plaiſir, & les reçut d'une maniere diſtinguée. Il leur fit quantité de queſtions ſur la nature, la maniere d'agir, & le pouvoir de ces êtres inviſibles, pour leſquels il diſoit avoir un très-profond reſpect.

Entre pluſieurs autres particularités, *Sin-ché* lui répondit que dans le Royaume de *Yen*, qui eſt la Province de *Pé-tché-li* d'aujourd'hui, il y avoit eu un *Soung-ou-ki*, un *Sien-men-tſée-kao*, & pluſieurs autres, qui avoient le don de pouvoir evoquer à leur gré, les eſprits, de leur faire prendre une forme viſible, & d'obtenir d'eux des réponſes ſur tout ce qu'ils demandoient. Il ajouta que, non loin de l'endroit où il avoit l'honneur d'entretenir ſa Majeſté, au milieu de la mer dite de *Po-haï*, il y avoit

trois fameuſes iſles, ſavoir, *Peng-laï*, *Fang-tchang* & *Yng-tcheou*, qu'on appelloit par diſtinction les montagnes des trois eſprits, *San-chen-chan*; que dans ces trois iſles, ou montagnes, placées au milieu de la mer, etoit le précieux remede de l'immortalité, dont les eſprits qui les habitent, etoient les dépoſitaires & les diſtributeurs; que *Tchao-ouang*, Roi de *Yen*, que les Rois de *Tſi*, *Ouei-ouang*, & *Siuen-ouang*, voulant ſe procurer ce merveilleux remede, avoient envoyé des gens pour le chercher & en faire l'acquiſition; mais qu'à la vue de l'une de ces iſles, le vaiſſeau qui les portoit avoit eté ecarté par un orage ſubit, excité par les eſprits gardiens de ce tréſor, & les avoit empêchés d'y aborder. Il ajouta, qu'à raiſon de quelque qualité qui lui etoit propre, il eſpéroit de pouvoir appaiſer ces eſprits, ſe les rendre favorables, & aborder, ſans danger, à leurs iſles, pourvu qu'on lui donnât un certain nombre de jeunes garçons & de jeunes filles, qui, après s'être purifiés, vouluſſent l'accompagner, de leur plein gré, dans un voyage de ſi grande importance, & demeurer enſuite pour perpétuer leur race dans ces lieux iſolés, & ſe conſacrer, pour toujours, au ſervice des êtres inviſibles qui y préſident. Il aſſura que ces iſles n'etant pas fort eloignées, il ne tarderoit pas à être de retour.

Ché-hoang-ti, qui ſe plaiſoit à tout ce qui etoit extraordinaire, n'eut pas de peine à ſe laiſſer perſuader. Il fit choiſir pluſieurs mille, tant garçons que filles; les donna à *Sin-ché*, fréta des barques & les fit partir. *Sin-ché* ne voulut pas qu'on ſuivît de route déterminée. Il prétendit qu'en ſe laiſſant aller au gré des vents, on aborderoit bientôt au lieu deſiré. En effet, dans l'eſpace de peu de jours, les barques ſe trouverent à la vue des iſles: mais une terrible tempête, qui s'eleva alors, les repouſſa avec violence vers les lieux d'où elles etoient parties. L'Empereur ne s'en etoit pas ecarté, dans l'eſpérance

d'apprendre au plutôt des nouvelles de ses envoyés. Il fut instruit par la bouche de *Sin-ché* lui-même, du peu de succès d'une entreprise qu'on avoit tentée si souvent en vain.

Une autre entreprise, non moins insensée que celle où il venoit d'echouer, & qui par conséquent ne lui réussit pas mieux, l'occupa encore quelque temps, dans le cours de ses visites des Provinces orientales de son Empire.

Depuis le temps du grand *Yu*, on avoit la coutume d'avoir la description, la topographie, & les bornes de chaque Province, gravées sur un grand vase d'airain nommé *Ting*, avec un etat des productions propres de chaque pays, & l'espece de tribut que le Souverain pouvoit en retirer. C'est à ce *Ting* qu'on attachoit la fortune de la Dynastie régnante; & un Empereur n'etoit pas tranquille sur le trône, s'il n'avoit en son pouvoir ce trésor : c'etoit comme le *Palladium* des Chinois. *Ché-hoang-ti*, malgré les perquisitions les plus exactes, n'avoit pu se procurer encore le *Ting* des *Tcheou*. Quand il fut arrivé près les bords de la riviere *Sée-choui*, on lui dit, pour lui ôter tout sujet d'inquiétude sur cet article, que ce *Ting* n'etoit entre les mains de personne, parce qu'un des derniers Princes de la Dynastie qu'il venoit d'eteindre, l'avoit fait jetter dans cette riviere, vers l'endroit à-peu-près qu'on lui désignoit. On lui assura que c'étoit là le bruit commun, & que ceux du pays le regardoient comme une vérité des mieux constatées.

Charmé de ce qu'il entendoit, l'Empereur crut presque tenir ce dont il desiroit la possession depuis bien des années. Il donna ses ordres pour qu'on fît venir tous les plongeurs qui se trouveroient à portée d'être mandés. Il s'en présenta mille, qui furent employés à plonger dans le fond de la riviere. Après une quinzaine de jours d'un travail très-pénible, & toujours stérile, on fit entendre au Prince qu'il n'etoit pas impossible que le courant des eaux n'eût entraîné

ce qu'on avoit cherché inutilement jusqu'alors, dans quelque gouffre inconnu, bien loin au-dessous de l'endroit indiqué. Cette conjecture parut bien fondée, & les plongeurs furent renvoyés.

N'ayant plus rien qui l'arrêtât dans ces lieux, *Ché-hoang-ti* quitta les bords de *Sée-choui*, côtoya ceux de la riviere de *Hoai*, & vint s'embarquer sur le *Kiang*, pour se rendre à la montagne de *Siang-chan*, sur laquelle il prétendoit faire tout ce qu'il avoit fait sur les autres.

Il etoit prêt d'arriver, lorsque le vent fraîchit & souffla bientôt avec tant de violence, qu'il ne lui fut pas possible d'aller plus loin. Il faillit même à faire naufrage, & ne put gagner qu'avec beaucoup de peine le côté du fleuve opposé à son objet.

Lorsqu'il fut un peu revenu de sa frayeur & qu'il se vit hors de danger, il demanda ce que c'etoit que cet esprit *Siang-kiun* qui faisoit, disoit-on, son séjour sur *Siang-chan*. Un des Officiers de sa suite, versé dans l'Histoire de l'Antiquité, lui répondit que tout ce qu'on savoit de certain sur cela se réduisoit à bien peu de chose: *Nous lisons que celle de ses filles que le grand Empereur* Yao *donna à* Chun, *pour être sa principale epouse, fut enterrée, après sa mort, sur la montagne de* Siang-chan; *& voilà tout.*

A ces mots, *Ché-hoang-ti* se mit en fureur, dégrada cette montagne de tous les titres dont elle jouissoit, y fit mettre le feu, & n'en quitta le voisinage qu'après qu'il eut vu de ses propres yeux réduits en cendre les arbres, plantes, herbes, & tout ce qui l'embellissoit auparavant.

Il ne m'a pas eté possible de démêler dans l'Histoire quelle fut la véritable cause de la colere de ce Prince, & pourquoi il n'en fit tomber les effets que sur la montagne. Peut-être que les seuls noms de *Yao* & de *Chun* suffirent pour l'enflammer; peut-être aussi ne prétendoit-il que se venger

de l'esprit auquel il attribuoit l'intention de le faire périr dans le *Kiang*, en excitant l'orage qui avoit failli à l'y submerger. Quoi qu'il en soit, le danger qu'il courut alors n'etoit qu'un prélude de celui qui le menaçoit à *Po-lang-cha.*

La vingt-neuvieme année de son regne, dit l'Histoire, & la quatrieme depuis qu'il etoit Empereur, *Ché-hoang-ti* se trouvant à *Yang-ou*, dans le pays de *Po-lang-cha*, un simple particulier du Royaume de *Han* entreprit de le faire assassiner. Ce particulier se nommoit *Tchang-leang*, le même qui, peu après, se rendit si fameux à la suite de *Lieou-pang*, Fondateur de la grande & illustre Dynastie des *Han.*

Les ancêtres de *Tchang-leang*, en remontant jusqu'au pere de son trisaïeul, avoient eté Ministres à la Cour des Rois de *Han*, pour lesquels ils avoient toujours eu une fidélité & un attachement à toute epreuve. L'argent que les *Tsin* distribuoient alors à pleines mains aux différens Ministres & aux principaux Officiers des Princes qu'ils vouloient subjuguer, n'entra jamais dans leurs coffres. C'est en vain qu'on l'avoit fait briller à leurs yeux de mille manieres. Les sollicitations les plus pressantes, les offres les plus avantageuses, les promesses les plus magnifiques, ne furent pas même capables de les ebranler. Toujours fideles à leurs maîtres, ils les servirent jusqu'à la fin, & eussent répandu jusqu'à la derniere goutte de leur sang, pour empêcher leur ruine, & la destruction dont ils etoient menacés.

Héritier de leurs vertus, *Tchang-leang* l'etoit aussi de leur zele pour les intérêts de son Roi & de tout le Royaume de *Han.* Il eut la douleur de voir périr son maître, & fut témoin du renversement de sa patrie, dans un âge où il ne pouvoit rien encore pour la défense de l'un & de l'autre. Mais il etoit capable d'une haine vigoureuse & d'une vengeance proportionnée. Celles qu'il conçut contre toute la race

des *Tsin*, & en particulier contre *Ché-hoang-ti*, en sont une preuve. Mais la haine & la vengeance ne lui etoient plus permises, depuis, sur-tout, que *Ché-hoang-ti* etoit possesseur paisible de tout l'Empire, & reconnu universellement pour légitime Souverain. Très-jeune alors, la fureur, plutôt que la vengeance, le dirigea dans une entreprise qui a imprimé à son nom une tache que toutes les belles actions qu'il fit dans la suite n'ont jamais pu entiérement effacer. *Il n'etoit pas du sang royal*, ajoute un Glossateur; *il n'avoit, par les droits de sa naissance, aucune prétention à la couronne de* Han; *de quoi s'avisoit-il de vouloir s'eriger en vengeur public?*

Si la vengeance fut un crime dans *Tchang-leang*, la maniere dont il voulut l'assouvir en fut un plus grand encore. Il consacra son argent, ses terres, ses meubles & toute sa fortune à se faire des complices; il souffla le feu de la rebellion tant qu'il put & par-tout où il put. Cette voie ne pouvoit manquer de le conduire tôt ou tard à sa perte. Il en vit tous les dangers, & il la quitta, pour en suivre une autre qui lui parut plus courte, plus sûre, & le conduire plus directement à son but. Il en a eté parlé ci-dessus; voyez pag. 57.

L'histoire de ce funeste evénement fut gravée sur une pierre, que *Ché-hoang-ti* fit placer lui-même sur la montagne *Tché-fou-chan*, où il se rendit avant son départ pour la Capitale.

J'ai déja dit qu'en parcourant, d'occident en orient, les Provinces septentrionales de son Empire, il faisoit des remarques sur la qualité du terrein, sur ce qu'il produisoit, suivant sa position, & sur ce qui le distinguoit plus particuliérement. Ces remarques lui firent naître l'idée d'une description générale de tous ses Etats, dans laquelle on feroit entrer la notice

détaillée de toutes les productions de chaque canton.

De retour à *Hien-yang*, il donna ses ordres pour cette entreprise, & en pressa tellement l'exécution, que, dans moins d'une année, il eut une connoissance exacte de tout ce que la terre offroit d'elle-même, ou rendoit à ses cultivateurs, dans les différens pays où il donnoit des loix. Cette connoissance ne fut rien moins que stérile pour lui, & fut très-utile à ses sujets. Elle servit à régler, comme il fit, la quantité & la qualité des impôts, la maniere & le temps de les percevoir, & tout ce qui avoit rapport aux différentes manieres de cultiver la terre. Les coffres & les magasins du Prince se remplirent dans la suite plus constamment, plus sûrement & avec plus d'abondance; le peuple fut beaucoup moins grévé qu'il ne l'avoit eté depuis bien des années; & une juste répartition des denrées en assura désormais le débit, à un prix qui fut presque le même par-tout.

Ces occupations, dignes d'un grand Prince, lui faisoient passer les journées entieres avec ses Ministres : il travailloit constamment avec eux & comme l'un d'entre eux; & lorsque l'ennui ou la fatigue l'obligeoit d'interrompre un travail que son inquiétude naturelle devoit lui rendre très-pénible, il cherchoit son divertissement dans des promenades solitaires, qu'il poussoit souvent un peu plus loin qu'il n'auroit dû, & qu'il faisoit toujours d'une maniere que sembloit lui interdire sa dignité. Il alloit à pied, & quatre Officiers, dont il connoissoit le mérite & l'attachement à sa personne, formoient tout son cortege.

Ainsi accompagné, il ne craignoit point de parcourir, *incognito*, les villages & les campagnes, pour ne revenir que bien avant dans la nuit. Il lui arriva une fois d'être attaqué par des brigands, contre lesquels il fut obligé de défendre sa vie. Sa valeur & le secours de ses quatre braves le tirerent

d'affaire. Il en fût quitte pour quelque légeres contusions, qui n'eurent aucune suite pour sa santé, mais qui ne contribuerent pas peu à la résolution qu'il prit de ne plus s'exposer ainsi.

Cependant, comme les edifices publics, pour l'ornement de la Capitale & les autres qui devoient être pour son usage particulier, n'avançoient pas aussi vîte qu'il l'eût souhaité, il recommença le cours de ses voyages, pour n'être pas témoin de ce qu'il appelloit lenteur & paresse dans ceux qui travailloient ou faisoient travailler avec toute l'activité & la diligence possibles. Il alla, comme auparavant, vers les Provinces orientales, pour y examiner de plus près ce qu'il n'avoit vu, pour ainsi dire, qu'en passant, & pour s'instruire par lui-même de la maniere dont les ordres qu'il avoit donnés commençoient à s'exécuter. De l'orient, il poussa vers le nord, & se rendit au pied de la montagne *Kié-ché-chan* dont il voulut voir toutes les gorges & les différentes issues, & dont il visita avec soin toutes les sources, afin d'y découvrir l'origine des ravages que leurs eaux causoient si souvent par leur crûe subite. Satisfait de ses recherches, il revint sur ses pas, & entra dans la ville *Kié-ché-men*, ainsi appellée, parce qu'elle est comme la porte par où l'on pénetre dans la montagne de *Kié-ché*, dont elle n'est eloignée que de dix à quinze lys. Cette ville etoit dans le même endroit à-peu-près où est aujourd'hui *Tchang-li-hièn*, du district de *Yong-ping-fou*, de la Province de *Pé-tché-li*. Elle venoit d'être inondée, & presque entiérement détruite. *Ché-hoang-ti* la fit réparer; & pour empêcher qu'un pareil désastre n'arrivât dans la suite, il fit creuser de profonds canaux, qui devoient servir de décharge à la principale riviere, lorsqu'elle seroit trop enflée par les torrens qui s'y précipitent; donna ses ordres pour la construction d'une haute & forte digue, & n'oublia rien

pour obvier à tous les inconvéniens auxquels sont exposés ceux qui font leur séjour au voisinage des montagnes & des grandes eaux. Il ne manqua pas de profiter de cette occasion pour faire graver de nouveau sur la pierre, l'histoire abrégée de ce qu'il croyoit avoir fait de plus remarquable, & fit elever avec pompe ce monument, pour l'instruction, disoit-il, de la postérité.

Du Royaume de *Yen*, ou, si l'on veut, de la Province de *Pé-tché-li*, il descendit sur les confins du *Ho-nan*, où il y avoit quelques commencemens de troubles, qu'il croyoit pouvoir appaiser par sa seule présence. Il changea d'avis, & n'entra point dans cette Province. Un aventurier, nommé *Lou-cheng*, qui avoit eté du voyage de *Sin-ché*, pour la découverte des îles de l'immortalité, & qui avoit suivi une autre route que celle de son Chef, lui fournit l'occasion de craindre du côté des Tartares. Il se présenta à lui, & lui dit :

« J'ai parcouru la mer, pour chercher, suivant les ordres » que vous en aviez donnés, la précieuse recette de l'immortalité. J'ai découvert une île que j'ai cru être celle que » je cherchois : je l'ai abordée, non sans beaucoup de peine ; » j'y suis descendu, je l'ai parcourue, & je n'y ai point » trouvé le remede qui rend immortel. Mes recherches n'ont » cependant pas eté tout-à-fait stériles : un manuscrit curieux » & plein de choses extraordinaires, de la composition, apparemment, des esprits, s'est offert à mes yeux. Je m'en suis » emparé, & je vous l'apporte. Vous jugerez s'il mérite de » vous être offert, en lisant seulement les premieres lignes. » Parmi une foule de choses qui m'ont paru dignes de remarque, » j'y ai lu moi-même quelques mots qui regardent particuliérement Votre Majesté. Les voici, sans y rien changer, » tels qu'ils sont ecrits : *L'Empire des* Tsin *doit finir par un*

» *Hou.* Vous êtes plus en etat que moi, Seigneur, de » pénétrer le véritable ſens de ces paroles myſtérieuſes ».

Ché-hoang-ti prit le livre, devint penſif; &, au lieu d'entrer dans le *Ho-nan*, comme il l'avoit projetté d'abord, il revint dans ſa Capitale, pour y travailler inceſſamment à l'exécution du grand projet qu'il méditoit.

Pour comprendre le ſens de ces paroles : *L'Empire des* Tſin *doit finir par un* Hou, il eſt à remarquer que *Hou* etoit un des noms du ſecond des fils de *Ché-hoang-ti.* Il s'appelloit *Hou-hai*, le même qui ſuccéda à ſon pere, & qui eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Eulh-ché-hoang-ti*; & c'eſt par lui, en effet, que finit la Dynaſtie des *Tſin.* Mais l'Empereur, qui n'avoit aucun ſujet de ſe défier de ſon fils, & qui etoit perſuadé que la Dynaſtie dureroit autant que les ſiecles, n'eut garde d'appliquer à *Hou-hai* le ſens de l'oracle ambigu.

Les Tartares *Hioung-nou*, parmi les différens noms qu'on leur donnoit alors, portoient auſſi celui de *Hou.* Ce fut de leur côté que ſe tournerent toutes les penſées de *Ché-hoang-ti.* Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que l'aventure du manuſcrit & du prétendu oracle qu'il renfermoit n'ait eté qu'un ſtratagême de ſa part, pour s'autoriſer à lever des troupes, après les avoir licenciées ſi ſolemnellement. Il avoit promis à ſes ſujets de les faire jouir des douceurs d'une longue paix; il lui falloit du moins un prétexte pour faire ſi-tôt la guerre. Il y avoit long-temps que les *Hioung-nou* lui faiſoient ombrage. Il ſavoit que cette Nation inquiette venoit, lorſqu'on s'y attendoient le moins, faire des excurſions ſur les terres de l'Empire, & les déſoler par ſes rapines & ſes brigandages; il voulut la prévenir & l'accabler, s'il le pouvoit, avant qu'elle pût avoir le temps de ſe reconnoître.

Pour cet effet, il leva promptement une armée de trois

cens mille hommes, dont il donna le commandement à *Mong-tien*, & l'envoya, par différens chemins, contre les *Hioung-hou*. Ces infortunés Tartares, qui n'etoient alors occupés que du soin de leurs haras & de leurs troupeaux, & qui etoient dispersés & sans défiance, furent aisément détruits, ou mis en fuite par les troupes Chinoises. *Mong-tien* avoit ordre de les exterminer : il l'exécuta à la rigueur. Ceux d'entre ces malheureux qui purent echapper au carnage, se retirerent au-delà des montagnes les plus reculées de leur pays. *Mong-tien* revint triomphant, & fut aussi-tôt envoyé contre ceux du *Ho-nan*, dont la révolte avoit enfin eclaté, peu après son départ pour la Tartarie.

Ce Général, que la fortune ne se lassoit point de favoriser, dompta les rebelles avec encore plus de facilité qu'il n'en avoit eu à exterminer les *Hioung-nou*. Tout plia devant lui, tout se rendit. Maître de toute cette Province, il y augmenta le nombre des forteresses. Il mit dans chacune un Gouverneur particulier, avec un nombre de troupes proportionné à l'importance du poste & à la soumission présumée plus ou moins sincere de ceux qu'on vouloit contenir.

La paix & la tranquillité rétablies au dedans; les Tartares chassés bien au-delà des frontieres, hors d'etat de nuire de long-temps au dehors; *Ché-hoang*, n'ayant plus d'ennemis à combattre, ni de rebelles à dompter, pensa à se soumettre de nouveaux Peuples. Les pays de *Nan-yué*, de *Siang-kiun* & de *Nan-hai* etoient habités par des hommes indociles & à demi-sauvages, qui n'avoient jamais voulu se soumettre. Défendus par des fleuves & des rivieres, & par un grand nombre de très-hautes montagnes, il n'etoit pas aisé de les forcer dans de pareils retranchemens; & les Empereurs de la Chine, proprement dite, n'avoient pas osé le tenter jusqu'a-

lors. Plus hardi que tous ses prédécesseurs, *Ché-hoang-ti* l'entreprit, & ne désespéra pas d'en venir à bout.

Il lui falloit, pour cela, de nombreuses armées; il les mit sur pied, enrôlant parmi les gens de guerre tous ceux qui n'avoient pas de profession fixe, tous les marchands qui n'avoient pour objet de commerce que des choses qui servent à entretenir le luxe, & tous ceux encore qui, parmi les ouvriers, les gens de la campagne & le petit peuple, etoient doués d'une force de corps plus qu'ordinaire. Il en forma plusieurs corps, qu'il fit exercer pendant quelque temps à la discipline & aux travaux militaires; & quand il les crut assez instruits, il les envoya, par différentes routes, à la conquête de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Koang-si* & toutes ses dépendances, la province de Canton & tout ce qui est de son district.

Ces hommes, dont il etoit naturel de croire qu'on ne pourroit pas faire si-tôt des soldats, firent par-tout des merveilles, & se conduisirent comme l'auroient pu faire les guerriers les plus consommés. Dans l'espace de dix à douze mois, ils etendirent la domination de leur maître, du côté du midi, jusqu'à la grande mer, c'est-à-dire jusqu'où il etoit possible de l'etendre. Ainsi l'Empire des *Tsin*, que, par corruption, on a appellé dans la suite des temps l'Empire de la Chine, embrassa dès-lors, du midi au septentrion, tout ce qui est entre l'île de *Hai-nan* & les déserts de la grande Tartarie, & d'orient en occident, depuis la presqu'île de Corée jusqu'au Royaume d'Ava. Une si vaste etendue de pays n'etoit pas facile à garder: il n'etoit pas aisé de contenir long-temps dans le devoir tant de peuples, si différens de génie, de mœurs & d'inclinations. *Ché-hoang-ti*, convaincu de cette vérité, prit des mesures efficaces pour s'assurer de leur fidélité & pour empêcher que les Tartares

ne renouvellassent leurs irruptions. Il lui fallut de nouvelles troupes, non plus pour se battre, mais pour garder. Il les leva, non parmi ceux qui composoient le corps des citoyens, ou parmi le petit peuple, les artisans & les campagnards, mais parmi cette foule de vagabonds que la licence des guerres précédentes avoit formés, & parmi cette multitude d'hommes qui, etant morts civilement, expioient leurs crimes dans les prisons ou dans les différens lieux de leur bannissement. Par le catalogue exact qu'on lui en présenta, il s'en trouva environ cinq cens mille en etat d'être employés. Il les rangea sous cinq Gouvernemens, dont il plaça les chefs-lieux ou principales forteresses à *Ta-yu*, *Ché-ngan*, *Lin-ho*, *Koui-yang* & *Kié-yang*. Par ce moyen, il avoit rassemblé tous ceux que le libertinage, la misere, le mécontentement ou l'esprit de vengeance auroient pu porter à quelque entreprise dangereuse : il les avoit à ses ordres & pour ainsi dire sous ses yeux ; que pouvoit-il craindre du reste de ses sujets ? Il ne lui restoit plus qu'à se mettre à couvert des incursions des Tartares, en leur bouchant tous les passages par où ils auroient pu s'introduire dans les terres de sa domination.

Il y avoit déja plusieurs siecles qu'on en avoit formé le dessein ; & les différens Princes qui avoient dépouillé les *Tcheou* des Provinces qui occupent, d'est à ouest, la partie septentrionale de l'Empire, avoient commencé à l'exécuter. *Tchao-ouang*, Roi de *Tsin*, avoit déja mis son Royaume à l'abri de toute surprise, en construisant une muraille haute & large qui prenoit à *Loung-si*, se prolongeoit le long de ce qu'on appelle aujourd'hui le *Chen-si*, & se terminoit à *Chang-kiun*. Les Rois de *Tchao* & de *Yen* avoient garanti pareillement les frontieres de leurs Etats en elevant des murailles ; le premier, depuis le pays de *Tay* jusqu'à *Yn-chan-kao-kiué*, & le second, depuis *Hien-yang* jusqu'à *Siang-tchoung* ; ce

qui embrassoit une grande partie du *Pe-tché-li* & du *Chan-si* de nos jours. Mais, par le peu de soin qu'on en avoit eu & par le laps de temps, ces murailles, qu'on n'avoit apparemment construites que comme les murailles ordinaires, se trouvoient fort endommagées. Outre qu'elles ne faisoient pas une suite exactement continue, on y voyoit quantité de brêches qui laissoient une entrée libre dans l'intérieur de l'Empire.

Ché-hoang-ti entreprit de les réparer, ou plutôt il entreprit de construire de nouveau une seule & unique muraille, qui devoit commencer à *Lin-tào*, dans les extrémités occidentales du *Chen-si*, & se terminer aux montagnes du *Leao-toung*; ce qui faisoit, en tout, plus de dix mille *lys* de distance itinéraire, à cause des hauts & des bas, des tours & détours, & de tous les circuits qu'on fut obligé de lui faire prendre pour s'accommoder à la nature du sol sur lequel on devoit bâtir.

Le Général *Mong-tien* fut chargé de présider à l'ouvrage, & de distribuer des troupes pour veiller sur les ouvriers, & maintenir le bon ordre parmi quelques millions d'hommes, pris indifféremment de toutes les Provinces de l'Empire. Ce ne fut qu'après dix années d'un travail opiniâtre, qu'on put finir ce monument eternel de la puissance des Chinois; monument qui, après les travaux du grand *Yu*, seroit digne des plus grands eloges, si son utilité avoit pu compenser les peines de tout genre & les dépenses immenses qu'il occasionna.

Ché-hoang-ti etoit dans la trente-troisieme année de son regne, quand il en jetta les premiers fondemens. C'etoit l'an deux cent quatorze avant l'ere chrétienne. On ne cessa d'y travailler que dix ans après, c'est-à-dire, la deuxieme année après l'usurpation de *Tchou-pa-ouang* (l'an de J. C. deux cent cinq); par conséquent, ni *Ché-hoang-ti*, ni aucun de

ſa race n'eut la ſatisfaction de le voir achevé : mais la gloire, s'il peut y avoir de la gloire dans une entrepriſe qui mit inutilement tout l'Empire en rumeur, en rejaillit toute entiere ſur les *Tſin*, qu'on s'eſt accoutumé à en regarder comme les premiers auteurs.

Fier d'une puiſſance dont il croyoit avoir pouſſé les bornes juſqu'où elles pouvoient s'etendre ; tranquille au dedans ; à couvert des inſultes de cette Nation inquiette & belliqueuſe, la ſeule, à proprement parler, que les Chinois aient jamais eu à redouter ; raſſaſié des alimens groſſiers d'une vanité ſans pudeur, & enivré des vapeurs de la flatterie, *Ché-hoang-ti* n'avoit plus rien à deſirer, ce ſemble, pour l'entiere ſatisfaction de ſon orgueil. Il crut néanmoins qu'il lui manquoit encore quelque choſe, c'etoit l'étalage public de ſa gloire dans une cérémonie qui pût en relever l'eclat.

A l'imitation des célebres Fondateurs des premieres Dynaſties, il crut qu'il etoit de ſa dignité d'inviter à un feſtin ſolemnel les Princes, les Grands, les Gouverneurs des Provinces & les principaux Mandarins de l'Empire. Il les convoqua à cet effet ; & le jour qu'il avoit fixé pour cette brillante cérémonie etant arrivé, il n'oublia rien pour effacer tout ce qui s'etoit fait juſqu'alors en ce genre. Il fit dreſſer des tentes, ranger des tables & diſpoſer tout le reſte de la même maniere que le grand *Yu*, le ſage *Tcheng-tang* & l'illuſtre *Ou-ouang* l'avoient autrefois pratiqué, les premieres années de leur légiſlation. Il fit lui-même les invitations d'etiquette pour le manger & pour le boire ; la muſique eut ſes neuf parties, le repas ſes huit ſervices ; une modeſte & décente joie brilloit dans tous les yeux : on donnoit gravement le ſignal pour commencer & finir chaque cérémonie.

A voir cet auguſte appareil, on eût preſque dit que les beaux jours des ſages Princes de la haute antiquité alloient

ſe reproduire, & que l'Empire alloit briller encore de l'eclat le plus pur.

Le repas fini, *Ché-hoang-ti*, aſſis ſur ſon trône, invita tous ceux qui y avoient aſſiſté à lui dire librement ce qu'ils penſoient de ſa maniere de gouverner & des nouvelles loix qu'il avoit etablies, les aſſurant qu'il recevroit de bonne grace tous les avis qu'ils voudroient bien lui donner, & qu'il tâcheroit même d'en profiter. C'etoit les inviter à ſe répandre en eloges. Un nommé *Tcheou-tſing-tchen*, Mandarin de *Pou-yé*, prit le premier la parole, & dit:

« Si l'Empire jouit aujourd'hui de la paix la plus profonde » au dedans, après avoir eté expoſé pendant tant d'années » à toutes les horreurs de la guerre; ſi, au dehors, les » limites ſont aſſurées contre les invaſions des Tartares, obli- » gés de ſe retirer dans des pays très-eloignés, c'eſt, Sei- » gneur, l'effet de votre valeur, de votre prévoyance, de » votre ſageſſe & de votre bon gouvernement. Que pour- » roit-on ajouter à ce que vous avez déja fait? Tout ce » qu'on rapporte des plus illuſtres Princes des trois Dynaſties » qui ont précédé la vôtre n'approche pas de ce que nous » voyons. Vous ſurpaſſez, ſans contredit, tout ce qu'il y » a jamais eu de plus grand depuis l'antiquité la plus recu- » lée juſqu'à nos jours ».

L'applaudiſſement preſque unanime avec lequel ce diſcours fut reçu, fit à *Ché-hoang-ti* un plaiſir des plus ſenſibles qu'il eût encore goûté. Mais ſa joie fut tempérée par le diſcours ſuivant, que fit un Mandarin de Lettres, du titre de *Po-ché*. Ce Mandarin, dont l'Hiſtoire nous a conſervé le nom, s'appelloit *Chun-yu-yué*. Indigné de ce qu'il venoit d'entendre, & ne pouvant ſouffrir qu'on osât rabaiſſer la vénérable antiquité, juſqu'à lui préférer un Prince qui n'avoit pas même, ſelon lui, les qualités qui font le grand homme, il ne craignit

point de s'expofer au courroux de ce même Prince, dont il connoiffoit la manie, en relevant avec force les paroles de *Tcheou-tſing-tchen*. Au rifque de fe voir accablé du poids d'une colere, dont les effets etoient toujours terribles, il dit : « Cet homme, qui vient de vous louer avec tant d'impu- » dence, ne mérite pas, Seigneur, le nom de Grand de » l'Empire, dont il eft décoré. Ce n'eft qu'un lâche cour- » tifan, qu'un vil flatteur, qui, baffement attaché à une » fortune dont il ne mérite pas de jouir, n'a d'autre » vue que celle de vous plaire, aux dépens du bien public » & de votre propre gloire. Je ne l'imiterai point ; &, en » profitant de la bonté que vous avez eue d'inviter tous ceux » qui ont l'honneur aujourd'hui d'être admis en votre préfence, » à vous faire part des vues qu'ils pourroient avoir fur la » maniere de bien gouverner l'Empire, je vous dirai librement » ce que je penfe.

» Les Dynafties *Yn* & *Tcheou* ont donné des loix pen- » dant plus de mille quatre cens ans : elles ont produit des » Princes dont les noms ne mourront jamais, parce que leur » fageffe, leurs vertus & leurs belles actions pafferont de » génération en génération, de bouche en bouche, jufqu'à » la poftérité la plus reculée. Vous n'avez rien de mieux à » faire, que de les prendre pour modeles de votre conduite. » C'eft en marchant fur leurs traces, que votre nom, con- » figné dans l'Hiftoire, peut devenir immortel comme les » leurs, à côté defquels on le placera.

» *Tcheng-tang* & *Ou-ouang*, en fondant leurs Dynafties, » ne crurent pas qu'elles duffent durer toujours. Ils cherche- » rent, non à les rendre eternelles, ce qui eût eté chimé- » rique, mais à prolonger la durée de leurs regnes auffi loin » que la viciffitude qu'eprouvent néceffairement les chofes » humaines pouvoit la leur faire efpérer. Un de leurs pre-

» miers ſoins fut de ſe faire des appuis pour etayer un trône
» qu'il euſſent regardé, ſans cela, comme toujours chance-
» lant; & ces appuis, ils les trouverent dans les perſonnes
» qui avoient l'honneur d'être de leur ſang. Ils leur firent
» des appanages; ils erigerent en leur faveur des Principau-
» tés & des Royaumes; ils les eleverent au rang des Sou-
» verains, en conſervant toutefois ſur eux toutes les préro-
» gatives que les Seigneurs primitifs indépendans ont ſur
» des vaſſaux qui tiennent d'eux les privileges dont ils jouiſ-
» ſent. Ils les convoquoient quand les beſoins de l'Empire
» ſembloient l'exiger; ils preſcrivoient à chacun d'eux le
» genre de ſecours qu'ils en attendoient, ils les taxoient,
» ils leur donnoient des loix, ils leur intimoient des ordres,
» ils ne les diſtinguoient de leurs autres ſujets que par la
» confiance intime qu'ils leur témoignoient, & par les hon-
» neurs qu'ils leur faiſoient rendre, lorſqu'ils etoient à la
» Cour. Voilà, Seigneur, ce qu'il me paroît que vous
» devriez faire pour aſſurer l'Empire à vos deſcendans,
» pour....

Ché-hoang-ti, craignant que ce Lettré ne pouſſât trop loin des repréſentations auxquelles il etoit bien réſolu de n'avoir aucun egard, ou qu'il ne s'echappât en termes injurieux ou trop cruds, l'interrompit bruſquement, mais avec modération: *Ce point*, dit-il, *a déja eté diſcuté; on n'auroit pas dû y revenir. Cependant, comme il eſt d'une très-grande importance, je veux bien qu'on l'examine de nouveau, & qu'on me diſe les raiſons pour & contre, afin que je puiſſe prendre enſuite tel parti que je jugerai à propos. Parlez*, Li-ſee.

Li-ſee, comme on l'a vu plus haut, avoit déja réfuté, par d'excellentes raiſons, le ſentiment de ceux qui prétendoient eriger des Royaumes & des Principautés. N'ayant rien dit alors qui n'eût eté concerté avec ſon maître, & l'un &

l'autre n'ayant point changé d'avis, il s'eleva de nouveau avec force contre le Mandarin de Lettres, &, à son occasion, contre tous les Lettrés, auxquels, par un discours préparé peut-être de longue main, il porta le dernier coup, en excitant contre eux toute l'indignation d'un Prince qui les haïssoit déja, & qui n'attendoit que le moment favorable, pour les accabler du poids de sa haine.

« *Il faut avouer*, dit-il, *que les Gens de Lettres* sont, en
» général, bien peu au fait de ce qui concerne le gouverne-
» ment, non ce gouvernement de pure spéculation, qui n'est
» proprement qu'un fantôme qu'on voit disparoître quand on
» l'approche, mais ce gouvernement de pratique qui consiste à
» contenir les hommes dans les bornes de leurs devoirs réci-
» proques. Avec toute leur prétendue science, ils ne sont,
» en ce genre, que des ignorans : ils savent par cœur tout
» ce qui s'est pratiqué dans les temps les plus reculés, & ils
» ignorent, ou ils font semblant d'ignorer ce qui se pratique
» de leurs jours, ce qui se passe même sous leurs yeux.

» Prévenus en faveur de l'antiquité, dont ils admirent jus-
» qu'aux sottises, s'il m'est permis de parler ainsi, ils sont
» pleins de mépris pour tout ce qui n'est pas exactement cal-
» qué sur des modeles que le temps a presque entiérement
» effacés de la mémoire des hommes. Sans cesse ils ont dans
» leurs bouches, ou au bout de leurs pinceaux, les trois *Hoang*
» & les cinq *Ti*.

» Incapables de discerner ce qui etoit expédient autrefois,
» d'avec ce qui ne convient nullement aujourd'hui ; ce qui
» etoit alors utile & peut-être même néceffaire, d'avec ce
» qui feroit à coup sûr préjudiciable dans le temps où nous
» vivons, ils voudroient que tout se fît conformément à ce
» qu'ils lisent dans leurs livres. Mais dans leurs livres mêmes,
» dans ces livres qu'ils nous citent à tout propos, ont-ils

» trouvé que les trois *Hoang* s'etoient tellement modelés l'un
» ſur l'autre, que le ſecond n'ajoutât rien, ne changeât rien à
» ce qu'avoit fait le premier ; que le troiſieme s'attacha ſervi-
» lement à ſuivre tous les uſages etablis par ſes prédéceſſeurs?
» Y ont-ils lu que les cinq *Ti* n'avoient eté dans tout & pour
» tout que les ſtériles imitateurs des trois *Hoang* ?

» Si cela etoit ainſi, quels eloges pourroit-on donner à des
» Princes qu'on regarde comme les fondateurs de la Monar-
» chie, comme les inventeurs & les *perfecteurs* des loix,
» comme les Légiſlateurs de la Nation? En quoi conſiſteroit
» donc cette légiſlation fameuſe que ces Gens de Lettres
» nous vantent tant, & qui, à certains egards, eſt digne
» de nos eloges? Seroit-ce ſeulement dans ce qui fut etabli
» par *Fou-hi*, pour contenir des hommes qui etoient plus
» qu'à demi-ſauvages? Nos Lettrés s'abuſent etrangement,
» s'ils le penſent ainſi. Ils veulent nous tromper, après s'être
» trompés eux-mêmes les premiers, quand ils diſent que les
» trois *Hoang-ti* n'ont obſervé qu'une même forme de gou-
» vernement, n'ont ſuivi que les mêmes uſages.

» Ce qu'il y a de vrai, ce qui eſt hors de tout doute,
» c'eſt que chacun d'eux, conſervant celles des anciennes loix
» qu'il a cru être bonnes & utiles pour le temps où il vivoit,
» a abrogé celles qui lui ont paru ne devoir être d'aucune
» utilité, qu'il en a etabli de nouvelles, & s'eſt conduit, non en
» imitateur ſervile de ce qui s'etoit pratiqué avant lui, mais
» en Légiſlateur eclairé qui ſe regle ſur le beſoin des temps.

» Comme c'eſt en cela ſur-tout que ces grands hommes
» ſont imitables, c'eſt en cela principalement que Votre
» Majeſté les a imités. Comme eux, Seigneur, vous avez
» preſque fondé de nouveau, l'Empire ; oui, à plus juſte titre
» qu'eux encore, vous pouvez vous en dire le fondateur, parce
» que vous avez conquis des pays qui l'ont conſidérablement

» agrandi, & qui ne furent jamais sous leur puissance. Comme » eux vous avez laissé subsister les loix & les usages qui pou- » voient s'accommoder avec les mœurs présentes; vous avez » abrogé ce qui vous a paru ne plus convenir, & vous avez » etabli tout ce que vous avez cru nécessaire pour le grand » objet que vous vous proposez, lequel n'est autre, comme » tout le monde le sait, que l'etablissement solide d'une domi- » nation qui doit faire eternellement le bonheur des Peuples. » Que prétendent donc ces insolens Lettrés, en décriant, » comme ils le font à tout propos, un gouvernement qu'ils » devroient admirer, & qu'ils admireroient sans doute, s'ils » etoient plus solidement instruits? Pourquoi affectent-ils tant » de louer les Anciens, & de blâmer tout ce que vous faites? » N'est-ce pas pour indisposer peu-à-peu les esprits, & pour » porter ensuite les peuples à une révolte ouverte? Prenez-y » garde, Seigneur, ces sortes de gens sont plus à craindre » que vous ne le croyez. Pour moi, qui eclaire depuis si » long-temps leur conduite, qui suis au fait de leur manege, » & qui les connois à fond, je les regarde comme vos plus » grands ennemis. On les voit à toute heure du jour traîner » leur oisiveté de maison en maison, d'un endroit public » dans un autre, & répandre par-tout les bruits les plus » injurieux à Votre Majesté.

» A les entendre, on ne doit vous regarder que comme » un Prince bouffi d'orgueil, qui se préfere, sans pudeur, à » tout ce que l'antiquité a eu de plus respectable; que comme » un Prince d'un esprit futile, d'un caractere inquiet & » remuant, qui bouleverse tout, qui renverse tout dans l'Em- » pire. Si vous publiez quelque Edit, ils croient y découvrir » de l'injustice, ou, tout au moins, de l'inutilité; si vous » donnez quelque ordre, ils l'eludent, ils en critiquent jus- » qu'aux termes dans lesquels il est conçu, ils font tous leurs

» efforts pour le rendre méprisable ; si vous faites travailler » à quelque ouvrage public, vous grevez, disent-ils, le » peuple, vous opprimez vos sujets, vous en faites les mal» heureuses victimes de vos caprices. La discrétion, ou plu» tôt le respect que je vous dois, me défend d'entrer dans » un plus grand détail. Ce peu de mots vous sera tout entendre. » Rien de ce que vous faites, rien de ce que vous dites » n'est à leur gré ; & leur refrein ordinaire est toujours que » ce n'est pas ainsi que se conduisoient les sages Empereurs » des Dynasties qui ont précédé la vôtre.

» De pareils discours, répétés sans cesse, eteignent dans » le cœur de vos sujets toute affection pour vous. Ce sont » des semences de révolte qui germent insensiblement, qui » poussent de profondes racines, & qui ne tarderont pas, » si vous n'y mettez ordre, de prendre tout leur accroisse» ment au dehors.

» Les Lettrés forment dans l'Empire une classe d'hommes » à part. Pleins d'eux-mêmes & infatués de leur prétendu » mérite, ils ne voient du bon que dans ce qui se fait con» formément à leurs idées ; ils ne voient du beau que dans » des usages surannés, que dans des cérémonies antiques, » qui ne sauroient avoir lieu de nos jours ; ils ne trouvent de » véritablement utile que cette vaine science qui les eleve si » fort à leurs propres yeux, & qui, dans la réalité, les rend » inutiles à tout le reste du genre humain.

» Oserois-je, Seigneur, vous proposer ici sans détour ce » qu'il me paroît que vous devriez faire ? Les voies de dou» ceur & de condescendance n'ont rien pu produire, jus» qu'ici, sur l'esprit de ces hommes impatients du joug : » tous les egards que l'on a eus pour eux leur ayant per» suadé qu'ils etoient redoutables, ils n'en sont devenus que plus insolens. Essayons d'autres moyens, ou plutôt, pre-

nons,

» nons, de tous les moyens, celui qui eſt le ſeul efficace, » pour couper juſqu'à ſa racine un mal qui ſeroit bientôt incu- » rable, ſi on ne ſe hâtoit d'y remédier.

» Ce ſont les livres qui inſpirent à nos orgueilleux » Lettrés les ſentimens dont ils ſe glorifient; ôtons-leur les » livres. C'eſt en les privant pour toujours de l'aliment qui » nourrit leur orgueil, que nous pouvons eſpérer de tarir la » ſource féconde de leur indocilité. A l'exception des livres » qui traitent de Médecine & d'Agriculture, de ceux qui » expliquent la Divination par les *Koa*, ou lignes de *Fou-hi*, » & des Mémoires hiſtoriques de votre glorieuſe Dynaſtie, » depuis qu'elle a commencé à régner dans les Etats de *Tſin*, » ordonnez, Seigneur, qu'on brûle généralement tout ce » fatras d'ecrits pernicieux, ou tout au moins inutiles, dont » nous ſommes inondés; ceux, ſur-tout, où les mœurs, les » actions & les coutumes des anciens ſont expoſées en détail. » N'ayant plus ſous les yeux ces livres de Morale & d'Hiſtoire, » qui leur repréſentent avec emphaſe les hommes des ſiecles » paſſés, ils ne ſeront plus tentés d'être leurs imitateurs ſerviles; » ils ne nous feront plus un crime de ne pas ſuivre leur exemple » en tout; ils ne feront plus cette comparaiſon, toujours odieuſe » pour nous dans leur bouche, du gouvernement de votre » Majeſté, avec celui des premiers Empereurs de notre » Monarchie.

» Il eſt temps, ou jamais, de fermer la bouche à ces » mécontens, de mettre un frein à leur audace. Qu'ils ſachent » que votre puiſſance n'a de bornes, que celles que vous voulez » bien lui preſcrire. Qu'ils eprouvent enfin, qu'un châtiment » long-temps différé, n'en eſt que plus terrible envers ceux » qui n'ont pas tâché de s'y ſouſtraire en ſe corrigeant.

» N'achetez pas, Seigneur, un repentir inutile, par une » bonté & une condeſcendance hors de ſaiſon. Le mal preſſe;

» il est des plus violents : le remede doit être proportionné ; » il ne sauroit être appliqué trop tôt. Commencez par ceux » de vos Mandarins qui président à l'Histoire : ordonnez-leur » de réduire en cendres tous ces monumens inutiles, dont ils » conservent si précieusement le dépôt. Donnez un ordre pareil » aux Magistrats dépositaires des loix : celles qui sont emanées » de votre autorité suprême, auxquelles on peut joindre toutes » les Ordonnances particulieres que vous avez faites, suffiront » de reste pour leur instruction. Qu'ils en fassent un recueil » complet : il en résultera un code particulier, qui les dirigera » sûrement dans l'administration de la justice. Pour ce qui est des » autres branches du gouvernement, votre Majesté, dont l'esprit » brille des plus vives lumieres, dont l'entendement pénetre » tout, dont la sagesse fait tout prévoir, y suppléera sans » peine, à mesure que les circonstances l'exigeront. Le *Chou-king*, & les autres livres, dans lesquels on cherchoit ci-» devant des regles de conduite, devenus désormais inutiles, » doivent être oubliés pour toujours ; qu'ils deviennent la » proie des flammes.

» Ce projet, me dira-t-on peut-être, est facile à former ; » on conçoit aisément de quelle utilité il seroit à tout l'Empire » de pouvoir le mettre en exécution ; mais comment en venir » à bout ? Comment s'assurer que ceux qui possedent ces » livres, qu'ils regardent comme des trésors, ou les brûleront » eux-mêmes, ou les livreront avec fidélité à ceux qui les » leur demanderont pour les brûler ? Les Lettrés sont trop » opiniâtres, trop répandus, trop amateurs des anciens ou-» vrages, pour pouvoir espérer quelque docilité de leur part. » Ils feindront, ils tromperont, ils se cacheront ; &, au lieu » des avantages qu'on se propose, on ne retirera, pour fruit » de tant de peines, que le plus amer de tous, celui d'avoir » mis inutilement tout l'Empire en rumeur. Ne vaut-il pas mieux

» dissimuler, & laisser les choses aller leur train ordinaire, que de
» faire un eclat qui n'aboutiroit à rien? Toutes ces difficultés,
» & bien d'autres encore, que l'on pourroit alléguer, ne sont
» pas capables de me faire changer d'avis : elles disparoissent
» vis-à-vis des mesures que l'on peut prendre pour assurer un
» plein succès à l'entreprise que je propose.

» Défendez, Seigneur, à tous vos sujets, de conserver,
» sous quelque prétexte que ce puisse être, aucun des livres
» proscrits; portez une loi rigoureuse, qui les oblige à remettre
» aux Mandarins, dont ils dépendent immédiatement, tous
» ceux dont ils etoient possesseurs avant la défense; obligez
» les Mandarins eux-mêmes, à faire les perquisitions les plus
» exactes, pour s'assurer de l'obéissance de ceux qu'ils gou-
» vernent; soumettez-les à subir les mêmes peines que les
» infracteurs, en cas de collusion ou de simple négligence de
» leur part; assignez des récompenses pour les délateurs sin-
» ceres, & décernez des châtimens pour ceux qui, connoissant
» les infracteurs de vos ordres, ne les déféreront pas aux Man-
» darins. Je serois d'avis, outre cela, qu'on fît mourir irrémissi-
» blement, quiconque, dans la suite, sera assez téméraire,
» pour blâmer, par des discours injurieux, ou pour désa-
» prouver, par des paroles indiscretes, la conduite de votre
» Majesté. Des sujets qui s'emancipent ainsi, méritent les châ-
» timens dont on punit les rébelles; puisqu'en en effet des
» discours injurieux, ou des paroles indiscretes, qui blâment
» la conduite du Souverain, sont des discours & des paroles
» qui tendent à la rébellion.

» Quant à ceux qui, sans blâmer à découvert, le gouver-
» nement présent, s'aviseront de vouloir le comparer au gou-
» vernement des anciens, on peut se contenter d'imprimer sur
» leur visage, une marque d'ignominie, avec un fer rougi
» au feu.

» On peut assigner l'espace de trente jours, pour la publi-
» cation de vos ordres dans tout l'Empire. Si, après les trente
» jours révolus, on découvre quelqu'un qui soit réfractaire,
» ou négligent, on le punira à la rigueur; dans le premier
» cas, en lui ôtant la vie, par le supplice des criminels de
» leze-Majesté; & dans le second, en le marquant avec un
» fer rouge, tant pour lui faire expier une négligence coupable,
» que pour l'instruction des autres.

» Je finis, en répondant d'avance à quelques difficultés que
» l'on pourroit encore faire, pour empêcher votre Majesté
» d'adhérer à ce que je propose.

» Les livres, dira-t-on peut-être, sont des instituteurs muets,
» qui, par les préceptes & les exemples qu'ils renferment, en-
» seignent aux hommes ce qu'ils se doivent réciproquement;
» leur apprennent à régler leurs mœurs, & leur fournissent des
» modeles d'une conduite irréprochable. Otez-leur le *Chou-*
» *king*, le *Ché-king*, les livres de Morale, l'Histoire, & les
» autres monumens de l'antiquité, où trouveront-ils à s'instruire?
» N'est-il pas à craindre qu'ils ne retombent bientôt dans une
» ignorance entiere de leurs obligations mutuelles; dans cette
» barbarie d'où les trois *Hoang* & les cinq *Ti* ne les ont tirés
» que peu-à-peu, & avec tant de peine?

» Voilà, à-peu-près, tout ce qu'on peut dire de plus spé-
» cieux, pour la conservation de ce que je fais regarder ici
» comme préjudiciable à l'Etat, & comme inutile, de tout
» point, dans le reste. Votre Majesté pourvoira, par sa sagesse,
» à ce que ses sujets soient toujours instruits de ce qu'ils doivent
» savoir: elle rappellera les Mandarins à la charge de leur
» premiere institution, qui vouloit qu'ils fussent comme des
» livres vivans, toujours ouverts pour quiconque chercheroit
» à s'instruire; qu'ils fussent tout-à-la-fois les peres, les maîtres
» & les juges du peuple. Rappellez-les Seigneur, à des fon-

» ctions si *nobles*; donnez des ordres très-rigoureux pour qu'ils « les remplissent avec désintéressement, exactitude & fidélité. » S'ils s'acquittent de leur devoir, comme il y a tout lieu de » l'espérer, il n'y aura plus bientôt dans tout l'Empire qu'une » même façon de penser & de s'exprimer; bientôt les terres » seront cultivées avec soin, les arts exercés avec adresse, » & tous vos sujets ne formeront plus que comme une même » famille, dont vous ne serez pas moins le pere que le Souverain.

» Voilà ce que mon zele, pour la grandeur de votre » maison, la gloire particuliere de votre regne, & le bonheur » des peuples, m'a engagé à vous représenter aujourd'hui. » Je supplie votre Majesté de vouloir bien faire sur cela les » réflexions les plus sérieuses, & de donner ensuite ses ordres. » La qualité de Ministre principal à laquelle vous avez daigné » m'elever, tout indigne que j'en suis, vous répond d'avance » de mon ardeur & de mon exactitude à les faire observer, » quels qu'ils puissent être ».

La terreur & l'effroi s'etoient emparés de tous les esprits, dès que *Li-sée* eut commencé son discours: la crainte ferma toutes les bouches, après qu'il l'eut fini. On etoit convaincu que le coup etoit déja porté, & que le Ministre n'avoit eté que l'organe du Prince dans ce qu'il venoit de dire, & dans la maniere dont il l'avoit dit. *Ché-hoang-ti* prenant alors la parole, répondit par ce peu de mots: *Mes réflexions sont toutes faites. Il n'y a rien dans tout ce que vous venez de dire, qui ne soit très-conforme à la raison, & à ce que j'avois déja pensé moi-même plus d'une foi. Je me décharge sur vous du soin de l'exécution. Que tout se fasse ainsi que vous l'avez dit, & le plus promptement qu'il sera possible.* Il se leva en prononçant ces dernieres paroles, & se retira, laissant toute l'assemblée dans une consternation qu'il seroit difficile d'exprimer.

C'est ainsi que fut décidée cette fameuse proscription dont

on parle depuis tant de siecles, & dont on parlera, tant qu'il y aura sur la terre des hommes qui cultiveront les lettres. Je n'ai rien oublié pour la mettre dans tout son jour, en l'exposant revêtue de toutes ses circonstances. Le lecteur y découvrira les véritables motifs qui l'ont suggérée; il déposera les doutes qu'il pouvoit avoir formés sur la réalité du fait; & il sera convaincu de la possibilité de l'exécution, en considérant le caractere du Ministre qui l'a proposée, & du Prince, dont l'autorité, toujours efficace, vouloit absolument qu'elle eût lieu; rien n'est plus certain. Mais eut-elle tout l'effet qu'on s'etoit proposé? C'est ce qui ne paroît pas vraisemblable. *Ché-hoang-ti* etoit à la trente-quatrieme année de son regne quand elle commença; c'etoit l'an avant J. C. 213. Trois ans après, ce Prince mourut. Son fils, *Eulh-ché-hoang-ti*, qui lui succéda immédiatement, ne fut que trois ans sur le trône, & ces trois années, il les passa dans l'agitation, le trouble. Il n'est pas à présumer que ce Prince, & *Li-sée* lui-même, qui continua, sous lui, à exercer les fonctions de premier Ministre, s'occupassent de la recherche des livres avec la même ardeur qu'auparavant. Combien de familles, parmi celles, sur-tout, qui faisoient leur séjour dans les Provinces reculées, n'ont-elles pas pu en conserver, soit en les cachant avec soin, soit par collusion avec les Mandarins, dont plusieurs etant lettrés, ne demandoient pas mieux que d'être trompés sur ce point? Et, après l'extinction des *Tsin*, il ne fut plus question d'inquiéter personne à ce sujet. Ainsi les livres, la littérature & les Lettrés, n'ont proprement eu de guerre ouverte à soutenir, que les trois années que vécut encore *Ché-hoang-ti*, après les avoir proscrits; qu'on juge si ce court espace a pu suffire pour opérer leur destruction totale. On me pardonnera cette digression, qui, après tout n'est pas hors de mon sujet; je reprends le fil de l'histoire.

Pendant que *Li-sée* prenoit des mesures efficaces pour l'extirpation de ce qui méritoit le plus d'être conservé, *Ché-hoang-ti* conçut un autre projet, plus digne d'un grand Prince, que celui dont il venoit de confier l'exécution à son Ministre. La multitude des mécontens, le grand nombre de ceux que la proscription des livres alloit plonger dans l'oisiveté, lui firent appréhender des cabales & des révoltes, d'autant plus redoutables, que le prétexte en auroit paru plausible à la plus grande partie de la nation. Il ne laissa aux uns & aux autres, ni le temps, ni les occasions de les tramer. Il voulut les occuper utilement, en les faisant travailler à des ouvrages publics; &, pour s'assurer d'une obéissance prompte, il manda le Général *Mong-tien*, lequel, comme on l'a vu plus haut, etoit à la tête de trois cens mille hommes de troupes réglées, pour contenir ceux qui travailloient à la construction de la grande muraille. Il lui ordonna de détacher une partie de ses troupes, & de les conduire aux environs de *Kieou-yuen*, d'où il les distribueroit ensuite dans tous les lieux où il croiroit leur présence nécessaire, pour contenir les nouveaux ouvriers qu'il avoit dessein d'employer.

Il s'agissoit de faire un grand chemin, droit, large & uni, depuis la ville de *Kieou-yuen*, qui etoit alors où est actuellement *Tcho-tcheou*, environ à douze lieues de la ville de *Pé-king*, jusqu'à *Yun-yang*, du district de *King-tcheou* d'aujourd'hui; ce qui faisoit un espace de mille huit cens lys, ou, à-peu-près, cent quatre-vingts de nos lieues communes de France. Pour faire ce chemin, tel que le vouloit l'Empereur, il falloit percer des montagnes, combler des vallées, jetter un grand nombre de ponts sur des torrents & sur des rivieres, dessécher des lieux marécageux, & planter tout le long des arbres de chacun des deux côtés : il devoit être comme l'allée principale d'un grand jardin, pour les gens de pied, & avoir,

outre cela, toutes les commodités nécessaires pour les equipages de toutes les sortes. On conçoit aisément la multitude d'hommes qu'il etoit nécessaire d'employer pour un ouvrage de cette nature.

Ce nombre d'ouvriers, tout grand qu'il dût être, ne lui parut pas suffisant encore pour occuper tous ceux dont il croyoit avoir lieu de se défier. Il entreprit de nouveaux edifices, pour l'embellissement, disoit-il, de sa Capitale, en renouvellant toute la surface de la région de *Koan-tchoung*, sur laquelle elle etoit bâtie. *Hien-hiang*, comme on l'a déja vu, etoit le lieu où il tenoit sa Cour. Les maisons royales qu'il avoit déjà fait construire au nord & au sud de la riviere de *Ouei*, qui en baignoit les murs, etoient de la derniere magnificence. Il voulut en augmenter le nombre, & ordonna qu'on travailleroit incessamment à en bâtir trois cens, dans l'enceinte même de *Koan-tchoung*, & quatre cens hors de cette enceinte.

Tous ces edifices, qu'il se proposa de rendre les plus brillans qu'il seroit possible, devoient être tellement placés, les uns par rapport aux autres, qu'ils présentassent sur la surface de la terre un coup d'œil, *semblable* à celui que la voie lactée, ou le *fleuve céleste*, & [illegible] stellations qui l'avoisinent, présentent dans la voûte des Cieux.

C'est du fleuve céleste, & des constellations qui l'avoisinent, que *Ché-hoang-ti* croyoit avoir reçu ces *bénignes influences*, qui l'avoient rendu assez heureux jusqu'alors, pour avoir pu triompher de tous ses ennemis, echapper à tous les dangers, & réussir dans toutes ses entreprises. Il falloit un monument pour consacrer la mémoire de tant de bienfaits réunis; & ce monument devoit être digne de la grandeur & de la *puissance* du premier Potentat de l'univers, ou, comme *il s'appelloit* lui-même, *du Chef souverain des Souverains*.

Entre la voie lactée, & les différentes constellations *qui l'avoisinent*,

l'avoisinent, il y a différens grouppes d'etoiles de la moindre grandeur, dont la lumiere n'est pas assez vive pour fixer les yeux : entre les constellations elles-mêmes, & dans l'espace qu'elles embrassent, il y a des vuides qui forment, par intervalles, comme autant de plages destinées, ce semble, à relever, par leur obscurité, l'eclat des corps lumineux qui les environnent. La représentation de ces vuides, & de ces grouppes de petites etoiles, devoit entrer dans le nouveau projet; mais y entrer de maniere à ne pas laisser stérile le vaste espace de terrein qu'il exigeoit.

Des villages & des champs labourables parurent à *Ché-hoang-ti*, ce qu'il y avoit de plus propre à remplir toutes ses vues. Il falloit des habitans à ces villages, & des cultivateurs à ces champs. Il ordonna qu'on feroit choix de soixante-dix mille familles, dont trente mille seroient envoyées à *Li-chan*, & quarante mille à *Yun-yang*, d'où on devoit ensuite les distribuer dans les terres, après qu'on en auroit fait la répartition. C'est en transformant ainsi, en une espece de ciel, cette partie de la terre qu'il habitoit, qu'il crut se distinguer, plus qu'il n'avoit encore fait, de tous les Souverains qui l'avoient précédé.

Tant d'entreprises, faites coup sur coup, exciterent bien des rumeurs, & donnerent sujet à une foule de discours satiriques contre le gouvernement. Malheureusement pour les gens de lettres, il s'en trouva plusieurs d'entre eux qui crierent plus que les autres, & qui témoignerent un mécontentement qu'ils auroient dû renfermer en eux-mêmes. Les seules regles d'une prudence ordinaire auroient dû leur dicter, qu'ils ne pouvoient être trop sur leurs gardes dans un temps, où on ne cherchoit que des prétextes pour les opprimer; & dans les circonstances fâcheuses, où le moindre mot echappé pouvoit avoir les suites les plus funestes pour tous ceux de leur profession.

Un *Heou-cheng*, un *Lou-cheng*, & plusieurs autres du pre-

mier rang, n'en jugerent pas ainsi. Ils s'emanciperent, jusqu'à blâmer ouvertement l'Empereur. Non contens de mal parler de sa conduite, & d'accompagner ce qu'ils en disoient des sarcasmes les plus outrageans, ils composerent un ecrit, dans lequel ils le peignirent sous les plus affreuses couleurs. Ils firent plusieurs copies de cette sanglante satire, les distribuerent, & mirent leurs jours en sûreté par une prompte fuite.

Ché-hoang-ti, instruit de tout, entra en fureur, non-seulement contre les coupables, mais encore contre tous ceux qui avoient assez de talent pour le devenir dans le même genre. *Quel mal*, dit-il, dans l'excès de sa colere, *ai-je fait à* Lou-cheng; *ou plutôt, de quel bien ne l'ai-je pas comblé? Je l'ai elevé aux honneurs, je lui ai procuré des richesses; je l'avois mis dans un emploi qui l'approchoit de ma personne, & il se déchaîne en furieux contre moi. Malgré tous mes bienfaits, c'est celui de tous ceux qui parlent mal de moi, qui le fait avec le plus d'impudence & d'animosité. C'est un monstre d'ingratitude, dont je saurai bien me venger. Il etoit lié d'amitié avec presque tous les gens de lettres qui sont à* Hien-yang: *c'etoit un de leurs oracles, & le plus accrédité de leurs protecteurs; il n'est que trop vraisemblable que c'est de concert avec eux qu'il aura fabriqué cet insolent libelle, dont il veut prendre tout l'odieux sur lui, en s'en déclarant l'auteur. Il faut que je m'en eclaircisse. Que les Censeurs parcourent la ville, se répandent dans les maisons, & interrogent ceux qui les habitent, sur le gouvernement présent. S'il s'en trouve d'assez téméraires, pour s'exprimer conformément à ce qui est dit dans le libelle, pour blâmer ma conduite, ou désapprouver les loix que j'ai faites, qu'ils soient livrés aux Magistrats, auxquels je prescrirai moi-même ce qu'ils doivent faire à leur egard.*

Les Censeurs obéirent, &, dans la seule ville de *Hien-yang*, ils trouverent quatre cens soixante & quelques Lettrés qui

eurent assez de courage pour ne pas trahir leurs sentimens. *Ché-hoang-ti* les fit condamner à mort, & la sentence fut exécutée avec une barbarie qui révolta jusqu'à son propre fils, héritier présomptif de la couronne. *Quel si grand crime ont donc commis les gens de lettres*, dit ce Prince humain à son pere, *pour porter votre Majesté à de si cruels excès contre eux? Occupés de l'etude & de la lecture, en particulier, des ouvrages de Confucius, ils n'avoient d'autre ambition que celle d'apprendre à régner sur eux-mêmes, & d'enseigner aux autres les différens sentiers qui conduisent à la vertu. Vous leur avez ôté la seule consolation qu'ils eussent, en leur ôtant leurs livres: est-il etonnant que quelques-uns d'entr'eux en aient murmuré? Cette faute, si c'en est une, mérite-t-elle d'être punie aussi rigoureusement que vous le faites? Ne craignez-vous point, en vous conduisant ainsi, de faire détester votre regne, d'aliéner les esprits, & de vous faire autant d'ennemis qu'il y á de sujets dans l'Empire? Pour moi, je vous l'avoue avec franchise, je crains que des revers fâcheux ne vous fassent repentir trop tard, d'une conduite qui n'a pas encore eu d'exemple.*

Cette juste représentation, prononcée d'un ton modeste, ne laissa pas de lui attirer toute l'indignation de son pere. *Je vois bien*, lui répondit *Ché-hoang-ti*, *que vous êtes ici trop à votre aise. Vous ignorez ce qu'il en coûte de travaux & de peines pour conquérir un Empire, & pour le conserver après l'avoir conquis. Il est temps que vous l'appreniez, en vous formant aux fatigues d'un camp & à la conduite des troupes. L'oisiveté & les délices de la Cour vous deviendroient funestes. Le Général* Mong-tien *est aujourd'hui à la tête de plus de trois cens mille hommes; il sera charmé d'en partager le commandement avec vous; allez le joindre. Partez demain pour le pays de* Chang-kiun, *où est un de ses camps. Je lui donnerai mes*

ordres, pour qu'il ait à vous occuper d'une manière conforme à votre naissance & à mes intentions.

Le Prince ne repliqua point, & partit le lendemain. Son nom, qui est conservé avec eloge dans les fastes de la littérature chinoise, à cause de l'intérêt qu'il voulut bien prendre à ses malheurs, mérite de passer chez tous ceux qui cultivent les lettres, & d'être célébré par-tout : il s'appelloit *Fou-sou*.

Jusques-là *Ché-hoang-ti* avoit usé de ménagement envers ceux qui approchoient de sa personne ; il commença alors à ne les pas epargner plus que les autres, & à entrer dans une défiance générale, à l'occasion que je vais raconter.

Il etoit sur la terrasse la plus elevée de son Palais, occupé à promener sa vue sur tous les lieux qu'elle dominoit. Il apperçut un char magnifiquement orné, & un grand nombre de gens à cheval qui etoient à sa suite. Il reconnut, à certaines marques, que c'etoit l'equipage & le train d'un de ses Ministres. Il en fut frappé. *Voilà*, dit-il à ceux qui etoient alors en sa présence, *un equipage des plus brillans que j'aie vu ; il est digne d'être celui d'un Roi : que fait-on ?*

Ces paroles furent exactement recueillies & rapportées à celui qui y avoit donné occasion. Elles eurent tout l'effet qu'il etoit naturel d'en attendre ; mais cet effet fut un peu trop prompt. Le Ministre réforma sur le champ son train, & se tint sur ses gardes. Ce changement de conduite fut rapporté à l'Empereur, par des gens qui en ignoroient probablement la véritable raison, ou qui n'auroient pas voulu la dire quand même ils l'auroient sue ; mais *Ché-hoang-ti* la devina sans peine. Il en conçut du chagrin, & prit une résolution des plus violentes. Ce ne fut pas toutefois sur son Ministre qu'il déchargea sa colere. Tous ceux qu'il pouvoit soupçonner d'avoir répété ses paroles, furent les victimes de l'indiscrétion d'un

seul, peut-être, d'entre eux. Les eunuques, les gardes, les favoris, les courtisans, qui etoient ce jour-là avec lui sur la terrasse, furent interrogés séparément l'un après l'autre ; & comme aucun ne s'avoua coupable, il les fit tous mettre à mort. *Celui, ou ceux qui le sont*, dit-il en les condamnant, *se trouvent nécessairement dans le nombre. Si ceux que j'honore de ma confiance, ou qui sont témoins de mes actions, font passer au-dehors, ce que je crois être enseveli dans le secret, que ne feront pas les autres ? à qui puis-je désormais me fier?*

Un autre evénement lui donna occasion de déployer toute la férocité de son caractere. On vint lui dire que dans le pays de *Toung-kiun* (12) il etoit tombé du Ciel une pierre, sur laquelle etoient gravés ces mots: Ché-hoang-ti *n'a plus long-temps à vivre ; & , après sa mort, ses Etats seront partagés.* Quelque crédule qu'il fût pour les augures qui etoient à son avantage, il ne le fut pas assez pour s'imaginer que cette pierre eût eté gravée dans le Ciel. Il fit faire des perquisitions pour en découvrir les auteurs ; mais les voyant inutiles, il fit placer, au milieu d'un vaste champ, la pierre, prétendue tombée du Ciel ; assembla tous les habitans de l'endroit où on l'avoit trouvée ; & en leur présence, il fit allumer autour de la pierre un feu des plus violents, qui l'eut bientôt calcinée. Quand il ne vit plus que des cendres, il donna ordre à ses soldats de massacrer tous ceux qu'il avoit mandés à ce spectacle, *pour servir d'exemple*, disoit-il, *à ces esprits téméraires, qui pourroient être tentés de vouloir encore en imposer au Ciel.*

(12) Les mots de *Toung-kiun* désignent en général les Provinces orientales de l'Empire, comme ceux de *Chang-kiun* désignent les Provinces du nord ; mais par *Toung-kiun*, on entend plus particuliérement le pays qui est le plus à l'orient de l'Empire, ou les extrêmités orientales ; & par *Chang-kiun*, le pays qui est le plus au nord, ou les limites septentrionales.

Tant de cruautés lui aliénoient de plus en plus les cœurs. Il le savoit; mais il ne s'en mettoit nullement en peine. Il n'etoit en garde que contre les complots qui pouvoient se former contre sa personne. Jamais, le jour précédent, il ne disoit ce qu'il vouloit faire, ni où il devoit aller le lendemain; on ne savoit pas même dans lequel de ses palais il passeroit la nuit suivante: tout etoit si bien disposé que, quelle que fût sa détermination, il trouvoit par-tout egalement ce qui lui etoit nécessaire pour les repas, le repos, & les autres choses d'usage.

Un tel genre de vie ne fournissoit que trop d'alimens à une humeur noire, dont les moindres effets etoient redoutables, & souvent funestes aux personnes mêmes auxquelles il paroissoit le plus attaché.

Vers la fin de la trente-sixieme année de son regne, un evénement singulier redoubla ses craintes. Un courier qu'on lui envoyoit de la Province la plus orientale de l'Empire, etant sur le chemin de *Ping-chou* à *Hoa-yn*, fut abordé par un homme d'une figure vénérable & majestueuse: il tenoit entre ses mains une pierre de *Yu*, ou d'agathe, sur laquelle etoit gravée cette espece de testacée qui est assez semblable à la tortue que les Chinois appellent *Pi* (13): il la présente au courier, en lui disant: *Voilà qui appartient à votre maître. Quand vous serez arrivé à* Hien-yang, *ne manquez pas de le lui remettre, & de lui répéter fidélement ce peu de paroles: Dans l'espace de moins d'une année, le* Tsou-loung (*ou l'ancêtre dragon*) *ne sera*

(13) Le *Pi* est une espece de testacée qui porte sa maison comme la tortue. Il etoit anciennement d'un très-grand usage à la Chine, sur-tout pour la divination; on lui attribuoit, outre cela, des vertus merveilleuses, quand on le portoit sur soi en relief ou en simple figure. C'etoit comme une espece de talisman pour attirer le bonheur & ecarter la mauvaise fortune. Les Princes & l'Empereur lui-même, en avoient à leur usage qui etoient faits de pierre de *yu* ou d'autres pierres précieuses: ils le portoient comme on porte chez nous les médailles, ou comme les Chevaliers de Malthe portent leurs croix.

plus au nombre des vivans. Le courier, en recevant le *Pi*, voulut faire quelques interrogations; mais l'inconnu ne lui en laissa pas le temps. Il disparut tout-à-coup, sans qu'on ait jamais pu savoir, ni qui il etoit, ni d'où il etoit, ni de qui, ni comment il avoit reçu ce funeste présent.

Une aventure si extraordinaire jetta le courier dans la plus grande perplexité. Il ne savoit ni ce qu'il devoit faire, ni à quoi se déterminer. Il continua cependant sa route, & dès qu'il fut arrivé dans la Capitale, il se transporta chez les Ministres, pour savoir d'eux comment il devoit se conduire. Ils furent d'avis qu'il falloit tout dire à l'Empereur. Sur leur parole, il va au palais, demande audience, remet d'abord le paquet dont il etoit chargé, & présentant ensuite le *Pi*, il raconte, avec fidélité & exactitude, tout ce qui lui etoit arrivé.

Ché-hoang-ti prit la pierre, la tourna & retourna plusieurs fois entre ses mains, l'envisagea dans tous ses sens, & crut la reconnoître: il changea de couleur. Les pensées qui s'eleverent alors dans son esprit, durent être des plus tristes. Il savoit que le dragon etoit alors, comme il l'a eté de tout temps à la Chine, le symbole sous lequel on désigne les Empereurs; il se regardoit & vouloit qu'on le regardât comme le Chef de tous les Empereurs qui devoient, dans la suite des temps, donner des loix au monde, lesquels, selon lui, seroient tous de sa race; il etoit donc leur ancêtre; & c'est précisément ce que signifie le mot chinois de *Tsou.* Il etoit naturel qu'il s'appliquât la prédiction.

Après quelques momens de trouble, il tâcha de remettre ses esprits. *Le* Tsou-loung, dit-il, *est l'ancêtre de tous les hommes; les paroles qui annoncent sa mort n'ont aucun sens; elles ne méritent pas qu'on y fasse attention. D'ailleurs, comment les Esprits des montagnes peuvent-ils savoir ce qui*

se passera dans un an? Qu'on fasse voir ce Py à tous les Lapidaires, & qu'on sache si quelqu'un d'entre eux se souvient de l'avoir travaillé. On me rapportera avec fidélité ce qu'on aura découvert sur cela.

On ne fut pas long-temps sans être eclairci. On vint lui dire, peu de jours après, que la pierre avoit eté reconnue pour être celle qu'on avoit travaillée, par ses ordres, en forme de *Pi*, & que rien n'etoit plus certain. L'on ajouta que c'etoit la même qui avoit eté jettée dans le *Kiang*, pour appaiser la tempête que sa Majesté y avoit essuyée la vingt-huitieme année de son regne.

Ché-hoang-ti n'etoit que trop convaincu de la vérité de ce qu'on lui disoit; mais il eût souhaité qu'on le trompât, afin de pouvoir se tromper lui-même, ou, tout au moins, se donner le change. Ne pouvant en venir à bout, il chercha à se tranquilliser, en faisant consulter les sorts. Les plus habiles dans l'art de la divination furent mandés: ils opérerent, & leur réponse fut que le seul moyen qu'il y eût, pour le présent, d'enchaîner la bonne fortune, etoit de voyager; & que, supposé que sa Majesté fût ménacée de quelque malheur, elle le détourneroit de dessus sa tête, en parcourant les Provinces de l'Empire.

Les Devins ne pouvoient mieux rencontrer, pour faire plaisir à l'Empereur. Il reçut leur réponse avec de grandes démonstrations de joie, & décida le voyage.

Après que tout eut eté disposé, il prit sa route du côté de l'orient. Il etoit accompagné de *Hou-haï* son jeune fils, de *Li-sée* son prémier Ministre, de *Tchao-kao* son eunuque favori, & de la plupart de ceux qui avoient sa confiance, ou sur lesquels il comptoit le plus.

Arrivé à *Yun-men*, il se transporta sur la montagne de *Kio-y*, qui n'en est pas eloignée, & y offrit un sacrifice en

l'honneur

l'honneur de *Chun*, ce ſage Empereur, à qui *Yao* crut devoir transmettre l'Empire, au préjudice de ſes propres fils. Il revint enſuite ſur ſes pas, & s'embarqua ſur le *Kiang*. Il deſcendit ce fleuve juſqu'à *Hai-tchou*, d'où il paſſa à *Tan-yang*, & à *Tſien-tang-kiang*. Il entra dans l'intérieur du *Tché-kiang*, en viſita les principaux endroits, & ſe rendit à la montagne de *Koui-ki*, ſur laquelle il ſacrifia en l'honneur du grand *Yu*.

La beauté du pays qu'il parcouroit, l'invita à aller juſqu'aux bords de la mer du midi, qu'il n'avoit point encore vue. Il en côtoya pendant quelque temps le rivage, & y eleva un monument en pierre, ſur lequel il fit graver ſon eloge, ainſi qu'il l'avoit pratiqué juſqu'alors, toutes les fois qu'il avoit fait elever de ſemblables monumens.

Satisfait de ſa courſe, il retourna ſur ſes pas, vint à *Lang-yé*, & ſe tranſporta ſur la montagne de *Tché-fou*, où il rendit hommage aux Eſprits qui l'habitent, par des ſacrifices qu'il offrit en leur honneur. De-là il vint à *Ping-yuen-tſin*, & y paſſa le pont. C'eſt en paſſant ſur ce pont, qu'il ſentit les premieres atteintes de la maladie qui le conduiſit au tombeau. Il s'en plaignit dès qu'il ſe ſentit frappé; mais de maniere à faire croire que ce n'etoit preſque rien, & que ſon mal n'auroit point de ſuite. Il négligea les ſecours & les précautions néceſſaires en pareil cas. Ce ne fut qu'après quelques jours qu'il eut recours aux remedes; il n'etoit plus temps: ſa guériſon etoit déja déſeſpérée. Cependant, comme on ſavoit qu'il craignoit la mort, juſqu'à ne vouloir pas ſouffrir qu'on proférât, en ſa préſence, le moindre mot qui pût lui en faire naître l'idée, juſqu'à ne vouloir pas qu'on le dît malade, aucun de ceux qui l'approchoient n'oſa l'avertir du danger où il etoit. Il fut bientôt à l'extrémité.

Quoiqu'il eût exilé *Fou-ſou* ſon fils aîné, à l'occaſion que j'ai dite plus haut, il ne l'avoit point dégradé de ſon titre de

Prince héritier présomptif de la couronne. Il avoit attendu, pour en venir là, de pouvoir lui reprocher quelque faute, ou lui imputer quelque crime; car la dégradation, pour avoir lieu, devoit être faite juridiquement, & avec les mêmes formalités qui etoient requises pour la nomination, c'est-à-dire, que l'une & l'autre devoient être faites en plein Conseil, & entérinées dans tous les Tribunaux.

L'eunuque *Tchao-kao*, qui savoit les intentions de son maître, & qui d'ailleurs etoit très-attaché au Prince *Hou-hai*, le second des fils de *Ché-hoang-ti*, se mit en tête de faire, de lui-même & au nom de l'Empereur, tout ce qu'il croyoit que ce Prince auroit fait, sans les circonstances imprévues de sa maladie. Pour exécuter un dessein de cette importance, il lui falloit nécessairement le consentement de *Li-sée*, ou, pour mieux dire, il falloit que *Li-sée*, comme premier Ministre, se chargeât seul de l'exécution: il s'ouvrit à lui, & lui dit: *L'Empereur n'a plus que quelques momens à vivre; peut-être expire-t-il dans le moment où je vous parle. Il s'agit de lui donner un successeur, qui soit tel que nous ne nous appercevions pas du changement de maître.* Fou-sou *est aux extrémités de l'Empire. Vous savez que la maniere dont ce Prince envisage les choses, est tout-à-fait opposée à celle dont son pere les envisageoit. Il n'est pas douteux que sous son gouvernement tout ne changeât de face. Que deviendrions-nous, vous & moi, qui avons eu tant de part à ce qu'a fait* Ché-hoang-ti? *Mon dessein seroit donc de casser, au nom de l'Empereur, le titre d'héritier présomptif du Prince* Fou-sou, *& de lui substituer son frere* Hou-hai, *avec lequel je suis déja convenu de tout. Ce n'est pas assez de casser le Prince héritier; il faut qu'il meure, ainsi que le Général* Mong-tien, *sur lequel il s'appuieroit infailliblement pour disputer l'Empire.*

Li-sée hésita, exposa toutes les difficultés qu'il prévoyoit

dans une entreprise si hardie, & demanda jusqu'au lendemain pour se déterminer.

Sur ces entrefaites, *Ché-hoang-ti* mourut. C'etoit le jour *Ping-yn* de la septieme lune de la trente-septieme année de son regne, la cinquantieme de son âge, & la deux cent dixieme avant J. C.

Le Prince *Hou-hai*, le premier Ministre *Li-sée*, l'eunuque *Tchao-kao*, & un petit nombre d'autres eunuques de service, furent seuls instruits d'une mort, qu'on cacha avec grand soin à tout le reste de l'Empire, jusqu'à la conclusion de l'affaire importante de la succession au trône.

Voyant qu'il n'y avoit plus à reculer, *Li-sée* entra dans toutes les vues de *Tchao-kao*. Il assembla le Conseil dans l'antichambre de l'Empereur mort, que les eunuques, qui etoient dans le secret, continuoient à servir comme s'il eût eté encore vivant; déclara que sa Majesté cassoit *Fou-sou*, & qu'elle elevoit son second fils *Hou-hai* à la dignité de Prince héritier successeur à la couronne: il en dressa l'acte en présence de tout le monde, le lut publiquement, alla jusqu'au pied du lit de l'Empereur, où il le lut de nouveau, d'un ton de voix assez fort, pour être entendu de toute l'assemblée, & l'eunuque *Tchao-kao* qui etoit dépositaire des sceaux, les apposa à cette piece, que le premier Ministre fit reconnoître comme authentique, dans une assemblée générale de tous les Tribunaux, qui se tint le lendemain par ses ordres.

En attendant qu'elle fût revêtue de toutes les formalités requises, *Li-sée* répandoit des bruits sur le rétablissement prochain de la santé de l'Empereur, & continuoit à traiter les affaires comme il l'avoit toujours fait.

Il ne s'agissoit plus que de prendre des mesures efficaces pour empêcher le véritable Prince héritier de venir disputer ses droits. Il etoit avec le Général *Mong-tien*; & ce Général

etoit à la tête de plus de trois cens mille hommes. Les mander l'un & l'autre à la Cour, où l'on pourroit eclairer de près leur conduite, etoit bien le parti le plus doux, mais il n'etoit pas le plus sûr; les faire mourir dans l'endroit même où ils etoient, ce n'etoit pas une chose aisée; & il etoit à craindre qu'ils refusassent de souscrire à leur condamnation: c'est cependant à quoi se détermina *Li-sée*. La vertu des deux illustres proscrits, leur soumission, & le respect dont il savoit qu'ils etoient pénétrés pour tout ce qui venoit de *Ché-hoang-ti*, le rassurerent. Il ecrivit leur double condamnation: elle etoit conçue à-peu-près en ces termes:

« Le Chef souverain des Souverains, au Prince *Fou-sou*, » & au Général *Mong-tien*.

» Vous, *Fou-sou*, car je n'oserois vous donner ici le nom de » mon fils, dont vous vous êtes rendu indigne par votre con» duite à mon egard, rappellez dans votre esprit le souvenir de » toutes ces critiques injustes & peu mesurées, que vous faisiez » sans cesse sur les différentes parties d'un gouvernement, que, » tout au moins, vous auriez dû respecter, comme etant celui » de votre pere; de toutes ces représentations ameres, dont » vous accompagniez indiscrettement ceux de mes Edits qui » etoient les plus utiles à la tranquillité de mes Etats; jettez un » coup d'œil sur toute votre conduite passée, & jugez-vous » vous-même, ou plutôt ayez la bonne foi de convenir que « vous êtes indigne d'être mon successeur.

» C'est à *Hou-hai*, votre frere, que je transmets les droits de » la succession au trône. J'ai tout lieu de croire, qu'après ma » mort il l'occupera avec honneur, & me fera pour ainsi dire » revivre.

» Pour empêcher les funestes effets que votre mécontentement, » ou les pernicieux conseils de ceux à qui vous donnez votre » confiance pourroient produire, ou dès-à-présent, ou après

» que je ne ferai plus, il est de mon devoir de ne pas vous » laisser vivre. Ainsi, cette lettre reçue, vous ne tarderez pas » à vous exécuter vous-même. Je vous laisse le choix pour » la maniere.

» Et vous, *Mong-tien*, que j'avois honoré de ma confiance » la plus intime, à qui je n'avois pas craint de confier le » commandement de toutes les troupes de mon Empire; vous » à qui j'avois expressément recommandé de veiller sur la » conduite du Prince qui devoit hériter de ma couronne, » quel abus n'avez-vous pas fait de tant de faveurs? Puisque » mon fils, auquel vous auriez dû inspirer des sentimens » dignes de sa naissance, continue d'être coupable, vous » êtes coupable aussi. Comme lui, vous êtes indigne de » vivre. Donnez-vous la mort à vous-même. Une main autre » que la vôtre devroit trancher le fil de vos jours, mais le » souvenir de vos services passés & de mon ancienne affection » pour vous m'arrachent cette derniere grace ».

Cet ecrit, qui contenoit les prétendus ordres de *Ché-hoang-ti*, fut confié à un homme sûr, qui ne devoit le remettre au Prince *Fou-sou* qu'en présence du Général *Mong-tien*, auquel on en adressa pareillement un tout semblable, pour qu'il n'eût aucun prétexte de s'y soustraire ou de l'eluder.

Après avoir ainsi pourvu à ce qu'il croyoit de plus essentiel dans sa téméraire entreprise, *Li-sée* fit proclamer *Hou-hai*, comme Prince héritier. Il ne divulgua la mort de l'Empereur que plusieurs jours après, quand il fut sûr qu'il pouvoit le faire sans danger.

Le courier qu'il avoit envoyé au Prince *Fou-sou* & au Général *Mong-tien*, faisant une extrême diligence, arriva intimement persuadé que *Ché-hoang-ti* vivoit encore, & qu'il etoit porteur d'un ordre de sa part. Il assembla les deux illustres proscrits, & leur remit, en présence l'un de l'autre,

les dépêches dont il etoit chargé. A la lecture de cet ordre cruel, le Prince poussa un profond soupir & laissa couler quelques larmes; puis, se rassurant: *Je mourrai donc*, dit-il, *puisque mon pere le veut.*

Il alloit s'exécuter sur-le-champ, quand *Mong-tien* l'arrêta & lui dit : *Ce n'est point ainsi, Seigneur, qu'on en agit, quand on veut se défaire de deux hommes tels que vous & moi; vous, héritier présomptif de la couronne; moi, Généralissime des troupes de l'Empire. Il y a là du mal entendu, ou, tout au moins, quelque chose d'inexplicable. J'ai actuellement trois cens mille hommes sous mes ordres; on ne m'en ôte point le commandement, on ne nomme personne à ma place, & l'on veut que je me fasse mourir. Nous nous donnerons toujours assez tôt la mort, si telle est véritablement la volonté de votre pere; mais, auparavant, il faut s'en eclaircir.*

Cet ordre, qu'on nous apporte de sa part, est ou un ordre faux ou un ordre subreptice, sur quelques faits calomnieux qu'il nous sera aisé de détruire. Ne nous pressons point tant, attendons d'être mieux instruits.

Pourquoi attendre & nous informer de nouveau, répondit le Prince? *L'ordre qu'on vient de nous remettre est visiblement de l'Empereur : j'y vois l'empreinte de son sceau; il ne m'en faut pas davantage. Un fils doit, par-dessus tout, obéir à son pere, & un sujet à son maître. L'Empereur, mon pere & mon maître, veut que je meure; je lui rends ce qu'il m'a donné, je lui donne ce que je lui dois.* A ces mots, il s'enfonce un poignard dans le sein, & tombe mort aux pieds de *Mong-tien.*

Ce Général ne crut pas devoir l'imiter. Convaincu de sa propre innocence, il se persuada qu'en allant à la Cour, où il croyoit que *Ché-hoang-ti* etoit encore plein de vie, il lui seroit aisé de se justifier des crimes qu'on pouvoit lui avoir

imputés. Il partit en effet ; mais, à peine fut-il arrivé à *Yang-tcheou*, de la province du *Chen-si* d'aujourd'hui, que des satellites apostés par ceux qui avoient eté envoyés par *Li-sée*, immédiatement après le départ du courier, l'arrêterent & le chargerent de fers.

Mong-tien avoit un frere nommé *Mong-y*. Ce *Mong-y* occupoit une des premieres charges de l'Empire, & jouissoit de l'estime générale. Il falloit s'assurer de sa personne & le sacrifier. L'eunuque *Tchao-kao* avoit des raisons particulieres pour le haïr & le craindre, & *Li-sée* ne voyoit en lui qu'un fâcheux concurrent dont le mérite lui faisoit ombrage, & qui, tôt ou tard, pouvoit le supplanter.

Mong-y etoit actuellement en route, pour se rendre dans la Capitale : il venoit d'exécuter une commission importante dont *Ché-hoang-ti* l'avoit chargé un peu avant sa derniere maladie. Il fut arrêté sur son chemin, & mis aux fers comme son frere. En attendant qu'on décidât du sort de l'un & de l'autre, *Hou-hai* prit solemnellement possession de l'Empire, & se fit nommer *Eulh-ché-hoang-ti*, ou *le second des Chefs souverains des Souverains*, suivant que son pere l'avoit déterminé, lorsqu'il prit pour lui-même le titre fastueux de *Ché-hoang-ti*.

Son premier soin, après être monté sur le trône, fut d'ordonner un deuil général & de pourvoir aux funérailles de l'Empereur mort. La pompe de cette cérémonie devoit surpasser tout ce qui s'etoit fait jusqu'alors en ce genre. Il fit transporter le corps du palais de *Hien-yang*, &, à la neuvieme lune, on fit les obseques. La montagne de *Li-chan* fut choisie pour être le lieu de la sépulture. Le jeune Empereur y fit construire un magnifique tombeau, qu'il enrichit de tout ce qu'il trouva de plus précieux parmi les trésors de son pere. Il ordonna que toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe,

qui avoient servi aux plaisirs ou aux amusemens de celui qu'il pleuroit, eussent à accompagner le convoi. Arrivé à *Li-chan*, il fit ranger cette troupe de femmes, d'eunuques & de jeunes efféminés autour du sépulcre, &, après que le corps y eut eté déposé, il ordonna aux soldats de la suite de percer de leurs traits ces infortunées victimes, pour les envoyer servir encore son pere dans le séjour des morts.

Cette sanglante scene ne fut que le prologue de la tragédie qui se joua sur le théâtre de l'Empire, jusqu'à l'extinction totale de la race des *Tsin*. Le jeune Empereur, entiérement dévoué à l'eunuque *Tchao-kao*, qu'il avoit eu pour maître dans l'etude des loix, & auquel, en particulier, il etoit redevable de son elévation, ne faisoit rien que par ses conseils. Cet eunuque, naturellement cruel, & voulant se maintenir dans ce haut degré de faveur & de fortune où il se voyoit placé, répandit dans le cœur de son maître une partie de l'humeur sanguinaire qui le dominoit. Il l'engagea à sacrifier à la prétendue sûreté de sa personne les plus illustres têtes de l'Empire, & tous ceux qui pouvoient, de près ou de loin, lui faire quelque ombrage.

Il commença par exiger la mort du Général *Mong-tien* & de son frere *Mong-y*, l'un & l'autre détenus dans les fers, comme ce qu'il y avoit de plus nécessaire à la tranquillité de l'Etat. Il exigea, sous le même prétexte, qu'on ne laisseroit la vie à aucun des Princes de la famille impériale, dans lesquels on reconnoissoit quelques-unes des qualités qui pouvoient les rendre dignes du trône. Il sacrifia à son ressentiment particulier & à son ambition tous ceux d'entre les Grands qui ne lui etoient pas servilement attachés. Le foible Empereur, qui ne vouloit que se plonger dans les plaisirs, consentit à tout.

Le premier usage d'une autorité si mal placée fut donc la

condamnation

condamnation des deux freres *Mong-tien* & *Mong-y*. Tout ce qu'il y avoit à la Cour de plus diſtingué ſollicita en vain une grace qu'on etoit réſolu de ne point accorder. On fit regarder comme une faveur inſigne de ne les faire périr que par le poiſon.

Quand on préſenta à *Mong-tien* le breuvage empoiſonné, il le prit entre ſes mains, & le regardant d'un œil fixe: *Voilà donc*, dit-il, *la récompenſe de tous les ſuccès qui ont couronné mes travaux, au ſervice de trois Rois de la Maiſon de* Tſin. *J'ai eté l'inſtrument principal de toutes leurs conquêtes, &, par mes dernieres victoires, j'ai réuni tout l'Empire ſous la domination du grand* Ché-hoang-ti. *J'etois à la tête de trois cens mille hommes, quand on me donna, de ſa part, le faux ordre de me faire mourir. Aimé des ſoldats, chéri des Officiers, un mot de ma part ſuffiſoit pour faire repentir les auteurs de cet ordre injuſte, donné ſi imprudemment. La penſée m'en vint, mais je la rejettai bien loin: j'aimai mieux aller, ſeul & déſarmé, me jetter aux pieds d'un maître que j'etois sûr de n'avoir point offenſé, que de rien entreprendre contre mon devoir. Je n'ai rien fait, juſqu'ici, qui puiſſe mériter de juſtes reproches. On connoît mes exploits, qu'on ſache encore que je meurs avec toute ma vertu.* A ces mots, rappellant toute ſa fermeté, il avale le poiſon.

La mort de ce grand homme, celle de ſon frere & de quantité d'autres, tant Princes que Grands, furent comme une eſpece de tocſin, qui ſonna l'alarme dans l'Empire. L'on vit des partis ſe former de tous côtés, & bientôt des révoltes. Le Gouvernement etoit trop foible pour y remédier. *Li-ſée* n'etoit plus Miniſtre que de nom; c'etoit l'eunuque *Tchao-kao* qui diſpoſoit de tout & qui terminoit à ſon gré toutes les affaires. Il les termina ſi mal, qu'avant l'année révolue, on avoit déja erigé cinq Royaumes des démembremens de

ces mêmes Etats que *Ché-hoang-ti* avoit eu tant de peine à réunir sous sa domination.

Dans la crainte que son maître n'ouvrît enfin les yeux & ne le rendît responsable de tous ces désordres, dont en effet il etoit l'unique cause, il forma le projet de le détrôner, pour lui substituer *Tsée-yng*, fils aîné de *Fou-sou*, comme s'il eût voulu rendre l'Empire à celui auquel il l'avoit injustement enlevé. Il se flatta que celui qu'il vouloit faire Empereur lui laisseroit toute l'autorité dont il etoit déja en possession.

Li-sée etoit le seul concurrent qu'il eût à redouter; car enfin il etoit premier Ministre, & avoit un de ses fils à la tête des armées. Il résolut de se défaire de lui: mais, comme il n'avoit rien de réel à lui reprocher, il eut recours à la calomnie. Il l'accusa d'être de concert avec les rebelles, & de les favoriser; de chercher, par le moyen de ses créatures, qui n'etoient pas en petit nombre, à s'elever à un rang beaucoup plus haut que celui qu'il avoit occupé dans les jours les plus brillans de sa faveur, sous *Ché-hoang-ti*. C'etoit dire, ou à-peu-près, qu'il n'aspiroit à rien moins qu'à démembrer quelque Province, pour s'en faire Roi.

L'Empereur ne se donna pas la peine d'examiner sur quoi une pareille accusation pouvoit être fondée. *Li-sée* etoit accusé; il le crut coupable, & le donna à juger à celui-là même qui l'accusoit. L'eunuque le condamna à être coupé en pieces, & le fit exécuter publiquement.

Ainsi périt, en punition d'un crime supposé, celui qui en avoit fait périr tant d'autres en leur supposant des crimes. Vil instrument de l'ambition & de la cruauté de *Ché-hoang-ti*, il avoit toujours eté l'agent principal de toutes ses fourberies, il l'avoit toujours fidélement servi dans toutes ses fureurs. Sa profonde politique, l'etendue de ses lumieres, sa prévoyance avant que d'entreprendre, son activité dans l'exé-

cution, sa fermeté & sa constance à toute epreuve dans la poursuite de ses desseins, en eussent fait un grand homme, sous un Prince vertueux.

Après la mort de *Li-sée*, l'eunuque *Tchao-kao* se fit nommer premier Ministre. Il lui falloit ce titre, pour agir sans obstacle au dehors. Il continua à remplir tout l'Empire de sang & de carnage; il acheva de révolter les esprits; & lorsqu'il vit que les affaires etoient entiérement désespérées, il mit la main à l'exécution de son noir projet.

Le Gouverneur de la ville etoit sa créature; il l'avoit placé de sa main: tous les eunuques, tant du dedans que du dehors, lui etoient entiérement dévoués, comme à leur Chef. Il chargea le premier d'envoyer, pendant la nuit, des troupes au palais, dont il prenoit sur lui de faire ouvrir les portes; il convint, avec les eunuques de l'intérieur, que dès qu'ils entendroient le bruit des gens de guerre, ils donneroient aussi-tôt l'alarme, & diroient à l'Empereur que les ennemis etoient maîtres de la ville & du palais; que si ce Prince, en entendant cette nouvelle, avoit la lâcheté de ne pas s'exécuter lui-même, plutôt que de tomber vivant entre les mains des rebelles, ils lui plongeroient un poignard dans le sein. Tout cela s'exécuta & réussit suivant les desirs de *Tchao-kao*. Le Gouverneur de la ville envoya des troupes qui furent introduites dans le palais, les eunuques jouerent leur rôle, & l'Empereur se donna la mort.

Tsée-yng monta sur le trône, persuadé qu'il ne tarderoit pas d'en descendre, s'il n'adhéroit pas aveuglément à toutes les volontés de celui qui venoit de l'y placer. Il n'ignoroit pas les artifices de ce traître; il etoit au fait du noir complot qu'il avoit tramé pour faire périr son prédécesseur, & il ne doutoit point qu'il ne fût le principal auteur de l'ordre cruel donné au nom de *Ché-hoang-ti*, contre le Prince *Fou-*

sou, son pere. Il craignit pour lui-même un sort pareil; il chercha à s'y soustraire, en tuant le monstre qui le faisoit trembler.

Il eût pu, comme Souverain, condamner l'infâme eunuque aux plus affreux supplices, en punition de tous ses crimes; mais cet eunuque étoit premier ministre, & revêtu d'une autorité sans bornes; mais cet eunuque avoit à sa disposition tous les Officiers tant du dedans que du dehors; c'etoit courir à sa propre perte, que d'entreprendre de le faire juger, ou de le juger lui-même. Il ne l'entreprit pas; il n'osa pas même tenter de le faire assassiner. Il ne s'en fia qu'à ses propres mains, pour lui arracher une vie qu'il n'auroit dû livrer qu'aux bourreaux, s'il lui avoit eté possible de le faire.

Le troisieme jour après sa proclamation, le Conseil etant assemblé, *Tsée-yng* feignit de se trouver mal, & ne s'y rendit point. Ne sachant ce que ce pouvoit être qu'une indisposition si subite & survenue si hors de propos, *Tchao-kao* entra dans l'appartement du prétendu malade, s'approcha de son lit pour lui parler; & comme il se baissoit pour lui faire la révérence d'etiquette, le Prince saisit le moment & lui perça le cœur d'un coup de poignard. En même temps que cet Eunuque rendoit les derniers soupirs, *Tsée-yng* appella ses gardes, se leva, alla droit à la salle du Conseil, & raconta, avec toutes les circonstances qu'il lui plut d'ajouter, ce qui venoit de se passer entre l'eunuque & lui.

Tout le monde approuva ou fit semblant d'approuver une action qui délivroit l'Empire de son plus cruel ennemi; & tout fut tranquille au dedans. Il n'en etoit pas de même au dehors : les rebelles faisoient chaque jour de nouvelles conquêtes. *Lieou-pang* & *Tchou-pa-ouang*, à la tête chacun d'une nombreuse armée, s'avançoient à grands pas vers la Capitale. *Lieou-pang* y arriva le premier. *Tsée-yng*, se voyant hors d'etat de résister, sortit de la ville & alla se mettre à la discrétion de ce Général. Il n'y avoit que quarante-cinq

jours qu'il etoit sur le trône; il en descendit de lui-même, & céda volontairement un Empire qu'on n'eût pas manqué de lui arracher malgré lui. Il remit à *Lieou-pang* les sceaux & tout l'appareil de la dignité suprême. *Lieou-pang* parut touché du sort de cet infortuné Prince. Il le reçut avec honneur & le traita avec respect.

Peu de jours après, l'autre Général parut à la tête de son armée. Au désespoir d'avoir eté prévenu par un concurrent dont il se regardoit comme le supérieur, quoiqu'ils fussent indépendans l'un de l'autre, il voulut, en se conduisant en maître, se mettre en droit de lui faire la guerre, s'il résistoit, ou s'enrichir par le pillage du palais & de la ville, s'il le laissoit faire.

Lieou-pang, qui ne vouloit point en venir à une rupture ouverte, après avoir tenté de porter à la douceur un homme qu'il savoit être résolu à tourner ses armes contre lui, pour peu qu'il fît mine de vouloir traverser ses desseins, lui laissa faire ce qu'il voulut. Le barbare *Tchou-pa-ouang*, qui ne portoit encore que le nom de *Hiang-yu*, entra dans la ville comme un tigre furieux, fit tout mettre à feu & à sang, renversa le palais, après en avoir pillé toutes les richesses, tua *Tsée-yng* de sa propre main, extermina toute la race des *Tsin*, fouilla même dans leurs tombeaux, & dispersa leurs cendres.

Telle fut la fin d'une Dynastie qui eut le brillant de l'eclair, les terribles effets du tonnerre, & dont les vapeurs infestent encore les airs long-temps après que l'orage est dissipé (14).

(14) J'ai supprimé bien des choses qu'on trouve dans quelques livres Chinois sur le compte de *Tsin-ché-hoang-ti*, parce qu'il m'a paru qu'elles n'etoient pas appuiées sur des fondemens assez solides. Tout ce qui a rapport en particulier au luxe qu'on lui reproche, m'a paru fort exagéré. Je n'ai rien dit de lui que d'après l'histoire & d'après ceux qui l'ont commentée ou expliquée, & ce que j'ai dit suffit de reste pour le faire connoître tel qu'il est.

L.

FOU-CHENG, Lettré.

Pendant que *Tsin-ché-hoang-ti* poursuivoit avec fureur l'extinction des monumens littéraires, de ceux sur-tout qui expliquoient la Morale & détailloient les usages de la vénérable Antiquité, un Lettré, actuellement en place & Mandarin du titre de *Po-ché*, ne craignit point de s'exposer à toute la rigueur des loix, pour préserver de l'incendie un exemplaire du *Chou-king* & de quelques autres livres, dont il faisoit plus de cas que de sa propre vie. Cet Homme de Lettres, qui etoit en même temps un Savant du premier ordre, un Magistrat integre & un Sage, se nommoit *Fou-cheng*. A ce nom, qui est celui qu'il portoit dans sa famille, on ajoute celui de *Tsée-kien*, qui signifie *vil disciple qui n'est digne que de mépris*. Ce nom, qu'il prit lui-même par modestie, lorsqu'il n'etoit encore qu'ecolier, & dont il se glorifia le reste de ses jours, lui valut de n'être point inquiété, comme le furent quantité d'autres de la même profession que lui.

Il naquit de parens pauvres, dans un village qui est à dix-huit *ly* au nord-est de *Tcheou-ping-hien*, de la province de *Chan-tong*. Ce village, qui est considérablement agrandi aujourd'hui, n'est connu que sous le nom de village de *Fou-cheng* (*Fou-cheng-hiang*). Les Lettrés du voisinage s'y rendent de temps en temps pour honorer la mémoire de ce Savant, qu'ils respectent à l'egal de leurs ancêtres.

Fou-cheng s'eleva, par son mérite, jusqu'aux premiers emplois de la Littérature, & ne fut pas jugé indigne d'occuper ceux qui donnent inspection sur le peuple. Il s'acquitta des uns & des autres en homme eclairé & en sage. L'etude de l'antiquité avoit fait ses plus cheres délices pendant ses pre-

Memoires sur les Chinois.

Fou - cheng.

Société Asiatique

mieres années, & le souvenir de ce qu'il en avoit appris fit sa consolation pendant toute sa vie.

Aussi-tôt qu'il vit le feu de la persécution s'allumer contre les livres, il renonça à tous les emplois, & se retira dans son village. Il avoit trouvé le moyen de mettre à couvert un exemplaire du *Chou-king*, & quelques autres livres qu'il crut mériter le plus d'être conservés; il les cacha dans l'epaisseur d'un mur, pour les en tirer ensuite, quand le temps auroit amené des circonstances plus favorables. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que les livres, quant à leur forme, n'etoient pas alors comme ils sont aujourd'hui. L'art de faire le papier & celui d'ajuster les pinceaux à ecrire n'etoient point encore trouvés. On gravoit avec un poinçon de fer, ou d'un bois dur, sur des feuilles de cette espece de palmier dont les Indiens & d'autres Peuples de l'Asie se servent encore aujourd'hui pour le même usage, ou sur des planchettes d'un bois lisse & très-uni, ou simplement sur des tablettes de bambou; on gravoit, dis-je, les caracteres du haut en bas, on comptoit les lignes de droite à gauche, & l'on rangeoit les feuilles, planches ou tablettes, exactement suivant l'ordre des numeros.

Ces livres etoient, à la vérité, plus volumineux que ceux d'aujourd'hui; mais ils avoient l'avantage de se conserver plus long-temps, de résister, pendant un grand nombre d'années, à la moisissure & à l'humidité, & sur-tout d'être à l'abri de la voracité de certains insectes qui ne font grace à aucune sorte de papier, particuliérement dans les climats où regne une chaleur humide.

Fou-cheng, ainsi que je l'ai dit, cacha dans une muraille de sa propre maison ce qu'il avoit de plus précieux dans sa bibliotheque, & se tint tranquille dans l'obscurité de son village. Quelques arpens de terre qu'il possédoit aux environs

lui donnoient abondamment de quoi vivre. Uniquement occupé du souvenir de ses anciennes etudes, il en parloit sans cesse avec ceux de ses compatriotes & de ses voisins qu'il avoit choisis pour amis.

Il etoit narrateur d'office, mais un narrateur instructif, qui, sans prendre le titre de maître, en remplissoit exactement toutes les fonctions. Quoiqu'il fût comme un livre vivant, & qu'il etoit libre à tout le monde de consulter, il s'attachoit plus particuliérement aux jeunes gens dans lesquels il appercevoit des dispositions pour apprendre, & assez de mémoire pour retenir. Il leur parloit en détail de la maniere dont se faisoient les etudes, lorsqu'il etoit libre à un chacun de s'y appliquer, & qu'elles etoient regardées comme un des points les plus essentiels de l'education publique. Il leur expliquoit les raisons qui avoient porté les Anciens à etablir des ecoles; il leur nommoit les principaux livres qu'on y enseignoit, & leur en indiquoit le contenu.

Il me semble le voir, ce bon Lettré, réciter de longues tirades du *Chou-king* & des pieces entieres du *Kou-ouen*, citer les principaux traits de l'ancienne Histoire; entrer dans des discussions chronologiques sur la durée des regnes des premiers Empereurs; parler avec transport des vertus des Princes de la haute antiquité, de la sagesse de leur gouvernement, de l'utilité de ce qu'ils avoient etabli, & de tout ce qu'ils avoient fait pour assurer le bonheur des peuples; & finir par dire à ses disciples, la larme à l'œil: Voilà ce que j'ai appris autrefois dans ces ecoles dont il ne reste plus que le sounir; voilà ce que nous enseignoient ceux que nous nommions nos maîtres, lorsqu'il nous etoit permis de recevoir leurs instructions. Cet heureux temps n'est plus. La lumiere qui brilloit alors s'est eclipsée; elle pourra reparoître un jour. Je n'espere plus la revoir. Peut-être vous est-il réservé

de

de jouir de ce bonheur ; n'oubliez rien pour vous en rendre dignes.

Cette instruction verbale, la seule que *Fou-cheng* osât se permettre dans son exil volontaire, fut la plus douce comme la plus chere de ses occupations pendant tout le temps que les *Tsin* furent encore sur le trône. Mais, sur la fin du régne de *Eulh-ché-hoang-ti*, lorsque les révoltes eclatoient de tous côtés, il fut obligé d'y renoncer, de quitter sa patrie, & d'abandonner le seul trésor qu'il eût, je veux dire les livres qu'il avoit cachés dans un mur. Il prit la fuite, pour mettre ses jours à couvert de la fureur des gens de guerre, qui, s'etant emparés des lieux circonvoisins, y mettoient tout à feu & à sang. Il erra, pendant environ une dixaine d'années, dans le *Tsi* & dans le *Lou*, c'est-à-dire, dans le pays qui forme la province du *Chan-tong* d'aujourd'hui, logeant tantôt chez un ami, tantôt chez un autre, & faisant par-tout des disciples.

Le grand *Lieou-pang* ayant mis fin aux troubles, & réuni tout l'Empire sous sa domination, les Lettres recommencerent à germer : il fut libre à chacun de les cultiver. *Fou-cheng* se ressouvint des livres qu'il avoit cachés, & retourna dans son pays. Il apprit, en chemin faisant, que son village avoit eté renversé de fond en comble, & qu'il n'y restoit plus que quelques masures abandonnées. Il ne laissa pas de s'y transporter ; il fouilla dans les décombres, &, à force de travail & de patience, il vint à bout de retrouver une partie de ce qu'il cherchoit. Le reste avoit probablement eté dispersé ou jetté au feu. Avec ce secours, & à l'aide de sa mémoire, il mit en ordre vingt-neuf articles du *Chang-chou*, autrement dit le *Chou-king*.

Ceux de ses compatriotes qui cultivoient la terre aux environs, ou qui avoient etabli leur domicile dans des endroits

peu eloignés, etoient venus se ranger auprès de lui : ils l'aiderent dans ses recherches.

Mais quelques années s'etant ecoulées, *Fou-cheng* comprit qu'il ne lui etoit pas possible de perfectionner son ouvrage, ni même de le rendre plus complet qu'il n'etoit, tant qu'il vivroit ainsi retiré dans sa solitude. Il résolut de parcourir de nouveau le *Tsi* & le *Lou*, pour tâcher d'acquérir des lumieres nouvelles, ou tout au moins pour se procurer quelques secours. Il revit ses anciens disciples, & en fit un grand nombre de nouveaux. On compte en particulier, parmi ces derniers, *Tchang-cheng*, *Ngneou-yang-cheng* & *Ni-koan*. C'est par ces trois savans que le pays littéraire fut d'abord défriché, & c'est de leur Ecole que sont sortis ceux qui l'ont rendu si fertile sous la Dynastie des *Han*.

Cette Ecole est sans contredit la plus ancienne de toutes celles qui se sont formées après l'incendie des livres ; elle a fait une etude plus particuliere de l'antiquité, & a arraché une partie des epines qui couvroient les anciens caracteres, dont l'intelligence etoit presque anéantie du temps de *Fou-cheng*. N'eût-elle enseigné qu'à connoître & à expliquer les lettres, dites *Ko-teou*, la postérité Chinoise lui seroit redevable de ce qu'elle sait de plus certain sur les commencemens de sa Monarchie, parce que c'est en lettres Ko-teou qu'etoient ecrits & le *Chou-king*, & les fragmens du *Kou-ouen*, & la plupart des autres livres classiques qui furent retrouvés dans la suite. Les savans qu'elle a produits ont toujours eu pour maximes inviolables, de ne jamais se loüer entre eux, de ne jamais blâmer les autres, de ne jamais disputer. Ils recevoient avec une egale indifférence les louanges & les critiques, sans jamais répondre ni aux unes ni aux autres. *Ne jamais combattre, soit pour attaquer, ou pour se défendre*, est une maxime qu'ils ont pratiquée constamment, & dont on n'a point d'exemple

qu'ils se soient jamais départis. On leur en fait encore honneur aujourd'hui, & on disoit, par proverbe : *Ceux de l'Ecole de Fou-cheng ne combattent point :* maxime excellente, qui devoit être, à certains egards, la devise de toutes les Compagnies littéraires, même en Europe.

On a dit que *Fou-cheng* fit un grand nombre de nouveaux disciples dans les pays de *Tsi* & de *Lou*. Comme ce n'étoit plus à la dérobée & en cachette qu'il donnoit ses leçons, il se faisoit apporter sans crainte tous les fragmens des anciens livres qu'on découvroit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Il fut assez heureux pour recouvrer, parmi ce qui lui manquoit du *Chou-king*, douze articles entiers, qu'il ajouta aux vingt-neuf qu'il avoit déja mis en ordre. Il fit transcrire le tout par ses disciples, & leur en donna l'explication en détail.

Il eut occasion de demeurer quelque temps dans la maison même qui avoit appartenu à Confucius. Il profita du séjour qu'il y fit, pour jetter dans l'esprit d'un jeune homme, descendant de ce Philosophe à la onzieme génération, les premieres semences de cette érudition profonde qui a immortalisé son nom. Ce jeune homme, qui ne pouvoit être pour lors que dans la quatorzieme ou la quinzieme année de son âge, est le fameux *Koung-ngan-koué*, qui fut une des plus brillantes lumieres de la Littérature, & auquel on est redevable des morceaux les plus précieux qui nous restent de la vénérable antiquité.

Koung-ngan-koué, dit l'histoire, apprit la poésie sous *Chen-koung*, & l'antiquité sous *Fou-cheng*. Ce fut à lui que *Koung-ouang*, Roi de *Lou*, fit remettre tous les Ecrits qui furent trouvés dans les murailles de l'ancienne maison de Confucius, lorsque ce Prince la fit abattre, pour bâtir, sur le terrein qu'elle occupoit, un Palais qui fût digne de sa magnificence &

du Philosophe de la nation, dont il vouloit honorer la mémoire par ce monument de sa reconnoissance & de son respect.

Ces Ecrits, qui consistoient en des Mémoires sur le grand *Yu*, sur les trois premieres Dynasties, *Hia*, *Chang* & *Tcheou*, & sur plusieurs autres sujets importans, furent livrés à *Koung-ngan-koué*, qui, avec l'aide de ses disciples, vint à bout de les déchiffrer & de les mettre en ordre. Il les rangea par articles, & les divisa en cinquante-neuf livres ou chapitres, sous le titre de *Chang-chou-kou-ouen*. L'ouvrage fini, il le présenta à l'Empereur *Han-ou-ti* qui etoit alors sur le trône. Ce grand Prince le reçut avec plaisir, & ne dédaigna pas d'y mettre lui-même une préface de sa façon. Ceux d'entre les Ecrivains d'alors qui eurent occasion de parler de l'antiquité, l'insérerent par lambeaux dans leurs différens Ecrits; & s'il eût eté perdu, comme on le crut dans la suite pendant quelque temps, on auroit pu le reproduire dans sa premiere forme, en réunissant les citations, & en les joignant entre elles. Mais ce qu'on croyoit perdu, n'etoit qu'enseveli dans le fond d'une bibliotheque, & a reparu au grand jour, lorsqu'on s'y attendoit le moins, environ cinq cens ans après qu'il eût eté composé. Ce fut sous le regne de *Ming-ti*, troisieme Empereur de la petite Dynastie des *Tsi*, que deux Savans, dont l'un s'appelloit *Ou-yao-king*, & l'autre *Fang-yu*, le trouverent exposé en vente dans une foire, & en firent l'acquisition. Ils l'offrirent à l'Empereur, & ce Prince, après l'avoir fait examiner, le fit placer avec honneur dans sa bibliotheque.

Ce fut encore à *Koung-ngan-koué* que *Sée-ma-tsien* eut recours pour avoir une explication détaillée de plusieurs articles essentiels concernant l'antiquité, & sur les articles du *Chou-king* en particulier, qui portent les titres de *Houng-fan*, de *Yao-tien*, de *Yu-koung*, de *Ouei-tsée*, & de *Kin-teng*. Il avoue lui-même que c'est aux lumieres de ce grand homme,

& de quelques-uns de ses disciples, qu'il est redevable d'une partie de ce qu'il a dit des commencemens de la Monarchie, depuis sur-tout qu'elle fut gouvernée par des loix fixes, jusqu'à la Dynastie des *Tcheou*.

A *Tchang-cheng*, *Ngneou-yang-cheng*, *Koung-ngan-koué*, & aux autres, qui furent instruits par *Fou-cheng* lui-même, on doit en ajouter un autre, qui, pour n'avoir reçu que les derniers soupirs, pour ainsi dire, de l'erudition du vieillard, n'en mérite pas moins l'estime & la reconnoissance de la postérité. Ce savant s'appelloit *Tchao-tsouo*. Il etoit attaché au Tribunal de l'Histoire, lorsque *Ouen-ti*, troisieme Empereur de la Dynastie des *Han*, travailla à remettre la Littérature sur l'ancien pied. Ce Prince avoit donné ses ordres pour que tous les monumens & anciens mémoires qu'on découvriroit dans les différens endroits de sa domination, fussent apportés à la Capitale, où il avoit déja rassemblé ce qu'il avoit pu, de Savans en etat de les débrouiller & de les mettre en ordre : mais tous ces Savans réunis, n'en savoient pas assez pour trouver un sens & donner une suite à certains morceaux, dont les uns etoient tronqués, les autres plus qu'à demi effacés, & le plus grand nombre ecrits en caracteres *Ko-teou*.

L'Empereur apprit alors que dans la Province orientale, ou du *Chan-tong*, il y avoit un vieux Lettré qui avoit vu les *Tcheou* sur le trône ; que ce Lettré etoit une espece de bibliotheque vivante, qu'on ne consultoit jamais en vain. On ajouta que, quoiqu'il fût retiré dans son village, où il vouloit finir tranquillement ses jours, si sa Majesté lui faisoit l'honneur de l'inviter à venir se joindre aux Savans qui etoient à la Cour, il n'etoit pas douteux qu'il ne sacrifiât son inclination particuliere à l'envie de plaire à son Souverain.

Ouen-ti fit choix de *Tchao-tsouo*, & l'envoya à *Fou-cheng*, avec un nombre de gens de lettres, qui furent tous flattés

de l'honneur qu'on faisoit à celui qu'ils regardoient comme leur chef, & dont ils vouloient devenir les disciples. Ils trouverent le vieillard, âgé de plus de 90 ans, jouissant encore d'un reste de vigueur, mais qu'ils ne crurent pas en etat d'entreprendre un si long voyage, la Cour etant alors dans le *Chen-si*, c'est-à-dire, à l'autre extrémité de l'Empire. Ils conclurent entre eux, qu'il seroit mieux de profiter du peu de temps que *Fou-cheng* avoit encore à vivre, & d'apprendre de lui tout ce qu'il pouvoit leur enseigner, que de l'exposer aux fatigues & aux autres désagrémens d'une longue route, qui eussent mis sa vie en danger. *Tchao-tsouo* demanda le consentement de l'Empereur pour lui & pour tous ceux de sa suite, & l'obtint.

Cette petite compagnie de Savans ne trouvant rien dans le village de *Fou-cheng* qui pût la distraire, employa tous ses momens au profit des Lettres. Chacun faisoit ses interrogations, & demandoit des eclaircissemens sur ce qui faisoit l'objet particulier de son genre, & les réponses qu'il recevoit etoient ecrites sur le champ. Par ce moyen, on acquit la connoissance d'un grand nombre d'anciens caracteres, dont on ignoroit auparavant le vrai sens & l'usage.

L'histoire ne nous dit point combien *Fou-cheng* vécut encore après cette epoque. On peut croire qu'il poussa sa carriere jusqu'au-delà de cent ans, puisqu'il eut, dit-on, la consolation de voir refleurir les Lettres, au rétablissement desquelles il avoit tant contribué. On fait mention d'un *Fou-li*, son petit-fils, qui fut un excellent poëte. L'Empereur *Tcheng-ti* le prit pour son maître dans l'art de faire des vers, & le décora du titre de *Tai-fou*. *Fou-tchan*, fils de *Fou-li*, fut aussi poëte, & forma un grand nombre d'illustres disciples. Il fut Mandarin du titre de *Po-ché*, puis Censeur de l'Empire, & enfin Gouverneur de *Ping-yuen*, sous le regne de l'usurpateur *Ouang-*

mang, & de ſon ſucceſſeur immédiat. C'eſt dans l'exercice de ce dernier emploi, qu'il s'acquit cette réputation de ſageſſe qui rendit ſon nom célebre dans tout l'Empire. Le ſeul trait que je vais rapporter de lui, ſuffira pour le faire connoître.

Les fureurs de la guerre civile etoient alors à leur plus haut point. Il n'y avoit point de campagne qui ne fût couverte de ſoldats; il n'y avoit point de ville où le citoyen ne fût armé contre le citoyen. *Ouang-mang* avoit par-tout des créatures & des partiſans; & par-tout auſſi il y avoit de fideles ſujets attachés inviolablement à la famille des *Han*, leurs maîtres. La ville de *Ping-yuen* jouiſſoit ſeule de toutes les douceurs d'une profonde paix, par l'attention extrême qu'avoit le Gouverneur d'ecarter de ſon diſtrict tout ce qui pouvoit la troubler ou l'altérer.

Ignorant, ou faiſant ſemblant d'ignorer ce qui ſe paſſoit ailleurs, *Fou-tchan* continuoit à rendre la juſtice & à remplir ſes autres devoirs, comme il l'avoit toujours fait dans les temps les plus tranquilles; & ce qu'il appelloit ſes momens de loiſir, il les employoit à donner des leçons de poéſie & d'éloquence à tous ceux qui vouloient bien ſe faire ſes diſciples.

Cette conduite, ſi oppoſée à celle qu'on tenoit par-tout ailleurs, n'etoit pas du goût de la plupart des Officiers de ſon Gouvernement. Les militaires ſur-tout enviſageoient comme ignominieuſe, cette eſpece d'inertie dans laquelle ils etoient contraints de vivre, ſous un chef ennemi du bruit, & que les mots ſeuls de guerre & de combats epouvantoient. Ils ſe perſuaderent qu'ils pouvoient très-bien accorder leurs inclinations guerrieres, avec les inclinations pacifiques de leur Gouverneur; qu'ils pouvoient agir ſans lui, & laiſſer à ſes amuſemens poétiques ce bon homme de Lettre (ainſi qu'ils l'appelloient), qui, de ſon côté, les laiſſeroit en liberté pour le reſte.

Dans cette perſuaſion, ils leverent ſecrétement des troupes dans la ville & dans les campagnes d'alentour, & n'avertirent le Gouverneur de ce qu'ils avoient fait, qu'en l'invitant, comme s'ils n'avoient rien fait que par ſes ordres, à ſe montrer à la nouvelle milice, dont il etoit déclaré le Général. *Fou-tchan*, ſans donner aucun ſigne qui pût leur faire connoître qu'il approuvoit ou déſapprouvoit une démarche ſi irréguliere, leur demanda quel etoit le principal auteur d'un projet, qui n'avoit eté formé ſans doute que pour pourvoir à la ſûreté commune. Le chef de cette entrepriſe n'attendit pas qu'on le nommât. Il ſe préſenta de lui-même, comptant peut-être ſur des remerciemens & des eloges, parce qu'ayant à ſa diſpoſition tous les gens de guerre, il ne s'imaginoit pas que le Gouverneur, qui n'etoit qu'homme de lettres, osât blâmer ſa conduite, encore moins le punir de ſa témérité.

C'eſt donc vous, lui dit froidement le Gouverneur, *qui avez mis ſur pied cette petite armée dont vous me déclarez le Général ? Il eſt juſte qu'elle connoiſſe celui qui doit la commander : allons la voir.* Ils ſortirent de la ville, & ſe rendirent à l'endroit de la revue. Il y etoient à peine arrivés, que *Fou-tchan* adreſſant la parole à ces ſoldats nouvellement enrôlés, qu'il voyoit devant lui, leur dit : *Mes amis, on m'aſſure que c'eſt de votre plein gré que vous voilà transformés en guerriers, & que vous êtes tous bien aiſes que je ſois votre Général : cela eſt-il vrai ?* Des acclamations réitérées lui confirmerent que c'etoit la pure vérité. *Cela etant*, pourſuivit-il, *il faut commencer par m'obéir dans ce que je vais vous commander. Vous qui formez le premier rang, avancez juſqu'à moi.* Il fut obéi. Alors prenant la main de celui qui s'etoit déclaré pour être le principal auteur du projet de lever des troupes, il le leur préſenta, & leur dit : *Abattez ſur le champ la tête de ce perfide qui ne mérite pas de vivre. C'eſt le perturbateur du*

repos public ; c'est un traître qui a abusé de l'autorité que lui donne son emploi, pour me trahir & vous perdre : obéissez.

A l'instant, plusieurs coups de sabre, déchargés sur l'Officier téméraire, le firent tomber mort aux pieds du Gouverneur. *C'en est assez*, reprit-il, *je pardonne aux autres coupables. J'espere qu'ils seront sages à l'avenir. Pour vous, mes amis, qui n'avez d'autre faute que de vous être laissés séduire, retournez dans le sein de vos familles, pour y jouir, comme ci-devant, de toutes les douceurs de la paix. Des hommes inquiets, des esprits turbulens & brouillons, jaloux sans doute de votre bonheur, vous en avoient arrachés, pour vous faire eprouver toutes les calamités de la guerre ; pour vous faire essuyer ce qu'ont de plus affreux la misere & la faim ; pour plonger vos peres & vos meres, vos femmes & vos enfans dans le gouffre de la pauvreté, de la désolation & de l'infamie. Vous etiez des citoyens paisibles, des cultivateurs laborieux, d'industrieux artisans ; vous n'eussiez eté bientôt que des brigands & des scélérats.*

Allez, mes enfans, allez, c'est votre pere qui vous l'ordonne ; allez essuyer les larmes de ceux à qui vous devez la vie. Ils croyoient avoir perdu le seul appui de leurs vieux jours ; quelle joie pour eux de vous revoir encore ! Allez consoler vos femmes, qui se regardoient déja comme veuves ; vos enfans, qui se croyoient orphelins. Vous, artisans, retournez au travail de vos mains ; vous, laboureurs, retournez à la culture de la terre ; allez, tous tant que vous êtes, reprendre promptement l'exercice de vos professions.

Si quelqu'un a contracté des dettes, je me fais sa caution pour les acquitter : si quelqu'un manque du nécessaire, je tâcherai de le lui procurer. Exposez-moi sincérement tous vos besoins, je ferai mon possible pour y pourvoir. Mes occupations de devoir, celles auxquelles je me livre par goût, ne me laisseroient peut-

être pas le temps d'entrer avec vous dans une foule de détails, qu'il seroit nécessaire que je susse pour pouvoir travailler efficacement à votre bien-être. J'ai paré d'avance à cet inconvénient, en vous renvoyant à mon épouse. C'est sur elle que je me décharge du soin de pourvoir à tout. Elle entend très-bien tout ce qui concerne les affaires d'economie ; elle est douce, elle est affable, elle a de la bonne volonté ; elle fera, n'en doutez point, pour chacun de vous, tout ce que pourroit faire une tendre mere pour ses enfans. Soyez persuadés que tant qu'il y aura chez moi une mesure de riz à manger, je la partagerai avec celui d'entre vous que je saurai n'en point avoir. Mes appointemens, mes revenus, tout ce que j'ai est autant à vous qu'à moi.

Mes amis, laissons disputer l'Empire à ceux qui y prétendent ; contentons-nous, pour le présent, d'obéir aux loix. Nous ne manquerons jamais de maîtres pour nous gouverner. Qui que ce soit qui se charge dans la suite de ce pesant fardeau, nous lui obéirons de même avec tout le respect, toute la soumission & toute la fidélité possibles. Fût-il le plus cruel des hommes, fût-il un monstre, il ne cherchera pas à nous nuire, quand il saura que nous avons toujours eté attachés à nos devoirs, & que nous n'avons jamais cessé de les remplir, même dans ces temps de licence où tous les crimes sembloient être permis.

Allez, encore une fois, mes amis, allez faire revivre la joie dans vos familles. Ces casques, ces boucliers, ces vêtemens, ces armes ne sont pour vous qu'un poids inutile, dont on vous a mal-à-propos surchargés. Vous vouliez en faire les instrumens de vos victoires ; supposez qu'ils aient eté tels, & que vous voilà enfin rendus à vous-mêmes. Quittez toutes ces marques d'une profession qui ne fut jamais la vôtre. Ce lieu sera votre dernier champ de bataille. Vous y aurez remporté la plus utile de toutes les victoires ; celle qui vous rappellera à la pratique de vos devoirs, dont vous aviez interrompu l'exercice, plus

par surprise que par aucun mauvais motif, qui vous rendra à vous-mêmes, à la patrie, à vos parens & à vos amis, & qui vous procurera enfin, sans aucun péril, ni effort de votre part, tous ces avantages que vous vouliez acheter au prix de vôtre sang.

„ *S'il vous reste quelque peu de considération pour un Gouverneur qui vous aimoit comme ses propres enfans, & qui se flattoit d'être aimé de vous, donnez-lui en aujourd'hui la seule preuve qu'il ose exiger. Déposez ici tout cet appareil militaire, dans lequel je ne saurois vous voir, sans être pénétré de la plus vive douleur; & que chacun se retire paisiblement chez soi. Je vous l'ordonne.*

A ces mots, un cri général de joie & d'applaudissement fit retentir les airs. Dans le moment même, Officiers & soldats, tous se dépouillerent de leurs armes, & se retirerent sans tumulte chacun chez soi.

Le bruit de cet evénement se répandit bientôt dans toute la Province, & de-là dans tout l'Empire. *Fou-tchan* devint le sujet de toutes les conversations. L'on ne savoit qui méritoit le plus d'être admiré, ou la sagesse du Gouverneur, ou la conduite de cette multitude, si docile à des ordres qui ne devoient pas être de son goût & qui devoient la surprendre. Des lieux habités par des hommes si vertueux, devinrent sacrés à tous les partis. Aucun n'osa les inquiéter; au contraire, ils contribuerent tous à y faire régner l'abondance & toutes les douceurs de la paix.

Un rejetton de la famille des *Han* l'ayant enfin emporté sur tous ceux qui se disputoient l'Empire, régna sous le nom de *Koang-ou-ti*. Il avoit oui parler de *Fou-tchan*; il l'appella à la Cour, l'y fixa par des emplois honorables, & lui donna sa confiance, avec le titre de Ministre, & celui de Prince de *Yang-tou*.

Fou-tchan vécut treize ans à la Cour de *Koang-ou-ti*, & y

fit les délices de son maître. Il avoit un fils nommé *Fou-ho*, qui fut l'héritier de son sçavoir & de ses dignités.

L'arriere-petit-fils de *Fou-ho* prit le nom de *Fou-ki*. De *Fou-ki* naquit *Fou-tché*, qui fut Mandarin du titre de *Ta-tsée-noung*. Son fils *Fou-ouan* eut l'honneur de s'allier à la famille impériale, en epousant *Yang-ngan*, fille de l'Empereur *Houeñ-ti*. De ce mariage vint une fille, qui fut ensuite donnée à l'Empereur *Hiuen-ti*, pour être la premiere de ses epouses. Elle eut le titre d'Impératrice. Elle périt avec son mari, pendant les guerres civiles qui désolerent l'Empire avant l'erection des trois Royaumes ; & *Tsao-tsao*, qui se trouva maître de cette partie de la Chine où etoit alors la Cour, fit main-basse sur toute la famille de cette infortunée Princesse, & eteignit jusqu'à la derniere etincelle de la famille de *Fou-cheng* (1).

(1) Ce que j'ai dit de *Fou-cheng*, de son ecole & de sa famille, est tiré de l'histoire du *Cheng-men*, *Li-yo-toung*, du *Kiué-li-tché*, du *Tsang-chou*, &c.

Memoires sur les Chinois.

SOU - TSÉE - KING ou SOU - OU.

L I.

SOU-TSÉE-KING, Homme d'État.

Sou-tsée-king, autrement dit *Sou-ou*, etoit fils de *Sou-kien*, un des grands Mandarins de l'Empire, sous le regne de *Hiao-ou-ti*, cinquieme Empereur de la Dynastie des *Han*. En considération de son pere, on le fit entrer de bonne heure dans la carriere des honneurs. Son urbanité, sa sagesse, son attention à remplir ses devoirs, son désintéressement, sa droiture & beaucoup d'autres vertus, le firent aimer de tous ceux qui lui etoient soumis, & estimer de tous ceux qui etoient au-dessus de lui. La quarantieme année du regne de *Hiao-ou-ti*, c'est-à-dire la cent-unieme avant l'Ere Chrétienne, *Sou-ou* etant Mandarin du titre de *Tchoung-lang-tsiang*, on vit arriver des Ambassadeurs des Tartares *Hioung-nou*. Il y avoit long-temps que ces Barbares se conduisoient plutôt en ennemis qu'en vassaux de l'Empire. Ils désoloient les frontieres par leurs fréquentes incursions & leurs brigandages : ils en etoient enfin venus *à ce point d'insolence, qu'il falloit traiter avec eux comme d'egal à egal*. De part & d'autre, on envoyoit des Ambassadeurs pour traiter des affaires, & des otages pour servir de garants aux traités.

La bonne foi etoit exactement observée de la part des Chinois ; la ruse & l'infidélité distinguoient en toute occasion les Tartares ; ne vivant que de rapines, ils se servoient du plus léger prétexte pour violer les conventions les plus sacrées ; ils faisoient le dégât dans les campagnes, venoient piller jusqu'aux portes des villes, se retiroient chargés de butin, pour revenir ensuite à la premiere occasion. Les Chinois eussent bien pu les châtier de leur insolence ; mais leur Prince, naturellement pacifique, crut devoir préférer la voie de la

négociation à celle des armes. *Hiao-ou-ti* leur envoya une ambaſſade ſolemnelle, compoſée de dix perſonnes, dont les chefs etoient *Kouo-ki* & *Lou-tchoung-koué.* L'objet de cette ambaſſade etoit d'engager les Tartares à reſtituer aux Chinois ce qu'ils leur avoient enlevé, & à ne plus venir déſoler les frontieres par leurs excurſions. Les *Hioung-nou*, ſans aucun reſpect pour le droit des gens, retinrent les Ambaſſadeurs, & firent tous leurs efforts pour les engager à prendre parti chez eux. L'Empereur, de ſon côté, fit arrêter tous les Tartares qui etoient dans ſes Etats.

Les choſes en etoient là, lorſque *Hiu-li-hou, Tchan-yu*, ou Roi des *Hioung-nou*, vint à mourir. Son frere *Kiu-ti-heou* monta ſur le trône. Ce nouveau *Tchan-yu*, dans les commencemens de ſa domination, crut avoir beaucoup à craindre de la part des Chinois, auxquels ſon prédéceſſeur avoit fait pour derniere injure, celle de retenir leurs Ambaſſadeurs. Il voulut les avoir pour amis, ou tout au moins empêcher qu'ils ne ſe joigniſſent à ceux d'entre les Tartares qui s'etoient déclarés ſes ennemis. La ſoumiſſion lui parut un moyen infaillible pour venir à bout de ce qu'il ſouhaitoit. Il choiſit parmi les Grands de ſa Cour, ceux qui etoient le plus capables de repréſenter, les chargea de reconduire en Chine *Kouo-ki* & *Lou-tchoung-koué*, que ſon prédéceſſeur avoit détenus malgré eux, & pluſieurs autres Chinois de marque, qui avoient eté pris en guerre, ou enlevés ſur les frontieres: & il les nomma ſes Ambaſſadeurs *auprès du grand Empereur de la Chine, auquel, diſoit-il, il vouloit être ſoumis déſormais, comme un fils l'eſt à ſon pere, ou à ceux de ſes parens qui ſont plus âgés que lui.*

Ces Ambaſſadeurs arriverent à la Cour, la quarantieme année du regne de *Hiao-ou-ti.* Ils offrirent le tribut dont ils etoient chargés, préſenterent leurs lettres de créance, & déclarerent, au nom du Roi leur maître, que les *Hioung-nou*,

loin d'inquiéter déformais les Chinois, tâcheroient, au contraire, par leur conduite, de faire oublier les justes sujets de plainte qu'ils pouvoient avoir donnés ci-devant. Ils ajouterent, en finissant, que le retour des Ambassadeurs *Kouo-ki*, *Lou-tchoung-koué*, & des autres Chinois qui avoient bien voulu se mettre à leur suite, etoit une preuve non equivoque de la sincérité de cette protestation.

Charmé d'un procédé si honnête, l'Empereur ne voulut pas se laisser vaincre en générosité. Il donna ses ordres pour que les Ambassadeurs Tartares fussent traités avec toute la distinction possible. Il prépara une ambassade & des présens magnifiques pour le Roi Tartare, & choisit pour chef de cette ambassade *Sou-ou*, comme celui de toute sa Cour qui etoit le plus en etat de soutenir les droits de l'Empire, & de le représenter avec la dignité convenable. *Sou-ou* partit à la tête de l'ambassade, la troisieme lune de la premiere des années que *Hiao-ou-ti* dénomina *Tien-han* (c'est la centieme année avant l'ere Chrétienne).

Arrivés en Tartarie, nos Ambassadeurs trouverent des difficultés auxquelles ils ne s'attendoient pas. Ils demanderent avec instance au *Tchan-yu* le renvoi des Chinois qui s'etoient etablis dans son Royaume; mais ce fut en vain: *Kiu-ti-heou*, loin de renvoyer des hommes qui lui etoient nécessaires, pensa à débaucher ceux-ci, & en particulier *Sou-ou*, leur chef, dont le mérite l'avoit frappé. Il lui envoya quelques-uns de ses compatriotes pour le sonder, & lui faire, de sa part, les offres les plus avantageuses.

Sou-ou etoit trop attaché à son devoir, pour ne pas rejetter avec indignation tout ce qui pouvoit tendre à l'en ecarter. Il n'en devint que plus ardent à presser le renvoi des Chinois transfuges. Il avoit su si bien ménager l'esprit du Roi Tartare, qu'il l'avoit enfin disposé à le satisfaire sur presque tous les points qui

faiſoient l'objet de ſon ambaſſade. Il alloit demander ſon audience de congé ; lorſqu'une affaire imprévue, dans laquelle il fut injuſtement compliqué, fit evanouir ſes eſpérances, & faillit à lui faire perdre la vie dans les ſupplices.

Tchang-cheng, le ſécond de l'ambaſſade, avoit eté autrefois l'ami d'un certain *Yu-tchang*, qui, depuis quelques années, s'etoit retiré chez les Tartares. Ennuyé de cette eſpece d'exil, qui le tenoit eloigné de tout ce qu'il avoit de plus cher au monde, *Yu-tchang* penſa aux moyens de mériter ſa grace auprès de l'Empereur. Il crut qu'en lui portant la tête d'un nommé *Ouei-liu*, autre Chinois transfuge, qui etoit actuellement au comble des honneurs, & avoit toute la confiance de *Kiu-ti-heou*, il ſe rendroit digne d'un pardon dont il n'oſoit ſe flatter, ſans avoir auparavant expié ſon crime par quelque action d'eclat. Avant que de rien entreprendre, il voulut avoir l'avis de l'un des Ambaſſadeurs : il confia ſon ſecret à *Tchang-cheng*, & obtint ſon conſentement, non-ſeulement pour l'aſſaſſinat de *Ouei-liu*, mais encore pour l'enlevement de *Yen-tché*, mere du Roi des *Hioung-nou*. L'enlevement de cette Princeſſe parut aux conjurés un moyen infaillible, pour obtenir dans la ſuite le renvoi de tous les transfuges qu'on demanderoit en echange.

Ce projet, pour être mis à exécution, devoit être communiqué à pluſieurs perſonnes. Le ſecret ne fut pas gardé, & *Yu-tchang* fut arrêté. On l'interrogea, il confeſſa ſon crime, & ne laiſſa pas ignorer qu'il avoit fait part de ſon deſſein au ſecond des Ambaſſadeurs Chinois. *Tchang-cheng*, inſtruit de la détention de ſon ami, craignit pour lui-même. Il s'ouvrit à *Sou-ou*, & lui avoua ſincérement qu'il etoit entré dans le complot de *Yu-tchang*, perſuadé qu'il feroit en cela le bien de l'Empire, & qu'il ſe rendroit agréable à l'Empereur ſon maître, ſi la choſe réuſſiſſoit. A ces mots, *Sou-ou* ne put

retenir

retenir son indignation. *Malheureux !* lui dit-il, *est-ce pour commettre des crimes que notre maître t'a envoyé dans ces lieux ? Est-ce pour avilir notre nation aux yeux des barbares qui les habitent, qu'il t'a décoré de l'auguste titre de son Ambassadeur ? Je suis coupable moi-même d'avoir contribué au choix qu'il a fait d'un homme tel que toi, d'un perfide qui le déshonore. De quel front oserois-je me présenter devant lui ? Non : je ne saurois souffrir désormais ses regards : mourons.* Il tira son sabre, & alloit s'arracher la vie, si *Tchang-cheng*, en se jettant sur lui, ne l'en eût empêché.

Dans le même moment entrerent des satellites qui venoient s'assurer de la personne des Ambassadeurs. Ils les conduisirent chez le Chinois *Ouei-liu*, auquel le Roi Tartare avoit donné cette affaire à examiner & à juger en dernier ressort. *Ouei-liu* avoit déja pris ses informations & etoit au fait de tout. Quoiqu'il n'ignorât pas que *Sou-ou* n'avoit aucune part au complot qui s'etoit tramé contre lui, il fit d'abord semblant de l'en croire coupable, afin de pouvoir lui offrir la vie, avec une entiere abolition de son prétendu crime, s'il vouloit se fixer chez les *Hioung-nou.* Il lui promit, de la part du Roi, les emplois les plus honorables & les distinctions les plus flatteuses ; mais *Sou-ou* ne lui répondit que par les plus sanglans reproches ; indigné de ce qu'après avoir eu la bassesse de venir se soumettre à un Roi barbare, il avoit encore l'audace de le solliciter au même crime. Le transfuge tâcha d'excuser sa conduite, & ajouta, pour derniere conclusion, que, malgré son crédit, il ne pourroit empêcher qu'on ne le fît mourir, s'il n'adhéroit aux propositions qu'il venoit de lui faire. *Traître*, lui répondit *Sou-ou*, *ce n'est pas la mort que je crains, c'est l'ignominie : je vais te convaincre que je ne cherche pas à vivre. Ce fer*, ajouta-t-il, *en tirant son sabre, va me délivrer de l'horreur de te voir contribuer à un nouveau crime. Ce ne sera point par les*

ordres d'un Roi barbare, ni par ceux d'aucun de ses esclaves, tel que tu n'as pas eu honte de devenir, que le sang d'un Ambassadeur Chinois sera versé.........Puisse l'Empereur, mon auguste maître, être instruit un jour de la vérité!

Le coup qu'il se porta, en prononçant ces derniers mots, le fit tomber sans connoissance aux pieds de *Ouei-liu*. Celui-ci, effrayé d'un spectacle auquel il ne s'etoit pas attendu, court au Palais pour en informer le Roi. *Est-il mort*, demanda ce Prince? *Je n'en sais rien*, répondit *Ouei-liu; tout ce que je sais, c'est que je l'ai laissé nageant dans son sang....Retournez*, repliqua le Roi, *s'il a encore quelque reste de sentiment, prenez soin de sa vie, & n'oubliez rien pour lui procurer une entiere guérison. Dites-lui qu'il est parfaitement justifié dans mon esprit, & que ne le soupçonnant pas même d'avoir eté instruit de l'affreux complot dans lequel est entré son second, j'aurai toujours pour sa personne, pour le caractere dont il est revêtu, & pour le grand Prince qui l'a envoyé, tous les egards qu'ils méritent Assurez-le sur-tout de toute mon estime; faites ensorte qu'il n'ait d'autre souci que de rétablir sa santé. Je tâcherai de le satisfaire sur les différens objets de son ambassade. Qu'il se tienne tranquille.*

Ouei-liu retourna sur ses pas, pour exécuter les ordres qu'il venoit de recevoir. Il trouva que *Sou-ou* respiroit encore, fit bander sa plaie, & lui procura tous les secours nécessaires en pareilles occasions. Il n'oublia pas, dès que le malade fut en etat de l'entendre, de lui répéter plus d'une fois ce que le Roi avoit dit de flatteur à son sujet.

L'assurance que l'on donna à *Sou-ou*, de le satisfaire sur les principaux articles qui faisoient l'objet de son ambassade, jointe aux soins extrêmes qu'on eut de lui, le mit bientôt en voie de guérison. Un mois s'etoit à peine ecoulé, qu'il se trouva en etat de se rendre à la Cour, pour remercier le Roi

des bontés dont il avoit bieu voulu l'honorer. *La douleur dans laquelle je fus plongé, en apprenant l'odieux complot qui s'etoit tramé à mon insu par quelques-uns des miens*, lui dit-il; *l'horreur de me voir compliqué dans un crime qui eût déshonoré tout-à-la-fois ma personne, mon caractere, ma Nation & mon auguste Maître, me persuaderent que je n'etois pas digne de vivre. Je voulus me donner la mort. Un Ambassadeur dont les gens sont coupables, ne sauroit être cru innocent. C'est ainsi, du moins, que pense le commun des hommes. Il n'en a pas eté de même de vous, Seigneur. Les lumieres de votre esprit vous ont fait découvrir le vrai, & la droiture de votre cœur ne vous a pas permis de me laisser ignorer que vous l'aviez découvert. Les paroles que* Ouei-liu *m'a dites de votre part, plus efficaces encore que tous les remedes qu'on m'a administrés par vos ordres, m'ont rappellé à la vie: pour celles-là, plus encore que pour ceux-ci, je vous dois toute ma reconnoissance. Ce n'est point ici le lieu de vous la témoigner. Je m'acquitterai de ce devoir lorsque je serai de retour dans ma patrie. Là, en présence de mon auguste maître, je ferai le récit fidele de ce qui s'est passé sous mes yeux dans votre Cour. Ces* Si-joung, *dirai-je, qui nous ont manqué si souvent de parole, qui tant de fois se sont fait un jeu cruel de dévaster nos frontieres, de nous enlever hommes & bestiaux, ces* Si-joung *sont aujourd'hui pleins de droiture & de bonne foi. Gouvernés par un Prince qui sait honorer la vertu, en même temps qu'il punit les crimes, ils sont eux-mêmes vertueux & justes. J'en suis tout-à-la-fois le témoin & la preuve. Un perfide que j'ai eu le malheur d'avoir pour compagnon dans mon ambassade, avoit tramé des complots à mon insu. Il fut découvert; on l'arrêta.*

En réclamant le droit des gens contre l'insulte faite à son caractere, caractere qu'il déshonoroit par son crime, & dont par-là même il etoit déchu, il lui echappa de me nommer. Ne pouvant

eviter d'être ſoupçonné, je me regardai comme indigne de vivre, je voulus me donner la mort. Le fer dont j'etois armé, ne trancha pas entiérement le fil de mes jours. Il fit couler mon ſang à gros bouillons, par une large & profonde bleſſure; je tombai evanoui; mais je reſpirois encore. Inſtruit de la vérité, le ſage Roi des Hioung-nou *me fit donner tous les ſecours qui dépendoient de lui; & ces ſecours furent ſi efficaces, qu'après avoir revu la lumiere du jour, je ne fus pas long-temps ſans être entiérement guéri.*

A ces bienfaits particuliers, ajouterai-je en parlant à mon Maître, *il a joint un profond reſpect pour votre auguſte perſonne; & une condeſcendance ſans bornes pour toutes vos volontés. Tout ce que j'ai demandé en votre nom, m'a eté accordé ſans réſerve, ſans condition, par le ſeul motif de ſe rendre agréable à vos yeux, en ſe conformant auſſi à ce qu'exigent tout-à-la-fois la juſtice & l'honnêteté. C'eſt avec de tels Souverains que le Royaume du Milieu doit faire des alliances eternelles; c'eſt à leurs fils, c'eſt aux fils de leurs Princes & de leurs Grands, que les filles de nos Empereurs, que les filles de nos Princes & de nos Grands doivent être données pour epouſes. Les deux peuples doivent vivre entre eux, comme s'ils n'etoient que les peuples des différentes Provinces d'une même nation, comme s'ils etoient les ſujets d'un même Souverain. Ordonnez, Seigneur, & les* Hioung-nou *vous obéiront: que les* Hioung-nou *demandent, & votre Majeſté leur accordera. La Tartarie ne ſera plus déſormais un aſyle pour les malfaiteurs & les mécontens, & vos Mandarins ne commettront plus de crimes, dans l'eſpérance d'y aller chercher l'impunité. Ceux de vos ſujets fugitifs que j'ai réclamés, qu'on m'a livrés, & que je vous ramene, ſerviront de préſervatifs pour ceux qui ſeroient tentés de vouloir les imiter.*

Ce diſcours fit ſur l'eſprit du Roi Tartare, un effet tout opposé à celui que *Sou-ou* s'en etoit promis. Charmé de l'air

de dignité avec lequel l'Ambassadeur Chinois s'etoit exprimé, il conçut pour lui une estime beaucoup au-dessus de celle qu'il avoit pour les autres Chinois qui etoient à son service, & dont il faisoit plus de cas que de ses propres sujets Tartares. Il forma le dessein de le retenir dans ses Etats, & de se l'attacher, si cela etoit possible, par les richesses, les honneurs & les dignités. Il n'osa rien tenter par lui-même; mais il employa le ministere de *Ouei-liu*, pour tâcher de venir à bout de ce qu'il projettoit.

Celui-ci s'acquitta de sa commission en homme qui vouloit réussir. Il n'oublia ni promesses, ni menaces pour en venir à bout: *Si vous adhérez à ce que je vous propose;* dit-il enfin à *Sou-ou*, en lui parlant pour la derniere fois, *vous serez dans peu aussi riche & aussi puissant que je le suis moi-même aujourd'hui. J'ai sous mes ordres plusieurs milliers d'hommes qui m'obéissent comme à leur Souverain; j'ai des haras bien fournis, des troupeaux nombreux, de gras pâturages, de fertiles campagnes; en un mot, je suis au comble des honneurs, & j'abonde en toutes sortes de richesses. Croyez-moi, fixez ici votre séjour. Si vous ne vous rendez pas aux offres que je vous fais, moi par les ordres & de la part du Roi, ne comptez pas revoir jamais votre patrie; ne comptez pas que je m'intéresse pour vous en quoi que ce soit; j'eviterai même de vous voir.*

Eh! que m'importe, répondit *Sou-ou*, *qu'un traître ne veuille plus s'intéresser pour moi, qu'il ne veuille plus me voir? J'eviterai moi-même ta présence autant qu'il me sera possible; mais auparavant je te représenterai ton devoir. Tu etois revêtu d'un emploi considérable dans ta patrie, lorsque tu l'abandonnas lâchement; ton Souverain s'etoit déchargé sur toi d'une portion de son autorité, lorsque tu vins bassement te soumettre à un joug etranger, que tu ne rougis pas de porter encore. Pour te soustraire à un*

châtiment que tu ne méritois que trop, mais auquel tu aurois peut-être échappé, tu vins chercher ta ſûreté chez un Roi barbare, plutôt que d'avoir recours à la clémence d'un maître toujours prêt à pardonner. Ce dernier crime ne pourroit s'expier que par les plus affreux ſupplices : cependant tu peux le réparer encore en quelque ſorte. Crois-moi ; abandonne les Tartares ; profite de mon retour, pour venir te jetter aux pieds de ton véritable & légitime maître, lui avoüer ta faute, & mourir enſuite du regret de l'avoir commiſe.

Ouei-liu fit encore quelques inſtances ; mais *Sou-ou*, toujours inflexible, ne lui répondit qu'en le rappellant à ſes devoirs. Il lui echappa même dans ſon mouvement d'indignation, quelques expreſſions dont on abuſa pour le perdre. Les noms de *Roi barbare*, de *peuples ſauvages*, dont il qualifia *Kiu-ti-heou*, & les *Hioung-nou*, ſes ſujets, fournirent à *Ouei-liu* l'occaſion de ſatisfaire ſa haine, & de venger ſes propres injures. Il quitta bruſquement l'Ambaſſadeur, & alla l'accuſer auprès du Roi, d'avoir parlé avec inſolence de ſa perſonne, de ſon gouvernement & de ſes ſujets.

Kiu-ti-heou, ſans perdre l'eſtime qu'il avoit conçue pour *Sou-ou*, frémit en apprenant que non-ſeulement il avoit refuſé toutes les offres qui lui avoient eté faites de ſa part, mais qu'il avoit ajouté l'inſulte au mépris. S'il avoit ſuivi ſes premiers mouvemens de colere, il l'eût fait mettre à mort ſur le champ. Il préféra de lui faire endurer une mort lente, dans l'eſpérance qu'il pourroit enfin le fléchir, en lui accordant, avec la vie, les autres avantages qu'il lui avoit déja fait offrir. Il le condamna à être jetté dans une foſſe profonde, où on devoit le laiſſer mourir de faim, à moins qu'il ne demandât humblement ſa grace, & ne s'engageât au ſervice des Tartares.

Cet arrêt fut exécuté. L'intrépide *Sou-ou* deſcend dans la

fosse, n'emportant pour vêtemens que quelques méchans haillons de laine, & pour toute marque de sa dignité, qu'un simple bâton, au bout duquel etoient quelques flocons de poil de vache, qu'on lui avoit donné par dérision. Le sage sait tirer parti de tout, & se détermine suivant les circonstances. Quand il crut qu'on pouvoit le soupçonner avec quelque fondement d'avoir commis un crime, dont l'infamie eût rejailli sur son Prince & sur sa nation, *Sou-ou* se regardant comme indigne de vivre, voulut se donner la mort. Quand il fut persuadé que personne ne doutoit de son innocence, il se laissa rappeller à la vie, & n'oublia rien pour la conserver. Il s'agissoit ici de donner des preuves authentiques de son inébranlable vertu; il employa toutes les ressources de l'industrie humaine pour en venir à bout. Il se servit de ses haillons même, pour tâcher de prolonger des jours, qu'il ne désespéroit pas de pouvoir employer encore au service de son maître. Il en déchira une partie, qu'il mit par petites parcelles, & avec la neige qui tomboit en abondance, & dont il entra une assez grande quantité dans la fosse, pour lui fournir de quoi faire sa petite provision, il se fit un mets d'un nouveau genre, au moyen duquel il se soutint pendant plusieurs jours. Ses gardes, & ceux qui alloient de temps en temps pour s'assurer de sa mort, ou pour lui demander s'il ne vouloit pas vivre aux conditions qu'on lui avoit proposées, ennuyés de le trouver toujours vivant, & toujours plus ferme dans la résolution de mourir fidele à son devoir; sachant d'ailleurs que personne n'avoit pu lui apporter de quoi manger, & que les forces de la nature ont des bornes au-delà desquelles elles ne sauroient aller, ils commencerent à regarder comme un prodige, ce qu'ils ne croyoient pas pouvoir se faire naturellement. Ils attendirent encore quelques jours, après lesquels ils allerent dire au Roi, *que ce Chinois qu'il avoit condamné à mourir de faim, n'etoit pas un homme de la nature des hommes ordinaires;*

qu'il etoit infailliblement ou un eſprit, ou le favori de quelque eſprit, qui lui fourniſſoit, d'une maniere inviſible, ſa nourriture de chaque jour. Eh bien, répondit le Roi, *puiſque c'eſt un homme extraordinaire, il faut le mettre dans le cas de faire des choſes extraordinaires. Qu'on le tire du lieu où il eſt, & qu'on le conduiſe juſques ſur les bords de la mer. Là, on lui donnera des moutons à garder, ſans mélange d'aucune brebis, & on lui promettra, de ma part, qu'auſſi-tôt que ces moutons auront mis bas des petits, & auront du lait pour les nourrir, il ſera renvoyé dans ſa patrie avec toutes ſortes d'honneurs.*

On tira l'illuſtre Chinois de ſa foſſe, & on lui intima, pour la derniere fois, que s'il vouloit ſe ſouſtraire aux maux de toutes eſpeces qui l'attendoient dans ſon exil, il n'avoit qu'à profiter des bontés du Roi, qui ne demandoit qu'à le combler de biens & d'honneurs; que du reſte, puiſqu'il etoit forcé de vivre ſous une domination etrangere, il etoit abſurde d'aimer mieux y vivre dans la miſere, & y être traité en criminel, que d'y vivre heureux & dans l'abondance. *Je n'ai pas craint de mourir*, répondit *Sou-ou*, *je ne crains pas de vivre. Qu'on m'accable ſous le poids des travaux; qu'on me faſſe reſſentir tous les effets de la plus cruelle tyrannie, je ſuis prêt à tout. Fidele juſqu'à préſent à remplir le plus eſſentiel de mes devoirs, j'ai aſſez de courage, je me ſens aſſez de force, pour ne me démentir jamais. Conduiſez-moi où il faut que j'aille.*

Des ſoldats eurent ordre de le conduire à ſa deſtination. Après pluſieurs jours de marche, ils le livrerent à un petit Officier garde-côte, qui faiſoit ſon ſéjour ordinaire près du rivage de la mer du nord. Celui-ci, ſuivant les ordres qu'il reçut, fit donner à ſon priſonnier, quelques moutons ſans mélange d'aucune brebis, lui aſſigna les différens endroits où il devoit les mener paître, & lui fit entendre qu'il n'auroit de nourriture pour lui-même, que celle qu'on ne peut refuſer aux plus vils d'entre les eſclaves.

esclaves. *Il ne tiendra qu'à vous*, ajouta-t-il, *d'abréger le temps de votre captivité, & de mettre bientôt fin aux maux dont vous allez être assailli dans des lieux où vous n'aurez pas même de témoins de vos miseres. On viendra par intervalle vous apporter ce que le Roi vous assigne pour que vous ne mouriez pas de faim. Si vous m'en croyez, vous profiterez de l'occasion de ceux qui viendront vous visiter, pour vous soumettre à ce qu'on exige de vous. Un seul mot peut vous placer au faîte des honneurs. Dites que vous voulez servir le Roi, & vous serez vous-même comme un second Roi de ce vaste pays des* Hioung-nou. L'Ambassadeur Chinois, en montrant à l'Officier le bâton d'où pendoient quelques flocons de poils de vache, teints en rouge, lui répondit ce peu de mots: *Cette marque de ma dignité sera toujours pour moi un préservatif contre tout ce que vous ou vos semblables pourront me dire pour me faire oublier mon devoir. Je suis Chinois; je ne reconnoîtrai jamais d'autre maître que l'Empereur de la Chine.* En finissant, il chassa devant lui les moutons, & se mit à les conduire sur la premiere pelouse qu'il découvrit.

Il n'accusa point le Ciel, il ne se plaignit pas du sort, il ne murmura point contre l'injustice des hommes: mais avec cette résignation absolue & cette egalité d'ame qui font l'appanage du vrai sage, ou de celui qui, connoissant & aimant la vertu, réduit en pratique ce qu'elle commande, il commença ce nouveau genre de vie, comme si c'eût eté la profession de ses peres, à laquelle il eût eté destiné en naissant. Les cinq ou six premieres années furent pour lui la plus terrible epreuve à laquelle il eût jamais pu s'attendre. Dans un désert sablonneux, où il ne croissoit tout au plus que quelques herbes, ceux qui devoient lui apporter sa petite provision, ou ne venoient pas au temps marqué, ou ne venoient pas du tout. N'ayant bientôt plus de vêtemens pour se couvrir, plus de

grains, ni autres choses semblables pour se nourrir, il ne lui resta que sa fermeté pour toute consolation, & son industrie pour tout secours.

A quelque distance des lieux qu'on lui avoit assignés, etoit une langue de terre couverte d'un bois epais. C'etoit-là qu'il se rendoit pour y chercher quelques racines qui pussent servir de supplément à la nourriture dont on le laissoit manquer. Cette petite forêt devint bientôt sa ressource pour tout ce qu'il ne pouvoit pas se procurer d'ailleurs. Il y trouva de quoi faire des arcs & des fleches pour la chasse, & des filets pour la pêche; il mit tout à profit. En adoucissant ainsi les rigueurs de sa solitude, il se fortifia de plus en plus contre les assauts que lui livroit sans cesse le desir du bien-être, qui est si naturel à l'homme, & qu'il pouvoit se procurer d'un seul mot.

La vertu, dit un ancien proverbe, *ne sauroit être absolument ignorée. Fût-elle ensevelie sous la neuvieme terre, elle enverra des eclats de lumiere qui frapperont toujours les yeux de quelqu'un.* Il y avoit déja plus de cinq ans que *Sou-ou* etoit dans le lieu de son exil. Le soin de son troupeau, celui de pourvoir à sa propre subsistance occupoient tous ses momens. Il ne s'attendoit plus à aucun secours de la part des hommes, du souvenir desquels il croyoit présque être entiérement effacé : mais il avoit des surveillans, qui eclairant sa conduite, sans qu'il s'en apperçût, rendoient un compte exact de tout ce qu'ils lui voyoient faire.

Un des freres du Roi, que l'histoire appelle du nom de *Yu-kan-ouang*, frappé de ce qu'il entendoit dire de la constance de *Sou-ou*, voulut le voir. Les terres de son appanage s'etendoient de ce côté-là jusqu'aux bords de la mer. Il y avoit des haras & des bergeries qui faisoient une grande partie de ses revenus. Sous prétexte de faire la visite de ses domaines, il engagea une partie de chasse qui pût favoriser son projet;

car ce n'etoit qu'en chassant que les Princes Tartares visitoient alors leurs Etats, c'est-à-dire, les différentes petites hordes dont ils comptoient les chefs pour vassaux. Arrivé près de la mer, il en côtoya le rivage, & se rendit avec très-peu de monde, dans les lieux où il soupçonnoit qu'il pourroit trouver l'illustre pasteur. Il le trouva en effet, lui parla, l'admira, & conçut pour lui une estime qui tenoit de la vénération. *Je ne saurois*, lui dit-il en le quittant, *vous protéger trop à découvert, sans encourir la disgrace du Roi mon frere, qui se vengeroit peut-être sur vous, de ce que je suis plus equitable que lui. Ne désespérez de rien : peut-être qu'un jour je pourrai faire ensorte qu'on vous renvoie avec honneur dans votre pays. En attendant, je n'oublierai rien pour tâcher d'adoucir votre captivité.*

Yu-kan-ouang tint parole. Il prit sous sa protection celui que toute la terre sembloit avoir abandonné, & lui procura une honnête abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, sans que le Roi en fût instruit, sans même qu'il en eût le plus léger soupçon. Comme tous les déserts des environs lui appartenoient, il y etablit des haras, il y fit conduire quelques-uns de ses troupeaux; & sous le nom de *gardes pour veiller à la sûreté des siens*, il plaça, de distance en distance, plusieurs de ses gens les plus affidés, par lesquels il faisoit passer à *Sou-ou* les secours qu'il lui envoyoit.

Jusqu'au dernier moment de sa vie, c'est-à-dire, pendant l'espace de trois années qu'il vécut encore, ce Prince humain continua à répandre ses bienfaits sur l'etranger malheureux. Lorsqu'il se vit sur le point de mourir, il le recommanda à tous ceux qui etoient autour de lui; il ordonna à ses enfans de lui fournir de quoi former un troupeau nombreux, qu'il posséderoit en toute propriété, & fit demander au Roi son frere, pour derniere grace, de vouloir bien ne pas désapprouver ce qu'il venoit de faire en faveur du sage Chinois qu'on persé-

cutoit si injustement. Tout s'exécuta après sa mort suivant ses intentions; & *Sou-ou* se trouva tout-à-coup dans un etat d'opulence pastorale, qui le mit de pair avec les principaux du canton.

Cependant le Roi n'avoit point perdu de vue son ancien projet. Il voulut bien, par considération pour son frere mort, dissimuler pendant quelque temps; mais l'année n'etoit pas révolue, qu'il se servit encore d'*Ouei-liu* pour de nouvelles tentatives.

Ouei-liu, qu'on appelloit alors le Prince de *Ting-ling*, convaincu qu'il ne gagneroit rien sur l'esprit de son compatriote, va porter le ravage dans tout ce qu'il savoit lui appartenir. Il lui enleve ses tentes & ses bestiaux, à l'exception d'une cinquantaine de moutons, sans mêlange d'aucune brebis, qu'il lui laissa par dérision, en lui répétant ce qui lui avoit eté dit autrefois; *qu'aussi-tôt que ces moutons auroient mis bas des petits, & auroient du lait pour les nourrir, on le renverroit avec honneur dans sa patrie;* il chassa de tous les lieux circonvoisins ceux qui s'y etoient etablis par ordre du frere du Roi, & rendit *Sou-ou* plus misérable encore qu'il ne l'avoit eté auparavant. *Pour n'avoir rien à me reprocher*, lui dit-il en se séparant de lui, *je dois vous parler en ami pour la derniere fois. Otez-vous de la tête qu'il soit possible que vous retourniez jamais dans votre patrie. C'est bien en pure perte que vous vous obstinez à vous rendre malheureux. Votre prétendue vertu, cette fidélité à toute epreuve, dont vous vous faites un point d'honneur, & tous ces beaux discours que vous avez tenus dans plusieurs occasions, seront ignorés de tout le monde; on croira même que vous avez prévariqué, & que si vous êtes resté parmi les Tartares, c'est que vous l'avez bien voulu. Nous serons les maîtres d'en faire courir le bruit jusques chez vous, & je prendrai sur moi ce soin. Croyez-moi; faites de vous-même & de bonne grace,*

ce qu'on publiera que vous avez fait ; & dès ce moment j'assure votre bonheur. Si vous résistez à cette derniere invitation, il est inutile que vous viviez encore ; je vais vous trancher la tête.

Je ne saurois mourir pour une plus belle cause, répondit *Sou-vu. Mourir fidele à son Prince, est un devoir commun à tous les sujets ; mourir précisément parce qu'on persiste à lui être fidele, est un devoir indispensable pour ceux qui sont dépositaires de sa confiance. Je suis l'Ambassadeur du grand Empereur des* Han ; *comment pourrois-je vouloir manquer tout-à-la-fois à mon Souverain, à ma Patrie, à la dignité dont je suis revêtu, & à moi-même ? Tu as la force en main, je ne saurois te résister. Voilà ma tête ; tranche-la, si tu l'oses ; mais pense à tous les malheurs que tu vas accumuler sur celui que tu ne rougis pas d'appeller ton maître.*

Tu es assez instruit de notre histoire, pour que je puisse t'en rappeller ici quelques traits. Ceux de Nan-yue, *pour avoir mis à mort un Ambassadeur Chinois, ont vu eteindre leur Royaume, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une des Provinces de notre Empire. Le Roi de* Ouan *fit tuer un de nos Ambassadeurs ; peu après il fut tué lui-même, & sa tête a été long-temps exposée au-dessus de la porte du nord de notre Capitale. Le Roi de* Tchao-hien *fit périr de même un des Envoyés de l'Empereur ; mais il ne porta pas loin la peine de son crime. De nombreuses armées l'allerent chercher jusques dans la ville la plus reculée de ses Etats, eteignirent son Royaume & sa famille, après l'avoir massacré lui-même impitoyablement.*

Tu sais que je ne veux pas changer de maître. Si pour cette raison je suis mis à mort, il n'est pas douteux que notre grand Empereur ne veuille tirer vengeance d'un affront qui rejaillit sur lui.... Que va devenir le Royaume des Hioung-nou ? *Que de sang répandu pour ce peu qui sortiroit de mes veines !*

A ce discours, *Ouei-liu* demeura tellement interdit, qu'il

remit ſon ſabre dans le fourreau, ſe retira avec les ſiens, & abandonna ſans retour un homme dont il déſeſpéra d'abattre l'inflexible vertu.

Cependant l'Empereur *Ou-ti* n'avoit pas oublié ſon Miniſtre. Inſtruit par quelques transfuges, de ſa fidélité, & de la maniere dont il avoit eté traité chez les Tartares, il avoit ecrit, & envoyé à pluſieurs repriſes pour redemander ſes ſujets, & en particulier ſon Ambaſſadeur & ceux de ſa ſuite; mais on ne lui avoit répondu que par de nouveaux outrages. Les voies de la négociation etant inutiles, il employa les armes. Ses troupes eurent d'abord des ſuccès: mais la diſette des vivres les empêcha de pouſſer plus loin leur entrepriſe dans la premiere campagne. L'année ſuivante, une nouvelle armée, commandée par *Li-koang-li*, ſortit des frontieres de la Chine. Un des neveux du Général, nommé *Li-ling*, fâché de n'avoir d'autre emploi que celui de veiller ſur le bagage, s'en plaignit hautement, & ſes plaintes parvinrent juſqu'au pied du trône. L'Empereur voulut le voir & l'interroger. *Li-ling* avoit des talens militaires; mais un peu trop plein de lui-même, il n'héſitoit pas aſſez quand il s'agiſſoit de prendre un parti. Il parut devant l'Empereur. *J'ai fort oui parler de vous*, lui dit le Prince; *j'ai appris que vous marchiez ſur les traces de* Li-koang-li. *L'on m'a dit que vous faiſiez tous vos exercices adroitement & avec beaucoup de grace; que vous aviez de l'humanité, & que vous fréquentiez les Gens de bien, parmi leſquels vous choiſiſſiez vos amis: mais on a ajouté que vous etiez mécontent de l'emploi qu'on vous a donné de veiller ſur le bagage. De quel autre emploi vous croyez-vous capable?*

Seigneur, répondit *Li-ling*, *je puis commander une troupe, me battre contre vos ennemis. J'ai fait voir à ceux qui habitent le* King-tchou, *ce que je ſavois faire les armes à la main;*

ils ont eté témoins que j'ai la main sûre pour lancer un trait ; que lorsque j'etois sans armes, je pouvois terrasser les tigres par la seule force de mes bras. Maintenant, on m'envoie à l'armée pour y conduire les provisions & le bagage ? Si votre Majesté veut me donner un corps de troupes séparé, j'irai chercher le Roi des Hioung-nou *jusque dans le centre de ses Etats.*

Mais, dit l'Empereur, la plus grande partie de mes troupes, & presque tous mes chevaux sont déja en campagne ; je ne saurois vous donner des cavaliers...... *Cavaliers ou fantassins*, reprit *Li-ling*, *peu m'importe. Je ne demande que cinq mille hommes. Mon intention est d'obliger le* Tchan-yu *à faire une diversion & à partager ses forces.* L'Empereur lui accorda sa demande.

Li-ling partit aussi-tôt, & arriva en peu de temps à la montagne de *Siuen-ki-chan.* A peine eut-il campé, qu'un corps de trente mille Tartares se présenta pour le combattre. La petite armée Chinoise, qui n'etoit composée que de cinq mille fantassins, comme on l'a dit, fit face à l'ennemi, & lui tua quelques mille hommes, dont il eut soin de réserver les chevaux. Le *Tchan-yu* qui etoit lui-même Général de son armée, composée de quatre-vingts mille cavaliers, vint avec toutes ses forces pour envelopper *Li-ling*. Celui-ci se défendit encore en héros, & les Tartares eurent encore trois mille hommes tués sur la place, sans compter les blessés & les prisonniers. Cette résistance inattendue fit perdre courage au *Tchan-yu.* Il craignit que ce petit corps de troupes Chinoises, qu'il croyoit n'avoir eté envoyé que pour préparer les voies, ne fût bientôt suivi de l'armée entiere. Il prit le parti de décamper, & de se contenter de garder les passages, pour ne pas s'exposer au hasard d'une bataille.

Il avoit à peine fait quelques lieues, quand un déserteur Chi-

nois l'assura que le corps de troupes que commandoit *Li-ling* n'etoit point soutenu, & qu'il n'avoit plus d'armes pour se défendre, ni de provisions pour se nourrir. Sur cet avis, le *Tchan-yu* partagea son armée, qui ne consistoit qu'en Cavalerie, comme sont toutes celles des Tartares; il en envoya une partie pour couper *Li-ling*, & se mit lui-même à la tête de l'autre, pour le charger en queue & le mettre entre deux feux.

Li-ling, qui ne s'etoit point attendu à être poursuivi, n'avoit point forcé sa marche; il fut bientôt atteint. Il se voyoit sans vivres, sans armes, & sans espoir d'être secouru; ainsi après avoir décoché le peu de fleches qui lui restoit, il se rendit. Des cinq mille hommes qui etoient entrés avec lui en Tartarie, il n'en revint que quatre cens sur les frontieres; tous les autres furent massacres, ou prirent parti chez les Tartares.

Charmé d'avoir à sa discrétion un brave tel que *Li-ling*, le Roi des *Hioüng-nou* lui proposa d'accepter le commandement d'une de ses armées; mais *Li-ling* ayant refusé de combattre contre les Chinois ses compatriotes, ce Prince le loua de son refus, & l'en estima davantage. Il l'admit dans son Conseil, & en fit un de ses plus intimes confidens.

Li-ling avoit cru d'abord que son retour à la Chine n'etoit pas impossible. Il se flattoit qu'il ne passeroit que pour un prisonnier de guerre, & qu'en conséquence l'Empereur le racheteroit, ou le demanderoit en echange pour des Tartares de marque qu'il avoit à sa Cour. Mais, quand il eut appris qu'on le regardoit comme un transfuge & un traître, & qu'en punition du crime dont on le croyoit coupable, on avoit fait périr toute sa famille, & fait subir l'infâme supplice de la castration à son illustre ami *Sée-ma-tsien*, uniquement parce qu'il avoit voulu le justifier, il reconnut le *Tchan-yu* pour son Souverain, & accepta, sans restriction, tous les emplois qu'il vouloit bien lui donner. Il ne s'attendoit pas à la triste commission de travailler

à

à corrompre la fidélité de *Sou-ou*. Il en fut chargé néanmoins, parce que le Roi de *Hioung-nou* avoit appris qu'ils avoient eté autrefois Mandarins l'un & l'autre dans un même Tribunal, & liés ensemble par les nœuds d'une etroite amitié. Il fallut obéir.

Li-ling se transporta sur les bords de la mer du Nord, vit son ancien ami, lui raconta tout ce qui lui etoit arrivé, & finit par lui avouer franchement la raison pour laquelle il etoit venu le trouver. *C'est par l'ordre du* Tchan-yu, lui dit-il, *que je viens vers vous: il a su que nous etions autrefois très-bien ensemble. Il a voulu me procurer la plus grande satisfaction dont je puisse jouir dans ses Etats, celle de vous voir. Mais il m'a chargé en même temps de faire tous mes efforts pour vous engager à accepter ses bienfaits. Il vous estime jusqu'à la vénération, & n'a rien tant à cœur que de pouvoir vous compter au nombre de ses sujets. Dès le moment que vous l'aurez reconnu pour votre Souverain, il n'est sorte de biens, il n'est sorte d'honneurs dont il ne vous comble. Quoi qu'il puisse arriver, il est résolu de ne jamais vous laisser retourner à la Chine : ainsi tâchez d'oublier votre patrie; & puisque vous êtes forcé de demeurer en ces lieux, ne soyez pas assez ennemi de vous-même, pour vouloir y demeurer en esclave plutôt qu'en grand Seigneur. Quels sont les hommes assez equitables qui rendront justice à votre vertu? Qui saura jamais quels sont les motifs qui vous font agir? Croyez-moi; prenez votre parti en homme sage, & faites comme j'ai fait.*

Les malheurs arrivés coup sur coup à votre famille, ne doivent pas vous faire regretter votre pays. Vos deux freres se sont défaits eux-mêmes, pour ne pas s'exposer à la honte de quelque supplice infamant, quoiqu'ils ne fussent coupables d'aucun crime qui méritât la mort. Votre vieille mere est sans appui & sans secours; l'Empereur n'a pas seulement daigné se souvenir d'elle. Votre epouse n'entendant plus parler de vous, a passé dans un autre lit. Il ne vous restoit plus, quand j'ai appris ce que je viens de

vous rapporter, que votre ſœur cadette, un fils & une fille : peut-être même qu'au moment où je vous parle ils ne ſont déja plus.

Notre vie eſt comme la roſée qui tombe le matin, & que les premiers rayons du ſoleil font diſparoître ; pourquoi nous la rendre volontairement amere, quand il ne tient qu'à nous de l'avoir agréable & douce ? L'Empereur eſt ſur le retour de l'âge ; il n'eſt plus tel qu'il etoit ci-devant. Il n'y a plus rien de fixe dans ſa maniere de gouverner ; il n'a plus d'egard au mérite, & les récompenſes ſont plutôt l'effet de ſon caprice que de ſon equité. Il eſt quelquefois ſévere juſqu'à la cruauté ; & il a eteint plus de cinquante familles, pour des fautes dont les coupables ne méritoient perſonnellement qu'une légere punition. Pour l'amour de qui voulez-vous ſouffrir tant de maux ?

Ami, répondit *Sou-ou, mon pere n'avoit pas rendu de grands ſervices à l'Etat ; j'en avois encore moins rendu que lui ; cependant nous avons eté comblés l'un & l'autre des bienfaits de l'Empereur. Les titres de Général d'armée & de Comte de l'Empire dont mon pere a joui ; celui d'Ambaſſadeur dont j'ai l'honneur de jouir moi-même, ſans compter ceux dont j'ai eté décoré précédemment, en ſont une preuve, & m'impoſent le devoir d'une reconnoiſſance eternelle. Fallût-il donner ma vie & me la laiſſer arracher par les plus affreux ſupplices, j'y conſentirois volontiers, plutôt que d'oublier ce que je dois à mon Souverain. Les devoirs d'un ſujet envers ſon Prince, ſont les mêmes que ceux d'un fils envers ſon pere. Quel eſt le fils bien né qui ne mourroit pas volontiers pour celui qui lui a donné le jour ? Si vous voulez que je continue à vous regarder comme mon ami, ne vous aviſez plus de me parler comme vous venez de le faire.*

Parlons donc d'autre choſe, repliqua Li-ling. *Celui qui m'envoie, veut que je vous traite avec une ſplendeur royale. Il m'a chargé de ce qu'il a dans ſa Cour de plus exquis en fait de mets & de vins ; il m'a fait ſuivre par une troupe de Muſiciens :*

ce ſont de vrais feſtins de cérémonie que je dois vous donner de ſa part.—A la bonne heure, dit *Sou-ou ; il me traite en Ambaſſadeur : j'accepte avec plaiſir tout ce que vous m'offrez en ſon nom. Mettons-nous à table ; faites commencer la Muſique : je ſoutiendrai mon rang juſqu'au bout.*

En entendant ces mots, *Li-ling* laiſſa couler quelques larmes, & dit en ſanglotant *: O vertu, vertu, que vous êtes aimable ! Mon cher* Tſée-king *vous êtes un vrai ſage* (*Tſée-king* eſt un des noms de *Sou-ou*). Les deux amis commencerent leur repas avec la même gravité que s'ils avoient eté à la Cour de quelque grand Prince & en la préſence du Souverain. La ſalle du feſtin n'etoit cependant qu'une petite hutte que *Sou-ou* s'etoit faite avec des branches d'arbre, qu'il avoit enduites d'un peu de terre délayée : ils n'avoient pour toute table qu'une groſſe pierre, ſur laquelle on poſa le manger royal. Leur entretien ne roula que ſur la Chine ; car *Sou-ou* vouloit ſavoir dans le plus grand détail, tout ce qui s'y etoit paſſé depuis ſon départ. Il fut fort touché en particulier de l'aventure de *Sée-ma-tſien* dont il etoit l'ami, & de la diſgrace de quelques Grands dont il connoiſſoit le mérite. Il affecta de ne rien demander ſur le ſort de ſes parens ou de ſes alliés ; & quand *Li-ling* vouloit toucher quelque choſe de ce qui le regardoit, il ne lui donnoit pas le temps d'achever, en lui diſant : *Vous m'avez déja mis au fait de tout cela.*

Cette fête, unique en ſon genre, dura pluſieurs jours, après leſquels *Li-ling* penſa à ſe retirer : mais auparavant il voulut faire une nouvelle tentative pour tâcher de déterminer *Sou-ou* à contenter enfin le Roi. Sur la fin du dernier repas qu'ils prirent enſemble : *Mon cher* Tſée-king, lui dit-il, *pouvez-vous bien prendre ſur vous de m'ecouter encore une fois, ſur ce que le Roi m'a chargé de vous repréſenter ?*

Sur cela, répondit *Sou-ou*, *il y a long-temps que je ſuis*

comme un homme mort ; on ne peut plus rien me faire entendre. Epargnez-vous la peine d'un discours tout au moins superflu. Si le Roi vous a ordonné de m'arracher la vie, au cas que je ne veuille pas le reconnoître, vous pouvez terminer votre visite par l'effusion de tout mon sang. Je vous avoue que c'est avec un sensible plaisir que je le verrois couler jusqu'à la derniere goutte.

Convaincu de la sincérité & de la grandeur d'ame de son ami, *Li-ling*, loin d'insister davantage sur l'objet de sa commission, dit en soupirant : *O mon cher* Tsée-king ! *vous êtes un vrai sage. Mon crime est comme celui de* Ouei-liu ; *il a pénétré jusques dans le Ciel.* En finissant ces mots, les sanglots lui couperent la voix, & un torrent de larmes inonda son visage. Après qu'il se fut un peu remis, il fit ses derniers adieux & partit le lendemain.

Quelques années après (l'an 87 avant J. C.) l'Empereur *Hiao-ou-ti* etant mort, la nouvelle en fut portée chez les *Hioung-nou*. *Li-ling* profita de la circonstance pour demander au Roi des *Hioung-nou* la permission d'aller voir *Sou-ou*. Il l'obtint, à condition qu'il feroit de nouveaux efforts pour engager son ancien ami à suivre son exemple.

Sou-ou, qui neat te ndoit pas à recevoir encore une fois dans son désert la visite de *Li-ling*, témoigna, en le voyant, une surprise mêlée d'inquiétude. *Rassurez-vous*, lui dit Li-ling, *ce qui m'amene ici n'est pas ce que vous pouvez vous imaginer. Je viens vous annoncer une nouvelle, dont vous serez sans doute affligé. L'Empereur* Hiao-ou-ti *est mort. Voyez ce que vous avez à faire ; je suis prêt à vous seconder en tout ce qui dépendra de moi.*

Sou-ou, sans rien répondre, se tourna du côté du Midi, se prosterna à trois reprises différentes, frappa neuf fois la terre du front, & fit les autres cérémonies funebres, avec la même gravité & les mêmes démonstrations de douleur que s'il eût eté devant le cercueil qui renfermoit le corps de son maître. Pen-

dant plusieurs mois de suite, chaque jour il recommença ce lugubre exercice, une fois le matin & une fois le soir.

Un des premiers soins du Ministere sous *Tchao-ti*, qui n'etoit que dans la huitieme année de son âge quand il succéda à son pere *Hiao-ou-ti*, fut d'avoir un catalogue exact de tous ceux qui avoient un mérite ou des services au-dessus du commun, afin de pouvoir les employer ou les récompenser suivant les occasions. Dans ce catalogue, on fit une mention honorable de *Sou-ou*; mais on ajouta que son sort etoit fort incertain. *N'importe*, dit le jeune Empereur, à qui l'on avoit raconté une partie de l'histoire de ce grand homme : *il faut faire les perquisitions les plus exactes pour tâcher de découvrir la vérité. Qu'on envoie chez les* Hioung-nou, *pour redemander nos Ambassadeurs & les autres Chinois qu'ils retiennent chez eux contre le droit des gens*. Les *Hioung-nou* ne répondirent que par des paroles vagues & des défaites. *Tchao-ti* ne se rebuta pas. Ceux de ses sujets qui etoient chez les Tartares, n'etoient pas gardés de si près, qu'il ne s'en echappât de temps en temps quelques-uns ; & ceux qui restoient trouvoient plus d'une occasion d'ecrire à leurs parens ou à leurs amis. Ainsi l'on etoit instruit à-peu-près de ce qu'il y avoit de plus intéressant à savoir. On n'ignoroit pas que le *Tchan-yu*, *Kiu-ti-heou* etoit mort depuis plusieurs années, ainsi que son successeur, & que le trône etoit occupé par un enfant. L'occasion parut favorable. De nouveaux Ambassadeurs allerent offrir la paix ou la guerre, suivant qu'on accepteroit, ou qu'on rejetteroit les propositions qu'ils etoient chargés de faire. La principale etoit qu'on rendroit *Sou-ou* & tous les autres Chinois qui voudroient revenir dans leur patrie.

Les *Hioung-nou* consentirent à tout ce qu'on voulut ; mais ils persisterent à assurer que *Sou-ou* etoit mort. Toutefois trop de gens etoient instruits de ce qui regardoit *Sou-ou*, pour le laisser ignorer à ceux qui etoient venus le chercher. Un Chinois alla trouver

ſecrétement les Ambaſſadeurs, leur nomma le lieu où etoit celui qu'on diſoit mort, & leur ſuggéra un moyen pour l'obtenir: *Dites au Roi que l'Empereur, quelques jours avant votre départ, s'amuſant dans un de ſes jardins, à tirer des hirondelles, en tua une qui avoit un billet attaché à ſon pied; que ce billet etoit ecrit de la main de* Sou-ou, *& contenoit en peu de mots ſon hiſtoire: ainſi, ajouterez-vous, l'Empereur ſait tout; mais il veut bien tout oublier, pourvu que vous lui rendiez enfin* Sou-ou *& les autres*. L'expédient réuſſit.

Li-ling, qu'un reſte de honte avoit empêché juſqu'alors de ſe montrer devant les Envoyés de l'Empereur, ne put réſiſter au deſir qu'il avoit de voir encore une fois ſon illuſtre ami. Dès qu'il le ſut en liberté chez ceux qui devoient le ramener, il s'y tranſporta lui-même pour lui faire ſes derniers adieux.

Mon cher Tſée-king, lui dit-il, *votre nom eſt déja célebre chez les* Hioung-nou; *votre mérite & votre vertu vont être couronnés dans votre patrie. Vous ſerez cité dans tous les ſiecles à venir, comme le modele d'une fidélité inviolable. Ce qu'on a vu de vous ici, ſurpaſſe en effet tout ce que la vénérable antiquité nous a laiſſé gravé ſur les tables, ou ecrit ſur la ſoie. Le nom de* Li-ling *paſſera auſſi, je n'en doute point, chez les deſcendans; mais il n'y paſſera qu'en compagnie de celui de* Ouei-liu, *& l'on ne nous nommera l'un & l'autre qu'en oppoſition avec vous, pour déſigner des traîtres & des ſcélérats. Ah! ſi la calomnie avoit pu m'épargner; ſi elle ne m'avoit pas noirci dans l'eſprit de l'Empereur* Hiao-ou-ti *d'une maniere ſi indigne; ſi ce Prince avoit pu ne pas porter de moi un jugement ſi précipité, ou qu'il eût au moins epargné ma famille, qu'avec plaiſir je me joindrois aujourd'hui à vous pour retourner dans ma patrie! N'y penſons plus; j'ai perdu toute eſpérance de la revoir. Les bienfaits du Roi des* Hioung-nou, *mon alliance avec* Ouei-liu, *dont j'ai epouſé la fille, m'attachent ici ſans retour, en même temps que tout contribue à m'eloigner de la*

Chine...Cher ami, je viens de vous ouvrir mon cœur ; daignez me rappeller quelquefois dans votre souvenir, & rendez justice à mes sentimens. Adieu ; je ne vous oublierai jamais.

Je n'ai pas cru m'ecarter de mon sujet, en parlant un peu au long de l'infortuné *Li-ling*. Cet episode, si c'en est un, m'a donné occasion de faire connoître un guerrier qui mérite d'être plaint ; parce que s'il fut infidele, il ne le devint, pour ainsi dire, que malgré lui. Tous ses biens confisqués, sa famille eteinte, & sa mere même mise à mort impitoyablement, en punition d'un crime dont il etoit encore innocent, le porterent à le commettre. Ce que j'ai rapporté dans le portrait historique de *Sée-ma-tsien*, du discours qui occasionna sa disgrace, achevera de peindre *Li-ling* ; j'y renvoie le lecteur. *Voyez ci-dessus, page 83.*

Après que tout eut eté réglé pour le départ, *Sou-ou*, ayant à sa suite neuf Mandarins, prit le chemin de la Chine. On lui donna pour compagnon, un nommé *Ma-houng*, autre Chinois de marque, lequel, ayant eté envoyé en ambassade auprès du Chef d'une horde voisine, avoit eté arrêté par les *Hioung-nou*, avec toute sa suite. Il etoit aussi demeuré plusieurs années dans leur pays, sans vouloir jamais accepter aucun emploi, ni reconnoître leur Roi pour son Souverain.

On ne sauroit exprimer quelle fut la joie qu'on témoigna dans la Capitale de l'Empire, lorsqu'on y apprit l'arrivée de *Sou-ou*. Sa réputation l'y avoit devancé, & depuis qu'on avoit appris qu'il vivoit encore, & que les Tartares alloient lui donner la liberté, il etoit devenu l'objet le plus cher de l'attente publique. Il n'y eut personne qui ne voulût se procurer la satisfaction de le voir. A la premiere nouvelle qui se répandit de son entrée dans la ville, les rues se trouverent bordées d'hommes de tous les âges & de tous les etats ; & les femmes, retenues dans leurs maisons par les loix d'une bienséance qui leur parut trop

rigoureuse pour cette fois, pratiquerent sur les portes quelques petites fentes, pour se mettre en etat de voir sans être vues, & d'admirer à leur tour celui que tout le monde admiroit.

Revêtu de ces mêmes habits sur lesquels etoient les marques de sa dignité, mais qui, par la longueur du temps & les injures de l'air, n'etoient plus que d'honorables haillons; tenant en main ce même bâton qu'on lui donna lorsqu'il partit pour son ambassade, en signe de son authenticité, mais dont tout l'ornement ne consistoit plus qu'en quelques restes des anciens flocons d'un poil plus qu'à demi-rongé, & sans couleur distincte (1); le grand *Sou-ou* traversa la ville aux acclamations du peuple, depuis la porte par où il etoit entré, jusqu'à celle du Palais où il etoit attendu pour être conduit en cérémonie à la salle d'audience. Le jeune Empereur, environné de ses Ministres & de toute sa Cour, le reçut avec les démonstrations d'une joie parfaite. *On m'a souvent parlé de vous*, lui dit-il, *& on ne m'en a jamais parlé que comme d'un sujet qui doit servir de modele à tous les autres. J'attendois votre retour avec le plus grand empressement. Je veux qu'on sache dans tout l'Empire que je fais cas de la vertu & que je sais l'honorer. Allez, respectable* Sou-ou, *allez de ce pas dans le lieu où reposent les cendres de* Hiao-ou-ti *mon pere. Immolez la victime; faites les libations & les autres cérémonies qu'un Empereur seul peut faire sur le tombeau d'un Empereur. A un homme extraordinaire, il faut des distinctions qui soient extraordinaires; aussi je n'oublierai rien pour vous*

(1) Le bâton qu'on donnoit du temps des *Han* aux Ambassadeurs, etoit tel qu'on le voit dans le Portrait de *Sou-ou*. Je l'appelle bâton, faute d'un terme plus propre; celui d'étendard auroit peut-être mieux convenu. Les marques des différens dégrés de Mandarinat & autres dignités, etoient peintes ou brodées sur la partie de l'habit qui couvre la poitrine, ainsi qu'on l'apperçoit dans le Portrait.

procurer

procurer le glorieux repos que votre fidélité & vos autres vertus vous ont mérité à si juste titre.

Dès-à-présent je vous eleve à la dignité de Prince, pour assister, en cette qualité, à toutes les cérémonies qui se feront dans l'intérieur de mon Palais, & vous exercerez désormais la charge d'Inspecteur général des peuples etrangers. Il s'adresseront à vous avec plus de confiance qu'à qui que ce soit, pour faire parvenir leurs demandes ou leurs plaintes jusqu'à moi. Je vous assigne pour revenu, deux mille mesures de grains, & trois millions de pieces de monnoie. Vous aurez dans la ville un hôtel conforme à votre rang, & à la campagne, deux cens arpens de terre pour une maison de plaisance & y cultiver des jardins (2). *Puissiez-vous jouir long-temps de tout le bonheur dont vous êtes digne!*

A un discours si affectueux & si honorable en même temps de la part de son maître, *Sou-ou* ne répondit que ce peu de mots.

La bonté avec laquelle vous daignez vous abaisser jusqu'à moi, les titres dont vous me décorez, les biens dont vous m'enrichissez, m'imposent, Seigneur, l'obligation d'une reconnoissance eternelle. Les dix-huit années d'une fidélité mise aux plus rudes epreuves chez les Hioung-nou, *ne sont qu'une foible image de ce que je voudrois pouvoir faire pour vous la témoigner. Commandez, & vous serez obéi.* A ces mots, il s'inclina avec respect, & fit ses remercîmens, en frappant la terre du front, à la maniere accoutumée. Il se transporta ensuite à la sépulture de *Hiao-ou-ti*, & lui rendit tous les devoirs funebres, comme eût fait l'Empereur lui-même, s'il s'en etoit acquitté en personne.

Il etoit juste qu'un glorieux repos le dédommageât de toutes les peines qu'il avoit essuyées pour la gloire de sa patrie & de

(2) J'appelle arpent de terre ce que les Chinois appellent *mou*. Un *mou* est une étendue de terrein de 240 pas de long sur un pas de large, & un pas est la longueur de cinq pieds.

ſon Souverain, & pour l'honneur du nom Chinois. Par les bienfaits de *Tchao-ti*, il ſe vit tout-à-coup au faîte des grandeurs & de la proſpérité. Il etoit aimé de ſon maître, conſidéré des Grands, conſulté par les Miniſtres, & reſpecté de tout le monde; rien ne manquoit, ce ſemble, à ſon bonheur. Mais ſa mauvaiſe fortune le replongea bientôt dans les malheurs. Il etoit de ſa deſtinée, s'il faut ainſi parler, de ſouffrir pour les crimes d'autrui. Le complot tramé chez les *Hioung-nou* par ſon compagnon d'ambaſſade, fut le premier prétexte dont on ſe ſervit pour l'arrêter: les brigues qui ſe firent à la Cour contre l'Empereur, en faveur du Prince de *Yen*, furent cauſe de ſa diſgrace, & faillirent à lui faire perdre la vie dans les ſupplices.

Le Prince de *Yen*, nommé *Lieou-tan*, etoit frere de l'Empereur *Tchao-ti*, & avoit ſur lui l'avantage d'être ſon aîné & d'avoir pour mere une Princeſſe d'un rang ſupérieur à celui qu'occupoit la mere de *Tchao-ti*. Malgré cette double prérogative, qui ſembloit devoir lui aſſurer le trône, ſon pere *Hiao-ou-ti* avoit choiſi le plus jeune de ſes fils pour être ſon ſucceſſeur, & lui avoit donné un Conſeil compoſé de tout ce qu'il y avoit de plus habile, en fait de gouvernement, parmi les Princes & les Grands du premier ordre. Indigné d'une préférence qu'il croyoit lui être injurieuſe, le Prince de *Yen* eût bien ſouhaité faire valoir ſon droit par les armes. Mais il avoit à faire à trop forte partie, & il etoit obſervé de trop près, pour pouvoir pratiquer les gens de guerre ſans qu'on s'en apperçût à la Cour. Il commença par ſe faire ſecrétement un parti parmi ceux qui etoient revêtus de quelque emploi. *Sou-yuen* ſe trouva malheureuſement du nombre de ceux qui ſe laiſſerent gagner.

Le Miniſtere & le Conſeil du jeune Empereur, auxquels rien n'echappoit, ne furent pas long-temps ſans découvrir le complot. Tous ceux qui s'y trouverent compliqués, ſubirent la peine due à leur crime, & leurs familles furent eteintes.

L'illustre *Sou-ou* eût eté mis à mort, en conséquence d'une loi qui rend les peres responsables des fautes des enfans; quand ces fautes sont de nature à intéresser l'autorité légitime, ou le bien public, si *Ho-koang*, alors Général des troupes de l'Empire, ne s'y fût opposé: *Si jamais*, dit-il en plein Conseil, & en présence de l'Empereur, *il y a eu quelqu'un en faveur de qui on dût suspendre l'exécution d'une loi pénale, c'est sans contredit le respectable* Sou-ou. *Sa fidélité mise aux plus rudes epreuves, pendant l'espace de dix-huit ans, est une preuve convaincante que ce n'est ni par ses leçons, ni par son exemple, que* Sou-yuen *a eté entraîné dans le crime de rébellion qu'on lui reproche; je dis qu'on lui reproche, parce qu'il n'en est coupable qu'à demi, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. Son attachement au Prince de* Yen, *& à quelques amis particuliers, l'a empêché de trahir un secret qu'on lui avoit confié. Que* Sou-yuen *périsse; il le mérite; je ne m'y oppose pas: mais qu'en laissant vivre* Sou-ou, *son pere, on respecte des jours que les barbares* Hioung-nou *ont cru devoir respecter eux-mêmes. Cependant, pour accomplir en quelque sorte la loi, on peut le priver de ses charges; il sera comme mort pour l'Etat.*

Tout le monde applaudit à ce discours; *Sou-ou* perdit tous ses emplois; mais on le laissa jouir de la vie & de tous ses biens. Ce grand homme etoit trop au-dessus des coups de la fortune, pour se laisser abattre par celui qu'elle venoit de lui porter. Il se retira dans un de ses jardins, qu'il prit soin de cultiver lui-même, & vécut ainsi dans la solitude pendant tout le temps que dura encore le regne de *Tchao-ti*, c'est-à-dire environ six ans.

La mort de cet Empereur laissa le trône vuide, faute d'enfant mâle qui pût lui succéder. L'ambition des Princes du sang auroit infailliblement causé des guerres civiles, sans les mesures efficaces que prit *Ho-koang* pour les prévenir. Comme, en sa qualité de grand Général de l'Empire, il avoit toutes les troupes à sa disposition, il s'en servit pour maintenir la paix. Il indiqua, de

concert avec les Ministres, sous le nom de l'Impératrice régente, l'assemblée des Grands, & voulut que *Sou-ou* vînt y prendre sa place, en qualité d'ancien membre du Conseil. Tout se fit ainsi qu'il le souhaitoit. Il fut conclu, à la pluralité des voix, que *Lieou-ho*, Prince de *Tchang-y*, & oncle de l'Empereur mort, monteroit sur le trône. Le grand Général alla au devant du Prince, & l'amena avec pompe dans la Capitale, où il le fit reconnoître par tous les Ordres de l'Etat, pour vrai & légitime successeur de *Tchao-ti*.

La cérémonie etoit à peine finie, qu'on eut lieu de se repentir d'un choix qui alloit mettre tout l'Empire en désordre. *Lieou-ho* donna toute sa confiance à quelques vils courtisans qu'il avoit amenés de sa Principauté de *Tchang-y*; il commit les injustices les plus criantes, se livra à toutes sortes d'excès, & ne garda pas même les bienséances les plus ordinaires de son rang. La même main qui l'avoit placé sur le trône, fut forcée de l'en faire descendre le second mois de son regne. Les Grands, les Ministres & les principaux Mandarins des grands Tribunaux, dont les représentations n'etoient plus ecoutées, s'adresserent secrétement à l'Impératrice, ci-devant Régente, & la supplierent de vouloir bien leur ordonner de s'assembler, sous la sauve-garde du grand Général *Ho-koang*.

Avant que de s'engager à une démarche de cette importance, *Ho-koang* voulut savoir le sentiment de son ami *Sou-ou*. Il se transporta chez lui, lui exposa tout le plan de l'entreprise, & le pria de lui tracer la conduite qu'il devoit tenir dans cette occasion.

Ami, lui dit *Sou-ou*, *ce que vous exigez de moi, demanderoit de ma part les plus sérieuses réflexions, si dès le premier jour de l'elévation du Prince* Chang-y, *je n'avois déja prévu la démarche pour laquelle vous venez me consulter. J'y ai souvent pensé, & il m'a toujours paru qu'elle etoit nécessaire. Les Grands,*

sous l'autorité de l'Impératrice Régente, ont choisi Lieou-ho *pour Empereur; & en le choisissant, ils ont cru sans doute qu'il etoit en etat de bien gouverner. Ils se sont trompés; tout l'Empire en convient. Les cruautés, les débauches, les folies même dont il nous rend témoins chaque jour, ne prouvent que trop qu'il n'est rien moins que le Fils du Ciel. Les mêmes Grands peuvent, sous la même autorité, réparer une faute dont ils se sont rendus coupables sans le vouloir: mais qu'ils prennent bien garde, en voulant la réparer, d'en commettre une plus considérable encore, celle de répandre le sang. Cet article vous regarde particuliérement. Vous avez tous les gens de guerre à votre disposition. Ils vous estiment, ils vous aiment; ils ne feront que ce que vous leur prescrirez, & de la maniere dont vous le leur prescrirez.*

Lieou-ho *ne pensoit point à l'Empire quand on l'a nommé pour venir en prendre le gouvernement. Il ne l'a accepté, que parce qu'on le lui a offert: il y renoncera parce qu'on le lui ôte. Qu'on le laisse vivre, & qu'on le renvoie dans sa principauté: on ne lui fera aucun tort dont il puisse raisonnablement se plaindre. En lui ôtant ce qui ne lui appartenoit point, parce qu'il n'a pas rempli les conditions sous lesquelles on le lui avoit donné, on lui rend ce qui etoit à lui: de quoi se plaindroit-il? du reste, vous n'avez point à vous mettre en garde contre les cabales qui pourroient se tramer en sa faveur. Il est trop lâche pour oser rien entreprendre de lui-même; il est trop détesté pour trouver des partisans.*

Pour ce qui est de celui que vous devez choisir pour remplir un trône qui va devenir vacant, il faut pour premiere qualité, qu'il ait celle d'être homme, & de sentir qu'il est tel. Celui à qui la fortune a toujours ri, qui n'a jamais rien eprouvé des miseres humaines, si par les droits de sa naissance, ou par l'effet de quelque heureux hasard, il se trouve enfin placé au-dessus des

autres hommes, il se croit presque d'une nature différente de la leur; il ne prend aucun intérêt à leur sort. Ne pouvant se former qu'une idée fort superficielle de ce que c'est que souffrir la faim, la soif, les douleurs aiguës que causent les différens maux, les injures, les affronts, les injustices, l'indigence honteuse & la pauvreté, comment pourroit-il s'attendrir sur les malheureux, prendre des mesures efficaces pour leur procurer du soulagement, & ne rien oublier pour en diminuer le nombre; car il est impossible d'empêcher absolument qu'il ne s'en trouve toujours quelques-uns?

Les plus grands de nos Empereurs sont ceux qui n'etant encore que simples particuliers, ont ressenti leur part des calamités publiques, ont eté en proie aux soucis rongeurs, & ont essuyé des travaux & des peines de plus d'un genre. Il est un jeune Prince, arriere petit-fils de Hiao-ou-ti*, qui, nourri presqu'en naissant dans les horreurs d'une prison, où, pour des crimes supposés, l'on avoit enfermé sa mere, a mené jusqu'à présent la vie d'un simple particulier. Vous connoissez* Ping-ki*; vous savez qu'il est grand homme d'Etat & un savant du premier ordre: c'est chez lui que vous trouverez le jeune Prince que je vous indique.* Ping-ki*, après l'avoir sauvé de la proscription qui devoit le faire périr, l'a elevé dans sa propre maison & l'a instruit avec soin de ce qu'il importe le plus à tout homme de savoir. A en juger par tout le bien qu'il m'a dit, en différentes occasions, de son illustre eleve, je ne vois personne dans la famille Impériale qu'on puisse lui comparer & qui soit plus en etat de gouverner l'Empire. Allez vous-même chez* Ping-ki*, informez-vous exactement de tout, & faites ensuite ce que vous croirez devoir contribuer le plus à la majesté de l'Empire, au bien des peuples & à la gloire particuliere de la maison des* Han*. Voilà, cher ami, ce que sans intérêt, comme sans préjugés, j'ai cru pouvoir vous dire avec une entiere effusion de cœur.*

Le grand Général qui l'avoit écouté avec une extrême

attention, & qui le regardoit comme l'homme le plus ſage de ſon ſiecle, ſe détermina ſans peine à faire ce qu'il venoit de lui ſuggérer. Il ſe tranſporta chez *Ping-ki*, & le pria de l'inſtruire avec ſincérité de tout ce qu'il ſavoit en bien ou en mal ſur le compte du jeune Prince. Voici quelle fut en gros la réponſe de *Ping-ki*.

L'Empereur Hiao-ou-ti *eut pluſieurs enfans, comme tout le monde le ſait. Celui d'entr'eux qu'il appella du nom de* Ouei, *lui donna un petit-fils qui porta le nom de* Ché-hoang-ſun. *C'eſt de* Ché-hoang-ſun *que vient le jeune Prince auquel j'ai eu l'honneur de donner mes ſoins. On l'appelle indifféremment* Hoang-tſeng-ſun, *&* Ping-ki. *Ce dernier nom lui fut donné dès la premiere année de ſon âge, à raiſon des fréquentes maladies auxquelles il etoit ſujet* (3).

Des déſordres de plus d'un genre, occaſionnés dans le Palais par quelques prétendues magiciennes qui y etoient admiſes, firent ſoupçonner Ché-hoang-ſun *& la Princeſſe ſon epouſe, d'y avoir eu part. Dans les premiers mouvemens de ſa colere, l'Empereur les fit enfermer l'un & l'autre, & ordonna des informations juridiques pour pouvoir les convaincre de leur prétendu crime.* Ping-ki, *encore à la mamelle, ſuivit le ſort de ſa mere, & fut enfermé dans la même priſon.*

Après pluſieurs mois de recherches, l'Empereur les crut coupables, & les condamna à être mis à mort avec toute leur famille. Je fus chargé moi-même d'aller leur intimer le cruel arrêt. Le ſort de cette auguſte famille que je croyois n'avoir pas mérité d'être traitée avec tant de rigueur, me fit verſer des larmes. Je m'attendris en particulier ſur le petit enfant qu'on alloit egorger pour des crimes auxquels il ne pouvoit pas avoir eu part, & dont il

(3) Le nom de *Ping-ki* que portoit le jeune Prince, eſt tout différent du nom de *Ping-ki* que portoit l'illuſtre Magiſtrat qui lui ſauva la vie : ils s'ecrivent différemment.

n'etoit pas même sûr que ses parens fussent coupables. Je le pris, je le cachai, je le fis elever secrétement jusqu'à ce qu'il fût en âge de recevoir des instructions. Je me fis alors son instituteur & son maître, & j'ose vous assurer que je n'ai pas travaillé en vain.

Il est à présent dans la dix-neuvieme année de son âge. Il a l'ame elevée, le cœur droit & bon ; il est grave dans son maintien, décent dans ses manieres, ouvert & plein d'enjouement avec ses amis, affable envers tout le monde. Sensible aux maux d'autrui, il est toujours prêt à procurer du soulagement à ceux qui souffrent. Il a lu tous les King*, il en a pénétré le sens, & s'est mis en etat de se conduire suivant les maximes qu'ils renferment : voilà ses bonnes qualités. Pour ce qui est de ses défauts, je serois fort en peine de vous les dire. Soyez persuadé que si je lui en connoissois, je vous en ferois l'énumération avec la même franchise que je viens de vous parler de ses vertus.*

Le grand Géneral n'en demanda pas davantage. Cependant il ne voulut rien faire sans avoir consulté *Tien-yen-nien*, Grand du premier ordre, qui avoit eté long-tems à la tête des affaires, & qui, par son intégrité & ses autres vertus, s'etoit acquis le droit de parler sans détours au Souverain lui-même. Il alla le trouver, & lui exposa son projet :

Tien-yen-nien l'approuva : le Conseil de la Nation s'assembla chez l'Impératrice, & le Grand-Général s'adressant à cette Princesse, il dit : Lieou-ho, *Prince de* Tchang-y, *s'est rendu indigne de faire les cérémonies dans la salle des ancêtres ; comment pourroit-il être Empereur ? C'est de vous, qui êtes la mere de l'Empire, que je dois recevoir l'ordre de vous l'amener, pour entendre l'arrêt de sa condamnation.* L'Impératrice qui etoit prévenue, répondit : *Faites tout ce qui convient ; je me décharge de tout sur vous.*

Le Grand-Général se rendit aussi-tôt à l'appartement du Prince, dont il avoit fait garder les avenues, se saisit des

sceaux

sceaux de l'Empire & des ornemens impériaux, conduisit le Prince lui-même dans la salle du Conseil, & en présence de toute l'assemblée. Un des Ministres lut à haute voix l'ecrit qui contenoit l'enumération des crimes qu'on lui imputoit, & l'arrêt de l'Impératrice qui le dépouilloit de la dignité suprême. Cette lecture achevée, le Grand-Général se fit apporter la cassette dans laquelle etoient les sceaux, en prit la clef, & porta l'un & l'autre à l'Impératrice, en lui demandant ses ordres au sujet de *Lieou-ho* : *La clémence*, répondit cette Princesse, *est la premiere vertu des Souverains. Je fais grace à* Lieou-ho : *qu'il vive. Faites-le reconduire dans sa Principauté de* Chang-y, *& que la triste expérience qu'il vient de faire le rende sage pour l'avenir.* A l'instant le Prince fut conduit jusques sur les frontieres du petit Etat dont on lui laissoit le gouvernement, sans que personne parût s'intéresser à son sort.

Après avoir dépossédé *Lieou-ho*, on pensa à faire reconnoître le jeune Prince *Ping-ki*. Le Grand-Général convoqua chez l'ancienne Impératrice, une assemblée générale des Princes, des Grands & des premiers Magistrats de l'Empire. Il s'y rendit lui-même, & adressa ces paroles à l'Impératrice : *Comme mere de l'Empire, c'est à vous qu'il appartient de faire choix d'un Prince pour le gouverner. Il en est un qui a toutes les qualités requises pour faire un digne Empereur. Il est arriere-petit-fils de* Hiao-ou-ti ; *il a à peine accompli la dix-huitieme année de son âge, & il a déja appris le* Ché-king, *le* Lun-yu *& le* Hiao-king. *Il a les mœurs douces, & sa conduite est sans reproche. Il est humain & compatissant ; je crois qu'il peut être le digne successeur de* Tchao-ti : *il se nomme* Ping-ki. *Tous ceux qui sont censés représenter les ordres de l'Etat, sont de même avis que moi.....* *Je le choisis*, répondit l'Impératrice, *qu'il monte sur le trône.*

Ce fut ainsi qu'un Prince condamné à périr presque en naissant, contraint de passer les premieres années de sa vie

dans l'obſcurité d'une priſon, puis chez une nourrice mercénaire, & enſuite dans la maiſon d'un ſimple particulier; toujours agité par la crainte d'être reconnu, toujours attentif ſur lui-même, pour ne pas donner lieu à des mécontentemens ou à des ſoupçons, uniquement occupé de l'étude des livres, des hommes & de ſon propre cœur, fut porté au faîte des grandeurs, ſans s'y être attendu, ſans le vouloir, même ſans y avoir penſé.

Un des premiers ſoins de *Ping-ki*, dès qu'il fut ſur le trône, (qu'il a illuſtré ſous le nom de *Tchoung-tſoung*, *Hiao-ſiven-hoang-ti*, ou ſimplement de *Siven-ti*) fut de témoigner ſa reconnoiſſance à tous ceux qui avoient contribué à ſon elévation. Comme *Sou-oû* etoit de ce nombre, il eut part aux bienfaits du Prince. L'Empereur lui rendit tous les titres, dignités & revenus dont on l'avoit dépouillé à l'occaſion du crime de ſon fils; l'appella auprès de ſa perſonne, & le mit au rang de ceux qui pouvoient lui préſenter des Requêtes, entrer avec lui dans le détail de l'adminiſtration, lui faire des repréſentations ſur les objets du gouvernement, & lui parler directement & par eux-mêmes, de vive voix ou par écrit, dans toutes les circonſtances où ils le jugeroient à propos; faveur inſigne qu'il n'accorda qu'à un petit nombre d'hommes choiſis.

Cette diſtinction ne fut pas la ſeule dont ce grand Prince voulut bien honorer *Sou-ou*. Par reſpect pour ſa vertu, il ne l'appelloit que par le nom de ſa principale dignité, & jamais par ſon nom propre, comme c'eſt la coutume des Empereurs à l'égard de leurs ſujets. Par reſpect pour ſon âge, il l'exempta du cérémonial, & le laiſſa libre de venir à la Cour, ou de s'en diſpenſer. *Mais par retour*, lui dit ce bon Prince, *je vous demande auſſi une grace qu'il faut que vous m'accordiez; c'eſt de ne pas me priver de la ſatisfaction de vous voir, au moins le premier & le quinzieme jour de chaque mois.*

Pénétré de tant de marques de bonté, *Sou-ou* fit chaque jour de nouveaux efforts pour s'en rendre plus digne. Il ne s'occupoit que des moyens d'augmenter la gloire de son maître & celle de l'Empire. S'il présentoit des suppliques (il en présentoit fréquemment), elles avoient pour objet d'obtenir, tantôt la suppression de quelque droit onéreux, tantôt quelques gratifications extraordinaires envers ceux qui avoient bien mérité de l'Etat. S'il parloit confidemment au Prince, & c'etoit presque tous les jours, & souvent plus d'une fois par jour, il ne l'entretenoit que pour lui faire connoître les différens besoins de ses sujets dans les circonstances actuelles, que pour l'engager à tirer de l'obscurité le mérite modeste, mais oublié; les talens vrais, mais peu connus; la vertu éprouvée, mais sans patron pour la faire valoir.

Loin de se rendre à charge par tant de demandes, il n'en devint que plus aimable aux yeux d'un maître bienfaisant, qui ne cherchoit de son côté qu'à bien mériter des hommes au-dessus desquels la fortune l'avoit placé. L'estime & l'affection que l'Empereur conçut pour *Sou-ou*, alla si loin, que, ne pouvant plus rien ajouter aux preuves qu'il lui en avoit déja données, il chercha s'il n'y auroit pas encore quelqu'un de son sang & de son nom sur qui il pût répandre de nouveaux bienfaits.

Quel dommage! dit-il à ses Grands, un jour qu'ils lui annoncerent une légere indisposition de *Sou-ou*, *quel dommage qu'un tel homme n'ait eu qu'un fils, & que ce fils se soit rendu coupable d'un crime qui a mérité la mort! Cherchez, vous qui êtes ses amis, informez-vous, tâchez de découvrir s'il ne resteroit pas encore quelque rejetton d'une race si vertueuse. Ce qu'on a fait pour moi, on peut l'avoir fait pour d'autres.*

Après un pareil ordre, tout le monde fit des recherches, tant pour plaire au Souverain que par affection pour celui qui

en etoit l'objet. Le Prince *Ping-nguen-heou* fut plus heureux que tous les autres ; il etoit beau-pere de l'Empereur & ami particulier de *Sou-ou*. Il s'adressa à *Sou-ou* lui-même : *Mon cher* Sou-ou, lui dit-il, *l'Empereur veut absolument qu'on vous trouve quelque fils ou quelque petit-fils. Il croit qu'il peut être arrivé dans votre famille, à l'egard de quelqu'un des vôtres, ce qui est arrivé dans la sienne à l'egard de lui-même.* Ping-ki *ne craignit pas de lui sauver la vie, malgré les ordres d'un Prince irrité : ne se seroit-il pas trouvé quelque imitateur de* Ping-ki, *lorsqu'on exécuta l'arrêt qui condamnoit toute votre famille à périr ? Dites-moi ce que vous en savez.*

Ce que je sais, répondit Sou-ou, *c'est qu'après le crime de mon indigne fils, tout ce qui lui appartenoit fut impitoyablement massacré. J'aurois moi-même été mis à mort, si le grand Général* Ho-koang *ne s'y fût opposé de tout son crédit. Du reste, je ne connois personne ici qui puisse perpétuer mon nom.*

Je vous avouerai néanmoins que je ne crois pas impossible qu'un fils que j'ai eu d'une femme Tartare, lorsque j'etois chez les Hioung-nou, *soit encore vivant. S'il vit, il ne peut être que parmi les vassaux, sujets ou esclaves du traître* Ouei-liu, *parce que c'est par les gens de* Ouei-liu *que lui & sa mere me furent enlevés, après la mort du Prince* Yu-kan-ouang.

Ce Prince humain, quoique frere du Roi, mon persécuteur & mon tyran, osa me prendre sous sa protection. Il me fit tout le bien qui fut en son pouvoir, & voulut que je prisse une epouse qu'il me donna de sa main, afin, disoit-il, d'avoir au moins quelqu'un qui pût me fermer les yeux & faire les cérémonies après ma mort. J'ai vécu avec cette femme un peu plus de deux ans ; j'en eus un fils auquel je donnai le nom de Sou-toung-koué.

Je jouissois des bienfaits de mon protecteur avec toute la satisfaction que j'etois capable de goûter sous une domination etrangere, quand une mort prématurée me l'enleva. Le perfide Ouei-

lui *qui etoit instruit de tout, mais qui n'avoit osé me nuire du vivant de* Yu-kan-ouang, *n'eut pas plutôt appris sa mort, qu'il vint fondre sur mes possessions, ravagea tout, m'enleva tout, & après avoir détruit toutes les habitations qui s'etoient formées aux environs de l'endroit où je demeurois moi-même, il me laissa aussi seul & aussi dénué de tout, que je l'avois eté les premieres années de mon exil. Depuis ce temps, je n'ai point entendu parler de mon fils, non plus que de sa mere. J'ignore quel est leur sort. — Nous en serons bientôt instruits*, répliqua le beau-pere de l'Empereur, qui aussi-tôt annonça à l'Empereur la découverte qu'il venoit de faire. L'Empereur charmé de cette nouvelle, fit partir sur le champ un Mandarin pour faire les perquisitions les plus exactes chez les Tartares, & tâcher de découvrir si *Sou-toung-koué* vivoit encore; il vivoit: le Mandarin le racheta, & obtint la permission de l'emmener en Chine, où il fut reçu avec toutes sortes de distinctions. L'Empereur l'admit en sa présence, le combla de caresses & le rendit à son pere, en lui adressant ces paroles: *Je ne vous le confie que comme un dépôt; car je prétends qu'il soit autant à moi qu'à vous. Je prends sur moi tout ce qui regarde sa fortune; mais je veux partager avec vous le soin de le former à nos manieres.* Ce Prince ne dédaigna pas d'entrer dans le détail des graces particulieres qu'il vouloit lui accorder. Il lui donna des maîtres pour la langue Chinoise & pour les cérémonies. Il le dispensa pour quelque temps de garder l'etiquette quand il viendroit à la Cour. Il lui fit une maison, lui assigna des revenus, & l'eleva au grade de *Lang-koan*, Mandarinat de guerre, dont les prérogatives etoient dans ce temps-là à la Chine ce que peuvent être aujourd'hui chez nous celles d'un Brigadier des armées, ou d'un Maréchal de camp.

Après l'arrivée de son fils, *Sou-ou* coula le reste de ses jours dans une tranquillité inaltérable. L'Empereur le regardoit comme

son ami, & le peuple ne voyoit dans sa personne qu'un protecteur sincere & désintéressé. Sans envieux, parce qu'il ne faisoit ombrage à personne; sans ennemis, parce qu'il faisoit du bien à tous; il goûtoit en paix tous les fruits de la gloire, de la bienfaisance & de la vertu. Tout ce que la fortune peut faire sentir de plus rigoureux etoit venu fondre sur lui, & ne l'avoit point accablé; tout ce qu'elle peut accorder de plus flatteur & de plus séduisant, se rassembla sur lui & ne l'eblouit jamais. Toujours lui-même dans les différens etats de sa vie, il mourut regretté de sa Nation, après avoir poussé sa carriere au-delà de la quatre-vingtieme année de son âge, l'an 60 avant l'ere chrétienne, la quatorzieme année du regne de *Hiao-siven-ti*, & la seconde de *Chen-kio*. L'Empereur parut véritablement affligé quand on lui annonça sa mort. Il députa les plus distingués de sa Cour, pour aller en son nom faire les cérémonies funebres sur son cercueil, & fit prendre dans son trésor de quoi fournir aux frais de ses funérailles. L'histoire de ce sage fut pendant long-temps le sujet de tous les entretiens. Les Ecrivains la consignerent dans leurs ouvrages, les Poëtes la célébrerent dans leurs vers; & pour ne pas priver la postérité d'une partie de ce grand homme, les Peintres reproduisirent son image dans une infinité de Portraits. Mais de tous les honneurs qu'on rendit à sa mémoire, le plus flatteur est sans contredit celui que lui accorda le Prince, environ neuf mois après sa mort. En voici l'occasion & l'epoque.

La troisieme année de *Kan-lou*, dit l'histoire, c'est-à-dire la vingt-troisieme du regne de *Siven-ti*, & la cinquante-unieme avant J. C. *Ye-tchan-yu*, *Roi des Hioung-nou*, *vint en personne rendre hommage à l'Empereur. Cet exemple inspira à tous les Rois Tartares le plus grand respect pour l'Empire.* L'Empereur en conçut une si grande joie, qu'il résolut de faire de son côté quelque chose d'extraordinaire. Il n'est pas de mon sujet de

décrire ici la magnifique réception dont il honora le *Ko-han*; je ne dois parler que de ce qui peut avoir quelque rapport à *Sou-ou*. Après avoir fait à ce Prince etranger tous les honneurs possibles, l'Empereur lui permit de s'en retourner: *Ce n'est point à moi*, dit-il à son occasion, *qu'on doit attribuer les glorieux evénemens de mon regne. C'est à la valeur de mes guerriers, c'est à la sagesse & à l'expérience de ceux qui composent mon Conseil, que l'Empereur est redevable de la gloire dont il brille au-dehors & de la tranquillité dont il jouit au-dedans. Il est juste que ces grands hommes qui ont le plus concouru, par leurs lumieres ou par leurs actions, à illustrer mon regne, soient illustrés à leur tour par quelque monument qui puisse les faire connoître jusqu'à nos derniers descendans. Voici ce que j'ai imaginé:*

Le Ki-lin *est un animal extraordinaire qui ne se montre que rarement; de tels hommes ne se montrent pas moins rarement, & ne sont pas moins extraordinaires. Je veux faire placer les Portraits des principaux d'entr'eux dans une salle particuliere que l'on appellera la salle supérieure des* Ki-lin. *On mettra sous chaque Portrait le nom de celui qu'il représente, avec quelque inscription ou quelque emblême qui désigne le genre de mérite qui l'aura distingué. Je vous laisse le choix de ceux que vous jugerez dignes de cet honneur. Consultez entre vous, & qu'une exacte impartialité soit votre guide. Rendons aux illustres morts la justice qui leur est due: ceux qui viendront après nous en useront de même à notre egard.*

Ce projet fut approuvé d'une commune voix, & on le mit à exécution. Tous les suffrages réunis tomberent sur onze personnages, qu'on choisit par préférence à tous les autres, comme les *Ki-lin* du regne de *Siven-ti*. Notre *Sou-ou* fut du nombre: on mit son Portrait dans la salle, & l'Empereur fit lui-même son inscription par ces trois caracteres, *Tien-choué-koué*, qu'il ajouta au nom de *Sou-ou*. Cette inscription est simple, mais

ſublime : elle déſigne tout-à-la-fois le nom de la magiſtrature ou de la dignité dont etoit revêtu celui qui en eſt l'objet, & cette haute vertu qui le rendit un ſpectacle digne d'être admiré de tout l'univers, & imité par tous ceux qui ſont nés ſujets. Il ne ſeroit pas aiſé de l'expliquer en François avec cette noble ſimplicité qu'elle a dans la langue Chinoiſe. En voici le double ſens : *Sou-ou*, *Inſtructeur de tous les Royaumes*. C'eſt le nom de la dignité ou magiſtrature que l'Empereur créa en ſa faveur, en lui donnant le ſoin d'inſtruire ceux des Royaumes etrangers qui vouloient avoir quelque rapport avec la Chine. *Doctrine immuable tranſmiſe à tous les Royaumes par* Sou-ou : c'eſt le ſens littéral dont on peut faire l'application aux vertus de ce grand homme, & en particulier, à ſon invincible fermeté, à ſa conſtance inaltérable & à ſa fidélité à toute epreuve. Un Poëte des temps poſtérieurs l'a comparé dans une eſpece d'epitaphe avec *Ouei-liu* & *Ly-ling* ; en voici la traduction.

Traître à ſon Prince, à ſa patrie,
Ouei-liu combla ſon infamie
En renonçant à ſes aïeux (1) :
Ly-ling, pour conſerver ſa vie,
Conſentit à l'ignominie
De porter un joug odieux (2).
Mais, plutôt que d'être infidele,
Sou-ou, notre digne modele,
S'expoſe à tous les coups du ſort :
Quand c'eſt le devoir qui l'appelle,
Il ne craint ni la ſoif cruelle,
Ni l'affreuſe faim, ni la mort.

(1) Renoncer à ſes aïeux, c'eſt en ſtyle Chinois, aller vivre ſous une domination etrangere.

(2) Ce ne fut, pour ainſi dire, que malgré lui que *Ly-ling* ſe ſoumit aux Tartares, après avoir perdu l'eſpérance de rentrer en grace auprès de ſon légitime Souverain.

PAN-HOEI-PAN. Savante.

[library stamp]

L I I.

PAN-HOEI-PAN, Savante.

Pan-hoei-pan, fille de *Pan-piao*, sœur de l'historien *Pan-kou*, & epouse de *Tsao-ché-chou*, mérite sans contredit un des premiers rangs parmi les personnes du sexe qui ont honoré leur patrie & leur siecle.

Elle naquit à *Fou-fong-hien*, ville du troisieme ordre de la Province du *Chen-si.* Sa famille qui, depuis plusieurs générations, donnoit à l'Etat, des Mandarins de lettres & d'armes, jouissoit d'une fortune honnête & d'une réputation d'intégrité & de bonnes mœurs qui la faisoit aller de pair avec ce qu'il y avoit de plus distingué parmi les citoyens. Son pere lui donna une education digne de sa naissance, & elle en profita: elle joignoit à toutes les graces de son sexe un esprit des plus pénétrans, une application des plus constantes, & une docilité à toute epreuve. Les différens noms qu'elle porta avant même qu'elle quittât la maison paternelle, sont autant de titres honorifiques qui ne font pas moins l'eloge de sa personne que de son caractere & de son esprit.

On lui donna d'abord le nom de *Tchao*, qui signifie proprement la *splendeur du soleil*, mais dont la signification s'etend par analogie à *ce qui se manifeste par soi-même, & qui, en se manifestant, frappe toujours par quelque endroit agréable.* Ses reparties vives, fines, mais toujours dans la modestie convenable à son sexe & à son âge, donnerent lieu à cette premiere dénomination. La maniere claire, brillante, & cependant précise, dont elle s'enonçoit quand elle rendoit compte de ses etudes; sa propreté dans ses habillemens même les plus simples; sa bonne grace dans sa parure & dans son maintien, lui en attirent bientôt une seconde. Ce fut celle de *Hoei-pan*,

qu'on peut rendre en François par ces mots : *Qui embellit la vérité par les agrémens, & dispose tout avec ordre.* On l'appella encore du nom de *Ki*, pour signifier qu'elle joignoit la sagesse à la beauté.

Elle etudia les mêmes livres qu'on faisoit etudier à ses freres ; mais ce fut, pour ainsi dire, à la dérobée. Elle travailloit à ses ouvrages particuliers ; elle cousoit, brodoit, & en même temps elle ecoutoit les leçons qu'on donnoit à ses freres dans la chambre voisine, sur les *King* & sur le *Kou-ouen*. Elle connoissoit déja un assez grand nombre de caracteres ; elle pouvoit expliquer les * passages les plus difficiles du *Chang-chou*, avant qu'on se fût apperçu qu'elle savoit lire. Ce fut ce qui engagea *Pan-piao*, son pere, à ne pas laisser inutile un talent qui le manifestoit d'une façon si marquée. Il lui donna une personne de son sexe qui pût l'instruire tout-à-la-fois & dans les lettres & dans les devoirs de son etat.

Cependant, comme l'intention de *Pan-piao* n'etoit pas de faire de sa fille une lettrée, il pensa à lui procurer un etablissement digne de sa naissance & de son mérite. Dès qu'elle eut atteint l'âge de quatorze ans, il la maria à un jeune homme nommé *Tsao-ché-chou*, fils d'un des Mandarins du lieu, qui etoit dans le cas d'obtenir bientôt par lui-même quelque emploi distingué.

En entrant dans cette maison etrangere, *Pan-hoei-pan* n'eut rien de plus à cœur que de s'y faire aimer ; elle se regarda comme la très-humble servante de sa belle-mere, & voulut en faire les fonctions : elle fut la fidelle compagne de celui qu'on lui avoit donné pour epoux, mais compagne docile & toujours soumise. Le soin du ménage fut le premier de ses soins ; & si elle donna quelques momens aux lettres, ce ne fut que pour complaire à son mari qui l'exigea d'elle, afin de profiter de ses lumieres, dont il avoit usé dans plus d'une occasion. Devenue mere,

elle ne voulut ſe décharger ſur perſonne de la tâche que la nature impoſe à celles qui ſont revêtues de cette qualité. Elle nourrit elle-même ſes enfans ; elle les inſtruiſit, & ſe donna toute entiere à leur education. Elle avoit fait, etant fille, les délices de ſes parens ; elle eut, etant femme, toute la tendreſſe de ſon epoux.

Un troiſieme etat auquel elle ne s'attendoit pas d'être réduite ſi-tôt, acheva de faire briller ſa vertu & lui fournit l'occaſion de mettre au grand jour ſes talens littéraires. Une mort prématurée lui enleva ſon mari ; elle le pleura, & après lui avoir rendu les devoirs funebres avec toute la décence & les marques de douleur requiſes en pareil cas, elle ſe retira chez *Pan-kou*, ſon frere, pour y paſſer ſes jours dans une auſtere viduité, & ſe conſoler dans le ſein des lettres, d'une perte qu'elle etoit bien réſolue de ne jamais réparer.

Pan-kou etoit hiſtoriographe de l'Empire, & s'occupoit alors à revoir les annales de *Sée-ma-tſien*, & à y ajouter une ſuite, ſous le nom de *Han-chou*, ou de *Livre des Han*. Il travailloit encore à deux autres ouvrages, dont l'un portoit le titre de *Pa-piao*, c'eſt-à-dire des *Huit Modeles*, & l'autre, celui de *Tien-ouen-tché*, ou *d'Inſtructions ſur l'Aſtronomie*. Des ouvrages de cette nature demandoient, de la part de celui qui les entreprenoit, une lecture immenſe, du goût, de la critique, & une application preſque ſans relâche. Il trouva que ſa ſœur réuniſſoit dans ſa perſonne toutes ces qualités, & qu'elle etoit très-diſpoſée à en faire uſage. Il n'héſita pas à partager avec elle un travail dont il etoit à préſumer qu'il recueilleroit ſeul les fruits : il ne prétendit pas cependant la priver de ſa part de la gloire. Il ne laiſſoit echapper aucune occaſion de faire l'eloge de ſa ſœur ; & lorſqu'il liſoit devant l'Empereur, ou en préſence de quelques amis, des lambeaux des ouvrages auxquels il avoit eu ordre de travailler, il ne manquoit jamais

de dire : *Cet article est de* Pan-kou, *cet autre est de* Pan-hoei-pan. Heureux ! si la gloire littéraire eût eté le seul terme de son ambition.

L'accès qu'il avoit auprès des Grands fut cause de sa perte. Un ancien Général nommé *Teou-hien*, frere d'une des Impératrices, l'honora d'une amitié très-particuliere. Ce *Teou-hien* avoit eté tout-puissant sous le regne de *Tchang-ti*. Son crédit se soutint encore les trois premieres années de *Ho-ti*, successeur immédiat de *Tchang-ti* ; mais il se forma à la Cour un parti contre lui : on fit entendre au Prince qu'il n'etoit pas en sûreté sur le trône, s'il ne se hâtoit de réprimer l'audace de *Teou-hien* & de ses créatures.

Le jeune Empereur qui se croyoit en etat de gouverner par lui-même, quoiqu'il ne fût encore que dans la quatorzieme année de son âge, ne fut pas fâché qu'on lui fournît un prétexte d'ecarter tous ceux qui s'etoient emparés de l'autorité. Il donna ses ordres à *Tcheng-tchoung*, & lui laissa le choix des mesures qu'il y avoit à prendre pour exécuter un projet qui pouvoit avoir des suites funestes, supposé qu'on ne réussît pas. *Tcheng-tchoung* disposa les choses avec tant de secret qu'en moins de trois jours il s'assura de *Teou-hien*, de tous ses parens, de tous ses amis, & des plus accrédités d'entre ceux qui lui devoient leur fortune. *Pan-kou*, comme ami particulier du grand Général, y fut compris. En considération des services importans que son frere *Pan-tchao* avoit rendus à l'Etat par les victoires qu'il avoit remportées sur les *Hioung-nou*, & par egard pour son mérite personnel, on l'eût vraisemblablement soustrait à la rigueur des loix ; mais il n'en jugea pas ainsi lui-même. La crainte de finir ses jours dans les supplices, fit une si forte impression sur lui, qu'il mourut dans sa prison peu de jours après y avoir eté renfermé.

L'Empereur parut surpris quand on lui annonça cette mort ;

il en témoigna même un regret peu ordinaire aux Princes. Il etoit fâché, disoit-il, d'avoir perdu un savant dont les ouvrages devoient faire passer la gloire des *Han* jusqu'à la postérité la plus reculée. On lui répondit que cette perte n'etoit point irréparable, & que ce savant laissoit une sœur héritiere de sa science comme de ses ecrits. Le Prince à qui on avoit déja lu quelques morceaux de la composition de *Pan-hoei-pan*, & qui les avoit goûtés, fut charmé de cette nouvelle. Il chargea la sœur de revoir les ouvrages de son frere, & d'y mettre la derniere main. Il lui assigna des revenus, & lui donna même un appartement dans le Palais, près de celui de ses bibliotheques, où on conservoit les manuscrits & les livres rares, & dans l'intérieur duquel etoit une espece de galerie qui tenoit lieu de cabinet. Ce fut dans ce cabinet que *Pan-hoei-pan* fit porter les manuscrits de son frere, & qu'elle les mit en etat d'être donnés au public; elle les présenta à l'Empereur qui les fit imprimer.

Ces ouvrages, quoique donnés sous le nom de *Pan-kou*, son frere, la rendirent célebre dans tout l'Empire, parce qu'on n'ignoroit pas la part qu'elle y avoit eu. Le *Han-chou* lui fit sur-tout un honneur infini. Ce livre, un des meilleurs & des plus curieux qui soient sortis des presses Chinoises, contenoit l'histoire de douze Empereurs, depuis *Kao-tsou*, fondateur de la Dynastie, jusqu'à la mort de l'usurpateur *Ouang-mang*, c'est-à-dire, l'histoire de tout ce qui etoit arrivé de plus intéressant dans l'Empire pendant l'espace de deux cens trente ans.

La publication de cet ouvrage acheva de lui gagner l'estime de l'Empereur. *Ho-ti* avoit eu d'excellens maîtres & savoit de la littérature tout ce qu'il est permis à un grand Prince d'en savoir. Des intrigues d'eunuques l'engagerent à répudier l'Impératrice. Celle qui la remplaça joignoit aux vertus de son sexe beaucoup d'amour pour les lettres: elle s'en etoit occupée

dès sa plus tendre enfance ; elle en faisoit ses délices, quand on la fit passer de la maison de son pere au Palais de l'Empereur, où elle ne fut pas long-temps sans faire connoître son goût dominant. Parmi les pierreries & les bijoux qu'on lui offrit, il se trouva du papier d'une nouvelle invention & quelques pinceaux: elle prit les pinceaux & le papier, & laissa tout le reste. Ce qui eût occasionné peut-être la disgrace d'une autre, fut précisément ce qui lui attacha le cœur de celui dont elle devenoit l'epouse. L'Empereur fut charmé d'avoir auprès de sa personne quelqu'un avec qui il pût s'entretenir. Mais, comme l'Impératrice etoit encore trop jeune pour avoir beaucoup d'acquis, il lui donna *Pan-hoei-pan* pour maîtresse de poésie, d'eloquence & d'histoire.

En chargeant *Pan-hoei-pan* de cette fonction, Sa Majesté la décora d'un titre dont aucune personne de son sexe n'avoit joui avant elle. Elle portoit le nom de *Tsao*, qui etoit celui du mari dont elle etoit veuve. A ce nom de *Tsao*, l'Empereur ajouta le surnom de *Ta-kia*, qui signifie, selon les Interpretes, *la grande Dame*, & on ne l'appella plus désormais que *Tsao-ta-kia*, c'est-à-dire, *Tsao la grande Dame*.

Maîtresse de l'Impératrice régnante, elle le fut bientôt aussi de presque toutes les Dames de sa suite; & ces lieux où l'on ne s'occupoit auparavant que de parures & de bijoux, où l'on ne s'entretenoit que de petites intrigues de femmes & d'eunuques, se trouverent changés en une espece d'Académie. Il ne se passoit point de jour qu'on n'y discutât quelque matiere de littérature, ou qu'on n'y produisît quelque petite piece d'eloquence ou de poésie. L'Empereur & l'Impératrice donnoient l'exemple, & *la grande Dame* jugeoit en dernier ressort.

Devenue l'oracle de la littérature, *Pan-hoei-pan* n'en conçut pas plus d'opinion d'elle-même. Loin de s'en orgueillir, elle n'en devint que plus modeste, & prouva par cela seul qu'elle

étoit digne de la haute réputation dont elle jouissoit. Elle avoit une erudition peu commune ; elle ecrivoit avec un agrément & un goût exquis ; elle brilloit dans l'art des poëtes ; elle possédoit, en un mot, tout ce qui est requis pour faire un Auteur du premier ordre dans les différens genres. Malgré des talens si supérieurs, elle aima mieux employer son temps, & faire usage de ses lumieres & de son savoir pour faire valoir les ouvrages des autres, que pour en composer de nouveaux.

Elle ne dédaigna pas cependant de donner sous son nom un ouvrage particulier pour l'instruction des personnes de son sexe, où elle n'eut en vue que l'utilité publique & nullement sa propre gloire.

« Quoique je sois d'un esprit borné, & que mes connoissances « ne soient pas fort etendues, dit-elle dans son humble Préface, » cependant, comme mon pere n'a rien oublié pour me faire » instruire dans les lettres & dans les sciences, & que ma mere » m'a inspiré de bonne heure l'amour de mes devoirs, je ne me » crois pas tout-à-fait hors d'etat de dire quelque chose d'utile » pour les personnes de mon sexe.

» A l'âge de quatorze ans je passai de la maison paternelle » dans celle de *Tsao-ché-chou*, que mes parens m'avoient choisi » pour epoux. Il y a de cette epoque environ quarante ans. Je » ne suis pas parvenue à l'âge où je suis, sans avoir acquis l'ex- » périence de bien des choses, & sans avoir vu en quoi con- » sistent les principales obligations de cette moitié du genre » humain qui doit être soumise à l'autre.

» Lorsque j'etois chez mon pere, docile à tous les avis que » je recevois, de quelque part qu'ils me vinssent, je n'avois » rien plus à cœur que de mettre à profit les instructions de ceux » à qui je devois la vie, parce que j'etois convaincue qu'elles » n'avoient que mon avantage particulier pour but. Devenue » femme, je me sus un gré infini d'avoir rempli avec exactitude

» jusqu'aux moindres de mes devoirs, & je compris que pour » trouver son propre bonheur, en faisant le bonheur de celui » auquel on s'unit par les liens du mariage, il falloit avoir exercé, » dans l'etat de fille, l'obéissance, la docilité, la retenue, » l'amour de la retraite, la modestie & cette foule de vertus que » les hommes sont en droit d'exiger de celles qui doivent leur « donner des enfans & partager les soins domestiques.

» Que les jeunes filles ne s'y trompent point : elles ne sauroient devenir dans la suite de bonnes meres de famille ; elles » ne sauroient plaire long-temps à des epoux, qui ne trouvent » que trop souvent des prétextes pour s'autoriser à les priver de » leurs droits, si, lorsqu'elles sont encore dans la maison paternelle, elles ne mettent tous leurs soins à s'instruire de leurs » devoirs & à les pratiquer avec exactitude. C'est pour les y » engager, que j'ai composé le petit ouvrage que je leur offre. » Je l'ai intitulé *Niu-kié-tsi-pien*, les *sept articles sous lesquels* » *sont compris les principaux devoirs des personnes du sexe* ».

Comme cet ouvrage n'est pas bien long, & qu'il renferme des maximes qui peuvent être utiles, je crois qu'on ne sera pas fâché de le trouver ici.

LES SEPT ARTICLES.

ART. I. *L'etat d'une personne du sexe est un etat d'abjection & de foiblesse.*

« Nous tenons le dernier rang dans l'espece humaine ; nous » sommes la partie foible du genre humain : les fonctions les » moins relevées doivent être & sont en effet notre partage. » C'est une vérité dont il nous importe d'être pénétrées, parce » qu'elle doit influer sur toute notre conduite, & devenir la » source de notre bonheur, si nous agissons en conséquence. » N'attendons pas qu'une funeste expérience nous apprenne,

» malgré

» malgré nous, ce que nous sommes. Tâchons de nous en » convaincre le plutôt qu'il sera possible, afin de nous régler en » tout sur ce qu'elle nous prescrira.

» Anciennement, lorsqu'une fille venoit au monde, on etoit » trois jours entiers sans daigner presque penser à elle. On la » couchoit à terre sur quelques vieux lambeaux, près du lit de la » mere, & on continuoit à agir dans l'intérieur de la famille, » de la même maniere que s'il n'y etoit rien arrivé de nouveau, » & que le nombre de ceux qui la composoient n'en fût point » augmenté. Le troisieme jour, on s'appercevoit que le pere & » la mere avoient un enfant de plus. On commençoit à se » donner quelques mouvemens; on visitoit l'accouchée, on » prenoit soin de la petite fille; on se transportoit à la salle » destinée au culte des ancêtres. Le pere tenant sa fille entre » ses bras, ceux de sa suite, ayant en main quelques briques ou » quelques tuiles, restoient de bout pendant quelque temps » devant la représentation des aïeux, auxquels ils offroient en » silence, celui-là la nouvelle née, ceux-ci les tuiles & les » briques dont ils etoient chargés.

» Tout etoit expressif dans un pareil usage, tout y etoit » leçon pour les personnes du sexe. Cette différence dans la » maniere de recevoir un garçon & une fille, au moment de leur » naissance; la joie que l'on faisoit eclater en voyant le garçon; » le mépris qu'on affectoit en voyant la fille, signifioient combien » celle-ci etoit censée inférieure à celui-là. La fille qui venoit » de naître, mise à terre, sur de simples lambeaux, donnoit à » entendre que le lieu le plus bas etoit celui qu'elle devoit » occuper dans la maison paternelle; cette espece de dédain » avec lequel elle etoit reçue, & qu'on continuoit pendant trois » jours, etoit le symbole du mépris auquel elle devoit s'attendre, » à moins que par ses belles qualités, & la pratique constante » de toutes les vertus propres à son sexe, elle ne forçât ceux

» qui auroient à vivre avec elle à l'honorer de leur estime ; les » briques & les tuiles qu'on offroit avec elle aux ancêtres, » signifioient que l'abjection & les souffrances devoient être » ses compagnes & son partage dans la maison. Les briques » sont faites pour enfermer un espace & être foulées aux pieds ; » les tuiles n'ont d'usage que lorsqu'elles sont exposées aux » injures de l'air.

» Je conjure les jeunes filles de faire quelques réflexions sur » ce que je viens de dire, de tâcher de pénétrer le sens de » l'ancien usage dont je leur ai rappellé le souvenir, & de régler » leur conduite sur ce qu'il leur enseigne. Si elles viennent à » bout de se croire telles qu'elles sont en effet, elles n'auront » garde de s'enorgueillir ; elles se tiendront humblement dans la » place qui leur a eté assignée par la nature ; elles sauront que » leur etat etant un etat de foiblesse, elles ne peuvent rien sans » le secours d'autrui. Dans cette persuasion, elles rempliront » avec exactitude jusqu'au moindre de leurs devoirs ; elles ne » trouveront rien de pénible dans ce qu'on exigera d'elles. J'ose » les assurer qu'alors elle goûteront au-dedans d'elles-mêmes, » une satisfaction dont aucun mêlange d'amertume n'empoi- » sonnera la douceur, & qu'au-dehors, elles jouiront de cette » réputation sans tache que tout le monde est forcé de respecter, » & que la médisance & la noire calomnie n'oseront jamais » entamer ».

ART. II. *Devoirs généraux des personnes du sexe, quand elles sont sous la puissance d'un mari.*

« Une fille n'est pas pour être toujours fille. Quand elle a » atteint l'âge compétent, on la livre à une famille etrangere, » pour continuer la race de celui à qui on la donne pour epouse. » Dans ce nouvel etat, elle a de nouveaux devoirs à remplir ; &

» ces devoirs ne consistent pas tant à faire tout ce qu'on exige
» d'elle, qu'à prévenir tout ce qu'on seroit en droit d'en exiger.
» Les maris sages paroissent contens, quand leurs femmes,
» dociles à leurs ordres, reconnoissent, en les exécutant, qu'elles
» leur sont soumises; quand elles ne cherchent point à s'ingérer
» dans les affaires etrangeres à leur ménage; quand elles con-
» servent toujours, en leur présence, cet air de politesse &
» de réserve que la trop grande familiarité ne fait que trop
» souvent disparoître; quand, enfin, toujours equitables &
» sans aucune partialité tant à l'egard de leurs propres enfans,
» que des autres enfans de la maison, dont elles ne seroient
» pas les meres, elles ne donnent jamais de marques de jalousie
» envers celles qui pourroient leur faire quelque ombrage.

» Je comprends fort bien comment des maris qui ne sont
» guere dans l'enceinte de leurs familles que pour y prendre la
» nourriture & le repos, ou s'y délasser des fatigues de leurs
» emplois, peuvent être satisfaits de leurs femmes, s'ils leur
» trouvent en gros ces qualités les plus essentielles de leur etat.

» Mais je ne comprends pas comment des femmes qui n'au-
» roient que ces qualités, peuvent être contentes d'elles-mêmes,
» & ne pas se démentir bientôt, par une conduite entiérement
» opposée à celles qu'elles tenoient d'abord. Fieres du suffrage
» de leurs epoux, auxquels elles en imposeront par un extérieur
» tel qu'ils le souhaitent, elles se croiront bientôt en droit
» de mépriser tout le reste. Elles feront murmurer contre
» elles; elles donneront sujet à des plaintes; plaintes qui seront
» infailliblement suivies de petites dissentions domestiques &
» occasionneront bientôt des haines personnelles qui peuvent
» avoir les plus funestes effets.

» Pour obvier à des inconvéniens qui ne sont que trop ordi-
» naires, & auxquels néanmoins on semble ne pas faire attention
» aujourd'hui, il faut attaquer le mal dans sa source; il faut

» l'empêcher de naître ; il faut commencer par etouffer un » préjugé qui est presque universel : *Il suffit*, dit-on, *qu'une fille » soit docile aux avis qu'elle reçoit dans la maison paternelle, » & qu'elle regle sa conduite sur ce qui lui sera prescrit.* Je » dis moi, que cela ne suffit pas. Les peres & meres n'ont, » ce semble, des yeux que pour leurs fils. Ils s'empressent à » leur donner des maîtres, dès qu'ils les croient en etat de » recevoir des leçons. Leurs fils, leurs chers fils, sont l'objet » de toute leur tendresse, de tous leurs soins ; à peine daignent- » ils penser à leurs filles. Pourquoi refuser à celles-ci ce qu'ils » prodiguent à ceux-là ; puisque les uns & les autres ont éga- » lement des passions à vaincre, des devoirs à remplir, des » défauts à corriger, des vertus à acquérir, des regles de bien- » séance & de mœurs à apprendre & à garder ? Il semble que » tout se ligue pour concourir à l'imperfection d'un sexe, qui, » de sa nature, n'est déja que trop imparfait. Faute d'autre » secours, ce petit ecrit que je lui consacre, lui tiendra lieu de » plus longues instructions ».

ART. III. *Du respect sans bornes que la femme doit à son mari, & de l'attention continuelle qu'elle doit avoir sur elle-même.*

« *Il vous naît un garçon*, dit le proverbe, *vous croyez voir en » lui un loup que rien ne sera capable d'effrayer ; il ne sera peut- » être qu'un vil insecte, qui se laissera ecraser par le premier » venu : il vous naît une fille ; vous ne voyez en elle qu'une timide » souris ; peut-être sera-t-elle une horrible tigresse, répandant » par-tout la terreur.* Des deux membres de ce proverbe, je » ne m'attache ici qu'au second.

» *Une timide souris peut devenir une horrible tigresse.* Peres, » meres, maris, c'est vous que regarde en partie le soin d'em- » pêcher une pareille métamorphose. Faites tous vos efforts

» pour contenir la ſouris dans ſon etat de ſouris : mais comme
» tous vos efforts, s'ils etoient ſeuls, ne ſauroient en venir à
» bout, il faut que la ſouris travaille elle-même, & vous
» ſeconde de tout ſon pouvoir. Mon objet n'etant ici que
» d'inſtruire les perſonnes de mon ſexe, c'eſt à elles ſeules que
» j'adreſſe ce que je dois dire.

» Vous qu'on eſt en droit de regarder comme une ſouris,
» voulez-vous ne point devenir tigreſſe ? conſervez conſtam-
» ment la timidité qui vous eſt naturelle. Si de la maiſon pa-
» ternelle vous avez paſſé dans celle d'un epoux, quoi que ce
» ſoit qui puiſſe vous arriver, dans quelque ſituation que vous
» puiſſiez être, ne vous relâchez jamais ſur la pratique des deux
» vertus, que je regarde comme le fondement de toutes les
» autres, & qui doivent être votre *plus brillante* parure : ces
» deux vertus principales ſont un reſpect ſans bornes pour celui
» dont vous portez le nom, & une attention continuelle ſur
» vous-même.

» Le reſpect attire le reſpect ; un reſpect ſans bornes fait
» naître l'eſtime, & de l'eſtime il ſe forme une affection durable,
» à l'epreuve de tous les evénemens. L'attention ſur ſoi-même
» fait eviter les fautes ; une attention continuelle eſt comme
» le correctif des défauts auxquels nous ne ſommes que trop
» ſujettes.

» Voulez-vous que votre mari vous reſpecte ? ayez pour lui
» un reſpect ſans bornes. Voulez-vous qu'il vous honore de ſon
» eſtime, & qu'il ait pour vous une affection conſtante ? veillez
» continuellement ſur vous-même, pour ne pas lui laiſſer apper-
» cevoir vos défauts, & pour tâcher de vous en corriger. Une
» femme qui ne fait pas cas de ces deux vertus, ou qui n'en fait
» pas la baſe ſur laquelle doit appuyer toute la tranquillité de
» ſes jours, tombera bientôt dans les vices oppoſés, & ſera la
» plus malheureuſe des femmes.

» Son epoux, dépouillant dans le sein de sa famille cet extérieur grave dont il s'enveloppe par-tout ailleurs, en usera avec cette franchise & cette cordialité qui n'exigent aucune prééminence. Flattée d'une familiarité à laquelle elle n'avoit peut-être pas lieu de s'attendre, elle ne manquera pas d'en abuser, ou pour se répandre en paroles tout-au-moins superflues, ou pour faire ce qu'il ne seroit nullement à propos qu'elle fît. Ce seroit bien pis encore, si, à la familiarité, son epoux joignoit une trop grande complaisance : elle ne tarderoit sûrement pas à avoir des fantaisies & des caprices : elle voudroit tantôt une chose, & tantôt une autre : elle auroit envie de travailler quand il faudroit se reposer, & de se reposer quand elle devroit travailler : elle prendroit indifféremment des affections ou des haines, sans savoir pourquoi ; & elle témoigneroit inconsidérément les unes & les autres, sans rien prévoir ni s'embarrasser des suites. Comme il seroit impossible qu'on la satisfît toujours sur ce qu'elle pourroit souhaiter, elle prendroit les refus pour des affronts ; son orgueil s'en irriteroit ; elle ne verroit qu'injustice dans ce qu'il y a de plus equitable, elle prendroit de l'humeur, elle murmureroit, elle se plaindroit, elle s'emanciperoit en des paroles peu décentes, auxquelles le mari répondroit sur le même ton ; des paroles on en passeroit aux injures réciproques ; & si les mêmes scenes reviennent souvent, comme il est très-difficile que cela n'arrive, ce mari, fût-il des plus doux, ne voudra plus exposer son autorité au hasard d'être méprisée. Honteux de ses complaisances passées, envers une epouse qui en a abusé, il voudra changer de ton avec elle, & au lieu de celui de compagnon & d'ami qu'il prenoit ci-devant, il ne prendra plus que celui de maître : la froideur, l'indifférence, le dédain, & un mépris marqué le vengeront d'une etourdie, qui, par ses mauvaises manieres, l'a rebuté pour toujours.

» C'est alors que tout va changer de face dans le ménage.
» L'orgueil de la femme sera révolté d'un changement où elle
» trouve si peu son compte. Elle fera de vains efforts pour se
» relever & se soutenir encore, & achevera de tout perdre. Peu
» accoutumée à régner sur soi, elle ne sauroit se mettre au-dessus
» d'une humiliation qu'elle s'est attirée ; elle ne sauroit souffrir
» patiemment les déboires & les dégoûts dont on la rassasiera
» malgré elle. Son humeur s'en aigrira chaque jour davantage :
» elle fera tout de mauvaise grace : elle deviendra pointilleuse,
» querelleuse & acariâtre pour tous ceux qui l'approcheront ;
» impérieuse & dure pour les enfans & les domestiques ; insup-
» portable à son mari, lequel ne voyant plus dans celle qu'on
» lui avoit donné pour epouse, que *la souris changée en tigresse*,
» cherchera à s'en débarrasser le plus promptement qu'il lui
» sera possible. Après bien des avertissemens, des menaces &
» des corrections inutiles, il en viendra au dernier des remedes
» que lui permet la loi ; il la répudiera dans les formes. Si elle
» a encore des parens, il la leur renverra, pour en disposer
» comme ils jugeront à propos ; & si elle n'en a plus, il la
» confinera dans quelqu'un des froids appartemens de l'endroit
» le plus reculé de sa maison, où, pour les vêtemens & la nourri-
» ture, il ne lui accordera que ce qu'il n'oseroit refuser au plus
» vil des esclaves. Pour ne pas vous exposer à subir un sort si
» affreux, soyez toujours respectueuses, veillez continuelle-
» ment sur vous-mêmes ».

ART. IV. *Des qualités qui rendent une femme aimable.*

« Ces qualités se réduisent à quatre ; à savoir la vertu, la
» parole, la figure & les actions.

» La vertu d'une femme doit être solide, entiere, constante,
» à l'abri de tout soupçon. Elle ne doit avoir rien de farouche,

» rien de rude ni de rebutant, rien de puérile ni de trop minu-
» tieux. Ses paroles doivent être toujours honnêtes, douces,
» mesurées, & jamais hors de propos. Elle ne doit pas être
» taciturne; mais elle ne doit pas non plus etourdir toute une
» compagnie par un babil sans fin. Elle ne doit rien dire de
» trivial ni de bas; mais elle ne doit pas pour cela chercher ses
» expressions, ni n'en employer que de peu communes, &
» vouloir paroître bel-esprit. Si elle est assez instruite dans les
» lettres pour en parler pertinemment, elle ne doit point faire
» parade de son erudition. En général, on n'aime point qu'une
» femme cite à tout moment l'Histoire ou les *King*, les Poëtes
» ou le *Kou-ouen;* mais on sera pénétré d'estime pour elle, si,
» sachant qu'elle est savante, on ne lui entend tenir que des
» propos ordinaires; *si on ne l'entend jamais* parler de sciences
» ou de littérature, qu'en très-peu de mots, & par pure condes-
» cendance pour ceux qui l'en prieroient.

» La vanité est, je crois, la passion la plus commune au deux
» sexes; c'est celle du moins qui a le plus d'empire sur le nôtre.
» Rien par conséquent ne nous déplaît tant dans les autres qu'une
» vanité qui blesse la nôtre. Une femme se rendroit haïssable,
» si par ses discours, par son ton, & toute la maniere dont elle
» s'exprime, elle donnoit à entendre qu'elle exige pour ce qu'elle
» dit, une déférence trop grande; si elle cherchoit toujours
» à l'emporter sur les autres; si elle *s'échappoit en paroles*
» piquantes ou en railleries indiscrettes, ou qui pis est encore,
» si elle témoignoit de la colere, du dépit ou de l'emportement.
» Tous ces défauts, & une foule d'autres qui en dérivent,
» doivent être soigneusement evités; & ils le seront, à coup sûr,
» par une femme qui parlera peu, & qui sera convaincue qu'elle
» ne doit jamais ouvrir la bouche pour déplaire ou pour offenser.

» Aux agrémens de la parole elle doit joindre ceux de la
» figure. La régularité des traits, la finesse du teint, la justesse
» de

» de la *taille*, la proportion des membres, & tout ce qui, dans
» l'opinion commune, constitue ce qu'on appelle la beauté,
» contribuent sans doute à rendre une femme aimable; mais ce
» n'est pas ce que j'entends par les agrémens de la figure dont
» elle doit tirer parti pour se faire aimer. Il ne dépend pas de
» nous d'être belles, & je demande d'une femme une qualité
» qu'elle puisse acquérir, & des agrémens qu'elle puisse se
» donner, si elle ne les a pas. Une femme est toujours assez
» belle aux yeux de son mari, quand elle a constamment de la
» douceur dans le regard & dans le son de voix, de la propreté
» sur sa personne & dans ses habits, du choix & de l'arrange-
» ment dans sa parure, de la modestie dans ses discours & dans
» tout son maintien.

» Pour ce qui est de *ses actions*, elle n'en doit jamais faire
» aucune qui ne soit dans l'ordre & dans la décence pour
» l'honnête satisfaction d'un mari sage, & le bon exemple des
» enfans & des domestiques. Elle n'en doit faire aucune qui n'ait
» directement le soin de sa maison pour objet: elle doit les faire
» toutes dans des temps réglés; de telle sorte néanmoins qu'elle
» ne soit point esclave du moment précis; elle doit les faire
» sans empressement comme sans lenteur; avec application,
» mais sans inquiétude; avec grace, mais sans affectation ».

Art. V. *De l'attachement inviolable que la femme doit avoir pour son mari.*

« Quand une fille passe de la maison paternelle dans celle de
» son mari, elle perd tout, jusqu'à son nom: elle n'a plus rien
» en propre; ce qu'elle porte, ce qu'elle est, sa personne, tout
» appartient à celui qu'on lui donne pour epoux. C'est vers son
» epoux que désormais doivent tendre toutes ses vues; c'est
» uniquement à son epoux qu'elle doit chercher à plaire; vif ou
» mort, c'est à son epoux qu'elle doit son cœur.

» Par les ſtatuts conſacrés dans notre cérémonial, un » homme, après la mort de ſa femme, a le pouvoir de » ſe remarier ; il a le même pouvoir du vivant même de » ſa femme, pour des raiſons qui ſont très-bien détaillées » ailleurs ; mais une femme, pour quelque raiſon que ce » puiſſe être, ni du vivant, ni après la mort de ſon mari, » ne peut paſſer à de ſecondes noces, ſans enfreindre les regles » du cérémonial, & ſans ſe déshonorer. *L'epoux eſt le ciel de » l'epouſe*, dit une Sentence contre laquelle on n'a jamais ré- » clamé ; y a-t-il quelque endroit ſur la terre où l'on puiſſe ne » pas être ſous le ciel ? c'eſt donc pour tout le temps qu'elle » ſera ſur la terre, c'eſt-à-dire, pendant toute ſa vie, qu'une » femme eſt ſous le ciel de ſon mari. C'eſt pour cette raiſon que » le *Livre des loix pour le ſexe* (*Niu-hien-chou*) s'exprime en » ces termes: *Si une femme a un mari ſelon ſon cœur, c'eſt pour » toute ſa vie; ſi elle a un mari contre ſon cœur, c'eſt pour » toute ſa vie.* Dans le premier cas, une femme eſt heureuſe, » & l'eſt pour toujours ; dans le ſecond cas, elle eſt malheu- » reuſe, & ſon malheur ne finira que lorſqu'elle ceſſera de » vivre.

» Tant que par une répudiation dans les formes, un mari » n'aura pas rejetté loin de lui une femme dont les défauts » n'auront pu être corrigés, il conſerve tous ſes droits ſur elle ; » il peut & il doit en exiger l'attachement le plus inviolable: » tant qu'une femme ſera ſous l'autorité du mari, ſon cœur n'eſt » pas un bien dont elle puiſſe diſpoſer, puiſqu'il appartient » tout entier à l'homme dont elle porte le nom. Que cet homme » ait des qualités qui le rendent aimable, ou des défauts diffi- » ciles à ſupporter, il eſt egalement ſon mari, c'eſt-à-dire, ſon » chef, ſon maître, ſon compagnon, ſon unique, ſon tout ; » hors de la ſphere duquel elle n'eſt rien, loin duquel elle ne » peut rencontrer que miſeres, peines, angoiſſes, & toutes les

» especes de chagrins. Quelle est la femme assez peu raison-
» nable, assez ennemie d'elle-même, pour ne pas s'attacher
» de tout son cœur à celui-là seul qui peut la mettre à couvert
» de la misere, lui donner du soulagement dans ses peines, des
» remedes à ses maux, qui peut lui adoucir ses chagrins & lui
» procurer tous les avantages de sa condition ? Si la raison, la
» loi, la justice & la nature elle-même n'obtiennent pas de vous
» cet attachement affectueux que vous devez à celui dont vous
» êtes l'epouse; que votre intérêt propre vous arrache au moins
» des efforts pour tâcher de devenir telle que vous devez être ».

Art. VI. *De l'obéissance que doit une femme à son mari, au pere & à la mere de son mari.*

« Une obéissance qui, sans exception de temps, ni de cir-
» constances, sans egard aux difficultés, ni aux aversions que
» l'on pourroit avoir, s'etend à tout & s'exerce sur tout, dans
» l'enceinte d'une famille, pour les affaires purement dome-
» stiques, est l'obéissance dont je veux parler ici. C'est cette
» sorte d'obéissance qu'un mari a droit d'exiger de sa femme,
» qu'un beau-pere & une belle-mere ont droit d'exiger de leur
» bru. Une femme qui n'auroit pas cette vertu dans sa totalité,
» seroit indigne du beau nom d'epouse; une femme qui ne
» l'auroit qu'en partie, n'auroit point à se plaindre, si l'on agis-
» soit envers elle dans toute la rigueur de la loi.

» Il n'est aucune chose sur la terre qui ne puisse être unie à
» une autre; il n'en est point de si fortement unies qu'on ne
» puisse diviser. Il y en a qui s'unissent facilement, & comme
» d'elles-mêmes; il y en a d'autres qu'on unit ensemble par
» artifice, pour se procurer quelque avantage, ou à raison de
» quelque convenance. Celles qui s'unissent facilement & qui se
» joignent comme d'elles-mêmes, se désunissent avec la même
» facilité, & se séparent quelquefois d'elles-mêmes aussi. Celles

» qu'on unit ensemble par artifice, pour se procurer quelques
» avantages ou à raison de quelques convenances, on les sé-
» pare aussi quelquefois, lorsque ces avantages qu'on s'etoit
» promis manquent, ou que les convenances ne sont pas
» telles qu'on les croyoit.

» Une femme qui aime son mari, & qui en est aimée,
» lui obéit sans peine, tant parce qu'elle suit en cela son incli-
» nation, que parce qu'elle est comme sûre qu'elle ne fera
» après tout, que ce qu'elle voudra, & que, quoi qu'elle fasse,
» elle saura bien extorquer l'approbation de celui à qui elle
» plaît. Une femme ainsi obéissante n'a pas même fait la moitié
» de sa tâche : son obéissance aisée ne durera qu'autant de
» tems qu'elle sera parfaitement d'accord avec son epoux :
» mais que cet accord *tient à peu de choses !* Un rien peut
» le rompre & le faire evanouir pour toujours. Fût-il d'éter-
» nelle durée, il s'ensuivroit seulement qu'une femme feroit
» toujours sa propre volonté, sous le spécieux prétexte de
» faire celle de son epoux. Par une pareille conduite, elle
» pourra bien en imposer à son mari ; mais son beau-pere
» & sa belle-mere verront-ils les choses du même œil que
» leur fils ? Elle ne doit pas s'en flatter. Si elle ne leur est pas
» parfaitement soumise, si elle n'exécute pas avec exactitude
» ce qu'ils exigeront d'elle, ils donneront des avertissemens,
» ils emploieront les menaces ; ils feront des *corrections*,
» ils ordonneront à son mari de la corriger lui-même ; &
» si, après tout cela, ils ne voient aucun amendement, s'ils
» ne sont ni obéis, ni écoutés, ils feront ce que leur permet
» la loi : ils ôteront à leur fils une femme désobéissante, qui
» est pour lui d'un très-mauvais exemple, & un obstacle
» à ce qu'il exerce la piété filiale (1) dans les points les

(1) On verra les droits & les devoirs de la *Piété filiale* dans le tome suivant.

» plus essentiels. Quoique ce ne soit là que ce qu'on appelle » *séparation par justice*, elle n'est ni moins réelle, ni moins » odieuse qu'une répudiation proprement dite. Une obéissance » absolue, tant envers son mari, qu'envers son beau-pere » & sa belle-mere, peut seule mettre à couvert de tout » reproche une femme qui remplira d'ailleurs toutes ses » autres obligations. *Une femme*, dit le Niu-hien-chou, *doit* » *être dans la maison comme une pure ombre & un simple* » *echo*. L'ombre n'a de forme apparente que celle que lui » donne le corps : l'echo ne dit précisément que ce qu'on » veut qu'il dise. »

Art. VII. *De la bonne intelligence qu'une femme doit toujours entretenir avec ses beau-freres & belle-sœurs.*

» Je finis les courtes instructions que j'ai cru devoir don» ner aux personnes de mon sexe par un article qui ne » paroît pas, au premier coup d'œil, fort essentiel, & qui » est pourtant de la derniere importance. Le mari n'est pas » toujours à la maison : il en sort pour vaquer à ses affaires, & » n'y rentre le plus souvent que pour prendre ses repas & » du repos. Mais à la maison (quand le mari n'est pas fils » unique) il y a toujours quelque beau-frere ou quelque » belle-sœur ; par conséquent il y a toujours quelqu'un » avec qui une femme peut avoir quelques petites alterca» tions, quelques disputes ; quelqu'un qui la peut contrarier » ou l'irriter par des actions ou des paroles ; quelqu'un » pour qui elle ait de l'aversion, ou qui ait de l'aversion » pour elle ; quelqu'un, en un mot, dont l'humeur ne sym» pathisant pas avec la sienne, lui fournira plusieurs fois » chaque jour l'occasion d'exercer sa patience. Une femme » qui a du bon sens, & qui veut vivre tranquille, doit » commencer par se mettre au-dessus de toutes les petites

» peines inséparables de sa condition ; elle doit tâcher de se
» convaincre que, quoi qu'elle puisse faire, elle aura tou-
» jours quelque chose à souffrir de la part de ceux avec qui
» elle a à vivre ; elle doit se convaincre que sa tranquillité
» au dedans & sa réputation au dehors dépendent unique-
» ment de l'estime qu'elle aura su se concilier de la part de
» son beau-pere & de sa belle-mere, de ses beaux-freres
» & de ses belles-sœurs. Or le moyen de se concilier cette
» estime est tout-à-fait simple : qu'elle ne contrarie jamais
» les autres ; qu'elle souffre en paix d'être contrariée ; qu'elle
» ne réponde jamais aux paroles dures ou piquantes qu'on
» pourroit lui dire ; qu'elle ne s'en plaigne jamais à son
» mari ; qu'elle ne désapprouve jamais ce qu'elle voit, ni ce
» qu'elle entend, à moins que ce ne soient des choses evi-
» demment mauvaises ; qu'elle soit pleine de déférence pour
» les volontés d'autrui dans tout ce qui ne sera pas contraire
» à l'honnêteté, ou à son devoir. Son beau-pere & sa belle-
» mere, ses beaux-freres & ses belles-sœurs, fussent-ils des
» tigres & des tigresses, ne pourront pas n'être pas pénétrés
» d'estime pour une femme qui se conduira si bien à l'égard
» d'eux tous. Ils feront en tout temps & en tous lieux l'éloge
» de sa vertu & de son bon caractere. Un tel eloge, sou-
» vent répété, ne sauroit manquer de lui gagner le cœur
» de son mari, de la faire respecter de toute la parenté, &
» d'établir si bien sa réputation dans toute la ville, qu'elle
» deviendra l'objet de l'estime universelle, on la citera pour
» exemple aux autres femmes, & on la leur proposera sans
» cesse comme le modele sur lequel elles doivent se former.

» Jeunes filles, qui coulez encore vos jours sous les yeux
» d'un pere & d'une mere, mettez à profit le tems qui vous
» reste pour vous instruire à fond de vos devoirs présens &
» à venir : Jeunes femmes, qui de la maison paternelle avez

» déjà passé dans celle d'un epoux, si vous aviez négligé
» ci-devant d'acquérir les connoissances nécessaires pour rem-
» plir les obligations de votre etat présent, tâchez de réparer
» une faute dont les suites seroient très-funestes pour vous. La
» lecture de ces *sept articles*, si elle est réfléchie & faite avec soin,
» suffira pour vous mettre au fait de ce que vous devez faire &
» de ce que vous devez eviter: la pratique de ce qu'ils ensei-
» gnent, si elle est exacte & constamment suivie, suffira pour
» assurer votre tranquillité de chaque jour, & pour vous dispo-
» ser à être dans la suite de bonnes meres de famille. Vous aurez
» des enfans auxquels le bon exemple que vous leur donnerez,
» plus efficace, sans comparaison, que tous les préceptes
» qu'ils pourront recevoir d'ailleurs, inspirera de bonne heure
» l'amour du devoir & de la vertu; & la *Piété filiale*, qui
» entrera dans leurs cœurs, en même tems que l'amour du
» devoir & de la vertu, ne vous laissera rien à desirer, le
» reste de vos jours, pour le dédommagement de toutes
» les peines que vous aurez prises, de toutes les humilia-
» tions que vous aurez essuyées, de tous les chagrins que
» vous aurez eu à dévorer, & de toutes les victoires que
» vous aurez eu à remporter sur vous-mêmes, pour vous
» être rendues telles que vous deviez être ».

Avant que d'exposer au grand jour un ouvrage qu'elle croyoit devoir être utile, *Pan-koei-pan* voulut avoir le sentiment de quelque personnage grave, qui, par ses lumieres & son expérience, fût en état de prononcer sur les matieres importantes qu'elle traitoit. Elle le donna à examiner à *Ma-young*, lequel, comme on l'a dit plus haut, etoit à la tête de ces Savans qui venoient chaque jour travailler à la Bibliotheque Impériale, au bas de la galerie où elle travailloit elle-même, de concert avec eux.

Ma-young lut les sept articles, les approuva, & les trouva si utiles, que, sans vouloir attendre qu'il fussent imprimés,

il en fit une copie de sa propre main, & *ordonna à sa femme d'apprendre par cœur cet ouvrage, fait*, disoit-il, *pour la perfection des personnes du sexe.* Les autres Lettrés, les Mandarins en firent de même ; & bientôt tous les maris, animés d'un même zèle, suivirent un exemple dont ils se promettoient les plus grands avantages pour la réformation des mœurs.

Parvenue à l'âge de 70 ans, cette femme illustre mourut, & fut pleurée de tous ceux qui avoient eu l'avantage de la connoître. L'Impératrice, dont elle avoit été la maîtresse, porta le deuil de sa mort. L'Empereur envoya des Mandarins faire en son nom les cérémonies funebres devant son cercueil ; il fit les frais de ses funérailles, & les régla lui-même avec une magnificence extraordinaire, en lui confirmant le glorieux titre de *grande-Dame*, dont il l'avoit décoré de son vivant : il lui en donna d'autres qui avoient trait à la beauté de son génie & à la vaste étendue de son érudition.

Les Lettrés la célébrerent en vers & en prose, & de cent manieres différentes. Les eloges funebres, les discours, les epitaphes & les vers de toutes les sortes remplirent des volumes entiers.

Parmi tant de Pieces qui méritoient sans doute d'être conservées, il ne nous reste que l'Inscription lapidaire que la fameuse *Ting-che*, epouse d'un des fils de *Pan-hoei-pan*, avoit composée pour en décorer le tombeau de son illustre belle-mere. Cette Inscription, ou, pour mieux dire, cette Epitaphe dit tout : la voici :

Pan-hoei-pan, *surnommée* Tsao *la grande-Dame* ; *femme de* Tsao, *fille de* Pang-che, *sœur de* Pan-kou, *a mis la derniere main aux ouvrages de son pere & de son frere, qu'elle a expliqués & embellis.*

Elle a été maîtresse de l'Impératrice & des Dames du Palais.

En

En donnant à ses illustres Eleves des leçons sur la poésie, l'éloquence & l'histoire, elle leur apprit à parer l'érudition des ornemens de la littérature, & à enrichir la littérature des trésors de l'érudition.

Par un bienfait, dont aucune femme n'avoit encore joui, l'Empereur lui donna la Surintendance de celle de ses bibliotheques qui renfermoit le dépôt précieux des Manuscrits anciens & modernes, non encore débrouillés.

A la tête d'un nombre de Savants choisis, elle travailla dans cette bibliotheque avec un succès qui fit l'admiration de tous les Lettrés, & qui surpassa ses propres espérances. Elle tira du profond oubli, dans lequel elles etoient ensévelies, quelques productions utiles des Savans des siecles passés; elle expliqua avec une clarté qui ne laissa rien à desirer, quelques bons ouvrages des Savans modernes, qu'une trop grande obscurité & un goût tout-à-fait bizarre rendoient presque inintelligibles.

Elle s'eleva, sans y prétendre, au rang des plus sublimes Auteurs, parmi lesquels la finesse de son goût, la beauté de son style, la profondeur de son erudition, & la justesse de sa critique lui firent décerner une place distinguée. Elle s'abaissa, le voulant bien, jusqu'au niveau des femmes les plus ordinaires, auxquelles, par la simplicité de ses mœurs, par son assiduité à vaquer aux affaires domestiques, & par son attention scrupuleuse à ne négliger aucun des menus détails du ménage, elle ne dédaigna pas de se rendre semblable, pour leur apprendre que, dans quelque poste qu'elles puissent se trouver, quel que soit le rang qu'elles occupent, les devoirs particuliers du sexe doivent toujours être remplis par préférence, & être regardés comme les plus essentiels & les premiers de leurs devoirs.

Jouissant de tous les honneurs qu'on accorde aux talens

& au vrai mérite, quand ils ſont reconnus ; eſtimée des gens de Lettres, dont elle etoit regardée comme l'oracle ; reſpectée des perſonnes de ſon ſexe, auxquelles néanmoins elle n'avoit pas craint de dire les plus humiliantes vérités, elle vécut juſqu'à une extrême vieilleſſe, dans le ſein du travail & de la vertu, toujours en paix avec elle-même & avec les autres.

Puiſſe le précieux ſouvenir de ſes vertus & de ſon mérite la faire vivre dans les ſiecles à venir, juſques chez les plus reculés de nos deſcendans !

Ting-che ne ſe contenta pas de donner à ſa belle-mere les eloges dont elle la croyoit digne : elle n'omit ni peines, ni ſoins, ni dépenſes pour acquérir tout ce qui etoit ſorti de ſon pinceau, depuis qu'elle avoit commencé à écrire dans la maiſon paternelle, juſqu'à ſa mort. Elle en fit pluſieurs volumes, qu'elle donna au public ſous le titre de Recueil des Œuvres de *Pan-hôei-pan*, ſurnommée *Tſao la grande-Dame*. Ce Recueil etoit diviſé en ſeize livres, ſous chacun deſquels elle avoit placé les pieces d'un même genre. Il y avoit des diſcours, des inaugurations, des inſcriptions, des elégies, des eloges funebres, des deſcriptions de choſes extraordinaires apportées des Pays etrangers, des queſtions littéraires, avec leurs réponſes, des complimens de félicitation, des complimens de condoléance, des préfaces pour être miſes à la tête des Ouvrages des autres, qu'elle avoit publiés ; des epitaphes, des ſuppliques pour être préſentées à l'Empereur, des notices & indications d'ouvrages non publiés, des remerciemens faits aux noms de différentes perſonnes pour des bienfaits reçus, des dialogues ſur différens ſujets, des explications & des commentaires.

La ſuite des Vies ou Portraits ſe trouvera dans les volumes ſuivans.

LETTRE du P. Amiot, Missionnaire de la Chine, sur la Réduction des Miao-tsée, *en 1775.*

M.

Je crois que vous ne me saurez pas mauvais gré de la liberté que je prends de vous entretenir d'autres choses que de mes travaux littéraires. La relation que j'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui, n'a eté puisée que dans les Gazettes que la Cour fait passer aux *Bannieres*, ou dans ce que l'on publie par ordre du Souverain.

Voici une troisieme Nation que l'Empereur de la Chine vient de confondre pour toujours avec celle de ses anciens Etats. Les Eleuths subjugués & dispersés ne sont plus un peuple à part; les Tourgouths venus d'eux-mêmes, se sont soumis à tout ce qu'on a exigé d'eux, & ont consenti à vivre sous les Bannieres, comme les autres Tartares; & cette année, les *Miao-tsée* du petit & du grand *Kin-tchouen* ont été relégués par pelotons dans les différentes Provinces de l'*Empire*, pour y travailler aux ouvrages publics, ou pour y vivre en esclaves. C'est de cette derniere conquête des Mantchous que je dois vous rendre compte aujourd'hui.

Les confins de la province de *See-tchouen* sont bornés par une chaîne de montagnes liées à d'autres montagnes, tant du dehors, que de l'intérieur de l'Empire. Cette chaîne de montagnes a eté habitée de tout temps par un peuple demi-sauvage, ainsi que s'expriment les Chinois, qui, préférant la liberté à tous les autres avantages, a mieux aimé vivre

toujours séparé du reste de la Nation, que de se soumettre à des loix, dont l'observation eût fait sa félicité. Ce peuple avoit deux Chefs indépendans l'un de l'autre. Le premier dominoit sur le grand *Kin-tchouen*, & l'autre sur les montagnes du petit *Kin-tchouen*; ce qui formoit deux petits Etats soumis chacun à un Souverain particulier. Ces deux Souverains, quoique réellement indépendans, etoient soumis en apparence à l'autorité suprême de l'Empereur; ils en recevoient des dons, des Mandarinats & des dignités, & c'etoit l'Empereur qui les confirmoit dans leur Souveraineté, en leur envoyant des Patentes à chaque changement de regne.

Ces deux petits Souverains, toujours etroitement unis, quand il s'agissoit de défendre leur liberté, & de s'opposer aux forces Chinoises, avoient quelquefois des démêlés entr'eux, & se faisoient la guerre. C'est ce qui leur arriva les années dernieres. Le *Tsong-tou* du *See-tchouen* leur ordonna de mettre bas les armes, & de vivre en paix, parce que leurs troupes, apparemment peu disciplinées, venoient faire des excursions sur les terres de l'Empire, & y exerçoient des brigandages, dont il étoit contraint de punir les auteurs. Les *Miao-tsee* (car c'est de ce nom qu'on appelle ceux du *Kin-tchouen*), loin de donner quelque satisfaction au *Tsong-tou*, n'en devinrent que plus insolens. Ils firent la paix entr'eux, & se liguerent contre les Chinois. L'expérience leur avoit appris qu'en se tenant simplement sur la défensive, & en gardant exactement quelques gorges, il n'étoit guere possible de les aller forcer dans leurs montagnes. Dans cette confiance, ils continuerent leurs brigandages. Le *Tsoung-tou* sentant qu'avec les seules troupes de la Province qu'il gouvernoit, il ne pouvoit s'opposer à ces barbares, avertit l'Empereur, & demanda du secours.

Sa Majesté voulut tenter d'abord les voies de douceur.

Deux Officiers allerent porter ses ordres aux petits Princes du *Kin-tchouen*, & les exhorter à rentrer dans leur devoir. Les Princes *Miao-tsée* maltraiterent les Envoyés, & déchirerent en leur présence l'ordre de l'Empereur ; crime horrible qui ne peut s'expier, suivant la maniere de penser des Chinois, que par les supplices les plus affreux. L'Empereur prit alors la résolution de les exterminer ; & se fiant sur sa bonne fortune, il ne douta point qu'il ne vînt à bout d'exécuter un projet, qu'on avoit de tout tems regardé comme chimérique.

Son premier soin fut de choisir un Général : il jetta les yeux sur *Akoui*, qui s'etoit déjà distingué, sous *Fouté*, lors de la guerre contre les Eleuths. L'evénement a prouvé qu'il ne pouvoit faire un meilleur choix. Il est bon de faire connoître en peu de mots ce grand homme.

Akoui est d'une maison distinguée parmi les Mantchoux : il a une Compagnie héréditaire dans la Banniere *rouge-simple*. Il a passé sa jeunesse à etudier les Sciences Chinoises, & y a fait de si grands progrès, qu'il n'est presque aucun livre d'un certain ordre, dont il ne puisse rendre compte. Après la mort de son pere, il vécut à Péking confondu avec la foule, n'ayant d'autre ambition que de remplir ses devoirs, & d'employer ses momens de loisir à cultiver les lettres. Le vrai mérite se fait jour tôt ou tard. Il eut occasion de traiter avec le Comte-Ministre *Fouheng* une affaire assez difficile. La maniere claire, nette & précise avec laquelle il exposa sa pensée, enchanta le Ministre. Il se souvint de lui, lors de la guerre contre les Eleuths, & l'envoya servir sous *Fouté*, avec ordre de ne laisser passer aucune occasion, sans l'instruire de l'état des affaires dans le lieu où il se trouveroit. *Akoui* exécuta ponctuellement les ordres du Ministre ; & le Ministre, de son côté, instruisoit exactement l'Empereur,

ſans lui laiſſer ignorer le nom de l'Officier, dont il recevoit des relations ſi exactes. L'Empereur ne l'oublia pas dans l'occaſion : plus de dix âns après, lorſqu'il envoya ſon premier Miniſtre, en qualité de Généraliſſime, contre le Royaume de *Mien* & leurs alliés, il voulut qu'*Akoui* l'accompagnât ; & fût du nombre des Officiers généraux de ſon Conſeil.

Dans cette ſeconde guerre, *Akoui* ne ſe diſtingua pas moins que dans la premiere par ſa prudence & par ſa valeur. Cette guerre finie, *Akoui* fut nommé l'un des grands de ſa Banniere, & mis ſucceſſivement à la tête de pluſieurs Tribunaux. Il y a grande apparence qu'il ne ſeroit pas monté plus haut, ſans la révolte des *Miao-tſée.* L'Empereur ayant pris la réſolution d'exterminer ces barbares : *C'eſt ſeconder les intentions du Ciel*, dit-il dans l'un des ecrits publics qu'il fit paroître dans le temps, *que de faire périr des ſcélérats qui ne ceſſent de l'irriter de jour en jour par les plus horribles forfaits :* ſon Conſeil aſſemblé fut de ſon avis. *Cependant*, ajouterent les Princes & les Grands, *la choſe ne paroît guere poſſible. On a bien forcé les* Miao-tſée *dans quelques-unes de leurs villes ; on les a battus lorſqu'ils ont oppoſé des troupes à nos efforts ; mais etant vaincus, ils s'enfonçoient dans leurs montagnes, où il etoit impoſſible de les aller chercher, & d'où ils ſortoient enſuite, lorſqu'on s'y attendoit le moins, &c.*

L'Empereur perſiſta dans ſon deſſein, & dit qu'il en viendroit à bout au moyen du Général qu'il avoit choiſi : *C'eſt ſur* Akoui, ajouta-t-il, *que j'ai jetté les yeux pour l'exécution de cette entrepriſe. Si quelqu'un de vous trouve que je n'ai pas bien choiſi, qu'il parle ; je ſuis prêt à l'ecouter, & j'aurai egard à ſes raiſons, ſi elles ſont bonnes.* Perſonne ne s'attendoit à entendre ſortir ce nom de la bouche de l'Empereur. On ne regardoit *Akoui* que comme un Officier ordinaire qui pouvoit tout au plus ſervir en ſecond, & on fut d'autant plus ſurpris de ce choix,

qu'il y avoit à la Cour & dans les Provinces un grand nombre d'Officiers généraux d'un rang supérieur à celui d'*Akoui*, qui s'etoient déja distingués dans les guerres passées, & qui ayant commandé des armées en chef, etoient censés avoir plus d'expérience que lui. Cependant aucun ne désapprouva ce choix, soit qu'on n'eût rien à objecter, soit parce qu'il venoit directement du Souverain.

A cette marque d'estime pour la personne & le mérite d'*Akoui*, l'Empereur en ajouta une autre non moins flatteuse. Il permit au nouveau Général de choisir dans les huit bannieres, celles des troupes qu'il jugeroit les plus propres à le seconder, & le laissa maître du plan & de toutes les opérations de la campagne. *Akoui* disposa tout, fit son plan, l'expliqua à son maître, & le lui fit approuver, en se conservant néanmoins le droit de le changer en tout ou en partie, selon les cas & les lieux. N'ayant plus rien à faire à la Cour, il se rendit à la capitale du *Sée-tchouen*, où, en attendant son armée, il prit des informations sur tout ce qui regardoit le pays & les affaires du *Kin-tchouen*, & en particulier sur ce qui s'etoit passé précédemment entre les *Miao-tsée* & les troupes que le *Tsong-tou* avoit envoyées contr'eux.

Il apprit qu'un Général nommé *Ouen-fou*, ayant pris dix mille hommes des troupes de la Province, etoit allé contre les *Miao-tsée*, les avoit battus & contraints d'abandonner les frontieres ; que cet Officier, fier de ses succès, au lieu de se contenter de garder les gorges & de boucher les principaux passages par où les barbares auroient pu revenir, voulut les poursuivre jusques chez eux, & s'engagea imprudemment dans les montagnes où il périt lui & presque tous les siens.

Il apprit encore que la stérilité qui regne sur ces montagnes, le défaut de chemins, les rochers escarpés & les précipices affreux qu'on rencontroit, pour ainsi dire, à chaque pas, les

ravines, les ruiſſeaux profonds, les bois, & tout ce qu'on pouvoit imaginer de difficultés, les rendoient impraticables à tous autres qu'à ceux du pays; que quand même à force de patience, de fatigues, de courage & de fermeté, on pourroit conduire une armée en la diviſant en mille petits corps, pour la faire marcher par des ſentiers différens, il falloit néceſſairement que cette armée ſe pourvût elle-même de tout; que les hommes portaſſent tout ou preſque tout, parce qu'il n'etoit pas poſſible d'employer aucune voiture, & qu'il etoit d'une très-grande difficulté d'employer les bêtes de ſomme; qu'après avoir vaincu tous les obſtacles qu'oppoſent le local & les elémens, il falloit vaincre ceux qui viendroient de la part des hommes: obſtacles d'autant plus grands, que ces barbares avoient des *armes à feu*, des *villes fortifiées*, & *qu'ils pouvoient être ſecourus* par leurs voiſins du côté des Indes.

Akoui profita de ces lumieres, & en prit occaſion de demander à l'Empereur les pouvoirs les plus amples, tant pour lui que pour le *Tſong-tou* du *Tſée-tchouen*, & les autres Officiers de la Province auxquels il s'adreſſeroit dans les occaſions. Il obtint tout ce qu'il voulut, & au moyen du *Tſong-tou*, qui etoit ſon ami particulier, il fut bientôt pourvu des plus abondantes proviſions & d'une multitude innombrable d'hommes pour les porter. Outre les munitions ordinaires, il prit encore une quantité prodigieuſe de métal en petits lingots pour *fondre* des canons & même des bombes, quand il ſeroit arrivé devant les places dont il lui faudroit faire le ſiege; car tranſporter canons & bombes à travers les défilés & les précipices de ces montagnes, etoit une choſe impoſſible.

Lorſque l'armée fut aſſemblée, il la partagea en pluſieurs corps, qu'il fit entrer dans le *Kin-tchouen* par différentes gorges. Chacun de ces corps particuliers etoit une petite armée.

Parmi les Officiers généraux qui devoient combattre ſous

Akoui,

Akoui, & l'aider de leurs conſeils, ſe trouvoit *Fouté*, ce grand homme de guerre qui avoit cueilli tant de lauriers en Tartarie, & que j'ai fait connoître dans d'autres Mémoires (2). Il a ſoutenu ſa réputation militaire contre ceux des *Kin-tchouen*; mais ſon orgueil & la dureté de ſon caractere, lui ont fait commettre une quantité de fautes, même contre le ſervice, pour leſquelles il a eté puni ſuivant les loix.

Tous ces corps particuliers entrerent en même temps par les différentes gorges, & ſe rendirent maîtres de tous les paſſages, battirent par-tout les *Miao-tſée*, les pourſuivirent, grimperent ſur les rochers les plus eſcarpés, franchirent les précipices; dans moins d'un mois, ils furent maîtres du petit *Kin-tchouen*. Le Roi *Seng-ké-ſang* mourut de maladie, lorſqu'il ſe diſpoſoit à faire un dernier effort pour ſauver au moins ſa capitale, dans laquelle il alloit s'enfermer avec le reſte de ſes troupes. Les *Miao-tſée* conſternés perdirent courage, & ne ſe défendirent plus; ils abandonnerent leurs villes & toutes leurs poſſeſſions, & ſe réfugierent dans le grand *Kin-tchouen*. *Akoui* les y pourſuivit; mais auparavant il fit raſer villes & villages, forts & fortins, & généralement tout ce qui pouvoit ſervir de retraite aux ennemis, ſuppoſé que s'etant ralliés ils vouluſſent revenir ſur leurs pas. Il ſe fit apporter le cadavre de *Seng-ké-ſang*, pour pouvoir certifier à l'Empereur la mort de ce rébelle, & le fit mettre en dépôt pour le faire ſervir en ſon temps aux cérémonies qui ſont d'uſage.

Après avoir donné à ſes troupes quelque repos, *Akoui* ſe remit en marche. *Sonom*, Roi du grand *Kin-tchouen*, vint à ſa rencontre. Tout, juſqu'aux femmes, s'arme dans les montagnes: à chaque pas que font les Mantchoux, ſe préſente un nouveau genre d'ennemis. Combien de braves gens périſſent!

(2) Voyez le tome I, page 367.

Les uns ecrasés par les pierres qu'on faisoit rouler sur leurs têtes, les autres emportés par des coups de feu, sans qu'on pût voir d'où ils partoient; quelques-uns enveloppés par le grand nombre & taillés en pieces, avant même qu'ils eussent eu le temps de se mettre en défense; quelques autres précipités du haut des rochers sur lesquels ils avoient grimpé avec tant de peine. *Akoui* n'en devint que plus ardent; il avance, chaque jour il emporte quelque place ou quelque poste important. Il arrive enfin devant *Lo-ou-ouei*, capitale du grand *Kin-tchouen*, & séjour ordinaire de *Sonom*, qui en etoit Roi: il fond des bombes & des canons, il l'emporte.

Sonom, toute sa famille, sa cour, son armée s'etoient déja retirés & s'etoient rendus à travers les montagnes jusqu'à l'autre extrêmité du grand *Kin-tchouen*. Là est une place des plus fortes, tant par son assiette que par les ouvrages de l'art. Le Roi s'y enferma avec l'elite de ses troupes, tandis que son armée se tenoit aux environs pour en défendre les approches.

Akoui, maître de *Lo-ou-ouei*, s'y arrêta quelque temps pour donner quelque repos à ses troupes, & pour prendre ses derniers arrangemens. Ce fut de-là qu'il ecrivit à l'Empereur pour lui rendre compte. Il avoit à lui apprendre les plus fâcheuses nouvelles, la mort d'un grand nombre d'Officiers de distinction, & en particulier celle du Prince Mongou, premier gendre de Sa Majesté. Il osa même mettre par ecrit, ce qui ne se fait guere en parlant à l'Empereur, le récit des tourmens que les *Miao-tsée* avoient fait souffrir à ceux des Officiers Mantchoux qui avoient eu le malheur d'être pris. L'Empereur content de cet exposé, s'en expliqua ainsi lui-même dans un ecrit public: Akoui *m'a fait savoir que les principales places du* Kin-tchouen, *à l'exception de* Karaï, *où* Sonom *& toute sa famille se sont retirés, sont à sa disposition; A en juger par la carte du pays que ce Général m'envoie, nous serons bientôt maîtres de tout.... On ne sauroit être plus*

ſatisfait que je le ſuis de la bonne conduite de mon Général, &c.

Akoui partit du grand *Kin-tchouen* pour aller mettre le ſiege devant *Karaï*, & forcer le Roi barbare dans ſon dernier retranchement. Si juſqu'alors les Mantchoux avoient eu à ſurmonter de grands obſtacles, ils en trouverent de nouveaux à meſure qu'ils avançoient. On ne s'attend pas ſans doute que je décrive tous les petits combats qu'ils eurent à livrer, que je faſſe l'énumération de tous les poſtes qu'il fallut emporter avant que d'arriver à *Karaï*, le détail en ſeroit trop long.

L'armée des Mantchoux arrive enfin aux environs de *Karaï*. Ce que *Akoui* avoit fait en aſſiégeant la capitale & les autres poſtes importans, il le fait ici avec encore plus d'attention & d'ardeur, c'eſt-à-dire, qu'il ſe fait une nouvelle artillerie. Il prévient l'Empereur que ce dernier ſiege ſeroit infailliblement un peu long, parce que la ſituation de la place etoit telle que pour la ſerrer de tous les côtés, il falloit environner une montagne, ſans quoi il etoit à craindre que *Sonom* ne s'echappât encore, comme il l'avoit fait de *Lo-ou-ouei*; que ſon objet n'etant pas ſeulement de ſe rendre maître de cette place, mais encore de la perſonne du Prince rébelle, il ne devoit rien omettre pour aſſurer le ſuccès.

Après avoir ainſi prévenu l'Empereur, le Général mit tous ſes ſoins à fermer tous les paſſages par où *Sonom* auroit pu s'echapper. Il fait faire un grand détour à une partie de ſes troupes pour occuper le derriere de la montagne de *Karaï*, & battre la place de ce côté, tandis qu'avec le reſte de l'armée il la battroit de l'autre. Quand, au moyen des ſignaux dont il etoit convenu, il fut aſſuré de l'arrivée de ſes gens, il fit ſa premiere attaque, qui n'aboutit qu'à ecorner quelques rochers. Cependant le rébelle effrayé, penſa à ſe ſoumettre, & fit demander à *Akoui* une ſuſpenſion de quelques jours, pour faire ſes propoſitions. *Akoui* y conſentit, & *Sonom*

lui envoya ce qu'il avoit de plus cher, sa mere, sa femme & ses sœurs, pour servir d'otage & être garants de sa fidélité. Il demanda *qu'on lui laissât la vie à lui & à tous les siens, & qu'on lui permît de gouverner encore ses sujets sous l'autorité de l'Empereur. Akoui* fit répondre que l'affaire etoit d'une trop grande importance pour qu'il osât prendre sur lui de la terminer ainsi; qu'il alloit en informer Sa Majesté, & qu'en attendant il lui conseilloit de se remettre de tout à sa clémence, & de se livrer de bonne grace entre ses mains. *Sonom* ne crut pas devoir suivre ce conseil, & ne pensa plus qu'à se défendre.

Cependant *Akoui* ecrivit à l'Empereur, & en attendant la réponse, il continua de pousser vivement le siege.

L'Empereur recevant la lettre d'*Akoui*, regarda cette grande affaire comme déja terminée. Il répondit à son Général qu'il pouvoit assurer le rébelle du pardon de ses crimes, supposé qu'il se rendît sur le champ; qu'il pouvoit même lui promettre qu'on lui laisseroit le gouvernement de ses sujets, mais hors des montagnes du *Kin-tchouen*, dans les lieux de la domination Chinoise, où on les feroit transmigrer. Sa Majesté prit cette occasion de faire publiquement l'eloge de son Général, & d'annoncer les récompenses dont elle vouloit l'honorer lui & ses principaux Officiers. Voici en deux mots le précis de ce que publia l'Empereur dans le temps. *Il n'y a rien à reprendre dans la maniere dont* Akoui *s'est conduit pendant tout le cours de cette guerre; c'est à sa prévoyance, à sa valeur, à son expérience qu'il est redevable de tous ses succès. Le rébelle* Sonom *poussé jusqu'à son dernier retranchement, parle déja de se rendre.* Atsang *sa mere,* Aching *sa tante, accompagnées de ses sœurs, sont allé de sa part implorer la clémence du vainqueur jusques dans son camp : le rébelle s'y rendra infailliblement bientôt lui-même, ou il sera pris. Lorsque* Akoui *s'etant rendu maître de la capitale du grand* Kin-tchouen, *je lui donnai pour récompense la plume de*

paon à deux yeux, & lui permis de porter le bouton de rubis tel que le portent les Princes etrangers, quand je les en gratifie ; je le fais aujourd'hui Comte de l'Empire, & je veux que le titre de sa nouvelle dignité désigne en substance les qualités qui la lui ont acquise. Il s'appellera désormais Tcheng-meou-yng-young-koung (Ce titre rendu en François, veut dire : *Comte qui joint la prévoyance à la plus haute valeur.* En l'expliquant ainsi, je ne saurois lui donner ni l'energie, ni les graces des expressions Chinoises ; j'en donne le sens.). *Outre cela*, continue l'Empereur, *je lui permets de porter la ceinture jaune & le manteau à quatre dragons en broderie d'or, ainsi que les portent les Princes de ma famille qui sont titrés. Quant aux Officiers généraux qui l'ont secondé, je donne à* Ming-léang *le titre de* Siang-young-po (c'est-à-dire, Vicomte ou Baron qui sait employer la valeur à plus d'un usage,) ; *à* Foung-cheng-ngo, *qui etoit déja Comte, je lui donne le titre de* Tsée-kio (c'est-à-dire, de Baron,), *& celui de* Ki-young *qu'il ajoutera à celui de Comte* (Ki-young-koung signifie : *Comte d'une valeur mise à plus d'une epreuve*). *Le titre de* Tsée-kio, *qui est au-dessous de celui de Comte, passera à son frere cadet jusqu'à ce qu'il ait lui-même des enfans ; le premier fils qui lui naîtra en sera décoré dès le moment de sa naissance, & il sera transmissible à ses descendans, &c.*

Les Conseillers & Présidens du Tribunal de la guerre, ceux du Conseil particulier du Général, les Ministres, les *Tsong-tou*, les Lieutenans-généraux des Provinces, les Officiers subalternes qui se sont distingués, ont eu leur part aux récompenses ; ils ont obtenu des titres honorifiques, ou ont eté elevés à des grades supérieurs à ceux qu'ils occupoient ; *car*, dit l'Empereur, *ils ont tous concouru aux succès, en remplissant avec exactitude & fidélité tout ce qui etoit du devoir de leurs charges, &c.*

Quand *Akoui* sut que l'intention de l'Empereur etoit que le rebelle & tous ses sujets devoient être arrachés de leurs mon-

tagnes, il en instruisit *Sonom*, & lui offrit encore la vie à lui & aux siens, à condition qu'il feroit de bonne grace ce qu'on exigeoit de lui pour la derniere fois. *Sonòm* répondit qu'il aimoit mieux s'ensevelir sous les ruines de sa patrie : & dès-lors il se défendit en désespéré. Malheur aux Mantchoux qui se trouvoient exposés à sa fureur, mais cette fureur fut impuissante ; il fallut, au bout de quinze jours ou trois semaines, se rendre à discrétion.

Akoui ayant subjugué l'un & l'autre *Kin-tchouen*, ayant en son pouvoir *Sonom* & toute sa famille, demanda ses derniers ordres à l'Empereur. Sa Majesté lui ordonna de conduire à Pé-king le rébelle, toute sa famille, & les principaux de sa Cour, tous vivans, si cela etoit possible, & d'envoyer en même temps la tête de *Seng-ko-sang*, Roi du petit *Kin-tchouen*, lequel, comme on l'a vu, etoit mort lors de la prise de son pays : il laissa le reste à sa disposition.

On a toujours mille raisons de se flatter que ce qu'on souhaite arrivera. Le crédule *Sonom* ne douta point qu'on ne le laissât vivre & jouir de sa liberté dans Pé-king : il ne chercha point à se détruire lui-même, comme il en avoit conçu d'abord le dessein. Les bons traitemens qu'il recevoit du Général, la maniere honorable dont il etoit servi, la liberté qu'on lui laissoit de voir, de parler, d'être toujours avec les siens le long de la route, ne contribua pas peu à nourrir son espérance. Il s'en falloit bien cependant que l'Empereur fût dans l'intention de lui pardonner ; il avoit au contraire pris tous les arrangemens pour faire sur lui un exemple capable d'intimider tous les Princes Tartares ses vassaux. Le Président du Tribunal des Rits lui avoit représenté que depuis un très-grand nombre d'années on n'avoit point fait la cérémonie dite *Hien-feou*, & que cependant cette cérémonie & toutes celles qui la précedent ou l'accompagnent sont très-propres à contenir les peuples dans

l'obéissance, & les Princes tributaires ou vassaux dans le devoir; que ces cérémonies etant d'ailleurs consacrées dans le code de son Tribunal, & ayant eté en vigueur sous les plus grands Princes des différentes dynasties depuis les temps les plus reculés, il croyoit qu'il etoit à propos de profiter de l'occasion présente pour les faire revivre.

L'Empereur loua le Président de son zele, & en conséquence donna ordre aux quarante-huit Chefs des Hordes Tartares qui lui sont soumises, de se rendre à Pé-king, pour aller à sa suite au-devant du Général, & assister à la cérémonie *Hiao-lao* qui devoit se faire le 25 de la quatrieme lune, & à la cérémonie *Hien-feou* qui se faisoit le lendemain. Je n'expliquerai point la cérémonie du *Hiao-lao*, qui regarde la réception du Général, elle a eté suffisamment décrite à l'occasion de *Tchao-hoei*, dans mes remarques sur la conquête du pays d'Ily, &c. Pour la cérémonie dite *Hien-feou*, voici en deux mots en quoi elle consiste: elle dure deux jours.

Le premier jour, l'Empereur se rend à la salle des Ancêtres, accompagné du Général vainqueur, des principaux Officiers qui ont contribué à ses victoires, & des rébelles qu'il a vaincus & faits prisonniers. Sa Majesté, après avoir fait les cérémonies d'usage, avertit ceux dont il tient la vie & l'Empire, des principaux evénemens de la guerre qu'il vient de finir glorieusement, & leur présente les prisonniers. Après cette premiere cérémonie, l'Empereur rentre dans son Palais, & le Général conduit ses prisonniers au *Ché-tsi-tan*, c'est-à-dire, dans le lieu où l'on honore particuliérement les Esprits qui président aux générations. Là, accompagné des principaux Officiers, compagnons de ses travaux & de sa gloire, il ordonne aux vaincus de se prosterner, pour faire amende-honorable à ces Esprits qu'ils ont contristés par leur rébellion.

Le second jour, l'Empereur, le Général, les Mandarins

civils & militaires, tous les Officiers qui ont ſervi dans la guerre qu'on vient de terminer, ſe rendent à la porte du Palais, nommée *Ou-men*. L'Empereur monte dans l'appartement qui eſt au-deſſus de cette porte, ſe place ſur le balcon, en face de la grande cour qui eſt du côté du midi : les Mandarins civils ſont à ſa gauche, & les militaires à ſa droite. Au bas, c'eſt-à-dire, dans la cour même, ſont le Général, les Officiers qui ont ſervi ſous lui, & les rebelles priſonniers. Tout le monde ayant pris ſa place, le Général s'avance immédiatement ſous le balcon, préſente tous ſes Officiers à l'Empereur, l'avertit que c'eſt à leur valeur, à leur exactitude, & à leur expérience qu'il eſt redevable en grande partie des ſuccès. L'Empereur, par quelques mots, leur témoigne à tous *ſa ſatisfaction*, & *appelle le* Géneral. Tous alors ſe proſternent, frappent la terre du front pour remercier Sa Majeſté, & le Général monte dans le balcon, où il ſe place à côté de l'Empereur. Pendant ce temps-là, les Officiers qui etoient pêle-mêle dans la cour, ſe partagent en deux rangs, pour laiſſer voir à découvert tous les priſonniers. L'Empereur *s'informe de leurs noms, de leurs rangs*, de ce qu'ils ont fait de plus particulier, & de tout ce qu'il veut ſavoir. Il demande en particulier s'il n'y auroit pas moyen de leur faire grace, ſans bleſſer la juſtice. Le Général répond à tout, & ſur-tout à ce dernier article. Quand la mort des coupables n'eſt pas conclue, il ne manque jamais de raiſons pour leur ſauver la vie ; mais quand il eſt décidé qu'ils mourront, il fait à l'Empereur l'enumération de leurs crimes, de ces crimes ſur-tout qui, ſuivant les loix, ne méritent aucun pardon. Alors l'Empereur fait le ſigne fatal, ſe leve, & ſe retire dans le même ordre qu'il etoit venu, c'eſt-à-dire, avec tout l'appareil de ſa grandeur. Pendant ce temp-là, on conduit au lieu du ſupplice ceux qui doivent être exécutés

exécutés : c'eſt ce qui eſt arrivé à *Sonom* ; & à tous ceux de sa ſuite qui furent préſentés. Quoiqu'il ſoit fort indifférent en Europe de ſavoir le nombre & les noms de ceux qui furent condamnés, cependant, pour donner une idée de la maniere dont tout ſe paſſe ici dans des occaſions pareilles, je vais rapporter l'Arrêt de condamnation.

Akoui avoit fait conduire à *Peking* deux cens cinquante priſonniers, tant de la parenté, que du Conſeil ou de la Cour de *Sonom*. L'Empereur ordonna aux Grands de l'Empire, ayant à leur tête les Miniſtres d'Etat, de connoître de leurs crimes plus ou moins grands, & de déterminer le genre du ſupplice dont on devoit les punir. Voici en ſubſtance le Jugement qu'ils en porterent. « *Sonom*, diſent-ils, ſon frere » cadet *Chalopen*, ſes Miniſtres *Kantak*, *Sonompontchouk*, » *Karoua* & *Gotſar*, *Atchim*, tante de *Sonom*, cette femme » cruelle qui a ſoufflé & attiſé le feu de la rébellion, plus » qu'aucun des *Miao-tſée*, *Langtſia* ſon mari, auſſi coupable » qu'elle, méritent d'être coupés en pieces, de même que » les deux lamas, *Tonkio* & *Kanpou*, avec dix autres qui » etoient du Conſeil de *Sonom*. Dix-neuf autres de la Cour » du rébelle, moins coupables que les premiers, ſoit à cauſe » de leur jeuneſſe, ſoit parce qu'ils obéiſſoient par emploi » à leur Souverain, méritent d'avoir la tête coupée. Nous » croyons qu'on ne doit condamner qu'à une priſon perpé» tuelle les ſeize autres *Miao-tſée* de la parenté ou de la ſuite » de *Sonom*, qui ont été pris avec lui ; que cinquante-deux » autres doivent être envoyés en exil à Ily, & être donnés » aux Eleuths, pour être leurs eſclaves ; que les Officiers de » guerre qui ont ſervi contre nous, doivent être diſtribués » & donnés, les quarante-cinq principaux aux *Solons*, pour » être enrôlés parmi leurs troupes en qualité de ſoldats ; » trente-cinq autres aux Tartares *San-ſing*, & les cinquante-

» huit restans aux Officiers Mantchoux qui se sont le plus » distingués. Pour ce qui est de *Panti* & des autres Lamas, » au nombre de seize, qui etoient dans leur *Miao*, & qui ne » sont entrés pour rien dans la rébellion de *Sonom*, on peut » les envoyer au *Miao de Kiang-ning*, pour aider les Lamas » leurs confreres, & vivre sous leur gouvernement ». Cette délibération des Grands fut portée à l'Empereur ; & l'Empereur, après l'avoir lue, répondit : *que tout se fasse ainsi qu'il est enoncé ;* & tout s'est ainsi fait.

A ces scenes tragiques, il me reste à en ajouter une plus digne peut-être de curiosité, parce que le Héros est ce vaillant *Fouté*, dont il a eté parlé au commencement de cette lettre. Ce guerrier intrépide, qui possédoit au plus haut degré toutes les vertus qui tiennent à la valeur, etoit trop persuadé de son propre mérite, pour juger avec equité du mérite des autres. Celui d'*Akoui*, son Général dans cette derniere campagne, lui fit ombrage : il le peignit, dans plusieurs occasions, avec le fiel de l'envie, & n'oublia rien pour le représenter aux yeux de son Maître sous les couleurs les moins avantageuses : enfin il osa l'accuser ouvertement.

Pour toute réponse aux accusations de *Fouté*, *Akoui* fit le détail de sa propre conduite, & de celle de son accusateur. L'Empereur, qui connoissoit parfaitement l'un & l'autre, rendit justice au Général, & envoya des Grands de sa Cour pour juger *Fouté* sur les lieux, & le faire mourir, s'ils le trouvoient digne de mort. Les Grands arrivés au *Seé-tchouen*, firent leurs informations secretes & publiques, interrogerent *Fouté*, le trouverent coupable, & le condamnerent à perdre la tête. *Fouté* récusa ses Juges, leur dit en face qu'ils etoient vendus à son ennemi, & appella de leur Sentence à l'Empereur, en présence duquel il demanda d'être conduit, parce qu'il avoit à révéler des mysteres qui ne pouvoient être révélés qu'à lui.

Les Juges, de concert avec *Akoui*, n'allerent pas plus loin; & conclurent qu'il falloit donner à *Fouté* la satisfaction de voir l'Empereur. Ils en écrivirent à Sa Majesté; & par le même Courier qui porta leur lettre, *Fouté* en ecrivit une secrette, qu'il adressa en droiture à l'Empereur, avec toutes les formalités d'usage pour empêcher que tout autre que Sa Majesté ne pût la lire.

L'Empereur consentit qu'on amenât *Fouté*, & lui permit de dire librement tout ce qu'il avoit à dire. Tout se trouva faux, calomnieux, ou hasardé sans preuves. Voici l'ecrit que l'Empereur voulut qu'on rendît public après la condamnation de *Fouté*: Ce sont les Ministres & les Grands, qui le jugerent après que Sa Majesté l'eut interrogé elle-même à différentes reprises, qui parlent.

Fouté *ayant eté accusé auprès de l'Empereur de plusieurs fautes essentielles contre le service, & en particulier de retenir l'argent que l'Empereur faisoit distribuer aux soldats, outre leur solde ordinaire, Sa majesté fit partir de la Cour* Yuen-cheou-toung, *l'un des Grands de l'Empire, & l'envoya au* See-tchouen, *avec ordre de faire des informations exactes sur la conduite de cet Officier, & de prendre pour adjoints le Général* Akoui *& le* Tsong-tou *de la Province, pour le juger suivant les loix. Les Juges le trouverent coupable, en particulier, de n'avoir distribué qu'à ses propres soldats l'argent au-dessus de la paye ordinaire que l'Empereur donnoit pour tous, & de leur avoir fait entendre, afin de se les attacher toujours davantage, que cet argent n'etoit que l'effet de sa libéralité, & de son affection pour eux.*

Ce seul crime, indépendamment de tout ce qu'on peut lui reprocher d'ailleurs, ne peut être expié, suivant les loix, que par la mort de celui qui l'a commis. Comme il ne fut pas possible à Fouté *de prouver son innocence sur ce point, il fut*

condamné à perdre la tête. Il n'adhéra pas au Jugement; & en appella à l'Empereur. Les Juges dépêcherent un Courier, pour en donner avis à Sa Májesté, & lui demander ses ordres. Foutê *se servit de ce même Courier, pour lui faire tenir une lettre pleine de calomnies contre son Général. L'Empereur ordonna que le criminel seroit conduit à Péking; & lorsqu'il y fut arrivé, il l'interrogea à plusieurs reprises, lui fit une récapitulation de tous les crimes dont il etoit accusé, le laissa libre de dire tout ce qu'il voudroit pour sa justification; & tenant en main la lettre secrete qu'il lui avoit ecrite contre son Général, il le somma de lui donner des preuves de ce qu'il avançoit.* Foutê *ne donna que des oui-dire vagues, & des bruits sans fondement, qui courent quelquefois dans une armée parmi quelques mécontens du plus bas étage. Il convint qu'il n'avoit point d'autres preuves, se prosterna, battit la terre du front, & s'avoua coupable. Pour le punir de la témérité qu'il avoit eue d'avoir ecrit à son Souverain une lettre pleine de calomnies, & de n'avoir voulu être jugé que par lui, quoiqu'il se reconnût coupable, l'Empereur lui fit donner la torture & la bastonnade, & nous le renvoya, à nous Ministres & Grands de l'Empire, pour le juger définitivement. Nous avons examiné de nouveau l'affaire, & nous avons trouvé que* Foutê *etoit coupable;* 1°. *d'avoir distribué en son nom, & seulement à ses propres soldats, un argent que l'Empereur donnoit pour être distribué indifféremment à tous;* 2°. *d'avoir retenu pour lui une once sur cinquante de l'argent qui etoit pour la paye des troupes;* 3°. *que, pour une faute assez légere, il avoit de sa propre autorité, & sans en avertir l'Empereur, dégradé un Officier du premier rang, nommé* Koang-tchê, *& qu'ayant réduit cet Officier au rang de simple soldat, il avoit voulu le forcer à servir en cette qualité; ce que* Koang-tchê *ne pouvant faire sans se déshonorer à la face de toute l'armée, il s'etoit coupé la*

gorge de désespoir ; mort qu'on doit attribuer à la dureté inflexible de Foutê ; 4°. *que le long de la route, lorsqu'il etoit amené à* Péking *par l'Officier* Kai-tai, *qui, etant sa créature, n'osoit remplir à son egard le devoir de sa charge, il donna toute sorte de licence à ceux de sa suite, & permit qu'ils vexassent le peuple & les petits Mandarins des lieux par où ils passoient. C'est ce même* Kai-tai, *qui, n'ayant pas le courage de lui représenter son devoir, eut la bassesse de l'accuser secrétement dans une lettre qu'il ecrivit à* Akoui.

5°. *Que la lettre secrete qu'il osa ecrire en langue Mantchou, directement à Sa Majesté, est pleine de calomnies. Il dit dans cette lettre qu'*Akoui *fait porter chez lui, à* Péking, *cent caisses pleines d'un riche butin, mais qu'il ne sait pas en quoi consiste ce butin ; que le même* Akoui *est plein d'orgueil ; qu'il se loue à toute outrance, au préjudice de tous les autres guerriers ; qu'il a laissé echapper en plusieurs occasions des paroles de mépris, en parlant des Généraux qui l'avoient précédé, & en particulier de* Fouheng, *dont il a dit qu'il ne savoit pas même les premiers elémens de la guerre ; que lorsqu'il reçut la ceinture jaune, ne pouvant contenir l'excès de sa joie, il la prit entre ses mains, & qu'en la montrant à tous les Officiers généraux qui étoient présens, il leur dit avec emphase que ce prix de sa bonne conduite & de sa valeur n'etoit pas au-dessus de son mérite, & que l'Empereur prouvoit qu'il le connoissoit, en le décorant ainsi d'une marque de distinction, qui est propre aux Princes de son Sang. Nous nous sommes informés exactement, tant auprès des Officiers généraux, que des autres qui ont servi sous* Akoui, *& nous sommes convaincus par leurs dépositions, que toutes les accusations, dont* Foutê *charge son Général, sont de pures calomnies, qui n'ont leur source que dans sa basse jalousie, & dans la noirceur de son cœur. Il se sentoit coupable ; & convaincu*

que si son Général l'accusoit, il etoit perdu sans ressource, il s'est donné lui-même pour accusateur : & comme, en finissant sa lettre d'accusation, il dit à l'Empereur que, suivant nos loix, Akoui *mérite d'être coupé en pieces, nous, Ministres & Grands de l'Empire, qui, après les informations les plus exactes, avons trouvé que tout ce que* Foutê *avance contre* Akoui, *est faux, calomnieux & sans aucun fondement, nous avons conclu, conformément à nos loix, que c'etoit* Foutê *lui-même qui méritoit d'être coupé en pieces. Pour ce qui est d'*Yng-tai, *Officier général qui servoit sous* Foutê, *comme il a eté de connivence avec lui pour retenir l'argent des troupes, ou qu'il ne l'a pas détourné de commettre cet acte d'injustice, & que c'est lui qui a écrit la minute de la lettre que* Foutê *a adressée à l'Empereur, nous avons jugé qu'il méritoit d'être cassé & d'être envoyé en exil à Ily.*

Nous avons condamné l'Officier Kai-tai *à être exilé en Tartarie, pour y être employé à des travaux durs & pénibles, parce qu'en conduisant* Foutê, *il lui a laissé une liberté entiere de se conduire en grand Seigneur qui voyage, plutôt que de remplir à son egard ce à quoi l'obligeoit la commission dont il etoit chargé. Nous avons livré tous ceux de la suite de* Foutê *au Tribunal des crimes, pour y être examinés & jugés ; & nous avons fait remettre entre les mains des Officiers des bannieres tous les* Miao-tsée, *esclaves de* Foutê *ou de ses gens, pour y être employés suivant la décision du Conseil de guerre, &c.*

Après avoir ainsi minuté notre sentence, nous l'avons présentée à l'Empereur, & voici quelle a eté la réponse de Sa Majesté : « Qu'on coupe la tête à Foutê, *& que tout le reste se fasse » ainsi qu'il est dit ». Le septieme jour de la cinquieme lune de la quarante-unieme année de* Kien-long, *Foutê* fut exécuté le même jour.

Le Général *Akoui*, délivré d'un ennemi plus à craindre pour

lui que les *Miao-tsée*, est aujourd'hui au plus haut dégré de prospérité. L'Empereur l'a fait Ministre d'Etat, & lui a prodigué ses faveurs. Cela durera-t-il? la modestie d'*Akoui*, sa bonne conduite, tout donne lieu de l'espérer.

Après avoir représenté l'Empereur tenant le glaive de la justice à la main, je ne puis mieux finir cette Lettre qu'en le montrant répandant dans toute l'etendue de son Empire les graces & les bienfaits. Après avoir rendu compte des motifs & des succès de la guerre contre les *Miao-tsée*, & de la justice rigoureuse qu'il a eté obligé d'exercer sur les rébelles vaincus, il ajoute:

« C'est à la faveur de mes ancêtres que je suis redevable de » mes prospérités & de la gloire de mon regne. Aussi-tôt que » je fus *instruit* que cette grande affaire etoit entiérement ter- » minée, je me rendis à la sépulture de mon aïeul pour lui » faire hommage de mes succès. C'est après m'être acquitté de » ce devoir, qu'arriva le courier qui portoit en cérémonie » l'etendard de la victoire. Je me rendis dans la Province du » *Chan-tong*, pour aller sur la montagne du *Tai-chan*, sur la- » quelle je fis mes actions de grace. De-là je me transportai à » *Kiué-li*, où j'avertis Confucius de mes victoires, le remer- » ciai de ses bonnes instructions, & fis en son honneur les cé- » rémonies accoutumées.

» De retour à la capitale, j'y fis avec appareil la cérémonie » d'aller au-devant du Général, celle de la réception des ré- » belles à la porte de mon Palais qui regarde directement le » midi, & celle du festin solemnel donné aux Princes, aux » Grands & aux principaux Officiers de l'armée; je leur fis des » dons à tous, selon leur rang & leurs mérites. Après m'être ac- » quitté de tous ces devoirs, comme Empereur, je pensai à » m'acquitter, comme fils, de ceux qu'exigeoit de moi la piété » filiale. Suivi du grand Général, de ses Officiers, & du reste de

» mon cortege, je me rendis à l'appartement de *la longue vie & du bonheur* (c'est le nom que porte l'appartement de l'Impératrice mere), & tous ensemble, nous fimes avec le plus profond respect, à celle qui m'a donné la vie, les complimens de congratulation qu'elle mérite, en lui attribuant toute la gloire de nos succès. Je pris cette occasion pour ajouter un nouveau titre à tous ceux dont elle jouissoit déja.

» Le premier jour de la cinquieme lune de la quarante-unieme année de mon regne, j'assemblai dans le lieu de mon Palais destiné à cet usage, les Princes, les Grands & les Mandarins, tant de lettres que d'armes, pour faire la cérémonie du transport de la Feuille d'or sur laquelle les titres de ma *sainte mere* etoient gravés (l'Empereur, en parlant de sa mere, lui donne pour l'ordinaire l'epithete de *sainte*, *Cheng-mou* en Chinois, & *Entouringue-enié* en Mantchou.). Les titres de cette Princesse etoient ci-devant au nombre de huit, composés chacun de deux caracteres Chinois qui désignent quelque vertu particuliere. Ainsi, suivant ces titres, elle possédoit déja toutes les vertus, toutes les qualités de l'esprit & du cœur, tant naturelles qu'acquises. Le dernier de ces titres qui consiste pareillement en deux caracteres Chinois, qui se lisent *Ning-yu*, renferme tous les autres, en désignant la récompense des vertus qu'ils expriment; car *Ning-yu* signifie dans le sens de l'Empereur, ainsi qu'il en donne lui-même l'explication en Mantchou : *celle qui en récompense de ses vertus a joui d'une très-longue vie* (elle approche de 90 ans), *exempte d'infirmités* (elle a toujours joui, & jouit encore d'une santé des plus brillantes) *& rendue illustre par le plus eclatant bonheur* (elle a mis au monde un fils dont le regne est un des plus glorieux de la monarchie Chinoise) ». Ainsi les titres honorifiques de l'Impératrice mere consistent aujourd'hui en dix-huit caracteres Chinois. Ces titres

gravés

gravés ſur une feuille d'or, furent portés par l'Empereur dans tout l'appareil de ſa dignité, juſques dans l'appartement de cette Princeſſe, où ils furent dépoſés & placés dans le lieu le plus honorable. Tout cela paroît peu de choſe aux yeux d'un Européen; mais aux yeux d'un Chinois, c'eſt peut-être ce que l'Empereur a fait de mieux dans tout le cours de ſon régne.

Sa Majeſté termine toutes les cérémonies par la publication d'un diplôme dans lequel ſe trouve l'enumération des graces qu'il fait à ſes ſujets. En voici les articles :

1°. Il nomme des Mandarins pour aller aux cinq montagnes dites *Yo*, & aux rivages des quatre mers, pour offrir des ſacrifices aux Eſprits protecteurs.

2°. Il envoie des Mandarins au *Ti-ouang-miao*, pour faire les cérémonies *reſpectueuſes devant les tablettes* de tous les Empereurs, qui y ſont conſervées.

3°. Il ordonne d'examiner ſi dans quelqu'un de ces endroits il y a des réparations à faire, & de prendre dans ſes tréſors l'argent néceſſaire pour cela.

4°. Il fait une promotion générale de tous les Mandarins, tant de lettres que d'armes, & les fait tous monter d'un dégré.

5°. Il rétablit les Mandarins qui pour des fautes légeres avoient eté abaiſſés d'un dégré.

6°. Les Mandarins du Tribunal de la guerre & de celui des ſubſides, outre le bienfait commun d'être elevés à un grade ſupérieur, ont des notes de diligence qui peuvent accélérer leur promotion pour la ſuite.

7°. Les Officiers généraux & autres qui ont ſervi dans la derniere campagne, & qui pour quelques fautes commiſes par eux ci-devant, avoient eté abaiſſés ou privés de leurs revenus, ſont rétablis dans tous leurs droits.

8°. Les Mandarins qui ont veillé ſur les grands chemins, & qui par leurs ſoins ont facilité la marche des troupes & des

provisions qu'on envoyoit à l'armée, auront les mêmes graces que celles qui ont eté accordées aux Mandarins de lettres & d'armes, & outre cela des notes de diligence qui pourront par la suite accélérer leur promotion.

9°. Tous les Mandarins des villes du second & troisieme ordre, ainsi que tous ceux qui auront eu quelque emploi relatif à l'armée, auront l'abolition de toutes les fautes commises, à l'exception de celles de vol sur l'argent destiné aux troupes, & de tout autre directement contraire à l'essentiel du service. On les rétablira dans le grade de leur Mandarinat, supposé qu'ils n'eussent eté abaissés que d'un dégré, & on leur rendra leurs appointemens, supposé qu'ils en eussent eté privés.

10°. Tous les soldats, tant cavaliers que fantassins, qui auront emprunté de l'argent du *trésor impérial*, auront un délai de trois ans, avant qu'on puisse en prendre la restitution sur leur paie.

11°. Tous ceux qui ont reçu des blessures, ou qui ont contracté à l'armée quelque infirmité qui les met hors d'etat de servir, seront exactement recherchés par les Officiers, afin qu'on pourvoie à leur subsistance. S'ils ont des enfans, on leur donnera le poste de leur pere.

12°. Les esclaves des Mantchoux qui ont déserté, rentreront en grace, supposé qu'en désertant ils n'aient emporté ni argent, ni armes, ni chevaux.

13°. Les Mandarins des postes & des relais qui ont facilité l'allée & le retour des couriers, outre le bienfait commun aux autres Mandarins, d'être promu à un grade supérieur à celui qu'ils occupoient, auront des notes de diligence qui pourront accélérer leur promotion dans la suite. Ils doivent rechercher tous les couriers qui ont eté employés, & les récompenser suivant leur mérite, aux frais de l'Empereur.

14°. Tous les soldats Mantchoux, Mongoux & Han-kun

qui sont à Pé-king, ou qui gardent les environs, seront gratifiés d'un mois de paie.

15°. Tous les soldats Chinois qui gardent les rues de Pé-king & autres lieux de la ville dépendans de la police, seront egalement gratifiés d'un mois de paie.

16°. Tous les soldats Mantchoux qui ont servi dans cette guerre, & qui seront hors d'etat de vaquer à quelque emploi, ou à cause de leur âge, ou de leurs blessures, ou de quelque infirmité, seront entretenus aux frais de l'Empereur.

17°. Tous les maîtres & ecoliers du *Koué-tsée-kien*, ou College Impérial, auront la gratification d'un mois d'appointement (dans le College Impérial, l'Empereur entretient les *ecoliers & les maîtres*).

18°. Les maîtres des huit bannieres & leurs ecoliers, auront aussi la gratification d'un mois.

19°. Tous ceux qui sont exilés dans les Provinces du *Petcheli* & du *Chan-tong*, seront absous & pourront aller où bon leur semblera.

20°. Les exilés par arrêt du Tribunal des crimes, s'ils se trouvent dans le cas du pardon, en profiteront de même, quelque partie de l'Empire qui ait eté fixée pour le lieu de leur exil.

21°. Les ossemens de ceux qui sont morts dans le lieu de leur exil, s'ils se fussent trouvés dans le cas du pardon, etant vivans, pourront être transportés dans les lieux respectifs de leur sépulture.

22°. On raccommodera, aux frais de l'Empire, tous les ponts qui se trouvent sur tous les grands chemins de l'Empire.

23°. Dans toutes les villes où il y a des vieillards pauvres & sans ressources, des estropiés & des malades qui ne peuvent pas gagner leur vie, les Mandarins auront soin de leur subsistance aux frais de l'Empereur.

Qu'on affiche cet ecrit, afin que le Public soit instruit de

mes intentions. *Kienlong*, quarante-unieme année, cinquieme lune, le premier.

Voilà M. un détail de ce qui s'est passé cette année. Vous aurez la bonté d'en excuser tous les défauts; il m'est impossible de recopier cette Lettre. J'aime encore mieux l'envoyer telle qu'elle est que de ne pas l'envoyer du tout. J'ai l'honneur d'être, &c.

AMIOT, Missionnaire.

A Pé-king, le 12 Septembre 1776.

On a cru devoir joindre à cette Lettre une seconde relation qui présente de nouveaux détails. La voici.

Autre Relation de la conquête du Pays des Miao-Tsée.

LES *Miao-tsée* (Peuple montagnard) dont il s'agit, formoient deux petits Etats sur les frontieres du *Se-tchuen* & du *Kouei-tcheou*, Provinces de Chine, grands à-peu-près comme la Lorraine; l'un s'appelloit *Siao-kin-tchuen*, l'autre *Ta-kin-tchuen*. L'un & l'autre avoit chacun leur Roi, ou Prince Souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégâts sur les terres de l'Empire; on arma contr'eux. Le premier Général qui alla les attaquer ne méritoit pas de réussir, l'Empereur lui fit couper le col. Un autre plus adroit composa avec eux, il leur fit des présens avec lesquels ils rentrerent dans leurs montagnes, & on eut grand soin de dire à l'Empereur qu'ils etoient soumis, & qu'ils le reconnoissoient pour leur maître. Cependant les hostilités recommencerent il y a cinq ou six ans. L'Empereur en fut extrêmement irrité, & probablement il prit dès-lors la

résolution de les exterminer. Il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, dont chacune etoit composée environ de quarante mille combattans.

Le Général *Ouen-fou* eut ordre de grimper par ces affreuses montagnes: les *Miao-tsée* défendirent mollement le premier passage. Ce passage franchi, *Ouen-fou* & ses troupes se trouverent dans une gorge, ayant en face d'autres rochers escarpés: alors les *Miao-tsée* parurent en foule de toutes parts, fermerent tous les défilés, & quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-basse sur eux, il n'en echappa pas un seul. Ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sut comment ils avoient traité le Général *Ouen-fou*.

Cependant deux autres Généraux furent punis, pour n'avoir pas secouru *Ouen-fou*; l'un fut etranglé, & l'autre envoyé en exil à Ily. Alors l'Empereur fit *Akoui* Généralissime de toutes ses troupes, il ne pouvoit mieux choisir; c'est un homme d'un sang-froid & d'une constance inébranlable, ne se rebutant de rien, & ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, si le bien de son service l'y obligeoit. Il entra par la même route que *Ouen-fou*, mais il eut soin de faire monter des troupes sur les rochers voisins, & de tenir ses derrieres libres. Les *Miao-tsée*, à ce début, sentirent à qui ils avoient affaire; ils firent des prodiges de valeur, les femmes combattoient comme les hommes: on ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. *Akoui* se maintint dans la premiere gorge, & se disposa à attaquer le second passage. Les *Miao-tsée* construisirent de nouveaux forts sur les hauteurs. *Akoui* ne précipitoit rien, il restoit deux ou trois mois autour d'un rocher, & si enfin il trouvoit un endroit tant soit peu accessible, il profitoit d'un brouillard pour y faire grimper un nombre suffisant de soldats, & dès qu'ils y etoient en force, ils attaquoient les *Miao-tsée* qui, n'etant qu'une poignée de

monde en comparaiſon des Chinois, ne pouvoient mettre qu'un très-petit nombre de ſoldats ſur chaque montagne pour la défendre. Un pas etoit un pas: *Akoui* ne reculoit jamais; moyennant cette manœuvre, en moins d'un an & demi, il avança de dix à douze lieues, & parvint à la capitale du *Siao-kin-tchuen*, nommée *Maino;* il l'enleva: le jeune Roi *Seng-ko-ſang* s'echappa à temps. Son pere qui depuis pluſieurs années avoit quitté le gouvernement, & s'etoit fait *Lama* (Bonze chez les Tartares), ſe croyoit en ſûreté dans ſon eſpece de monaſtere, il ſe trompa; il fut pris & conduit à Pé-king, où il a mal paſſé ſon temps.

Akoui pouſſa lentement *Seng-ko-ſang* de montagne en montagne, de gorge en gorge juſqu'à l'extrêmité de ſes petits Etats. Là il y avoit un *Miao* (temple d'Idoles) bien fortifié à la façon du pays. *Seng-ko-ſang* s'y défendit en déſeſpéré; mais enfin il fallut céder au nombre, il s'enfuit dans le *Ta-kin-tchuen* par un défilé où il ne peut paſſer que deux hommes de front. Son pays tomba dès-lors tout entier entre les mains des Chinois; mais la guerre n'eſt pas finie, quand le Roi n'eſt pas pris: il faut *echec* & *mat.*

L'Empereur donna ordre qu'on ſommât le Roi du *Ta-kin-tchuen* de remettre à ſes troupes ſon ennemi *Seng-ko-ſang;* en cas de refus, *Akoui* feroit ſur le champ porter la guerre dans ſes Etats. *Sourvin*, ou *Sourvivin*, comme diſent d'autres, Roi du *Ta-kin-tchuen*, fut fort embarraſſé, il n'avoit alors que vingt-un ans, les ſuccès des troupes Chinoiſes l'etonnoient. Son oncle penchoit à contenter l'Empereur, mais un Lama parent de *Seng-ko-ſang*, le grand Général du *Ta-kin-tchuen*, & un Mandarin Chinois qui avoit trahi l'Empereur, l'emporterent dans le conſeil. On ſe flatta que les montagnes du *Ta-kin-tchuen* etant même plus eſcarpées & plus inacceſſibles que celles du *Siao-kin-tchuen*, on laſſeroit enfin les Chinois: on

hérissa de forts tout le pays ; on rendit le passage encore plus difficile qu'il n'etoit, & les montagnes plus inaccessibles.

Akoui ne s'etonna de rien; il entra dans le défilé sur les traces de *Seng-ko-sang* ; petit à petit il gagnoit du terrein, & avançoit toujours malgré tous les efforts des ennemis ; insensiblement il s'approcha de la capitale nommée *Leouei*. Les autres armées Chinoises s'avancerent aussi de leur côté, cette malheureuse place parut être aux abois. Alors l'Empereur regardant la guerre comme finie, envoya le P. Felix d'Arocha, aujourd'hui Président du Tribunal des Mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 Août 1774, accompagné d'un Comte de l'Empire qui devoit avoir soin de lui & répondre de sa personne sur la route. Ce cher & ancien confrere m'a confirmé plusieurs fois tout ce qu'on dit du *Kin-tchuen*, de ses chemins impraticables, de ses précipices affreux, de ses chûtes d'eau, de ses marais, de ses rochers réellement inaccessibles. En passant, il en vit un bien elevé sur lequel il y avoit un petit fort, on lui raconta comment on s'en etoit emparé par un heureux hasard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avoit pu de courage & d'adresse : le voici : Quelques soldats qui etoient de garde, ayant entendu de grand matin le bruit d'une personne qui s'observe en marchant, s'approcherent doucement : ils s'apperçurent qu'il y avoit quelque chose qui remuoit, deux ou trois des plus lestes, par le moyen de crampons attachés à leurs souliers, grimperent de ce côté-là ; c'etoit une femme qui puisoit de l'eau, ils l'arrêterent. Interrogée qui gardoit ce fort depuis si long-temps, elle dit, *C'est moi ; je manquois d'eau, je suis venue ici en chercher avant le jour, je ne comptois pas vous y trouver*. Elle les conduisit par un sentier caché dans son fort, où réellement elle etoit restée seule depuis long-temps, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux de rochers qu'elle

précipitoit sur les troupes qui tâchoient inutilement de grimper. *Akoui* & les autres Généraux reçurent le P. d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'Empereur ; mais la fatigue & le mauvais air le mirent hors d'etat de remplir son objet, les Généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prierent l'Empereur de le rappeller. Le P. d'Arocha laissa *Akoui* sur une montagne qui dominoit *Leouei*, capitale du *Ta-kin-tchuen*. Une autre armée etoit de l'autre côté au-delà d'une riviere, elle se disposoit à la passer, & sous quatre ou cinq jours on comptoit enlever la place. *Seng-ko-sang* etoit mort ; *Sourvin* resté seul, fit les derniers efforts pour conserver sa capitale, & ce ne fut qu'après huit à neuf mois qu'il prit le parti de l'abandonner secrétement, pour se retirer à *Karaï* son dernier *fort & sa derniere* ressource. Les Chinois ne trouvant plus de résistance, s'avancerent par un défilé fort etroit, & entrerent dans la ville, où il n'y avoit plus que des maisons vuides.

Pendant ce temps-là *Sourvin* ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne Chinoise qui filoit vers la capitale ; il la rompit. *Akoui* fit tout ce qu'il put pour forcer le passage ; mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels celles de ses troupes qui etoient déja entrées dans la capitale souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le Général envoya le petit etendard rouge ; c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'Empereur s'attendoit à recevoir le grand, qui annonce que la Nation ennemie est totalement détruite, & le Roi pris. Il pressa de nouveau & avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes à-peu-près que les deux Rois avoient au commencement de la guerre, il n'en restoit plus que quatre ou cinq cens renfermés dans *Karaï*. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, les *Miao-tsée* virent bien qu'ils seroient

enlevés ;

enlevés; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on mineroit la place, & qu'on périroit sous les ruines avec les troupes Chinoises qui la forceroient. La Reine mere fut effrayée de ce parti; elle parla de se rendre à discrétion, elle, son fils, frere du Roi, & une jeune Princesse de dix-huit ans. *Akoui* qui savoit que l'Empereur avoit la plus grande envie d'avoir toute cette famille entre ses mains, leur laissa quelque espérance. *Sourvin* & son grand Général balancerent long-temps: toute autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la Reine mere. *Karaï* fut rendu, & *Akoui* devint maître de la personne du Roi, & de tout ce qui restoit de la nation des *Miao-tsée*. Il ne pouvoit lui arriver rien de plus heureux; le grand etendard rouge partit aussi-tôt, & arriva à Pé-king sur la fin du carême de 1776: l'Empereur revenoit alors de la sépulture de son pere *Yong-tching*.

Il y eut ordre à tous les Regulos, les Comtes, les Grands de l'Empire, d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter: nous marchâmes à la suite des six fameux Tribunaux. L'Empereur passa, monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avoient point altéré cet air de bonté & d'affabilité qu'il sait si bien prendre quand il veut. En attendant l'infortuné *Sourvin* qui etoit en route, l'Empereur visita la Province du *Chan-tong*, où le rébelle *Ouang-lun* avoit causé tant de désordres l'année précédente. *Sourvin* etoit arrivé, on l'amusoit. Une ou deux fois il entra en défiance, & conçut tant de tristesse qu'il tomba malade: on redoubla de soins, de caresses & d'egards; il se remit, & se flatta de meilleures espérances.

L'Empereur revint du *Chan-tong* le 11 Juin 1776; nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Pé-king. Il n'entra pas dans la ville, il s'arrêta dans une espece de parc qui a dix lieues de tour; & qui n'est qu'à une lieue au midi de Pé-king, il y resta le 12; le 13, accompagné

de tout ce qu'il y a de Grand dans l'Empire, il alla au-devant de son Général victorieux. Les quarante-huit Souverains qui dépendent de l'Empire devoient s'y trouver; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en furent quittes pour aller féliciter l'Empereur à Schol, où il etoit allé prendre le plaisir de la chasse & exercer son monde.

La réception d'un Général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le P. Amiot, alors Jésuite, en donna la description en grand: je n'en dirai que deux mots.

Afin que le Général *Akoui* parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'Empereur le fit Comte de l'Empire & Membre de la Famille Impériale, il le décora encore de plusieurs ornemens que les Empereurs seuls peuvent porter. Un mois avant son arrivée, le Tribunal des Ministres avoit donné ordre qu'à soixante lieues de l'endroit assigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour Sa Majesté elle-même. L'endroit assigné par le Tribunal des Rits etoit à huit lieues de Pé-king, à une assez petite distance d'un Palais de campagne que l'Empereur a bâti à *Hoang-kin-tchouang*. Ses environs etoient ornés avec une magnificence surprenante, il faudroit un volume entier pour faire la description des montagnes artificielles qu'on avoit elevées, des ruisseaux qu'on avoit conduits dans des vallons, des galeries, des sallons, des bâtimens variés à l'infini qu'on y avoit erigés; on y voyoit en grand ce qu'on admire aux *Ouan-cheou* de l'Empereur & de l'Impératrice, c'est-à-dire aux réjouissances de leur cinquantieme, soixantieme, soixante-dixieme & quatre-vingtieme année.

L'Empereur sortit de son Palais en habit de cérémonie, il marcha entre deux haies de Mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là etoient les Princes du sang, les Regulos,

les Comtes, les Miniſtres & les grands Mandarins, avec les ſix Tribunaux de l'Empire, & un gros détachement de chacune des huit bannieres. Aucun Miſſionnaire ne s'y trouva à cauſe de la premiere cérémonie qui devoit s'y faire.

Le Général *Akoui*, à la tête de l'elite de ſes troupes victorieuſes, s'avançoit de l'autre côté; dès qu'il fut arrivé auprès des deux piliers rouges, il deſcendit de cheval. Le Préſident du Tribunal des Rits invita l'Empereur à monter ſur une petite forme elevée, ayant à droite & à gauche une foule de drapeaux & d'etendards; il ſe tint debout un moment, la grande muſique de l'Empire commença, & dans un intervalle de ſilence, un Mandarin du Tribunal des Rits cria: *Proſternez-vous.* Auſſi-tôt l'Empereur, le Général & ſes Officiers, les Princes, les Regulos, les Comtes, les Tribunaux, les grands Mandarins, tous ſe mirent à genoux, frapperent neuf fois la terre de leur front pour adorer le Ciel & le remercier de la victoire.

Cela etant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'Empereur, & le pria de deſcendre dans une grande ſalle où on lui avoit dreſſé un trône. *Akoui* & ſes Officiers ſe proſternerent devant lui, & frapperent la terre de leur front. L'Empereur ſe leva, & ſelon l'ancien uſage, s'avança vers le Général & lui donna l'accolade: ce qu'il fit avec un ſentiment qui toucha cette prodigieuſe aſſemblée: puis il dit à *Akoui: Tu es fatigué, viens, repoſes-toi;* il le fit aſſeoir auprès de lui, faveur unique en Chine: les Officiers furent placés dans des tentes bleues; on ſervit du thé; puis cent eunuques ſoutenus de la grande muſique, entonnerent le chant des victoires, c'eſt une eſpece d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. J'ai ouï dire qu'on en avoit fait une nouvelle pour cette occaſion. Le Préſident du Tribunal des Rits s'avança, & dit à l'Empereur: *Tout eſt fini.*

L'Empereur monta dans ſa chaiſe à porteur, & le jour même

il ſe rendit à Pé-king pour y faire une autre cérémonie de grand eclat; on l'appelle *Cheou-fou:* elle conſiſte à recevoir les captifs faits en guerre, & à déterminer leur ſort.

L'Empire raſſemble encore dans cette occaſion tout ce qu'il y a de grand & d'auguſte. Cette cérémonie ſe fait dans la troiſieme cour du Palais terminée au nord par la porte qu'on appelle *Ou-men.* L'Empereur eſt ſur un trône dreſſé dans une galerie elevée ſur une terraſſe de vingt-cinq pieds de haut, & ſurmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante; à côté de l'Empereur, il y a les grands Officiers de la Couronne; au-bas, ſont les Princes, les Regulos, les Comtes, les grands Mandarins: le long de cette cour immenſe & qui eſt à perte de vue, ſont ſur deux lignes paralleles, à l'orient & à l'occident, tous les *inſignia* de l'Empire, *drapeaux, etendards*, piques, maſſes, maſſues, dragons, inſtrumens, figures ſymboliques, que ſais-je, cela ne finit pas; les porteurs ſont en habit de ſoie rouge, brodé d'or: vient un ſecond rang, ce ſont les Tribunaux de l'Empire; le troiſieme eſt fermé par les gardes de l'Empereur, armés comme en guerre.

Dans la cour avancée, il y a les eléphans de la Couronne, chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les chariots de guerre; la grande muſique & les inſtrumens ſont ſur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord & où l'Empereur eſt aſſis ſur ſon trône. Le Tribunal des Rits avoit fixé le commencement de la cérémonie à ſept heures du matin; l'Empereur donna contre-ordre pendant la nuit, il voulut qu'elle commençât dès quatre heures & demie. Auſſi-tôt qu'on entendit la groſſe cloche de Pé-king, on ſe rendit de toutes parts au Palais; ce monde de Princes, de Grands, de Tribunaux, les troupes, tout s'arrangea ſelon l'ordre preſcrit par le Tribunal des Rits.

L'Empereur parut ſur ſon trône au ſon de la muſique & de

tous les instrumens les plus bruyans, il reçut d'abord les hommages & les félicitations de l'Empire, ensuite un Mandarin du Tribunal des Rits cria à haute voix: *Vous Officiers qui avez amené les captifs, avancez; prosternez-vous: Ko-teou.* La cérémonie faite au son des instrumens, les Officiers victorieux se retirerent; aussi-tôt le même Mandarin crie de nouveau: *Vous Mandarins du Tribunal des soldats, & vous Officiers de guerre, venez; présentez les captifs.*

L'infortuné *Sourvin*, son frere cadet, son grand Général, le frere cadet de *Seng-ko-sang*, & trois autres grands du *Kin-tchouen*, parurent de loin devant l'Empereur & toute cette redoutable assemblée; ils avoient tous une espece de corde de soie blanche au col: ils avancerent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux. On déposa à terre à côté d'eux la tête de *Seng-ko-sang* enfermée dans une cage; ils avoient derriere eux cent Officiers de guerre; à droite, cinquante, tant Mandarins que soldats du gouvernement de Péking; à gauche, cinquante Officiers du Tribunal des Princes. A cet appareil qui etoit tout de terreur, le grand Général de *Sourvin* ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut apperçu que de ceux qui etoient près de lui; il frappa cependant la terre de son front comme *Sourvin* & tous les autres: on les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale. L'Empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grands dans l'Empire; puis il se retira au son de la musique & des instrumens, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs; mais on sut bientôt qu'ils etoient perdus.

L'Empereur se transporta tout de suite à un grand Palais qu'on appelle *Jutai*, & qui touche presque à notre maison. Les instrumens des tortures etoient tous etalés dans une grande salle; l'Empereur s'assit dans le fond sur un petit trône. Quelle

fut la ſurpriſe de l'infortuné *Sourvin* & des autres captifs! Le grand Général dit: « Très-puiſſant Empereur, le Roi pere » de *Sourvin*, en mourant, le confia à mes ſoins. C'etoit un » jeune Prince encore incapable de réſolution; c'eſt moi qui ai » décidé la guerre: ſi en cela j'ai péché, j'ai péché ſeul, ſeul » je mérite d'être puni; je demande qu'on epargne ce jeune » Prince qui n'a pu être coupable. Nous pouvions encore » vendre notre vie bien cher, nous ne nous ſommes rendus que » dans l'eſpérance qu'on nous a donnée de trouver grace devant » Votre Majeſté ». Il parloit en vain. Un mot ou un ſigne de l'Empereur les mit tous à la torture; au milieu des ſupplices, ils avouerent des choſes qui les firent augmenter. *Sourvin*, à ce qu'on dit, avoua qu'il avoit tourmenté *Ouan-fou* pendant cent jours, & qu'enſuite il l'avoit tué lui-même d'un coup de fleche; d'autres diſent qu'il déclara qu'il l'avoit fait envelopper de coton trempé dans l'huile, & qu'il y avoit mis le feu. Il convint encore que c'etoit lui qui avoit tué le gendre de l'Empereur; on l'appelloit *Ta-koué-fou*.

Sourvin & les ſix autres, après avoir ſubi des queſtions très-rigoureuſes, furent mis ſur des tombereaux, un baillon à la bouche, & conduits dans ce douloureux & humiliant état ſur la place des exécutions, où ils furent attachés à des poteaux & coupés en pieces, comme rébelles, ſur les onze heures du matin; on prit enſuite leurs têtes, & on les expoſa dans des cages, avec leurs noms au-bas, ſurnoms & titres: les jours ſuivans on fit des exécutions ſanglantes des *Miao-tſée* d'un moindre rang. Il ne reſte plus de cette infortunée Nation que quelques perſonnes viles qu'on a données pour eſclaves aux Officiers victorieux.

SERRES CHINOISES.

Benedicite gelu & frigus Domino. Dan. c. 3.

LA Chine a des ſerres depuis bien des ſiecles. Mais ſous quelle dynaſtie a-t-elle commencé à en avoir ? comment ont-elles eté conſtruites autrefois ? etoient-elles echauffées par des fourneaux ; & ces fourneaux etoient-ils comme ceux d'aujourd'hui ? Nous n'avons ni aſſez de livres, ni aſſez de loiſir, pour répondre à ces queſtions, ni à bien d'autres de la même eſpece ; mais nous eſpérons que, vu leur peu d'utilité, on voudra *bien nous en diſpenſer* ; car la ſageſſe des Chinois, comme il eſt aiſé de le conjecturer, n'aura pas manqué de s'approprier ce que les Anciens avoient imaginé de mieux entendu, & de plus commode en ce genre ; elle qui travaille ſans ceſſe à ſe procurer les choſes utiles, par les moyens les plus ſimples, les plus ſûrs & les moins diſpendieux.

Notre France reconnoîtra-t-elle cette ſageſſe des Chinois, & dans la maniere dont ſont conſtruites les ſerres d'aujourd'hui, & dans ce qu'elle a imaginé pour y ſuppléer dans les jardins potagers des environs des villes & des campagnes ? Nous n'oſerions nous le promettre, ni de ces Citoyens pécunieux, pour qui tout ce qui coûte peu, eſt mépriſable, ni de ces Phyſiciens à ſyſtêmes, à qui il faut des théories compliquées pour les choſes les plus uſuelles ; mais nous l'eſpérons du vrai Patriote, & du Citoyen à qui nous prenons la liberté d'offrir cette bagatelle. Nous ne parlons que d'après nos yeux, & nous ne faiſons qu'ecrire ce que nous avons vu.

Nos Phyſiciens en aſſigneront telle raiſon qu'il leur plaira ; mais il eſt de fait que les hivers de *Pe-king* ſont beaucoup

plus longs & plus rigoureux, que ne semble comporter sa latitude: car, quoique cette grande Ville soit par les quarante degrés, & par conséquent aussi méridionale que Naples & Madrid, l'hiver y commence d'aussi bonne heure, ou même plutôt que dans nos Provinces Septentrionales, & y finit ordinairement très-tard; & quoiqu'il y soit plus doux depuis quelques années, il donne un froid qui fait descendre le termometre à 13 & 14 degrés au-dessous de la congelation, & le fixe des mois entiers entre sept & dix. Il n'est pas douteux que le vent du nord, qui souffle fréquemment, & qui est d'un piquant, d'un pénétrant inexprimable, n'en soit la premiere & principale cause : mais il faut que ce ne soit pas la seule; puisque l'eau gele avant que le thermometre soit descendu au terme de la *congelation*, & gele toutes les années, à donner de la glace d'un pied & demi, ou même plus, d'épaisseur. Ce n'est pas seulement pour faire sentir combien les serres sont nécessaires ici, que nous insistons sur cette remarque, c'est aussi pour qu'on juge de leur bonté. Les nôtres, à ce qu'il semble, ne suffiroient pas contre des hivers si longs, & un froid si rigoureux. Ils sont tels, que tout est sec & aride dans la campagne à ne pas trouver un brin de verdure. Cependant, & cette seconde remarque ne doit pas être omise, l'extrême sécheresse de la saison peut y contribuer autant que le froid; car il ne tombe pas une goutte de pluie, depuis la fin de l'automne, jusques & bien avant dans le printems, & quelquefois dans l'eté. La neige, qui est assez abondante certaines années, ne remédie point à cette sécheresse, parce qu'en peu de jours elle est dévorée par les vents & par la terre, de maniere qu'il n'en reste aucun vestige.

Les anciens Chinois avoient la coutume de tourner toutes leurs maisons au midi, parce que, selon eux, c'etoit

l'exposition,

l'expoſition, & la plus ſaine, & la plus commode. Cet uſage ancien, qui eſt devenu une etiquette de grandeur pour les Palais, a tellement prévalu pour les maiſons des particuliers, que, juſques dans les Villes, on cherche cette expoſition, & qu'on s'y attache, aux dépens même du coup d'œil des rues.

Que les Médecins d'Occident examinent s'il y a plus de préjugé que de réflexion & de bonne phyſique dans cette coutume, & ſi nous faiſons bien en Europe de bâtir nos maiſons à toute expoſition ! Pour les ſerres, nous ſommes bien sûrs qu'on approuvera la regle que les Chinois ſe ſont faite de les tourner toujours au midi. Cette expoſition eſt abſolument eſſentielle ; car, diſent-ils, c'eſt la ſeule qui abrite pleinement une *ſerre* du vent de nord, dont on ne ſauroit trop la défendre ; & ce qui n'eſt pas moins néceſſaire, c'eſt la ſeule qui la préſente toute entiere aux rayons du ſoleil, pour en renouveller, ou echauffer, ou vivifier l'air, & lui ôter l'âpreté que lui donne la chaleur *des fourneaux*. Du reſte, par expoſition du midi, il faut entendre le plein midi. L'orient d'hiver, dont on ſe contente quelquefois ailleurs, ne ſuffiroit pas ici. A en croire même quelques vieux fleuriſtes & jardiniers, une ſerre n'eſt avantageuſement placée, que lorſqu'elle eſt abritée au nord par une butte de terre, ou une terraſſe, ou encore mieux par une colline.

Nous avons vu trois ſortes de ſerres ; celles du Palais de l'Empereur & de ſes jardins, celles des Marchands de fleurs de *Pé-king*, & celles des jardiniers des environs de la Ville. Elles ſont toutes bâties ſuivant les mêmes regles, & ſur le même plan. Les ſerres de l'Empereur ſont bâties auſſi bourgeoiſement que celles des plus petits particuliers : car ce qu'on appelle *faſte* & *luxe*, n'a lieu ici abſolument, que

pour ce qui eſt de repréſentation, ou diſtinction de rang, juſques-là que les ecuries, les magaſins, les cuiſines, les offices, &c. du Palais ſont comme ceux de tout le monde. Soit dit même ſans ſcandale, nous ſommes garans & témoins que, quand l'Empereur eſt dans ſon domeſtique, & ſe promene dans ſes jardins, ſes habits ſont ſi ſimples & ſi ordinaires, qu'il faut le voir de près, pour le diſtinguer des perſonnes de ſa ſuite. Il en eſt de même, à plus forte raiſon, des Princes, des Grands & des premiers Mandarins.

Pour revenir aux ſerres, ce qui les diſtingue ſur-tout des nôtres, c'eſt qu'elles ſont enfoncées en terre, & creuſées en dedans en maniere de foſſe. Cette forme, jointe à leur peu de largeur, leur procure le bénéfice de la température d'air des caves. C'eſt là, à ce *qu'il nous ſemble*, ce qui en fait le principal mérite. Tout le reſte de leur forme & conſtruction eſt ſubordonné à cette premiere idée; & s'accorde parfaitement avec la bonne Phyſique; car la façade du midi etant toute en fenêtres, & les quatre côtés de la foſſe etant revêtus de gradins, les rayons du ſoleil arrivent par-tout à la fois, & de la façon la plus avantageuſe, pour y porter leur bienfaiſance & leur ſalubrité. Par-là auſſi, les fourneaux deviennent moins néceſſaires, & produiſent plus d'effet avec moins de feu.

Ainſi, pour bâtir une ſerre à la Chinoiſe, il faut choiſir un terrein qu'on puiſſe creuſer à la profondeur de ſept à huit pieds. Si on va dix à douze, elle n'en vaudra que mieux, ſur-tout ſi elle eſt grande. Les dimenſions qu'il faut lui donner, dépendent de la grandeur qu'on a beſoin qu'elle ait. Il ſemble d'abord qu'on ne riſque rien de l'alonger tant que l'on veut, pour ſuppléer à la largeur qu'on ne peut pas lui procurer. Mais, à en juger par la pratique du Palais, où l'on etoit bien maître du terrein, il vaut mieux en faire plu-

ſieurs. Les plus grandes n'y ont pas au-delà de ſoixante à ſoixante-dix pieds. Quant à la largeur, elle ne doit guere paſſer dix à douze pieds. Pourquoi cela? Afin que, quand on ouvrira les fenêtres, les rayons du ſoleil puiſſent arriver juſqu'à la muraille, & donner ſur les fleurs des jardins qui ſont au bas; quoique l'on puiſſe fortifier les murailles contre la pouſſée des terres, en faiſant en pleine maçonnerie les gradins qui ſont au bas, dans le dedans de la ſerre, & montent juſqu'au niveau du terrein. Ces murailles doivent être fortes, epaiſſes, & faites avec beaucoup de ſoin, parce qu'il faut que le froid du dehors ne puiſſe pas les traverſer.

Les murailles ne ſortent de terre que de trois côtés; celui du midi, qui eſt tout en fenêtres depuis le bas juſqu'au haut, n'a que des colonnes pour porter le toit. Qu'on ne ſoit pas ſurpris de nous voir demander des murailles ſi fortes & ſi épaiſſes: le vent de nord eſt ſi pénétrant à *Pé-king*, que, pour peu qu'elles le fuſſent moins, la profondeur même de la ſerre ne garantiroit rien du froid qu'il y porteroit. Auſſi eſt-ce plus cette raiſon, que l'epargne qui fait que bien des jardiniers, au lieu d'elever un mur du côté du nord, ne donnent point d'arrête au toît, & ſe contentent d'un appentis abaiſſé preſque juſqu'au niveau du terrein. Pour mieux faire encore, ils lui ménagent l'abri d'une bonne muraille. Dans les grandes ſerres, le toît eſt elevé de terre, depuis dix juſqu'à quinze pieds, & ſoutenu en entier par ſes colonnes, comme tous les autres bâtimens; mais il eſt couvert avec encore plus de ſoin & de précaution, afin que l'air extérieur ne puiſſe pas pénétrer dans la ſerre. On a expliqué dans le Mémoire ſur les greniers la façon des toîts d'ici.

Ces détails ſuppoſés, toute la théorie des ſerres Chinoiſes ſe réduit, 1°. à creuſer en terre un foſſé de la grandeur qu'on veut qu'ait la ſerre, à le faire plus long que large, à en

mettre la longueur *eſt* & *oueſt*, & à la revêtir de fortes & epaiſſes murailles ; 2°. à elever ces murailles à plein ſans aucune ouverture ni fenêtre, à la hauteur de douze à quinze pieds, mais de trois côtés ſeulement ; 3°. à laiſſer toute la façade du midi en fenêtres, & pour cela n'y mettre que des colonnes & des piliers, pour ſoutenir le toît ; 4°. à faire ce toît avec une arrête à l'ordinaire, ou en appentis, mais avec un grand ſoin pour qu'il ſoit bien fermé, & auſſi impénétrable qu'une voûte ; 5°. à faire un ou pluſieurs *kang*, c'eſt-à-dire, fourneaux & etuves à la Chinoiſe, ſelon la longueur de la ſerre, & la température d'air qu'on y veut avoir ; 6°. à bâtir des gradins qui deſcendent, depuis le niveau du terrein, juſqu'au fond de la ſerre, qui en faſſent tout le tour, & ſoient plus ou moins larges, ſelon la grandeur des vâſes, & des caiſſes qu'on y doit mettre ; 7°. à revêtir les fenêtres de la façade du midi de bons paillaſſons, ou de fortes nattes qu'on releve & abaiſſe à volonté en dehors & en dedans.

Quant à la maniere d'exécuter tout cela, la façon de bâtir en France n'a pas beſoin du ſecours de celle de Chine, pour y réuſſir parfaitement. Si néanmoins on vouloit en emprunter quelque choſe, ſur-tout pour faire les toîts & les etuves, on trouvera tous les détails qu'on peut ſouhaiter dans le Mémoire ſur les greniers publics & la police des grains.

Entrons maintenant dans quelques petits détails ſur l'uſage qu'on fait ici des ſerres, & ſur la maniere de les gouverner.

Les ſerres des maiſons de plaiſance & des jardins d'ornement ſervent ſur-tout à conſerver pendant l'hiver les arbriſſeaux étrangers, ou trop délicats, & les fleurs qu'on a préparées pour le printems, & qu'on perdroit, ſi on les laiſſoit expoſées au grand froid. Pour cela, les propriétaires ont ſoin de proportionner les gradins de leurs ſerres, comme il

a été dit, à la forme & grandeur des caiſſes de leurs arbriſſeaux, & de les multiplier ſelon la quantité qu'ils en ont.

Les ſerres des fleuriſtes marchands, outre cet uſage, ſervent encore à entretenir & à pouſſer les arbuſtes, arbriſſeaux, arbres nains, oignons, & diverſes ſortes de fleurs qu'ils ont préparés dès l'automne, & qu'ils veulent avoir en fleur dans le plus fort de l'hiver, ſur-tout à la nouvelle année.

La deſtination des ſerres des jardiniers revient aſſez aux deux précédentes; mais cela demande quelque explication. Un jardinier ſe ſert de ſa ſerre, 1°. pour conſerver les plantes qu'il veut faire fleurir, & monter en graine au printems; 2°. pour maintenir en pleine verdure & fraîcheur les plantes, *herbes & herbages* qu'il a gardés, pour les vendre en détail dans l'hiver, & ſur-tout à la fin de cette ſaiſon, où ils augmentent beaucoup de prix; 3°. pour faire pouſſer les petites ſalades, les herbes de fourniture qu'il veut avoir pour la nouvelle année; 4°. pour ſes ſemis, & avoir de quoi garnir ſon jardin, dès que le temps en eſt venu.

L'utilité des ſerres n'eſt pas bornée à l'hiver: pendant les autres ſaiſons de l'année, elles ſervent d'hoſpice, de lieu de repos, d'abri, de conſervation, de refuge, & comme d'infirmerie. C'eſt là qu'on ſoigne, & qu'on traite les nouvelles tranſplantations, les nouvelles marcottes & les nouvelles entes: c'eſt là auſſi qu'on entreprend la guériſon des arbriſſeaux, arbuſtes attaqués de quelque maladie, perſécutés par des inſectes, epuiſés par une fleuraiſon forcée; c'eſt là encore qu'on abrite des grands vents & des grandes pluies, des grandes chaleurs & des grands brouillards, les plantes délicates, les arbuſtes étrangers, & tout ce qui etant fleuri ou chargé de fruits, demande des ſoins particuliers; c'eſt là enfin que l'on retarde, accélere, conſerve & mitonne la pouſſe de ce qu'on veut avoir pour un temps fixe & déterminé.

Une ſerre Chinoiſe eſt d'autant plus propre à tout cela, que ſa profondeur, qui la garantit du froid pendant l'hiver, la garantit auſſi des grandes chaleurs & ſéchereſſes de l'eté, & ſe prête par ſes etuves à la température d'air qu'on veut lui donner au printems, en automne, & en quelque temps que ce ſoit.

Quant à ſon humidité, qui pourroit être à craindre, quelquefois le ſoleil, qu'on y introduit quand on le veut, y remédie d'autant plus aiſément, qu'on ne ſe ſert, ſi l'on veut, que des gradins les plus élevés, ou même de ceux qui ſont auprès des fenêtres. Si l'on veut ſe riſquer, comme quelques fleuriſtes, à mettre de petites fenêtres dans les murailles, ou à ménager de petites lucarnes dans le toît, on y renouvellera & y rafraîchira l'air à ſon gré, & on en ſera quitte pour les fermer à plein au commencement de l'hiver; ce qui eſt un petit embarras, dont on eſt bien dédommagé par les avantages & commodités qu'on ſe procure.

S'il eſt ridicule de ſe faire une ſervitude, & comme une religion de gouverner ſa ſerre de point en point, une année comme l'autre, ſans oſer ſe départir en rien des regles qu'on s'eſt faites, il n'eſt pas ſage non plus d'imaginer ſans ceſſe de nouveaux ſyſtêmes, & de n'avoir aucune pratique arrêtée, & de ne vouloir plus recommencer ce qu'on a déja eſſayé. Le gouvernement d'une ſerre doit être réglé ſur ce qu'on ſe propoſe, ſur l'état où ſont & où on veut mettre les plantes & les fleurs qu'on y a, ſur le cours enfin que prennent le temps, le froid, le vent & les autres variations de l'atmoſphere. Tout le monde ſouſcrira ſans peine à toutes ces maximes: mais comment faut-il en faire l'application? Il ſeroit trop long de ſuivre les Varrons Chinois dans tous les détails où ils entrent, & de copier leurs immenſes & ſcrupuleuſes inſtructions. Voici ce que nous y avons trouvé de plus pratiqué.

1°. Si on ne se propose que de défendre & abriter contre les froids, les vents de nord, les neiges & les mauvais temps de l'hiver, ce qu'on a mis dans la serre, cela n'exige pas de grands soins, si elle est bien faite. Comme une serre, quelque bien entendue qu'elle soit, n'est jamais comparable au plein air, il ne faut pas trop se presser d'y rien enfermer; mais il faut la tenir propre, l'airer, & même l'echauffer de bonne heure, pour l'avoir prête au besoin, & n'être pas surpris. Quand les nuits commencent à devenir fraîches, on y transportera les arbustes & arbrisseaux etrangers, ainsi que les fleurs, dont la délicatesse demande plus de ménagemens. Comme néanmoins ce n'est qu'une précaution, on peut se contenter de les mettre sur les gradins qui touchent aux fenêtres, afin que, pendant le jour, ils jouissent à l'ordinaire du bénéfice du grand air & du soleil; puis, selon que le froid augmente, on remplit la serre, & on y enferme successivement ce qui a besoin de son abri. La regle est de laisser les fenêtres ouvertes les premiers jours; de les fermer ensuite tous les soirs, & de ne les ouvrir que lorsque le soleil commence à avoir de la force, puis d'abattre les paillassons la nuit, de ne plus ouvrir les fenêtres que quelques heures, &c. Mais cette regle, toute générale qu'elle est, doit être subordonnée au temps qu'il fait, ou, pour mieux dire, à la prudence du jardinier. Quand le froid commence à être piquant, & l'air extérieur trop crud, on ne fait plus que lever les paillassons, puis on ne les leve qu'assez tard; on ne les leve pas tous, & on abaisse ceux qu'on a levés de bonne heure. Comme les Chinois n'ont pas de thermometre, ils mettent un vase plein d'eau auprès des fenêtres de la serre, & n'allument les fourneaux que quand elle gele, ils se servent encore de cette eau pour régler la chaleur de la serre, & le feu des fourneaux; car il leur suffit qu'elle ne gele pas, ou

ne gele que bien peu. Quand le temps commence à se radoucir, & le soleil à prendre de la force, on revient successivement à toutes les regles qu'on avoit suivies, pour lever les paillassons, ouvrir les fenêtres, airer la serre, puis la vuider dans le même ordre qu'on l'a remplie.

2°. Si l'on a beaucoup d'arbustes & de fleurs des Provinces méridionales, il faut leur procurer dans la serre la douceur de l'hiver de leur pays natal. Ce mot dit tout. Pour cela, il faut les placer dans l'endroit de la serre qui leur sera le plus avantageux. Ce n'est pas tout, il faut bien avoir attention de les y placer dans la même exposition qu'elles avoient dans le jardin. Soit dit en passant, les Chinois prétendent qu'une plante est comme déroutée de sa végétation, quand le côté qui etoit tourné au nord dans un jardin, ou dans un parterre, se trouve tourné au midi dans la serre. Du reste ils en ont fait une regle générale de jardinage; & quand ils transplantent des arbres, ils ont grand soin qu'ils soient dans leur premiere position. Il seroit à souhaiter que nos Varrons voulussent bien examiner jusqu'où cette regle s'accorde avec la bonne Physique. Les riches fleuristes & les amateurs ont communément une seconde serre pour les fleurs plus délicates, afin que les soins particuliers qu'elles demandent ne soient pas si gênans, si dispendieux, ou même nuisibles à ce qui croît dans le pays, & qu'on n'abrite que pour plus grande sûreté.

3°. Dès qu'on veut avoir des fleurs tout l'hiver, soit en menant à la fleuraison les pots qu'on a préparés dès l'automne, soit en poussant, accélérant & *prématurisant* celle des autres pots, la maniere de gouverner la serre, qui ne peut être qu'une serre à part, doit être extrêmement suivie, si l'on ne veut pas perdre sans retour ses arbustes & ses fleurs par cette epreuve, à laquelle il ne faut jamais les exposer

plusieurs

plusieurs années de suite. Il est sûr qu'on ne réussira que par le moyen d'un *Kang*, ou etuve à la Chinoise : mais, au moyen de ce *Kang*, on entretiendra dans la serre un ton de chaleur continuel, comparable à celui des plus beaux jours du printems. Pour imiter de plus près cependant ce procédé de la nature, il est bon que cette chaleur ait ses hauts & ses bas, & fasse l'effet du jour & de la nuit. Ce n'est pas tout : quoique la chaleur que donne un feu de bois, & sur-tout de paille de gros mil, soit assez douce, elle desseche l'air par sa continuité, & lui donne des qualités nuisibles. Il s'agit de parer à cet inconvénient ; & on y réussit, à en croire les faits, par des vases d'eau distribués çà & là. Ceux dont on se sert ordinairement sont peu profonds, mais evasés, & ouverts de *toute la largeur de leur diametre* ; il faut avoir l'attention d'en renouveller l'eau de temps en temps, qui diminue, & finit par se corrompre.

Ce sera une digression : n'importe, nous la ferons ; parce que touchant à la santé & à la conservation, elle peut être infiniment plus utile que tout ce que nous pourrons dire sur les serres Chinoises. On ne se défie pas assez, ce semble, dans notre Occident, des mauvaises qualités que le feu continuel d'une cheminée communique à l'air d'une chambre qu'on respire jour & nuit. Que les Médecins, à qui il appartient de prononcer en pareille matiere, fassent leurs expériences & leurs réflexions. On dit ici qu'un air, sur lequel agit un feu continuel, doit prendre & prend réellement des qualités nuisibles, ou qui du moins le rendent moins sain, & moins ami de la poitrine. On va plus loin encore, & on prétend que c'est la véritable cause de ce que souffrent alors ceux qui l'ont attaquée, ou un peu délicate. Quoi qu'il en soit, les Chinois ont imaginé deux choses pour corriger ce vice de l'air. La premiere, de disposer tellement quelques

carreaux du haut des fenêtres (leurs fenêtres sont en papier), qu'ils fassent l'effet d'une soupape, & que l'air puisse entrer & sortir. Qu'on examine si ce ne seroit pas le meilleur moyen de remédier aux vents coulis, dont on se plaint tant. La seconde maniere est de mettre çà & là dans la chambre des vases pleins d'eau. Ces vases sont en porcelaine chez les riches, & garnis de pierres singulieres, rangées avec beaucoup de goût, ou pleins de poissons dorés, qui en font un amusement pour les enfans. On les met dans des globes, des cloches, &c. de verre ou de cristal, qu'on suspend comme des lampes. Puisque cette bagatelle nous a echappé, nous en prendrons occasion de placer ici une petite remarque, que nous ne prétendons donner que pour ce qu'elle vaut. Ayant vu dans plusieurs maisons des vases & globes de verre suspendus en l'air avec de l'eau & des poissons dorés; & sachant d'ailleurs qu'on en a aussi au Palais, il nous vint en pensée que les premiers auteurs de cet usage n'avoient point cherché à amuser les enfans. D'après cette pensée, nous entreprîmes de faire quelque expérience : nous mîmes une grande coupe pleine d'eau au haut d'une chambre, près du plafond; nous l'oubliâmes assez long-temps, pour n'y plus trouver une goutte d'eau, quand nous songeâmes à y regarder. Ce fait, qui prouvoit que l'air du haut de la chambre etoit le plus desséchant & le plus vif, nous consola de notre oubli. Nous avons remarqué constamment depuis, que l'eau de cette coupe, quoique la même que celle des vases qui etoient à terre, devenoit plus trouble & de plus mauvaise odeur. Nous ne nierons pas que le charbon de terre, dont on se chauffe ici, ne donne à l'air des qualités auxquelles on n'est pas exposé avec un feu de bois; mais il ne résulte pas moins de ce fait que l'air le plus haut de la chambre est celui qui contracte le plus des mauvaises qualités du feu, & que la pre-

miere précaution des Chinois, ce qui mérite attention, eſt plus réfléchie qu'elle ne le paroît d'abord. Nous l'avons inſinué dans d'autres notices; mais il ne faut pas ſe laſſer de redire ce qui peut être utile. Si c'eſt luxe, & un vrai abus des richeſſes chez les Princes & les Grands, de vouloir avoir durant tout l'hiver leurs appartemens ornés de fleurs rares & précieuſes, on ne peut diſconvenir que la Phyſique & la Médecine ne regardent comme une précaution de ſanté bien imaginée de mettre pluſieurs vaſes de fleurs ordinaires dans les chambres & les appartemens où il y a continuellement du feu.

Pour revenir à nos Serres: outre les vaſes d'eau dont nous avons parlé, quelques fleuriſtes, ſelon l'etat où ſont leurs fleurs, & ſelon qu'ils ſont plus preſſés d'en hâter la fleuraiſon, ont recours encore à un autre expédient. Ils portent dans leur ſerre des vaſes d'eau bouillante, & agitent doucement la vapeur qui s'eleve au-deſſus, pour qu'elle ſe répande par-tout, & forme comme une eſpece de roſée. Que ceux qui entendent ces matieres voient juſqu'où cela eſt bien ou mal imaginé. Tout ce qu'il nous convient d'en dire, c'eſt que, grace à l'abri de leurs ſerres, à la douce chaleur qu'ils y entretiennent, & à la maniere dont ils la dirigent, la modifient & la temperent, les jardiniers Chinois réuſſiſſent à avoir durant tout l'hiver, & ſur-tout à la nouvelle année un nombre infini de poiriers, ceriſiers, pêchers, &c. nains fleuris, ainſi que des roſiers, des jaſmins & des jacinthes, des narciſſes, &c. Ils réuſſiſſent egalement à avoir en pleine verdure des baſilics, & toutes ſortes d'herbes & plantes odoriférantes, ou agréables à voir; tellement qu'on peut ſe procurer tout ce que l'on veut en ce genre, & ſans preſque rien dépenſer. Les prix fols ſont pour les choſes folles, c'eſt-à-dire, pour les fleurs de caprice, de mode, de fantaiſie, des pays etran-

gers : mais, comme le débit n'en sauroit être considérable, le public y gagne d'avoir des fleurs facilement ; & ce qui mérite attention, les jardiniers continuent à vivre de leur travail & de leur industrie pendant le plus fort de l'hiver. Chacun d'eux, au reste, a sa maniere d'aider la bienfaisance de la serre par des terres préparées, des compositions de fumier, des eaux particulieres d'arrosement, &c. à-peu-près comme chez nous.

Voici une maniere d'accélérer la fleuraison, qu'on ne connoît peut-être pas en Occident. Quand les fleuristes Chinois se trouvent en retard, ou pour la nouvelle année, ou pour quelque Fête, pourvu que les boutons des fleurs soient formés, ils sont sûrs de les avoir bientôt epanouis. Pour cela ils creusent dans le milieu de la serre une fosse profonde de deux pieds & demi à trois pieds, sur une longueur & largeur proportionnées au nombre des pots & caisses qu'ils ont à mettre en pleine fleur ; ils remplissent à demi cette fosse de terreau choisi, & d'urine de bœuf, ou de brebis encore mieux ; & l'ayant couverte de claies, ils rangent dessus leurs caisses & pots de fleurs, mais de façon qu'ils soient espacés assez au large, & tous encadrés dans la grandeur de la fosse, qui doit les déborder de plusieurs pouces. Tout etant bien disposé, ils remplissent tout-à-coup la fosse d'eau bouillante : cette eau forme une vapeur qui *s'éleve autour des fleurs* ; il ne s'agit plus que de la tempérer, en l'agitant doucement avec un grand eventail, qui la répand plus uniformément. Ainsi répandue, elle adoucit, humecte & vivifie l'air déja si tempéré de la serre, & lui donne une si heureuse activité, que les boutons des fleurs s'enflent & grossissent comme à vue d'œil, puis s'épanouissent avec une fraîcheur & un éclat comparables à ceux que leur donnent les plus beaux jours du printemps. Chaque jardinier Chinois a sa maniere de diriger

cette opération ; mais l'induſtrie des nôtres n'a pas beſoin de détail.

4°. Quant aux ſerres des jardiniers, qui ne prétendent qu'y conſerver, ou les herbes & herbages qu'ils ont gardés, pour les faire monter en graine au printemps, ou cueillir des herbages qu'ils veulent vendre durant l'hiver, nous avons peu de choſes à en dire. La ſerre Chinoiſe eſt ſi bien entendue, que cette production ne demande preſque aucun ſoin. Sa profondeur & ſon expoſition lui donnent un air auſſi doux, & auſſi tempéré qu'il le faut. Il ne s'agit que d'elever & abaiſſer à propos les paillaſſons qui ſont devant les fenêtres, ou tout au plus, dans les froids extraordinaires, de mettre dans le fond de la ſerre deux ou trois vaſes de charbon allumé, & bien couvert de cendre. Si un jardinier veut ſe donner de petites ſalades & de petites fournitures, faire pouſſer des ciboules, &c. il ſe ménage dans ſa ſerre une couche bien préparée, bien expoſée, bien arroſée, & en obtient aiſément tout ce qu'il veut. S'il a recours à la chaleur d'un *Kang* ou etuve, il en eſt ſûr.

NOTICES de quelques Plantes, Arbriſſeaux, &c. de la Chine.

I.

Nenuphar de Chine.

PLUSIEURS Ecrivains ont parlé du *Nenuphar* de Chine, aucun ne l'a fait connoître. Cette plante aquatique eſt connue, eſtimée, & en uſage ici de toute antiquité. Les Poëtes l'ont célébrée dans leurs vers, à cauſe de la beauté de ſes fleurs. Les

Tao-ſée l'ont miſe au nombre des plantes qui entrent dans le breuvage de l'immortalité, à cauſe de ſes vertus. Nous n'en parlerons qu'en naturaliſte.

Deſcription. Le *Nenuphar* ou *Nimphœa* de Chine eſt nommé *Ho-ſou*, dans le très-ancien Dictionnaire *Eulh-ya.* Son nom vulgaire eſt *Lien-hoa ;* ſes fleurs ſont à pluſieurs feuilles, diſpoſées de ſorte qu'on les prendroit pour de groſſes tulipes, lorſqu'elles ne ſont pas encore ouvertes ; elles s'epanouiſſent en roſe ; au milieu de la fleur ſe trouve un piſtil conique qui devient un fruit ſpongieux & arrondi, partagé dans ſa longueur, de pluſieurs loges remplies de graines ou ſemences oblongues, revêtues d'une enveloppe ou coque comme le gland, & compoſées comme lui de deux lobes blancs, au milieu deſquels eſt le germe ; les etamines des fleurs du *Nenuphar* ſont des feuilles très-déliées, terminées par un ſommet violet ; ſes fanes ou feuilles ſont grandes, larges, arrondies, feſtonnées, epaiſſes, charnues, veineuſes, & echancrées dans le milieu ; les unes nagent ſur la ſurface de l'eau, où elles ſe tiennent comme collées ; les autres s'elevent au-deſſus à différentes hauteurs ; elles ſont d'un verd blanchâtre en-deſſus & foncé en-deſſous, ſoutenues par de longues queues ; la racine de cette plante eſt vivace, groſſe comme le bras, d'un jaune pâle en-dehors & d'un blanc de lait en-dedans, & longue quelquefois de douze & quinze pieds ; elle rampe au fond de l'eau & s'attache au limon par des filamens qui naiſſent aux etranglemens qui la coupent d'eſpace en eſpace ; du milieu des filamens ou fibres, elle pouſſe quelquefois des pattes qui croiſſent & s'etendent, mais ſes grands accroiſſemens ſe font par les deux bouts. Il faut obſerver que dans cette plante la queue des fleurs & des fanes eſt percée juſqu'à l'extrêmité, de trous arrondis comme ceux de la racine, & diſpoſés auſſi à-peu-près de même dans toute leur longueur.

Especes. Les Herbiers Chinois distinguent quatre especes de *Nenuphar.*

Le jaune, que je crois celui d'Europe, qui est fort rare & dont on ne dit que le nom.

Le blanc & rouge couleur de rose, à fleurs simples.

Le blanc & rouge couleur de rose, à fleurs doubles.

Le rouge pâle fouetté de blanc, qu'on trouve très-rarement & plus rarement encore à fleurs doubles.

Culture. Le *Nenuphar* se multiplie par les semences, mais plus aisément & plus promptement par les racines. Cette plante ne demande aucune sorte de culture : on en coupe toutes les feuilles à Pé-king, au commencement de l'hiver. Il est remarquable que quoiqu'elle soit dans l'eau, elle souffre beaucoup de la sécheresse ; & quoiqu'elle aime beaucoup la chaleur, elle vient plus belle & plus double au-delà de la grande muraille, que dans les Provinces du midi.

Usages. Le *Nenuphar* fait un bel effet sur les bords des eaux plates, des grands bassins, des etangs, &c. Il ne pousse guere que vers la fin de Mai, mais il pousse vîte; & ses feuilles, dont les unes sont collées sur la surface de l'eau, les autres s'elevent à différentes hauteurs, forment des tapis de verdure fort agréables à voir, sur-tout lorsqu'ils sont emaillés de fleurs de différentes couleurs. Comme elles sont plus grosses que les plus gros pavots, d'un blanc ou d'un rouge fort eclatant, & s'epanouissent en rose, elles tranchent admirablement sur le verd des feuilles, sur-tout les *Tsien-yé* ou *mille feuilles* : les boutons même ajoutent à la variété & à l'eclat du tableau. Les Poëtes les plus célebres ont chanté les promenades en bateau, sur-tout au clair de la lune, dans les etangs bordés de *Nenuphars* en fleurs. Aller à la cueillette de ces fleurs etoit autrefois un des grands amusemens des Impératrices & des Reines ; aujourd'hui elles en mettent dans leurs appartemens : on en porte à

l'Empereur, de ses jardins de *Ge-ho-eulh*, où elles sont magnifiques.

La graine de *Nenuphar* se mange en Chine comme les noisettes en Europe; elle a meilleur goût lorsqu'elle est verte, mais elle est moins facile à digérer. Les Confiseurs ont différentes manieres de les préparer avec du sucre. La racine va egalement à la cuisine & à l'office; quelque préparation qu'on lui donne, elle est très-bonne & très-saine : on en confit beaucoup au sel & au vinaigre pour manger avec le riz. Réduite en farine, elle sert à faire une bouillie au lait & à l'eau. Les feuilles séchées se mêlent avec le tabac pour en adoucir la force à ceux qui fument beaucoup; leur plus grand usage est pour envelopper leurs fruits, les poissons, les viandes salées, &c.

Vertus. La fleur du *Nenuphar*, nommée en Chinois *Hia-hoa*, est douce, mais avec un arriere-goût d'amertume; elle est cordiale, dit *Ta-ming*, propre à entretenir l'agilité des membres, & conserve la fraîcheur du teint. Les paysans prétendent qu'elle est bonne pour le mal de Naples.

Le fruit où croissent les graines, nommé en Chinois *Lien-pong*, a la vertu, dit *Ta-ming*, de dissoudre le sang coagulé. Selon *Tching-tsang-ki*, il est bon contre la colique causée par l'abondance ou l'epaississement du sang. Selon *Li-chi-tchi*, cuit dans du vin, il facilite toutes les suites des couches; selon le même, cuit à l'eau, il absorbe le poison des champignons & en empêche l'effet.

La graine nommée *Lien-tsé* en Chinois, est amie de la poitrine, augmente les forces, appaise la faim, & fortifie les vieillards, dit l'Herbier du P. Térence, Jésuite. Selon l'Herbier Chinois, elle est rafraîchissante & cordiale, souveraine contre la dyssenterie, les maux de reins, & toutes les maladies des femmes, provenues de l'abondance ou de l'epaississement du sang.

La

La racine nommée *Ngeou* en Chinois, appaise la soif causée par l'excès de la chaleur, facilite la circulation du sang, engraisse ceux qui en font un usage habituel, adoucit la bile, facilite la digestion & dissipe les vapeurs du vin, au dire de *Pien-lou*. *Ta-ming* dit que le suc qu'on en tire par expression, est spécifique contre les vapeurs. Il prétend encore que pilée & appliquée en forme de cataplasme, elle est bonne pour toutes sortes de blessures, &c.

2.

Le Yu-lan.

Description. La Chine a plusieurs arbres à fleurs d'une rare beauté. Le *Yu-lan* est le premier & le plus brillant: il s'eleve de terre à la hauteur de trente & même quarante pieds. Son tronc est bien proportionné & droit: il a peu de branches; & presque point de rameaux. Ses feuilles sont d'un beau verd, & distribuées fort clair çà & là: elles ne commencent à pousser, que lorsque les fleurs sont à demi passées. Les fleurs, qui couronnent toutes ses branches, en font un spectacle, & répandent au loin la plus douce odeur: elles s'epanouissent presque toutes en même temps, & ne durent que peu de jours. Le *Yu-lan* en fleurs ressemble à un noyer, dont les branches rangées en tête de pin seroient couvertes de beaux lys. La fleur est à cinq ou six feuilles, & même huit, disposées en rose d'un tissu plus fin & plus délicat que celles du lys. Elle est soutenue par un calice à quatre feuilles, concaves, lisses en dedans, hérissées de petits poils en dehors, & allongées en pointe. Du milieu de la fleur s'eleve un pistil verd, & charnu, qui est entouré à sa base de petits filets chargés d'etamines au sommet. A cette fleur succede un fruit allongé, de couleur verte: il rougit à

la fin de l'été, se courbe vers son milieu, & laisse sortir une portion de boule, unie & d'une belle couleur de carmin. Tout le fruit est une substance fibreuse, & presque ligneuse. Dans le renflement de la boule est un fruit, ou grain jaune, attaché à son enveloppe par un petit filet: ce grain est couvert d'une pulpe ou pellicule jaune, assez mince. Sous la pellicule est une graine noire, dont l'ecorce est dure & epaisse: sous cette ecorce, ou coque, est une amande presque farineuse.

Especes. Nos Botanistes distinguent plusieurs especes de *Yu-lan*; le blanc, ou à fleurs blanches, & le couleur de fleurs de pêcher. Nous ne connoissons pas cette seconde espece, qui est très-rare. Il y en a aussi qui distinguent le *Yu-lan* en *Yu-lan* à fleurs, & *Yu-lan* à fruits: mais *Han-pao-tcheng* observe que c'est une seule & même espece. « Le » *Yu-lan*, dit-il, donne de plus belles fleurs, & en plus » grande quantité, quand il est jeune; mais il ne produit » pas de fruits. Quand il a vingt ans, ses fleurs sont plus » petites, & en plus petit nombre; mais elles donnent pres- » que toutes du fruit ». *Li-chi* en distingue de doubles & de simples.

Culture. Le *Yu-lan* n'a commencé à être cultivé, qu'on sache, que sous la dynastie de *Tang*, qui a commencé en 627. Depuis cette dynastie, il a toujours occupé un rang distingué dans les jardins de nos Empereurs. Les *Ming*, qui transporterent la Cour à *Peking*, y firent porter ce bel arbre des Provinces du midi. On le multiplia par les graines & par boutures. Il ne demande pour toute culture que d'être planté à l'abri du nord, & arrosé au printemps. Les fleuristes l'elevent dans des caisses, comme en France les orangers, le mettent dans une serre, quand les feuilles sont tombées, le poussent avec la chaleur d'un fourneau préparé, & l'ont en

fleurs dans les premiers jours du nouvel an, pour orner les salles des hôtes, & l'appartement des femmes. Les jardiniers du Palais en elevent ainsi un bon nombre, & les Gouverneurs des Provinces du midi en envoient toutes les années, pour être offerts à l'Empereur & orner les appartemens de Sa Majesté. Les beaux *Yu-lan* des jardins de Pé-king & de *Yuen-ming-yuen*, ou Versailles de Chine, ne résistent au froid piquant de notre long & rigoureux hiver, que parce qu'on a le soin d'envelopper le tronc & les branches d'epaisses bandelettes de paille tressées, sur lesquelles on coud de fortes nattes.

Vertus & Usage. Dans les Provinces du midi, on confit au vinaigre ou au gingembre les boutons de fleurs du *Yu-lan*, après en avoir ôté le calice; c'est un assaisonnement de plus pour les riz.

La Médecine ne se sert que de la pulpe du fruit: après l'avoir fait revenir dans de l'eau chaude, on le laisse sécher à l'ombre; réduit en poussiere & pris en guise de tabac, il appaise la migraine & débouche le nez; dans le rhume, on en donne une légere infusion pour dégager la poitrine embarrassée & faciliter la transpiration. Quelques Médecins la regardent comme stomachique; mais son grand usage est pour bassiner les yeux dans les inflammations, ou les nettoyer de la chassie. Les Poëtes parlent plus de ce bel arbre que les Médecins, il est le symbole de la candeur & de la bonté.

3.

Le Tsieou-hai-tang.

La fleur nommée *Tsieou-hai-tang*, ou *Hai-tang d'automne*, pour la distinguer du *Hai-tang*, arbrisseau qui fleurit au printemps, est originairement une plante venue du pied des rochers qui sont au bord de la mer. On débite qu'une Reine qui avoit

coutume d'orner ses cheveux de ces fleurs, étant fille, la fit connoître dans le Palais où elle s'est conservée depuis. Il est constant par les vers des Poëtes qui l'ont célébrée sous la dynastie des *Tàng*, qu'elle occupoit un rang distingué dans les parterres du Palais depuis deux siecles : ainsi il y a plus de quatorze siecles qu'elle est en honneur; elle le mérite à cause de son beau rouge, de son parfum, de la quantité de ses fleurs, & sur-tout de leur durée. Un *Hai-tang d'automne* bien soigné reste fleuri plus de deux mois.

Les *Tsieou-hai-tang* pousse des tiges branchues, cylindriques, entrecoupées de nœuds, purpurines à leur base & au bord de tous les nœuds; ses rejettons sont nombreux; les plus hauts montent à la hauteur de deux pieds & demi & un peu au-delà; ses feuilles presque toujours opposées sur les branches & placées à la naissance des nœuds, sont échancrées & arrondies en oreilles du côté de la queue, dentelées, alongées en pointe & hérissées de petits piquans; la couleur de dessus est un verd foncé, celle de dessous est un verd plus tendre, & presque effacé par les côtes & les fibres qui sont saillantes & d'un beau rouge de pourpre; comme les feuilles naissantes sont d'un verd tendre, l'ensemble seul de toutes les feuilles fait un coup-d'œil agréable.

Les fleurs forment de jolis bouquets au bout des branches, soit celles des maîtresses tiges, soit celles qui naissent des aisselles des feuilles; le calice est un calice à part, si tant est qu'on puisse donner ce nom aux deux feuilles purpurines, collées en forme de bourse, aussi tendres & aussi délicates que les pétales, où plusieurs fleurs sont enfermées; à proportion que les fleurs croissent & s'enflent, les deux feuilles de ce que nous appellons le calice, pâlissent, s'ouvrent, sechent & tombent; les fleurs se séparent les unes des autres par de petites queues, & en produisent elles-mêmes d'autres en se ramifiant très-agréablement, à la faveur d'un nouveau calice ou nouvelle bourse dont elles

ſortent. La progreſſion eſt charmante, & en comptant bien, on trouve que le premier calice contenoit un bouquet entier; chaque fleur particuliere eſt compoſée de quatre pétales, deux grandes & deux petites, d'une belle couleur de fleur de pêcher, & de la figure à-peu-près de celles des fleurs de ceriſier; les deux grandes ſont d'abord collées l'une ſur l'autre en forme de bourſe; quand elles ſont epanouies, les deux petites s'epanouiſſent auſſi, & toutes quatre forment une eſpece de croix; le piſtil qui reſſemble d'abord à celui du fraiſier, eſt une petite bourſe compoſée de grains jaunes très-luiſans; ces petits grains ſe détachent peu-à-peu les uns des autres par l'alongement des petits filets qui les portent, & s'ouvrent en petites cloches qu'on diſtingue très-bien avec la loupe, & forment enſemble une petite houpe jaune, portée ſur une petite queue alongée qui s'eleve au-deſſus des pétales.

Le *Tſieou-hai-tang* eſt une plante délicate & fantaſque; elle ſe multiplie par ſes graines, mais aſſez difficilement. Nos Fleuriſtes diſent qu'elle demande une terre ſablonneuſe: le fumier & le terreau lui ſont mortels; il faut même avoir attention de ne l'arroſer qu'avec de l'eau bien claire; elle ne ſauroit ſoutenir le ſoleil en aucun temps: on la plante au pied des murailles qui ſont tournées au nord; ce n'eſt guere qu'à la fin d'Août qu'elle commence à fleurir. Le parfum de ſes fleurs répond à leur beauté; il a quelque choſe de ceux des violettes & des roſes, mais il eſt moins fort; on ne le ſent que d'aſſez près. Quand la ſaiſon eſt avancée, ou l'air un peu frais, ces fleurs n'ont pas d'odeur, ou en ont ſi peu, qu'on ne le ſent pas.

Le *Tſieou-hai-tang* eſt vivace dans les Provinces du midi, où il eſt beaucoup plus beau qu'à Pé-king, quelque ſoin qu'on ſe donne pour le cultiver: on coupe toutes ſes branches après qu'il a donné ſes graines, & il en pouſſe de nouvelles le printemps ſuivant; mais, diſent nos Fleuriſtes, il faut avoir l'attention

de mettre du gravier & des morceaux de brique auprès des racines, pour les empêcher de se pourrir.

Les livres de Médecine ne font aucune mention du *Tsieou-hai-tang*. En revanche, les Poëtes l'ont célébré, comme ceux d'Europe les roses & les lys. Ils en ont fait le symbole de la beauté modeste & vertueuse qui fuit les regards, & du sage caché qui se perfectionne dans la solitude & s'immortalise par sa patience. Les Peintres & les Brodeurs la font entrer dans leurs ouvrages, pour les parer de la beauté de ses feuilles & de ses fleurs.

4.

Le Mo-li-hoa.

La fleur nommée *Mo-li-hoa* est, à ce qu'il nous paroît, une espece de jasmin. Nous en avons cherché l'histoire dans la grande collection *Kou-kin-tou-chou*; tout ce que nous y avons trouvé de plus clair & de plus authentique, c'est que les Empereurs de la dynastie des *Han* faisoient beaucoup de cas de cette fleur, il y a plus de dix-sept siecles, & lui donnoient une place distinguée dans leurs parterres: elle a toujours eté cultivée depuis dans les jardins Impériaux, d'où elle s'est répandue dans tout le reste de l'Empire. Quelque peu favorable que lui soit le climat de Pé-king, elle y suivit la Cour sous la dynastie précédente, & y est aujourd'hui en honneur plus que jamais. Les Poëtes, les Peintres, les Sculpteurs, les Orfevres & les Brodeurs lui paient tribut à l'envi, & lui donnent un rang distingué dans leurs ouvrages.

Nos Botanistes distinguent plusieurs especes de *Mo-li-hoa*; savoir; le *Mo-li-hoa* sauvage qui croît sur les montagnes, & le *Mo-li-hoa* cultivé; le *Mo-li-hoa* arbuste, & le *Mo-li-hoa* grand arbrisseau; le *Mo-li-hoa* à fleurs jaunes, à fleurs rouges & à

fleurs blanches : on n'a à Pé-king que le petit *Mo-li-hoa* à fleurs blanches, c'eſt le ſeul dont nous parlerons ; car en fait de Botanique, il faut avoir vu, ſi l'on veut parler avec une certaine exactitude.

Le *Mo-li-hoa* eſt un petit arbriſſeau de la hauteur de deux pieds & demi à trois pieds, dont les branches trop foibles ont beſoin d'être ſoutenues par des cercles de bambou, dont on leur fait une eſpece de balcon.

Ses feuilles ſont toujours vertes, preſque toujours oppoſées ſur les branches, epaiſſes, fibrées, d'un verd plus foncé en dedans que par dehors ; leur figure & grandeur varient beaucoup, mais elles ſont toutes un peu echancrées & terminées par une petite pointe.

Ses fleurs forment des bouquets au bout des branches à-peu-près comme le jaſmin ordinaire ; le calice eſt diviſé en ſix ou ſept parties fort pointues, il ne tombe point ; le pétale qui eſt en forme de tuyau, eſt auſſi diviſé en ſix, ſept ou huit pieces ovales, un peu alongées en pointe, qui ſe recourbent en-deſſous ; on trouve à l'orifice du tuyau deux etamines attachées par un petit filet à ſes parois ; leur ſommet eſt aſſez alongé, & fendu dans toute ſa longueur en forme de levres ; le piſtil qui eſt attaché au fond du calice & de la longueur du tuyau du pétale, eſt compoſé d'un petit filet verd, jaune à ſon extrêmité, & d'un embryon qui devient une baie : nous ne diſons rien de cette baie, parce que nous ne l'avons pas vue dans ſa maturité. Le climat de Pé-king n'eſt pas aſſez favorable au *Mo-li-hoa*, pour que ſa graine puiſſe bien mûrir.

Le *Mo-li-hoa* eſt ici un arbriſſeau précieux, à cauſe de ſa beauté & du parfum exquis de ſes fleurs. Quand il eſt en fleur, on en porte pluſieurs vaſes ſous les galeries des appartemens de l'Empereur. Le moins que coûte un pied prêt à donner ſes fleurs, c'eſt cinq à ſix onces d'argent ; il y en a de dix & douze

onces, & même davantage: on ne définit ni les saveurs, ni les odeurs; tout ce que nous pouvons dire de l'odeur des fleurs du *Mo-li-hoa*, c'est qu'elle est bien supérieure à celle du jasmin d'Europe, en ce qu'elle est plus douce, plus aromatique, & a quelque chose de l'odeur de la rose & de la fleur d'oranger, ajoutée ou plutôt fondue dans celle du jasmin ordinaire: aussi en fait-on un grand usage pour parfumer le thé, les liqueurs, les syrops, les confitures, les habits, &c.

Le *Mo-li-hoa* vient en pleine terre dans les Provinces du midi, il n'y demande qu'à être défendu des grands vents du nord: comme ses baies y mûrissent bien, on les propage très-aisément par les graines; on y est cependant dans l'usage de l'enter pour avoir de plus belles fleurs. A Pé-king, on y est réduit à la ressource des marcottes & des boutures; encore faut-il en renouveller de temps en temps l'espèce par les plants qui viennent des Provinces du midi, sans cela il dégénere à n'être plus reconnoissable. La maniere de faire les boutures mérite quelque attention, & peut donner des vues pour en faire d'autres; on fait un trou de la grosseur de la branche qu'on a coupée, dans une vieille planche à demi pourrie, & on y insere cette branche de maniere qu'elle déborde en-dessous d'un pouce & demi à deux pouces; puis on la met à flot dans un bassin d'eau où l'on a délayé de la poudrette, & qu'on met à l'ombre. Quand on voit que les racines naissantes commencent à poindre dans l'ecorce de la branche, on rompt la planche pourrie & on plante sa bouture dans une terre bien engraissée de fin terreau & bien arrosée. Le *Mo-li-hoa* demande une terre bien nourrie de poudrette; il ne faut pas cependant en trop mettre, parce que cela lui occasionne la maladie des pous blancs qui le désolent. Nos Fleuristes oiseux ont imaginé des systêmes d'arrosement, d'engrais & de culture aussi ridicules & aussi humilians pour la raison que les régimes des maladies

imaginaires.

imaginaires. Comme le *Mo-li-hoa* paſſe ici l'hiver, qui eſt fort long, dans la ſerre, il ne fleurit guere qu'à la fin de Juin. Les jardiniers du Palais trouvent cependant le moyen d'en avoir en fleur pour la nouvelle année.

Les confiſeurs & liquoriſtes font grand uſage des fleurs de *Mo-li-hoa.* Les teinturiers ſe ſervent de ſes baies, mais ils préférent celles des *Mo-li-hoa* ſauvages. La Médecine fait uſage des baies & des fleurs ; elle regarde les baies comme très-rafraîchiſſantes, & s'en ſert dans les ardeurs de poitrine, les echauffemens d'entrailles, la rétention d'urine, &c. Les cendres des fleurs ſont excellentes, dit-on, pour arrêter les hémorrhagies & ſaignemens de nez ; leur infuſion eſt eſtimée pour les maux d'eſtomac, les coliques, &c.

Si on vouloit des *Mo-li-hoa* en France, il faudroit d'abord en faire porter quelques caiſſes à l'Iſle de France, il ſeroit aiſé enſuite de les faire paſſer en Europe.

5.

La Châtaigne d'eau.

Nous ne cultivons que la terre ; les Chinois cultivent la terre & l'eau. Cette ſeconde culture eſt d'autant plus avantageuſe, qu'elle demande peu de travail & produit des récoltes abondantes qui ne manquent preſque jamais. Nos Provinces ont des etangs, des marais, des ruiſſeaux, des rivieres comme celles de Chine ; à quoi tient-il que nous n'en tirions parti comme les Chinois ? Que de racines, de fruits, de roſeaux, de joncs, &c. nous pourrions recueillir, ſi nous ſavions profiter des préſens que la main libérale du Créateur a mis autour de nous ! Les Chinois cultivent dans l'eau pluſieurs plantes dont les racines & les fruits ſont les délices des meilleures tables, comme la racine du Nenuphar & ſon fruit, la vraie Châtaigne d'eau nommée

Pi-tsi, &c. Nous sommes tous témoins que le gouvernement, pour donner l'exemple au peuple, a soin d'en faire planter dans les etangs, dans les nappes d'eau, & autres especes de communes appellées *kouan-ti*, ou qui appartiennent à l'Etat. L'Empereur lui-même en fait mettre dans les pieces d'eau de ses jardins, & presque dans tous les fossés de son Palais; les deux grandes nappes d'eau qui sont au milieu de Pé-king, & ne sont séparées que par un pont sur lequel tout le monde passe & d'où tout le monde voit le jardin Impérial, ces deux grandes nappes d'eau, dis-je, qui embellissent le beau paysage que forment les jardins de l'Empereur, sont couvertes de Nenuphar & de Châtaignes d'eau.

Cette derniere plante que les Latins nomment *Tribulus*, est assez commune dans plusieurs de nos Provinces; il y en auroit dans toutes, si on se donnoit la peine de la cultiver. Nous croyons que notre Châtaigne d'eau est la même plante que le *Lin-kio* de Chine. Si elle est la même, nous invitons les bons citoyens à donner au peuple l'exemple de la cultiver, & à procurer à l'Etat cette nouvelle ressource: 1°. le *Lin-kio* est un fruit rafraîchissant & agréable en eté; on le vend ici dans les marchés, lorsqu'il est verd, comme en Europe les noisettes. On sent d'abord que s'il avoit un peu de vogue, cela aideroit beaucoup les pauvres paysans: 2°. séché & réduit en farine, il fait une très-bonne bouillie, sur-tout si on la mêle avec de la farine de froment; on peut même en mettre un tiers dans la farine dont on fait le pain: 3°. confit au four, au sucre ou au miel, il fait une nourriture saine & agréable: 4°. dans les années de disette, il est une ressource ici pour les pauvres gens de la campagne, & pourroit en être une pour ceux de nos Provinces: 5°. il est très-bon pour nourrir les oies, les cannes, &c.

La culture du *Lin-kio* ne demande aucun soin; il se seme de lui-même dans les endroits où il y en a déja. Quand on en veut mettre dans un etang, ruisseau, &c. on en jette des graines à

la fin de l'automne dans un endroit où l'eau eſt peu profonde. Si on veut qu'il ſoit ſain & bon à manger, il faut choiſir un endroit où l'eau ſoit claire, & le rivage tourné au midi; plus il eſt expoſé au ſoleil, meilleur il eſt, plus auſſi il donne de fruits.

Nous avons dit que la vraie Châtaigne d'eau ſe nomme *Pi-tſi* en Chinois; elle eſt beaucoup plus agréable à manger que le *Lin-kio*, & beaucoup plus ſaine: on la donne à mâcher aux malades pour leur rafraîchir la bouche. Soit que les Chinois aient eté plus attentifs que nous de tout temps à profiter des dons du Créateur, ou que les climats de ce grand Empire ſoient plus favorables aux plantes aquatiques, ils en cultivent un très-grand nombre dont on n'a pas l'idée en France. *Si les bons citoyens avoient le zele de tourner les attentions du public du côté de ce qui eſt utile à la ſociété & à l'Etat,* nous nous ferions un plaiſir de ſeconder leurs vues dans tout ce qui dépendroit de nous. Pour revenir au *Pi-tſi* qui croît dans les Provinces du midi & dépérit à Pé-king, nous n'avons pu en voir la fleur, mais tel que nous l'avons vu, il nous paroît ſingulier en ce que ſon fruit croît dans une enveloppe que forme ſa racine, & y eſt renfermé comme la Châtaigne dans ſon hériſſon: on rompt cette coque ſans endommager la plante. Ses feuilles ſont longues comme des joncs, mais en tuyau comme celles des ciboules.

6.

Le Lien-kien ou *Ki-teou.*

La plante *Lien-kien*, ou *Ki-teou*, eſt trop ſinguliere dans ſon eſpece, pour ne pas mériter d'être connue en Europe. Nous n'avons pas idée qu'aucuns de nos Botaniſtes en aient parlé: *Pline* & *Dioſcorides* en ont dit quelque choſe: la deſcription que nous allons faire ſervira de commentaire à leur

texte, qu'on n'entend pas toujours assez bien. A en croire la Botanique Chinoise, sur laquelle nous avons jetté les yeux quelquefois, ils parlent plus exactement que ne le prétendent leurs plus habiles Commentateurs. Comme les descriptions les plus exactes demandent qu'on puisse en faire l'application, pour être bien comprises, nous avons pris le parti de faire peindre le *Ki-teou* avec tous les développemens & décompositions nécessaires. C'est l'unique moyen d'empêcher les méprises d'une imagination qui rapproche tout de ce qu'elle connoît, & se fie d'autant plus à ses conjectures, qu'elle voit de plus loin les ressemblances qui lui font illusion.

Le *Ki-teou* est une plante aquatique. Les Chinois la rangent dans la classe des *Nenuphar.* Ses racines forment une houpe plus ou moins grosse & longue, selon que la plante est plus ou moins vieille, & la terre où elle est plantée, plus ou moins grasse. Elles s'y attachent fortement, & s'enfoncent plus qu'elles ne s'etendent. Les filets ou cheveux qui composent la houpe, sont droits, creux en dedans, de couleur blanche, & gros comme des plumes de corbeau : ils n'ont de force que par leur multitude, & se rompent aisément. Les feuilles sortent de la racine : leur queue est ronde, couverte d'epines, & longue de deux pieds & demi, quelquefois même davantage : c'est la profondeur de l'eau qui en décide. Elle est percée dans sa longueur de cinq à six tuyaux, dont le plus grand est au milieu, & aboutit au centre de la feuille, où viennent aboutir toutes les côtes. Ces côtes sont en relief, équarries, plus epaisses d'un tiers qu'elles ne sont larges, & ressemblent assez aux baleines d'un parasol. Elles se répandent jusqu'aux extrémités de la feuille, en se ramifiant, & la tiennent etendue & collée sur la surface de l'eau. Quoique leur substance soit spongieuse & assez tendre, elles sont armées d'epines très-dures, très-piquantes, qui ressem-

blent beaucoup à celles des rosiers. Ces côtes ne sont que dessinées sur le dessus de la feuille; mais elles n'en sont pas moins hérissées d'epines. La feuille est grande, arrondie, epaisse, vèineuse & echancrée dans le milieu, comme celle du Nenuphar, mais d'un tissu plus serré & plus compacte. Elle ne se déploie bien, que lorsqu'elle est arrivée à la surface de l'eau, sur laquelle elle se tient collée. Il y en a ici qui ont deux pieds & demi de diametre. Celles des Provinces du midi vont quelquefois jusqu'à un pied de plus. Le dessous est d'un beau violet vers la fin de l'eté, & le dessus d'un verd tendre, mêlé de jaune. La fleur est une fleur à part: il faut d'abord en suivre les accroissemens, & la décomposer pour la décrire. Elle sort immédiatement de la racine du milieu des feuilles, & se penche sur sa queue, comme un bouton de pavot, lorsqu'elle est arrivée hors de l'eau. Sa queue, semblable à celle des feuilles, est hérissée de pointes, & percée de longs tuyaux comme elles. L'hérisson allongé, qui lui sert de calice, s'enfle peu-à-peu, s'allonge & croît de la grosseur d'un ananas, quelquefois même d'un petit melon. Quand les fruits qu'il renferme sont mûrs, les quatre feuilles epaisses & charnues qui font sa pointe, s'ouvrent en fleur de grenade, & laissent paroître le bouton violet de la fleur qu'ils couvroient. Ce bouton, plus au large, s'epanouit à demi, puis l'hérisson se fend comme l'ecorce d'une grenade, la fleur se fanne, & les fruits qu'il renferme se détachent de leurs alvéoles spongieux, & tombent peu-à-peu. Ces détails supposés, nous disons maintenant: La fleur du *Ki-teou* est à plusieurs feuilles, disposées en rose, violettes & allongées en pointes comme celles du tourne-sol. Le calice n'a que quatre feuilles pointues, ou plutôt echancrures, & est un fruit spongieux, arrondi, partagé dans sa longueur, de plusieurs loges remplies de graines. Son ecorce est charnue, & garnie de

longues pointes : les graines sont oblongues, couvertes d'une pulpe, couleur de raisin gris, peu succulent, & d'un goût assez fade, au moins à *Pé-king*. Sous cette pulpe est une enveloppe ou coque, comme celle d'un gland, qui couvre une boule de farine. Cette coque etant seche, est dure comme celle de la noisette, & la farine qu'elle renferme très-blanche. Les etamines de la fleur sont des feuilles plates, terminées par un espece de sommet. Nous n'avons pas trouvé de pistil ; & les graines etant mûres, lorsque la graine s'epanouit, il sembleroit assez inutile. Si la poussiere des etamines les féconde, ce ne peut être qu'en tombant sur l'ombilic assez profond, & divisé par rayons, autour duquel elles sont rangées.

Le *Ki-teou* est connu & cultivé en Chine dès la dynastie des anciens *Tcheou*, qui a commencé 1122 ans avant J. C. Mais, à en croire les Interpretes du Rituel des *Tcheou*, il etoit alors fort rare, & ses fruits entroient dans les offrandes des sacrifices d'eté & d'automne. On cultiva peu-à-peu le *Ki-teou*. Il paroît par le *Tcheou-li* même, *Ouei-nan-tsée* & d'autres, que le peuple se mit à en semer dans les lacs, etangs, &c. La Cour, pour accréditer cette nouvelle ressource, s'en faisoit porter en cérémonie, & on en servoit à l'Empereur au commencement de l'automne. Toute la culture de cette plante consiste à en semer les graines dans la vase. Le peuple de la Capitale mange la pulpe des graines, pour se rafraîchir. Dans les Provinces méridionales, où cette plante réussit beaucoup mieux, on fait de la bouillie & des gâteaux avec la farine de la graine. Le Livre des plantes dit qu'elle est fort saine, aussi bien que sa racine. Les Médecins disent que la farine de *Ki-teou* est rafraîchissante, & engraisse les personnes echauffées. La racine cuite appaise la colique, calme les effervescences de sang, &c. On défend d'en donner beaucoup à manger aux enfans. Les

Botaniſtes diſtinguent pluſieurs eſpeces de *Ki-teou*; mais ces différences ne tombent que ſur la couleur de ſa fleur, & la bonté de ſes graines.

7.

Le Kiu-hoa ou *la Matricaire de Chine.*

Le *Kiu-hoa*, ou la Matricaire eſt une des plantes les plus anciennement connues. Il en eſt parlé dans le *Li-ki*, dans le *Tchun-tſieou* de Confucius, & dans le très-ancien Dictionnaire *Eulh-ya*, qui date de pluſieurs ſiecles avant l'incendie des livres. Sous la premiere dynaſtie des *Tcheou*, les fleurs de la Matricaire entroient dans la broderie des habits de l'Impératrice, des Princeſſes & principales Dames de la Cour. On la trouve auſſi dans la ſculpture légere des anciens monumens. Si l'herbier attribué à *Chin-nong* eſt réellement de cet Empereur, la Chine a probablement le premier livre de Botanique où il en ſoit parlé: elle a certainement les livres où on a conté plus de fables ſur cette plante, & où on l'a plus célébrée. Les *Tao-ſé*, qui voudroient fort ne pas mourir, ont fait l'honneur à la Matricaire de la faire entrer dans leurs breuvages de longue vie & de Déification; & pour ſoutenir leurs prétentions, ils en comptent des rêves & des délires dignes de leur génie. Nos Poëtes, qui aſpirent à une autre ſorte d'immortalité, chantent cette plante & ſes fleurs, pour y parvenir. Voici plus de douze ſiecles qu'ils ne ſe laſſent pas de la célébrer, pour ſe rendre célebres. Les Empereurs eux-mêmes, comme chefs de notre Littérature, ont rimé des vers à ſa louange, & tous ceux de la dynaſtie régnante lui ont payé ce tribut à l'envi les uns des autres. Pour nos Botaniſtes, comme ils ne conſiderent dans le *Kiu-hoa* que ſes vertus médicinales & ſes propriétés, à l'exemple des Anciens,

ils n'en parlent guere que comme des autres plantes utiles, & n'en disent que ce qu'on en dit au de-là des mers.

Est-ce aux fables de la Mythologie des *Tao-sé*, est-ce à une préférence de fantaisie & de caprice, est-ce aux vertus & propriétés qu'on lui attribue, que la Matricaire doit l'estime qu'en font les Chercheurs d'immortalité ? Nous l'ignorons parfaitement, & il importe fort peu de le savoir. En revanche, nous osons assurer que le bel amour, dont les Poëtes sont epris pour elle, n'est ni caprice, ni licence poétique. Le *Kiu-hoa* le mérite par la légéreté de ses branches, la belle découpure de ses fanes, la grosseur, la beauté, l'eclat, la durée de ses fleurs prodigieusement variées pour la figure & pour la couleur. Comme cette plante n'a rien en Europe qui attire les regards, & que son odeur forte & dégoûtante l'a fait bannir des parterres, on sera sans doute etonné de nous voir parler de la sorte ; mais nous prions les gens instruits de faire attention que les oreilles d'ours, qui occupent aujourd'hui un rang si distingué chez les fleuristes, méritent tous ces eloges, & qu'il y a moins de cent ans qu'on les connoissoit aussi peu que la Matricaire. Cette comparaison dit tout à qui voudra faire attention. La culture a embelli, ou, si l'on veut, métamorphosé les Matricaires, comme elle a fait les oreilles d'ours : elle y a d'autant plus reussi, qu'elle a eté poussée plus loin dans le climat naturel & terre natale de cette plante.

Description. « La Matricaire, dit Tournefort, est un genre » de plante à fleur ordinairement radiée. Le disque de cette » fleur est un amas de fleurons portés chacun sur un embryon. » La couronne de la même fleur est formée par plusieurs » demi-fleurons portés aussi sur un embryon. Toutes ces pieces » sont soutenues par un calice composé de plusieurs feuilles » en ecailles. Lorsque la fleur est passée, chacun de ces

» embryons

» embryons devient une semence oblongue, plantée sur la cou-
» che du calice ». Nous avons copié la description de ce grand Botaniste, parce qu'elle convient parfaitement à la Matricaire, ou *Kiu-hoa* de Chine. Nous ajouterons seulement qu'il a eu raison de blâmer M. Rai de chercher à caractériser cette plante par la blancheur de sa couronne, puisqu'elle est jaune ici pour l'ordinaire.

Nos Chinois distinguent ici deux especes de *Kiu-hoa ;* les sauvages, qui sont ameres & d'une odeur forte, & les cultivées, qui sont douces, & d'une odeur agréable. Les cultivées fourniroient à une longue nomenclature d'especes différentes. Comme il faudroit les avoir fait dessiner, pour être bien entendu des Botanistes, & que ce travail demanderoit des soins & des recherches que nos occupations ne nous permettent pas, nous nous bornerons à dire en général que les fanes de cette plante varient beaucoup. Les unes sont très-minces, les autres assez epaisses; celles-ci sont très-petites, celles-là longues & grandes : quelques-unes sont découpées, comme des feuilles de chêne, d'autres ressemblent à celles du cerisier. Il y en a qui sont echancrées en festons, & arrondies par le bout. Plusieurs sont dentelées, & terminées en pointe. La couleur varie aussi etant plus ou moins argentée, plus ou moins foncée, selon les especes. Pour les fleurs, il y en a de tant de couleurs, elles sont dessinées sur des plans si différens, que, les nommer toutes, seroit un long ouvrage. Nous avons actuellement sous les yeux un livre imprimé au Palais, où on parle de plus de trois cens especes. Combien d'autres qui ont paru depuis ! car, comme dit l'Auteur, chaque année en donne de nouvelles : les savoir toutes est une science. Si ceux qui s'en occupent, savoient voir Dieu dans ses Œuvres, ils admireroient les richesses de sa magnificence dans les prodigieuses variétés que leur offre une seule fleur, & ils ne seront

plus surpris de la perfection où parviennent les Saints avec les secours de la grace, en voyant les beautés qu'acquiert une plante sauvage par les soins d'une culture bien entendue.

Culture. On a fait ici des livres sur la culture de la Matricaire, comme en Europe sur celle des tulippes, des œillets, &c. Nos fleuristes sont entrés à cet égard dans des détails aussi minutieux, j'ai presque dit aussi puériles, que ceux d'Europe, sur les fleurs de fantaisie & de mode, tant il est vrai que les hommes de tous les pays s'egarent par les mêmes chemins, & s'occupent profondément de bagatelles, lorsqu'ils se négligent eux-mêmes. Nous nous bornerons à ce qui est essentiel.

1°. Le *Kiu-hoa* demande une exposition avantageuse, un air libre, frais, humide, & qui se renouvelle aisément. Une enceinte etroite de quatre murailles est une prison pour cette fleur, elle ne fait qu'y languir. La terre qu'on lui destine, doit être grasse, nourrie de poudrette, humide & préparée d'avance : il faut la renouveller tous les ans.

2°. On multiplie le *Kiu-hoa*, 1°. par la semence; 2°. par les marcottes; 3°. par les entes; 4°. par les rejettons. Quand on a de belles especes de *Kiu-hoa*, qui donnent de la graine, on la laisse mûrir; & vers la fin de l'automne, on la seme dans une terre bien préparée. Il faut qu'elle passe l'hiver ainsi semée, selon quelques fleuristes qui citent l'exemple des plantes qui se sement elles-mêmes. Pourvu qu'on l'arrose au printemps, elle pousse vîte. D'autres attendent à semer au printemps : c'est le succès qui donne les nouvelles especes.

On marcotte les Matricaires, 1°. en arrachant des rejettons à la naissance de la racine, & en les mettant dans une bonne terre, où on les laisse à l'ombre, & on les arrose fréquemment jusqu'à ce qu'ils poussent; 2°. en coupant une tige qu'on fiche dans un morceau de bois pourri, qu'on laisse

flotter entre deux eaux dans un grand vase ; après deux jours, on met en terre la marcotte & le morceau de bois pourri ; on les arrose bien, on les tient à l'ombre, &c. 3°. on choisit un pied d'aurône ou d'armoise bien fort & bien venant, on le met avec sa motte dans un pot ; quand il a bien pris, on coupe la tige à trois pouces au-dessus de terre ; on la fend, comme pour enter en fente, & on met dans la fente une tige de Matricaire qu'on a taillée en bec de canne ; puis on l'assujettit avec du chanvre crud bien froissé, qu'on couvre ensuite de terre grasse & de toile. Si on veut que l'ente réussisse, il faut laisser quelques petites branches à l'aurône, ne couper la Matricaire que dans le moment de l'opération, bien arroser, laisser la nouvelle ente à l'ombre, même lorsqu'elle commence à pousser, & ne l'exposer que quand *elle est déja forte*. Il y en a qui mettent la Matricaire taillée dans la bouche avant de l'insérer dans la fente, & prétendent que la salive l'aide à prendre.

Quand la Matricaire a donné ses fleurs, on coupe toutes les branches à trois pouces de la racine ; on laboure la terre, on y mêle du fumier, & quand le froid commence à être piquant, on couvre la Matricaire de paille, & on renverse un pot dessus ; on met dans les serres celles qui sont dans des pots, mais on ne les arrose pas. Dès que la chaleur du printemps se fait sentir, on découvre ses Matricaires, & on les arrose ; elles poussent beaucoup de rejettons. Quelques Fleuristes n'en laissent que deux ou trois, & coupent tout le reste à fleur de terre ; d'autres arrachent le pied entier avec la racine, & le divisent en plusieurs qu'ils transplantent dans une terre préparée & qu'ils soignent avec beaucoup d'attention.

3°. La Matricaire craint egalement la sécheresse & une trop grande humidité. Voici ce que la pratique a appris sur la maniere de l'arroser : 1°. on ne se sert que d'eau de riviere ou de pluie : 2°. au printemps, on mêle à cette eau des chiures de

vers à soie ou de volaille; en eté on y fait infuser pendant plusieurs jours des plumes de poule & de canne, avec un peu de salpêtre; en automne, avant que les boutons se forment, on met du stercus ou poudrette, la dose est plus ou moins forte, selon que la Matricaire paroît plus ou moins vigoureuse: 3°. il faut mettre des morceaux de brique ou de petits cailloux au pied de la Matricaire, pour empêcher que l'eau n'affaisse trop la terre: 4°. dans les grandes chaleurs de l'eté, on arrose le matin & le soir, mais on ne mouille les feuilles que le matin.

4°. La Matricaire ne peut souffrir le grand soleil, & demande le grand air: 1°. dans les jardins de l'Empereur, on fait des *Pong-tsé* ou toits de nattes dans le goût des toiles qu'on a à Paris devant les salons de campagne qui sont tournés au midi; la nuit on roule les nattes, & quand le temps est couvert: 2°. les branches de la Matricaire sont foibles & craignent l'agitation du vent; on les fixe avec des baguettes, comme en France les œillets; sur quoi il faut remarquer qu'elles demandent à être près les unes des autres & qu'elles souffrent d'être rangées en chaufferette: 3°. la Matricaire a plusieurs insectes qui lui font la guerre, ce n'est qu'à force de veiller de près qu'on vient à bout de l'en défendre: 4°. quand les fanes commencent à jaunir, il ne faut pas les ôter, mais arroser le pied avec de l'eau où l'on a fait bouillir de l'ail: 5°. on ne laisse qu'une ou deux tiges à chaque pied; quand il en pousse de nouvelles, on les casse avec l'ongle: 6°. quand le temps des fleurs approche, on arrose moins, & avec de l'eau sans apprêts. Tous les amateurs ne laissent qu'un bouton à chaque pied; quand il est bien formé & gros comme un pois, on arrose avec de l'eau de poudrette jusqu'à ce qu'il commence à s'ouvrir: 7°. si les écailles du bouton ont de la peine à se séparer, on les aide avec un curedent; quand la fleur s'epanouit, on lui donne du soleil le matin, & on la couvre au grand midi, &c.

5°. On demande ce qu'il faut faire pour qu'une Matricaire soit belle: il faut que sa tige soit forte & droite, ses fanes bien nourries & d'un beau verd; que la fleur soit large de deux pouces & demi à trois pouces, bien fournie de feuilles, d'une couleur bien nette & vive, d'une odeur douce & agréable, & d'une figure noble & dégagée? A propos de couleur, nous avons oublié de dire que quelques Fleuristes unissent deux pieds de différente couleur, par le bas, en faisant à chacun une entaille qui est assez longue & approche de la moëlle, & les liant bien autour avec du chanvre jusqu'à ce qu'ils soient bien unis; il leur en coûte quelques pieds, mais ceux qui leur réussissent, leur donnent des fleurs panachées fort curieuses.

6°. Les fleurs de *Kiu-hoa* durent sur pied plus d'un mois, quand on sait les ménager. Les appartemens de l'Empereur en sont garnis depuis la mi-automne jusqu'à la fin de l'hiver; dans les Provinces méridionales, on en a toute l'année de fort belles.

Vertus & Usages. Nos Médecins & Botanistes n'attribuent guere à la Matricaire que les vertus qu'on lui reconnoît au-delà des mers; mais ils font plus d'usage de la cultivée que de la sauvage.

La Matricaire cultivée est douce; on en mange les branches cuites avec de la sausse, ou en salade.

La fleur entre dans quelques confitures, se prend en infusion comme le thé, & donne son nom à une espece de bierre où on dit qu'elle entre.

8.

Le Mou-tan ou *Pivoine, arbrisseau de Chine.*

On a reconnu en Chine, de toute antiquité, les Pivoines mâles & femelles dont parlent les livres de Botanique d'Europe, & de toute antiquité on en a fait beaucoup d'usage dans

la Médecine. La Pivoine nommée *Mou-tan*, dont nous allons donner la notice, nous paroît inconnue au-delà des mers. Il y a d'autant plus lieu d'en être surpris, que nos Peintres de Kan-ton la peignent en une infinité de manieres sur les paravents, les eventails, &c. & la font entrer dans presque tous les paysages qu'on leur fait faire pour l'Europe. Il faut que leurs ouvrages n'aient jamais eté vus par aucuns Botanistes, ou que ne reconnoissant pas la Pivoine dans la maniere dont elle etoit peinte, ils l'aient prise pour une fleur d'imagination. Combien d'autres choses que tout le monde regarde & que personne ne voit! le mal n'est pas grand, quand il ne s'agit que de fleurs. Si nous sollicitons aujourd'hui l'attention des Curieux pour celle dont nous parlons, ce n'est pas pour qu'ils augmentent d'un nouveau nom la nomenclature de la *Botanique*, mais pour leur faire part d'une découverte qui, confiée à l'industrie & au zele du bien public, peut conduire à d'autres egalement curieuses & peut-être plus utiles à la société.

Il n'y a guere que 1400 ans que le *Mou-tan* est connu & cultivé dans nos parterres. Les amateurs de cette belle fleur ont fait en vain des recherches pour lui procurer la gloire d'une grande antiquité, ils n'ont jamais pu trouver son nom dans le livre des anciens : ils prétendent, il est vrai, qu'il y a eté désigné par le nom général de *Chao-yao*, *Pivoine ;* mais outre que les descriptions des Botanistes & des Poëtes anciens ne lui conviennent pas, la maniere dont en parlent les Ecrivains postérieurs, suppose evidemment qu'il n'y a pas même eté connu sous les *Han*. Un Voyageur ayant trouvé dans les montagnes du *Ho-nan* une Pivoine en arbrisseau, cette nouveauté lui parut digne d'orner un jardin ; il arracha de petits pieds avec leur motte, & les porta dans le sien où il les cultiva. Un Bonze qui ne savoit pas l'origine de cette Pivoine arbrisseau, imagina de s'en procurer une pareille par le moyen de la greffe. Comme

il etoit fleuriste, les tentatives lui réussirent, & ses Pivoines surpasserent en beauté celles qui avoient eté apportées de la montagne. Les troubles qui agiterent l'Empire jusqu'à la dynastie des *Tang*, détournerent l'attention du public de dessus cette nouveauté. Mais quand, vers le milieu du septieme siecle, la paix eut dissipé les nuages qui avoient éclipsé les sciences & les arts, tous les regards des curieux se tournerent vers le *Mou-tan* : la beauté, l'eclat & le nombre de ses fleurs, la douceur de leur parfum, la variété de leurs couleurs, la multitude de leurs feuilles & les grains d'or dont elles sont mêlées, lui mériterent les admirations & les préférences du public. Sa culture devint l'amusement favori des grands, des riches & des gens de lettres. Toutes les nouveautés que la culture fit eclorre, devinrent des nouvelles de commerce, parce que la Cour en faisoit cas, & que les gens en place achetoient à l'envi l'honneur de les lui offrir. La Cour les faisoit servir à sa magnificence & à ses libéralités. Les villes où cette belle fleur réussissoit très-bien se piquerent d'une espece d'emulation à qui la cultiveroit le mieux. Le sol & le climat de Lo-yang se trouverent très-favorables aux *Mou-tan*, ils y réussirent au-delà des espérances des Fleuristes, & leurs parterres devinrent pour les etrangers une des plus grandes curiosités de la capitale de l'Empire. Les Poëtes dont toute nouveauté agréable ou utile reçoit toujours l'hommage, s'empresserent à l'envi de célébrer les *Mou-tan*. Comme notre poésie tourne tout en allégories morales & philosophiques, les Empereurs prirent eux-mêmes le pinceau pour rimer des vers à l'honneur de la nouvelle fleur, & consacrerent par des inscriptions magnifiques les parterres du Palais, où on l'elevoit, & les peintures qu'en faisoient les plus habiles Peintres pour la décorations de leurs appartemens. Les guerres, les changemens de dynastie & les révolutions qui les préparerent, furent funestes plusieurs fois aux *Mou-tan* ; mais au milieu des plus grands

troubles, leur beauté sauva plusieurs fois les jardins où on les cultivoit. Les bonzeries furent peu-à-peu les seuls asyles de la reine des fleurs; elle disparut sous les cendres & sous les ruines du Palais, dont elle faisoit le plus bel ornement, & sans la solitude des montagnes où elle avoit eté reportée, tous les agrémens que lui avoit donnés la culture auroient eté perdus pour jamais. Elle en sortit avec eclat dans le dixieme siecle pour reparoître à la Cour & occuper le premier rang dans les jardins impériaux des *Song* à *Kai-fong-fou*, dans le *Hô-nan*, où la nouvelle dynastie avoit transporté la capitale de l'Empire. Le climat de cette Province etoit moins favorable aux *Mou-tan* que le *Hou-kouang*. Quand *Yong-lo* de la dynastie des *Ming*, transporta la Cour à Pé-king, sur la fin du quatorzieme siecle, il ne voulut pas être privé des *Mou-tan*, & ordonna qu'on lui en apportât toutes les années du *Hou-kouang*: cet usage s'est conservé. *Kang-hi* & l'Empereur régnant lui ont payé un tribut de louange en Chinois & en Tartare, & ont ajouté à sa gloire de lui faire passer la grande muraille & de lui procurer l'admiration de tous les Princes Tartares qui viennent leur rendre hommage à *Gé-hô-eulh*.

Description. Si le *Mou-tan* qu'on appelle aussi *Hoa-ouang*, roi des fleurs, à cause de sa beauté; *Pé-leang-kin*, *cent onces d'or*, à cause du prix excessif où les curieux porterent autrefois certaines especes, & *Mou-chao-yao*, *la Pivoine arbre*, pour le distinguer de la Pivoine ordinaire, n'est pas, comme le disoient les anciens, *la Couronne de la terre*, on ne peut pas s'empêcher de le regarder comme une des plus belles fleurs qu'il y ait dans la nature. Le dégré de beauté où la renoncule, la tulipe, l'oeillet & l'oreille-d'ours sont parvenus dans les parterres par les soins & les industries des Fleuristes, persuadera facilement à l'Europe qu'ils ont pu produire les mêmes changemens en Chine sur le *Mou-tan*: mais croira-t-elle qu'ils aient

aient changé la Pivoine en arbrisseau ? Plusieurs livres le racontent ici depuis long-temps, & cette espece de métamorphose, dont nous donnerons la recette d'après eux, ne demande, disent-ils, que de la dextérité & des soins pour se renouveller sous la main de qui a la curiosité de l'entreprendre. Nous serons moins hardis à l'assurer, parce que nous n'avons pas eté à portée de la vérifier par l'expérience; mais la multitude des témoignages nous la rend très-probable, & ce que nous avons ecrit l'année derniere sur les matricaires qu'on ente ici annuellement sur l'aurône, peut le rendre vraisemblable au-delà des mers; soit que ce soit un effet du hasard ou de l'industrie, ou de l'un & de l'autre réunis.

Le *Mou-tan* est une Pivoine ligneuse qui s'eleve en arbrisseau, etend ses branches, pousse des tiges & forme une tête aussi grosse que celles des plus beaux orangers de caisse. On a vu à Lo-yang des *Mou-tan* de huit & dix pieds de haut. Si on en eleve peu à cette hauteur, c'est qu'ils donnent de moins belles fleurs, & que leurs tiges trop foibles ne peuvent en soutenir le poids. La racine du *Mou-tan* qu'on eleve aujourd'hui dans les jardins, est longue, fibreuse, formée en navet, grisâtre ou rougeâtre en-dehors, & d'un jaune pâle en-dedans; ses feuilles sont subdivisées, découpées, echancrées, d'un verd foncé en-dessus & un peu pâle en-dessous; ses fleurs composées de pétales sans nombre, s'epanouissent en rose, & sont soutenues par un calice à quatre feuilles; de la racine des pétales sortent çà & là des filets qui portent de petits sommets d'un beau jaune d'or; aux fleurs succedent des fruits qui se courbent en cornet, comme ceux des Pivoines ordinaires, s'ouvrent en se séchant, & laissent tomber les semences qu'ils renferment.

Pour qu'un *Mou-tan* soit beau au gré de nos Fleuristes & amateurs, il faut que son tronc soit raboteux, courbé, noué, & d'un noir verdâtre; que ses branches se croisent & se fuient

en ſe contournant, & pouſſent des jets d'un verd tendre ou ombré de rouge & bien nourris; que ces feuilles ſoient grandes, d'un beau verd, mêlées ſans confuſion, bien nourries, & ſoutenues par des queues rougeâtres; que ſes fleurs ſoient d'une même couleur, de différens âges, epanouies en houpe de bonnet, ſe ſoutiennent droites ſur leur tige, aient ſept à huit pouces de diametre, & répandent un doux parfum.

Les anciennes liſtes des *Mou-tan* les diviſent en pluſieurs claſſes: celle de *Pan-mông-kien* n'en met que ſix, mais elles contiennent plus de 240 eſpeces différentes. Ce nombre n'etonnera pas ceux qui ſavent juſqu'où les Fleuriſtes pouſſent la préciſion pour différencier par les noms les renoncules & œillets qui ne ſont pas exactement ſemblables. Pour nous, nous nous contenterons de remarquer que les nôtres s'accordent tous à diſtinguer leurs *Mou-tan*, 1°. par leur forme; 2°. par le temps où ils fleuriſſent; 3°. par leurs fleurs.

On eleve les *Mou-tan* en eſpalier, en eventail, en buiſſon, en oranger, &c. & cela fait des différences chez les Fleuriſtes; mais elles ne viennent qu'après celles de la nature. Ainſi, ils diſent d'abord un *Mou-tan* ordinaire, un *Mou-tan* nain, un *Mou-tan* arbre. Nous ſerions tentés de prendre pour des fables ce que les anciens racontent de cette derniere eſpece qui paroît perdue aujourd'hui. Cependant comme la nature, aidée par les ſoins d'un Fleuriſte intelligent, nous etonne ſouvent par des eſpeces de prodiges, & que d'ailleurs on cite les epoques, les endroits où l'on a vu des *Mou-tan* arbres, & les Empereurs auxquels on en a fait voir qui avoient plus de 25 pieds, il peut ſe faire qu'on ait eu autrefois des ſecrets qui ſe ſont perdus, & qu'on entoit le *Mou-tan* ſur de grands arbres. Pour les nains, on ne paroît pas en faire cas; on ne les cultive guere que pour conſerver cette eſpece: du reſte, nos Fleuriſtes ont le ſecret de rendre nains toutes ſortes d'arbres, d'arbriſſeaux & de fleurs,

Nous avons vu des cédres & des pins qui avoient plus de 40 ans, & n'avoient pas deux pieds de haut ; le tronc, les branches & les feuilles etoient très-bien proportionnées ; on pourroit les appeller de *vieux pins en miniature :* ils sont en petit comme ceux qui ont vu plusieurs siecles dans la solitude des montagnes. Le *Mou-tan* ordinaire est le *Mou-tan* favori des Fleuristes, des amateurs & des curieux.

Tous les livres s'accordent à dire qu'il y a des *Mou-tan* qui fleurissent au printemps, d'autres en eté & d'autres en automne. Nous n'oserions dire que cette différence ne vienne pas du climat & de la culture ; cependant elle est devenue aujourd'hui en quelque sorte une seconde nature. Les grands parterres de *Mou-tan* doivent avoir ceux de chaque saison, & il est certain qu'ils demandent des soins différens : ceux qu'on porte du *Hou-kouang* à l'Empereur toutes les années à la fin de l'automne, sont en fleurs dans les mois de Décembre & de Janvier ; mais c'est l'ouvrage d'une culture artificielle qui avance le printemps de cet arbrisseau, comme des orangers, des pêchers à fleurs doubles, &c. & on ne peut rien en conclure. Les *Mou-tan* du printemps & de l'eté sont les plus cultivés ; ceux d'automne demandent trop de soins pendant les chaleurs de la canicule.

Les Fleuristes divisent les *Mou-tan* de chaque saison en doubles & sémi-doubles ; les seconds ont un disque assez grand, rempli de sommets d'un beau jaune d'or ; les premiers se divisent en cent feuilles & en mille feuilles. Nous ne dirons rien des différentes manieres dont les uns & les autres s'epanouissent, soit en bassin ou en houpe, soit en grenade ou en souci, &c. nous ne détaillerons pas même quelles sont les dégradations & les nuances d'une seule couleur ; il suffira de dire en général qu'il y a des *Mou-tan* rouges, violets, pourpres, amaranthes, jaunes, blancs, noirs & bleus, & que les teintes en sont assez

variées pour faire un claveſſin de couleurs en *Mou-tan* : on aſſure, comme un fait certain, que les Fleuriſtes ont le ſecret de changer les couleurs de leurs *Mou-tan*, & de leur donner celles qu'ils veulent, lorſqu'ils s'y prennent avant qu'ils aient porté des fleurs. Comme l'atmoſphere des préjugés embraſſe tout ; ils ont toujours négligé les *Mou-tan* panachés & de diverſes couleurs ; leurs yeux ne les trouvent pas beaux, parce qu'ils regardent ces ſingularités comme des marques de la foibleſſe de la plante, & que rien, ſelon eux, ne doit être beau que ce qui eſt dans l'ordre de la nature : on ne penſe pas de même en Europe. Si on y réuſſit à avoir & à élever le *Mou-tan*, il y a tout lieu de croire que cette belle fleur y offrira des nouveautés qui éclipſeront la gloire des tulipes & des œillets.

Culture. On feroit un long ouvrage, ſi on vouloit entrer dans tous les détails de nos Fleuriſtes ſur la maniere de cultiver les *Mou-tan*. Les Fleuriſtes d'au-delà des mers n'ont pas beſoin qu'on commence avec eux par l'a, b, c de la culture d'une fleur, nous nous bornerons à ce qu'il y a de plus eſſentiel & de plus particulier dans celle du roi des arbriſſeaux.

On ſeme, on diviſe & on ente le *Mou-tan* pour le multiplier & le conſerver. Il n'y a que le *Mou-tan* ſemi-double qui donne des graines ; quand elles ſont noires & prêtes à tomber, on les fait ſécher en les expoſant à l'air & au vent pendant un jour, mais à l'ombre ; puis on les met dans un pot de terre, auquel on adapte un couvercle ; vers le milieu de l'automne, on ſeme ces graines dans une terre neuve, mais médiocrement graſſe, à un pouce & demi ou deux pouces de profondeur : ſi l'hiver eſt trop froid, on couvre le ſemis de feuilles ſeches ou de paillaſſons ; dès que le printemps ramene les beaux jours, on le découvre & on l'arroſe modérément. Les *Mou-tan* ſortent de terre dans le mois de Mai : il faut bêcher la terre avec ſoin de temps en temps, l'arroſer médiocrement ; mais dans les grandes pluies,

les grands vents, les grandes chaleurs, il faut couvrir ses jeunes plants, si on veut les conserver; ils sont très-délicats la premiere & la deuxieme année. Quelque doux que soit l'hiver, on ne peut les sauver qu'en leur faisant de petites cabanes de paille, avec une porte du côté du midi qu'on ouvre au milieu du jour & qu'on referme le soir: on transplante les *Mou-tan* à leur troisieme automne.

Le *Mou-tan* pousse des rejettons au commencement de l'automne ou même plutôt; ces rejettons tiennent à sa racine, on la découvre & on les en sépare en coupant une petite portion; on laisse à l'air un jour ou un jour & demi la grande racine pour que la plaie se cicatrise en se séchant, & on la couvre ensuite avec de la terre seche, de peur qu'elle ne se r'ouvre; il ne faut arroser le côté blessé que quinze jours après: le petit rejetton demande plus de soins; on l'enveloppe dans des feuilles de nenuphar, ou autres feuilles fraîches, & on laisse à l'air pendant quelques jours la portion de racine qu'on a tirée de la grande; elle se ride & s'arrondit: quand les deux levres du côté coupé se touchent, on plante son rejetton dans une terre qui ne soit ni humide, ni seche; & pour qu'il ne souffre pas du jeûne violent auquel la racine est condamnée, on a soin de le tenir à l'ombre, en le couvrant le jour d'herbes vertes qu'on ôte la nuit, & on le conduit ainsi jusqu'à l'hiver; aux premieres gelées, on lui fait une cabane de petits paillassons comme celle dont nous avons parlé pour le semis. Quelques-uns mettent une tuile du côté cicatrisé de la racine, pour que l'humidité de la terre & des arrosemens ne fasse pas r'ouvrir la plaie. Ces partages de racine sont difficiles & échouent souvent, parce qu'ils demandent beaucoup de soins. Les Fleuristes ne balancent pas à en courir les risques, parce que cette opération qui fait souffrir la racine & le rejetton, donne très-souvent des especes singulieres & des dégradations de couleur qu'on ne peut

pas se procurer autrement ; ces rejettons ainsi séparés se portent assez loin. Il y a des Fleuristes qui coupent la tête d'un vieux *Mou-tan*, & fendent le tronc jusqu'à la racine en quatre ou même en six morceaux, qu'ils ecartent en chaufferette. L'ecorce de chacun se recornit à l'air, & le bout de racine auquel ils tiennent tous, les nourrit & les sustente ; quand les plaies sont presque fermées, on remplit le milieu de la chaufferette avec du mortier, de la terre grasse où l'on a mêlé du fard & du soufre en poudre ; cette espece de mastic cicatrise toutes les plaies : d'autres se contentent d'en mettre un peu sur chacune en guise d'emplâtre. L'automne suivante, on se trouve avoir de jeunes *Mou-tan* prêts à être transplantés. Quelques Fleuristes ont la patience de faire cette opération peu-à-peu, & elle est plus sûre. Après avoir fendu le tronc d'un demi-pouce en rayons qui s'arrêtent à la moëlle, ils attendent que chaque morceau se soit donné son ecorce ; puis ils recommencent l'opération. La fente qui va jusqu'à la moëlle est toujours plus haute d'un demi-pouce que celle de la circonférence ; ils arrivent ainsi quelquefois jusqu'à la racine, & la fendent, quand chaque portion du tronc en a fait un & a poussé des rejettons : ils se donnent ainsi plusieurs pieds de *Mou-tan* avec un seul. Pour l'ordinaire, ils aiment mieux laisser toute cette famille sur une racine commune, & par le moyen de la greffe, ils lui font nourrir à la fois des fleurs de toutes les couleurs.

Comme l'Europe n'a pas de *Mou-tan*, ce que nous venons de dire ne peut pas lui servir de long-temps. Si nos livres ne racontent pas de fables sur la maniere d'arboriser la pivoine par le moyen de la greffe, les détails où nous allons entrer pourront lui procurer cette belle fleur. En cas qu'on veuille le tenter en France, nous voyons qu'on ne pourra bien y réussir que dans les Provinces les plus méridionales, comme le bas Languedoc & la Provence. Nos Fleuristes disent, comme nos Militaires, qu'il

ne faut jamais combattre contre les saisons, la victoire coûte trop & n'est jamais complette.

La réussite de la greffe de la pivoine dépend en premiere instance du choix du sujet & de la greffe ; le sujet est une pivoine mâle bien vigoureuse. Pour donner encore plus de force à la racine, on lui ôte tous ses boutons de fleurs au printemps, & on ne l'arrose pas assez pour qu'elle pousse beaucoup de feuilles ; l'eté venu, on la laisse languir jusqu'à en perdre une partie. Pour cela, on découvre le haut de la racine de maniere qu'elle soit hors de terre de plusieurs pouces ; mais on la garantit du soleil par un petit toît en parasol, qu'on ôte le soir & quand le temps est couvert. Un peu avant la pousse d'Août, on renouvelle la terre qui est autour, & on la tient toûjours fraîche & humide par de petits arrosemens. Il faut gouverner la pivoine femelle qui doit être de la plus belle espece, avec les mêmes soins ; mais l'automne venue, on l'arrose & on lui donne du soleil pour la faire pousser.

Les deux pivoines mâle & femelle ainsi préparées, dès qu'on voit que la seve d'automne commence à faire pousser la femelle, on l'arrache pour la greffer sur la mâle. Les fleuristes recommandent beaucoup de choisir un temps doux, (sans vent, ni soleil, s'il se peut), pour faire cette opération. Ceux qui entent racine sur racine, taillent celle de la pivoine mâle en V droit, & celle de la pivoine femelle en V renversé, de maniere que les levres du sujet se collent juste sur les côtés de la greffe. Il est essentiel pour cela que les deux racines soient de la même grosseur à l'endroit de la greffe, & plus essentiel encore de se dépêcher pour que le suc qui suinte des deux racines, se mêle & aide à les unir. Dès que l'ente est faite, il faut mettre tout autour de la terre grasse, délayée en mortier épais avec du suc de racines de pivoine qu'on a tiré par expression. La réussite de la greffe

dépend beaucoup de l'application de cette espece d'appareil. Si elle est faite de maniere que l'air extérieur ne puisse pas pénétrer jusqu'à l'ente, on lui epargne le plus grand péril où elle puisse être exposée. Quelques fleuristes se contentent d'assujettir la terre grasse avec une longue bande de toile qu'ils conduisent par plusieurs tours de la racine sur la greffe, & de la greffe sur la racine : mais la plupart se servent de deux morceaux de tuile proprement taillés en portion de coque d'œuf, qu'ils assemblent sur l'appareil de terre grasse, pour l'assujettir, & empêcher qu'il ne seche trop vîte. L'opération finie, on bâtit une petite cabane sur la nouvelle ente, pour la garantir du soleil & du vent, & empêcher qu'elle ne pousse. La cabane a un petit paillasson pour porte du côté du midi : ce paillasson se roule, pour laisser entrer la fraîcheur du matin & du soir dans la cabane, & en renouveller l'air. On le déroule pendant le milieu de la journée, & quand les nuits commencent à être froides. L'hiver venu, on fortifie les murs & le toît de la cabane avec de forts paillassons, ou même avec de la terre, dont on la chausse jusqu'à une certaine hauteur, & on n'ouvre plus la porte que dans le milieu de la journée; mais, à proportion que le printemps chasse le froid & les frimats, on l'ouvre plus souvent & plus long-temps. Quand il n'y a plus de gelées à craindre, on déchausse la cabane, on ôte les paillassons, & enfin on ne laisse plus que le toît. Si la greffe pousse, elle a réussi, & on peut ôter la terre grasse qu'on avoit mise tout autour.

Ceux qui entent tige sur racine, s'y prennent un peu différemment. Les uns entent à fleur de terre, & ne déchaussent pas la racine de la pivoine mâle. Quand la pivoine femelle, qu'ils ont poussé vers la fin de l'eté, a un rejetton bien venant, ils le coupent avec un pouce de la racine. Ce bout de racine se taille en cône, & on l'insere dans la racine de la pivoine mâle,

mâle, qu'on a creufé en entonnoir pour le recevoir. Les autres déchauffent la racine de la pivoine mâle, & entent en fente tout fimplement; mais c'eft le rejetton qui entre dans la racine qu'on ente; on ne lui laiffe rien de la fienne. L'opération finie, on fait une voûte avec deux moitiés de pots caffés autour de la racine. Cette voûte eft plus baffe d'un pouce ou deux que l'ente : on la couvre de terre au niveau du refte du terrein, de maniere que la racine foit toute cachée, & même une partie de l'ente. La terre graffe qu'on a mife autour, & les coques de briques la garantiffent affez de l'humidité. Le printemps d'après, on ôte la voûte & la terre; & fi l'ente a réuffi, on a un arbriffeau qui donne de très-belles fleurs.

Pline le Naturalifte, qu'on a traité de menteur bien des fois, parce qu'il parloit de chofes qu'on ne favoit pas, fait la defcription d'une pivoine, qui nous paroit être notre *Mou-tan* fauvage. Voici fes paroles : *Glycifcide quam aliqui pæoniam aut pentorobam vocant, caulem habet duûm cubitorum, comitantibus duobus aut tribus fubrutilum, cute lauri, &c.* Lib. 27, Cap. 50.

Si on pouvoit trouver dans l'Italie ou dans l'Archipel cette efpece de pivoine, on réuffiroit fûrement à avoir d'auffi belles pivoines que nous. Il ne faudroit que couper à la pouffe d'automne une branche de cette pivoine-arbriffeau, comme pour une ente ordinaire, & l'enter fur fa racine même, en la maniere que nous avons dit, ou encore mieux enter une tige de pivoine bien double.

Le defir de la nouveauté a fait imaginer à nos fleuriftes d'enter des *Mou-tan* fur des panais, des raves, des bringelles, &c. Nous n'oferions croire tout ce qu'on débite fur la réuffite de ces tentatives fingulieres; mais elles nous paroiffent moins eloignées des voies de la nature, que d'enter ces *Mou-tan* fur des frênes, fur des noyers, &c. comme on dit

qu'on l'a fait avec ſuccès pluſieurs fois. Que les Botaniſtes d'Europe examinent ſi l'induſtrie d'une culture intelligente & combinée peut amener ainſi la nature à ſes vouloirs, & faire par-tout ce qu'elle ne fait qu'en certains climats. Comme nos livres diſent la choſe, ſans articuler la maniere, nous ne les indiquons ici que pour inviter à faire des recherches & des tentatives.

Enfin on multiplie les *Mou-tan* par les marcottes & les boutures, mais difficilement. Il faut toute la patience & toutes les ſollicitudes d'un Fleuriſte pour y réuſſir.

Les *Mou-tan* de graine commencent à donner des fleurs à la quatrieme année ; mais elles ne ſont bien groſſes que la ſixieme ; & l'arbriſſeau n'eſt dans ſa force que la huitieme.

Les *Mou-tan* de rejetton ou d'inciſion, comme diſent nos livres, ne ſont dans leur beauté qu'à la troiſieme année, & durent quatorze à quinze ans, s'ils ſont bien gouvernés.

Les *Mou-tan* de greffe ſont en toute leur force à la troiſieme année, & durent peu, ſi on les laiſſe s'epuiſer par une trop grande quantité de fleurs.

Voici en peu de mots ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſavoir ſur la température d'air, la terre, la culture qu'ils demandent, & les ennemis dont il faut les défendre ; mais, avant tout, faiſons obſerver que quand on tranſplante les jeunes plants de ſemis, les entes, &c. il faut avoir attention de les mettre dans la même poſition où ils etoient, par rapport aux quatre points cardinaux, & que l'automne eſt le temps de les tranſplanter, comme celui de les enter & de les ſemer.

Quand on veut avoir des *Mou-tan*, dont les fleurs ſoient dans leur genre ce que ſont les tulipes, les oreilles-d'ours de parterres, il faut les défendre du grand ſoleil, du vent de nord, des orages, de la pouſſiere, & ſur-tout du froid ; mais ſi on les cultive pour orner un jardin, ils ne deman-

dent pas plus de ſoins que des orangers dans les Provinces méridionales de France, où l'air eſt tempéré, & l'hiver peu rigoureux. On peut les planter en pleine terre; comme on fait dans le *Hou-kouang*, le *Ho-nan*, &c. Ceux que l'Empereur a fait planter ici dans ſes maiſons de plaiſance ſont aſſez négligés : on les a mis entre des rochers, pour que leur racine aille chercher deſſous le frais & l'humidité qui les entretiennent; & quelque rigoureux que ſoit l'hiver, une botte de paille, & un ſurtout de natte leur tiennent lieu de ſerre. Les fleurs qu'ils donnent ſont moins groſſes & moins brillantes que celles des provinces du midi, qu'on apporte toutes les années; mais elles coûtent moins de ſoins; & l'Empereur, à qui il ſeroit ſi facile de leur en procurer, aime mieux agir en citoyen, & apprendre à ſes Sujets à l'être.

Le *Mou-tan* craint egalement la ſéchereſſe & l'humidité : une terre trop graſſe le ſuffoque, une terre trop maigre le rend languiſſant. Le ſeul engrais qu'il demande, & qui lui ſoit profitable, eſt celui d'une terre nouvelle, où l'on a mis un peu de terreau. Les fleuriſtes la paſſent au crible, pour qu'elle ſoit bien meuble; puis ils y mêlent de gros ſable, & même de petits cailloux de riviere. Ce renouvellement de terre ſe fait ordinairement à la fin de l'automne. Ceux qui laiſſent leurs *Mou-tan* en pleine terre pendant l'hiver ont imaginé de mettre immédiatement ſur la racine, du terreau preſque ſec, des feuilles de feves de marais & de ſaule : il empêche, diſent-ils, que le froid ne lui nuiſe. Dans les Provinces, dont le ſol eſt extrêmement humide, ou les pluies trop abondantes, on plante le *Mou-tan* ſur une petite butte de terre; & dans celles où il eſt ſec ou ſablonneux, & les pluies rares, on l'enfonce dans un petit vallon ou foſſé d'un pied & demi de profondeur.

Les ſoins que demande le *Mou-tan*, augmentent ou dimi-

nuent ſelon la température de l'air, & l'endroit où on le cultive. Ces ſoins, en général, ſont à-peu-près les mêmes que ceux de toutes les fleurs de parterres un peu délicates. Si on veut que ſes fleurs aient cette fraîcheur, cet eclat, cette vivacité de coloris, & ſur-tout cette groſſeur qui ajoute tant à leur beauté, il faut étendre ſes attentions à tout, & les couver, pour ainſi dire, des yeux. Les arroſemens demandent le coup d'œil de l'expérience, pour être faits à propos: ce n'eſt pas ſur le terrein qu'on en juge, c'eſt ſur l'etat de la plante. Si on lui prodigue l'eau, qui doit toujours être de riviere ou de pluie, elle devient languiſſante, s'epuiſe en feuilles pâles, & ne donne que très-peu de fleurs. Si on la fait ſouffrir de la ſoif, quoiqu'elle lui ſoit moins nuiſible, elle maigrit, & ne pouſſe que des *rejettons etranglés & frêles*, qui ne peuvent pas ſoutenir leurs fleurs. Tout ce qu'on peut dire en général, c'eſt que les arroſemens ne doivent jamais être copieux, & qu'il faut que la terre ſoit plutôt ſeche qu'humide.

La taille du *Mou-tan* ſe fait à la fin de l'automne : les fleuriſtes ne laiſſent que les branches les *plus boiſeuſes*, & en petite quantité; ils lui ôtent preſque tous ſes rameaux, & ne conſervent que ceux dont les boutons annoncent des fleurs, & en très-petit nombre encore, parce que le printemps donne les *jets qui portent les plus belles fleurs. Si le* pied eſt vigoureux, & dans la force de l'âge, on peut lui laiſſer une vingtaine de fleurs : s'il eſt jeune ou trop vieux, on le réduit à huit, à dix, & même moins. L'habileté du fleuriſte conſiſte *à bien choiſir les* boutons qu'il conſerve. Quand ils commencent à s'enfler, il faut arroſer plus ſouvent, & délayer du terreau de feuilles avec l'eau, & ſur-tout garantir ſes *Mou-tan* des ardeurs du midi : c'eſt le moment des ſoins & des attentions.

La racine des *Mou-tan* doubles, sur-tout des blancs, est un mets délicieux pour les vers & insectes qui sont sous terre, ou savent y pénétrer. L'industrie des fleuristes n'a pas encore trouvé de moyen efficace pour les en eloigner. Quand ils soupçonnent que quelque pied en est attaqué, ils découvrent la racine adroitement, exterminent les vers & autres insectes, coupent la partie entamée, & la cicatrisent avec une espece d'emplâtre de terre grasse & de soufre réduit en poussiere. Quand le *Mou-tan* est prêt à fleurir, il est attaqué par de petits vers qui percent l'ecorce de ses branches, & s'y logent en pénétrant jusqu'à la moelle. Comme ils sont fort petits, il faut y regarder de près, pour voir le trou qui conduit à leur loge. Quand on l'a trouvé, on y enfonce une aiguille à diverses reprises, pour exterminer ces petits mineurs, & on ferme ceux qui peuvent y rester avec de la poussiere de soufre, délayée avec un peu de terre. D'autres aiment mieux se servir d'huile de graines de gergelin. Quelques Lettrés ont dit des choses très-bien pensées & très-morales sur ces vers qui attaquent la racine & les branches du *Mou-tan*. Comme le sujet prête aux réflexions & à l'allégorie, ils ont saisi ce qu'a de plus piquant un *Mou-tan* prêt à fleurir, qui jaunit & seche tout-à-coup, pour peindre les remords qui corrompent les plaisirs, & l'illusion des espérances de la jeunesse, des richesses & des honneurs. Les brouillards font venir aux feuilles du *Mou-tan* une espece de chancre ou de rouille qui le consume peu-à-peu. Dès qu'on s'en apperçoit, il faut cerner tout ce qui est entamé, & frotter le reste de la feuille avec du vin. Quand le *Mou-tan* languit de vieillesse, on le rajeunit, en ne lui laissant presque que le tronc, en lavant ses racines avec du vin, & en le transplantant dans une nouvelle terre à une exposition différente.

Notre Médecine attribue à la pivoine ordinaire bien des

vertus qu'on ne paroît pas connoître en Europe. Du reste, ne la regarder que comme fleur, elle mérite un article part : nous en comptons plus de soixante especes, & toute ont une odeur aussi agréable que celle des pivoines d'Europe l'est peu. Ce n'est pas la seule fleur : les belles de nui ont ici une odeur très-agréable ; & ce qui n'est pas moin singulier, les violettes n'en ont aucune.

9.

Le Yê-hiang-hoa.

Nous n'avons rien trouvé sur le *Yê-hiang-hoa*, dans aucun de nos livres de plante & de jardinage, ni même dans nos Poëtes. Il peut se faire qu'ils en parlent sous un autre nom que nous ne connoissons pas. Nous nous sommes désistés de faire de plus longues recherches, sur ce qu'un Missionnaire nous a dit que cette fleur etoit connue & cultivée en Allemagne. Il y a si long-temps qu'il a quitté l'Europe, qu'il pourroit bien s'être mépris. Quoi qu'il en soit, voici quelques petits détails qui pourront aider à faire des recherches : s'ils ne suffisent pas, nous y suppléerons une autre année.

Le *Yê-hiang-hoa* est un arbrisseau, dont les branches trop foibles ne peuvent, ni s'elever, ni se soutenir elles-mêmes. Nos fleuristes aident sa foiblesse avec des baguettes de bambou, & des cercles que chacun arrange à sa maniere. Ses feuilles sont d'un verd foncé en dedans, & pâle en dehors, portées par des queues assez longues, autour desquelles elles forment deux oreilles, & puis s'allongent en fer de lance d'une maniere ondée & irréguliere.

Les fleurs qui naissent dans les aisselles des feuilles, ou entre les petites branches, forment des grappes qui s'allongent à proportion qu'elles s'epanouissent. Le calice, qui est d'un verd

foncé, se divise en cinq. pointes assez courtes, & terminées en pointe. Le pétale est en forme de tuyau, & divisé comme le jasmin en cinq pieces d'un verd céladon, ou plutôt verd jaune, & arrondies par le bout, qui se recourbe en-dessous. On trouve au fond du calice un petit bouton fort délicat, qui a une espece de calice à cinq pointes : ces pointes se courbent, & pressent contre son centre des especes d'etamines blanches en filets très-déliés, qu'on ne distingue guere qu'avec la loupe. Nous n'avons pas pu démêler le pistil qui doit être au milieu. Dans le centre du bouton sont deux germes de graines en rognon : comme on ne laisse pas egrainer ici le *Yê-hiang-hôa*, parce qu'outre que les graines sont stériles, & ne mûrissent jamais bien, les fleurs se vendent très-cher, nous n'avons pas pu pousser plus loin nos recherches.

La bonne odeur des fleurs du *Yê-hiang-hoa* en fait tout le mérite : elle est si douce, si suave, si agréable, & d'un parfum si exquis, que nous ne connoissons aucune fleur à qui on puisse la comparer. Soit que ce soit un effet de la délicatesse de la plante, ou de celle de son parfum, elle n'a presqu'aucune odeur pendant le jour : c'est de-là que lui vient le nom de *Yê-hiang-hoa*, *fleur qui sent la nuit*.

Le *Yê-hiang-hoa* réussit aisément dans les Provinces méridionales; mais il n'en est pas de même à *Pé-king*. Les fleuristes les plus expérimentés & les plus attentifs ont besoin de tous leurs soins pour lui faire passer l'hiver dans une serre, & le conserver plusieurs années : il n'est pas même aisé d'en porter en caisse des Provinces où il réussit le mieux; ce n'est pourtant que par-là qu'on en conserve l'especè à *Pé-king*. Aussi y est-il très-cher : un beau pot de *Yê-hiang-hoa* coûte jusqu'à vingt & trente onces d'argent. Le Vice-Roi du *Tche-kiang* en envoie toutes les années, pour mettre dans les appartemens de l'Empereur.

10.

Le Pé-gé-hong.

L'arbriſſeau nommé en Chinois, *Pé-gé-hong*, eſt remarquable par la beauté de ſes fleurs, par leur ſingularité, & ſur-tout par leur durée, qui lui a fait donner le nom de *Pé-gé-hong*, *rouge de cent jours*. Le *Pen-tſao* le nomme *Chan-tan ;* mais l'Auteur du grand & ſavant ouvrage *Fong-ouen-tſi-kouan*, qui eſt plus croyable ſur l'article des fleurs, dit tout uniment que c'eſt une mépriſe. Le *Chan-tan*, ſelon lui, eſt tout-à-fait différent.

Ce joli arbriſſeau vient originairement des montagnes du *Fou-kien.* Ses fleurs plurent à un Curieux, qui en prit un pied, & le planta dans ſon jardin. La culture a perfectionné & développé ce beau préſent de la nature, de maniere à mériter au *Pé-gé-hong* une place diſtinguée dans les jardins Chinois. Il ſuivit la Cour à *Péking* des Provinces du midi, ſous la dynaſtie paſſée ; & il s'y eſt toujours conſervé depuis.

A en juger par la groſſeur du tronc de quelques *Pe-ge-hong*, qu'on voit au Palais, il pourroit bien ſe faire que la priſon des caiſſes, la différence du climat, & le goût des Chinois pour les arbres-nains aient fait un petit arbriſſeau d'un arbre mitoyen. On aime ici à voir un gros tronc bien ridé, bien courbé, & à moitié pourri de vieilleſſe, pouſſer de vigoureuſes tiges, & ſe couronner de fleurs. On ne donne pas le temps aux branches du *Pé-gé-hong*, ni de groſſir, ni de ſe ramifier. On les coupe à l'automne, & on ne laiſſe que de petits rameaux, pour avoir des tiges verdoyantes bien chargées de fleurs.

Les feuilles du *Pé-gé-hong* ſont d'une epaiſſeur mitoyenne

entre

entre celles du philaris, & celles du prunier : elles sont d'une figure ovale, un peu alongées en pointe, partie alternes, & partie opposées les unes aux autres. Nous n'y avons remarqué aucune dentelure. Le dehors est d'un verd plus tendre que le dedans, & les nervures y sont plus relevées.

Le *Pé-gé-hong* fleurit à *Pé-king* au commencement du mois de Juillet. Ses fleurs forment des bouquets au bout des branches, & se succedent tellement les unes aux autres, qu'elles durent jusqu'à la fin de Septembre, si l'on a l'attention de les défendre du grand soleil. Le calice est charnu, formé en cloche, divisé en six dents, jaune, pâle en dedans, & d'un beau rouge en dehors. Il ne tombe point ; mais il se recourbe sur le fruit naissant, & seche quand il est mûr. De ce calice sortent six pétales, rouges de carmin, longues, festonnées, frisées, arrondies par le haut, & soutenues par une queue blanchâtre fort déliée. Outre une vingtaine de petits filets blancs, chargés de leurs petits sommets jaunes, qui environnent l'embryon, & sont adhérens comme lui au fond du calice, il y a encore six especes d'etamines, dont le filet est d'un beau rouge, fort alongé, & qui se recourbe diversement. Le pistil est composé d'un embryon attaché au fond du calice ; & d'un style court, terminé par un stigmate arrondi. L'embryon devient un fruit en globe, divisé en neuf loges, qui contiennent chacune des graines applaties en feuillet par un bout : à l'autre extrémité, qui est un peu renflée, on trouve une capsule, où est une petite semence triangulaire, couverte d'une pellicule noire fort fine.

Tous les soins que demande la culture du *Pé-gé-hong* se réduisent ici à le mettre dans une serre en hiver, à l'exposer au midi au printemps, à l'arroser à propos, à le garantir du soleil dans le grand été, & à ne lui laisser à la taille que peu de branches.

Nous n'avons pas trouvé que la Médecine fasse aucun usage du *Pé-gé-hong*.

P. S. Les queues déliées des pétales sont attachées aux levres du calice à l'endroit où les dents se séparent. Les grandes etamines montent du fond du calice contre ses parois, auxquelles elles sont attachées, & vont aboutir à la pointe des dents; mais elles se détachent du calice, quand elles sont au niveau du cercle où commence la division des dents. Nous insistons sur cette particularité, parce qu'elle acheve de mettre le *Pé-gé-hong* hors de rang.

11.

Le Jujubier. *Non deficiet fructus ejus.* Ezech. c. 47.

Puisque le *Jujubier* croît dans nos Provinces de Provence, Roussillon & Languedoc, à quoi tient-il qu'on ne soigne davantage la culture de cet arbre utile & agréable? L'Auteur célebre de la matiere médicale, & l'illustre M. Duhamel, soit faute de mémoire, soit pour abréger, n'en comptent que peu d'especes. Or nous sommes bons témoins qu'on a ici autant, ou même plus d'especes de *Jujubiers*, que nous de pruniers dans nos Provinces les mieux partagées. Les Chinois n'ont rien epargné pour perfectionner la culture d'un arbre qui demande peu de soins, donne presque toujours son fruit en grande quantité, & tel qu'il est digne de paroître sur les meilleures tables. Que ceux qui n'ont vu que les jujubes de leurs tisannes ne se pressent pas de traiter cela de fable! Parmi plus de soixante especes qu'on en compte ici, il y en a de précoces & de tardives, de longues & de rondes, de grosses & de petites, de blanches & de jaunes, de rouges & de violettes, de couleur de chair & de couleur de café, de parfumées & de miélées, de douces & d'aigres, avec noyaux & sans noyaux.

L'espece qu'on tira de Perse, il y a plus de 1200 ans, s'est fort bien conservée, & donne un très-beau fruit. Si nos Provinces méridionales sont aussi favorables aux *Jujubiers* qu'on le dit, il seroit très-aisé avec quelque soin de perfectionner les especes qu'elles ont déja, & de leur en procurer de nouvelles par le facile moyen des entes. Comme cet arbre n'est pas délicat, & ne demande aucune culture, tout terrein qu'on voudra lui abandonner lui sera bon, & ne sera pas un terrein stérile, si l'on a soin de bien choisir les especes. Il seroit facile d'en avoir, ce semble, par le moyen de nos vaisseaux, qui vont à Alexandrie & dans les autres Ports du Levant: mais, comme nous disions tout à l'heure, on viendra à bout de varier, d'améliorer & de perfectionner les especes qu'on a déja, par le moyen de la greffe. Les Chinois, quelque esclaves qu'on les dise du préjugé & de la coutume, ont long-temps travaillé sur leurs *Jujubiers :* il les ont entés sur des pruniers, des cerisiers, des pêchers, des abricotiers, & sur l'arbre en particulier des figues caques. Aussi sont-ils parvenus à se procurer d'excellentes jujubes de plusieurs especes: le même soin nous procurera le même succès. Peut-être pourrions-nous en faire sécher & confire en assez grande quantité, pour pouvoir en céder aux Etrangers. Il y a ici de grosses jujubes qu'on vuide de leur noyau, & qu'on dépouille de leur peau en les faisant sécher. Si cette façon Chinoise passoit en France, on pourroit l'appliquer à d'autres fruits, & on réussiroit sûrement pour les jujubes. Les *Jujubiers* sont beaucoup exposés à la persécution annuelle des chenilles; mais, comme ces insectes redoutables laissent sur les *Jujubiers* mêmes leurs œufs rassemblés çà & là au bout des branches, les Chinois parcourent tous leurs arbres avec un brandon au bout d'une perche, & brûlent tous ces repaires d'insectes. La Médecine Chinoise fait aussi grand cas que la

nôtre de jujubes pour les décoctions pectorales, néphrétiques, &c. mais il y en a plusieurs especes qu'elle n'admet pas dans ses remedes. Le Docteur *Li-chi-tchin* remarque que les paysans se guérissent tous les jours de leurs maladies avec de la tisanne de jujubes, à la maniere des Anciens; & avec un peu de gingembre, quand ils ont pris du froid. Pour qu'on ne le soupçonne pas de vouloir décrier un remede si simple, il avoue que, hors les cas de plénitude & d'indigestion, on ne sauroit donner rien de mieux, pour dégager la nature dans le commencement d'une maladie. Les *Tao-sée* ont fait entrer les jujubes dans leur breuvage d'immortalité.

12.

Le Chêne. *Fortis ipse quasi quercus*, Amos. c. 2.

Quelque riche que soit la Chine en toutes sortes d'arbres, le Chêne y est presque aussi prisé que dans notre Occident. Le surnom d'*Arbre de l'héritage*, qui lui a eté donné par les Anciens, dit seul combien on en a toujours fait de cas. Le Chêne est nâturel à toutes les Provinces de Chine : il y etoit plus commun dans la haute & moyenne antiquité, qu'il ne l'a eté depuis, sur-tout dans les plaines & les terres cultivées. Le *Chi-king* en parle souvent, & toujours avec eloge; & l'on voit par des détails qui remontent dans les siecles les plus reculés, que l'on a connu ici, dès les premiers temps, toutes les propriétés, qualités & utilités que nous lui attribuons.

A recueillir, & à rapprocher ce qu'on trouve sur les Chênes, *quercus*, *ilex* & *suber* dans les Botanistes Chinois, il paroît qu'il y en a ici un plus grand nombre d'especes qu'en France : mais qu'on ne nous demande pas des détails à cet egard. Ceux qu'on peut faire d'après les livres seroient trop vagues, & nous ne sommes pas à portée d'en pouvoir donner d'au-

tres. Il y a ici un Chêne épineux, un Chêne mâle qui ne donne que des fleurs, un Chêne, dont le gland est très-gros, & si huileux que les Anciens le piloient, & en faisoient une espece de torche : mais c'est ne rien dire de ces différens Chênes, que de ne pas en faire la description & l'histoire. Voici, en dédommagement, quelques petits détails, que nous ne donnons que pour ce qu'ils valent, & pour lesquels nous demandons toute l'indulgence que mérite notre bonne volonté.

1°. Tous les Chênes des Provinces les plus méridionales conservent leurs feuilles pendant toute l'année, ainsi que les autres arbres. La distinction qu'on met à cet egard entre les Chênes blancs & les Chênes verds, ou les lieges, n'y a pas lieu. Comme il en est de même de beaucoup d'autres arbres, ce fait mériteroit peut-être un examen sérieux & approfondi; car, ainsi que nous l'observions l'année derniere dans une autre notice, il est très-remarquable qu'il y ait des arbres qui conservent leurs feuilles dans le nord, comme au midi; que les mêmes, qui les conservent dans les contrées méridionales, les perdent dans celles qui approchent du nord; & que, tandis que certains arbres à fruits ne réussissent que dans les Pays froids, ou dans les Pays chauds; d'autres qui ne paroissent pas plus délicats, ou qui le sont autant, mais qui ne sont pas des arbres à fruit, réussissent egalement dans le nord & dans le midi.

2°. On s'est peut-être etonné mal-à-propos en Europe de la grossiéreté prétendue des premiers Grecs, mangeurs de glands. Nous trouvons articulé très-nettement ici dans plusieurs livres que les Anciens avoient une espece de Chêne, dont le gland etoit aussi agréable à manger, que les châtaignes : on nous a assuré, protesté & certifié qu'il y en a encore dans plusieurs Provinces. Or, qui nous a dit que les

glands des anciens Grecs etoient comme les nôtres? Le sol & le climat seuls produisent certainement des variétés, & des différences plus surprenantes. Voici quelque chose de plus: il y a ici une espece de Chêne qui a les feuilles approchantes de celles du châtaignier, & dont le gland est très-gros. Nous trouvons qu'on ente le Chêne pour avoir de plus gros glands, pour en avoir une plus grande quantité, & pour l'avoir plus doux. Seroit-il hors de vraisemblance qu'on a enté le Chêne sur le châtaignier, & que ce mêlange ait produit une amélioration du gland? L'essai est si facile, si peu dispendieux, & peut avoir de si heureuses suites, que nous oserions presque inviter à le faire. Les Chinois font des entes bien plus singulieres, & qui leur réussissent. Témoin celle du coing sur le citronnier; & il y a des *arbres* plus sauvages que le Chêne, qu'ils perfectionnent par les entes & par la culture.

3°. L'achat des noix de Galle du Levant, pour nos teintures, est un objet assez considérable pour que nous nous fassions un plaisir d'avertir que les Chinois trouvant trop difficile & trop dispendieux de faire recueillir assez de ces Galles pour les leurs, y suppléent par les coques ou capsules des glands. Ils choisissent à cet effet celles des Provinces méridionales, qui sont hérissées, epaisses & plus grosses. A ce premier fait, nous ajouterons que leur teinture noire est très-belle & très-durable: mais nous ne *dissimulerons pas* qu'ils sont dans l'usage de faire passer par l'indigo les soieries & les toiles qu'ils destinent à un *beau* noir, & qu'ils mettent dans leur teinture noire des graines de févier; graines qui, comme on a pu le voir dans l'envoi de l'an passé, ont leur amande enveloppée d'une vraie gomme. Que ceux qui entendent ces matieres voient à quel point ces deux choses peuvent contribuer à la force & à la beauté des teintures Chinoises en noir. Pour nous, nous nous bornerons à ajouter

que nous avons fait pour notre uſage de bonne encre avec des capſules de gland, & que nous nous ſommes bien trouvés d'y mettre des graines de févier, au lieu de gomme Arabique. Les capſules de gland, à la vérité, n'ont pas autant de force que les Galles; mais on y ſupplée par la quantité. Au ſurplus, comme les Chinois ſe ſervent de capſules des Provinces méridionales, il faudroit peut-être avoir la même attention chez nous, ſi l'on vouloit faire quelque eſſai. A parler en général, ils paroiſſent plus attentifs à tirer parti de leurs Pays chauds, que nous de notre Provence & de notre Rouſſillon, où notre induſtrie pourroit trouver bien des choſes que nous tirons de l'Etranger.

4°. Tandis que nous travaillons à cette petite notice, il nous eſt arrivé ici un Miſſionnaire des Provinces méridionales, qui nous a confirmé, comme témoin oculaire & pratique, un fait qui eſt articulé très-nettement dans un grand nombre d'anciens & de nouveaux livres, ſavoir; que le gland le plus âpre peut devenir une nourriture très-ſaine. Que nos demi-naturaliſtes Européens ne ſe cabrent pas contre le mot de *très-ſaine;* car nous ajouterions, d'après les Chinois, qu'elle eſt excellente pour affermir un tempérament, & qu'un Général qu'on nomme, lui dut le rétabliſſement de ſon armée. Du reſte, comme il s'agit principalement des glands des Provinces méridionales, l'analyſe chymique qu'on a faite des nôtres, n'eſt pas à beaucoup près auſſi déciſive qu'on voudroit le faire croire. Nous trouvons dans l'excellent Traité des Arbres de l'illuſtre M. Duhamel, qu'*en 1709 des pauvres qui mouroient de faim, faiſoient du pain avec des glands ordinaires qu'ils réduiſoient en farine; quoique ce pain fût extrêmement mauvais, il s'en fit cependant une grande conſommation.* Des greniers publics bien entretenus ſeroient ſans doute le plus ſûr moyen pour n'être jamais réduit à recourir à ce triſte expédient; mais ſi l'on

a des raisons pour n'en pas vouloir, qui empêche de faire des expériences & de s'approprier la façon Chinoise de préparer les glands ? Quelque sublime & quelque eloigné que soit de ces idées le sens du *non in solo pane vivit homo* de l'Ecriture, il nous vient toujours à l'esprit, quand nous faisons attention à la maniere de nos Européens de vouloir tout mettre en pain, jusques-là qu'ils ne croient pas avoir dîné s'ils n'ont point mangé de pain. Il seroit assurément bien digne de quelque citoyen zélé & instruit, de discuter à fond ce point & de décider le peuple sur ce qui doit être converti en pain & sur ce qui peut y suppléer dans le besoin. Nos maïs, mils, millets, feves, &c. méritent à cet egard une attention plus réfléchie que celle du peuple, qui va où le pousse le besoin & qui n'ecoute que lui. Voici comment s'y prennent les Chinois, pour faire du gland une nourriture saine : après avoir dépouillé l'amande du gland de son ecorce, ils l'ecrasent à la meule ou au pilon, en y mêlant de l'eau ; quand cette amande est réduite en pâte bien fine, ils mettent cette pâte dans un grand vase, & versent dessus beaucoup d'eau, où ils la délaient. Cette eau se charge d'une partie de l'âcreté de l'amande du gland ; ils la versent doucement, quand elle est devenue claire ; puis ils en mettent de nouvelle sur la glandée qui est au fond du vase, & ainsi jusqu'à quatre & cinq fois, pour en ôter toute l'âcreté. Il y en a qui préparent ainsi leur provision pour plusieurs mois, & conservent leur glandée comme de la farine ordinaire, après l'avoir fait sécher au four ou au soleil. La meilleure maniere de le manger, c'est d'y mêler un peu de farine & d'en faire une bouillie qui est, dit-on, très-saine & très-nourrissante ; il est cependant assez commun d'en faire des crêpes, des galettes & des gateaux. Ceux qui mangent la bouillie de gland par régime & pour se fortifier l'estomac, ou par goût & pour se satisfaire, délaient dans de l'eau chaude leurs amandes de

gland

gland au ſortir de la meule ou du pilon, puis paſſent au tamis ou couloir fin l'eau laiteuſe qu'elles donnent. Quand cette eau eſt repoſée, ils trouvent au fond du vaſe une glandée très-fine qu'ils font ſécher après l'avoir délayée trois ou quatre fois dans de nouvelle eau chaude, & qui leur donne une très-belle farine. Quant à cette derniere pratique, comme elle n'eſt pas ſi populaire, nous l'abandonnons aux recherches & expériences de ceux qui voudront en ſavoir quelque choſe de plus que ce que nous pouvons en dire; nous ajouterons cependant que pluſieurs Miſſionnaires, à qui il eſt aiſé de porter de cette farine, dans leurs courſes, en font une bouillie dont ils ſe trouvent bien.

5°. La Médecine Chinoiſe eſt parfaitement d'accord avec la nôtre ſur les vertus *qu'elle attribue* à l'ecorce, aux feuilles, aux glands, à leurs capſules & aux noix de galle du Chêne. Il ſeroit inutile d'entrer à cet egard dans aucun détail; à tout haſard cependant, nous indiquerons trois petites pratiques qui pourroient n'être pas connues en Occident: la premiere, de cueillir au printemps les premiers bourgeons de Chêne, de les faire ſécher à l'ombre & d'en prendre l'infuſion en guiſe de thé; la deuxieme, de réduire en cendres des glands avec leurs capſules; puis de faire infuſer ces cendres dans de l'eau bouillante, d'extraire le ſel qu'elles y ont dépoſé, & de le donner d'une maniere appropriée dans les diarrhées, dyſſenteries, &c. la troiſieme, de laver & déterger ſouvent avec de l'eau, où l'on a fait bouillir de l'ecorce de Chêne, les plaies & ulceres qui ne veulent pas ſe fermer. Les Chinois font uſage de cette eau pour pluſieurs maladies cutanées.

6°. Par l'hiſtoire, il paroît 1°. qu'il y a eu des Chênes qui ont ſubſiſté plus de 400 ans; 2°. qu'on en a vu dont le tronc a pris vingt-quatre pieds de circonférence & plus de cent pieds de hauteur, il eſt dit de pluſieurs que leur ombre couvroit un

arpent de terrein; 3°. que dans la moyenne antiquité, on plantoit beaucoup de Chênes dans les parcs & jardins des Empereurs; 4°. que l'espece de Chêne à feuilles longues & tendres nourrit des vers-à-soie sauvages, dont la soie est très-belle, très-forte, & la plus estimée des anciens pour les instrumens de musique; 5°. que le bois de Chêne a toujours eté singuliérement estimé pour la marine, la charpente, le pilotis, la menuiserie, le chauffage & le charbon.

Cette notice finie, nous avons trouvé dans le Recueil *San-kang-ki* que pour faire réussir un semis de Chêne, il faut le brûler à la fin de la premiere ou de la seconde année en la maniere que nous avons décrite ailleurs dans un mémoire sur les mûriers; mais ce qui mérite plus d'attention & confirme ce qui a eté dit ci-dessus, on y parle clairement de Chênes entés sur des châtaigners, & on les cite pour exemple des especes qu'on peut perfectionner l'une par l'autre.

13.

Le Châtaigner. *Fructus ejus dulcis gutturi.* Cant. c. 2.

Le Châtaigner a eté bien connu par les anciens Chinois; plus on remonte haut dans la premiere antiquité, plus on le trouve prisé & estimé. A rapprocher ce qu'on sait de plus certain sur les deux premieres dynasties, il paroît hors de doute que le Châtaigner etoit un arbre très-commun alors dans toute la partie du nord. Outre qu'il croissoit de lui-même sur les montagnes qui en etoient couvertes, on le plantoit dans la plaine & on l'y cultivoit avec soin. Les beaux jours de la dynastie des *Tcheou* lui furent encore plus favorables, & lors de la fameuse révolution de *Tsing-chi-hoang*, si les peuples dépouillés de leurs terres, accablés de travaux & réduits à l'etat le plus triste, ne succomberent pas universellement sous le poids de leurs maux,

ils le dûrent en partie aux bois de Châtaigniers qu'ils trouvoient par-tout. Les longues & sanglantes guerres civiles qui survinrent ensuite, en dépouillerent les campagnes, & lorsque les *Han* monterent sur le trône, environ 200 ans avant l'ere chrétienne, les Provinces de *Chan-tong*, *Pé-tché-li* & *Chan-si*, qui en avoient eu jusqu'alors de si beaux & en si grande quantité, s'en trouverent si horriblement dépouillées de tous côtés, qu'elles n'ont jamais bien réparé cette ancienne perte. On voit avec plaisir dans les annales que plusieurs grands Empereurs de toutes les dynasties suivantes, ont encouragé, commandé, récompensé les plantations de Châtaigniers, & n'ont rien epargné pour en accréditer la culture dans toutes les Provinces du nord : mais un siecle a abandonné les entreprises de l'autre ; des regnes foibles ont détruit les succès des bons, les intérêts de l'agriculture mal entendus ont fait naître des obstacles, & les fautes d'une génération ont tellement eté perdues pour la suivante, que les Provinces les mieux partagées en plantations de Châtaigniers ne sont plus revenues à leur ancienne abondance. C'est un grand malheur, parce qu'elles sont privées par-là & des récoltes de Châtaignes, qui etoient leur ressource dans les mauvaises années, & des excellents bois de charpente & de menuiserie que leur procuroient leurs enormes & nombreux Châtaigniers. Les Naturalistes mettent en question si l'on a maintenant toutes les especes dont ont parlé les anciens. Mais *Lin-tchi* & quelques autres Savans observent qu'en rapprochant les détails des géographies particulieres, il paroît que quelques-unes sont devenues plus rares, mais qu'elles se sont toutes conservées, soit dans un endroit, soit dans l'autre. Comme plusieurs grands Empereurs de toutes les dynasties se sont singuliérement affectionnés à la culture du Châtaignier, ils ont introduit cet arbre utile dans leurs parcs, & selon l'ancienne & paternelle coutume de leurs prédécesseurs, ils n'ont rien epargné pour en réunir &

en conserver toutes les especes. Ces parcs sont devenus les pépinieres des Provinces, & en ont réparé les pertes. Il ne sera pas inutile de remarquer à ce propos que si la Chine est si riche en arbres de toutes les sortes, & sur-tout en arbres à fruit, elle le doit à la curiosité ou plutôt à la sage politique qu'ont eû les plus grands Empereurs, de les faire cultiver sous leurs yeux dans leurs parcs; ces soins excitoient ceux des peuples. *Les arbres que fait arroser le Prince*, dit Ming-leang, *poussent des racines sur les pierres, & donnent des rejettons aux deux bouts de l'Empire*. Que ceux qui voudroient faire regarder comme indigne de la Majesté Impériale de prendre intérêt à un arbre aussi vulgaire que le Châtaignier, ecoutent moins leurs préjugés, & ils diront avec le Titus de la Chine, que l'*arbre le plus cher à un bon Prince, est celui qui est le plus utile à ses peuples*, & que le Châtaignier etant le supplément des moissons, il est à ce titre le premier de tous les arbres. Les Poëtes les plus célebres de toutes les dynasties ont eu le patriotisme de lui payer leur tribut de louanges, & de le célébrer à l'exemple du *Chi-king*. C'est dans leurs beaux vers qu'on trouve ces descriptions & ces détails qui répandent tant de clarté sur les fragmens qui restent des anciens Botanistes; on aime sur-tout à voir qu'ils louent des Empereurs d'avoir fait venir du fond de la Corée & de la Perse des especes qui avoient réussi & se propageoient heureusement. *Tchang-lieou* ne balance pas à dire à *Gin-tsong*: *La mine que vous avez ouverte coulera toujours; vous serez le bienfaiteur des siecles les plus reculés, & une automne succédera à l'autre, sans interrompre le cours de vos dons*. A en croire les géographies particulieres, il y auroit en Chine un grand nombre d'especes de Châtaigniers; mais quand on compare ces différentes descriptions, elles se rapprochent assez les unes des autres pour pouvoir être réduites à huit ou dix. Les especes qui nous ont le plus frappé sont, 1°. celle dont les fruits sont gros

comme des abricots, mais peu ſavoureux; 2°. celle dont les fruits au contraire ſont effilés, longs & noiſetteux; 3°. celle dont les chatons ſont blanchâtres, cotonneux, & ſervent à faire des mêches de lampe dans les ménages. Nous trouvons articulé très-nettement que la plus mauvaiſe terre eſt bonne pour le Châtaignier, qu'il ne faut pas déſeſpérer de le voir réuſſir dans la plus ſablonneuſe & la plus ſtérile, ni même entre les rochers les plus eſcarpés des montagnes; nous trouvons auſſi qu'on ne réuſſit bien à multiplier cet arbre utile que par le ſemis, & qu'un ſemis fait doit être abandonné pendant trois ans à lui-même; en arracher les mauvaiſes herbes eſt un ſoin plus nuiſible que profitable. Il faut que les petits Châtaigniers ſoient déja en force pour leur ôter cette ombre etrangere, & riſquer des labours; mais quand on les fait à propos, ils leurs profitent beaucoup & les mettent vîte en pleine pouſſe. Si la nature du terrein ſupplée les ſoins, les ſoins à leur tour ſuppléent auſſi les bonnes qualités du terrein; & ſi l'on fait enter des Châtaigniers, on eſt aſſuré de ſe donner les meilleures eſpeces. Les Chinois entent leurs Châtaigniers en ſifflet comme nous, mais ils ſont plus hardis dans leurs eſſais, & nous ne doutons point que l'eſpece dont les fruits approchent de la noix par leur ſaveur, & dont on peut tirer de l'huile, à ce qu'on dit, ne vienne originairement d'entes faites ſur des noyers. Nous ſerions moins hardis dans nos conjectures, ſi nous n'y etions pas autoriſés par des faits qui étonnent plus les préjugés Européens, & ſur leſquels on ne ſauroit former aucun doute.

Comme une notice vient à l'appui de l'autre, nous renvoyons à celles des années précédentes, & en particulier à celle du Coignaſſier. Qu'on nous permette de remarquer, à l'occaſion du Châtaignier, qu'en admettant comme un fait, qu'il a eté enté ſur le noyer, on n'eſt plus embarraſſé pour expliquer ni comment les anciens mangeoient crues cer-

taines Châtaignes, ni comment ils les conservoient si aisément, ni enfin comment ils lui attribuoient des vertus assez singulieres. Ce n'est pas le lieu d'insister ici sur cette remarque; mais si on l'examine avec soin, & qu'on en fasse une sage application, on trouvera peut-être qu'elle donne le mot de bien des enigmes d'histoire naturelle. Pour revenir à notre Châtaignier, on doit sentir que son bois doit devenir d'une singuliere beauté en se mariant avec celui du noyer, & que si les anciens, ainsi que le veut *Lin-pé*, faisoient des entes pour augmenter la beauté des bois autant que pour augmenter celle des fruits, on gagneroit beaucoup à revenir sur la pratique des anciens & à faire des essais sur ce point aussi curieux qu'utile, d'histoire naturelle. Ils conservoient leurs Châtaignes d'une année à l'autre, cela paroît certain; quant à la maniere, ce qu'on en trouve est sujet à bien des difficultés. Selon les uns, on faisoit passer les Châtaignes par une lessive, & ensuite on les laissoit sécher au soleil; selon d'autres, après les avoir fait tremper dans de l'eau salée, puis sécher, on les enterroit dans un sable fin: peut-être concilieroit-on ces divers récits, en disant que comme il y avoit diverses especes de Châtaignes, il y avoit aussi différentes façons de les conserver; celle de les réduire en farine qu'on mêloit avec un tiers de farine de riz, est trop louée des anciens pour ne pas mériter quelque attention. La Médecine Chinoise se sert des Châtaignes comme la nôtre, pour arrêter les diarrhées, mais elle paroît en faire plus de cas pour les maux de poitrine, les rétentions d'urine & les autres maladies qui proviennent d'un sang âcre ou echauffé; sur quoi nous remarquerons en finissant, que les Châtaignes de Chine, en faisant abstraction même de l'espece, pourroient avoir plus de vertus, comme ayant crû dans un pays bien plus méridional. Cette observation trop négligée nous paroît essentielle.

14.

Les Oranges-Coings. *Usage de la greffe.*

Les Chinois greffent le Coignassier sur l'Oranger ; ce qui leur donne un fruit oblong, de la grosseur d'un petit melon, dont la couleur, la chair, les pepins, l'odeur, le goût, l'eau, participent des deux especes. Il suffit que les Curieux en soient avertis, pour en faire l'essai par eux-mêmes, s'ils le jugent à propos.

Nous n'avons parlé des Oranges-Coings, que pour conduire les Amateurs à des tentatives, qui peuvent augmenter nos richesses en fruits de toutes les especes : car, dès que le *Coignassier peut s'enter* sur l'Oranger, le poirier, le prunier le peuvent aussi. Si les pepins sont une indication décisive d'un seul & même genre, ce qu'on ne nie plus, les noyaux le sont d'un second genre ; & en allant ainsi de genre en genre, on pourra essayer d'enter le châtaignier sur le chêne, & le chêne sur le hêtre, &c. C'est le vrai moyen de nous enrichir avec nos propres richesses. L'exemple & les succès de la Chine nous paroissent décisifs ; & d'ailleurs cette façon est plus facile, plus prompte & plus sûre que la naturalisation des plantes etrangeres, qui pourtant a son utilité, & qu'il est bon de conserver.

L'histoire des origines raconte comment la Chine a reçu des Pays eloignés plusieurs especes de plantes d'arbres & de fleurs ; mais, à un très-petit nombre près, la plupart ne se sont conservés que par des soins, qu'on ne peut jamais espérer d'une culture générale, parce qu'on n'en est pas dédommagé. Les variétés, au contraire, qu'ont produites les mêlanges des especes par les greffes, se sont perpétuées de dynastie en dynastie, & vont toujours en croissant. Le jujubier, par

exemple, qu'on néglige tant en France, & qui, à en juger par la Chine, pourroit croître dans presque toutes nos Provinces, est devenu ici aussi varié en especes, que chez nous les poiriers & les pruniers, parce qu'on en a pris le même soin. Comme cet arbre très-estimable fleurit tard, il est rare qu'il y ait de mauvaises années pour lui, parce qu'il ne craint ni les pluies, ni la sécheresse. La seule difficulté qu'on pourroit faire, c'est qu'il demande beaucoup de chaleur pour donner des fruits qui aient toute leur bonté. Or nous répondons qu'il est aisé de lui procurer toute celle dont il a besoin, en le plantant au bas des collines qui sont tournées au grand midi, & encore mieux dans les gorges, qui sont une espece de foyer dans leur centre. C'est là une des industries Chinoises, qui doit être d'autant plus *prisée & accueillie*, qu'elle est plus simple. Peut-être aussi se trouveroit-on bien d'adopter leur principe, que les arbres, à fruit sur-tout, demandent à être plantés sur des collines & des montagnes.

Les faits sur les mêlanges des especes par les entes, sont ici si multipliés & si décisifs, que nous nous faisons un devoir de patriotisme d'inviter nos Curieux à tourner leurs soins & leurs tentatives de ce côté-là. Le desir d'avoir de belles fleurs, des fleurs nouvelles, des fleurs singulieres à présenter à la Cour, a produit ici des especes innombrables de petits arbres à fleurs par le mêlange des cerisiers, des pruniers, des pêchers & des abricotiers. Les petites notices de Botanique que nous avions apportées ici, furent en déroute à la vue de ces variétés : mais nous avons vu peu-à-peu que le mêlange des especes par les greffes etoit le nœud gordien que nous ne pouvions ni défaire, ni couper. Ce fut bien autre chose quand nous vîmes des matricaires que l'on a variées, embellies & métamorphosées en une infinité de manieres, en les entant sur l'aurone. Nous attendons ce que diront les Botanistes &

les

les Curieux, quand ils verront celles que nous avons envoyées en France, & qui leur auroient sûrement donné beaucoup à rêver, si nous ne leur avions pas révélé le secret de cette espece de phénomene. Or, ce qu'on fait pour une fleur de pur agrément, à quoi tient-il qu'on ne le fasse pour des plantes utiles ? Dieu a abandonné à nos soins tout ce qu'il leur accorde de faire réussir.

Les grandes regles des Chinois sur cette matiere, sont, 1°. de ne point toucher à ce qui réussit supérieurement dans un canton : le mieux de la nature, selon eux, est toujours le plus parfait ; 2°. de ne point entreprendre de faire violence au climat & au terrein, en voulant avoir dans le nord, par exemple, les fruits du midi ; 3°. de faire des entes sur les arbres qui réussissent le mieux dans un Pays, pour se procurer celles des arbres qui réussissent le plus mal.

La premiere de ces regles ne demande que d'être enoncée, non plus que la seconde.

Nous nous bornerons à observer sur la troisieme regle qu'on a tâché à la Chine de perfectionner les especes sauvages par les entes, & les especes franches & cultivées par le mêlange des entes. On sent bien en France que le poirier, le pommier, le prunier sauvage ont gagné en tout genre à être entés, & nous ont donné depuis, des fruits plus gros, plus sains & en plus grande abondance ; mais, par malheur, on a oublié d'etendre cette pratique à un très-grand nombre d'arbres & d'arbrisseaux à qui elle auroit été aussi profitable. Témoins les cormiers, les alisiers, les épines-vinettes, &c. Si, comme on le dit ici, les arbres sauvages donnent un meilleur bois que les arbres francs, rien n'empêcheroit d'en laisser dans les forêts : mais tout ce qui est aux environs des villages & des hameaux doit être mis à profit, pour augmenter les ressources & la subsistance des hommes. Il y a ici un

grand nombre de fruits très-sauvages, dont on fait beaucoup de cas depuis que la culture les a adoucis & améliorés. Voici des faits : nous avons vu des noix & des châtaignes d'une grosseur monstrueuse par comparaison avec les nôtres ; & dans nos Provinces mêmes où les noyers & les châtaigniers sont un grand revenu, on y néglige de les enter. Les raisins de *Hoai-lai-hien* sont d'une grandeur gigantesque, au prix de tout ce que nous avons vu dans les Provinces de France les plus fameuses par leurs vignes. Nous parlons d'après le témoignage de nos yeux : les grains de ces grappes de raisins sont gros comme des prunes damas-violet, & la grappe longue & grande à proportion. Le climat peut y faire ; mais si les livres disent vrai, cela vient originairement de ce qu'on a enté des vignes sur des *jujubiers* ; & *l'epaisseur* de la peau de ces raisins nous le feroit croire. Les raisins de *Hoai-lai-hien* ne sont bien bons à manger que dans les mois d'Avril, de Mai & de Juin : on les conserve si aisément, qu'on en trouve jusqu'à la fin d'Août. Mais, sans sortir de notre sujet, & pour revenir au Coignassier, qui nous a egaré dans ces détails, il y en a une espece qui sont purement Coignassiers, & qui donnent des fruits aussi gros, & même plus gros que l'Orange-Coing. Nous en avons vu une grande quantité ; ce qui prouve qu'il ne sont pas rares. Le Coignassier se nomme en Chinois *Mou-koua*, l'arbre à citrouilles, à cause de la grosseur de ses fruits, disent les Etymologistes. Ce n'est pas tout : il y en a une espece qui a eté si adoucie par la culture, qu'elle a perdu son âpreté. On mange cette sorte de Coings comme les pommes & les poires.

Comme nous songeons à faire entrer le Coignassier dans l'Agriculture Chinoise avec les autres arbres à fruits qui nous sont communs avec la Chine, (si tant est néanmoins que nous ayons le courage de lutter assez contre nos occupations ; pour

la finir avec une santé usée, & un cœur dévoré par ses désolations), nous tâcherons d'en dire tout ce qui pourra servir à éclaircir ou affermir nos expériences. Il suffira d'observer en général que le Coing a eté regardé de toute antiquité comme un si bon fruit, que le proverbe des Anciens dit : *La Pomme a cent mauvaises qualités pour une bonne ; le Coing a cent utilités contre un défaut.*

REQUÊTE à l'Empereur pour la cérémonie du Labourage.

LA cérémonie de labourer la terre est une des grandes cérémonies, & des plus anciennes de l'Empire. Les Empereurs de la dynastie régnante l'ont rétablie dans tout son lustre. Quand on donnera l'Agriculture de Chine, on racontera en détail tout ce qui a trait à l'origine, l'histoire, la fin, l'appareil, &c. de cette cérémonie : on se contente ici d'en copier l'annonce, & de traduire la Requête des Tribunaux, telle qu'elle a eté présentée à l'Empereur, & mise dans les Papiers publics.

« Le *Li-pou* (c'est le Tribunal des cérémonies), & les » autres Tribunaux avertissent respectueusement pour la céré- » monie du 23 de la troisieme Lune de la trente-deuxieme de » *Kien-long*, (c'est-à-dire, le 22 Avril de cette année 1767,) » trente-deuxieme année du Regne de l'Empereur.

» L'Empereur fera en personne la cérémonie de labourer » la terre. La veille, les Mandarins du *Jai-tchang-sée* (c'est » un petit Tribunal du Palais) porteront avec respect la » tablette du *Nei-ko* (nom du Tribunal des Ministres.), au » *Sien-nong-tan* (salle dédiée aux Inventeurs & protecteurs

» du Labourage). Les Mandarins du *Hou-pou* (nom du
» Tribunal des Impôts & Domaines) prépareront les instru-
» mens du Labourage ; les boîtes remplies de grain, & les
» remettront aux Mandarins du *Chun-tien-fou* (c'est le nom
» du Tribunal du Gouverneur de *Pé-king*) : ceux-ci, après
» les avoir couverts de leurs enveloppes de soie, & mis dans
» leur boîtes, les feront porter, & les accompagneront jus-
» qu'au *Ken-so*, (l'endroit du Labourage). Ils planteront
» des tablettes rouges, pour marquer & distinguer les diffé-
» rentes portions de terre que les Princes & les Grands doi-
» vent labourer, & rangeront à côté du *Kouan-ken-tai*
» (cabinet elevé & ouvert), tous les instrumens du Labourage.
» Le jour de la cérémonie, les Mandarins du *Nei-ou-fou*
» (nom du Tribunal du Palais pour les affaires de la Maison
» de l'Empereur), le Maître des cérémonies, & les autres
» Officiers de son Tribunal se trouveront à la cinquieme
» veille (à la pointe du jour) en dehors du *Tchin-kin-kong*
» (nom du Palais), pour y attendre la fin du sacrifice. Le
» sacrifice etant fini, les dix grands Officiers de la premiere
» garde entoureront Sa Majesté, & la conduiront au *Tchin-*
» *kin-kong*, pour se reposer, & quitter ses habits de céré-
» monie. Les Princes & les Grands, qui doivent labourer,
» quitteront aussi les leurs : cependant on tirera de leurs en-
» veloppes & couvertures la charrue, le fouet, les boîtes
» remplies de grain qu'on a préparé pour l'Empereur, aussi
» bien que celles qui sont destinées pour les Princes & les
» Grands, & on les rangera sur les côtés du *Ken-so*. Le
» Maître des cérémonies, les Mandarins du *Nei-ou-fou*, &
» les autres Officiers en fonction se rassembleront au midi
» du *Ken-so*. Les quatre Vieillards titrés, les quatorze Chan-
» tres, les trente-six Joueurs d'instrumens, les vingt Paysans
» ayant des chapeaux de paille, & tenant à la main des

» bêches, rateaux, fourches, ballets, se placeront sur deux
» lignes à gauche, & à droite du *Ken-so*, ainsi que les cin-
» quante Porte-Etendards, les trente-quatre Vieillards du
» *Chun-tien-fou*, & les trente Laboureurs des trois ordres.
» Etant tous rangés, ils attendront en silence & debout:
» l'heure du Labourage etant venue, le premier Mandarin
» du *Tai-Tchang-sée* entrera dans le Palais pour inviter
» Sa Majesté. Alors le Maître des cérémonies prendra un
» etendard, & le fera voltiger trois fois. Les trois Princes,
» & les neuf Grands qui doivent labourer, se rendront aux
» endroits qui leur sont marqués. Tous ceux qui ont quelque
» emploi iront à leur poste. Les autres se rangeront aux deux
» côtés du *Ken-so*. Les dix grands Officiers de la premiere
» garde, ayant entouré l'Empereur, le conduiront au *Ken-so*,
» & Sa Majesté s'avancera la face tournée vers le midi. Quand
» Elle sera arrivée, le Mandarin du *Hou-lou-sée* (nom d'une
» Chambre du Tribunal des cérémonies) dira à haute voix:
» Présentez la charrue. Aussi-tôt le Président du *Hou-pou*, le
» visage tourné vers le nord; mettra les deux genoux en
» terre, & présentera le manche de la charrue à Sa Majesté,
» qui la prendra de la main droite. Le Mandarin du *Hou-
» lou-sée* dira à haute voix: Présentez le fouet. Aussitôt le
» premier Mandarin du *Chun-tien-fou*, le visage tourné vers
» le nord, mettra les deux genoux en terre, & présentera
» le fouet, que Sa Majesté prendra avec la main gauche.
» Deux Vieillards conduiront les bœufs, deux Laboureurs
» du premier ordre soutiendront la charrue: le Président du
» *Li-pou*, le premier Mandarin du *Tai-Tchang-sée* les pré-
» céderont. Au premier mouvement de Sa Majesté, tous ceux
» qui ont des etendards, les feront voltiger; les Chantres
» entonneront des cantiques au son de tous les instrumens,
» le premier Mandarin du *Chun-tien-fou* portera la boîte du

» grain, & le Président du *Hou-pou* le semera. L'Empereur
» labourera trois fillons : quand Sa Majesté les aura finis, le
» Mandarin du *Hou-lou-sée* dira à haute voix ; Recevez la
» charrue. Le Président du *Hou-pou* se mettra aussitôt à ge-
» noux pour la recevoir. Le Mandarin du *Hou-lou-sée* dira
» à haute voix : Recevez le fouet. Le premier Mandarin du
» *Chun-tien-fou* se mettra aussitôt à genoux pour le recevoir.
» Ils couvriront la charrue & le fouet de leurs enveloppes
» de soie, aussi-bien que la boîte du grain. Alors la Musique
» s'arrêtera, & le Président du *Li-pou* invitera l'Empereur
» à monter sur le *Kuong-ken-tai* : le même Président, & le
» premier Mandarin du *Tai-tchang-sée* y conduiront Sa Ma-
» jesté par l'escalier du milieu. Sa Majesté s'assiera, le visage
» tourné vers le midi. Tous les Princes, tous les Grands, tous
» les Mandarins, qui n'ont point d'emploi dans le reste de
» la cérémonie, se rangeront aux deux côtés de l'Empereur,
» & s'y tiendront debout : alors les trois Princes commence-
» ront à labourer, & feront cinq fillons, ayant chacun un
» Vieillard pour conduire leurs bœufs, deux Laboureurs pour
» soutenir leurs charrues, & deux Mandarins inférieurs du
» *Chun-tien-fou*, pour semer après eux : quand ils auront fini,
» ils viendront se placer à leur rang. Les neuf Grands com-
» menceront alors à labourer, & feront neuf fillons, ayant
» chacun un Vieillard pour conduire leurs bœufs, deux La-
» boureurs pour soutenir leurs charrues, & des Mandarins
» du *Ta-hien-him*, & *Ouang-ping-hien* (nom de deux petits
» Tribunaux qui dépendent de celui du Gouverneur), pour
» semer après eux. Quand ils auront fini, ils viendront se
» mettre à leur rang, & resteront debout. Les Mandarins
» inférieurs du *Chun-tien-fou* couvriront de leurs enveloppes
» les instrumens du labourage & les boîtes du grain, & les
» emporteront. Le Mandarin du *Hou-lou-sée* conduira au bas

» du *Kouang-ken-tai*, du côté de l'occident, tous les Man-
» darins du *Chun-tien-fou*, les Vieillards, les Laboureurs
» habillés selon leur etat, & portant chacun un instrument
» de Labourage. Tous ensemble, le visage tourné vers le
» nord, se mettront trois fois à genoux; & à chaque fois,
» ils frapperont la terre du front à trois reprises, pour remer-
» cier Sa Majesté. Après cette cérémonie, les Mandarins du
» *Chun-tien-fou*, du *Ta-him-him*, du *Nan-ping-hien*, les Vieil-
» lards & les Laboureurs iront finir le Labourage du *Ken-so*.
» Alors le Président du *Li-pou* viendra avertir Sa Majesté que
» toutes les cérémonies du Labourage sont finies. Sa Majesté
» descendra du *Kouang-ken-tai*, par l'escalier de l'orient,
» montera dans son char, & sortira par la porte *Sien-*
» *Nang*, &c. »

Il y auroit matiere à bien des notes dans ce que nous venons de traduire: nous nous bornerons à quatre.

1°. L'Empereur, & tous ceux qui doivent prendre part à la cérémonie du Labourage, s'y préparent par trois jours de jeûne.

2°. On fait un Sacrifice avant la cérémonie de labourer la terre.

3°. Ce qu'on recueille dans le *Ken-so* est conservé avec respect: on en rend compte à l'Empereur, & on ne s'en sert que dans les grands Sacrifices au *Chang-ti*, ou souverain Seigneur.

4°. Quand l'Empereur est moins occupé, la Cérémonie du Labourage est terminée par un repas magnifique, où Sa Majesté Chinoise régale les Princes, les Grands, les Mandarins, &c. Il est remarquable que, quand il s'en retourne à son Palais, il est sur un char de parade, précédé par des Chœurs de musique & de symphonie, & par tout l'appareil des plus grandes cérémonies.

L'Europe voit encore les Chinois de trop loin, pour comprendre combien ils font entrer de grandeur, de nobleſſe, de magnificence, de majeſté & de décence dans toutes les cérémonies publiques. Il faut eſpérer qu'elle ouvrira les yeux, & ſentira que ce vaſte Empire eſt l'Amérique des Gens de Lettres, des Sages & des Hommes d'Etat.

A Pé-king, ce 3 Novembre 1767.

FIN DU TOME TROISIEME.

Fautes à corriger dans ce Volume.

PAG. 35, *lig.* 17, un nommé, *liſez* un fils nommé.
Ibid. *lig.* 18, Ou-ouang, & qui, *liſez* Ou-ouang qui.
53, *lig.* 10, qu'il en, *liſez* qu'il n'en.
54, *lig.* 27, montra-t-il, *liſez* montra.
74, *lig.* 30, trois mille, *liſez* trois mille ans.
84, *lig.* 29, jamais vous, *liſez* jamais avoir à vous.
86, *lig.* 8, la *liſez* l'an.
114, *lig.* 25, celui dépoſſédé, *liſez* celui qui avoit eté dépoſſédé.
195, *Note* 4, *lig.* 2, n'eut, *liſez* eut.
Ib. *Note* 5, *lig.* 2, Gloſateurs, *liſez* Gloſſateurs.
361, *lig. dern.* attirent, *liſez* attirerent.
362, *lig.* 13, le, *liſez* ſe.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Ouvrage intitulé: *Mémoires concernant les Chinois, Tome III;* & je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 15 Avril 1778. BÉJOT.

Le Privilege ſe trouve au premier Volume.

De l'Imprimerie de STOUPE, rue de la Harpe, 1778.

00050930

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016